

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

OBJET MIS
EN DELIBERATION

N° 2022-062

NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35

Présents..... 26
Représentés 9
Absents..... 0

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

BUDGET VILLE – PRESENTATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Monsieur EDET expose au conseil,

Le compte de gestion est préparé par la Comptable publique de la Trésorerie municipale d'Ivry-sur-Seine.

Il comprend toutes les opérations constatées au titre de l'exercice budgétaire passé, et doit faire l'objet d'un « dont acte » avant le vote du compte administratif.

Le compte de gestion 2021 a été transmis à la ville.

Le résultat de cet exercice se présente de la façon suivante :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales [a]	11 720 671,74	46 671 498,09	58 392 169,83
Titres de recettes émis [b]	5 534 527,59	43 246 375,40	48 780 902,99
Réductions de titres [c]		887 207,01	887 207,01
Recettes nettes [d=b-c]	5 534 527,59	42 359 168,39	47 893 695,98
DEPENSES			
Prévisions budgétaires totales [e]	11 720 671,74	46 671 498,09	58 392 169,83
Mandats émis [f]	6 703 380,46	43 851 740,95	50 555 121,41
Annulations de mandats [g]	7 264,92	1 927 243,39	1 934 508,31
Dépenses nettes [h=f-g]	6 696 115,54	41 924 497,56	48 620 613,10
RESULTAT DE CLOTURE			
[D-H] Excédent		434 670,83	
[H-D] Déficit	1 161 587,95		726 917,12

À l'issue d'une vérification, on constate que les opérations passées au titre de 2021 en dépenses et en recettes, tant en fonctionnement qu'en investissement, sont identiques au compte administratif et au compte de gestion.

Il est proposé au conseil municipal de prendre acte du compte de gestion 2021 pour le budget de la commune, et de déclarer qu'il n'appelle ni observation ni réserve.

_____ **LE CONSEIL** _____

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Philippe EDET,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29, L.2121-31 et D.2343-2 à D.2343-5,

Vu le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives 2021 de la ville,

Vu le compte de gestion dressé par la Comptable publique de la Trésorerie municipale d'Ivry-sur-Seine,

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité par 6 voix pour (M. DELAGE, Mme FOURCADE, Mme BRICOUT, M. CHIAKH, M. TRAORE, M. EDET) et 1 ne prenant pas part au vote (M. ZINCIROGLU),

Après en avoir délibéré par 21 voix pour (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUZ, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADOZ, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE), 3 contre (M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR) et 11 ne prenant pas part au vote (Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE M. ZINCIROGLU),

_____ DECIDE _____

Article 1 D'approuver la présentation faite du compte de gestion du budget principal de la ville dressé pour l'exercice 2021 par la Comptable publique, lequel peut se résumer ainsi :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales [a]	11 720 671,74	46 671 498,09	58 392 169,83
Titres de recettes émis [b]	5 534 527,59	43 246 375,40	48 780 902,99
Réductions de titres [c]		887 207,01	887 207,01
Recettes nettes [d=b-c]	5 534 527,59	42 359 168,39	47 893 695,98
DEPENSES			
Prévisions budgétaires totales [e]	11 720 671,74	46 671 498,09	58 392 169,83
Mandats émis [f]	6 703 380,46	43 851 740,95	50 555 121,41
Annulations de mandats [g]	7 264,92	1 927 243,39	1 934 508,31
Dépenses nettes [h=f-g]	6 696 115,54	41 924 497,56	48 620 613,10
RESULTAT DE CLOTURE			
[D-H] Excédent		434 670,83	
[H-D] Déficit	1 161 587,95		726 917,12

Article 2 De constater les identités de valeurs avec les indications du compte administratif.

Article 3 De déclarer que ce compte de gestion, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.



Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT

M Laurent

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : 2022-062 Adoption du compte de gestion 2021

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de
réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-062 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022-062-DE

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers

COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2021

PRÉSENTÉ À
La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme Maryse BALDACHINO
Mme Laurence COLONNEAUX

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/09/2021 AU 09/03/2022
DU 01/01/2021 AU 31/08/2021

094027 SGC IVRY-SUR-SEINE

Population 25422
Nomenclature M14 sup egal 10000h
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
<u>1 Bilan synthétique</u>	<u>Etat I-1 4</u>
2 Bilan	Etat I-2 5
<u>2.1 Bilan Actif</u>	
<u>2.2 Bilan Passif</u>	
<u>3 Compte de résultat synthétique</u>	<u>Etat I-3 13</u>
<u>4 Compte de résultat</u>	<u>Etat I-4 14</u>
5 Annexe	18
<u>Etats des opérations pour compte de tiers</u>	<u>Etat I-5 19</u>
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
<u>1 Résultats budgétaires de l'exercice</u>	<u>Etat II-1 22</u>
<u>2 Résultats d'exécution</u>	<u>Etat II-2 23</u>
<u>3 Etat de consommation des crédits</u>	<u>Etat II-3 24</u>
<u>4 Etat de réalisation des opérations</u>	<u>Etat II-4 28</u>
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	41
<u>1 Balance des comptes</u>	<u>Etat III-1 42</u>
<u>2 Situation des valeurs inactives</u>	<u>Etat III-2 85</u>
<u>4EME PARTIE : Page des signatures</u>	<u>86</u>

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total(En milliers d'Euros)	PASSIF	Total(En milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	1 690,22	Dotations	12 309,47
Terrains	17 884,97	Fonds Globalisés	21 891,02
Constructions	103 774,46	Réserves	53 802,45
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	571,04	Différences sur réalisations d'immobilisations	1 989,86
Immobilisations corporelles en cours	5 168,07	Report à nouveau	3 462,46
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	20 427,25	Résultat de l'exercice	434,67
Autres immobilisations corporelles	5 230,54	Subventions transférables	5 113,51
Total immobilisations corporelles (nettes)	153 056,33	Subventions non transférables	21 996,78
Immobilisations financières	1 349,56	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	156 096,11	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	121 000,22
Créances	3 863,94	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	938,71
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	27 314,65
Disponibilités	5 483,51	Fournisseurs ⁽²⁾	2 185,62
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	13 899,28
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 347,45	Total dettes à court terme	16 084,91
Comptes de régularisations	6,76	TOTAL DETTES	43 399,55
		Comptes de régularisations	111,85
TOTAL ACTIF	165 450,33	TOTAL PASSIF	165 450,33

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2022

BILAN (en Euros)

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

ACTIF		Exercice 2021			Exercice 2020
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	Subventions d'équipement versées	2 724 021,25	1 891 871,40	832 149,85	1 077 107,85
	Autres immobilisations incorporelles	2 461 011,77	1 609 673,29	851 338,48	727 501,34
	Immobilisations incorporelles en cours	6 729,04		6 729,04	6 729,04
	Terrains en toute propriété	18 088 428,17	203 456,07	17 884 972,10	17 685 591,61
	Constructions en toute propriété	103 823 212,34	48 753,27	103 774 459,07	101 887 578,14
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers	696 541,69	125 503,03	571 038,66	520 692,97
	Collections et oeuvres d'art	135 245,15		135 245,15	122 323,55
	Autres immobilisations corporelles	16 849 276,70	11 753 982,64	5 095 294,06	5 202 888,50
	Immobilisations corporelles en cours	5 168 074,68		5 168 074,68	5 158 261,41
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff	20 427 250,53		20 427 250,53	20 427 250,53
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles					
MONTANT A REPORTER	170 379 791,32	15 633 239,70	154 746 551,62	152 815 924,94	

BILAN (en Euros)

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

ACTIF		Exercice 2021			Exercice 2020
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE (SUITE)	REPORT	170 379 791,32	15 633 239,70	154 746 551,62	152 815 924,94
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées	300 274,99		300 274,99	207 974,99
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
Autres créances	1 049 282,31		1 049 282,31	869 646,33	
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		171 729 348,62	15 633 239,70	156 096 108,92	153 893 546,26

BILAN (en Euros)

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

ACTIF		Exercice 2021			Exercice 2020
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF CIRCULANT	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés	1 007 684,18		1 007 684,18	2 090 034,49
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	144 617,18		144 617,18	4 246,43
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				
	Opérations pour le compte de tiers	2 444 429,19		2 444 429,19	2 444 429,19
	Autres créances	267 209,29		267 209,29	233 974,85
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	5 483 514,66		5 483 514,66	5 280 384,45
	Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		9 347 454,50		9 347 454,50	10 053 069,41

BILAN (en Euros)

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

ACTIF		Exercice 2021			Exercice 2020
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
COMPTES DE REGULARISATION	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser	6 762,65		6 762,65	506,59
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III	6 762,65		6 762,65	506,59
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	181 083 565,77	15 633 239,70	165 450 326,07	163 947 122,26

BILAN (en Euros)

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

PASSIF		Exercice 2021	Exercice 2020
FONDS PROPRES	Dotations	12 309 469,28	12 309 469,28
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves	53 802 448,30	53 802 448,30
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	3 462 457,17	2 833 991,85
	Résultat de l'exercice	434 670,83	628 465,32
	Subventions transférables	5 113 507,87	5 103 842,25
	Différences sur réalisations d'immob	1 989 864,49	1 989 864,49
	Fonds globalisés	21 891 021,38	21 272 308,46
	Subventions non transférables	21 996 779,52	21 541 774,70
Droits de l'affectant			
FONDS PROPRES TOTAL I	121 000 218,84	119 482 164,65	

BILAN (en Euros)

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

PASSIF		Exercice 2021		Exercice 2020	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	612 187,19	612 187,19	612 187,19	612 187,19
	Provisions pour charges	326 520,35	326 520,35	326 520,35	326 520,35
	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II	938 707,54	938 707,54	938 707,54	938 707,54

BILAN (en Euros)

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

PASSIF		Exercice 2021	Exercice 2020
DETTES	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	26 061 831,99	26 131 447,73
	Emprunts et dettes financières divers	1 252 815,74	1 252 815,74
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 911 190,31	1 980 582,68
	Dettes fiscales et sociales	185 263,03	63 397,57
	Dettes envers l'Etat et les collec publ	647 236,38	636 695,25
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées		
	Opérations pour le compte de tiers	13 031 776,73	13 031 776,73
	Autres dettes	35 008,00	119 523,66
	Fournisseurs d'immobilisations	274 431,49	91 751,83
Produits constatés d'avance			
DETTES TOTAL III	43 399 553,67	43 307 991,19	

BILAN (en Euros)

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

PASSIF		Exercice 2021	Exercice 2020
COMPTES DE REGULARISATION	Recettes à classer ou à régulariser	111 846,02	218 258,88
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	111 846,02	218 258,88
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	165 450 326,07	163 947 122,26

Compte de Résultat Synthétique

En milliers d'Euros

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

POSTES	Exercice 2021	Exercice 2020
Impôts et taxes perçus	34 920,27	35 404,90
Dotations et subventions reçues	4 709,67	4 587,50
Produits des services	1 764,30	1 945,77
Autres produits	294,26	195,48
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	41 688,50	42 133,66
Traitements, salaires, charges sociales	22 521,11	22 800,56
Achats et charges externes	7 056,09	7 176,13
Participations et interventions	8 542,31	8 704,33
Dotations aux amortissements et provisions	1 378,94	1 367,10
Autres charges	1 009,44	934,95
Charges courantes non financières	40 507,89	40 983,07
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	1 180,61	1 150,59
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	559,38	620,85
RESULTAT COURANT FINANCIER	-559,38	-620,85
RESULTAT COURANT	621,23	529,74
Produits exceptionnels	7,58	121,00
Charges exceptionnelles	194,14	22,27
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-186,56	98,73
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	434,67	628,47

COMPTE DE RESULTAT 2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

POSTES	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux	24 583 081,00	23 724 128,00
Autres impôts et taxes	10 337 190,92	11 680 772,00
Produits services, domaine et ventes div	1 764 295,63	1 945 772,64
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	294 263,15	195 482,74
Dotations de l'Etat	2 488 284,00	2 601 420,00
Subventions et participations	2 110 382,00	1 399 082,60
Autres attributions (péréquat, compensa)	111 006,00	586 999,00
TOTAL I	41 688 502,70	42 133 656,98
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	16 503 089,06	16 801 954,06
Charges sociales	6 018 019,48	5 998 602,20
Achats et charges externes	7 056 093,95	7 176 128,84
Impôts et taxes	702 317,01	646 374,44
Dotations amortissements des immob	1 378 944,65	1 367 104,26
Dot amort sur charges à répartir		

COMPTE DE RESULTAT 2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

POSTES	Exercice 2021	Exercice 2020
Dotations aux provisions		
Autres charges	307 123,17	288 570,88
Contingents et participations	7 413 124,10	7 426 035,15
Subventions	1 129 181,66	1 278 299,73
TOTAL II	40 507 893,08	40 983 069,56
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	1 180 609,62	1 150 587,42
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo	1,44	1,50
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III	1,44	1,50
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	559 381,01	620 853,01
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV	559 381,01	620 853,01

COMPTE DE RESULTAT 2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

POSTES	Exercice 2021	Exercice 2020
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-559 379,57	-620 851,51
A + B - RESULTAT COURANT	621 230,05	529 735,91
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér	5 325,69	116 901,77
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér	2 259,22	4 099,97
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	7 584,91	121 001,74
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions	517,89	
Charg excep op gestion-Autres opérations	179 606,25	14 132,12
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalis(positives)transf à investist		
Charg excep op capital-Autres opérations	14 019,99	8 140,21
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI	194 144,13	22 272,33

COMPTE DE RESULTAT 2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

POSTES	Exercice 2021	Exercice 2020
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-186 559,22	98 729,41
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	41 696 089,05	42 254 660,22
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	41 261 418,22	41 626 194,90
RESULTAT DE L'EXERCICE	434 670,83	628 465,32

Opérations Compte de Tiers

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2021

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Opérations Compte de Tiers

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2021

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur
4581-	2 444 429,19				2 444 429,19	
4582-		13 031 776,73				13 031 776,73

Résultats budgétaires de l'exercice

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	11 720 671,74	46 671 498,09	58 392 169,83
Titres de recette émis (b)	5 534 527,59	43 246 375,40	48 780 902,99
Réductions de titres (c)		887 207,01	887 207,01
Recettes nettes (d = b - c)	5 534 527,59	42 359 168,39	47 893 695,98
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	11 720 671,74	46 671 498,09	58 392 169,83
Mandats émis (f)	6 703 380,46	43 851 740,95	50 555 121,41
Annulations de mandats (g)	7 264,92	1 927 243,39	1 934 508,31
Depenses nettes (h = f - g)	6 696 115,54	41 924 497,56	48 620 613,10
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		434 670,83	
(h - d) Déficit	1 161 587,95		726 917,12

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	971 524,15		-1 161 587,95		-190 063,80
Fonctionnement	3 462 457,17		434 670,83		3 897 128,00
TOTAL I	4 433 981,32		-726 917,12		3 707 064,20
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	4 433 981,32		-726 917,12		3 707 064,20

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves		54 744,00	54 744,00	54 744,00		54 744,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	3 039 505,00	4 000,00	3 043 505,00	3 042 408,67	0,02	3 042 408,65	1 096,35
20	Immobilisations incorporelles	383 200,00	833 919,88	1 217 119,88	255 081,73		255 081,73	962 038,15
21	Immobilisations corporelles	4 383 310,00	1 917 065,30	6 300 375,30	3 051 941,23	7 264,90	3 044 676,33	3 255 698,97
23	Immobilisations en cours	202 500,00	28 443,86	230 943,86	9 813,27		9 813,27	221 130,59
26	Participations et créances rattachées à	10 000,00	125 000,00	135 000,00	92 300,00		92 300,00	42 700,00
27	Autres immobilisations financières	6 551,66	587 777,68	594 329,34	194 635,98		194 635,98	399 693,36
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	8 025 066,66	3 550 950,72	11 576 017,38	6 700 924,88	7 264,92	6 693 659,96	4 882 357,42
4541	Opération pour compte tiers n° 4541		2 800,00	2 800,00				2 800,00
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIE		2 800,00	2 800,00				2 800,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	8 025 066,66	3 553 750,72	11 578 817,38	6 700 924,88	7 264,92	6 693 659,96	4 885 157,42
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	141 658,00		141 658,00	2 259,22		2 259,22	139 398,78
041	Opérations patrimoniales		196,36	196,36	196,36		196,36	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	141 658,00	196,36	141 854,36	2 455,58		2 455,58	139 398,78
TOTAL GENERAL		8 166 724,66	3 553 947,08	11 720 671,74	6 703 380,46	7 264,92	6 696 115,54	5 024 556,20

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations fonds divers et réserves	749 000,00		749 000,00	673 456,92		673 456,92	75 543,08
13	Subventions d'investissement	1 031 425,00	-64 232,00	967 193,00	466 929,66		466 929,66	500 263,34
16	Emprunts et dettes assimilées	3 300 299,66	699 700,34	4 000 000,00	3 000 000,00		3 000 000,00	1 000 000,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00		200 000,00				200 000,00
27	Autres immobilisations financières		465 000,00	465 000,00	15 000,00		15 000,00	450 000,00
024	Produits de cessions (recettes)	1 520 000,00		1 520 000,00				1 520 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	6 800 724,66	1 100 468,34	7 901 193,00	4 155 386,58		4 155 386,58	3 745 806,42
4542	Opération pour compte tiers n° 4542		2 800,00	2 800,00				2 800,00
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIE		2 800,00	2 800,00				2 800,00
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 800 724,66	1 103 268,34	7 903 993,00	4 155 386,58		4 155 386,58	3 748 606,42
021	Virement de la section de fonctionnement		1 466 013,23	1 466 013,23				1 466 013,23
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 366 000,00	12 945,00	1 378 945,00	1 378 944,65		1 378 944,65	0,35
041	Opérations patrimoniales		196,36	196,36	196,36		196,36	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 366 000,00	1 479 154,59	2 845 154,59	1 379 141,01		1 379 141,01	1 466 013,58
001	Solde d'exécution de la section d'invest		971 524,15	971 524,15				971 524,15
TOTAL GENERAL		8 166 724,66	3 553 947,08	11 720 671,74	5 534 527,59		5 534 527,59	6 186 144,15

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général	7 650 308,30	766 524,00	8 416 832,30	8 580 693,43	1 554 755,83	7 025 937,60	1 390 894,70
012	Charges de personnel et frais assimilés	25 126 355,56	-222 033,18	24 904 322,38	23 491 827,44	50 505,20	23 441 322,24	1 463 000,14
014	Atténuations de produits	198 000,00	321 800,00	519 800,00	582 606,00	107 267,00	475 339,00	44 461,00
65	Autres charges de gestion courante	8 820 075,00	277 750,00	9 097 825,00	8 945 397,08	95 968,15	8 849 428,93	248 396,07
66	Charges financières	647 407,00		647 407,00	676 381,01	117 000,00	559 381,01	88 025,99
67	Charges exceptionnelles	24 175,00	216 178,18	240 353,18	195 891,34	1 747,21	194 144,13	46 209,05
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	42 466 320,86	1 360 219,00	43 826 539,86	42 472 796,30	1 927 243,39	40 545 552,91	3 280 986,95
023	Virement à la section d'investissement (1 466 013,23	1 466 013,23				1 466 013,23
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 366 000,00	12 945,00	1 378 945,00	1 378 944,65		1 378 944,65	0,35
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 366 000,00	1 478 958,23	2 844 958,23	1 378 944,65		1 378 944,65	1 466 013,58
TOTAL GENERAL		43 832 320,86	2 839 177,23	46 671 498,09	43 851 740,95	1 927 243,39	41 924 497,56	4 747 000,53

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges	106 620,00		106 620,00	187 740,34		187 740,34	-81 120,34
70	Produits des services, du domaine et ven	2 590 112,00	-16 310,00	2 573 802,00	1 767 095,29	2 799,66	1 764 295,63	809 506,37
73	Impôts et taxes	35 189 358,00	-101 654,00	35 087 704,00	35 536 018,27	140 407,35	35 395 610,92	-307 906,92
74	Dotations et participations	5 532 895,00	-505 315,94	5 027 579,06	5 453 672,00	744 000,00	4 709 672,00	317 907,06
75	Autres produits de gestion courante	271 367,86		271 367,86	294 263,15		294 263,15	-22 895,29
76	Produits financiers	10,00		10,00	1,44		1,44	8,56
77	Produits exceptionnels	300,00		300,00	5 325,69		5 325,69	-5 025,69
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	43 690 662,86	-623 279,94	43 067 382,92	43 244 116,18	887 207,01	42 356 909,17	710 473,75
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	141 658,00		141 658,00	2 259,22		2 259,22	139 398,78
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	141 658,00		141 658,00	2 259,22		2 259,22	139 398,78
002	Résultat de fonctionnement reporté		3 462 457,17	3 462 457,17				3 462 457,17
TOTAL GENERAL		43 832 320,86	2 839 177,23	46 671 498,09	43 246 375,40	887 207,01	42 359 168,39	4 312 329,70

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
10223	Taxe locale d'équipement	54 744,00		54 744,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	54 744,00		54 744,00
1641	Emprunts en euros	3 042 408,67	0,02	3 042 408,65
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	3 042 408,67	0,02	3 042 408,65
2031	Frais d'études	102 189,00		102 189,00
2033	Frais d'insertion	6 480,00		6 480,00
2051	Concessions et droits similaires	90 012,73		90 012,73
2088	Autres immobilisations incorporelles	56 400,00		56 400,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	255 081,73		255 081,73
2113	Terrains aménagés autres que voirie	97 908,16		97 908,16
2116	Cimetière	50 496,79		50 496,79
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	47 291,35		47 291,35
2128	Autres agencements et aménagements de te	30 918,93		30 918,93
21312	Batiments scolaires	239 653,65		239 653,65
21318	Autres batiments publics	18 491,79		18 491,79
2132	Immeubles de rapport	86,82		86,82
2135	Installations générales agencements et a	1 658 494,38		1 658 494,38
2138	Autres constructions	2 349,00		2 349,00
2152	Installations de voirie	5 352,48		5 352,48
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 496,00		2 496,00
21533	Réseaux cablés	71 105,18	7 264,90	63 840,28
21534	Réseaux d'électrification	3 127,58		3 127,58
21568	Autre matériel et outillage d'incendie e	7 676,18		7 676,18
21578	Autre matériel et outillage de voirie	46 422,17		46 422,17

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
2158	Autres installations matériel et outilla	41 788,57		41 788,57
2161	Oeuvres et objets d'art	12 921,60		12 921,60
2181	Installations générales agencements et a	49 805,00		49 805,00
2182	Matériel de transport	168 631,36		168 631,36
2183	Matériel de bureau et matériel informati	111 344,70		111 344,70
2184	Mobilier	68 584,11		68 584,11
2188	Autres immobilisations corporelles	316 995,43		316 995,43
SOUS-TOTAL CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	3 051 941,23	7 264,90	3 044 676,33
2312	Agencements et aménagements de terrains	9 813,27		9 813,27
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	9 813,27		9 813,27
266	Autres formes de participation	92 300,00		92 300,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 26	Participations et créances rattachées à	92 300,00		92 300,00
275	Dépôts et cautionnements versés	194 635,98		194 635,98
SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières	194 635,98		194 635,98
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	6 700 924,88	7 264,92	6 693 659,96
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 700 924,88	7 264,92	6 693 659,96
13911	Subventions d'équipement transférées au	330,16		330,16
13913	Subvention d'équipement transférées au c	139,21		139,21
13916	Subventions d'équipement transférées au	400,00		400,00
13918	Subventions d'équipement transférées au	1 389,85		1 389,85
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	2 259,22		2 259,22
2113	Terrains aménagés autres que voirie	196,36		196,36
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	196,36		196,36
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	2 455,58		2 455,58

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	6 703 380,46	7 264,92	6 696 115,54

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (651 941,00		651 941,00
10223	Taxe locale d'équipement	21 515,92		21 515,92
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	673 456,92		673 456,92
1311	Subventions d'équipement transférables E	1 900,00		1 900,00
1318	Subventions d'équipement transférables -	10 024,84		10 024,84
1321	Etat et Etablissements Nationaux	284 511,05		284 511,05
1322	Région	143 236,77		143 236,77
1326	Autres Etablissements Publics Locaux	1 782,00		1 782,00
1328	Autres	25 475,00		25 475,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	466 929,66		466 929,66
1641	Emprunts en euros	3 000 000,00		3 000 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	3 000 000,00		3 000 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	15 000,00		15 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières	15 000,00		15 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	4 155 386,58		4 155 386,58
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 155 386,58		4 155 386,58
2802	Amortissements frais liés à la réalisati	20 347,00		20 347,00
28031	Amortissements frais d'études	1 592,00		1 592,00
28033	Amortissements frais d'insertion	2 160,00		2 160,00
28041512	Bâtiments et installations	144 425,00		144 425,00
2804172	Bâtiments et installations	5 733,00		5 733,00
280422	Bâtiments et installations	94 800,00		94 800,00
28051	Concessions et droits similaires	106 949,23		106 949,23
28121	Amortissements plantations d'arbres et d	12 561,32		12 561,32

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
28128	Amortissements autres agencements et amé	14 869,78		14 869,78
28132	Immeubles de rapport	2 173,31		2 173,31
28135	Amortissements installations générales a	30 021,40		30 021,40
28152	Installations de voirie	6 650,89		6 650,89
281531	Réseaux d'adduction d'eau	882,00		882,00
281533	Réseaux câblés	14 133,76		14 133,76
281534	Réseaux d'électrification	1 538,00		1 538,00
281538	Autres réseaux	1 266,00		1 266,00
281568	Amortissements autre matériel et outilla	766,00		766,00
281571	Matériel roulant	52 163,04		52 163,04
281578	Amortissements autre matériel et outilla	51 913,76		51 913,76
28158	Autres installations matériel et outilla	41 248,84		41 248,84
28181	Installations générales agencements et a	124 377,42		124 377,42
28182	Matériel de transport	45 833,00		45 833,00
28183	Matériel de bureau et matériel informati	150 824,39		150 824,39
28184	Mobilier	89 127,63		89 127,63
28188	Amortissements autres immobilisations co	362 587,88		362 587,88
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 378 944,65		1 378 944,65
2033	Frais d'insertion	196,36		196,36
SOUS-TOTAL OPERATION n° 041	Opérations patrimoniales	196,36		196,36
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 379 141,01		1 379 141,01
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	5 534 527,59		5 534 527,59

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6042	Achats de prestations de services - autr	109 026,78	10 830,00	98 196,78
60611	Achats non stockés de fournitures non st	212 631,19	69 622,52	143 008,67
60612	Achats non stockés de fournitures non st	593 840,77	161 389,80	432 450,97
60613	Achats non stockés de fournitures non st	352 105,11	45 842,25	306 262,86
60621	Achats non stockés de combustibles	7 669,52		7 669,52
60622	Achats non stockés de carburants	85 396,61	24 922,54	60 474,07
60623	Achats non stockés d'alimentation	695 416,85	57 595,07	637 821,78
60628	Achats d'autres fournitures non stockées	154 120,70	5 574,46	148 546,24
60631	Achats non stockés de fournitures d'entr	389 743,30	71 838,73	317 904,57
60632	Achats non stockés de fournitures de pet	81 453,26	5 371,42	76 081,84
60633	Achats non stockés de fournitures de voi	50 449,02	19 187,64	31 261,38
60636	Achats non stockés de vêtements de trava	73 843,39	35 967,58	37 875,81
6064	Achats non stockés de fournitures admini	50 940,38	1 928,76	49 011,62
6065	Achats non stockés de livres disques cas	44 972,53	387,51	44 585,02
6067	Achats non stockés de fournitures scolai	58 177,52	1 159,30	57 018,22
6068	Achats non stockés d'autres matières et	83 733,78	7 257,83	76 475,95
611	Contrats prestations de services	729 453,08	239 328,79	490 124,29
6132	Services extérieurs - locations immobili	578 220,56	23 001,88	555 218,68
6135	Services extérieurs - locations mobilièr	240 258,94	35 337,15	204 921,79
614	Services extérieurs - charges locatives	94 786,43	22 928,20	71 858,23
61521	Services extérieurs - entretien et répar	164 373,30	40 112,74	124 260,56
615221	Bâtiments publics	739 149,58	189 966,80	549 182,78
615231	Voieries	21 767,60	2 097,60	19 670,00
615232	Réseaux	41 909,51	10 362,72	31 546,79

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
61551	Services extérieurs - entretien et répar	60 664,32	3 020,50	57 643,82
61558	Services extérieurs - entretien et répar	80 757,12	25 076,77	55 680,35
6156	Services extérieurs - maintenance	402 817,11	70 212,28	332 604,83
6161	Multirisques	89 024,24	10 050,56	78 973,68
6182	Services extérieurs - divers - documenta	48 809,91	338,51	48 471,40
6184	Services extérieurs - divers - versement	73 319,90	29 449,30	43 870,60
6185	Services extérieurs - divers - frais de	270,00		270,00
6188	Services extérieurs - autres frais diver	207 407,01	45 378,65	162 028,36
6225	Indemnités au comptable et aux régisseur	1 732,70		1 732,70
6226	Rémunération d'intermédiaires et honorai	267 328,29	55 209,45	212 118,84
6227	Rémunération d'intermédiaires et honorai	34 891,21	5 768,00	29 123,21
6228	Rémunération d'intermédiaires et honorai	170 499,13	14 240,90	156 258,23
6231	Publicité publications relations publicu	44 462,90		44 462,90
6232	Publicité publications relations publicu	247 753,24	22 913,47	224 839,77
6236	Publicité publications relations publicu	117 832,56	2 272,99	115 559,57
6237	Publicité publications relations publicu	51 002,00		51 002,00
6238	Publicité publications relations publicu	66 819,66	5 150,00	61 669,66
6241	Transports - transports de biens	3 427,40		3 427,40
6247	Transports - transports collectifs	36 885,86	795,00	36 090,86
6248	Transports - divers	1 697,60		1 697,60
6251	Déplacements missions et réceptions - vo	15 552,70	839,00	14 713,70
6256	Déplacements missions et réceptions - mi	1 537,95		1 537,95
6257	Déplacements missions et réceptions - ré	764,63		764,63
6261	Frais d'affranchissement	91 110,96	3 508,80	87 602,16

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6262	Frais de télécommunications	163 179,44	12 520,38	150 659,06
627	Autres services extérieurs - services ba	9 889,40	720,99	9 168,41
6281	Autres services extérieurs - concours di	68 596,00	28 660,45	39 935,55
6283	Autres services extérieurs - frais de ne	256 611,12	50 694,48	205 916,64
62876	Remboursements de frais au fgp de rattac	2 887,00		2 887,00
62878	Remboursement de frais à d'autres organi	98 799,48	54 243,35	44 556,13
6288	Autres services extérieurs	161 730,37	28 671,34	133 059,03
63512	Impôts directs - taxes foncières	16 068,70		16 068,70
63513	Impôts directs - autres impôts locaux	4 395,00		4 395,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 042,00	1 042,00	
6358	Autres droits administration des impôts	19 535,25		19 535,25
637	Autres impôts taxes et versements assimi	8 151,56	1 967,37	6 184,19
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	8 580 693,43	1 554 755,83	7 025 937,60
6218	Autre personnel extérieur au service	84 844,29	8 504,80	76 339,49
6331	Versement mobilité	391 860,00		391 860,00
6332	Cotisations versées au FNAL	66 551,00		66 551,00
6336	Cotisation au centre national et au cent	197 722,87		197 722,87
64111	Personnel titulaire - rémunération princ	8 753 956,34	31 000,00	8 722 956,34
64112	Personnel titulaire - nbi supplément fam	500 544,60		500 544,60
64118	Personnel titulaire - autres indemnités	2 477 425,55		2 477 425,55
64131	Personnel non titulaire - rémunération	4 942 316,23	11 000,00	4 931 316,23
6417	Personnel non titulaire - rémunération d	23 247,19		23 247,19
6451	Charges securite sociale et prévoyance c	2 774 879,64		2 774 879,64
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 978 012,97		2 978 012,97

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6454	Charges sécurite sociale et prévoyance c	190 280,00		190 280,00
6455	Charges securite sociale prevoyance-Co	2 785,13		2 785,13
6458	Charges sécurite sociale et prévoyance c	38 683,05	0,40	38 682,65
6475	Autres charges sociales - médecine du tr	68 087,92		68 087,92
6488	Autres charges de personnel	630,66		630,66
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	23 491 827,44	50 505,20	23 441 322,24
739118	Autres reversements de fiscalité	321 800,00		321 800,00
739223	Fonds de péréquation des ressources comm	260 806,00	107 267,00	153 539,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	582 606,00	107 267,00	475 339,00
6531	Indemnités des maires adjoints et conseil	246 147,59		246 147,59
6533	Cotisations de retraite des maires adjoi	15 727,90		15 727,90
6535	Frais de formation des maires adjoints e	6 180,00	767,00	5 413,00
6541	Créances admises en non-valeur	36 860,46		36 860,46
6542	Créances éteintes	2 937,99		2 937,99
6553	Contingents et participations obligatoire	699 933,24	72 546,15	627 387,09
65541	Contributions au fonds de compensation d	6 763 947,01	18 091,00	6 745 856,01
65548	Autres contributions	39 881,00		39 881,00
6558	Contingents et participations obligatoire	3 564,00	3 564,00	
657362	Centre communal d'actions sociales (CCAS	363 814,28		363 814,28
657364	Subventions de fonctionnement versées au	20 000,00		20 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associ	746 367,38	1 000,00	745 367,38
65888	Autres	36,23		36,23
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	8 945 397,08	95 968,15	8 849 428,93
66111	Intérêts réglés à l'échéance	586 588,10		586 588,10

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
66112	Intérêts - rattachement des icne	89 792,91	117 000,00	-27 207,09
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	676 381,01	117 000,00	559 381,01
6712	Charges exceptionnelles - amendes fiscal	557,80		557,80
6713	Charges exceptionnelles secours et dots	1 617,75		1 617,75
6714	Charges exceptionnelles bourses et prix	6 692,01	494,18	6 197,83
6718	Charges exceptionnelles - autres charges	61 413,28		61 413,28
673	Charges exceptionnelles - titres annulés	109 819,59		109 819,59
6745	Subventions exceptionnelles - subvention	517,89		517,89
678	Autres charges exceptionnelles	15 273,02	1 253,03	14 019,99
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	195 891,34	1 747,21	194 144,13
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	42 472 796,30	1 927 243,39	40 545 552,91
6811	Dotations aux Amortissements immobilisat	1 378 944,65		1 378 944,65
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	1 378 944,65		1 378 944,65
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 378 944,65		1 378 944,65
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE	43 851 740,95	1 927 243,39	41 924 497,56

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	153 031,51		153 031,51
6459	Remboursement sur charges de sécurité so	34 708,83		34 708,83
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	187 740,34		187 740,34
70311	Utilisation du domaine - concession dans	86 313,74		86 313,74
70312	Utilisation du domaine - redevances funé	25 041,50		25 041,50
70328	Utilisation du domaine - autres droits d	70 417,97		70 417,97
70384	Forfait de post-stationnement	279 864,43		279 864,43
70631	Redevances et droits des services à cara	1 899,01		1 899,01
70632	Redevances et droits des services à cara	301 306,22	594,93	300 711,29
7066	Prestation services - redevances et droi	1 154,12		1 154,12
7067	Prestations services - redevances et dro	823 699,84	1 012,92	822 686,92
70688	Prestations de services autres prestatio	126 157,47	931,41	125 226,06
70878	Autres produits - remboursement de frais	27 641,31	260,40	27 380,91
7088	Autres produits d'activités annexes (abo	23 599,68		23 599,68
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ven	1 767 095,29	2 799,66	1 764 295,63
73111	Impôts directs locaux	24 724 553,00		24 724 553,00
7318	Impôts locaux - autres impôts locaux ou	319 383,00	139 055,00	180 328,00
73211	Attribution de compensation	6 867 569,00		6 867 569,00
73222	Fonds de solidarité des communes de la r	872 582,00		872 582,00
7338	Taxes services publics et domaine-autres	478 199,55	1 260,00	476 939,55
7351	Taxe sur la consommation finale d'électr	382 770,92	92,35	382 678,57
7362	Impôts et taxes activités services - tax	105 233,38		105 233,38
7368	Taxes locale sur la publicité extérieure	94 978,66		94 978,66
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutatio	1 690 748,76		1 690 748,76

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73	Impots et taxes	35 536 018,27	140 407,35	35 395 610,92
7411	Dotation globale fonctionnement (DGF) do	1 965 218,00		1 965 218,00
74123	Dotation globale fonctionnement (DGF) de	504 478,00		504 478,00
74127	Dotation nationale de péréquation	3 336,00		3 336,00
744	FCTVA	15 252,00		15 252,00
74718	Autres participations de l'Etat	331 495,18		331 495,18
7472	Participations - Régions	1 150,00		1 150,00
7473	Participations - Départements	167 817,00		167 817,00
7478	Participations - autres organismes	2 353 919,82	744 000,00	1 609 919,82
74834	Etat compensation au titre des exonérati	90 296,00		90 296,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	20 710,00		20 710,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	5 453 672,00	744 000,00	4 709 672,00
752	Autres produits de gestion courante - re	83 308,74		83 308,74
757	Autres produits de la gestion courante -	183 712,73		183 712,73
7588	Autres produits divers de gestion couran	27 241,68		27 241,68
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	294 263,15		294 263,15
761	Produits financiers-produits des partici	1,44		1,44
SOUS-TOTAL CHAPITRE 76	Produits financiers	1,44		1,44
7711	Produits exceptionnels sur opérations ge	269,25		269,25
7714	Produits exceptionnels sur opérations ge	702,67		702,67
7718	Autres produits exceptionnels sur opérat	4 353,77		4 353,77
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	5 325,69		5 325,69
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	43 244 116,18	887 207,01	42 356 909,17
777	Quote-part des subventions d'investissem	2 259,22		2 259,22

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre se	2 259,22		2 259,22
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 259,22		2 259,22
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	43 246 375,40	887 207,01	42 359 168,39

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		12 266 910,54					12 266 910,54			12 266 910,54
10222	FCTVA		16 329 009,72				651 941,00	16 980 950,72			16 980 950,72
10223	TLE		2 925 585,16			54 744,00	21 515,92	2 947 101,08			2 892 357,08
10228	Autres fonds d'investissement		2 017 713,58					2 017 713,58			2 017 713,58
1022	Sous Total compte 1022		21 272 308,46			54 744,00	673 456,92	54 744,00	21 945 765,38		21 891 021,38
10251	Dons et legs en capital		42 558,74					42 558,74			42 558,74
1025	Sous Total compte 1025		42 558,74					42 558,74			42 558,74
102	Sous Total compte 102		33 581 777,74			54 744,00	673 456,92	54 744,00	34 255 234,66		34 200 490,66
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		54 445 388,68					54 445 388,68			54 445 388,68
1069	Rep 97 excdt capit -neutr charg sur prod	642 940,38						642 940,38		642 940,38	
106	Sous Total compte 106	642 940,38	54 445 388,68					642 940,38	54 445 388,68		53 802 448,30
10	Sous Total compte 10	642 940,38	88 027 166,42			54 744,00	673 456,92	697 684,38	88 700 623,34		88 002 938,96
110	Report à nouveau solde créditeur		2 833 991,85		628 465,32			3 462 457,17			3 462 457,17

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
11	Sous Total compte 11		2 833 991,85		628 465,32				3 462 457,17		3 462 457,17
12	Résultat exercice excéd déficit		628 465,32	628 465,32				628 465,32	628 465,32		0,00
12	Sous Total compte 12		628 465,32	628 465,32				628 465,32	628 465,32		0,00
1311	Subv équipt transf - Etat et EPN		255 231,18				1 900,00		257 131,18		257 131,18
1312	Subv équipt transf - Région		1 332 001,41						1 332 001,41		1 332 001,41
1313	Subv équipt transf - Dépt		3 670,70						3 670,70		3 670,70
13158	Subv équipt transf autres groupements		99 091,86						99 091,86		99 091,86
1315	Sous Total compte 1315		99 091,86						99 091,86		99 091,86
1316	Subv équipt transf - autres EPL		4 000,00						4 000,00		4 000,00
1318	Subv équipt transf - autres subv		223 232,62				10 024,84		233 257,46		233 257,46
131	Sous Total compte 131		1 917 227,77				11 924,84		1 929 152,61		1 929 152,61
1321	Etat et EPN		2 588 053,31				284 511,05		2 872 564,36		2 872 564,36
1322	Région		6 188 673,24				143 236,77		6 331 910,01		6 331 910,01

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1323	Dépt		1 640 079,13						1 640 079,13		1 640 079,13
13258	Autres groupements		129 663,66						129 663,66		129 663,66
1325	Sous Total compte 1325		129 663,66						129 663,66		129 663,66
1326	Autres EPL						1 782,00		1 782,00		1 782,00
1328	Autres		10 081 321,55				25 475,00		10 106 796,55		10 106 796,55
132	Sous Total compte 132		20 627 790,89				455 004,82		21 082 795,71		21 082 795,71
1332	Amendes de police		3 295 692,60						3 295 692,60		3 295 692,60
133	Sous Total compte 133		3 295 692,60						3 295 692,60		3 295 692,60
1341	Dotation d'équipement territoires ruraux		2 050,29						2 050,29		2 050,29
1342	Fds afftés équipt non transf amendes pol		867 799,53						867 799,53		867 799,53
1345	Fds afftés non transf part non réal aire		21 723,98						21 723,98		21 723,98
134	Sous Total compte 134		891 573,80						891 573,80		891 573,80
1381	Autres subv invest non transf Etat-epn		22 410,01						22 410,01		22 410,01

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
138	Sous Total compte 138		22 410,01						22 410,01		22 410,01
13911	Subv équipt transf - Etat EPN	4 844,46				330,16			5 174,62	5 174,62	
13913	Subv équipt transf - Dépt	1 651,30				139,21			1 790,51	1 790,51	
13916	Subv équipt transf - autres EPL	3 600,00				400,00			4 000,00	4 000,00	
13918	Subv équipt transf autres	98 982,36				1 389,85			100 372,21	100 372,21	
1391	Sous Total compte 1391	109 078,12				2 259,22			111 337,34	111 337,34	
139	Sous Total compte 139	109 078,12				2 259,22			111 337,34	111 337,34	
13	Sous Total compte 13	109 078,12	26 754 695,07			2 259,22	466 929,66		111 337,34	27 221 624,73	27 110 287,39
15112	Prov litiges (b)		21 291,19						21 291,19		21 291,19
1511	Sous Total compte 1511		21 291,19						21 291,19		21 291,19
15181	Autres prov pour risques (nb)		590 896,00						590 896,00		590 896,00
1518	Sous Total compte 1518		590 896,00						590 896,00		590 896,00
151	Sous Total compte 151		612 187,19						612 187,19		612 187,19

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
15722	Prov gros entretien grandes révisions (b)		326 520,35						326 520,35		326 520,35
1572	Sous Total compte 1572		326 520,35						326 520,35		326 520,35
157	Sous Total compte 157		326 520,35						326 520,35		326 520,35
15	Sous Total compte 15		938 707,54						938 707,54		938 707,54
1641	Emprunts en euros		26 014 447,73			3 042 408,67	3 000 000,02	3 042 408,67	29 014 447,75		25 972 039,08
164	Sous Total compte 164		26 014 447,73			3 042 408,67	3 000 000,02	3 042 408,67	29 014 447,75		25 972 039,08
165	Dép et caution reçus		12 334,27						12 334,27		12 334,27
16876	Autres dettes - autres epl		1 240 481,47						1 240 481,47		1 240 481,47
1687	Sous Total compte 1687		1 240 481,47						1 240 481,47		1 240 481,47
16884	Ints courus sur emprunts éts financiers		117 000,00	117 000,00	89 792,91			117 000,00	206 792,91		89 792,91
1688	Sous Total compte 1688		117 000,00	117 000,00	89 792,91			117 000,00	206 792,91		89 792,91
168	Sous Total compte 168		1 357 481,47	117 000,00	89 792,91			117 000,00	1 447 274,38		1 330 274,38
16	Sous Total compte 16		27 384 263,47	117 000,00	89 792,91	3 042 408,67	3 000 000,02	3 159 408,67	30 474 056,40		27 314 647,73

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
192	Plus ou moins-values cessions immo		2 027 627,49						2 027 627,49		2 027 627,49
193	Autres neutralisations et régularisation	37 763,00						37 763,00		37 763,00	
19	Sous Total compte 19	37 763,00	2 027 627,49					37 763,00	2 027 627,49		1 989 864,49
	Total classe 1	789 781,50	148 594 917,16	745 465,32	718 258,23	3 099 411,89	4 140 386,60	4 634 658,71	153 453 561,99	792 040,72	149 610 944,00
202	Frais réalisation doc urb et num cadast	242 704,39						242 704,39		242 704,39	
2031	Frais d'études	301 900,03				102 189,00		404 089,03		404 089,03	
2033	Frais d'insertion	74 422,98				6 480,00	196,36	80 902,98	196,36	80 706,62	
203	Sous Total compte 203	376 323,01				108 669,00	196,36	484 992,01	196,36	484 795,65	
2041512	Bâtiments et installations	2 166 379,93						2 166 379,93		2 166 379,93	
204151	Sous Total compte 204151	2 166 379,93						2 166 379,93		2 166 379,93	
20415	Sous Total compte 20415	2 166 379,93						2 166 379,93		2 166 379,93	
204172	Bâtiments et installations	86 000,00						86 000,00		86 000,00	
20417	Sous Total compte 20417	86 000,00						86 000,00		86 000,00	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2041	Sous Total compte 2041	2 252 379,93						2 252 379,93		2 252 379,93	
20422	Bâtiments et installations	471 641,32						471 641,32		471 641,32	
2042	Sous Total compte 2042	471 641,32						471 641,32		471 641,32	
204	Sous Total compte 204	2 724 021,25						2 724 021,25		2 724 021,25	
2051	Concessions et droits similaires	1 587 099,00				90 012,73		1 677 111,73		1 677 111,73	
205	Sous Total compte 205	1 587 099,00				90 012,73		1 677 111,73		1 677 111,73	
2088	Autres immobilisations incorporelles					56 400,00		56 400,00		56 400,00	
208	Sous Total compte 208					56 400,00		56 400,00		56 400,00	
20	Sous Total compte 20	4 930 147,65				255 081,73	196,36	5 185 229,38	196,36	5 185 033,02	
2111	Terrains nus	425 152,89						425 152,89		425 152,89	
2112	Terrains de voirie	2 654 734,31						2 654 734,31		2 654 734,31	
2113	Terr aménagés autres que voirie	11 671 536,88				98 104,52		11 769 641,40		11 769 641,40	
2116	Cimetières	937 870,69				50 496,79		988 367,48		988 367,48	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2118	Autres terrains	27 098,82						27 098,82		27 098,82	
211	Sous Total compte 211	15 716 393,59				148 601,31		15 864 994,90		15 864 994,90	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	153 799,16				47 291,35		201 090,51		201 090,51	
2128	Autres agencet et aménagt terrains	1 991 423,83				30 918,93		2 022 342,76		2 022 342,76	
212	Sous Total compte 212	2 145 222,99				78 210,28		2 223 433,27		2 223 433,27	
21311	Hôtel de ville	12 963 121,59						12 963 121,59		12 963 121,59	
21312	Batiments scolaires	29 114 138,10				239 653,65		29 353 791,75		29 353 791,75	
21316	Construct-batiments publics-equipet cimet	3 277,80						3 277,80		3 277,80	
21318	Autres batiments publics	53 343 074,94				18 491,79		53 361 566,73		53 361 566,73	
2131	Sous Total compte 2131	95 423 612,43				258 145,44		95 681 757,87		95 681 757,87	
2132	Immeubles de rapport	383 136,72				86,82		383 223,54		383 223,54	
2135	Instal gales agencet amégts const	334 036,35				1 658 494,38		1 992 530,73		1 992 530,73	
2138	Autres constructions	5 763 351,20				2 349,00		5 765 700,20		5 765 700,20	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
213	Sous Total compte 213	101 904 136,70				1 919 075,64		103 823 212,34		103 823 212,34	
2152	Installations de voirie	85 239,62				5 352,48		90 592,10		90 592,10	
21531	Réseaux adduction eau	26 497,76				2 496,00		28 993,76		28 993,76	
21533	Réseaux cablés	425 750,11				71 105,18	7 264,90	496 855,29	7 264,90	489 590,39	
21534	Réseaux électrification	46 233,76				3 127,58		49 361,34		49 361,34	
21538	Autres réseaux	38 004,10						38 004,10		38 004,10	
2153	Sous Total compte 2153	536 485,73				76 728,76	7 264,90	613 214,49	7 264,90	605 949,59	
21568	Autre mat outil incendie déf civ	9 731,84				7 676,18		17 408,02		17 408,02	
2156	Sous Total compte 2156	9 731,84				7 676,18		17 408,02		17 408,02	
21571	Mat outil voirie mat roulant	1 077 855,08						1 077 855,08		1 077 855,08	
21578	Autre mat et outillage de voirie	568 742,71				46 422,17		615 164,88		615 164,88	
2157	Sous Total compte 2157	1 646 597,79				46 422,17		1 693 019,96		1 693 019,96	
2158	Autres instal mat outil tech	310 657,05				41 788,57		352 445,62		352 445,62	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
215	Sous Total compte 215	2 588 712,03				177 968,16	7 264,90	2 766 680,19	7 264,90	2 759 415,29	
2161	Oeuvres et objets d'art	122 323,55				12 921,60		135 245,15		135 245,15	
216	Sous Total compte 216	122 323,55				12 921,60		135 245,15		135 245,15	
2181	Instal gales agentc amngts divers	2 040 248,61				49 805,00		2 090 053,61		2 090 053,61	
2182	Mat de transport	1 364 905,98				168 631,36		1 533 537,34		1 533 537,34	
2183	Mat bureau mat informatique	2 477 039,78				111 344,70		2 588 384,48		2 588 384,48	
2184	Mobilier	1 775 412,60				68 584,11		1 843 996,71		1 843 996,71	
2188	Autres immobilisations corporelles	6 413 435,53				316 995,43		6 730 430,96		6 730 430,96	
218	Sous Total compte 218	14 071 042,50				715 360,60		14 786 403,10		14 786 403,10	
21	Sous Total compte 21	136 547 831,36				3 052 137,59	7 264,90	139 599 968,95	7 264,90	139 592 704,05	
2312	Agencements et aménagements de terrains	275 768,55				9 813,27		285 581,82		285 581,82	
2313	Constructions	1 498 598,27						1 498 598,27		1 498 598,27	
2315	Instal mat outil techn	2 503,22						2 503,22		2 503,22	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	78 787,40						78 787,40		78 787,40	
2318	Autres immobilisat corporelles en cours	3 302 603,97						3 302 603,97		3 302 603,97	
231	Sous Total compte 231	5 158 261,41				9 813,27		5 168 074,68		5 168 074,68	
232	Immobilisations incorporelles en cours	6 729,04						6 729,04		6 729,04	
23	Sous Total compte 23	5 164 990,45				9 813,27		5 174 803,72		5 174 803,72	
2423	Immob mises à dispo EPCI	20 429 767,53						20 429 767,53		20 429 767,53	
242	Sous Total compte 242	20 429 767,53						20 429 767,53		20 429 767,53	
2492	Mises à dispo transf compétences		2 517,00						2 517,00		2 517,00
249	Sous Total compte 249		2 517,00						2 517,00		2 517,00
24	Sous Total compte 24	20 429 767,53	2 517,00					20 429 767,53	2 517,00	20 427 250,53	
261	Titres de participation	182 400,00						182 400,00		182 400,00	
266	Autres formes de participation	25 574,99				92 300,00		117 874,99		117 874,99	
26	Sous Total compte 26	207 974,99				92 300,00		300 274,99		300 274,99	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
275	Dépôts et cautionnements versés	25 037,75				194 635,98	15 000,00	219 673,73	15 000,00	204 673,73	
2764	Créances particul et aut pers droit priv	844 608,58						844 608,58		844 608,58	
276	Sous Total compte 276	844 608,58						844 608,58		844 608,58	
27	Sous Total compte 27	869 646,33				194 635,98	15 000,00	1 064 282,31	15 000,00	1 049 282,31	
2802	Amort frais réal doc urb et num cadastre		106 031,39				20 347,00		126 378,39		126 378,39
28031	Amort frais études		1 592,00				1 592,00		3 184,00		3 184,00
28033	Amort frais d'insertion		2 160,00				2 160,00		4 320,00		4 320,00
2803	Sous Total compte 2803		3 752,00				3 752,00		7 504,00		7 504,00
2804151	Bâtiments et installations		1 166 550,00				144 425,00		1 310 975,00		1 310 975,00
2804151	Sous Total compte 2804151		1 166 550,00				144 425,00		1 310 975,00		1 310 975,00
280415	Sous Total compte 280415		1 166 550,00				144 425,00		1 310 975,00		1 310 975,00
2804172	Bâtiments et installations		63 063,00				5 733,00		68 796,00		68 796,00
280417	Sous Total compte 280417		63 063,00				5 733,00		68 796,00		68 796,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28041	Sous Total compte 28041		1 229 613,00				150 158,00		1 379 771,00		1 379 771,00
280422	Bâtiments et installations		417 300,40				94 800,00		512 100,40		512 100,40
28042	Sous Total compte 28042		417 300,40				94 800,00		512 100,40		512 100,40
2804	Sous Total compte 2804		1 646 913,40				244 958,00		1 891 871,40		1 891 871,40
28051	Concessions et droits similaires		1 368 841,67				106 949,23		1 475 790,90		1 475 790,90
2805	Sous Total compte 2805		1 368 841,67				106 949,23		1 475 790,90		1 475 790,90
280	Sous Total compte 280		3 125 538,46				376 006,23		3 501 544,69		3 501 544,69
28121	Amort plantations d'arbres et d'arbustes		79 424,43				12 561,32		91 985,75		91 985,75
28128	Amort autres agencet amégat terr		96 600,54				14 869,78		111 470,32		111 470,32
2812	Sous Total compte 2812		176 024,97				27 431,10		203 456,07		203 456,07
28132	Immeubles de rapport		2 167,00				2 173,31		4 340,31		4 340,31
28135	Amort instal gales agencet amégat constru		14 391,56				30 021,40		44 412,96		44 412,96
2813	Sous Total compte 2813		16 558,56				32 194,71		48 753,27		48 753,27

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28152	Installations de voirie		13 872,98				6 650,89		20 523,87		20 523,87
281531	Réseaux adduction eau		882,00				882,00		1 764,00		1 764,00
281533	Réseaux câblés		64 670,40				14 133,76		78 804,16		78 804,16
281534	Réseaux électrification		2 617,00				1 538,00		4 155,00		4 155,00
281538	Autres réseaux		18 990,00				1 266,00		20 256,00		20 256,00
28153	Sous Total compte 28153		87 159,40				17 819,76		104 979,16		104 979,16
281568	Amort aut matér outil incend déf civile		5 293,20				766,00		6 059,20		6 059,20
28156	Sous Total compte 28156		5 293,20				766,00		6 059,20		6 059,20
281571	Mat roulant		801 164,74				52 163,04		853 327,78		853 327,78
281578	Amort autre mat outillage de voirie		306 464,12				51 913,76		358 377,88		358 377,88
28157	Sous Total compte 28157		1 107 628,86				104 076,80		1 211 705,66		1 211 705,66
28158	Autres instal mat outil tech		115 522,44				41 248,84		156 771,28		156 771,28
2815	Sous Total compte 2815		1 329 476,88				170 562,29		1 500 039,17		1 500 039,17

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
28181	Instal gales agentct amngts divers		734 876,56				124 377,42		859 253,98		859 253,98
28182	Mat de transport		1 099 804,37				45 833,00		1 145 637,37		1 145 637,37
28183	Mat bureau mat informatique		1 946 838,22				150 824,39		2 097 662,61		2 097 662,61
28184	Mobilier		1 253 700,41				89 127,63		1 342 828,04		1 342 828,04
28188	Amort autres immobilisations corporelles		4 571 476,62				362 587,88		4 934 064,50		4 934 064,50
2818	Sous Total compte 2818		9 606 696,18				772 750,32		10 379 446,50		10 379 446,50
281	Sous Total compte 281		11 128 756,59				1 002 938,42		12 131 695,01		12 131 695,01
28	Sous Total compte 28		14 254 295,05				1 378 944,65		15 633 239,70		15 633 239,70
	Total classe 2	168 150 358,31	14 256 812,05			3 603 968,57	1 401 405,91	171 754 326,88	15 658 217,96	171 731 865,62	15 635 756,70
4011	Fournisseurs		409 987,25	7 021 265,64	6 933 972,81			7 021 265,64	7 343 960,06		322 694,42
40171	Fournisseurs - retenues de garantie		201,78						201,78		201,78
40172	Fournisseurs - Cessions, oppositions			25 166,13	25 166,13			25 166,13	25 166,13		0,00
4017	Sous Total compte 4017		201,78	25 166,13	25 166,13			25 166,13	25 367,91		201,78

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
401	Sous Total compte 401		410 189,03	7 046 431,77	6 959 138,94			7 046 431,77	7 369 327,97		322 896,20
4041	Fournis immob			3 651 539,05	3 833 574,48			3 651 539,05	3 833 574,48		182 035,43
40471	Fournis immob - retenues de garantie		91 751,83	14 286,18	14 930,41			14 286,18	106 682,24		92 396,06
40472	Fournisseurs immo - Cession, Oppositions			229 802,27	229 802,27			229 802,27	229 802,27		0,00
4047	Sous Total compte 4047		91 751,83	244 088,45	244 732,68			244 088,45	336 484,51		92 396,06
404	Sous Total compte 404		91 751,83	3 895 627,50	4 078 307,16			3 895 627,50	4 170 058,99		274 431,49
408	Fournis factures non parvenues		1 570 393,65	1 570 393,65	1 588 294,11			1 570 393,65	3 158 687,76		1 588 294,11
40	Sous Total compte 40		2 072 334,51	12 512 452,92	12 625 740,21			12 512 452,92	14 698 074,72		2 185 621,80
4111	Redevables - amiable	635 355,85		845 644,52	1 042 257,04			1 481 000,37	1 042 257,04	438 743,33	
4116	Redevables - contentieux	670 275,84		310 248,43	421 537,12			980 524,27	421 537,12	558 987,15	
411	Sous Total compte 411	1 305 631,69		1 155 892,95	1 463 794,16			2 461 524,64	1 463 794,16	997 730,48	
4141	Locataires acquéreurs locat - amiable	30 935,45		74 121,28	96 731,59			105 056,73	96 731,59	8 325,14	
4146	Locataires-acquéreurs locat contentieux	9 375,00		19 673,01	27 419,45			29 048,01	27 419,45	1 628,56	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
414	Sous Total compte 414	40 310,45		93 794,29	124 151,04			134 104,74	124 151,04	9 953,70	
4181	Redevables produits non encore facturés	744 092,35			744 092,35			744 092,35	744 092,35		0,00
418	Sous Total compte 418	744 092,35			744 092,35			744 092,35	744 092,35		0,00
41	Sous Total compte 41	2 090 034,49		1 249 687,24	2 332 037,55			3 339 721,73	2 332 037,55	1 007 684,18	
421	Personnel - rémunérations dues			13 357 075,94	13 359 275,94			13 357 075,94	13 359 275,94		2 200,00
427	Personnel - oppositions			78 759,34	78 759,34			78 759,34	78 759,34		0,00
4286	Personnel - autres charges à payer				45 875,00				45 875,00		45 875,00
428	Sous Total compte 428				45 875,00				45 875,00		45 875,00
429	Deficit débits comptables et régisseurs	62 553,63		1 731,10	64 146,73			64 284,73	64 146,73	138,00	
42	Sous Total compte 42	62 553,63		13 437 566,38	13 548 057,01			13 500 120,01	13 548 057,01		47 937,00
431	Sécurité sociale			5 030 378,54	5 030 378,54			5 030 378,54	5 030 378,54		0,00
437	Autres organismes sociaux		324,05	4 866 084,77	4 866 084,77			4 866 084,77	4 866 408,82		324,05
4386	Organismes soc - autres charges à payer				136,32				136,32		136,32

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
438	Sous Total compte 438				136,32				136,32		136,32
43	Sous Total compte 43		324,05	9 896 463,31	9 896 599,63			9 896 463,31	9 896 923,68		460,37
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r		28 584,00	367 357,17	369 017,17			367 357,17	397 601,17		30 244,00
442	Sous Total compte 442		28 584,00	367 357,17	369 017,17			367 357,17	397 601,17		30 244,00
44311	Opér particul avec Etat dépenses			423 284,80	423 284,80			423 284,80	423 284,80		0,00
44312	Opér particul avec Etat recettes amiable			286 360,27	146 161,87			286 360,27	146 161,87	140 198,40	
44316	Opér particul avec Etat rec contentieux			491,66	491,66			491,66	491,66		0,00
4431	Sous Total compte 4431			710 136,73	569 938,33			710 136,73	569 938,33	140 198,40	
44322	Opér particul Région recettes amiable	1,00		1 626,66	1 627,66			1 627,66	1 627,66		0,00
44326	Opér part Région recettes contentieux			245,83	245,83			245,83	245,83		0,00
4432	Sous Total compte 4432	1,00		1 872,49	1 873,49			1 873,49	1 873,49		0,00
44331	Opér particulières avec Département_Dé			574 123,22	574 123,22			574 123,22	574 123,22		0,00
44332	Opér particul avec Dépt rec amiable	1 203,84		1 445,80	2 217,38			2 649,64	2 217,38	432,26	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44336	Opér particul avec Dépt rec contentieux			245,83	245,83			245,83	245,83		0,00
4433	Sous Total compte 4433	1 203,84		575 814,85	576 586,43			577 018,69	576 586,43	432,26	
44341	Opér part av Etat communes dépenses			109 016,59	109 016,59			109 016,59	109 016,59		0,00
44342	Opér part av Etat Cnes recettes amiable	1 214,75		3 230,63	3 320,12			4 445,38	3 320,12	1 125,26	
44346	Op particul avec Cnes rec contentieux			245,83	245,83			245,83	245,83		0,00
4434	Sous Total compte 4434	1 214,75		112 493,05	112 582,54			113 707,80	112 582,54	1 125,26	
44351	Opér particul grp dépenses		636 695,25	6 902 439,88	6 912 981,01			6 902 439,88	7 549 676,26		647 236,38
44352	Opér particul avec grp recettes amiable	345,00		5 769,46	4 163,46			6 114,46	4 163,46	1 951,00	
44356	Opér particul grp recettes contentieux			490,83	490,83			490,83	490,83		0,00
4435	Sous Total compte 4435	345,00	636 695,25	6 908 700,17	6 917 635,30			6 909 045,17	7 554 330,55		645 285,38
44371	Opér part av Etat col pub ccas dépenses			363 814,28	363 814,28			363 814,28	363 814,28		0,00
4437	Sous Total compte 4437			363 814,28	363 814,28			363 814,28	363 814,28		0,00
44381	Aut serv organ pub - dépenses			53 190,14	53 190,14			53 190,14	53 190,14		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44382	Aut serv organ pub - recette amiable	1 481,84		578,00	1 149,58			2 059,84	1 149,58	910,26	
44386	Aut serv organ pub - recette contentieux			245,83	245,83			245,83	245,83		0,00
4438	Sous Total compte 4438	1 481,84		54 013,97	54 585,55			55 495,81	54 585,55	910,26	
443	Sous Total compte 443	4 246,43	636 695,25	8 726 845,54	8 597 015,92			8 731 091,97	9 233 711,17		502 619,20
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			63 042,06	63 386,84			63 042,06	63 386,84		344,78
4486	Autres charges à payer		34 489,52	34 489,52	106 138,88			34 489,52	140 628,40		106 138,88
448	Sous Total compte 448		34 489,52	34 489,52	106 138,88			34 489,52	140 628,40		106 138,88
44	Sous Total compte 44	4 246,43	699 768,77	9 191 734,29	9 135 558,81			9 195 980,72	9 835 327,58		639 346,86
4581	Dépenses (à subdiviser par mandat)	2 444 429,19						2 444 429,19		2 444 429,19	
4582	Recettes (à subdiviser par mandat)		13 031 776,73						13 031 776,73		13 031 776,73
458	Sous Total compte 458	2 444 429,19	13 031 776,73					2 444 429,19	13 031 776,73		10 587 347,54
45	Sous Total compte 45	2 444 429,19	13 031 776,73					2 444 429,19	13 031 776,73		10 587 347,54
4643	Vacations encaissées à reverser		2 080,00	5 060,00	2 980,00			5 060,00	5 060,00		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4648	Autres encaissements pour compte de tiers		11 977,95	15 360,79	27 506,51			15 360,79	39 484,46		24 123,67
464	Sous Total compte 464		14 057,95	20 420,79	30 486,51			20 420,79	44 544,46		24 123,67
466	Excédent de versement		3 335,19	18 833,14	16 665,64			18 833,14	20 000,83		1 167,69
46711	Autres comptes créditeurs		100 383,31	1 020 020,74	925 581,55			1 020 020,74	1 025 964,86		5 944,12
46717	Autres comptes créditeurs cession opposi			4 361,88	4 361,88			4 361,88	4 361,88		0,00
4671	Sous Total compte 4671		100 383,31	1 024 382,62	929 943,43			1 024 382,62	1 030 326,74		5 944,12
46721	Débiteurs divers - amiable	42 715,93		2 374 638,92	2 285 093,18			2 417 354,85	2 285 093,18	132 261,67	
46726	Débiteurs divers - contentieux	128 705,29		27 661,50	21 557,17			156 366,79	21 557,17	134 809,62	
4672	Sous Total compte 4672	171 421,22		2 402 300,42	2 306 650,35			2 573 721,64	2 306 650,35	267 071,29	
467	Sous Total compte 467	171 421,22	100 383,31	3 426 683,04	3 236 593,78			3 598 104,26	3 336 977,09	261 127,17	
4686	Divers - charges à payer		1 747,21	1 747,21	3 772,52			1 747,21	5 519,73		3 772,52
468	Sous Total compte 468		1 747,21	1 747,21	3 772,52			1 747,21	5 519,73		3 772,52
46	Sous Total compte 46	171 421,22	119 523,66	3 467 684,18	3 287 518,45			3 639 105,40	3 407 042,11	232 063,29	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4711	Verst des régisseurs		96 797,81	1 679 937,37	1 588 672,97			1 679 937,37	1 685 470,78		5 533,41
4712	Viremts réimputés			16 750,12	20 407,11			16 750,12	20 407,11		3 656,99
47131	Raet : verst contrib directes			25 621 657,00	25 621 657,00			25 621 657,00	25 621 657,00		0,00
47132	Raet : verst dgf			1 965 218,00	1 965 218,00			1 965 218,00	1 965 218,00		0,00
47133	Raet : fonds d'emprunt			4 298 160,00	4 298 160,00			4 298 160,00	4 298 160,00		0,00
47134	Raet : subv		793,50	536 424,75	535 631,25			536 424,75	536 424,75		0,00
47138	Raet : autres		116 243,11	13 633 645,14	13 594 125,50			13 633 645,14	13 710 368,61		76 723,47
4713	Sous Total compte 4713		117 036,61	46 055 104,89	46 014 791,75			46 055 104,89	46 131 828,36		76 723,47
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		3 077,52	16 041,79	15 805,64			16 041,79	18 883,16		2 841,37
471412	Excédent à réimputer - personnes morales		98,69	156 724,00	160 442,81			156 724,00	160 541,50		3 817,50
47141	Sous Total compte 47141		3 176,21	172 765,79	176 248,45			172 765,79	179 424,66		6 658,87
47143	Flux d'encaissements à réimputer			102,39	102,39			102,39	102,39		0,00
4714	Sous Total compte 4714		3 176,21	172 868,18	176 350,84			172 868,18	179 527,05		6 658,87

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4718	Autres recettes à régulariser		1 248,25	29 012,57	47 037,60			29 012,57	48 285,85		19 273,28
471	Sous Total compte 471		218 258,88	47 953 673,13	47 847 260,27			47 953 673,13	48 065 519,15		111 846,02
47211	Remboursements d'annuités d'emprunts			3 630 583,31	3 629 306,22			3 630 583,31	3 629 306,22	1 277,09	
47218	Autres dépenses			6 783,14	2 980,11			6 783,14	2 980,11	3 803,03	
4721	Sous Total compte 4721			3 637 366,45	3 632 286,33			3 637 366,45	3 632 286,33	5 080,12	
4728	Autres dépenses à régulariser	506,59		166 927,54	165 751,60			167 434,13	165 751,60	1 682,53	
472	Sous Total compte 472	506,59		3 804 293,99	3 798 037,93			3 804 800,58	3 798 037,93	6 762,65	
4781	Frais de poursuites rattachés			69,99	69,99			69,99	69,99		0,00
478	Sous Total compte 478			69,99	69,99			69,99	69,99		0,00
47	Sous Total compte 47	506,59	218 258,88	51 758 037,11	51 645 368,19			51 758 543,70	51 863 627,07		105 083,37
	Total classe 4	4 773 191,55	16 141 986,60	101 513 625,43	102 470 879,85			106 286 816,98	118 612 866,45	3 870 702,49	16 196 751,96
5113	Titres spéc de paiemt et assim à encais	25 199,24		14 589,78	34 264,94			39 789,02	34 264,94	5 524,08	
5115	Cartes bancaires à l'encaisSEment			192,01	192,01			192,01	192,01		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5116	TIP à l'encaissement			9 316,51	9 187,56			9 316,51	9 187,56	128,95	
51172	Chèques impayés	77,70		102,39	180,09			180,09	180,09		0,00
51178	Autres valeurs impayées			962,80	742,80			962,80	742,80	220,00	
5117	Sous Total compte 5117	77,70		1 065,19	922,89			1 142,89	922,89	220,00	
5118	Autres valeurs à l'encaissement			5 672,32	5 290,26			5 672,32	5 290,26	382,06	
511	Sous Total compte 511	25 276,94		30 835,81	49 857,66			56 112,75	49 857,66	6 255,09	
515	Compte au trésor	5 242 753,33		46 829 547,99	46 606 982,65			52 072 301,32	46 606 982,65	5 465 318,67	
51	Sous Total compte 51	5 268 030,27		46 860 383,80	46 656 840,31			52 128 414,07	46 656 840,31	5 471 573,76	
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances	11 589,18		10 202,60	10 615,88			21 791,78	10 615,88	11 175,90	
5412	Disponibilités régisseurs de recettes	765,00						765,00		765,00	
541	Sous Total compte 541	12 354,18		10 202,60	10 615,88			22 556,78	10 615,88	11 940,90	
54	Sous Total compte 54	12 354,18		10 202,60	10 615,88			22 556,78	10 615,88	11 940,90	
580	Opérations d'ordre budgétaires			1 381 400,23	1 381 400,23			1 381 400,23	1 381 400,23		0,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
584	Encaissements chèques par lecture opt			202 605,81	202 605,81			202 605,81	202 605,81		0,00
5872	Compte pivot - admission en non valeur			39 798,45	39 798,45			39 798,45	39 798,45		0,00
587	Sous Total compte 587			39 798,45	39 798,45			39 798,45	39 798,45		0,00
588	Autres virements internes			39 903,16	39 903,16			39 903,16	39 903,16		0,00
58	Sous Total compte 58			1 663 707,65	1 663 707,65			1 663 707,65	1 663 707,65		0,00
	Total classe 5	5 280 384,45		48 534 294,05	48 331 163,84			53 814 678,50	48 331 163,84	5 483 514,66	
6042	Achts prest serv autre que terr à aménag					109 026,78	10 830,00	109 026,78	10 830,00	98 196,78	
604	Sous Total compte 604					109 026,78	10 830,00	109 026,78	10 830,00	98 196,78	
60611	Achts non stkés fournit eau-assainist					212 631,19	69 622,52	212 631,19	69 622,52	143 008,67	
60612	Achts non stkés fournit énergie élect					593 840,77	161 389,80	593 840,77	161 389,80	432 450,97	
60613	Achts non stkés fournit chauff urbain					352 105,11	45 842,25	352 105,11	45 842,25	306 262,86	
6061	Sous Total compte 6061					1 158 577,07	276 854,57	1 158 577,07	276 854,57	881 722,50	
60621	Achts non stkés combustibles					7 669,52		7 669,52		7 669,52	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60622	Achts non stkés carburants					85 396,61	24 922,54	85 396,61	24 922,54	60 474,07	
60623	Achts non stkés d'aliment					695 416,85	57 595,07	695 416,85	57 595,07	637 821,78	
60628	Achts autres fournit non stkées					154 120,70	5 574,46	154 120,70	5 574,46	148 546,24	
6062	Sous Total compte 6062					942 603,68	88 092,07	942 603,68	88 092,07	854 511,61	
60631	Achts non stkés fournit entretien					389 743,30	71 838,73	389 743,30	71 838,73	317 904,57	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					81 453,26	5 371,42	81 453,26	5 371,42	76 081,84	
60633	Achts non stkés fournit voirie					50 449,02	19 187,64	50 449,02	19 187,64	31 261,38	
60636	Achts non stkés vêtements travail					73 843,39	35 967,58	73 843,39	35 967,58	37 875,81	
6063	Sous Total compte 6063					595 488,97	132 365,37	595 488,97	132 365,37	463 123,60	
6064	Achts non stkés fournit admin					50 940,38	1 928,76	50 940,38	1 928,76	49 011,62	
6065	Achts non stkés livres-disques-cassettes					44 972,53	387,51	44 972,53	387,51	44 585,02	
6067	Achts non stkés fournit scolaires					58 177,52	1 159,30	58 177,52	1 159,30	57 018,22	
6068	Achts non stkés autres mat et fourn					83 733,78	7 257,83	83 733,78	7 257,83	76 475,95	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
606	Sous Total compte 606					2 934 493,93	508 045,41	2 934 493,93	508 045,41	2 426 448,52	
60	Sous Total compte 60					3 043 520,71	518 875,41	3 043 520,71	518 875,41	2 524 645,30	
611	Contrats prestations de services					729 453,08	239 328,79	729 453,08	239 328,79	490 124,29	
6132	Locations immobilières					578 220,56	23 001,88	578 220,56	23 001,88	555 218,68	
6135	Locations mobilières					240 258,94	35 337,15	240 258,94	35 337,15	204 921,79	
613	Sous Total compte 613					818 479,50	58 339,03	818 479,50	58 339,03	760 140,47	
614	Charges locatives et de copropriété					94 786,43	22 928,20	94 786,43	22 928,20	71 858,23	
61521	Entretien et réparations de terrains					164 373,30	40 112,74	164 373,30	40 112,74	124 260,56	
615221	Bâtiments publics					739 149,58	189 966,80	739 149,58	189 966,80	549 182,78	
61522	Sous Total compte 61522					739 149,58	189 966,80	739 149,58	189 966,80	549 182,78	
615231	Voieries					21 767,60	2 097,60	21 767,60	2 097,60	19 670,00	
615232	Réseaux					41 909,51	10 362,72	41 909,51	10 362,72	31 546,79	
61523	Sous Total compte 61523					63 677,11	12 460,32	63 677,11	12 460,32	51 216,79	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6152	Sous Total compte 6152					967 199,99	242 539,86	967 199,99	242 539,86	724 660,13	
61551	Entretien réparations matériel roulant					60 664,32	3 020,50	60 664,32	3 020,50	57 643,82	
61558	Entretien réparations autres mobiliers					80 757,12	25 076,77	80 757,12	25 076,77	55 680,35	
6155	Sous Total compte 6155					141 421,44	28 097,27	141 421,44	28 097,27	113 324,17	
6156	Maintenance					402 817,11	70 212,28	402 817,11	70 212,28	332 604,83	
615	Sous Total compte 615					1 511 438,54	340 849,41	1 511 438,54	340 849,41	1 170 589,13	
6161	Multirisques					89 024,24	10 050,56	89 024,24	10 050,56	78 973,68	
616	Sous Total compte 616					89 024,24	10 050,56	89 024,24	10 050,56	78 973,68	
6182	Divers doc générale et technique					48 809,91	338,51	48 809,91	338,51	48 471,40	
6184	Divers verst à organismes formation					73 319,90	29 449,30	73 319,90	29 449,30	43 870,60	
6185	Divers - frais colloques et séminaires					270,00		270,00		270,00	
6188	Autres frais divers					207 407,01	45 378,65	207 407,01	45 378,65	162 028,36	
618	Sous Total compte 618					329 806,82	75 166,46	329 806,82	75 166,46	254 640,36	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61	Sous Total compte 61					3 572 988,61	746 662,45	3 572 988,61	746 662,45	2 826 326,16	
6218	Autre personnel extérieur au service					84 844,29	8 504,80	84 844,29	8 504,80	76 339,49	
621	Sous Total compte 621					84 844,29	8 504,80	84 844,29	8 504,80	76 339,49	
6225	Indemnités au comptable et régisseurs					1 732,70		1 732,70		1 732,70	
6226	Rému intermédi honoraires					267 328,29	55 209,45	267 328,29	55 209,45	212 118,84	
6227	Rému intermédi honoraires frais act cont					34 891,21	5 768,00	34 891,21	5 768,00	29 123,21	
6228	Rému intermédi honoraires divers					170 499,13	14 240,90	170 499,13	14 240,90	156 258,23	
622	Sous Total compte 622					474 451,33	75 218,35	474 451,33	75 218,35	399 232,98	
6231	Pub public relat publ annonces insert					44 462,90		44 462,90		44 462,90	
6232	Pub public relat publ fêtes cérémonies					247 753,24	22 913,47	247 753,24	22 913,47	224 839,77	
6236	Pub public relat publ catalog imprimés					117 832,56	2 272,99	117 832,56	2 272,99	115 559,57	
6237	Pub public relat publ publications					51 002,00		51 002,00		51 002,00	
6238	Pub public relat publ divers					66 819,66	5 150,00	66 819,66	5 150,00	61 669,66	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
623	Sous Total compte 623					527 870,36	30 336,46	527 870,36	30 336,46	497 533,90	
6241	Transports de biens					3 427,40		3 427,40		3 427,40	
6247	Transports collectifs					36 885,86	795,00	36 885,86	795,00	36 090,86	
6248	Transports-divers					1 697,60		1 697,60		1 697,60	
624	Sous Total compte 624					42 010,86	795,00	42 010,86	795,00	41 215,86	
6251	Déplacts missions récep - voyage déplcts					15 552,70	839,00	15 552,70	839,00	14 713,70	
6256	Déplacts missions récep - missions					1 537,95		1 537,95		1 537,95	
6257	Déplacts missions récep - réceptions					764,63		764,63		764,63	
625	Sous Total compte 625					17 855,28	839,00	17 855,28	839,00	17 016,28	
6261	Frais d'affranchissement					91 110,96	3 508,80	91 110,96	3 508,80	87 602,16	
6262	Frais de télécommunication					163 179,44	12 520,38	163 179,44	12 520,38	150 659,06	
626	Sous Total compte 626					254 290,40	16 029,18	254 290,40	16 029,18	238 261,22	
627	Aut serv extér servi bancaires assimil					9 889,40	720,99	9 889,40	720,99	9 168,41	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6281	Aut serv extér concours divers					68 596,00	28 660,45	68 596,00	28 660,45	39 935,55	
6283	Aut serv extér frais de nettoyage locaux					256 611,12	50 694,48	256 611,12	50 694,48	205 916,64	
62876	Rembst frais aux GFP de rattach					2 887,00		2 887,00		2 887,00	
62878	Rembst frais à autres organismes					98 799,48	54 243,35	98 799,48	54 243,35	44 556,13	
6287	Sous Total compte 6287					101 686,48	54 243,35	101 686,48	54 243,35	47 443,13	
6288	Autres serv extér					161 730,37	28 671,34	161 730,37	28 671,34	133 059,03	
628	Sous Total compte 628					588 623,97	162 269,62	588 623,97	162 269,62	426 354,35	
62	Sous Total compte 62					1 999 835,89	294 713,40	1 999 835,89	294 713,40	1 705 122,49	
6331	Versement mobilité					391 860,00		391 860,00		391 860,00	
6332	Cotisations versées au FNAL					66 551,00		66 551,00		66 551,00	
6336	Cotis. centre national - centres gestion					197 722,87		197 722,87		197 722,87	
633	Sous Total compte 633					656 133,87		656 133,87		656 133,87	
63512	Impôts directs - taxes foncières					16 068,70		16 068,70		16 068,70	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
63513	Impôts directs - autres impôts locaux					4 395,00		4 395,00		4 395,00	
6351	Sous Total compte 6351					20 463,70		20 463,70		20 463,70	
6354	Droits d'enregistrement et de timbre					1 042,00	1 042,00	1 042,00	1 042,00		0,00
6358	Autres droits administration des impôts					19 535,25		19 535,25		19 535,25	
635	Sous Total compte 635					41 040,95	1 042,00	41 040,95	1 042,00	39 998,95	
637	Autres impôts tax verst sur rému aut org					8 151,56	1 967,37	8 151,56	1 967,37	6 184,19	
63	Sous Total compte 63					705 326,38	3 009,37	705 326,38	3 009,37	702 317,01	
64111	Persl titulaire_rémun principale					8 753 956,34	31 000,00	8 753 956,34	31 000,00	8 722 956,34	
64112	Persl titulaire_NBI supplt fami indem rés					500 544,60		500 544,60		500 544,60	
64118	Personnel titulaire - autres indemnités					2 477 425,55		2 477 425,55		2 477 425,55	
6411	Sous Total compte 6411					11 731 926,49	31 000,00	11 731 926,49	31 000,00	11 700 926,49	
64131	Persel non titulaire - rémunération					4 942 316,23	11 000,00	4 942 316,23	11 000,00	4 931 316,23	
6413	Sous Total compte 6413					4 942 316,23	11 000,00	4 942 316,23	11 000,00	4 931 316,23	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6417	Persel non titulaire rémun apprentis					23 247,19		23 247,19		23 247,19	
6419	Rembst rémunérations du persel						153 031,51	153 031,51			153 031,51
641	Sous Total compte 641					16 697 489,91	195 031,51	16 697 489,91	195 031,51	16 502 458,40	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					2 774 879,64		2 774 879,64		2 774 879,64	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					2 978 012,97		2 978 012,97		2 978 012,97	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC					190 280,00		190 280,00		190 280,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel					2 785,13		2 785,13		2 785,13	
6458	Charges sécu prévoyance cotisations					38 683,05	0,40	38 683,05	0,40	38 682,65	
6459	Rembst charges sécu sociale prévoyance						34 708,83	34 708,83			34 708,83
645	Sous Total compte 645					5 984 640,79	34 709,23	5 984 640,79	34 709,23	5 949 931,56	
6475	Autres charges sociales médecine travail					68 087,92		68 087,92		68 087,92	
647	Sous Total compte 647					68 087,92		68 087,92		68 087,92	
6488	Autres charges de personnel					630,66		630,66		630,66	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
648	Sous Total compte 648					630,66		630,66		630,66	
64	Sous Total compte 64					22 750 849,28	229 740,74	22 750 849,28	229 740,74	22 521 108,54	
6531	Indemnités maires adjoints conseillers					246 147,59		246 147,59		246 147,59	
6533	Cotisations retraite maire adjts conseil					15 727,90		15 727,90		15 727,90	
6535	Frais formation maires adjts conseil					6 180,00	767,00	6 180,00	767,00	5 413,00	
653	Sous Total compte 653					268 055,49	767,00	268 055,49	767,00	267 288,49	
6541	Créances admises en non-valeur					36 860,46		36 860,46		36 860,46	
6542	Créances éteintes					2 937,99		2 937,99		2 937,99	
654	Sous Total compte 654					39 798,45		39 798,45		39 798,45	
6553	Cont particip service incendie					699 933,24	72 546,15	699 933,24	72 546,15	627 387,09	
65541	Contributions au fonds de compensation d					6 763 947,01	18 091,00	6 763 947,01	18 091,00	6 745 856,01	
65548	Autres contributions					39 881,00		39 881,00		39 881,00	
6554	Sous Total compte 6554					6 803 828,01	18 091,00	6 803 828,01	18 091,00	6 785 737,01	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6558	Autres contributions obligatoires					3 564,00	3 564,00	3 564,00	3 564,00		0,00
655	Sous Total compte 655					7 507 325,25	94 201,15	7 507 325,25	94 201,15	7 413 124,10	
657362	CCAS					363 814,28		363 814,28		363 814,28	
657364	Subv fonct vers aux org pub indust cial					20 000,00		20 000,00		20 000,00	
65736	Sous Total compte 65736					383 814,28		383 814,28		383 814,28	
6573	Sous Total compte 6573					383 814,28		383 814,28		383 814,28	
6574	Subv fonct assoc et pers droit privé					746 367,38	1 000,00	746 367,38	1 000,00	745 367,38	
657	Sous Total compte 657					1 130 181,66	1 000,00	1 130 181,66	1 000,00	1 129 181,66	
65888	Autres					36,23		36,23		36,23	
6588	Sous Total compte 6588					36,23		36,23		36,23	
658	Sous Total compte 658					36,23		36,23		36,23	
65	Sous Total compte 65					8 945 397,08	95 968,15	8 945 397,08	95 968,15	8 849 428,93	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					586 588,10		586 588,10		586 588,10	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
66112	Intérêts - rattachement des icne					89 792,91	117 000,00	89 792,91	117 000,00		27 207,09
6611	Sous Total compte 6611					676 381,01	117 000,00	676 381,01	117 000,00	559 381,01	
661	Sous Total compte 661					676 381,01	117 000,00	676 381,01	117 000,00	559 381,01	
66	Sous Total compte 66					676 381,01	117 000,00	676 381,01	117 000,00	559 381,01	
6712	Charges except - amendes fiscales					557,80		557,80		557,80	
6713	Charges except-secours et dots					1 617,75		1 617,75		1 617,75	
6714	Charges except-bourses - prix					6 692,01	494,18	6 692,01	494,18	6 197,83	
6718	Charg except aut charg except opér gest					61 413,28		61 413,28		61 413,28	
671	Sous Total compte 671					70 280,84	494,18	70 280,84	494,18	69 786,66	
673	Charges except titres annulés					109 819,59		109 819,59		109 819,59	
6745	Subv except aux personnes droit privé					517,89		517,89		517,89	
674	Sous Total compte 674					517,89		517,89		517,89	
678	Autres charges exceptionnelles					15 273,02	1 253,03	15 273,02	1 253,03	14 019,99	

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
67	Sous Total compte 67					195 891,34	1 747,21	195 891,34	1 747,21	194 144,13	
6811	DA - immob					1 378 944,65		1 378 944,65		1 378 944,65	
681	Sous Total compte 681					1 378 944,65		1 378 944,65		1 378 944,65	
68	Sous Total compte 68					1 378 944,65		1 378 944,65		1 378 944,65	
	Total classe 6					43 269 134,95	2 007 716,73	43 269 134,95	2 007 716,73	41 476 365,65	214 947,43
70311	Concession dans cimetières (produit net)						86 313,74		86 313,74		86 313,74
70312	Redevances funéraires						25 041,50		25 041,50		25 041,50
7031	Sous Total compte 7031						111 355,24		111 355,24		111 355,24
70328	Autres droits stationnement et location						70 417,97		70 417,97		70 417,97
7032	Sous Total compte 7032						70 417,97		70 417,97		70 417,97
70384	Forfait de post-stationnement						279 864,43		279 864,43		279 864,43
7038	Sous Total compte 7038						279 864,43		279 864,43		279 864,43
703	Sous Total compte 703						461 637,64		461 637,64		461 637,64

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
70631	Redev droits services à caract sportif						1 899,01		1 899,01		1 899,01
70632	Redev droits services à caract loisirs					594,93	301 306,22	594,93	301 306,22		300 711,29
7063	Sous Total compte 7063					594,93	303 205,23	594,93	303 205,23		302 610,30
7066	Prestation serv redev droits social						1 154,12		1 154,12		1 154,12
7067	Prest serv redev droits serv péri-scol					1 012,92	823 699,84	1 012,92	823 699,84		822 686,92
70688	Prest serv autres prestat service					931,41	126 157,47	931,41	126 157,47		125 226,06
7068	Sous Total compte 7068					931,41	126 157,47	931,41	126 157,47		125 226,06
706	Sous Total compte 706					2 539,26	1 254 216,66	2 539,26	1 254 216,66		1 251 677,40
70878	Autres produits - remboursement de frais					260,40	27 641,31	260,40	27 641,31		27 380,91
7087	Sous Total compte 7087					260,40	27 641,31	260,40	27 641,31		27 380,91
7088	Aut prod activ annex abonnt vente ouvr						23 599,68		23 599,68		23 599,68
708	Sous Total compte 708					260,40	51 240,99	260,40	51 240,99		50 980,59
70	Sous Total compte 70					2 799,66	1 767 095,29	2 799,66	1 767 095,29		1 764 295,63

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
73111	Impôts directs locaux						24 724 553,00		24 724 553,00		24 724 553,00
7311	Sous Total compte 7311						24 724 553,00		24 724 553,00		24 724 553,00
7318	Impôts locaux - autres impôts ou assimil					139 055,00	319 383,00	139 055,00	319 383,00		180 328,00
731	Sous Total compte 731					139 055,00	25 043 936,00	139 055,00	25 043 936,00		24 904 881,00
73211	Attribution de compensation						6 867 569,00		6 867 569,00		6 867 569,00
7321	Sous Total compte 7321						6 867 569,00		6 867 569,00		6 867 569,00
73222	Fonds de solidarité des communes IDF						872 582,00		872 582,00		872 582,00
7322	Sous Total compte 7322						872 582,00		872 582,00		872 582,00
732	Sous Total compte 732						7 740 151,00		7 740 151,00		7 740 151,00
7338	Taxes services publics - domaine-autres					1 260,00	478 199,55	1 260,00	478 199,55		476 939,55
733	Sous Total compte 733					1 260,00	478 199,55	1 260,00	478 199,55		476 939,55
7351	Taxe sur électricité					92,35	382 770,92	92,35	382 770,92		382 678,57
735	Sous Total compte 735					92,35	382 770,92	92,35	382 770,92		382 678,57

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7362	Taxes de séjour						105 233,38		105 233,38		105 233,38
7368	Taxes locale sur la publicité extérieure						94 978,66		94 978,66		94 978,66
736	Sous Total compte 736						200 212,04		200 212,04		200 212,04
7381	Taxe addit droit mutation taxe pub fonc						1 690 748,76		1 690 748,76		1 690 748,76
738	Sous Total compte 738						1 690 748,76		1 690 748,76		1 690 748,76
739118	Autres reverst fiscalité					321 800,00		321 800,00		321 800,00	
73911	Sous Total compte 73911					321 800,00		321 800,00		321 800,00	
7391	Sous Total compte 7391					321 800,00		321 800,00		321 800,00	
739223	Fonds de péréquation des ress com interc					260 806,00	107 267,00	260 806,00	107 267,00	153 539,00	
73922	Sous Total compte 73922					260 806,00	107 267,00	260 806,00	107 267,00	153 539,00	
7392	Sous Total compte 7392					260 806,00	107 267,00	260 806,00	107 267,00	153 539,00	
739	Sous Total compte 739					582 606,00	107 267,00	582 606,00	107 267,00	475 339,00	
73	Sous Total compte 73					723 013,35	35 643 285,27	723 013,35	35 643 285,27		34 920 271,92

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7411	DGFdotation forfaitaire						1 965 218,00		1 965 218,00		1 965 218,00
74123	DGF solidarité urbaine						504 478,00		504 478,00		504 478,00
74127	Dotation nationale de péréquation						3 336,00		3 336,00		3 336,00
7412	Sous Total compte 7412						507 814,00		507 814,00		507 814,00
741	Sous Total compte 741						2 473 032,00		2 473 032,00		2 473 032,00
744	FCTVA						15 252,00		15 252,00		15 252,00
74718	Autres participations Etat						331 495,18		331 495,18		331 495,18
7471	Sous Total compte 7471						331 495,18		331 495,18		331 495,18
7472	Participations - Région						1 150,00		1 150,00		1 150,00
7473	Participations - Dépt						167 817,00		167 817,00		167 817,00
7478	Participations - autres organismes					744 000,00	2 353 919,82	744 000,00	2 353 919,82		1 609 919,82
747	Sous Total compte 747					744 000,00	2 854 382,00	744 000,00	2 854 382,00		2 110 382,00
74834	Compens au titre exonérat tax foncieres						90 296,00		90 296,00		90 296,00

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7483	Sous Total compte 7483						90 296,00		90 296,00		90 296,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés						20 710,00		20 710,00		20 710,00
748	Sous Total compte 748						111 006,00		111 006,00		111 006,00
74	Sous Total compte 74					744 000,00	5 453 672,00	744 000,00	5 453 672,00		4 709 672,00
752	Revenus des immeubles						83 308,74		83 308,74		83 308,74
757	Redev versées par fermiers - concessions						183 712,73		183 712,73		183 712,73
7588	Autres produits divers de gestion couran						27 241,68		27 241,68		27 241,68
758	Sous Total compte 758						27 241,68		27 241,68		27 241,68
75	Sous Total compte 75						294 263,15		294 263,15		294 263,15
761	Produits financiers- produits des partici						1,44		1,44		1,44
76	Sous Total compte 76						1,44		1,44		1,44
7711	Dédits et pénalités perçus						269,25		269,25		269,25
7714	Recouvrement sur créances non valeur						702,67		702,67		702,67

Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7718	Autres prod except sur opé gestion						4 353,77		4 353,77		4 353,77
771	Sous Total compte 771						5 325,69		5 325,69		5 325,69
777	Quote-part des subv d'invest transférée						2 259,22		2 259,22		2 259,22
77	Sous Total compte 77						7 584,91		7 584,91		7 584,91
	Total classe 7					1 469 813,01	43 165 902,06	1 469 813,01	43 165 902,06	475 339,00	42 171 428,05
	Total général	178 993 715,81	178 993 715,81	150 793 384,80	151 520 301,92	51 442 328,42	50 715 411,30	381 229 429,03	381 229 429,03	223 829 828,14	223 829 828,14

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2021

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861								
Portefeuille								
NEANT								
Sous Total compte 861								
862								
Correspondant								
NEANT								
Sous Total compte 862								
863								
Prise en charge titre et valeur								
NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Page des signatures

24900 - COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET

Exercice 2021

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

RECHIDI Elisabeth (1017735678-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classe

A DDFiP DU VAL-DE-MARNE, le 11/03/2022

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **COMMUNE KREMLIN BICETRE - BUDGET** pendant l'année 2021 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

BALDACHINO Maryse (1007189897-0), CSC des Finances Publiques de 2ème catégorie

A IVRY-SUR-SEINE, le 14/03/2022

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

OBJET MIS EN DELIBERATION

N° 2022-063

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35

Présents..... 26
Représentés 9
Absents..... 0

OBJET MIS EN DELIBERATION :

RAPPORT D'ACTIVITES 2021 DE LA VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Monsieur LAURENT expose au conseil,

La volonté de transparence conduit l'équipe municipale à la présentation d'un rapport d'activités des services publics de la Ville du Kremlin-Bicêtre.

Aucune disposition légale ou réglementaire n'oblige notre commune à réaliser un tel rapport d'activités.

Ce document permet ainsi d'informer les membres du Conseil municipal, et plus généralement l'ensemble des habitants du Kremlin-Bicêtre, de l'activité menée par les services municipaux dans le cadre de leurs missions. Aussi, chaque élu et les citoyens peuvent mesurer le niveau d'activités des services municipaux et le travail réalisé par nos agents au service des Kremlinois.

Il est proposé au Conseil municipal de prendre acte du rapport d'activité de la Ville du Kremlin-Bicêtre pour l'année 2021.

_____ LE CONSEIL _____

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Luc LAURENT,

Vu le rapport d'activités 2021 de la Ville du Kremlin-Bicêtre ci-annexé,

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité par 6 voix pour (M. DELAGE, Mme FOURCADE, Mme BRICOUT, M. CHIAKH, M. TRAORE, M. EDET) et 1 ne prenant pas part au vote (M. ZINCIROGLU)

Après en avoir délibéré,

_____ DECIDE _____

Article unique

De prendre acte du rapport d'activités 2021 de la Ville du Kremlin-Bicêtre.

Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT



Maurice

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : 2022-063 Rapport d'activité 2021 des services de la ville

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de
réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-063 (voir l'acte associé)


Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022-063-DE

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes



Rapport d'activité des services publics de la Ville du Kremlin- Bicêtre

Année 2021



Des services publics de proximité mobilisés

Ce rapport d'activité de la ville du Kremlin-Bicêtre résume l'action des services de la commune en 2021. Il détaille les projets et les dispositifs qui ont permis à la ville de faire face à la fois à la crise sanitaire tout en impulsant des politiques d'aménagement et de solidarité, indispensables en cette période marquée par l'ampleur des transitions à accomplir.

La pandémie a eu des répercussions très concrètes sur nos vies et sur l'organisation des services de la ville. La persistance de la crise sanitaire et les confinements successifs ont durement marqué 2021. Pour répondre à la gravité de la pandémie, nous avons fait de la protection des Kremlinois le cœur de nos actions tout au long de l'année 2021. La mobilisation des différents services municipaux a été exemplaire pour répondre aux défis qui se faisaient jour.

Pour vous protéger et vous accompagner, la ville a mis en place un bouclier communal. Il a contribué à la précieuse chaîne de solidarité et d'entraide que nous avons mis en place localement. Pour faciliter l'accès au vaccin, la ville a ouvert, en partenariat avec l'ARS, la Préfecture et les professionnels de santé, un centre municipal de vaccination. Deux distributions de masques gratuits, lavables, réutilisables et fabriqués en France ont également été réalisées. Les écoles et les centres de loisirs ont été équipés de capteurs de CO2 et de purificateurs d'air pour lutter efficacement contre le virus.

Dans un contexte où les finances communales ont été éprouvées par la crise, nous avons agi pour initier les projets d'intérêt général dont notre ville et ses habitants ont besoin.

Pour réaliser ces projets, l'action quotidienne des services s'est une nouvelle fois montrée indispensable. Au Kremlin-Bicêtre, 525 agents font vivre les services publics locaux au quotidien. Ils constituent la force de proximité qui œuvre pour l'intérêt général. Cheilles ouvrières de notre espace commun, leur mobilisation et leur engagement ont été déterminants. Leurs actions témoignent de l'importance d'un service public de qualité, patrimoine partagé au service de tous les Kremlinois.

Jean-Luc Laurent

Maire du Kremlin-Bicêtre

1/ DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES A LA POPULATION

Direction de l'action éducative

Service Petite enfance

Actions

Le relais assistants maternels (RAM), guichet unique pour les parents et les professionnels, est devenu le Relais Petite Enfance (RPE) conformément à l'ordonnance du 19 mai 2021 relative aux services aux familles. Ses missions, en particulier en direction des professionnels, sont enrichies avec la poursuite de 3 objectifs complémentaires : améliorer l'information des familles, faire progresser la qualité de l'accueil des jeunes enfants et renforcer l'attractivité du mode d'accueil individuel.

Données chiffrées

Le nombre de places dans les différentes **structures d'accueil** est de 130, réparties comme suit :

- la crèche Dolto dispose de 60 places pour les enfants de 0 à 3 ans dont 10 places dédiées aux bébés.
- la crèche familiale permet à 38 enfants d'être accueillis par 18 assistantes maternelles. Aujourd'hui, elle emploie 11 assistantes maternelles pour l'agrément de 27 enfants.
- la halte-garderie Marie-Claude Vaillant Couturier dispose de 17 places (8 enfants sont accueillis à la journée et 9 à la demi-journée).
- la halte-garderie Madeleine BRES dispose de 15 places (10 enfants à la journée et 5 à la demi-journée).

Les assistants maternels (AM)

L'information sur les modes d'accueil du tout petit ne se déroule plus en collectif mais en individuel : 511 entretiens téléphoniques et 248 entretiens physiques ont été réalisés.

Les inscriptions en structures collectives et renouvellements de demandes : 192

L'aide communale pour l'emploi d'un assistant maternel

Les parents sont informés de cette aide communale lors des entretiens individuels pour informations ou/et inscriptions et sur le site de la ville : 7 dossiers ouverts en 2021 (contre 11 en 2020).

Montants versés	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre	4 ^{ème} trimestre	Totaux
2020	677,03€	503,32€	290,48€	389,59€	1860,42€
2021	396,87€	557,29€	294,18€	512,04€	1760,358€

L'animation en matinée - Les Accueils- Jeux (AJ) : 8 groupes d'assistantes maternelles répartis sur 2 semaines. Le relais a dû s'adapter aux recommandations sanitaires des divers protocoles ministériels de l'année, ce qui a impliqué :

- une diminution de la capacité d'accueil adultes et enfants sur chaque AJ ;
- pas de « brassage » des groupes ;
- un retrait volontaire occasionnel de certaines assistantes maternelles de leur propre fait ou sur la demande des parents ;
- Une fermeture en raison du confinement du 6 avril au 9 juin.

L'animation à l'extérieur : 9 Ateliers lecture ont eu lieu à la médiathèque pour **15 AM et 30 enfants**.

Le centre de protection maternelle et infantile

Consultations pédiatriques

En 2021, 522 consultations pédiatriques ont été réalisées, au cours desquelles 212 dépistages visuels dont plusieurs ont permis l'orientation de l'enfant vers un spécialiste, et 214 dépistages de l'audition dont une orientation vers un spécialiste.

Temps pesée/conseil – 614 pesées, 626 orientations

Consultations de la puéricultrice – 184 enfants + 10 visites à domicile (VAD)

Entretiens conjugaux/familiaux – 37 vacations comprenant 17 entretiens (3 concernant des femmes enceintes et 5 entretiens de couple ainsi que 9 formations et une réunion partenariale).

Service Enfance/Enseignement

Actions

La Ville a décidé d'organiser des « Colos apprenantes » à destination d'enfants scolarisés du CP au CM2 (6-11 ans), au cours de l'été 2021 et lors des vacances d'automne, en partenariat avec l'association Vacances Voyages Loisirs (VVL).

Données chiffrées

Enfants scolarisés

Année scolaire 2020/2021 : **730** enfants scolarisés dans les écoles maternelles, **1 024** enfants scolarisés dans les écoles élémentaires, **soit un total de 1754 enfants scolarisés** dans les écoles publiques de la ville

Année scolaire 2021/2022 : **698** enfants scolarisés dans les écoles maternelles, **1 016** enfants scolarisés dans les écoles élémentaires, **soit un total de 1 714 enfants scolarisés** dans les écoles publiques de la ville

Restauration scolaire

Pour la période de janvier à juillet 2021

1 096 enfants déjeunent en moyenne par jour dans les restaurants scolaires, soit 62,48 % des enfants scolarisés (65,89 % secteur maternel, 59,96 % secteur élémentaire).

Pour la période de septembre à décembre 2021

1 254 enfants déjeunent en moyenne par jour dans les restaurants scolaires, soit 73,61 % des enfants scolarisés (75,35 % secteur maternel, 71,65 % secteur élémentaire).

Fréquentation des ACM pendant les temps périscolaires et extrascolaires pour l'année 2021

1 222 «familles» recensées dans la base de données (enfance) ayant au moins un enfant scolarisé et **9** familles hors commune bénéficient des accueils périscolaires de la ville.

Centres de loisirs /mercredis

Pour la période de janvier à juillet 2021

6200 journées/enfant recensées dans les centres de loisirs maternels, soit une moyenne de 281 enfants accueillis le mercredi.

4611 journées/enfant recensées dans les centres de loisirs élémentaires, soit une moyenne de 209 enfants accueillis le mercredi.

Pour la période de septembre à décembre 2021

4012 journées/enfant recensées dans les centres de loisirs maternels, soit une moyenne de 286 enfants accueillis le mercredi.

3585 journées/enfant recensées dans les centres de loisirs élémentaires, soit une moyenne de 256 enfants accueillis le mercredi.

Centres de loisirs / vacances scolaires

	Secteur maternel	Secteur élémentaire
Hiver 2021	1 622 journées enfants, soit 162 enfants/jour	1 151 journées enfants, soit 115 enfants/jour
Printemps 2021	1 accueil collectif de mineurs maternel/1 accueil collectif de mineurs élémentaire ouverts en raison du confinement 305 journées enfants	
Été 2021	5 368 journées enfants, soit 138 enfants/jour	5 515 journées enfants, soit 141 enfants/jour
Automne 2021	2 977 journées/enfant, soit 156 enfants/jour	2 331 journées/enfant, soit 122 enfants/jour
Noël 2021		

Les clubs coup de pouce CLE et CLEM

Le dispositif Coup de Pouce CLE a pour objet de prévenir les décrochages précoces en lecture-écriture, à travers une action d'accompagnement d'enfants de cours préparatoire.

Au CE1, année où l'on assoit les compétences de base en mathématiques, certains enfants rencontrent des difficultés pour entrer dans les apprentissages et prendre confiance en eux.

Le Coup de Pouce CLEM permet de stimuler de manière différente de celle de l'école et d'accompagner les enfants dans leur apprentissage en mathématiques.

Pour la période de janvier à juillet 2021 :

8 clubs, soit 40 enfants issus des Cours Préparatoires des trois écoles élémentaires

5 clubs, soit 25 enfants issus des Cours élémentaires des trois écoles élémentaires

Pour la période de septembre à décembre 2021 :

9 clubs, soit 43 enfants issus des Cours Préparatoires des trois écoles élémentaires

5 clubs, soit 26 enfants issus des Cours élémentaires des trois écoles élémentaires

Les séjours

Au mois de **juillet 2021**, deux séjours thématiques ont été proposés : « les secrets des roches enchantées » et « les aventuriers de Koh-lanta ».

Au mois **d'août 2021**, deux autres thématiques ont été visées « *Do you speak english ?* » et « les petits

moussaillons », soit 4 séjours qui ont permis à **55 enfants** de partir en centre de vacances.

Pour les **vacances d'automne**, un séjour a été proposé autour de la « Découverte du milieu marin », **12 enfants** ont pu en bénéficier.

Service Restauration

Actions

L'année 2021 est marquée par **l'intégration conséquente de produits bio, de fruits et légumineuses frais**. A titre d'exemple, le lot n°1 du marché public d'alimentation (*beurre, œuf, fromage*), jusqu'ici abondé en lot conventionnel, est scindé depuis le 1^{er} trimestre 2022 en deux lots, dont le 1^{er} en « circuit court et produit bio ».

La loi EGAlim incite également à revoir les usages de travail en **diminuant l'utilisation du plastique** pour à terme supprimer totalement l'usage de cette matière. La conduite du changement dans ce domaine est déjà entamée avec la suppression du film plastique dans le portage à domicile et la réduction drastique dans les offices et UPC.

Des expérimentations sont en cours en matière de portage de repas à domicile avec des contenants en inox ou verre « micro-ondable », pour supprimer les barquettes plastiques actuellement en usage.

Des dispositions sont déjà appliquées en matière de **lutte contre le gaspillage alimentaire**. La quantité de pain a fortement diminué. Des mesures ont été prises telles que le pain mis sur table au début du repas ou le grammage préconisé par le GEMRCN (groupement d'étude de marché de la restauration collective et nutrition) qui est respecté.

Des objectifs en matière de **traitement de bio-déchets** vont nécessiter de revoir à court terme, notre organisation professionnelle.

Le service a intégré également l'obligation de prévoir au moins un **repas végétarien** par semaine.

Données chiffrées

Le service restauration a comptabilisé **362 231 repas et goûters** au cours de l'année, au profit de convives divers, sur environ 250 jours ouvrés et quelques prestations le week-end, soit une **moyenne de 1449 repas / jour**.

Le **coût moyen** de revient brut **d'un repas** est de **3,96 €** et de **0,45 € pour un goûter**.

La gestion de stock « *en flux tendu* » est désormais la règle au sein du service. Le recours à davantage de produits frais permet en outre de limiter le gaspillage alimentaire.

Service Entretien/Offices

Actions

- Participation à la rédaction d'un marché de bio nettoyage des établissements scolaires ;
- Mise en place de l'intervention d'une société de nettoyage ;
- Mise en place des différents protocoles sanitaires et réorganisation des modalités d'intervention au sein des différentes structures.

Données chiffrées

Entretien de 37 sites dont 5 écoles maternelles (33 classes) et 3 écoles élémentaires (43 classes), 4 structures de la petite enfance et 4 centres de loisirs élémentaires et jeunesse.

Direction des Solidarités et de la Santé

Service action sociale

Actions

Mise en place d'actions spécifiques à l'action sociale du CCAS

Ateliers Vie quotidienne : des Kremlinois se sont impliqués pour créer des décorations par le réemploi de matériaux, ce qui a permis aux professionnels de l'action sociale de travailler autour de :

- la participation à la vie du CCAS,
- la lutte contre l'isolement par la création de liens sociaux,
- la valorisation des savoirs faire et l'estime de soi,
- la transmission d'informations (actualités nationales et locales, emploi...).

Parcelle de jardin : Lieu de rencontre pour les participants à l'entretien de la parcelle dont la production a été ralentie compte tenu du contexte sanitaire et de la suspension de la Tablee gourmande (atelier « cuisine »).

Distribution de masques aux Kremlinois : Distribution des 50 % de masques restants au 31/12/21 suite à la dotation perçue de l'Etat (40 800 masques jetables et 4 500 masques lavables) pour répondre aux besoins des Kremlinois bénéficiaires des prestations sociales.

Permanences des partenaires (de septembre au 31/12/2021 compte tenu du contexte sanitaire) :

- *Caisse d'Allocations Familiales* : 12 permanences des travailleurs sociaux prévues pour 2 effectives et 3 Kremlinois reçus en proximité
- *Caisse Primaire d'Assurance Maladie* : 12 permanences du chargé de mission (instruction de l'AME uniquement) et 47 Kremlinois concernés
- *Ecrivains public du centre social* : 10 permanences pour 125 Kremlinois inscrits et 89 aidés

Projet d'épicerie solidaire : l'action sociale du CCAS s'est impliquée

- visites de sites et partage d'expériences ;
- contribution à la rédaction de l'appel à manifestation d'intérêt ;
- mobilisation auprès de l'Union des Groupement des Epiceries Sociales et Solidaires (UGESS) et de l'Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires (ANDES).

Le bouclier communal

Pour les familles : **Le contexte sanitaire de l'année 2020 a empêché de** nombreux enfants de déjeuner dans les cantines scolaires de la ville en bénéficiant d'un coût adapté à leur quotient familial. Cette situation a entraîné une augmentation de ce poste de dépense sur le budget familial. C'est pourquoi, il a été décidé de soutenir les familles concernées en leur octroyant des Chèques d'accompagnement personnalisé (CAP). Le montant maximum s'est élevé à 100€/famille/mois de confinement, soit, sur la base de 2 mois de confinement total, au maximum 200€/famille.

424 familles ont été reçues sur rendez-vous et ont bénéficié d'aides pour un montant global de **61 050 €**. Parmi elles, environ 25 % avaient déjà eu un contact avec le CCAS dans le cadre de ses missions (accueil, information, orientation, accès aux droits, aides facultatives).

Pour les étudiants boursiers : une aide financière ponctuelle de 50 € permettant aux étudiants Kremlinois boursiers de pallier les conséquences sociales de la pandémie. 30 étudiants ont ainsi bénéficié du dispositif (63,5 % en juillet, 26,5 % en août et 3 % en septembre) pour un montant total de 1 500 €, octroyés sous forme de chèques d'accompagnement personnalisé.

La lutte contre les violences faites aux femmes

- 2 000 glacières « *la ville s'engage contre toutes formes de violences* »
- Mobilisation et participation d'1 Kremlinoise pour leur mise en forme avant distribution.
- 2 ateliers participatifs avec l'implication des habitants pour la création de boîtes de collecte de protections hygiéniques, réparties sur 7 sites de la Ville.

Tout au long de l'année, ce sont aussi douze Kremlinoises victimes de violences intra familiales qui ont été soutenues par le travailleur social et/ou les agents d'accueil spécialisé.

Données chiffrées

453 foyers Kremlinois aidés

Données chiffrées et éléments d'analyse relatifs aux **aides sociales légales**

	2020	2021
instruction du RSA	45	38
obligations alimentaires	19	37
aide Médicale de l'Etat	137	105
dossiers de la Maison Départementale des Personnes Handicapées	24	6
aides sociales pour les moins de 60 ans	0	6
aides sociales pour les plus de 60 ans	0	20
domiciliation administrative	56	65

Données chiffrées et éléments d'analyse relatifs aux **aides sociales facultatives concernant les dispositifs mis en place pour les partenaires sociaux** :

	2020	2021
Fonds de Solidarité Habitat pour l'énergie	131	145
point numérique CAF	41	73
chèque Solidarité	60	47
chèques Mobilité	28	26
Eau solidaire	3	4

Données chiffrées et éléments d'analyse relatifs aux **aides sociales facultatives spécifiques à l'action sociale du CCAS** :

	2020	2021
nombre de foyers	288	240
montant annuel approximatif	57 900 €	72 984 €
aide de fin d'année	2 610 €	3 315 €
nombre de foyers	9	6
montant annuel approximatif	5 633 €	2 110 €
nombre de foyers	0	1
montant annuel approximatif	0	650 €

Un supplément d'aide lors de la remise des chèques d'accompagnement personnalisée de fin d'année a conduit à attribuer 3 315 € à 110 ménages.

Quelques **données chiffrées et analyse concernant le travailleur social**

Le travailleur social a reçu 92 familles en entretien individuel : 48 % pour un diagnostic (1 à 3 entretiens), 18 % dans le cadre d'un accompagnement ponctuel (3 à 6 entretiens) et 34 % en accompagnement renforcé (au-delà de 6 entretiens).

Actions

Toutes les activités d'animation ont été proposées à distance de mars à juin. Un accueil a été maintenu sur les actions d'accès aux droits. Des temps de télétravail ont permis la continuité de certains projets : programmation estivale, reprise des permanences d'accès aux droits, reprise des actions de soutien à la parentalité et notamment l'accompagnement aux devoirs pendant l'été, programmation de la rentrée, (ouverture de saison), la rédaction de documents cadre (règlement intérieur, charte du bénévolat). Il est à noter que sur la période de septembre à décembre seules les actions d'accompagnement aux devoirs et numériques ont été maintenues.

Eté 2021

Pour les vacances d'été 2021, le centre social a programmé **11 sorties**. Afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir bénéficier de ces différentes sorties, un système d'inscription par « type de sortie » a été mis en place. 3 types étaient proposés : sorties « Balades urbaines », sortie dans Paris en petit groupe et en transport en commun, sortie « Bord de l'eau », sortie baignade à la mer ou en base de loisir - Les sortie « Entre ville et nature », sortie nature, visite d'une ville ou d'un musée.

En tout, le centre social a enregistré **226 inscriptions** pour ces sorties de l'été, ce qui représente 148 personnes, dont 37 familles.

Action accès aux droits : permanences d'accès aux droits

180 visites ; 125 visiteurs : 248 prestations proposées. Après le confinement, les permanences ont repris en juin et juillet ; puis de septembre à décembre. La prise de rendez-vous est devenue une obligation et le centre social a pris en charge ce nouvel élément.

Données chiffrées

Flux téléphonique : 1775

Flux physique : 3497

Actions

La mobilisation pour la mise en œuvre de la vaccination des retraités

Mise en place du dispositif « aller vers » : le Club Lacroix a assuré les appels téléphoniques aux retraités pour les inviter à se faire vacciner et proposer les rendez-vous (**920 appels** aux retraités de 101 à 75 ans)

Avant l'ouverture du Centre municipal de vaccination, le Club Lacroix a assuré l'organisation du transport vers 16 centres de vaccinations (**119 transports** jusqu'au 16 juin 2021).

Après l'ouverture du Centre municipal de vaccination Germaine Tillion le 1^{er} Avril 2021, **1400 rendez-vous** et **249 transports** ont été organisés par le Club Lacroix jusqu'en décembre 2021.

L'organisation d'un séjour à Anglet :

29 retraités (sur 44 préinscrits) ont participé ce séjour. Prévu initialement en Grèce en septembre 2020 pour 40 retraités + 2 accompagnateurs, il a été reporté à Anglet en octobre 2021 en raison de la crise sanitaire.

La mise en place de différents ateliers en ligne : entre septembre et décembre regroupant chacun 15 participants : sport en visio, gymnastique à domicile, différentes conférences sur l'informatique et une animation « le calendrier de l'avent » à laquelle une vingtaine de retraités a participé quotidiennement.

L'organisation de la Journée du numérique à l'espace A. Maigné

En partenariat avec le PRIF et la conférence des financeurs fin octobre, une vingtaine de retraités a participé à différents ateliers : découverte et utilisation primaire des tablettes, sécurité informatique, découverte des jeux en lignes, des objets connectés à domicile....

Données chiffrées

Adhésions

Avant la pandémie, 1 578 retraités étaient inscrits au Club Lacroix. Le renouvellement de l'adhésion depuis septembre 2021 a enregistré 1 006 retraités dont 90 nouveaux adhérents. La crise sanitaire a eu un réel impact sur les retraités, physiquement et psychologiquement, certains souhaitent attendre avant de revenir au Club Lacroix.

Animation

Pendant la pandémie et la fermeture du Club Lacroix : activités en distanciel envoyées à 520 retraités disposant d'outils numériques.

A la réouverture du centre, à partir de septembre 2021 : **356 inscriptions** aux ateliers permanents (Gymnastique, dessin, anglais, atelier vocal, décoration d'objets, encadrement, tricot, aquagym, natation), **520 destinataires** des activités en distanciel, **124 inscriptions** aux activités entre octobre et décembre 2021.

Restauration

Au 30 juin 2021, réouverture de la restauration aux retraités : entre **60 et 65** retraités viennent ou reviennent déjeuner contre environ 90 retraités avant la crise sanitaire.

Prestations à domicile : 56 bénéficiaires pour **6** auxiliaires de vie sociale.

Portage des repas : 75 bénéficiaires, prestation assurée par **4** agents sociaux qui assurent également les courses lourdes environ 2 à 3 courses par semaine soit environ **120 par an** ainsi que le dispositif « petits services ».

Remise des corbeilles gourmandes en décembre 2021 : 894 corbeilles gourmandes ont été remises au domicile des retraités, avec l'appui des élus et des agents municipaux volontaires.

Direction de l'Émancipation

Service Action culturelle

Actions

Lancement d'une artothèque municipale

Créée pour faire découvrir l'art à un large public par une rencontre privilégiée avec les œuvres, ce mode d'action original offre la possibilité d'emprunter des tableaux prêts à être accrochés au domicile des Kremlinois, sur les lieux d'exercice des entreprises ou associations du territoire, ou dans les écoles de la ville. Pilotée par l'équipe du service culturel, l'artothèque propose aux usagers de devenir adhérents et de choisir dans la collection l'œuvre qu'ils souhaitent emprunter, à raison d'une œuvre tous les deux mois. Consultable en ligne, le catalogue permet de visualiser l'ensemble de la collection.

Une **quarantaine d'œuvres d'art**, principalement d'artistes locaux sont ainsi mises à disposition et constituent un panorama de la création contemporaine, qui s'enrichit chaque année de nouvelles œuvres.

Orchestre DEMOS - Philharmonie de Paris

Le projet d'orchestre DEMOS (Dispositif d'Education Musicale à Orientation Sociale) permet à **35 enfants** éloignés de la pratique musicale d'apprendre la musique au contact d'artistes de la Philharmonie et de créer un orchestre avec d'autres groupes du département pendant 3 ans. Trois référents coordonnent les 3 ateliers qui se déroulent sur 2 séances hebdomadaires sur le temps périscolaire. Des rassemblements de l'orchestre s'organisent plusieurs fois durant l'année et un concert final a lieu en juin chaque année à la Philharmonie de Paris.

Journées Portes ouvertes des ateliers d'artistes

Depuis 2008, chaque automne, les artistes plasticiens de la ville (70/80 artistes participants chaque année) ouvrent leurs portes : 11 ateliers en moyenne, s'y associent 4 lieux municipaux et l'Ecarn. Cette manifestation de valorisation des travaux des nombreux plasticiens Kremlinois invite les habitants de la ville à une balade artistique et conviviale.

Boîtes à livres

Confectionnées par les menuisiers de la ville, et peintes par les habitants durant les Estivales 2021 grâce à l'association l'Atelier des arts, **6 boîtes à livres ont été installées sur le territoire**. Tout le monde peut ainsi prendre ou déposer des livres gratuitement d'une boîte à l'autre. L'entretien est assuré régulièrement par la médiathèque l'Echo et l'association l'Amicale du plateau.

Captations vidéo

12 captations vidéo d'artistes locaux (musique, arts plastiques et théâtre) ont été enregistrées en avril 2021 afin de proposer aux artistes des outils numériques en vue de diffusions alternatives de leur création pendant la pandémie.

125^{ème} anniversaire de la ville

A l'occasion de la célébration des 125 ans de notre commune, plusieurs événements ont été organisés : 3 expositions (Ruben Kakon, Isabelle Millet et l'association la Grange Aux Queulx), un concert « le classique c'est fantastique ! » spécial 125 ans, et des ateliers d'écritures dans les écoles avec l'écrivain kremlinois Patrick Goujon.

Le Classique, c'est fantastique !

Cycle annuel de **5 concerts** des professeurs du Conservatoire, le dimanche après-midi en mairie, accessible à tous. Des levers de rideau avec les élèves du Conservatoire sont couplés au concert.

En 2021, 2 concerts ont dû être enregistrés et diffusés sur la chaîne Youtube de la ville en raison de la pandémie.

1^{ère} édition du festival « Les Arts'Dentes »

Durant 3 jours, dans le cadre des Estivales, en collaboration avec l'ECAM, le festival des Arts 'dentes a invité les habitants à venir faire la fête partout dans la ville ! Au programme : du cirque, avec les acrobates et les musiciens de la compagnie Presque Siamoises, de la danse hip hop avec le groupe Masala, un étonnant concert de piano déambulante dans les rues proposé par la compagnie Pomme d'Or, du rock incandescent avec la tonitruante Estelle Meyer, du théâtre de rue, des contes pour le jeune public, sans oublier le vagabondage urbain de la fanfare improbable des Pourkoapas, qui se proposent de vous faire danser au son de leur orchestre fait de matériaux recyclés.

Projet « À la rencontre de Georges Brassens »

À l'occasion du centenaire de la naissance de Georges Brassens, la ville en partenariat avec l'association Initiatives-Chansons a organisé une série d'événements consacrés au chanteur : spectacle musical / Tremplin à l'Écam / Exposition / Conférence / Ateliers chanson dans les écoles.

Droits des femmes

Dans le cadre de la semaine de lutte pour les droits des femmes, installation du projet artistique de Catherine Videlaïne : rebaptiser de façon éphémère les rues de notre ville en valorisant des destins de femmes admirables, aux parcours similaires que leurs collègues hommes à la même époque (**40 plaques installées dans la ville et 16 rues renommées**). Des enregistrements audios des biographies de ces femmes d'exception ont été réalisés par les collégiens de la ville.

Journées du Patrimoine

À l'occasion de cet événement national, la ville et l'APHP ont proposé un programme commun riche : visites de la mairie, du cimetière et du parcours « lieux de villes » par des associations, visites historiques et expositions organisées par le CHU, et spectacle « Notre commune » en collaboration avec l'Écam.

Données chiffrées

Nombre de spectacles et projets artistiques développés en 2021 : 79 spectacles, projets ou actions culturels organisés en 2021 sur le territoire.

Fréquentation du public : un total de 5 040 personnes recensées sur l'année 2021 lors des manifestations organisées, auquel il faut ajouter le public des expositions du hall de la médiathèque, du parc de Bicêtre et des projets dans l'espace public, ainsi que **3 555 vues** Youtube pour les concerts enregistrés.

Service Médiathèque

Actions

Résidence de l'auteure Carole Fives à la médiathèque l'ECHO en partenariat avec la Région Île-de-France

Lancement d'un partenariat entre la médiathèque l'ECHO et la médiathèque de Bargny Abasse NDIONE au Sénégal

Déploiement d'une **IDEAS BOX** deux jours dans le cadre des Estivales.

Programme d'animation fortement touché par la crise sanitaire

Animations Adultes

ANIMATIONS ADULTE 2021				
Animations	Nombres de séances	Agents mobilisés	Budget	Fréquentation
Rencontres Smartphone	12 séances	2 par séance	0 €	29 personnes
Echo Cult' (rencontre auteur ou performance artistique)	6 séances (<i>dont 2 en distanciel = crise sanitaire</i>)	2 par séance	2370€ (intervenants)	113 personnes
L'Echo fait son cinéma (<i>reprise à partir de sept 2021 = crise sanitaire/ 4 séances annulées</i>)	5 séances (<i>dont 1 en distanciel = crise sanitaire</i>)	2 par séance	1657€ (droits de diffusion films et intervenants)	111 personnes
Portage de livres à domicile	19 portages	1 par portage	0	7 bénéficiaires

Animations Jeunesse

ANIMATIONS JEUNESSE 2021					
Animations	Nombres de séances	Agents mobilisés	Budget	Fréquentation	
				Enfants	Adultes
Méli-Mélo (lectures d'histoires pour les 0-3 ans)	12 séances	2 par séance	0	96	83
Accueil structures petites enfance	14 séances	2 par séance	0	60	35
Heures du conte (lectures d'histoires pour les 4-8 ans)	9 séances	2 par séance	0	58	40
Ciné-contes (<i>reprise à partir de sept 2021 = crise sanitaire</i>)	2 séances pour les centres de loisirs	2 par séance	0	52	
	2 séances tout public	2 par séance	0	18	11
L'Echo fait son cinéma junior (<i>reprise à partir de sept 2021 = crise sanitaire/ 4 séances annulées</i>)	3 séances	2 par séance	435€ (droits de diffusion film)	83	31
Appli Days (jeux sur tablettes) (<i>2 séances annulées= crise sanitaire</i>)	8 séances	2 par séance	0 €	72	
1,2,3 play (jeux vidéos) (<i>2 séances annulées= crise sanitaire</i>)	10 séances	2 par séance	0 €	59	
Aprèm' Jeux de société (<i>2 séances annulées= crise sanitaire</i>)	8 séances	2 par séances	0 €	49	13
Spectacles jeunesse	2 séances	2 par séances	1 670 €	102	

Un travail de réflexion sur le **renouvellement des actions** en direction du public jeunesse a été mené par l'équipe au printemps 2021. De nouvelles propositions ont été mises en œuvre en septembre 2021. L'objectif de ces propositions est bien de proposer au public une offre renouvelée « au sortir » de la crise sanitaire comportant une médiation culturelle plus forte. **Ainsi, les animations renouvelées ont pu être mises en place dès septembre 2021.**

Evènements

EVENEMENTIEL 2021				
Animations	Nombres de séances	Agents mobilisés	Budget	Fréquentation
Résidence Carole Fives (subvention Conseil Régional Ile de France)	4 rencontres tout public (<i>dont 1 en distanciel = crise sanitaire</i>)	2 par rencontre	273€ (intervenant) (50% remboursé par la Région Ile-de-France)	33 personnes
	2 expositions	2 agents pour accrochage	1160€ (artiste) (50% remboursé par la Région Ile-de-France)	150 personnes
	4 ateliers dans deux classes d'art plastique de 2nde du Lycée Darius Milhaud		0 €	40 élèves
Nuit de la Lecture (<i>jaugée limitée et couvre feu = crise sanitaire</i>)	1 évènement	16 agents	200€ (intervenant)	92 personnes
Science des livres	1 rencontre auteur (<i>en distanciel</i>)	2 agents	0€ (financé par le Département de Val-de-Marne)	24 personnes en ligne
Vacances du numérique (<i>jaugée limitée = crise sanitaire</i>)	3 ateliers photo +2 ateliers de programmation de robot + 1 atelier de création de BD sur application	5 agents	580€ (prestataire 3 ateliers photo)	44 personnes
Ateliers d'éducation au numérique (<i>jaugée limitée = crise sanitaire</i>)	1 séance	1 agent	350€ (prestataire)	8 personnes
Semaine de la mémoire	1 rencontre auteur	1 agent	270€ (intervenant)	25 personnes
Festival robotique de Cachan : Conférence sur les enjeux du transhumanisme	1 conférence	1 agent	540€ (intervenants)	25 personnes
Estivales	12 séances d'animations au Parc Pinel	3 agents par séances	0 €	283 personnes
	7 séances en centres de loisirs	2 agents par séance	0 €	134 personnes
	2 déploiements de l'IDEAS BOX	3 agents par séances	1 125 €	127 personnes
Accueil de la Compagnie Singing Mice – Chant	1 représentation	2 agents	0 €	15 personnes
Centenaire de Georges Brassens	1 projection de film	2 agents	140€ (droits de diffusion)	23 personnes
	1 rencontre auteur	1 agents	440€ (intervenants)	25 personnes
125 ans du Kremlin-Bicêtre	ateliers recherche d'archives, ateliers sur le KB imaginaire dans les centres de loisirs + médiathèque, balades photo, lectures de textes, ciné conte	11 agents	175€ (prestataire balades photo)	132 personnes
Journée de lutte contre les violences faites aux femmes : Exposition photo collages Féminicides	1 vernissage	2 agents	285€ (photographes)	50 personnes au vernissage

Données chiffrées

Flux du public : **31 300 visiteurs** (contre environ 52 000 par an)

Nombre d'abonnés actifs : **3 459** (ayant emprunté au moins une fois dans l'année), chiffre stable depuis 2019 - Nouveaux abonnés : **939**

Nombre de documents dans la médiathèque : **57 800 documents**

Nombre de documents empruntés : **109 028 prêts** (contre 160 399 en 2019)

Nombres de documents acquis : **6 311 exemplaires** (dont 3715 revues)

Service Archives/Documentation/Histoire de la ville

Actions

En 2021, la Ville du Kremlin-Bicêtre a fêté **ses 125 ans**. Dans ce cadre, le service des archives a réalisé de nombreuses actions de valorisation permettant d'illustrer cet anniversaire, notamment un **calendrier 2021** proposant pour chaque mois l'historique et des iconographies anciennes et récentes d'une rue de la Ville.

Semaine dédiée aux droits des femmes - Sélection de photographies de femmes remarquables qui ont participé à la vie locale de la Ville au cours du XX^e siècle. *Ces visages et ces silhouettes de femmes, parmi tant d'autres, sont comme des parenthèses de vie... parce qu'elles étaient là et qu'elles font partie, elles aussi, de la mémoire de la ville.*

Cette exposition a été accrochée sur les grilles du Centre Social durant la semaine du 8 au 14 mars à la vue de tous les passants.

Semaine de la Mémoire du 03 au 9 mai 2021 – Réalisation d'une exposition de 12 panneaux de rues avant/après de la Ville avec un petit texte retraçant l'historique de la rue accompagnée de silhouettes de personnages, installée dans le hall de la mairie ainsi que dans l'escalier principal.

Elle a été réutilisée par la suite pour les Journées du Patrimoine et dans le hall de la Mairie et également au Club Antoine Lacroix en 2022.

Cette exposition a été complétée par la lecture de délibérations emblématiques des grandes décisions du Conseil municipal dans le hall de la Mairie.

Pour **les Journées du Patrimoine 2021 et dans le cadre des 125 ans de la Ville** - Exposition sur les bâches des structures du Parc de Bicêtre. 24 panneaux retraçant les plus grandes dates qui ont marquées la Ville, ont été installés pendant trois mois sur les structures et a donc pu être appréciés par tous les passants.

Pour accompagner cette exposition, le service a proposé une version adaptable sous la forme d'un album d'autocollants à distribuer aux enfants.

Le 16 novembre, le service des Archives a reçu **les délégués des classes de 6^e** des collèges Albert CRON et Jean PERRIN. Des ateliers pédagogiques et éducatifs sur l'Histoire de la Ville leur ont été proposés en Salle Henri Rebersat à l'Hôtel de Ville.

Données chiffrées

Les opérations de collecte

Le fonds a été enrichi de **39 versements d'archives papier et 1 versement d'archives électroniques** pour un total de **61,03 ml** et de **1,56 Go**.

Par ailleurs, 13 documents d'archives privées ont été collectés par **donation**.

Les opérations de classement et de tri

L'accroissement est positif cette année **(+43,51ml)** avec de nombreux déménagements ayant entraîné des versements plus nombreux. Il a été comptabilisé **17,52ml** d'élimination d'archives dans le fonds conservé aux archives et **84,19 ml** d'éliminations réalisées par le service des Archives directement au sein des services producteurs.

Tous les documents ayant intégré le fonds ont chacun été pourvus **de 3 instruments de recherche synthétiques papier et numériques.**

Les opérations de conservation et de restauration

Ont été restaurées en 2021 :

- **5 matrices cadastrales,**
- **3 listes électorales,**
- **12 affiches municipales.**

La communication d'archives

Le service a répondu à **301 demandes de communication d'archives** par les services versants de la Ville et à **28 demandes par des usagers extérieurs.**

389 documents ont été communiqués pour répondre à ces demandes en 2021.

Ces demandes ont donné lieu à **38 séances de consultation sur place** (11 par des usagers extérieurs et 27 par les agents des différents services).

Service Jeunesse

Actions

Accueil de loisirs – Vacances scolaires et mercredis

L'espace jeunesse est un lieu d'éducation populaire et de socialisation propice au bon développement de l'enfant en complément de l'école et du cercle familial. Il a pour vocation première de promouvoir « l'accès aux loisirs pour tous » qui est un des fers de lance de la politique kremlinoise en direction des jeunes.

Par ailleurs « l'éducation à la citoyenneté, à l'autonomie et à la vie en collectivité » sont des priorités pour le service, qui conçoit l'espace jeunesse comme un espace où chacun trouve la place qui lui permet de s'y épanouir.

Enfin, la réussite éducative est aussi un enjeu sur lequel souhaite agir le service. La programmation est un outil de communication pédagogique, elle est élaborée avec les jeunes lors de temps prévus à cet effet.

Les activités en autonomie (baby-foot, billard, tennis de table, jeux vidéo, film, jeux de société, etc.) sont prévues dans la journée et ont fait l'office d'un temps de préparation.

Les ateliers menés (danse, studio, cuisine, couture) requièrent un savoir-faire particulier. Ils sont vecteurs d'apprentissage.

Les projets d'animations sont pensés sur le long terme ou l'objectif est de construire un groupe et de réaliser une production collective autour d'objectifs opérationnels en lien avec les objectifs pédagogiques poursuivis sur la structure.

Ateliers périscolaires CLAS

On désigne par « accompagnement à la scolarité » l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés du collège, l'appui et les ressources dont les jeunes ont besoin pour réussir à l'École, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Ces actions, qui ont lieu en dehors des temps du collège, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels nécessaires à la réussite scolaire.

L'accompagnement à la scolarité reconnaît le rôle central de l'école. Il se décline, par des stratégies diversifiées :

- Aider les jeunes, en utilisant les technologies de l'information et de la communication, notamment à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir.
- Élargir les centres d'intérêt des adolescents, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche.
- Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes.

Ce dispositif vise à réduire le décrochage scolaire en accompagnant les élèves dans leur travail scolaire et par le biais d'ateliers éducatifs. Sont concernés les élèves volontaires, les élèves n'ayant pas les conditions matérielles ainsi que les élèves n'ayant pas d'aide de la famille.

L'accompagnement à la scolarité est organisé les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15h30 à 18h30 à l'espace jeunesse. L'inscription est basée sur le principe de la gratuité, une rencontre est organisée avec les parents afin de présenter les enjeux du dispositif. Puis le jeune et les parents cosignent une charte visant à s'impliquer et à respecter l'organisation.

La séance s'articule autour de différents pôles matérialisés par les salles :

- Aide aux devoirs,
- Club vidéo, musique, cuisine et E-sport,
- Gouter/accueil libre.

Ateliers sur la pause méridienne

Les ateliers de la pause méridienne se déroulent le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h30 à 13h30 et s'adressent à l'ensemble des collégiens qui le souhaitent, en accès libre et sans inscription préalable. Environ **300 collégiens** fréquentent les ateliers hebdomadaires.

Quatre ateliers thématiques (ludothèque, taekwondo, zumba et découverte professionnelle) sont proposés aux élèves des collèges Albert Cron et Jean Perrin. L'encadrement des ateliers est assuré par l'équipe d'animation de l'espace jeunesse et des intervenants diplômés.

Objectifs généraux de l'action :

- Proposer aux jeunes une animation ludique et de qualité,
- Animer le temps de la pause méridienne,
- Renforcer le partenariat ville/collège,
- Participer à l'amélioration de la qualité de la vie scolaire des jeunes,
- Sensibiliser les jeunes sur les autres actions de l'espace jeunesse,
- Être disponible, plus proche du public et attentif à leurs attentes, besoins et potentielles difficultés.

La Maison de la jeunesse

Les séjours

Pour l'année 2021, **8 séjours** (5 en été, 2 pendant les vacances d'automne et 1 lors des vacances de fin d'année) autour de thématiques sportive, citoyenne, culturelle et de découverte (sport d'hiver, sport en eaux vives, culture- Futuroscope de Poitiers, découverte de l'île de Ré, découverte d'Avignon et de son festival). **98 jeunes se sont inscrits représentant un total de 660 journées jeunes de vacances.**

Données chiffrées

Données statistiques de l'espace jeunesse

La fréquentation de l'espace jeunesse s'établit à **3 142 présences de jeunes soit 17 408 heures de présence.** L'espace jeunesse compte un listing de **93 inscrits** dont 36 filles, 76 % des jeunes sont nés entre 2008 et 2010 soit 71.

50 % des inscrits (dont le QF est renseigné) ont un quotient familial se situant entre le T1 et le T4.

Données statistiques de la maison de la jeunesse

La fréquentation de la Maison de la jeunesse s'établit à **2 432 présences de jeunes soit 6 966 heures de présence.**

Service Sports

➤ **Une mission d'enseignement de l'EPS en école élémentaire et d'animation sportive**

- L'enseignement de l'EPS en primaire est réparti de la manière suivante :

Niveau	Matière	Enseignant	Nombre de séances par classe
CP	Acro-gym	Educateur municipal	12
	Natation scolaire	MNS Piscine T12	15
CE1	Jeux d'opposition	Educateur municipal	12
	Natation scolaire	MNS Piscine T12	15
CE2	Escrime	Educateur club	12
	Jeux collectifs	Educateur municipal	12
CM1	Tennis de table	Educatrice club	12
	Natation scolaire	MNS Piscine T12	15
CM2	Handball	Educateur municipal	12
	Natation scolaire	MNS Piscine T12	15

- L'organisation des stages sportifs

Ces stages d'une durée de 3 jours consécutifs se déroulent durant les vacances scolaires. Il s'agit de stages d'initiation et de découverte des activités de roller et de tir à l'arc.

Compte tenu des règles d'encadrement et de sécurité liées aux activités, les stages accueillent 12 enfants pour le tir à l'arc et 25 enfants pour le roller.

- Le Sport en Liberté

Le dispositif Sport en Liberté donne un accès gratuit à la Halle des Sports tous les dimanches matins et durant toutes les vacances scolaires d'automne, d'hiver et de printemps pour la pratique du Sport.

Des éducateurs municipaux diplômés sont présents pour cadrer les activités et gérer le prêt de matériel.

Les usagers Kremlinois ont le choix de pratiquer, en famille ou entre amis, du badminton, du volleyball, du basketball et toute autre activité sportive validée par les éducateurs.

➤ **Une mission technique liée à l'accueil du public**

Le service assure la gestion de 4 principaux sites sportifs : le Stade des Esselières, la Halle des Sports Robert Hurtado, le gymnase Jacques Ducasse et le COSEC Vincent et Elisabeth Purkart.

L'équipe technique garantit au quotidien la propreté des sites sportifs et leur bon fonctionnement, tout autant sur les espaces intérieurs que les espaces extérieurs. Les équipements sont ouverts 7 jours sur 7, et présentent une grande amplitude de fonctionnement (7h à 23h).

De plus, il existe également 12 autres sites sportifs en usage libre sur la commune. Le service a la charge de s'assurer que ces équipements, en accès libre, ne présentent aucune forme de danger. Un entretien régulier est effectué par des entreprises et les agents du service.

➤ **Une mission administrative : planification et conventionnement**

Le service des sports assure la planification de l'utilisation de tous les sites sportifs de la ville. Cette planification est organisée en lien avec les écoles élémentaires, les collèges, les lycées et les associations sportives. Il s'agit de contractualiser des engagements réciproquement adoptés à travers la rédaction et la signature de conventions de fonctionnement et de conventions d'objectifs. Une évaluation annuelle est effectuée sur la base des engagements de chacun pour adapter l'aide et le soutien apporté par la ville.

Actions

➤ **Les conventions d'objectifs et la création de l'OMS**

L'année 2021 fut une année de transition dans la consolidation des rapports entre la ville et les associations sportives. En effet, la nouvelle équipe municipale arrivée au milieu de l'année 2020 a d'abord dû comprendre le fonctionnement actuel des clubs avant de fixer des nouveaux objectifs pérennes. C'est la raison pour laquelle, en 2021, les conventions d'objectifs n'avaient qu'une durée de un an.

Les différentes réunions de concertation ont cependant abouti à des engagements réciproquement adoptés autour des objectifs suivants :

- L'organisation des pratiques sportives de compétition et de loisir déléguée aux clubs
- Développer l'accessibilité au Sport pour Tous et notamment aux femmes, aux handicapés et aux populations ayant des faibles revenus
- Participer à l'animation de la Ville

➤ **Consolider le label « Terre de Jeux » et les « Centres de préparation aux Jeux »**

La ville, fort de son investissement dans le développement et l'accessibilité du sport pour le plus grand nombre, a **obtenu le Label « Terre de Jeux »**.

A ce titre, une exposition éphémère préparée en transversalité avec le service Culturel a été présentée l'été dernier sur la nouvelle place du parc de Bicêtre : « De Paris 1924 à Paris 2024 – 100 ans d'histoire des JO ».

Au-delà de la labélisation, la ville a été sélectionnée comme **Centre de Préparation aux Jeux** dans deux disciplines, celle du tennis de table au COSEC et celle du Handball au gymnase DUCASSE. Cela

permettra aux délégations sportives étrangères qui le souhaitent de venir s'entraîner en nos locaux d'ici aux JO de Paris 2024.

Données chiffrées

13 espaces sportifs municipaux en accès réglementé :

- STADE : terrain de football, piste d'athlétisme, deux salles polyvalentes
- HALLE DES SPORTS : deux terrains omnisports, mur d'escalade
- COSEC : un terrain omnisports, un dojo, une salle d'armes, une salle de tennis de table
- GYMNASSE : un terrain omnisports, une salle de gymnastique

12 espaces sportifs municipaux en accès libre

Entretien quotidien de 7 400 m² de surfaces intérieures et 15 000 m² de surfaces extérieures.

En période scolaire, environ 600 usagers fréquentent chaque jour les équipements sportifs et environ 250 compétitions annuelles sous forme de tournois, matchs officiels et animations sportives sont accueillies dans les équipements.

5 associations sportives comptant environ 3 500 licenciés dont, en moyenne, les deux tiers sont Kremlinois.

8 établissements scolaires sont accueillis au sein des équipements (3 élémentaires, 5 secondaires).

Entre 50 et 90 personnes fréquentent le dispositif Sport en Liberté les dimanches matins.

37 enfants inscrits aux stages sportifs (vacances d'automne seulement car les protocoles n'ont pas permis le déroulement des stages en février et avril 2021).

2/ DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Environnement/Espaces verts

Actions

Passage du jury du concours régional des villes et villages fleuris en juillet qui a nécessité la mobilisation de tout le service environnement et espaces verts mais aussi d'autres services de la ville : propreté, entretien office, restauration...

Cette action commune a été un succès puisqu'elle s'est traduite par l'attribution d'une troisième fleur en octobre 2021.

Participation à la Journée citoyenne de la propreté et de l'environnement avec tenue d'un stand espaces verts.

Installation de jardinières pédagogiques à l'école Robert Desnos.

Données chiffrées

23 arbres plantés début 2021 par un prestataire.

16000 plantes annuelles, 12000 bisannuelles, 6000 bulbes, un millier de plantes vivaces et une centaine d'arbustes plantés en 2021 par la régie.

Un nouveau pigeonnier contraceptif et une ruche pédagogique ont été installés au parc Pinel.

Service Mobilités/Voirie

Données chiffrées

Les demandes d'usagers, d'entreprises ou de concessionnaires représentent, sur cette période, la création de 120 dossiers voirie qui peuvent demander une instruction de plusieurs jours, à plusieurs mois. Certains dossiers se poursuivent au-delà d'une année, tels que ceux concernant des constructions d'immeubles, les travaux liés à la ligne 14 Sud, etc.

Le service Mobilités-Voirie a délivré 363 arrêtés de voirie sur l'année 2021.

Environ 150 réclamations, tout canal de réception confondu, traitées dans un délai moyen de 10 jours.

Commerce

Actions

Animation de Noël - Mise en place d'une patinoire la semaine du 20 décembre 2021.

Le 1^{er} référendum kremlinien annuel en novembre 2021 portait sur des modifications substantielles dans l'organisation du marché forain, à mettre en œuvre à l'échéance de la délégation de service public du marché en mars 2022 (modification du périmètre et des séances).

Préparation de la mise en régie du marché (recrutement, suivi du marché pour la location et mise en place des barnums, préparation des nouveaux tarifs, estimation des recettes).

Données chiffrées

Le marché se compose de 15 commerçants abonnés alimentaires, 25 commerçants abonnés en produits manufacturés et environ 40 commerçants volants pour 500 ml de stands

Réception des commerçants ou porteurs de projets sur RDV : 1 à 2 par semaine.

Nombre d'actes délivrés : une dizaine d'arrêtés, 5 décisions

17 DIA traitées dont 4 décisions de préemption

1 préemption réalisée sur un fonds de commerce (17 rue du Général Leclerc)

Réalisation de la première partie d'une étude sur la stratégie de diversification commerciale par la SEMAEST

5 subventions accordées dans le cadre du chèque numérique pour un total de 4 000€

3 dossiers de vente au déballage, quelques dossiers de licences de débits de boissons.

Service Propreté urbaine

Actions

Le service a amélioré son action, notamment par :

- Le nettoyage en profondeur de certaines rues de la ville, par des actions ciblées, avec du matériel adapté tel que, le nettoyeur haute pression à eau chaude pour l'enlèvement des tags, des affiches, le décapage des trottoirs, le nettoyage du mobilier urbain ;
- Une intervention conjointe avec les balayuses et les laveuses pour parfaire cette finition ;

Données chiffrées

Périmètre d'intervention - Environ 20 km de routes entretenues et d'un déploiement de 380 corbeilles de ville.

Avec l'arrivée du nouveau camion compacteur, 245 332 tonnes de déchets incinérables ont été revalorisées. Les centres d'incinération produisent de l'énergie verte, vapeur et électricité, issue de la combustion des ordures ménagères résiduelles.

Une déchèterie communale a été créée de manière à accueillir l'ensemble des déchets du nettoyage des voies, en 2021, elle a permis d'évacuer 171 660 tonnes de déchets de nettoyage par le service garage.

Garage

Actions

Acquisition d'un véhicule utilitaire HAYON au gaz naturel dédié au service fêtes et manutention et d'un second véhicule à benne également au gaz naturel affecté au service Environnement et espaces verts.

Données chiffrées

Etat du Parc

- 5 véhicules utilitaires légers essence, 12 véhicules utilitaires légers diesel, 4 véhicules utilitaires légers au gaz naturel, 7 utilitaires électriques,
- 19 véhicules de tourisme,

- 1 poids lourd,
- 1 car,
- 2 balayeuses, 2 balayeuses location, 3 laveuses,
- 3 véhicules frigorifiques location,
- 8 vélos électriques, 3 trottinettes, 1 scooter,
- 1 chargeur Manitou.

254 interventions ont été réalisées en interne pour une immobilisation moyenne d'une journée, auxquelles il faut ajouter les dépannages ponctuels (crevaisons, pannes, petites réparations, contrôles techniques).

Service Patrimoine

Actions

Concernant le volet « maintenance et travaux en régie », un marché des fournitures et du petit outillage a été mis en place

Les principaux travaux réalisés :

- remplacement des éclairages par des luminaires LED et pose de détecteur de présence dans les circulations et les locaux techniques (maternelle Desnos, club Lacroix, maternelles J. Zay et Buisson),
- pose de film occultant dans les classes des écoles B. Malon et Desnos,
- peinture d'une salle de classe et du réfectoire à l'école Kergomard,
- pose de fontaines électroniques (maternelle Desnos).

La régie a également réalisé des *travaux d'amélioration et d'aménagement en tous corps d'état* représentant un cout total (main d'œuvre et fournitures) de **109 717,22 €** :

- réfection du local-poussettes et vestiaires de la crèche Saint Exupéry,
- l'aménagement de locaux municipaux

Concernant le volet « études et travaux en entreprise »

Les travaux d'amélioration de l'accessibilité pompiers à l'école C. Péguy, remise en conformité du désenfumage de l'auditorium de la Médiathèque, travaux d'investissement en faveur de la rénovation énergétique (adaptation de la puissance électrique à la consommation, Installation de radiateurs électriques SMART avec pilotage intelligent,...), travaux d'axe d'amélioration de la sureté « INTRUSION /ATTENTAT » suite à la demande de subvention FIPD de 2019 (clôtures de l'école PAULINE Kergomard et de Charles Péguy),...

Données chiffrées

40 bâtiments

73 388 m² de plancher

35 contrats d'entretien ou marchés de travaux gérés quotidiennement

Réalisation de 363 bons de commande pour les travaux en entreprise, 300 bons en régie et environ 280 engagements pour les contrats d'entretien et les fluides (52 en eau, 55 en électricité, 2 en fuel et 25 en gaz).

Le volet « maintenance et travaux en régie »

1570 demandes d'intervention ont été enregistrées, dont :

- 1317 ont été traitées en régie soit 84 %,

- 2 % sont programmées ou en cours de traitement
- 14 % ont été reportées à l'exercice 2022.

Le volet « études et travaux en entreprise », travaux réalisés dans le cadre d'un marché à bon de commande tous corps d'état ou en contrat d'entretien et maintenance.

Dans l'ordre décroissant, ce sont essentiellement des interventions sur :

- Des fuites en plomberie, chauffage, toiture (maternelle Buisson, Megrez, Kergomard, la médiathèque et le centre social, stade des Esselières, club Lacroix)
- Des dégorgements, des interventions sur le réseau d'assainissement (UPC, élémentaire Peguy et B. Malon et le centre social)
- Des dysfonctionnements des ouvrants (MCVA, CSU, Benoît Malon élémentaire, crèche Dolto) d'ascenseur, porte et portail.

Les travaux d'investissement et de maintenance préventive représentent 50 % du temps du pôle entretien-maintenance en entreprise et ils se concentrent sur les congés scolaires et essentiellement sur les congés d'été.

En termes de suivi des commissions de sécurité, tous les bâtiments appartenant à la commune sont à jour des Commissions Communales de Sécurité et ils ont tous reçu un avis favorable. En 2021 :

- 4 CCS des ERP communaux (crèche St Exupéry, crèche Marie-Claude Vaillant-Couturier, la PMI et le club Lacroix),
- 15 CCS des bâtiments privés,
- 2 SCDS (OKABE et Lycée Darius-Milhaud).

22 dossiers de demande d'aménagement des ERP privés ont été traités.

Service Urbanisme

Actions

Evolution stratégie foncière

Définition stratégie portage foncier adapté avec EPFIF (avenant à la convention début 2022)

Mise en œuvre des OAP

EVSO

Finalisation des études pré-opérationnelles et DUP prévue en 2022

Révision du projet incluant les nouvelles orientations fixées par la municipalité (suite PRIR-conventionnement ANRU).

Opération de restructuration du commissariat

Echange foncier en cours de finalisation (signature 2022)- Dépôt du permis de construire du nouveau commissariat

Rossel Leclerc

Lancement de la DUP réserves foncières (finalisée en 2002)

Ruban Vert

Acquisition en cours du 7, rue de Verdun Ponticelli (signature en 2022) pour la réalisation d'un parc (transféré au service des espaces verts)

Participation à la procédure d'élaboration du RLPi - Finalisation et avis de la ville en 2022

Opérations localisées

Achèvement des travaux ou en cours d'achèvement :

- opération immobilière 14 rue JF Kennedy/ rue Richet
- 13-15-17 rue Pasteur
- opération immobilière 27 rue Paul Lafargue
- Lieu de culte – 35, rue Kennedy

Modification PLU : élaboration du cahier des charges et validation politique des modifications mises en œuvre (Lancement de la procédure en 2022)

PLUi et RLPi : Suivi, participation et finalisation aux procédures EPT élaboration du règlement intercommunal enseignes et publicités élaboration du PLUi, engagement de la dématérialisation de l'instruction des ADS

Projet de L'Arbre habité - Reprise des échanges avec AP-HP puis avec le lauréat pour une évolution du projet en 2022

Finalisation du projet urbain/ANRU, du montage opérationnel/juridique/financier du quartier Entrée de ville Sud-Ouest et mise en œuvre

Révision et actualisation des études gabarit et programmation ;

Arbitrage sur montage opérationnel ;

Finalisation des accords /projet ANRU - signature convention ANRU en 2022 ;

Engagement de la concertation ;

Passage au CM et signature du protocole foncier pour l'extension du commissariat - désignation officielle du maître d'œuvre avec prévision dépôt du PC en 2022. Signature des échanges avec l'EPFIF et la Préfecture de police ;

Délocalisation de la déchèterie (2022).

Finalisation de la procédure DUP RHI sur le 72 rue du Général Leclerc

Etudes de faisabilité pour la requalification / extension du groupe scolaire Jean ZAY.

Parcelle 35 rue JFK - Finalisation du projet (permis de construire modificatif) et signature protocole d'accord avec l'AMKB (courant 2022).

Engagement d'une vente immobilière interactive sur du patrimoine communal identifié (30 rue Kennedy, et 16 rue P Sépard) mise en place du dossier fin 2021 et mise en vente en 2022

Opérations localisées

Achèvement des travaux du lycée Darius-Milhaud - Accord du permis de construire et de l'ERP de Faculté de médecine

Données chiffrées

Dossiers d'autorisations délivrées et instruites au titre du droit des sols

- Permis de construire : 28 dépôts de dossier (soit une augmentation de 75 % par rapport à 2020)
- Déclaration Préalable : 74 dépôts de dossier (soit une augmentation de 21 % par rapport à 2020)
- Certificats d'urbanisme traités : 327 (soit une augmentation de 22 % par rapport à 2020)

Demandes d'autorisation d'enseignes : 34 demandes instruites (soit une augmentation de presque 100% par rapport à 2020).

Etudes en cours (engagées et /ou finalisées) sur l'année 2019

- Etudes liées à l'OAP Entrée de ville sud-ouest /PRIR : finalisation du cahier de prescriptions architecturales et urbaines
- AMO pour maîtrise foncière/ DUP (ilot Leclerc) – Lancement de la procédure et sollicitation du préfet pour l'ouverture de l'enquête publique.

Mise à jour du RIL : Nouveau référent au sein de la commune et reprise des campagnes de recensement (3 en 2021) - Campagnes de recensement pour 30 adresses contrôlées en 2021.

Affaires foncières

Traitement et instruction des déclarations d'intention d'aliéner : 273 DIA (78 en 2020)

Enregistrement et traitement administratif des déclarations d'intention d'aliéner pour le commerce : 34 (18 en 2020)

Acquisitions foncières réalisées sur 2021 : pas d'acquisition foncière réalisée sur 2021 – Négociation en cours pour le 7, rue de Verdun Ponticelli et montage des dossiers Vente Notariale Interactive (VNI) sur les biens sis 16, rue Pierre Sémard et 30, rue Kennedy

Cessions : prolongation de la promesse signée pour la vente d'un terrain pour un projet d'habitat participatif (signature 2022)

Service Habitat

Actions

La principale action de l'année 2021 en matière d'habitat porte sur l'ensemble des travaux engagés en faveur de la maîtrise du parc social de la Ville, en vue de la reprise du patrimoine de Kremlin-Bicêtre Habitat, transféré depuis le 1^{er} janvier 2021 par fusion absorption à l'OPH intercommunal, OPALY/VALDEVY, et son adossement à la Coopérative HLM, détenue par la Ville depuis octobre 2021.

D'autres faits marquants

Inauguration en février 2021 du premier immeuble en Bail réel Solidaire situé Rue Delescluze

Dynamique d'amélioration du service rendu aux habitants, avec 2 axes :

- Reprise de l'accueil du public en présentiel à partir de septembre 2021
- Simplification de la prise de rendez-vous auprès de l'ADIL : 209 consultations effectuées auprès des habitants du Kremlin-Bicêtre, à raison de deux permanences mensuelles, avec une fréquentation au global quasi-stable stable par rapport aux années précédentes

Jugement rendu en septembre 2021 en faveur de la Ville dans le cadre de l'exécution d'office d'un arrêté de péril l'autorisant à accéder à la parcelle privative avec le concours de tous professionnels utiles afin de faire procéder à la démolition de la construction programmée au cours de l'année 2022.

Données chiffrées

Accueil du public

Au 1^{er} janvier 2021 : 2 097 demandeurs de logement enregistrés en file active

124 demandeurs de logement ont été reçus en présentiel par le service Logement dans le cadre de permanences du mercredi à partir de septembre ainsi que 153 par les élus

1 090 actions de tous types ont été réalisées par le service pour répondre aux demandeurs, dont 327 créations d'un dossier de demande de logement, 638 mises à jour ou renouvellement d'une demande. 125 radiations sont intervenues

3 313 appels téléphoniques reçus, soit une moyenne de 60 sollicitations par semaine

Attributions de logements

30 réunions de commissions d'attribution logements préparées par le service Logement concernant des vacances du contingent communal

76 vacances de logements relevant du contingent communal enregistrées en 2021, dont 222 dossiers de demandeurs ont été préparés par le service, réparties comme suit :

- 52 vacances de logements du bailleur OPALY, soit 160 dossiers d'attribution logement préparés,
- 24 vacances de logements d'autres bailleurs, soit 62 dossiers d'attribution logement préparés.

Réclamations locatives

Réception et suivi de 117 réclamations individuelles de locataires du bailleur OPALY et d'1 pétition comprenant 57 signataires de Lafargue :

- 92 traitées,
- 10 qui nécessitent un suivi,
- 6 toujours en cours de traitement,
- 9 non traitées.

Habitat privé

7 adresses suivies dans le cadre de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en lien avec le territoire Grand-Orly Seine Bièvre et l'opérateur Urbanis

2 expertises judiciaires sollicitées pour analyse de situation de péril

1 suivi contentieux dans le cadre de travaux d'office.

Projets stratégiques et structurants

Discussions engagées dans le cadre du suivi relatif à la reprise de l'ancien patrimoine de l'OPH Kremlin-Bicêtre Habitat, dont 2 recours gracieux et 3 recours contentieux déposés par la Ville.

Echange partenarial non quantifiable avec le bailleur OPALY et l'EPT dans le cadre d'un travail conjoint relatif au PRIR Schuman en lien avec le projet urbain EVSO (120 relogements à organiser d'ici 2025), dont 2 réunions publiques organisées avec des locataires d'OPALY (Schuman et Hauts-Martinets) + différents programmes de réhabilitation du parc social.

3/ DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES ET DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Administration Générale

Démarches administratives/Relation avec les citoyens

Actions

Au cours de l'année 2021, le service Relations citoyens a participé activement aux différentes actions mises en place afin de gérer la crise sanitaire : distribution de masques aux Kremlinois, participation à la plateforme téléphonique mais également à l'accueil du centre de vaccination lors de la mise en place de celui-ci.

Le service a également développé en interne des outils de suivi statistique concernant les différentes activités. Ces différents tableaux de bord permettent aujourd'hui d'optimiser la mesure de l'activité de celui-ci et de mettre en place de nouveaux objectifs afin de répondre plus efficacement aux nouvelles demandes des usagers.

Possibilité pour les usagers de régler leurs factures en carte de crédit depuis le mois de décembre 2021

Le service est aujourd'hui mandataire d'encaissement pour deux régies de la ville, à savoir la régie de l'Education et tout récemment la régie Petite-Enfance. Les agents sont donc amenés à encaisser les prestations facturées aux usagers pour les activités périscolaires, les inscriptions aux voyages vacances organisés par l'enfance, les repas pris au restaurant communal et le portage de repas aux seniors, les stages sportifs, les frais de crèche et de halte-garderie.

Préférences des usagers pour les modes de paiements

On observe que les usagers se présentant à l'accueil pour régler leurs factures ont rapidement accepté le nouveau moyen de paiement par la CB, la part des règlements en CB étant passée en un mois de 12 % à 21 % des encaissements réalisés. Ce mode de paiement sera également proposé pour la régie Petite-Enfance pour l'encaissement des factures de crèche et de halte-garderie (environ 60 familles concernées), les autres familles effectuant leur règlement en ligne par le biais du compte citoyen.

Le service public se doit de proposer aux usagers des moyens de paiement actualisés. Une demande grandissante des usagers pour régler leur facture concerne le CESU (CESU dématérialisé).

En 2021, le choix a été fait d'acquérir un logiciel de prise de rendez-vous (SYNBIRD) adapté aux besoins du service. En effet, auparavant les rendez-vous étaient gérés sur un calendrier Outlook, celui-ci ne répondait plus au besoin croissant des demandes, ne permettait pas de proposer de dématérialiser la prise de rendez-vous en ligne et ne permettait aucun suivi statistique, le projet de service ayant mis en avant que cet outil ne répondait plus au besoin.

Le hall de la mairie a accueilli des permanences assurées par des prestataires externes ou des intervenants des structures de la ville, qui viennent compléter l'offre des services proposés aux usagers :

- Permanence Avocats : deux fois par semaine, sans rendez-vous, le mardi après-midi de 16h30 à 18h et le samedi matin de 9h à 12h.
- Permanence de l'ADIL : assurée par des juristes spécialisés dans le droit au logement (relation bailleur/locataire, voisinage...), cette permanence sur rendez-vous a lieu deux mercredis par mois.

- Permanence Logement : proposée par le service logement de la Ville du Kremlin-Bicêtre, cette permanence a lieu chaque mercredi.
- Permanence Mutuelle communale : cette permanence a lieu tous les jeudis, sur rendez-vous, pour les Kremlinois uniquement.
- Permanence Départementale : le conseil départemental dépêche chaque mardi des agents administratifs pour recevoir sur rendez-vous les usagers de la ville souhaitant compléter des démarches normalement accomplies auprès du département.
- Rencontres Citoyennes : organisées et réalisées par les élus, elles ont lieu chaque samedi matin. Elles sont réalisées téléphoniquement sans rendez-vous.

Le recensement de la population 2021, n'a pas eu lieu en raison de la crise sanitaire.

Numérisation des actes de naissance et mariage de 1920 à 1997

Depuis la mise en place de la plateforme « COMEDEC » en 2019, plateforme de demande d'acte par les administrations (notamment CNI/Passeports) et les notaires, la numérisation de nos registres s'est avérée indispensable. Cette numérisation a été réalisée courant de l'été et l'intégration de ces actes s'est faite en septembre 2021.

Mariages

Avec des contraintes sanitaires importantes, le nombre de mariage 2021 est comparable à celui de 2019, beaucoup de cérémonies ont été annulées en 2020.

Décès

Suppression des taxes à partir du 01/01/2021- Cela représentait un montant d'environ 40 000 à 50 000 euros par an.

Certificat de décès

Suite au décret n° 2017-602 du 21 avril 2017, concernant la transmission dématérialisée des volets administratifs des certificats de décès, la mise en place s'est faite par l'intermédiaire de la plateforme PEC (Plateforme d'Echange et de Confiance) en octobre 2019. Celle-ci a consisté dans un premier temps à recevoir tous les certificats de décès de l'hôpital, directement sur notre logiciel métier.

En mars 2021, la Ville s'est portée volontaire pour être ville pilote en vue du changement de plateforme (Hubee - Hub d'Echange de l'Etat). Malheureusement, beaucoup de problèmes de connexion, de transmission des certificats n'ont pas permis le transfert de cette nouvelle plateforme. Ce changement a été abandonné en lien avec le logiciel métier et la DINUM (Direction Interministérielle du Numérique) et reporté. La Ville a rebasculé sur la plateforme PEC.

Cimetière

La 3^{ème} tranche du marché public concernant la reprise administrative de concessions échues et non renouvelées a permis la reprise de 41 concessions.

Cette année se sont terminés le changement et l'installation de nouveaux bancs sur le site du cimetière. Des bancs de couleur différente (blanc, vert, bleu et marron) ont été achetés sur plusieurs années.

L'aménagement du site cinéraire a également été achevé, suite à l'achat de 8 cavurnes.

Suite à la réalisation de l'ossuaire dans l'enceinte du cimetière et à la procédure de reprises, les concessions perpétuelles peuvent être exhumées. 6 sépultures, qui présentaient un risque pour les usagers, ont fait l'objet d'une reprise.

Données chiffrées

Flux physique

En 2021, un total de 34 826 usagers du service public s'est présenté à l'hôtel de ville. Cela correspond à une moyenne mensuelle de 2902 usagers accueillis au guichet du pré-accueil.

Flux téléphonie

En 2021, un total de 39 418 usagers a contacté par téléphone l'hôtel de ville. Cela correspond à une moyenne mensuelle de 3284 appels reçus au standard.

Prises de rendez-vous CNI, passeports et attestations d'accueil

Téléphone ou back office : 3 968

En ligne, via la plateforme (mise en place en octobre 2021) : 438

Activités administratives

Inscriptions scolaires	305
Campagne de calcul du Quotient familial 2022	1 319
Attestations d'accueil	342
Certifications de Signature	612
Copies conformes	34
Certificats de domicile / Déménagements	24
Sollicitation de rendez-vous avec les élus	937
Dossiers Logement	1369

Dans le cadre de la Permanence Départementale, les agents du SRC sont également prestataires du Conseil Départemental pour un certain nombre de remise de dossiers ainsi que la délivrance d'informations pratiques pour leurs démarches. On notera notamment les dossiers de demande MDPH, de certificats médicaux en vue de qualification MDPH, les formulaires cartes Imagin'R, les formulaires carte Améthyste. En 2021, sur 94 rendez-vous pris, 82 Kremlinois ont été reçus et 12 ne sont pas venus.

Dans le cadre de la permanence ADIL

209 Kremlinois ont consulté l'Adil du Val-de-Marne. La fréquentation de l'ADIL par les Kremlinois est stable par rapport à l'année dernière, 39 ménages se sont rendus à la permanence de l'ADIL pour obtenir un conseil juridique, financier et fiscal sur le logement.

Les thèmes les plus évoqués par les usagers sont le logement social (46 % des demandes) et les rapports locatifs (46 %).

Pour ce qui est des consultations relatives aux recherches de logement, la mise en œuvre du DALO est la plus demandée (73 %), suivie de la demande de logement social (27 %).

On notera que 44 % des usagers ayant consulté l'ADIL en 2021 occupent actuellement un logement du secteur privé et 31 % du secteur HLM. Dans 50 % des cas, il s'agissait de personnes vivant seules et la tranche d'âges la plus représentée est celle des 40-59 ans.

Formalités administratives liées à l'état civil

Demandes d'acte d'Etat-Civil	114 007
Actes dressés ou enregistrés	4 933
Dont Naissance	3 596
Dont Décès	1 001
Livrets de famille	866
Mentions Marginales	1 182
Rectifications administratives du Tribunal	40
Rectifications administratives de l'officier d'état civil	208
Dossiers administratifs	263
Dont Jugement de divorce	41
Dont Publication de mariage extérieur	96
Dont Enregistrement PACS	92
Dont Dissolution PACS	17
Recensement militaire	211
Elections	
Inscription - (dont changements de bureaux de vote)	803
Radiation - (dont changements de bureaux de vote)	1 029
Inscription d'office des jeunes de 18 ans – INSEE	216
Formalités suite à un décès	1 432
Dont Déclaration de transport avec cercueil	820
Dont Autorisation de crémation	257
Dont Arrivée de corps au cimetière	111
Cimetière	184
Dont Renouvellement de concessions	113
Dont Reprises de concessions	41

Instances Municipales

Actions

En février 2021, le service a été chargé de la gestion des assurances de la ville avec la pris en charge des missions suivantes :

- Gérer et déclarer les sinistres
- Évaluer les responsabilités
- Solliciter des expertises juridiques et techniques
- Gérer les relations avec les courtiers et les assureurs
- Suivre les relations avec les usagers et les indemnisations
- Assurer les réunions d'expertises
- Recevoir les administrés en cas de sinistre
- Prévenir et suivre la sinistralité
- Gérer le budget alloué aux assurances

En 2021, le marché des assurances a été relancé avec succès. Les agents du pôle instances-assurances ont participé activement au montage du dossier pour une mise en œuvre au 1^{er} juillet 2021.

Un premier travail de consultation a été mené sur la réduction des coûts d'affranchissement ; ce dernier sera poursuivi en fonction des souhaits de la municipalité.

Données chiffrées

- Nombre de Conseils Municipaux : 8 séances
- Nombre de délibérations : 146
- Nombre d'arrêtés : 603
- Nombre de décisions : 29
- Nombre de contrats : 264
- Nombre de courriers indexés via le logiciel dédié : 11 941

Direction des Ressources humaines

Actions

Les avancements de grades

A partir de 2021, il appartient à la collectivité de fixer la ligne de gestion (LDG) concernant les avancements de grades, qui ne sont plus soumis pour avis préalable aux Commissions Administratives Paritaires (CAP) du CIg, afin de permettre l'examen et le traitement des dossiers des agents.

Pour rappel, par délibération du Conseil Municipal du 13 décembre 2011, après avis du Comité technique, la collectivité a décidé de fixer un taux de promotion unique, fixé à 100 %, applicable à l'ensemble des cadres d'emplois, toutes catégories et filières confondues, créés au tableau des effectifs de la ville.

Sachant que la mise en place d'un ratio à 100 % n'oblige en aucune manière la collectivité à nommer l'intégralité des agents concernés. Ce ratio détermine un nombre maximum.

C'est la raison pour laquelle cette démarche s'était accompagnée de la mise en place de grilles d'évaluation avec la détermination de critères objectifs, transparents, ainsi que de règles de gestion interne des avancements de grades.

Les critères

1) Missions / particularités / encadrement / technicité

- L'encadrement du personnel
- La technicité du poste
- L'exposition du poste, les contraintes horaires particulières.

2) La manière de servir et l'évaluation des objectifs

- Par l'évaluation des objectifs, en mesurant le degré de réalisation des objectifs fixés ;
- Par l'investissement, en valorisant les agents qui font preuve d'une disponibilité particulière au-delà de leur propre poste, mettre également en valeur l'esprit d'initiative et de développement de nouveaux projets.

3) L'effort d'évolution et l'expérience professionnelle (préparation d'examen professionnel, formation effectuée) mais également l'expérience acquise au cours de la carrière (ancienneté, fin de carrière, mobilité).

La promotion interne

Les Lignes de Gestion relatives à la Promotion interne ont été définies par le CIG et approuvées par le Comité technique du 26 novembre 2020. Pour mémoire, ces LDG se déclinent comme suit :

La LDG « valeur professionnelle » vise à valoriser l'expérience professionnelle, les acquis de l'expérience et à reconnaître les capacités à exercer des fonctions d'un niveau supérieur. Elle est appréciée sur la base de critères qui sont fonction de la nature des missions et du niveau de responsabilité du fonctionnaire proposé

La LDG « fonctions exercées » vise à valoriser l'implication du fonctionnaire dans le développement de ses compétences et de ses connaissances ou dans son évolution de carrière.

La LDG « concours et examens professionnels » vise à valoriser l'engagement, l'implication du fonctionnaire dans son évolution de carrière au cours de son parcours professionnel

La LDG « formations professionnelles », La LDG « ancienneté », La LDG « diplôme ».

La mise en place du RIFSEEP

Le régime indemnitaire des agents résultait de nombreuses délibérations qui se sont superposées au fil des évolutions réglementaires intervenues au cours de ces vingt dernières années sans qu'une réflexion d'ensemble se soit véritablement engagée.

Le régime indemnitaire appliqué aux agents manquait ainsi de cohérence d'ensemble, et ne traduisait pas la volonté des élus de mettre en œuvre un système qui soit lisible, équitable et dynamique.

Cette réflexion a donc été engagée dès le début de l'année 2021, en visant l'atteinte des quatre objectifs suivants :

- La transparence dans l'attribution du régime indemnitaire afin que les agents, dans des situations statutaires et hiérarchiques comparables, justifiant globalement d'une manière de servir similaire, soient traités équitablement dans le cadre des attributions individuelles.
- L'homogénéité du régime indemnitaire pour les agents qui exercent des responsabilités comparables, indépendamment de leur grade.
- La reconnaissance de l'efficiencia dans la réalisation des missions des agents qui ont le souci d'accomplir leurs missions de service public avec dynamisme, compétence et professionnalisme.
- Un outil managérial à disposition de l'encadrement pour mieux valoriser l'engagement professionnel du personnel.

Les principes d'attribution de la part fonctions et de la part engagement individuel sont donc fixés selon les modalités suivantes :

La part fonctions

Sur la base de l'importance stratégique des postes et des responsabilités qui y sont afférentes, des sujétions de toute nature qui leurs sont attachées (notamment le poids de l'encadrement et la

transversalité), de la technicité requise par les agents, de la pénibilité, cinq groupes de fonctions sont définis, sans tenir compte de la catégorie (A, B, C).

Ils sont déclinés comme suit :

- Groupe 5 - Fonctions opérationnelles classiques et/ou d'exécution
- Groupe 4 - Fonctions opérationnelles spécialisées
- Groupe 3 - Fonctions de management opérationnel, coordination, pilotage, expertise technique
- Groupe 2 - Fonctions de déclinaison des orientations stratégiques
- Groupe 1 - Fonctions de direction générale

La part engagement individuel

Pour l'attribution de la part engagement individuel du régime indemnitaire applicable aux agents de la Ville du Kremlin-Bicêtre, le Maire devra se fonder sur les critères d'attribution individuels cumulatifs sont les suivants :

- Critère 1 : Réalisation des objectifs de l'année ;
- Critère 2 : Esprit d'équipe, capacité à entretenir des relations de travail harmonieuses avec les collègues de travail et la hiérarchie ;
- Critère 3 : Respect des consignes et manière de servir de l'agent ;
- Critère 4 : Investissement particulier (surcharge de travail et conscience professionnelle dans les projets de la Ville et des services) ;
- Critère 5 : Prise d'initiatives, et notamment la capacité à intégrer de nouveaux objectifs en cours d'année.

La mise en œuvre de ce nouveau régime indemnitaire est intervenue le 1^{er} septembre 2021 concernant la part liée aux fonctions (l'IFSE) et en mai 2022 pour la part liée à l'engagement individuel (CIA), sur la base des entretiens d'évaluation 2021 qui se sont tenus au cours de l'automne 2021.

Le plan d'action pluriannuel visant à assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2021-2023

Ce plan s'articule autour des **quatre axes**.

Axe 1. Evaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes

Plan d'actions proposé en 2021 :

Etablir un diagnostic précis : en lien avec le SIRH, développer des indicateurs permettant l'analyse et la compréhension des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes et proposer des axes d'amélioration.

Examiner les conditions d'attribution du régime indemnitaire de base pour les agents occupant un poste à niveau de responsabilité identique dans le cadre de la mise en œuvre du RIFSEEP.

Axe 2. Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique

Plan d'actions proposé en 2021 :

Mixité des métiers

Mettre en place un nouveau séminaire sur l'égalité Femmes Hommes à destination des responsables de service pour continuer à sensibiliser régulièrement sur ce sujet

Mettre en place des formations sur le recrutement, abordant des sujets comme la non-discrimination et l'égalité Femmes Hommes, à destination des RH et des responsables de services réalisant des entretiens.

Accompagnement des parcours et égal accès aux responsabilités professionnelles

Axe 3. Favoriser l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle/familiale

Plan d'actions proposé en 2021 :

Adaptation de l'organisation du travail et du temps de travail (télétravail, droit à la déconnexion, charte du temps)

Soutien à la parentalité (incitation congé paternité, entretien avant et après congés longues durées)

Continuer de proposer des entretiens individuels sur l'orientation de carrière

Axe 4. Prévenir, traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel et les agissements sexistes

Plan d'actions proposé en 2021 :

Identification d'un référent unique pour recueillir les signalements d'actes de violence et/ou harcèlement

Mise en place d'un dispositif d'alerte/signalement, de traitement et de suivi des violences sexuelles et sexistes, les harcèlements et des discriminations

Intégrer ces informations dans le livret d'accueil à destination des agents

La mise en œuvre du télétravail

La ville a mis en place le télétravail durant les périodes de confinements décidés par l'État pour lutter contre la pandémie de la COVID-19 (75 agents assurant des missions administratives).

Lors de la séance du Conseil municipal, il a été décidé de mettre en place à titre expérimental le télétravail pour les agents de la commune dans le cadre de l'accord cadre national signé entre l'Etat et les organisations syndicales représentatives.

Pour autant, il convient de conserver une présence effective importante sur le lieu de travail des agents pour leur permettre de travailler avec leurs collègues d'une même unité ou service. C'est pourquoi, il est proposé d'autoriser au maximum le télétravail sur deux jours lorsque le fonctionnement du service le permet.

La formation

Au cours de l'année 2020, 191 titulaires et 27 contractuels ont suivi une formation. Le nombre de jours de formation par agent est de 3,5 jours en moyenne. Les deux épisodes de confinement survenus fin 2020 puis au printemps 2021 n'ont pas été intégralement reportés.

La Ville prend en charge des actions liées à la sécurité et à l'hygiène nécessaires aux agents pour exercer leur métier, à des formations diplômantes (BAFA, BAFD, BPJEPS, CAP petite enfance), ainsi que les cotisations versées au Centre National de la Fonction Publique Territoriale. En 2022, la ville renforce la formation des agents.

Le temps de travail

Depuis 2001, la collectivité a décidé, comme elle en avait la possibilité, de maintenir par délibération, après avis du comité technique, les régimes de travail mis en place antérieurement à l'entrée en vigueur de la loi du 3 janvier 2001.

En vertu des dispositions de la loi du 06 août 2019, les collectivités doivent mettre un terme à tout dispositif dérogatoire et proposer une organisation du temps de travail basée sur 1 607 heures annuelles, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2022. L'année 2021 a permis la réalisation d'un diagnostic sur les temps de travail au sein de la collectivité, en vue d'une harmonisation. Ce diagnostic s'est en outre construit dans le cadre du dialogue social avec les organisations syndicales représentatives du personnel.

Données chiffrées

Recrutement

Nombre de candidatures traitées : **3175**

Nombre d'entretiens réalisés : **391**

Nombre de recrutements effectués :

Postes pérennes : **85** Postes en remplacement : **34** Vacataires : **110**

Stagiaires post-bac : **247**

Recrutement de contrat d'apprentissage : **7**

Participation à 1 job dating

Formation

Nombre de demandes de formations traitées : **336** CNFPT, **71** Prestataires externes

Nombre de formations réalisées et nombre d'agents

CNFPT : **121 pour 121 agents**

Prestataires externes : **49 pour 49 agents**

Portes ouvertes : 2 journées

Dialogue social (instances)

Comité technique – 6 réunions ; CHSCT – 3 réunions

Direction des Finances

Actions

- Au premier semestre 2021, la dernière version du logiciel Civil Net Finances a été installée, comprenant de nouveaux modules (Totem, et immobilisations notamment).
- Fin juin 2021, les missions relatives aux arrêtés et au suivi des régies de la ville ont été intégrées au sein du service des finances. Cette mission a été dévolue à l'agent chargé des recettes.
- En septembre 2021, l'installation du connecteur entre Civil Net (logiciel métier financier) et Chorus Pro (plateforme de dépôt des factures pour les entreprises), a engendré une nouvelle organisation des missions des agents comptables en dépenses. Les factures sont désormais réparties entre les agents en fonction des services. Ainsi, chaque service s'adresse à un seul gestionnaire pour le suivi de ses factures.

Données chiffrées

➤ **Factures 2021**

7 562 factures en dépenses (hors paie) soit plus **351** factures par rapport à 2020 (nombreuses entreprises fermées en raison de la Covid).

➤ **Écritures 2021**

9 963 écritures en dépense (hors paie).

1640 écritures en recettes (hors titres émis au titre des impayés de régie pour la petite enfance et la direction de l'action éducative) soit **5%** supplémentaire par rapport à 2020 (augmentation liée aux deux périodes de gratuité durant la crise sanitaire).

Actions

- ✓ Organisation d'une formation en juin 2021 à destination des cadres de la ville pour les sensibiliser et leur rappeler les règles des procédures de la Commande Publique.
- ✓ Gestion de plusieurs procédures complexes et nouvelles s'inscrivant dans les projets de la ville, comme par exemple :
 - un marché réservé (aux structures d'insertion) pour la sécurisation des abords des écoles par des agents de traversée.
 - le marché d'assurance (en lien avec un AMO),
 - la procédure relative à la mutuelle communale.
- ✓ Accompagnement des services sur la partie technique des marchés et sur leur exécution (pénalités, mises en demeure, rencontres des titulaires des marchés...).

Données chiffrées

- ✓ 27 DCE publiés.
- ✓ Organisation de 5 CAO et 1 COP.
- ✓ 15 Courriers de réponses aux demandes complémentaires des candidats évincés avec reproduction des documents occultés.
- ✓ Préparation et mise à disposition des documents relatifs aux consultations, demandées par les élus de l'opposition : 13 dossiers demandés.
- ✓ Nombre de questions de candidats (en cours de publication) géré : 101.
- ✓ Nombre de marchés notifiés : 14
- ✓ Nombre d'avenants : 4
- ✓ Concession de service public mobilier urbain : 1 pour une durée de 17 ans

Montant des marchés notifiés par année selon le type de procédure				
	2020 (en € HT)	2021 (en € HT)	Moyenne	Commentaire
Appels d'offres	2 610 031,31 €	1 333 111,20 €	1 971 571,26 €	Pour les marchés en cours d'exécution, il a été calculé une moyenne sur les dépenses jusqu'à ce jour. Il s'agit donc d'une projection.
Marché à procédure adaptée (MAPA)	606 606,66 €	623 840,40 €	615 223,53 €	
Procédure concurrentielle avec négociation	167 716,08 €	130 225,21 €	148 970,65 €	
Total marché	3 384 354,05 €	2 087 176,81 €	2 735 765,43 €	

Nombre de Marchés réservés passés sur la Période 2020-2021							
N° de dossier	Objet	Marché réservé	Type de procédure	Titulaire	Montant sur la durée totale	Durée	Date de notification
PA19-03	Nettoyage du linge et des EPI	Marché réservé aux associations ou aux entreprises employant du personnel handicapé.	Procédure adaptée	ESAT LES CERISIERS	100 000 € HT (Montant estimé sur la base de l'offre retenue)	4 ans maximum	24/01/2020
PA21-13	Surveillance et sécurisation des abords des écoles en période scolaire par des agents de traversée	Marché réservé aux structures d'insertion par l'activité économique, employant des travailleurs défavorisés.	Procédure adaptée	Association FRESNES SERVICES	104 858 € HT (Montant estimé sur la base de l'offre retenue)	3 ans maximum	01/09/2021

Systemes d'information et réseaux

Actions

La mise en place et le renforcement du télétravail. De nouvelles solutions techniques ont été déployées en interne afin de permettre aux agents de travailler dans de bonnes conditions tout en maintenant le niveau de sécurité du système d'information.

L'architecture réseau, basée sur notre RMS, a été repensée il y a plusieurs années en lien avec les services de la police municipale de proximité lors du déploiement du projet de vidéo protection sur la ville.

Ainsi, ce réseau a permis de déployer facilement un nouveau projet de la police municipale de proximité pour sécuriser l'accès de la rue Delescluze avec la mise en place d'une barrière automatique avec lecture automatisée des plaques d'immatriculation. L'ensemble des flux transitent ainsi sur le réseau interne et appartenant à la ville de façon sécurisées vers le Centre de supervision urbaine.

Ne pouvant pas raccorder l'ensemble des bâtiments municipaux via la fibre mairie des modifications d'accès auprès de notre Fournisseur d'Accès Internet (FAI) ont été réalisées sur les sites de la Crèche Dolto, la police municipale de proximité et le Club Lacroix. Les sites étant nouvellement éligibles à la fibre optique opérateur, des migrations d'accès ADSL vers des abonnements Fibre optique ont été souscrits. Suite à cela un raccordement hybride des bâtiments à notre RMS a été réalisé. Ce raccordement permettra de déployer notre solution libre de téléphonie Xivo et supprimer la maintenance des systèmes de téléphonie vieillissants présents sur ces sites.

Concernant la partie système basée sur une architecture virtualisée hébergeant nos 51 serveurs, celle-ci a nécessité une migration de version logicielle afin d'améliorer le fonctionnement et accueillir les nouveaux besoins. Cette migration importante a été effectuée en interne et en dehors des heures d'ouverture afin de limiter les interruptions de service pour les agents et les citoyens.

Concernant les marchés publics, deux marchés ont été lancés en 2021.

Le premier concerne l'acquisition d'ordinateurs portables afin de répondre à la demande du télétravail. Une acquisition de 69 ordinateurs portables a ainsi été effectuée.

L'autre marché concerne le changement de notre logiciel de Système Intégré de Gestion des Bibliothèques (SIGB) qui est obsolète et date de 2012. Ce marché a été attribué début 2022.

Pour répondre aux nouveaux besoins en matière de sécurité et pour assurer un meilleur contrôle au niveau des accès aux bâtiments et plus particulièrement au niveau des écoles, un travail a été réalisé en lien avec les services de la DST pour déployer une solution de portier vidéo.

Le choix a été fait de retenir une solution dont le paramétrage et la gestion sont assurés par la DSIR et qui peut s'appuyer sur notre infrastructure RMS. Ce projet rentre dans le cadre d'une démarche de contrôle d'accès qui sera poursuivi en 2022 avec le déploiement d'une solution de contrôle d'accès des bâtiments.

Données chiffrées

Serveurs : 51

Ordinateurs : 432

Copieurs / imprimantes : 75

Téléphones fixes : 398

Portiers Visio : 10

Sites : 30

Liaisons Internet : 13

Firewall : 4

Matériels actifs (switch RMS) : 55

Liaisons VPN site to site : 10

Applications Métier : une vingtaine hébergée sur les 51 serveurs

Comptes Utilisateurs : 526

Moyenne Intervention Support – Hotline - Déplacement / mois : 100

Moyenne réception courriels externe / mois : 80 000

Moyenne réception pourriels / mois : 10 000

Données en production sur le SI : 11 TBytes (Teraoctets) – Taux d’occupation 80 %

Sur l’année 2021 le système d’information a un taux d’accessibilité supérieur à 99 %.

4/ DIRECTION DE LA DEMOCRATIE LOCALE

Vie Citoyenne et Associative

Actions

Création du conseil consultatif de la vie associative (CCVA), instance de dialogue, de réflexion et d'échange entre les associations kremlinoises et la municipalité. Elle sert à renforcer la place des associations dans la vie démocratique locale et ainsi, à mieux répondre à leurs attentes et besoins. Elle est composée de 10 associations kremlinoises parmi celles volontaires et désignées par un tirage au sort intervenu le 2 avril 2021. Le CCVA s'est réuni deux fois en 2021.

Le 14 juillet a connu une nouvelle organisation en 2021 avec le déroulé suivant : pique-nique citoyen le midi suivi du concert au Parc Pinel puis un grand bal (en partenariat avec l'ECAM). La journée s'est terminée par le tir d'un feu d'artifice vers 22h30 au parc de Bicêtre.

Le forum des associations, programmé le samedi 4 septembre 2021, est le rendez-vous associatif de l'année. Il s'est déroulé sur trois lieux :

- *Parc Philippe Pinel* : 47 associations, un stand Assises de l'écologie populaire (distribution de plantes), le centre social Germaine Tillion, le club Lacroix et le service jeunesse, l'ECAM et le conservatoire, un stand de la mutuelle communale, un espace pour la régie publique de l'eau.
- *La rue Rossel* : village sportif avec 9 associations sportives
- *Parc de Bicêtre* : espace ARS (vaccination, des dépistages et de l'information), 11 stands associatifs de restauration, animation musicale, un espace de convivialité et concert de clôture sur la scène.

Un questionnaire a été rempli par les associations après la manifestation faisant ressortir un niveau de satisfaction élevé dans tous les domaines comme par exemple 96 % quant à l'organisation générale du forum des associations.

Données chiffrées

La MCVA propose aux associations différents types de services.

Les associations utilisant régulièrement des locaux (salles et bureaux) de la MCVA ont la possibilité de signer une convention avec la Ville sur un an (année scolaire). à la rentrée en septembre 2021, 14 associations ont signé une convention annuelle (2021-2022) pour la tenue à la MCVA de permanences hebdomadaires, de réunions régulières ou la mise à disposition d'un bureau dans le cadre du développement de leur activité.

6 types de permanences se sont tenus à la MCVA lors de l'année 2021 :

- Cours de français langue étrangère
- Soutien aux personnes sans-papier
- Cours d'alphabétisation
- Aide aux personnes rencontrant des problèmes avec l'alcool
- Conseils sur les droits des locataires et des copropriétaires
- Conseils sur les règlements de litige

Afin de permettre aux associations de profiter au maximum de l'équipement, elles ont la possibilité de réserver ponctuellement des salles et des bureaux, y compris en dehors des horaires d'ouverture. En 2021, 43 associations différentes ont réservé ponctuellement ou régulièrement une salle à la MCVA. Ce nombre souligne la bonne implantation de la structure auprès des associations locales ainsi que la reprise de l'activité après l'année 2020 à l'arrêt en raison de la crise sanitaire.

La domiciliation des associations leur permet d'avoir un siège social et de faciliter leurs démarches administratives et internes en recevant leur courrier directement à la MCVA. **En 2021, 54 associations étaient domiciliées.**

Accompagnement dans la mise en œuvre de projet : 52 rendez-vous avec des associations pour les accompagner et instruire leurs demandes. Ces rencontres sont l'occasion pour les associations de faire connaître leur projet, de pouvoir solliciter la mise à disposition des locaux et d'obtenir de l'aide pour le développement de leurs activités

Les subventions de fonctionnement : 48 dossiers ont été déposés et 38 associations ont reçu une subvention municipale de fonctionnement dans le cadre de l'exercice en cours.

Subvention au projet : Deux sessions d'appel à projet sont organisées dans l'année. La Ville a ainsi soutenu les projets de 20 associations différentes.

Prêt de salles et de matériel

L'espace André Maigné

Toute association kremlinoise peut prétendre à bénéficier, à titre gratuit, de la mise à disposition d'une salle de l'Espace André Maigné. A cela, s'ajoute le prêt annuel de la totalité de la salle polyvalente afin d'organiser des festivités.

Des **créneaux hebdomadaires ou mensuels** sont **octroyés à 11 associations** (danse, théâtre, chant...) **sous convention** avec la Ville ainsi qu'au **service jeunesse** pour un atelier de boxe et le conservatoire pour un atelier hip hop.

Le **total du temps de réservation des salles par semaine** est autour de 60 heures et près de 20 heures en moyenne le week-end.

Service Événementiel

Actions

Les Estivales

Programmation culturelle, associative, sportive et musicale du 21 juin au 4 septembre, les Estivales sont autant de rendez-vous festifs et conviviaux avec la population. Ces manifestations étaient placées en 2021 sur le thème de la Culture et de l'écologie, marquées par des nouveautés :

- les Art'dentes, festival de théâtre de rue,
- concert et feu d'artifice de la fête nationale au parc Bicêtre, la volonté d'élargir les activités sur l'ensemble de la ville
- Le Forum des associations.

Pour 2021, les Estivales représentent : **17 Concerts, 13 spectacles, 173 ateliers, les Art' dentes, la Fête de la musique, la Fête nationale et le Forum des associations.**

Une implication forte de la part du monde associatif : de nombreuses associations kremlinoises ont répondu favorablement pour animer des ateliers proposés au public (la plupart, du mardi au vendredi, les après-midis), participer à des concerts ou des représentations théâtrales. Ce sont donc **14 associations qui ont participé à l'édition 2021** des Estivales kremlinoises.

Le Kiosque d'information : animé chaque jour de la semaine de 14h à 18h30, ce lieu a permis d'informer et d'orienter les habitants sur les activités du jour comme de celles programmées sur l'été, d'assurer la gestion des prêts de matériels (tables, chaises, transats), les inscriptions aux sorties en bus à la mer ou en base de loisirs, et de veiller à la bonne ambiance dans le parc Pinel.

Buvette/crêperie a été ouverte lors des grands événements, les week-ends et aux concerts et plusieurs jours par semaine.

Les rendez-vous de l'été

Chaque week-end une programmation éclectique avec différents styles musicaux a proposé aux habitants de renouer avec les plaisirs des concerts « *live* ».

Ateliers et animations - Durant deux mois des ateliers ont animé l'été des habitants présents en ville

- 84 ateliers/animations avec des animations associatives et/ou sportives sur la période du mois de juillet et les 89 ateliers/animations passés ou en cours au mois d'août.
- Les 6 sorties à la mer ou en base de loisirs
- 1 Soirée cinéma en plein air à Pinel
- Atelier cinéma Courts métrages (sur l'ensemble de la ville par 6 ateliers de 5/6 personnes)

Face aux différentes périodes de confinement liées à la Covid en 2021, les cérémonies ont dû être adaptées et organisées avec une participation restreinte (seuls des élus et des représentants des anciens combattants pour certaines) et sans vin d'honneur au moins jusqu'en septembre. 20 cérémonies ont eu lieu.

Service Communication

Actions

La grande enquête sur le logement du 05/02 au 15/03/2021

730 Kremlinoises et Kremlinois ont répondu au questionnaire. Le service communication a été sollicité sur l'ensemble des étapes de conception : création, rédaction, communication et publication.

Consultation sur la création d'une régie publique de l'eau - Du 31 août au 19 septembre 2021

Le service communication a accompagné le dispositif de concertation en organisant la votation citoyenne, en adaptant les supports de communication, en participant au dépouillement et en renforçant la visibilité de la concertation par un plan de communication dédié. Au total, il y a eu **15 040 votants sur les 9 communes** dont **1 842 au Kremlin-Bicêtre** avec **95,1 % de votes en faveur** de la création de la régie publique de l'eau.

Les Assises de l'écologie populaire (ADEP) – Le 07 mai 2021 - Lancement de la plateforme numérique dédiée ecologie.kremlinbicetre.fr. Plateforme sur laquelle les habitants pouvaient se renseigner, s'inscrire à des ateliers et déposer des projets. Au total, ce sont **110 propositions et plus de 1 700 votes** qui ont été recueillis.

La deuxième étape des Assises a eu lieu en septembre, période durant laquelle trois semaines de concertations et d'événements ont été organisés.

Le référendum kremlinois annuel – 1^{ère} édition - Dimanche 28/11/2021

Innovation locale majeure, la municipalité souhaite organiser chaque année un référendum sur une question d'intérêt général et local. **Le service communication a été mobilisé pour penser une stratégie de communication originale.** De la mise en œuvre du conseil municipal participatif, à la conception de supports de communication nouveaux jusqu'à la publication des votes, le dispositif a permis de tester de nouveaux supports de communication et de concertation qu'il conviendra de consolider à l'avenir.

Événements thématiques associés

Lancement du projet d'éducation populaire : L'université populaire permanente (UPP)

Inaugurée en décembre 2020, l'Université populaire permanente (UPP) a déjà permis d'aborder de nombreux sujets. Pour cause de pandémie, le dispositif a été dématérialisé durant le premier semestre 2021 avant de proposer un premier cycle de conférences intitulé *Les Ateliers de la République* à l'auditorium de la médiathèque. La réalisation de ce projet fait suite à une recommandation de la mission d'étude Pacte républicain.

Le service communication a été sollicité sur la conceptualisation et la réalisation du projet : recherche des intervenants, réalisation d'un calendrier, rédaction et réalisation des outils de communication, enregistrement des conférences et coordination globale du projet.

Créations d'événements thématiques en lien avec les priorités municipales

L'année 2021 a également été ponctuée par trois semaines thématiques :

- Les luttes pour les droits des femmes,
- Du temps pour la mémoire,
- Les luttes contre les violences faites aux femmes,

et une programmation spécifique pour la journée de la laïcité.

Actions nouvelles du service Communication

Un nouveau journal municipal : Le Mag'

L'année 2021 a conclu le travail de refonte du magazine municipal engagé en septembre 2020 qui avait associé les Kremlinois notamment pour le choix du nom du journal. Le premier numéro du Mag' est paru en janvier 2021. Cette publication s'accompagne d'un supplément dédié aux loisirs. Onze numéros ont été distribués dans les boîtes aux lettres de Kremlinois.

Un nouveau site internet

Un nouveau site internet a été lancé fin octobre 2021. Ce travail engagé au printemps 2021 s'est conclu par une refonte complète de kremlinbicetre.fr en adéquation avec les attentes des usagers : un site adapté à la lecture sur mobile, un moteur de recherche performant, une ergonomie et une arborescence retravaillée. Le travail de conception a été réalisé par le service et la mission de développement a été confiée à une entreprise spécialisée.

La refonte de l'infolettre hebdomadaire

Engagée en 2021 avec deux objectifs : un design retravaillé, plus moderne et agréable à lire et une cohérence accrue avec le magazine municipal. La première version du Mag'Hebdo a été envoyée en mai 2021. Cette infolettre permet de relayer efficacement l'information municipale (actualités, évènements, projets).

Une nouvelle publication de communication interne : La Gazette des agents

Engagée fin 2020 avec la sollicitation des agents pour mieux identifier leurs attentes, ce projet s'est conclu en mars 2021 avec le lancement du premier numéro de *La Gazette des agents*. Cette publication mensuelle (11 numéros/an) de communication interne fait la part belle aux portraits de métiers de la collectivité, aux informations RH et aux projets de services. Il intègre également des tribunes des syndicats (6 numéros/an) et les informations du COS.

Données chiffrées

Les infolettres

- Le Mag 'Hebdo : 52 envois.
- Bruits de saison : 10 envois (pas d'envoi en mars pour cause de crise sanitaire).

Site internet

Entre janvier et septembre 2021 (ancien site)

- Nombre de visiteurs uniques : 15060
- Moyenne de pages vues par mois : 47000
- Durée moyenne de visite : 1'53min
- Proportion de visites sur smartphone : 61,7%

Entre novembre et décembre 2021 (nouveau site)

- Nombre de visiteurs uniques : 17775
- Moyenne de pages vues par mois : 54000
- Durée moyenne de visite : 2'34min
- Proportion de visites sur smartphone : 59,3%

On note donc une progression du nombre de visiteurs et de pages vues entre l'ancienne version et la nouvelle version du site internet.

Dispositifs de démocratie locale

Conseils de quartiers

Initiés en 1995, une délibération du Conseil municipal du 26 novembre 2020 est venue renforcer le rôle des conseils de quartier avec notamment la création d'un bureau composé de Kremlinois et élu par les habitants. Le découpage des quartiers a été revu passant de 4 à 3 quartiers (Mairie-Fontainebleau, Barnufles-Cœur de Ville et Les Martinets-le Plateau).

En 2021, 9 conseils de quartier organisés, soit trois tous les quatre mois. En moyenne, une quarantaine d'habitants participent à ces conseils avec une déperdition plus importante sur le quartier Martinets-Le Plateau.

Comité éthique

Ce comité éthique est une innovation locale. Alors qu'aucune base légale n'oblige les élus municipaux à transmettre les informations relatives à leur patrimoine existant et de déclarer de potentiels conflits d'intérêts, le Conseil municipal a voté sa création assortie d'une charte par une délibération en date du 26 novembre 2020. Composé de 5 Kremlinois tirés au sort et de 5 élus, ce comité est présidé par une personnalité indépendante.

Le service événementiel a organisé le tirage au sort des Kremlinois parmi les citoyens inscrits sur les listes électorales, tandis que le service Communication a créé en interne la charte graphique du comité et des documents annexes.

5/ DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE DE PROXIMITE

Par sa fonction de coordination du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, la police municipale de proximité assure le suivi des actions mises en œuvre dans le cadre des priorités définies par le CLSPD.

L'année 2021 a permis la conception et/ou la réalisation de nombreuses actions :

- Participation aux réunions pilotées par le responsable chargé des questions de sécurité et de prévention de la délinquance, en présence du Maire, Commissaire divisionnaire et de ses officiers durant lesquelles sont traitées l'actualité de la ville et l'évolution de la délinquance.
- Accueil de 15 personnes condamnées à des peines de Travaux d'Intérêt Général en lien avec les tuteurs.
- Surveillance des logements des Kremlinois, avec 10 inscrits dans le cadre de l'opération Tranquillité Vacances de la police nationale à laquelle la ville est associée ;
- la contribution à la sécurisation des commerces sensibles en période de fêtes de fin d'année dans le cadre du Plan Anti hold-up de la police nationale, mais également lors des périodes de Covid ou les agents ont communiqué sur les mesures sanitaires

Données chiffrées

▪ La verbalisation du stationnement

		Kremlin-Bicêtre	
		2020	2021
Payant		8240 Fps	26476 Fps
Gênant		5468	13081
TOTAL		13708	39557

La mise en place des applications Pay By Phone et Whoosh ont permis de dématérialiser le paiement du stationnement assurant ainsi confort, souplesse, gain de temps, mais aussi de coût pour l'utilisateur qui paie les tranches de stationnement réellement consommées.

▪ Suivi de la délégation de service public du stationnement payant de surface

Un agent assermenté de la Police municipale de proximité assure le suivi des Recours Administratifs Préalables Obligatoires (RAPO).

Ainsi, pour l'année 2021, il a été comptabilisé :

- Nombre de Forfait de Post-Stationnement émis : **12 489** (41 700 en 2019),
- Nombre de Recours Administratifs Préalables Obligatoires traités : **924** (2 891 en 2019),
- Nombre de Recours Administratifs Préalables Obligatoires accordés : **775** (1 674 en 2019).

La diminution importante du nombre de FPS en 2021 par rapport à 2020 résulte de la crise sanitaire qui s'est traduite par la mise en place de la gratuité du stationnement payant de surface à partir du confinement décrété par le gouvernement.

▪ **Activité de la police municipale de proximité**

Commerces	Prise de contact commerce sensible (bijouteries, pharmacies, hôtels, opticiens)		298
	Nombre de problèmes signalés par les riverains		450
Bâtiments communaux	Conflit usager /agent de la collectivité		10
	Autres (équipements sportifs, Médiathèque, centre social, ccas, etc).		
Intervention auprès des usagers	Résolution petits conflits, intervention auprès des personnes âgées, etc.		
Opération Tranquillité Vacances	Nb de logements visités (Juillet et Août) à raison de deux visites par semaine		10 logements surveillés

Opérations spécifiques		
DAB (distributeurs automatiques de billets)	Missions de surveillance sur les distributeurs sensibles, de prévention et d'intervention.	90
Intervention pour personne agressive ou dégradation	Résolution de petits conflits	110
Vendeurs à la sauvette	Eviction, retrait de marchandises, interventions communes avec la PN	128
Mendicité avec mineurs	Requête PN - Eviction	64
Commerces	Sur requête du commerce (vol, personnes suspectes, sentiment d'insécurité, etc).	15

La lutte contre le trafic de stupéfiants

Les actions menées par la Police Nationale et la Police municipale de proximité

- une mutualisation renforcée de l'échange de renseignements en amont des opérations.
- une surveillance accrue des points de vente grâce à la vidéo-protection qui permet de confondre les revendeurs,
- l'interpellation régulière de consommateurs et de revendeurs pour « casser » les points de vente.

Localisation des trafics et interventions

Sécurisation des commerces sensibles durant les périodes de fête de fin d'année

Permanence juridique : Bureau d'aide aux victimes et d'accès aux droits

La Police municipale de proximité accueille, dans ses locaux, une permanence d'accès au droit et d'aide aux victimes tous les mercredis de 9 heures à midi, sans rendez-vous, puis de 13 heures 30 à 16 heures 30 sur rendez-vous.

Cette permanence, assurée par une juriste de l'association CIDFF 94 (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles), s'adresse à toute personne désireuse d'obtenir des informations d'ordre juridique et aux victimes afin de les aider dans leurs démarches. La juriste du CIDFF a constaté cette année une légère progression des demandes avec un taux de fréquentation, avec 380 demandeurs en 2021 (contre 312 en 2020). La Police municipale de proximité est mobilisée pour écouter, conseiller, et lutter contre le silence, la peur et l'isolement. Le public reçu est majoritairement féminin : les femmes représentent 65 % des personnes informées. Elle reçoit principalement des habitants de la commune du Kremlin-Bicêtre (63,5 %).

Suivi des personnes sans domicile fixe ou en situation de très grande précarité

▪ Poursuite de la mise en place d'un dispositif de vidéo protection

- Participer à la lutte contre la délinquance de voie publique : vols, vols avec violence, vols à la tire, vols à la roulotte, dégradations, etc.
- Lutter contre le sentiment d'insécurité et créer un climat de confiance,
- Dissuader les auteurs potentiels de passer à l'acte par la présence d'une surveillance visible et permanente
- Identifier les auteurs d'infractions,
- Vidéo verbaliser les auteurs de certaines infractions routières et plus particulièrement le stationnement gênant (installation de matériel ad hoc pour pouvoir verbaliser les infractions au code de la route).

La prévention dans les écoles kremlinoises

- responsabiliser les élèves et associer plus étroitement les parents,
- améliorer l'efficacité des partenariats,
- soutenir et accompagner les victimes de violence (cyber harcèlement, violence verbale physique),
- assurer la sécurité des personnes,
- mieux informer sur les conduites à tenir et les procédures à suivre.

En raison de la crise sanitaire, la Police municipale de proximité n'a pas pu intervenir dans les écoles au cours de l'année 2021.

LE CENTRE DE VACCINATION

Effectifs

Ce centre a fonctionné grâce à un **équipe pluridisciplinaire** composée de :

Pôle administratif

Composé de personnels municipaux mis à disposition du centre (entre juin et mars 2022). Leurs missions sont centrées sur la prise de RDV, l'accueil au centre, l'accompagnement dans les démarches administratives et le soutien logistique à l'équipe soignante.

Equipe médicale

Composée d'un médecin coordinateur et de médecins effecteurs recrutés par candidature spontanée. Le médecin réalise la consultation pré -vaccinale : éligibilité au vaccin, choix du vaccin après information éclairée du patient. Il assure une présence médicale en cas de malaise post-vaccinal.

Le profil des médecins est très varié : médecins retraités, en activité ou en formation (internes avec licence de remplacement), salariés ou libéraux.

Au total **19 médecins** différents sont intervenus sur le centre de vaccination.

Equipe paramédicale

Composée d'une IDE (Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat) chef de centre et d'un à trois IDE effecteurs par vacation selon l'activité du centre.

Dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité, les infirmiers préparent les vaccins et les administrent aux personnes dans le respect de la confidentialité des soins. Ils assurent la traçabilité des vaccins et de la vaccination tout au long du processus

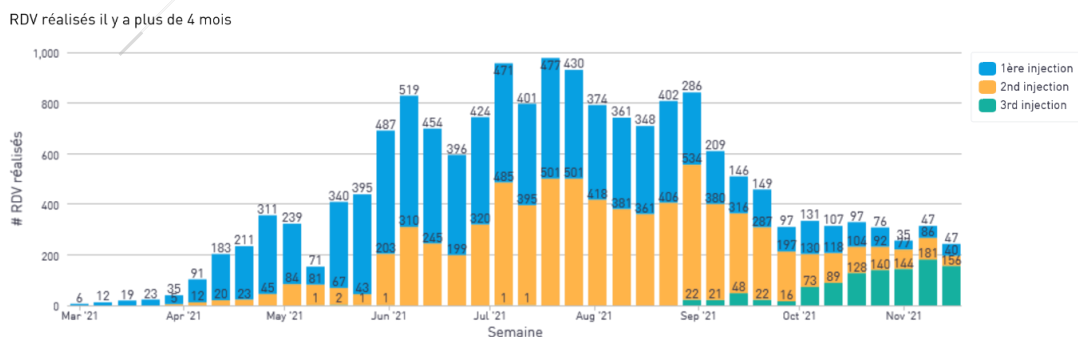
Le profil des IDE est également très varié : IDE salariés ou libéraux, en activité ou retraités.

Au total **25 IDE** différents interviendront sur le centre de vaccination.

Données chiffrées

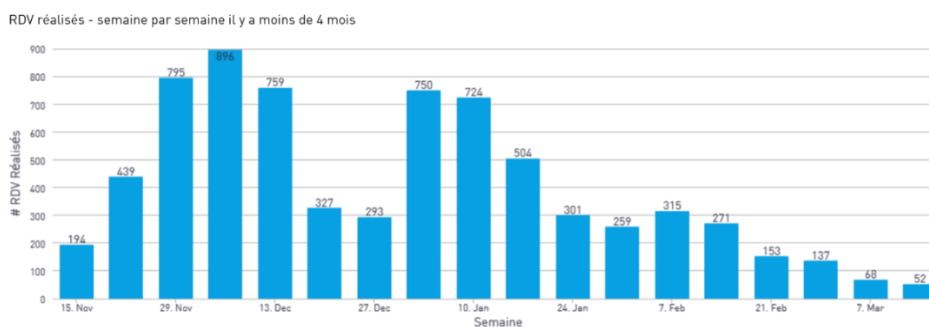
L'**activité globale du centre (RDV réalisés)** est résumée sur les deux schémas suivants :

Rendez-vous réalisés de mars 2021 à novembre 2021 :



(Données Doctolib consultées le 21/03/2022)

Rendez-vous réalisés de novembre 2021 à mars 2022



(Données Doctolib consultées le 21/03/2022)

Il a été réalisé **25 450 injections en 12 mois**, avec des fluctuations liées à l'augmentation de la capacité du centre mais également en lien direct avec les annonces gouvernementales.

La vaccination débute timidement comme sur l'ensemble du territoire, et accélère un peu en mai 2021, en lien avec l'ouverture de la vaccination pour tous les adultes de plus de 50 ans.

La demande explose suite à l'annonce, le 12 juillet 2021, par le président de la République, de l'élargissement du passe sanitaire.

L'activité du centre de vaccination est maximale en juillet 2021, avec une moyenne de 161 injections par jour et 28 jours d'ouverture dans le mois.

Elle reste intense au mois d'août, puis diminue nettement à partir du mois de septembre.

L'ouverture des rappels dès le mois d'octobre ne modifie pas la courbe descendante, il faut attendre l'annonce de la transformation du passe sanitaire en passe vaccinal en décembre pour que la prise de rendez-vous reparte à la hausse très rapidement.

Actions

Maintien du système « aller-vers » pendant toute la durée de la campagne de vaccination

Les Kremlinois nécessitant un transport vers le centre ont pu être accompagnés gratuitement pour se faire vacciner.

Septembre et octobre 2021 : campagne vaccinale auprès des collèges et lycées.

En lien avec les principaux de collèges et proviseurs des lycées environnants, le centre organise des sessions vaccinales hebdomadaires dédiées aux élèves des établissements secondaires du Kremlin-Bicêtre et d'Arcueil :

- Kremlin-Bicêtre : Collèges JEAN PERRIN, ALBERT CRON, JEANNE D'ARC ; Lycées PIERRE BROSOLETTTE, DARIUS MILHAUD
- Gentilly : collège ROSA PARKS et lycée VAL DE BIEVRE

La mobilisation des élèves et de leurs familles est difficile. Les faibles effectifs annoncés par les chefs d'établissements ne permettent pas d'organiser des sessions de vaccination hors les murs. Au total **103 injections** seront **réalisées** au centre dans le cadre de cette campagne.

Février et mars 2022 : campagne vaccinale pédiatrique des 5-11 ans.

La vaccination pédiatrique nécessitant une troisième référence vaccinale et un abord plus personnalisé des familles, celle-ci ne peut se faire de façon concomitante avec la vaccination des adultes et plus de 12 ans. C'est pourquoi, dans l'optique d'une sécurisation et d'une spécialisation du geste vaccinal, à partir du 9 février 2022, le centre a dédié le mercredi après-midi à l'accueil des 5-11 ans et de leur famille. À l'instar de ce qui se passe dans les autres centres, seuls 28 rendez-vous seront pris en 5 semaines, dont 12 seulement seront honorés et aboutiront à une injection.

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

OBJET MIS
EN DELIBERATION

N° 2022-064

NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35

Présents..... 26
Représentés 9
Absents..... 0

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABELLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABELLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET DE LA
COMMUNE

Monsieur EDET expose au conseil,

Le Compte Administratif (CA) retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la Ville sur une année. Il doit être présenté au Conseil municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice, donc au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Le compte administratif représente le bilan financier de l'ordonnateur. Parallèlement, le comptable public, chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le Maire, élabore le compte de gestion qui doit correspondre exactement au compte administratif.

A la différence des budgets qui doivent afficher un équilibre parfait entre les prévisions de recettes et de dépenses votées, les balances du compte administratif indiquent le résultat, déficitaire ou excédentaire.

Par ailleurs, une fois le compte administratif adopté, le Conseil municipal vote une délibération d'affectation des résultats qui sont intégrés au budget de l'année dans le cadre d'une décision modificative.

1. Vue d'ensemble de l'exercice 2021

1.1 Résultats de l'exercice 2021

Résultat de clôture 2021

Le résultat de clôture reprend le résultat de l'exécution (c'est-à-dire l'ensemble des recettes et dépenses effectuées par la collectivité entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'exercice) et y additionne les résultats de l'exercice précédent.

L'exercice 2021 est clôturé avec un résultat positif de 3,7 M€. Cet excédent est composé d'un excédent de fonctionnement de 3,9 M€ et d'un déficit d'investissement de -0,2 M€.

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes de l'exercice	45 821 625,56	6 506 051,74	52 327 677,30
Dépenses de l'exercice	41 924 497,56	6 696 115,54	48 620 613,10
Résultat de clôture	3 897 128,00	- 190 063,80	3 707 064,20

Résultat global 2021

Le résultat global (ou final) ajoute au résultat de clôture les restes à réaliser (opérations commencées au 31 décembre mais non terminées) en section d'investissement.

Les restes à réaliser constatés fin 2021 s'établissent à 1,8 M€ en dépenses et à 0,2 M€ en recettes, soit un solde net négatif de -1,6 M€.

	Fonctionnement		Investissement		Total
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Résultat de clôture		3 897 128,00	190 063,80		3 707 064,20
Restes à réaliser			1 805 720,56	232 321,00	- 1 573 399,56
Résultat global		3 897 128,00	1 763 463,36		2 133 664,64

Le résultat global est donc positif (2,1 M€).

L'excédent 2021 constaté en section de fonctionnement et le déficit 2021 constaté en section d'investissement seront intégrés au budget 2022, dans le cadre d'une décision modificative.

a. Impact de la crise sanitaire sur l'exécution du budget 2021

Impact de la crise sanitaire sur l'exécution du budget 2021	
DEPENSES	
Baisse des dépenses de fonctionnement :	-43 604
Reversement des recettes de stationnement au délégataire (en diminution du fait de la gratuité pendant le confinement du 4 avril au 4 mai 2021)	-43 604
Hausse des dépenses de fonctionnement :	556 104
Fournitures crise sanitaire : masques, gel, gants, lingettes antibactériennes, sprays désinfectants...	55 662
Prestation de bio nettoyage dans les écoles pour application du protocole sanitaire	205 917
Enveloppes, papiers, mise sous plis et frais de distribution pour envoi des masques	30 232
Sonorisation et retransmission des conseil municipaux et réunions, évènements culturels numériques	37 403
Coûts directs liés au centre de vaccination (prestations et matériel médical, fournitures, personnel, sécurisation, repas).	226 579
Communication sur le centre de vaccination (flyers, affiches)	312
Hausse des dépenses d'investissement :	40 937
Séparateurs en plexiglas dans les bâtiments	228
Mesureurs de qualité de l'air + Purificateurs d'air dans les écoles et les crèches	40 469
Pose des hygiaphones dans les bâtiments	240
TOTAL DEPENSES	553 436
RECETTES	
Baisse des recettes de fonctionnement	-390 685
Occupations du domaine public (droits d'étalage et de terrasse, car gratuité décidée par la municipalité)	-54 791
Forfait post stationnement (suite à la gratuité pendant le confinement du 4 avril au 4 mai 2021)	-31 096
Recettes de stationnement (suite à la gratuité pendant le confinement du 4 avril au 4 mai 2021)	-52 993
Taxe de séjour	-251 805
Hausse des recettes de fonctionnement	281 034
Concours exceptionnel de l'Etat à l'achat de masques	146 723
Contribution financière de l'ARS au fonctionnement du centre de vaccination	134 311
TOTAL RECETTES	-109 651
TOTAL GENERAL (des impacts sur le réalisé 2021)	-663 087

En 2020, le coût de la pandémie pour la ville s'élevait à 1,6 million €.

En 2021, l'exécution du budget de la commune est encore marquée par la crise sanitaire, avec un coût s'élevant à 663 087 €.

En effet, des dépenses supplémentaires continuent de peser sur la collectivité (frais de bio nettoyage dans les écoles, achat de purificateurs d'air...) et certaines recettes restent à un niveau très bas (taxe de séjour, droits de terrasse...).

Enfin, hormis la contribution aux coûts du centre de vaccination et à l'achat de masques, la lutte contre la pandémie de Covid 19 est en grande partie financée par la commune, sans soutien financier majeur de l'Etat.

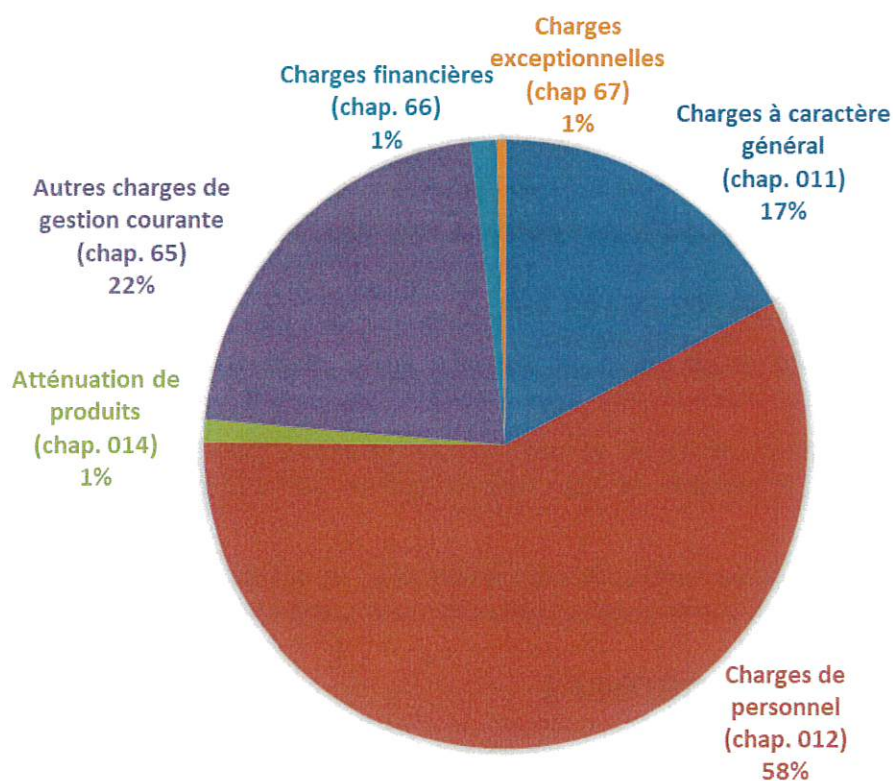
2. La section de fonctionnement

2.1 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement, comptabilisées au CA 2021 sont de 41 924 498 € et se répartissent ainsi :

Dépenses de fonctionnement		2018	2019	2020	2021
Opérations réelles					
011	Charges à caractère général	6 333 761,04	6 933 277,64	7 110 563,23	7 025 937,60
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	3,3%	9,5%	2,6%	-1,2%
012	Charges de personnel	23 190 233,40	23 193 644,81	23 560 642,61	23 441 322,24
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	0,0%	0,0%	1,6%	-0,5%
014	Atténuation de produits (FPIC)	197 769,00	181 324,00	156 332,00	475 339,00
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	2,8%	-8,3%	-13,8%	204,1%
65	Autres charges de gestion courante	8 391 187,40	8 665 533,00	8 992 905,76	8 849 428,93
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	0,1%	3,3%	3,8%	-1,6%
	Dont frais et indemnités des élus	342 301,38	366 615,68	265 643,06	267 288,49
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-5,1%	7,1%	-27,5%	0,6%
	Dont FCCT versé au Territoire	6 519 155,00	6 612 810,00	6 713 589,00	6 745 856,01
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	1,8%	1,4%	1,5%	0,5%
	Dont autres contingents et participations obligatoires	620 761,75	654 668,15	712 446,15	667 268,09
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-1,4%	5,5%	8,8%	-6,3%
	Dont subventions de fonctionnement versées	870 353,60	990 899,20	1 278 299,73	1 129 181,66
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-8,5%	13,9%	29,0%	-11,7%
	Dont autres charges de gestion courante	38 615,67	40 539,97	22 927,82	39 834,68
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-2,8%	5,0%	-43,4%	73,7%
66	Charges financières	915 488,95	692 080,98	620 853,01	559 381,01
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	62,8%	-24,4%	-10,3%	-9,9%
67	Charges exceptionnelles	110 081,37	132 041,56	22 272,33	194 144,13
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	4,6%	19,9%	-83,1%	771,7%
Total des dépenses réelles de fonctionnement		39 138 521,16	39 797 901,99	40 463 568,94	40 545 552,91
<i>Evolution par rapport à n-1</i>		1,5%	1,7%	1,7%	0,2%
Opérations d'ordre					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (Amortissements)	1 088 814,03	1 163 435,38	1 367 104,26	1 378 944,65
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-34,3%	6,9%	17,5%	0,9%
Total général des dépenses de fonctionnement (réelles et d'ordre)		40 227 335,19	40 961 337,37	41 830 673,20	41 924 497,56
<i>Evolution par rapport à n-1</i>		0,0%	1,8%	2,1%	0,2%

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement par chapitre :



2.1.1 Charges à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre représente 17,3 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Il comprend les diverses dépenses nécessaires au bon fonctionnement des services (fournitures administratives, assurances, honoraires...) et des locaux (fluides, maintenance...) ainsi qu'aux prestations proposées aux Kremlinois (séjours, denrées alimentaires pour la restauration scolaire...).

Le chapitre 011, d'un montant de 7 M€ baisse de – 84 626 € par rapport à 2020, soit – 1,2 %.

Les évolutions de ce chapitre s'expliquent de la manière suivante :

- Certains postes de dépenses sont en hausse en 2021 :
 - C'est le cas par exemple de la maintenance, avec le mandatement d'une dépense supplémentaire pour régulariser les frais liés à la maintenance du dispositif de vidéo-protection de l'année 2020 (+ 49 221 €).
 - C'est le cas également des frais de locations immobilières. Avec une hausse liée au paiement des loyers du local commercial situé 17 rue du général Leclerc (13 174 €), et une augmentation due au nouveau contrat de bail des locaux de bureaux du 12 place Jean Jaurès (+97 441 €).
 - De plus, la hausse de certaines dépenses est induite par la crise sanitaire : la prestation de bio nettoyage dans les écoles afin de respecter les protocoles sanitaires (+ 205 917 €), la captation vidéo d'œuvres artistiques pour créer des événements numériques, etc...
 - Par ailleurs, les dépenses liées aux séjours sont réparties à la hausse (+ 36 000 €) après la forte baisse en 2020 liée à la crise sanitaire.
 - Enfin, on remarque une hausse des dépenses relatives aux réparations de véhicules (+ 31 295 €), cette dépense fluctue selon les années, et dépend des réparations effectuées au cours de l'année.
- Plusieurs postes de dépenses sont en baisse, ce qui explique la diminution globale de ce chapitre 011 :
 - Ainsi, les fluides sont en baisse de – 68 010 € entre 2020 et 2021.
 - De même les dépenses de carburant sont en baisse (- 33 414 €).
 - De plus, la ville a continué à acheter en 2021 des fournitures liées à la crise sanitaire (masques, gel hydroalcoolique...), mais ces dépenses sont moins importantes qu'en 2020 (- 372 146 €).
 - En outre, on constate une baisse des dépenses d'entretien et de réparation (des biens mobiliers et immobiliers), après une hausse en 2020 (-77 983 €).
 - Les cotisations d'assurance ont fortement baissées, suite à la notification du nouveau marché public (- 25 181 €).
 - On remarque que les dépenses relatives à l'organisation de fêtes et relatives aux locations mobilières sont en baisse en 2021, car les vœux à la population et au personnel n'ont pas pu se tenir (- 44 442 €).
 - Par ailleurs, les dépenses relatives au stationnement sont en diminution de - 74 738 €. Car ces dépenses correspondent à un reversement d'une partie des recettes de stationnement au délégataire. Elles sont donc proportionnelles aux recettes, qui sont en baisse en 2021 du fait de la mise en place d'une période de gratuité durant la crise sanitaire (du 4 avril au 4 mai 2021). Mais aussi du fait de la baisse des tarifs de stationnement, décidée par la municipalité dans le cadre du bouclier communal.
 - Enfin, les frais liés aux contentieux ont été moins importants en 2021 qu'en 2020 (-21 422 €).

2.1.2 Charges de personnel (chapitre 012)

Ce chapitre représente 57,8 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les frais de personnel sont stables. Ils ont même connu une baisse de – 0,5 % entre 2020 et 2021.

Et ce, malgré le GVT (Glissement Vieillesse Technicité) correspondant au déroulement de carrière des agents.

Cette baisse s'explique par le fait qu'en 2020, la hausse la masse salariale s'expliquait notamment par le versement d'une prime exceptionnelle aux agents mobilisés durant le confinement et aux heures supplémentaires effectuées du fait de la crise sanitaire (+ 212 472€).

La part du chapitre 012 dans les dépenses réelles de fonctionnement traduit la volonté de la ville d'assurer un service public de qualité en interne, grâce au travail quotidien des agents de la collectivité, plutôt que de recourir à des privatisations.

2.1.3 Atténuation de produits (chapitre 014)

Ce chapitre représente 1,2 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Il est en forte hausse cette année (+ 319 007 €). Voici les éléments d'explication :

- Les années précédentes, ce chapitre comprenait exclusivement les dépenses liées au fonds de péréquation créé en 2012 : le Fonds national de Péréquation horizontale des ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

On note que ce prélèvement est en très légère baisse en 2021 (153 539 €).

- En 2021, une dépense supplémentaire de 321 800 € vient alourdir les charges de ce chapitre. Elle correspond à l'élément suivant :

Avant la réforme du stationnement (mise en place par l'Etat au 01/01/2018), les recettes d'investissement « amendes de police » comprenaient toutes les amendes de police relatives à la circulation routière dressées sur la commune, dont le défaut ou l'insuffisance de paiement du stationnement sur voirie.

Pour information, la commune percevait 25 % de ces recettes, et Mobilité Ile de France et la Région Ile de France 75 %.

Depuis le 1er janvier 2018, les recettes « amendes de police » de la ville sont moins importantes car elles ne comportent plus les amendes relatives au stationnement (puisqu'il s'agit maintenant du Forfait Post Stationnement (FPS) perçu directement par la ville).

Afin d'éviter une baisse des recettes de Mobilité Ile de France et de la Région Ile de France, une loi est venue figer les recettes perçues par ces deux entités à leur niveau de 2018 (correspondant aux amendes de police de 2017, soit la dernière année avant la mise en application de la réforme).

Comme en 2020, le montant des contraventions de circulation routière est en baisse (du fait notamment des confinements), alors en 2021 les amendes de police constituent pour la ville un prélèvement.

En effet, la recette figée à verser à Mobilité IDF et à la Région Ile de France est de 1 118 073 € par an. Comme les amendes de police sur la ville sont de 796 273 € en 2020. Alors, en 2021, nous devons verser pour ces deux entités = 321 800 €.

Cette somme correspond à une dépense du chapitre 014.

2.1.4 Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Ce chapitre représente 21,8 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Il est en diminution en 2021 (- 1,6 %). Cela s'explique par les trois principales baisses suivantes :

- La subvention à l'école Jeanne D'Arc n'a pas pu être versée en 2021 (ce qui explique la baisse de - 154 710 € à la nature 6558). Mais le versement interviendra en 2022.
- La subvention versée au CCAS avait connu une forte augmentation en 2020 (afin d'apporter une aide financière supplémentaire aux familles dans le cadre du bouclier communal mis en place lors de la crise sanitaire par la nouvelle majorité). En 2021, cette subvention baisse, tout en restant plus élevée que les montants de 2017 et 2018 (- 110 350 €).
- Le soutien de la ville aux associations est fort et le montant des subventions versées, bien qu'en légère baisse par rapport à 2020, est supérieur aux années 2018 et 2019. De même, le dispositif de subventions pour l'achat de vélos et trottinettes électriques a été maintenu en 2021.

Par ailleurs, on constate qu'après la forte baisse des frais des élus entre 2019 et 2020 (suite à la décision de la nouvelle majorité de réduire le montant des indemnités des élus), en 2021 ces dépenses sont stables.

Enfin, on peut noter deux évolutions à la hausse dans ce chapitre :

- La participation au contingent incendie est en forte augmentation (+ 109 553 €).
- Le fonds de compensation des charges territoriales (FCCT), correspondant à la contribution versée par la ville au Territoire est en légère hausse de + 32 267 €.

2.1.5 Charges financières (chapitre 66)

Ce chapitre 66 représente 1,4 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Pour la troisième année consécutive, on note une baisse des frais financiers par rapport à 2020 (de - 61 472 €).

Cela s'explique par le fait que les nouveaux emprunts souscrits en 2020 l'ont été à des taux très bas.

2.1.6 Charges exceptionnelles (chapitre 67)

Ce chapitre représente 0,5 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les charges exceptionnelles ont représenté en 2021 une dépense de 194 144 €.

La variation de ce chapitre par rapport à 2020 s'explique principalement par deux dépenses exceptionnelles :

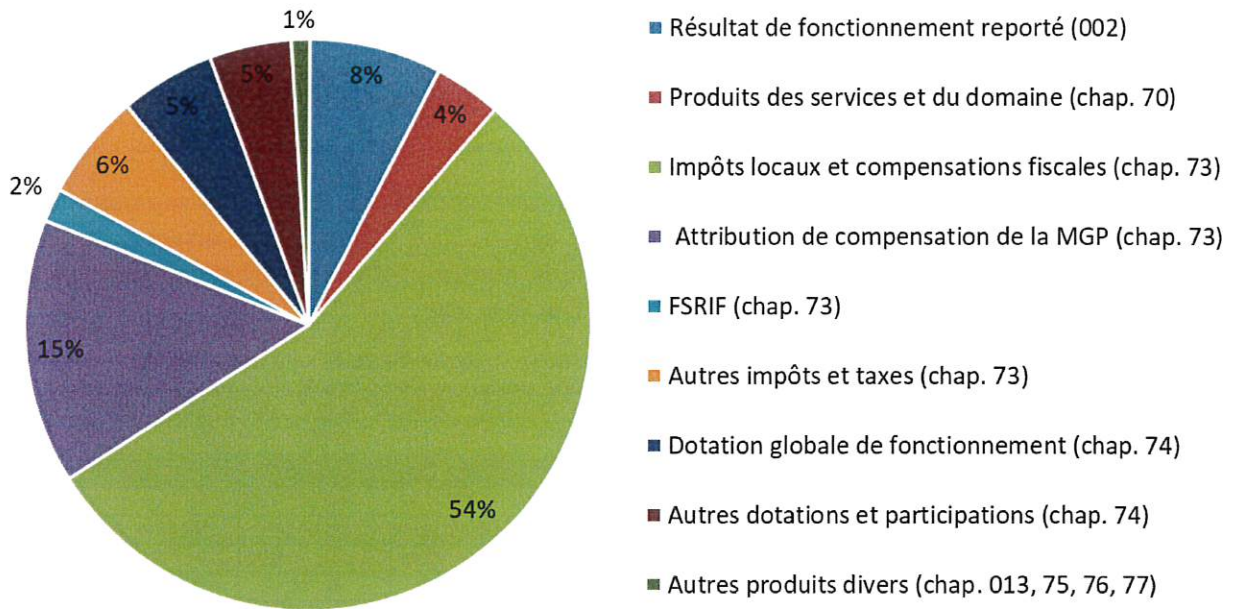
- La remise gracieuse d'une partie de la mise en débet de l'ancienne Trésorière de la ville, Mme Cazanave (pour un montant de 61 413 €). Cela faisait suite à la délibération prise par le conseil municipal le 28 juin 2020.
- La matérialisation de l'accord trouvé avec la ville de Gentilly. En effet, la ville de Gentilly était redevable au Kremlin-Bicêtre de la somme de 208 626 €. Cela correspondait aux indemnités compensatoires pour les neutralisations de places de stationnement des années 2016 à 2018. Suite à un accord trouvé entre les deux villes, Gentilly s'est engagée à payer la moitié de cette dette, et le Kremlin-Bicêtre a annulé l'autre moitié. Cela a induit une dépense de 104 313 € pour la ville.

2.2 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, comptabilisées au compte administratif 2021 sont de 45 821 626 € et se répartissent ainsi :

Recettes de fonctionnement		2018	2019	2020	2021
Opérations réelles					
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1 985 590,69	3 022 487,50	2 833 991,85	3 462 457,17
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-5,1%	52,2%	-6,2%	22,2%
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	177 273,08	143 531,52	48 146,30	187 740,34
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-18,2%	-19,0%	-66,5%	289,9%
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 419 449,84	3 100 278,35	1 945 772,64	1 764 295,63
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	13,6%	28,1%	-37,2%	-9,3%
73	IMPOTS, TAXES ET FISCALITE REVERSEE	33 032 651,45	33 754 865,57	35 561 232,00	35 395 610,92
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	1,2%	2,2%	5,4%	-0,5%
	Dont Produit des taxes locales	22 595 697,00	23 115 859,00	23 724 128,00	24 904 881,00
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	1,5%	2,3%	2,6%	5,0%
	Dont attribution de compensation de la MGP	6 870 776,00	6 867 569,00	6 867 569,00	6 867 569,00
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
	Dont FSRIF	872 582,00	872 582,00	989 920,00	872 582,00
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	0,0%	0,0%	13,4%	-11,9%
	Dont Stationnement payant	858 869,61	704 705,67	566 359,15	476 939,55
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	37,2%	-17,9%	-19,6%	-15,8%
	Dont autres taxes (taxes sur électricité, taxe de séjour, TLPE) et aide exceptionnelle de la MGP en 2020	889 794,32	879 522,34	758 245,39	582 890,61
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-3,5%	-1,2%	-13,8%	-23,1%
	Dont taxe additionnelle aux droits de mutation	944 932,52	1 314 627,56	2 655 010,46	1 690 748,76
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-13,4%	39,1%	102,0%	-36,3%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 509 023,83	5 600 895,77	4 587 501,60	4 709 672,00
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-11,6%	1,7%	-18,1%	2,7%
	Dont dotation forfaitaire	2 301 363,00	2 169 545,00	2 097 776,00	1 965 218,00
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-3,7%	-5,7%	-3,3%	-6,3%
	Dont DSU et DNP	435 462,00	452 529,00	486 291,00	507 814,00
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	6,0%	3,9%	7,5%	4,4%
	Dont participations de l'Etat, de la Région et du Département	342 957,61	372 564,20	314 897,11	500 462,18
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	91,3%	8,6%	-15,5%	58,9%
	Dont participations de la C.A.F.	1 755 373,22	1 816 893,57	1 084 185,49	1 609 919,82
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-32,2%	3,5%	-40,3%	48,5%
	Dont compensations de l'Etat des taxes locales	621 015,00	726 142,00	561 516,00	90 296,00
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	2,5%	16,9%	-22,7%	-83,9%
	Dont divers	52 853,00	63 222,00	42 836,00	35 962,00
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-2,2%	19,6%	-32,2%	-16,0%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	374 095,80	334 523,19	195 482,74	294 263,15
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	64,7%	-10,6%	-41,6%	50,5%
76	PRODUITS FINANCIERS	1,80	1,80	1,50	1,44
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-99,9%	0,0%	-16,7%	-4,0%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 288,65	103 774,11	119 299,21	5 325,69
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-95,9%	537,1%	15,0%	-95,5%
Total des recettes réelles de fonctionnement		43 514 375,14	46 060 357,81	45 291 427,84	45 819 366,34
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-1,0%	5,9%	-1,7%	1,2%
Opérations d'ordre					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	85 132,68	83 277,90	1 702,53	2 259,22
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-33,7%	-2,2%	-98,0%	32,7%
Total général des recettes de fonctionnement (réelles et d'ordre)		43 599 507,82	46 143 635,71	45 293 130,37	45 821 625,56
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-1,1%	5,8%	-1,8%	1,2%

Répartition des recettes réelles de fonctionnement :



2.2.1. Atténuations de charges (chapitre 013)

Ce chapitre représente 0,4 % des recettes réelles de fonctionnement.

Il concerne les recettes liées à des remboursements de salaires (trop perçu, assurances, assurance maladie...) ou de cotisations (caisses de retraite). Ces recettes peuvent donc être fluctuantes d'une année sur l'autre.

On note que le montant de ces recettes est à la hausse en 2021 (après l'année 2020 marquée par une baisse importante).

2.2.2. Redevances pour services rendus (chapitre 70)

Ce chapitre représente 3,9 % des recettes réelles de fonctionnement.

Il concerne principalement les recettes liées aux services facturés par la Ville aux usagers (crèches, restauration scolaire...).

Les redevances pour prestations de service (crèches, restauration scolaire, ALSH...) sont reparties à la hausse en 2021 (+ 117 930 €), après la forte baisse constatée en 2020 (suite aux effets de la crise sanitaire et des différents confinements). Toutefois ces recettes ne retrouvent pas leur niveau de 2018 ou 2019.

En revanche, la majorité des autres recettes de ce chapitre sont en diminution par rapport à 2020. C'est ce qui explique la baisse globale du chapitre 70. Les principales baisses sont les suivantes :

- Suppression par l'Etat de la taxe sur les convois funéraires, à compter du 1^{er} janvier 2021. Cela représente une perte pour la ville d'une recette d'environ 51 900 € par an.
- - 31 581 € de droits d'occupation du domaine public (il s'agit par exemple des terrasses des commerçants, de l'installation d'échafaudages, etc...). Cette diminution des recettes s'explique, comme en 2020, par la reconduction de l'exonération des droits d'étalage et de terrasse mise en place par la ville pour les commerçants, et par une diminution de l'activité économique (en effet, les droits de voirie titrés en 2021 correspondent au deuxième semestre 2020 et au premier semestre 2021).
- - 187 392,39 € de recettes liées au forfait post stationnement. Cette baisse est notamment liée à la gratuité décidée par la municipalité lors de la crise sanitaire (du 4 avril au 4 mai 2021), et à la baisse des tarifs de stationnement.

2.2.3. Impôts et taxes (chapitre 73)

Ce chapitre représente 77,3 % des recettes réelles de fonctionnement.

Le montant de ce chapitre est en baisse par rapport à 2020 (- 165 621 €, soit - 0,5 %).

Les deux recettes suivantes sont stables ou en hausse :

- Le produit des impôts locaux est en hausse (+ 1 180 753 €). Pour mémoire, à compter de 2021, ce produit est composé de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, de la taxe sur le foncier bâti et de la taxe sur le foncier non bâti. La taxe foncière est majorée d'un coefficient correcteur qui permet de compenser la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales et les compensations fiscales TH (auparavant perçues au chapitre 74, et représentant un montant de 544 459 € en 2020 pour mémoire). Les taux d'imposition n'ayant pas augmenté en 2021, cette hausse est due exclusivement à la revalorisation forfaitaire annuelle des valeurs locatives, à une augmentation physique des bases et à l'intégration des recettes de compensations fiscales TH.
- On remarque que l'attribution de compensation, versée par la Métropole du Grand Paris est stable depuis 2016 (6 867 569 €). Par ailleurs, en 2020, la Métropole du Grand Paris avait versé à la ville une dotation exceptionnelle de solidarité, suite à la crise sanitaire (d'un montant de 96 899 €), qui n'a pas été reconduite en 2021.

Toutefois, les recettes suivantes sont en diminution, et expliquent la baisse globale du chapitre 73 :

- Le FSRIF, après un montant plus élevée en 2020, retrouve son montant habituel en 2021 (872 582 €). Il s'agit du Fonds de Solidarité de la Région Ile de France qui assure une péréquation entre les communes de la région en fonction de leur richesse.
- Les recettes de stationnement sont en baisse suite à la gratuité sur une période de confinement en 2021 et à la baisse des tarifs décidée par la municipalité dans le cadre du bouclier communal (- 89 420 €).
- La taxe de séjour est de nouveau en diminution (- 87 433 €), à cause de la baisse de l'activité touristique en 2020 et 2021 lors de la crise sanitaire.
- Le produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation, est une recette volatile liée au marché de l'immobilier. En effet, toutes les transactions immobilières, locaux neufs ou anciens, logements ou locaux professionnels, sont soumises aux Droits de Mutation à Titre Onéreux. Cette recette a baissé en 2021 (- 964 262 €). Cela est dû au fait qu'en 2020, la ville avait perçu une recette exceptionnelle (de 1 785 828 €) liée à la vente du centre commercial Okabé en 2019. A noter qu'en 2021, la ville a également perçu une recette exceptionnelle de 535 092 € suite à la vente d'un immeuble de bureaux situé avenue de Fontainebleau.

2.2.4. Dotations, subventions et participations (chapitre 74)

Ce chapitre 74 représente 10,3 % des recettes réelles de fonctionnement.

Au global, il est en légère hausse par rapport à 2020 (+ 122 170 €).

Dans ce chapitre, en 2021, on peut remarquer que deux aides exceptionnelles ont été versées dans le cadre de la crise sanitaire :

- 146 723 € par l'Etat pour l'achat de masques,
- 134 311 € par l'Agence Régionale de Santé pour le fonctionnement du centre de vaccination.

Les recettes de la CAF sont en hausse en 2021. Mais cela s'explique surtout par le montant très bas de 2020 lié à la régularisation des écritures de rattachement.

(En effet, pour mémoire, la baisse de - 956 000 € en 2020 était due au fait qu'habituellement la ville rattachait sur l'année N les participations de la CAF perçues en année N+1 et correspondant à l'activité de l'année N. Les estimations n'étant pas toujours justes, et les recettes CAF liées à l'activité 2020 étant d'autant plus incertaines à cause de la baisse d'activité suite à la crise sanitaire, il a été décidé de ne titrer en 2020 que les recettes de la CAF réellement perçues).

Malgré la hausse globale de ce chapitre, on peut noter les baisses suivantes :

La Dotation Globale de Fonctionnement est en baisse en 2021 (- 111 035 €). Pour mémoire, la dotation globale de fonctionnement (DGF ci-après), comprend la dotation forfaitaire, la dotation de solidarité urbaine (DSU) et la dotation nationale de péréquation (DNP). Sur la période de 2014 à 2017, la DGF a fortement diminué, avec l'instauration de la contribution au redressement des comptes publics. Cette contribution est terminée depuis 2018.

Les recettes de la DSU ont tendance à augmenter très légèrement chaque année.

L'évolution de la dotation forfaitaire, quant à elle, dépend maintenant principalement de la variation de la population et de l'application de l'écrêtement (en fonction du potentiel fiscal par habitant de la commune). En 2021, la baisse s'explique par une baisse de la population et par l'application de cet écrêtement.

Les compensations fiscales versées par l'Etat sont en forte baisse en 2021. Car à compter de 2021, la ville ne perçoit plus les compensations de taxe d'habitation au chapitre 74 (- 544 459 €). En effet, elles sont désormais comprises dans le produit des taxes locales (chapitre 73), via l'application du coefficient correcteur.

2.2.5. Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Ce chapitre représente 0,6 % des recettes réelles de fonctionnement.

Il est en hausse en 2021 (+ 98 780 € par rapport à 2020).

Car en 2021, la ville a perçu les redevances des marchés forains (dues dans le cadre de la délégation de services publics) correspondant non seulement à l'année 2021 mais aussi à l'année 2020.

2.2.6. Produits financiers (chapitre 76)

Ce chapitre représente 0,0 % des recettes réelles de fonctionnement.

Il s'agit des intérêts versés par la caisse d'épargne, produit issu des parts sociales détenues par la ville.

2.2.7. Produits exceptionnels (chapitre 77)

Ce chapitre représente 0,01 % des recettes réelles de fonctionnement.

Il comprend principalement les recettes liées aux pénalités et aux régularisations comptables. Il est par nature très fluctuant.

L'autofinancement.

Au vu de ces résultats, l'épargne brute 2021 s'établit dans les conditions suivantes :

	2018	2019	2020	2021
Dépenses réelles de fonctionnement (hors intérêts de la dette) (a)	38 223 032	39 105 821	39 842 716	39 986 172
Recettes réelles de fonctionnement (hors cessions et résultat reporté) (b)	41 528 784	43 037 870	42 457 436	42 356 909
Epargne de gestion (b-a)	3 305 752	3 932 049	2 614 720	2 370 737
Intérêts de la dette (c)	915 489	692 081	620 853	559 381
Epargne brute (b-a-c)	2 390 263	3 239 968	1 993 867	1 811 356
Remboursement en capital de la dette (d)	2 587 626	2 768 802	2 824 521	3 042 409
Epargne nette (b-a-c-d)	- 197 362	471 166	- 830 654	- 1 231 052

L'épargne brute permet de calculer les deux ratios de gestion suivants :

	2018	2019	2020	2021
Capacité de désendettement (Encours de dette / Epargne brute)	10,4 ans	7,9 ans	13,0 ans	14,3 ans
Taux d'épargne brute (Epargne brute / RRF)	5,8 %	7,5 %	4,7 %	4,3 %

La capacité de désendettement est un indicateur de solvabilité. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette en y consacrant toute son épargne disponible.

De même, le taux d'épargne est à un niveau relativement bas en 2021 (4,3 %). Cela s'explique notamment par l'impact de la crise sanitaire sur la section de fonctionnement.

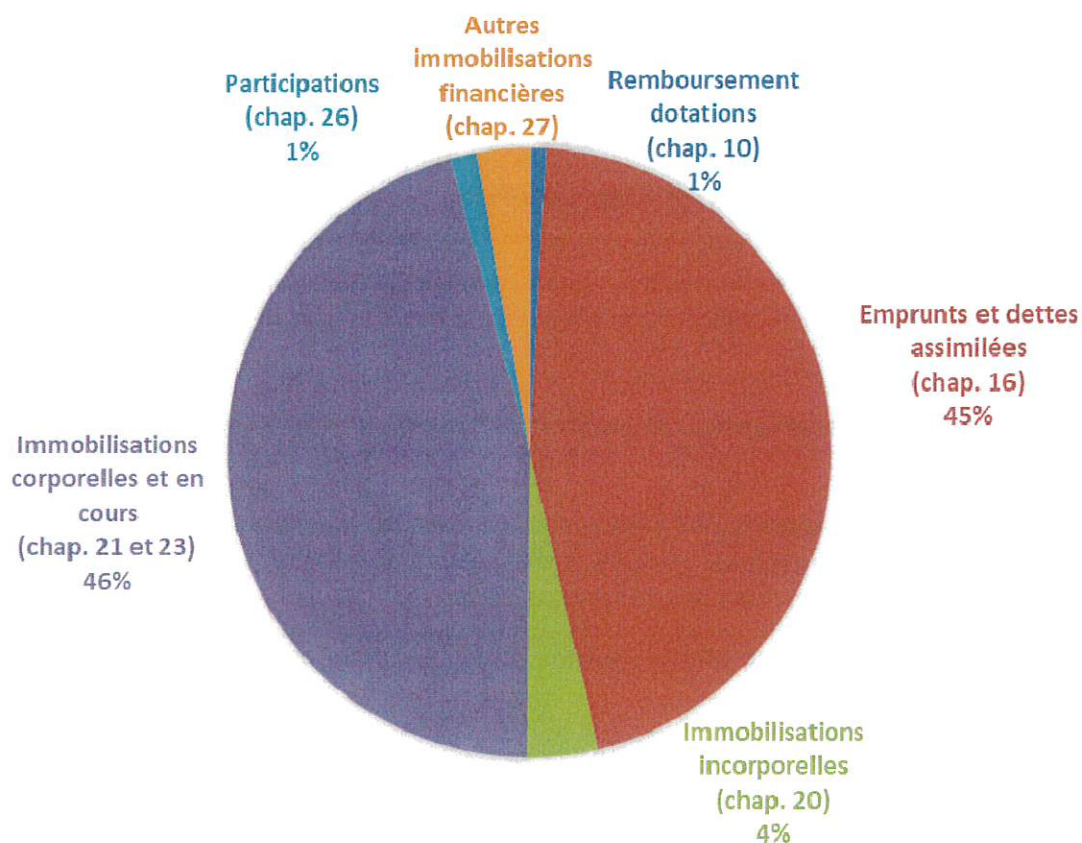
3. La section d'investissement

3.1 Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2021 à 6 696 115,54 €.

Dépenses d'investissement		2018	2019	2020	2021
Opérations réelles					
001	Solde section d'investissement reporté	128 876,87	-	1 460 408,12	-
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-83,9%	-100,0%	100,0%	-100,0%
10	Dotations	1 539,89	-	-	54 744,00
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	100,0%	-100,0%	0,0%	100,0%
16	Emprunts et dettes assimilées	2 587 625,68	2 768 802,25	2 824 521,37	3 042 408,65
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-4,4%	7,0%	2,0%	7,7%
20	Immobilisations incorporelles	360 992,53	156 778,15	66 534,89	255 081,73
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	58,7%	-56,6%	-57,6%	283,4%
204	Subventions d'équipement versées	-	-	180 000,00	-
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	0,0%	0,0%	100,0%	-100,0%
21	Immobilisations corporelles	3 117 907,35	6 622 412,74	4 096 918,63	3 044 676,33
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	82,7%	112,4%	-38,1%	-25,7%
23	Immobilisations en cours	678 494,29	285 362,37	34 148,70	9 813,27
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	264,8%	-57,9%	-88,0%	-71,3%
26	Participations	60 800,00	60 800,00	60 800,00	92 300,00
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	100,0%	0,0%	0,0%	51,8%
27	Autres immobilisations financières	0,19	-	2 782,00	194 635,98
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-100,0%	-100,0%	100,0%	6896,3%
Total des dépenses réelles d'investissement		6 936 236,80	9 894 155,51	8 726 113,71	6 693 659,96
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	23,2%	42,6%	-11,8%	-23,3%
Opérations d'ordre					
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	85 132,68	83 277,90	1 702,53	2 259,22
041	Opérations patrimoniales (au sein de la section d'invnt)	2 987,08	57 494,68	-	196,36
Total général des dépenses d'investissement (réelles et d'ordre)		7 024 356,56	10 034 928,09	8 727 816,24	6 696 115,54
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	20,9%	42,9%	-13,0%	-23,3%

Répartition des dépenses réelles d'investissement :



Le chapitre 10 « dotations » représente 0,8 % des dépenses réelles d'investissement.

Il s'agit d'un remboursement à l'Etat d'un trop perçu par la ville au titre des taxes d'urbanisme lors d'années antérieures.

En effet, l'Etat a constaté qu'il avait versé à la ville un excédent de taxes d'urbanisme (liées à deux permis de construire de 2014 et 2015). Afin de régulariser ces indus, la ville a dû rembourser à l'Etat la somme de 54 744 €.

Le chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » représente 45,5 % des dépenses réelles d'investissement.

Il concerne le remboursement du capital de la dette. Et s'élève à 3 042 408,65 € en 2021.

Il est en légère hausse par rapport à 2020.

Le chapitre 20 « immobilisations incorporelles » représente 3,8 % des dépenses réelles d'investissement. Il s'élève à 255 082 euros.

Ce chapitre comprend :

- Les frais d'études (102 189 €), comme par exemple l'étude intermodalité du pôle de la future gare de métro, l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur la requalification de la porte d'Italie, ou la mission de programmation dans le cadre du projet « cité sportive ».
- Les frais d'insertion pour la publicité des marchés de travaux (6 480 €).
- L'acquisition de nouveaux logiciels ou modules, et surtout de licences (90 013 €).
- Les frais d'acquisition du fonds de commerce situé 17 rue du Général Leclerc (56 400 €).

Le chapitre 21 « immobilisations corporelles » représente 45,5 % des dépenses réelles d'investissement, avec un montant de 3 044 676 €.

Les principaux investissements réalisés, par domaine, sont les suivants :

Education :

- Travaux et entretien des bâtiments scolaire (989 450 €) : dont par exemple la rénovation du vide sanitaire et de la terrasse de l'école Suzanne Buisson, la réfection de la toiture en zinc de l'école primaire Charles Péguy.
- Travaux dans les unités de préparation culinaire (113 528 euros) : dont les travaux relatifs à l'extraction de la cuisine de l'école Mohamed Megrez.
- Achat de mobiliers et de matériels pour les écoles ainsi que les unités de préparation culinaire (92 539 €). Comme par exemple des purificateurs d'air dans les écoles.
- Matériels et mobiliers pour les centres de loisirs (34 249 €).

Sports, jeunesse et culture :

- Solde des travaux de création du nouvel espace jeunesse dans les locaux du centre de loisir Aimé Césaire (3 223 €).
- Achat de matériels pour les équipements sportifs (7 129 €) : tels que des tapis de gymnastique par exemple...
- Travaux dans les bâtiments sportifs (300 473 €) : dont par exemple la rénovation de la chaufferie du stade des Esselières et du gymnase Ducasse, le changement de l'éclairage de la halle des sports, ou les travaux d'étanchéité des terrasses du stade des Esselières.
- Achat de matériels et équipements pour la jeunesse (11 507 €) : mobilier du nouvel espace jeunesse...
- Travaux de rénovation de l'espace Maigné (275 450 €).
- Acquisition d'œuvres d'art (7 950 €).
- Travaux et acquisition de matériels pour la Médiathèque l'Echo (47 018 €).

Petite enfance et PMI :

- Travaux d'entretien des bâtiments de la petite enfance et de la PMI (67 333 €) : avec le remplacement des baies coulissantes la crèche Dolto par exemple, ou les travaux de revêtements des sols souples du RAM...
- Mobiliers et matériels pour les établissements petite enfance (13 056 €) : acquisition de mesureurs de la qualité de l'air, d'un meuble à langer pour la halte Marie-Claude Vaillant-Couturier, de tables d'activités pour le RAM...

Aménagement urbain :

- Solde des travaux de création d'un parc urbain (12 411 €).
- Solde de l'Aménagement paysager et récréatif avenue Charles Gide aux Martinets (27 761 €).
- Agrandissement du terrain de pétanque du parc Pinel (33 898 €)

Espaces verts et cimetière :

- Aménagement des parcs et des squares (17 999 €) : dont le solde de l'aménagement d'une aire de jeux au parc Pinel, remplacement d'une balancelle d'une aire de jeux...
- La plantation d'arbres et arbustes (47 291 €).
- Achat de matériels et équipements pour le service des espaces verts (20 738 €) : installation d'un second pigeonnier contraceptif au parc Pinel, tondeuses, chariots...
- Réfection des allées du cimetière (34 061 €) et autres travaux d'entretien (26 230 €).

Solidarités :

- Travaux de rénovation du club Lacroix (30 700 €), du CCAS (4 139 €) et du centre social (1 320 €) : changement de revêtements de sols, lampes LED...

Bâtiments communaux :

- Travaux d'entretien dans divers bâtiments de la ville (182 889 €) : aménagement des bureaux situés 12 place Jean Jaurès, remplacement des menuiseries extérieures de l'hôtel de ville...

Informatique :

- Achat et renouvellement de matériels informatiques (110 951 €) : ordinateurs, écrans, tablettes... Cela comprend l'achat d'ordinateurs portables dans le cadre de la mise en place du télétravail.
- Travaux de câblage (12 214 €).

Garage :

- Acquisition de nouveaux véhicules (168 631 €) : une balayeuse, deux véhicules utilitaires, des vélos...
- Acquisition de matériels et outils (1 897 €).

Sécurité :

- Acquisition d'équipements de sécurité (187 977 €) : mise en place de caméras dans le cadre de la vidéo-protection, d'un système anti-intrusion à la Médiathèque.
- Acquisition d'équipements incendie (7 676 €).

Le chapitre 23 « immobilisations en cours » représente 0,1 % des dépenses réelles d'investissement, avec un montant de 9 813 €.

Ce chapitre comprend exclusivement des dépenses relatives à la vidéo-protection, qui sont pluriannuelles.

Le chapitre 26 « participations » représente 1,4 % des dépenses réelles d'investissement, avec un montant de 92 300 €.

Il s'agit de l'acquisition des parts sociales dans la COOP'HLM HABITAT REUNI, qui s'appelle désormais KREMLIN-BICETRE HABITAT. La coopérative HLM permettra à la ville de reprendre le contrôle des logements sociaux du Kremlin-Bicêtre, pour assurer une gestion humaine, de qualité et de proximité auprès de tous les locataires.

Le chapitre 27 « autres immobilisations financières » représente 2,9 % des dépenses réelles d'investissement, avec un montant de 194 636 €.

Ce chapitre comprend :

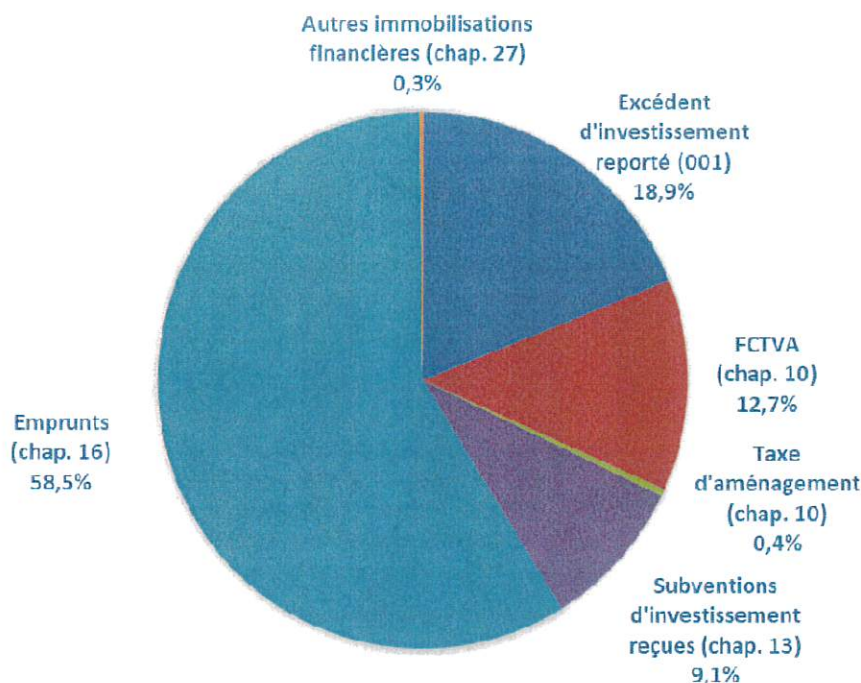
- Les dépôts de garantie (pour les nouveaux locaux de bureaux du 12 place Jean Jaurès, et pour le fonds de commerce situé 17 rue du général Leclerc acquis par la ville).
- La consignation de 150 000 € effectuée par la ville auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation, dans le cadre de l'acquisition du fonds de commerce situé 48 avenue de Fontainebleau.

3.2 Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent au total à 6 506 052 €, en 2021.

Recettes d'investissement		2018	2019	2020	2021
Opérations réelles					
001	Excédent investissement reporté	-	1 538 028,54	-	971 524,15
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	0,0%	100,0%	-100,0%	100,0%
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 269 113,54	1 198 634,37	3 689 688,08	673 456,92
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-17,9%	-47,2%	207,8%	-81,7%
	Dont FCTVA	336 781,00	571 909,00	1 094 811,00	651 941,00
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-41,8%	69,8%	91,4%	-40,5%
	Dont taxe d'aménagement	64 332,19	277 040,24	246 570,59	21 515,92
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-70,4%	330,6%	-11,0%	-91,3%
	Dont excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	1 868 000,35	349 685,13	2 348 306,49	-
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-5,1%	-81,3%	571,5%	-100,0%
13	Subventions d'investissement reçues	897 155,02	984 323,45	1 350 392,05	466 929,66
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	266,8%	9,7%	37,2%	-65,4%
	Dont produit des amendes de police	372 691,00	65 959,00	523 859,00	-
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	82,5%	-82,3%	694,2%	-100,0%
	Dont subventions d'investissement perçues	524 464,02	918 364,45	826 533,05	466 929,66
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	1199,0%	75,1%	-10,0%	-43,5%
16	Emprunts et dettes assimilées	4 250 392,67	3 500 000,00	3 290 000,00	3 000 000,00
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	466,3%	-17,7%	-6,0%	-8,8%
23	Immobilisations en cours	53 922,76	132 603,55	-	-
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	100,0%	145,9%	-100,0%	0,0%
27	Autres immobilisations financières	-	-	2 156,00	15 000,00
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	-100,0%	0,0%	100,0%	100,0%
Total des recettes réelles d'investissement		7 470 583,99	7 353 589,91	8 332 236,13	5 126 910,73
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	88,1%	-1,6%	13,3%	-38,5%
Opérations d'ordre					
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (Amortissements)	1 088 814,03	1 163 435,38	1 367 104,26	1 378 944,65
041	Opérations patrimoniales (au sein de la section d'investissement)	2 987,08	57 494,68	-	196,36
Total général des recettes d'investissement (réelles et d'ordre)		8 562 385,10	8 574 519,97	9 699 340,39	6 506 051,74
	<i>Evolution par rapport à n-1</i>	50,7%	0,1%	13,1%	-32,9%

Répartition des recettes réelles d'investissement :



Le chapitre 001 « excédent d'investissement reporté » représente 18,9 % des recettes réelles d'investissement. En effet, un excédent d'investissement a été constaté lors de la reprise des résultats de 2020. Conformément à la délibération du 27 mai 2021, cet excédent a été repris à la nature 001 dans le budget 2021.

Le chapitre 10 « dotations, fonds divers et réserves » représente 13,1 % des recettes réelles d'investissement. Ce chapitre est constitué des éléments suivants :

- Le Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA), perçu par la ville au titre des dépenses d'investissement et d'entretien des bâtiments et de la voirie réalisées en 2020 (651 941 €).
- Les taxes d'aménagement (21 516 €). Cet impôt perçu par la commune dépend des projets d'aménagement réalisés sur la ville (construction, agrandissement de bâtiments...). On constate une forte baisse de ces recettes en 2021, car il y a eu un décalage dans les encaissements. La ville devrait les percevoir en 2022.

Le chapitre 13 « subventions d'investissement » représente 9,1 % des recettes réelles d'investissement.

Les recettes de ce chapitre correspondent exclusivement aux subventions d'investissement perçues. Les principales subventions reçues en 2021 sont les suivantes :

- Deux subventions pour la création du nouveau parc urbain (parc de Bicêtre) : l'une du conseil régional d'Ile de France (143 237 €) et l'autre de l'agence de l'eau (4 037 €).
- Une subvention de la Métropole du Grand Paris (103 622 €) pour la rénovation de la toiture de l'école Jean Zay, dans le cadre du FIM (fonds d'investissement métropolitain).
- Une subvention de l'Etat au titre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) de 83 333 € pour la rénovation thermique de l'espace Maigné.
- Une subvention de l'Etat, via le Ministère de l'intérieur, pour le déploiement d'un système de vidéo-protection sur la voie publique (50 000 €).
- Des subventions du SIPPAREC pour l'acquisition de véhicules ou de vélos électriques (11 807 €).
- Des subventions pour l'aménagement paysager dans le quartier des Martinets (51 438 €) de la part de l'agence de l'eau et de l'Etat.

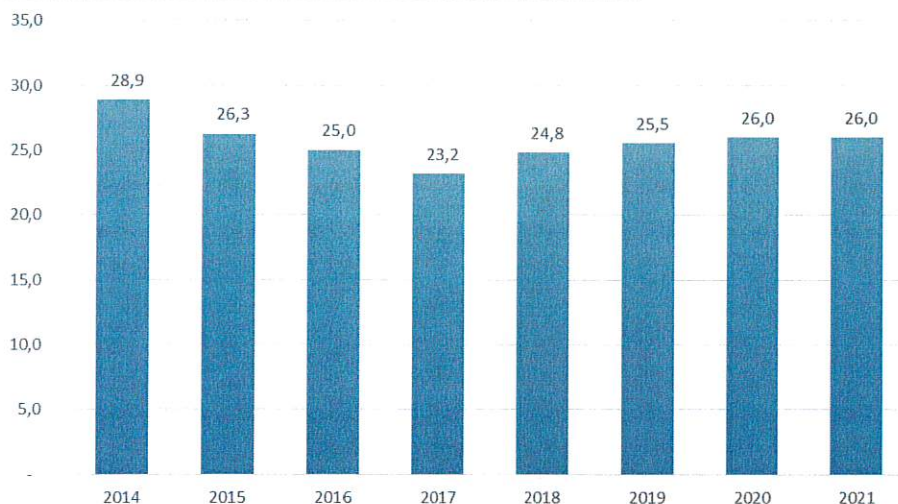
Comme expliqué plus haut, la ville n'a pas perçu de recettes relatives aux amendes de police cette année. Il s'agissait au contraire d'une contribution à verser (en dépenses de fonctionnement, au chapitre 014).

Le chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » représente 58,5 % des recettes réelles d'investissement.

Au premier trimestre 2021, la ville a mobilisé l'emprunt de 1 700 000 € qu'elle avait conclu auprès de la Banque Postale en décembre 2020. Pour mémoire, cet emprunt avait fait l'objet d'un report de crédits sur l'exercice 2021. Il avait été contracté pour une durée de 20 ans, avec un taux d'intérêt annuel fixe de 0,51%. De plus, la ville a contracté un emprunt de 1 300 000 € au dernier trimestre 2021 auprès de la Banque Postale, pour une durée de 20 ans, avec un taux d'intérêt annuel fixe de 0,78 %.

Cette année encore, la ville a ainsi pu profiter des taux d'intérêt très bas.

Evolution de l'encours de dette au 31 décembre :



Comme la municipalité s'y était engagée, l'encours de dette est maintenu à son niveau de 2020, soit 26 M€. Je vous propose d'adopter ce compte administratif 2021 de la commune.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Philippe EDET,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2121-14,

Vu le compte de gestion 2021 présenté par Madame la comptable publique du Service de Gestion Comptable d'Ivry sur Seine,

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité par 6 voix pour (M. DELAGE, Mme FOURCADE, Mme BRICOUT, M. CHIAKH, M. TRAORE, M. EDET) et 1 ne prenant pas part au vote (M. ZINCIROGLU)

Vu l'élection de Monsieur DELAGE en tant que président de séance pour l'adoption du compte administratif, élu par 21 voix pour (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADOUC, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE) et 14 abstentions (M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU),

Monsieur le Maire s'étant retiré de la séance pendant le vote du compte administratif,

Après en avoir délibéré par 20 voix pour (M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADOUC, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE) et 14 contre (M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU),

DECIDE

Article 1 : Donne acte de la présentation faite du compte administratif 2021 du budget de la commune, qui se résume ainsi :

- Section de FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	41 924 497,56 €
Recettes :	45 821 625,56 €

- Section d'INVESTISSEMENT :

Dépenses :	6 696 115,54 €
Recettes :	6 506 051,74 €

Article 2 :

Précise que ces montants permettent de constater :

- Un solde excédentaire de la section de fonctionnement de 3 897 128,00 €
- Un solde déficitaire de la section d'investissement de - 190 063,80 €

Article 3 :

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, en section d'investissement, énoncés comme suit :

- Dépenses engagées reportées : 1 805 720,56 €
- Recettes engagées reportées : 232 321,00 €
- Solde déficitaire : - 1 573 399,56 €

Article 4 :

Adopte le compte administratif 2021 du budget de la commune.

Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT



Maurent

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : 2022-064 Adoption du compte administratif 2021

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de
réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-064 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022-064-BF

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.2. Fiscalité

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - VILLE DU
KREMLIN BICETRE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21940043900010

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D
IVRY-SUR-SEINE

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : VILLE DU KREMLIN BICETRE (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	27
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	37
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	81
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	118
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	124
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	126
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	127
A4 - Etat des provisions	128
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	129
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	130
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	132
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	133
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	134
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	147
A10.3 - Opérations liées aux cessions	148
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	149
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	158
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	159
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	161

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	163
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	164
C1.2 - Actions de formation des élus	171
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	172
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	175
C3.2 - Liste des établissements publics créés	176
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	177
D2 - Arrêté et signatures	178

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 94043	VILLE DU KREMLIN BICETRE VILLE DU KREMLIN BICETRE	CA 2021
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	25224
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	255
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
METROPOLE DU GRAND PARIS	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
30452191	32587999	1266,684767	1215,044891

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1623.84	1212
2	Produit des impositions directes/population	990.21	670
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1696.38	1405
4	Dépenses d'équipement brut/population	132.55	301
5	Encours de dette/population	1040.12	1018
6	DGF/population	78.71	202
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	57.81%	62.4%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	102.91%	93.4%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	7.81%	21.40%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	61.31%	72.4%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	41 924 497,56	G	42 359 168,39
	Section d'investissement	B	6 696 115,54	H	5 534 527,59

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	3 462 457,17 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	971 524,15 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	48 620 613,10	= G+H+I+J	52 327 677,30

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 805 720,56	L	232 321,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 805 720,56	= K+L	232 321,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	41 924 497,56	= G+I+K	45 821 625,56
	Section d'investissement	= B+D+F	8 501 836,10	= H+J+L	6 738 372,74
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	50 426 333,66	= G+H+I+J+K+L	52 559 998,30

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	1 805 720,56	L	232 321,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		232 321,00
16	Emprunts et dettes assimilées		1 096,35		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		143 000,84		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	1 625 382,10	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	21 130,59	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	15 110,68	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	8 416 832,30	5 433 580,49	1 592 357,11	0,00	1 390 894,70
012	Charges de personnel, frais assimilés	24 904 322,38	23 394 874,92	46 447,32	0,00	1 463 000,14
014	Atténuations de produits	519 800,00	475 339,00	0,00	0,00	44 461,00
65	Autres charges de gestion courante	9 097 825,00	8 747 353,05	102 075,88	0,00	248 396,07
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		42 938 779,68	38 051 147,46	1 740 880,31	0,00	3 146 751,91
66	Charges financières	647 407,00	469 588,10	89 792,91	0,00	88 025,99
67	Charges exceptionnelles	240 353,18	190 807,61	3 336,52	0,00	46 209,05
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		43 826 539,86	38 711 543,17	1 834 009,74	0,00	3 280 986,95
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 466 013,23				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 378 945,00	1 378 944,65			0,35
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 844 958,23	1 378 944,65			1 466 013,58
TOTAL		46 671 498,09	40 090 487,82	1 834 009,74	0,00	4 747 000,53
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	106 620,00	187 740,34	0,00	0,00	-81 120,34
70	Produits services, domaine et ventes div	2 573 802,00	1 764 295,63	0,00	0,00	809 506,37
73	Impôts et taxes	35 087 704,00	35 395 610,92	0,00	0,00	-307 906,92
74	Dotations et participations	5 027 579,06	4 709 672,00	0,00	0,00	317 907,06
75	Autres produits de gestion courante	271 367,86	294 263,15	0,00	0,00	-22 895,29
Total des recettes de gestion courante		43 067 072,92	42 351 582,04	0,00	0,00	715 490,88
76	Produits financiers	10,00	1,44	0,00	0,00	8,56
77	Produits exceptionnels	300,00	5 325,69	0,00	0,00	-5 025,69
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		43 067 382,92	42 356 909,17	0,00	0,00	710 473,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	141 658,00	2 259,22			139 398,78
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		141 658,00	2 259,22			139 398,78
TOTAL		43 209 040,92	42 359 168,39	0,00	0,00	849 872,53
Pour information		(3) 3 462 457,17				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 217 119,88	255 081,73	143 000,84	819 037,31
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 300 375,30	3 044 676,33	1 625 382,10	1 630 316,87
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	230 943,86	9 813,27	21 130,59	200 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 748 439,04	3 309 571,33	1 789 513,53	2 649 354,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	54 744,00	54 744,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 043 505,00	3 042 408,65	1 096,35	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	135 000,00	92 300,00	0,00	42 700,00
27	Autres immobilisations financières	594 329,34	194 635,98	15 110,68	384 582,68
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	3 827 578,34	3 384 088,63	16 207,03	427 282,68
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	2 800,00	0,00	0,00	2 800,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	11 578 817,38	6 693 659,96	1 805 720,56	3 079 436,86
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	141 658,00	2 259,22		139 398,78
041	Opérations patrimoniales (1)	196,36	196,36		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	141 854,36	2 455,58		139 398,78
	TOTAL	11 720 671,74	6 696 115,54	1 805 720,56	3 218 835,64
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	967 193,00	466 929,66	232 321,00	267 942,34
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 000 000,00	3 000 000,00	0,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
	Total des recettes d'équipement	5 167 193,00	3 466 929,66	232 321,00	1 467 942,34
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	749 000,00	673 456,92	0,00	75 543,08
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	465 000,00	15 000,00	0,00	450 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 520 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	2 734 000,00	688 456,92	0,00	2 045 543,08
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	2 800,00	0,00	0,00	2 800,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 903 993,00	4 155 386,58	232 321,00	3 516 285,42
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	1 466 013,23			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	1 378 945,00	1 378 944,65		0,35
041	Opérations patrimoniales (1)	196,36	196,36		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 845 154,59	1 379 141,01		1 466 013,58
	TOTAL	10 749 147,59	5 534 527,59	232 321,00	4 982 299,00

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 971 524,15			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	7 025 937,60		7 025 937,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	23 441 322,24		23 441 322,24
014	Atténuations de produits	475 339,00		475 339,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 849 428,93		8 849 428,93
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	559 381,01	0,00	559 381,01
67	Charges exceptionnelles	194 144,13	0,00	194 144,13
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 378 944,65	1 378 944,65
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		40 545 552,91	1 378 944,65	41 924 497,56
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	54 744,00	0,00	54 744,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 259,22	2 259,22
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 042 408,65	0,00	3 042 408,65
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	255 081,73	0,00	255 081,73
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 044 676,33	196,36	3 044 872,69
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	9 813,27	0,00	9 813,27
26	Participations et créances rattachées	92 300,00	0,00	92 300,00
27	Autres immobilisations financières	194 635,98	0,00	194 635,98
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		6 693 659,96	2 455,58	6 696 115,54
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	187 740,34		187 740,34
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 764 295,63		1 764 295,63
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	35 395 610,92		35 395 610,92
74	Dotations et participations	4 709 672,00		4 709 672,00
75	Autres produits de gestion courante	294 263,15	0,00	294 263,15
76	Produits financiers	1,44	0,00	1,44
77	Produits exceptionnels	5 325,69	2 259,22	7 584,91
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		42 356 909,17	2 259,22	42 359 168,39
Pour information				3 462 457,17
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	673 456,92	0,00	673 456,92
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	466 929,66	0,00	466 929,66
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	196,36	196,36
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	15 000,00	0,00	15 000,00
28	Amortissement des immobilisations		1 378 944,65	1 378 944,65
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		4 155 386,58	1 379 141,01	5 534 527,59
Pour information				971 524,15
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	8 416 832,30	5 433 580,49	1 592 357,11	0,00	1 390 894,70
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	140 038,00	98 196,78	0,00	0,00	41 841,22
60611	Eau et assainissement	161 020,00	91 047,37	51 961,30	0,00	18 011,33
60612	Energie - Electricité	475 215,00	252 646,13	179 804,84	0,00	42 764,03
60613	Chauffage urbain	304 215,00	248 708,80	57 554,06	0,00	-2 047,86
60621	Combustibles	7 360,00	7 669,52	0,00	0,00	-309,52
60622	Carburants	95 020,00	59 148,86	1 325,21	0,00	34 545,93
60623	Alimentation	745 117,12	553 781,64	84 040,14	0,00	107 295,34
60628	Autres fournitures non stockées	178 866,30	140 150,06	8 396,18	0,00	30 320,06
60631	Fournitures d'entretien	358 472,98	248 073,27	69 831,30	0,00	40 568,41
60632	Fournitures de petit équipement	91 341,57	67 850,57	8 231,27	0,00	15 259,73
60633	Fournitures de voirie	37 450,00	24 399,78	6 861,60	0,00	6 188,62
60636	Vêtements de travail	93 150,00	9 440,81	28 435,00	0,00	55 274,19
6064	Fournitures administratives	62 810,20	43 291,60	5 720,02	0,00	13 798,58
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	44 919,00	44 384,22	200,80	0,00	333,98
6067	Fournitures scolaires	61 545,00	53 858,41	3 159,81	0,00	4 526,78
6068	Autres matières et fournitures	106 690,84	73 101,64	3 374,31	0,00	30 214,89
611	Contrats de prestations de services	506 150,96	298 576,66	191 547,63	0,00	16 026,67
6132	Locations immobilières	602 925,28	317 391,69	237 826,99	0,00	47 706,60
6135	Locations mobilières	221 663,66	175 811,17	29 110,62	0,00	16 741,87
614	Charges locatives et de copropriété	98 628,57	30 814,37	41 043,86	0,00	26 770,34
61521	Entretien terrains	129 980,00	124 260,56	0,00	0,00	5 719,44
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	589 217,30	363 541,47	185 641,31	0,00	40 034,52
615231	Entretien, réparations voiries	19 842,00	13 170,00	6 500,00	0,00	172,00
615232	Entretien, réparations réseaux	36 017,80	26 713,31	4 833,48	0,00	4 471,01
61551	Entretien matériel roulant	59 900,00	53 838,12	3 805,70	0,00	2 256,18
61558	Entretien autres biens mobiliers	102 942,66	47 585,99	8 094,36	0,00	47 262,31
6156	Maintenance	351 489,00	254 258,02	78 346,81	0,00	18 884,17
6161	Multirisques	90 377,00	78 973,68	0,00	0,00	11 403,32
617	Etudes et recherches	795,00	0,00	0,00	0,00	795,00
6182	Documentation générale et technique	49 885,60	48 384,80	86,60	0,00	1 414,20
6184	Versements à des organismes de formation	81 800,00	15 627,70	28 242,90	0,00	37 929,40
6185	Frais de colloques et de séminaires	3 000,00	270,00	0,00	0,00	2 730,00
6188	Autres frais divers	534 275,02	95 429,81	66 598,55	0,00	372 246,66
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	8 730,00	1 732,70	0,00	0,00	6 997,30
6226	Honoraires	236 507,00	195 460,64	16 658,20	0,00	24 388,16
6227	Frais d'actes et de contentieux	96 700,00	24 923,21	4 200,00	0,00	67 576,79
6228	Divers	202 254,75	127 240,25	29 017,98	0,00	45 996,52
6231	Annonces et insertions	47 000,00	39 870,30	4 592,60	0,00	2 537,10
6232	Fêtes et cérémonies	232 014,35	182 799,94	42 039,83	0,00	7 174,58
6236	Catalogues et imprimés	119 697,00	106 121,29	9 438,28	0,00	4 137,43
6237	Publications	51 002,00	46 879,20	4 122,80	0,00	0,00
6238	Divers	81 409,00	47 263,22	14 406,44	0,00	19 739,34
6241	Transports de biens	29 786,00	997,40	2 430,00	0,00	26 358,60
6247	Transports collectifs	44 529,36	34 705,10	1 385,76	0,00	8 438,50
6248	Divers	2 250,00	1 697,60	0,00	0,00	552,40
6251	Voyages et déplacements	15 550,00	14 713,70	0,00	0,00	836,30
6256	Missions	2 000,00	1 537,95	0,00	0,00	462,05
6257	Réceptions	5 850,00	764,63	0,00	0,00	5 085,37
6261	Frais d'affranchissement	76 629,84	87 602,16	0,00	0,00	-10 972,32
6262	Frais de télécommunications	168 760,00	115 844,31	34 814,75	0,00	18 100,94
627	Services bancaires et assimilés	8 371,00	9 168,41	0,00	0,00	-797,41
6281	Concours divers (cotisations)	48 888,35	36 196,67	3 738,88	0,00	8 952,80
6283	Frais de nettoyage des locaux	206 648,00	189 018,48	16 898,16	0,00	731,36
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	16 310,00	1 887,00	1 000,00	0,00	13 423,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	86 631,00	43 796,13	760,00	0,00	42 074,87
6288	Autres services extérieurs	154 839,68	119 843,25	13 215,78	0,00	21 780,65
63512	Taxes foncières	13 070,00	16 068,70	0,00	0,00	-2 998,70
63513	Autres impôts locaux	2 605,00	4 395,00	0,00	0,00	-1 790,00
6358	Autres droits	9 322,00	19 535,25	0,00	0,00	-10 213,25
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	7 357,11	3 121,19	3 063,00	0,00	1 172,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	24 904 322,38	23 394 874,92	46 447,32	0,00	1 463 000,14
6218	Autre personnel extérieur	17 114,24	76 339,49	0,00	0,00	-59 225,25
6331	Versement mobilité	386 305,34	391 860,00	0,00	0,00	-5 554,66
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	64 960,88	66 551,00	0,00	0,00	-1 590,12
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	196 174,44	197 722,87	0,00	0,00	-1 548,43
64111	Rémunération principale titulaires	9 882 614,32	8 692 261,34	30 695,00	0,00	1 159 657,98

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	473 693,88	500 544,60	0,00	0,00	-26 850,72
64118	Autres indemnités titulaires	2 759 708,04	2 477 425,55	0,00	0,00	282 282,49
64131	Rémunérations non tit.	5 226 059,48	4 916 136,23	15 180,00	0,00	294 743,25
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	23 247,19	0,00	0,00	-23 247,19
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 670 084,92	2 774 879,64	0,00	0,00	-104 794,72
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 873 132,96	2 978 012,97	0,00	0,00	-104 880,01
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	167 382,56	190 280,00	0,00	0,00	-22 897,44
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 367,84	2 785,13	0,00	0,00	-417,29
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 600,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	78 969,68	38 546,33	136,32	0,00	40 287,03
6472	Prestations familiales directes	850,00	0,00	0,00	0,00	850,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	102 552,12	67 651,92	436,00	0,00	34 464,20
6488	Autres charges	751,68	630,66	0,00	0,00	121,02
014	Atténuations de produits	519 800,00	475 339,00	0,00	0,00	44 461,00
739118	Autres reversements de fiscalité	321 800,00	321 800,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	198 000,00	153 539,00	0,00	0,00	44 461,00
65	Autres charges de gestion courante	9 097 825,00	8 747 353,05	102 075,88	0,00	248 396,07
6531	Indemnités	242 000,00	246 147,59	0,00	0,00	-4 147,59
6533	Cotisations de retraite	15 000,00	15 727,90	0,00	0,00	-727,90
6535	Formation	20 000,00	5 413,00	0,00	0,00	14 587,00
6541	Créances admises en non-valeur	37 000,00	36 860,46	0,00	0,00	139,54
6542	Créances éteintes	3 000,00	2 937,99	0,00	0,00	62,01
6553	Service d'incendie	623 000,00	525 311,21	102 075,88	0,00	-4 387,09
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	6 724 418,00	6 745 856,01	0,00	0,00	-21 438,01
65548	Autres contributions	40 060,00	39 881,00	0,00	0,00	179,00
6558	Autres contributions obligatoires	154 710,00	0,00	0,00	0,00	154 710,00
657362	Subv. fonct. CCAS	370 500,00	363 814,28	0,00	0,00	6 685,72
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	773 637,00	745 367,38	0,00	0,00	28 269,62
65888	Autres	74 500,00	36,23	0,00	0,00	74 463,77
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		42 938 779,68	38 051 147,46	1 740 880,31	0,00	3 146 751,91
66	Charges financières (b)	647 407,00	469 588,10	89 792,91	0,00	88 025,99
66111	Intérêts réglés à l'échéance	618 432,00	586 588,10	0,00	0,00	31 843,90
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	28 975,00	-117 000,00	89 792,91	0,00	56 182,09
67	Charges exceptionnelles (c)	240 353,18	190 807,61	3 336,52	0,00	46 209,05
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	557,80	0,00	0,00	-557,80
6713	Secours et dots	3 500,00	1 105,71	512,04	0,00	1 882,25
6714	Bourses et prix	3 175,00	6 197,83	0,00	0,00	-3 022,83
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	36 413,18	61 413,28	0,00	0,00	-25 000,10
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	188 065,00	109 819,59	0,00	0,00	78 245,41
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	517,89	0,00	0,00	-517,89
678	Autres charges exceptionnelles	9 200,00	11 195,51	2 824,48	0,00	-4 819,99
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		43 826 539,86	38 711 543,17	1 834 009,74	0,00	3 280 986,95
023	Virement à la section d'investissement	1 466 013,23	0,00			1 466 013,23
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	1 378 945,00	1 378 944,65			0,35
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 378 945,00	1 378 944,65			0,35
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 844 958,23	1 378 944,65			1 466 013,58
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 844 958,23	1 378 944,65			1 466 013,58
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		46 671 498,09	40 090 487,82	1 834 009,74	0,00	4 747 000,53
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	138 200,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	138 200,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	-27 207,09
--------------------------------	------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	106 620,00	187 740,34	0,00	0,00	-81 120,34
6419	Remboursements rémunérations personnel	54 820,00	153 031,51	0,00	0,00	-98 211,51
6459	Rembours charges SS et prévoyance	51 800,00	34 708,83	0,00	0,00	17 091,17
70	Produits services, domaine et ventes div	2 573 802,00	1 764 295,63	0,00	0,00	809 506,37
70311	Concessions cimetières (produit net)	100 000,00	86 313,74	0,00	0,00	13 686,26
70312	Redevances funéraires	25 000,00	25 041,50	0,00	0,00	-41,50
70321	Stationnement et location voie publique	55 080,00	0,00	0,00	0,00	55 080,00
70328	Autres droits stationnement et location	105 000,00	70 417,97	0,00	0,00	34 582,03
70384	Forfait de post-stationnement	480 000,00	279 864,43	0,00	0,00	200 135,57
70631	Redevances services à caractère sportif	3 500,00	1 899,01	0,00	0,00	1 600,99
70632	Redevances services à caractère loisir	400 167,00	300 711,29	0,00	0,00	99 455,71
7066	Redevances services à caractère social	2 800,00	1 154,12	0,00	0,00	1 645,88
7067	Redev. services périscolaires et enseign	1 060 953,00	822 686,92	0,00	0,00	238 266,08
70688	Autres prestations de services	253 966,00	125 226,06	0,00	0,00	128 739,94
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	41 200,00	0,00	0,00	0,00	41 200,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	22 986,00	27 380,91	0,00	0,00	-4 394,91
7088	Produits activités annexes (abonnements)	23 000,00	23 599,68	0,00	0,00	-599,68
73	Impôts et taxes	35 087 704,00	35 395 610,92	0,00	0,00	-307 906,92
73111	Impôts directs locaux	24 445 346,00	24 724 553,00	0,00	0,00	-279 207,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	150 000,00	180 328,00	0,00	0,00	-30 328,00
73211	Attribution de compensation	6 870 776,00	6 867 569,00	0,00	0,00	3 207,00
73222	Fonds solidar. com. région Ile-de-France	872 582,00	872 582,00	0,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	650 000,00	476 939,55	0,00	0,00	173 060,45
7351	Taxe consommation finale d'électricité	415 000,00	382 678,57	0,00	0,00	32 321,43
7362	Taxes de séjour	400 000,00	105 233,38	0,00	0,00	294 766,62
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	84 000,00	94 978,66	0,00	0,00	-10 978,66
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	1 200 000,00	1 690 748,76	0,00	0,00	-490 748,76
74	Dotations et participations	5 027 579,06	4 709 672,00	0,00	0,00	317 907,06
7411	Dotation forfaitaire	1 965 218,00	1 965 218,00	0,00	0,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	504 478,00	504 478,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	3 336,00	3 336,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	74 000,00	15 252,00	0,00	0,00	58 748,00
74718	Autres participations Etat	43 575,06	331 495,18	0,00	0,00	-287 920,12
7472	Participat° Régions	800,00	1 150,00	0,00	0,00	-350,00
7473	Participat° Départements	227 950,00	167 817,00	0,00	0,00	60 133,00
7478	Participat° Autres organismes	2 097 216,00	1 609 919,82	0,00	0,00	487 296,18
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	90 296,00	90 296,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	20 710,00	20 710,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	271 367,86	294 263,15	0,00	0,00	-22 895,29
752	Revenus des immeubles	134 743,86	83 308,74	0,00	0,00	51 435,12
757	Redevances versées par fermiers, conces.	121 384,00	183 712,73	0,00	0,00	-62 328,73
7588	Autres produits div. de gestion courante	15 240,00	27 241,68	0,00	0,00	-12 001,68
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		43 067 072,92	42 351 582,04	0,00	0,00	715 490,88
76	Produits financiers (b)	10,00	1,44	0,00	0,00	8,56
761	Produits de participations	10,00	1,44	0,00	0,00	8,56
77	Produits exceptionnels (c)	300,00	5 325,69	0,00	0,00	-5 025,69
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	269,25	0,00	0,00	-269,25
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	300,00	702,67	0,00	0,00	-402,67
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	4 353,77	0,00	0,00	-4 353,77
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		43 067 382,92	42 356 909,17	0,00	0,00	710 473,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	141 658,00	2 259,22			139 398,78
722	Immobilisations corporelles	120 000,00	0,00			120 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	21 658,00	2 259,22			19 398,78
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		141 658,00	2 259,22			139 398,78
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		43 209 040,92	42 359 168,39	0,00	0,00	849 872,53

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
Pour information		3 462 457,17				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 217 119,88	255 081,73	143 000,84	819 037,31
2031	Frais d'études	696 237,20	102 189,00	26 598,00	567 450,20
2033	Frais d'insertion	10 000,00	6 480,00	0,00	3 520,00
2051	Concessions, droits similaires	254 482,68	90 012,73	112 302,84	52 167,11
2088	Autres immobilisations incorporelles	256 400,00	56 400,00	4 100,00	195 900,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	6 300 375,30	3 044 676,33	1 625 382,10	1 630 316,87
2113	Terrains aménagés autres que voirie	804 389,46	97 908,16	112 057,58	594 423,72
2116	Cimetières	59 930,55	50 496,79	900,00	8 533,76
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	52 072,42	47 291,35	3 429,68	1 351,39
2128	Autres agencements et aménagements	30 918,93	30 918,93	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	1,76	0,00	0,00	1,76
21312	Bâtiments scolaires	289 585,74	239 653,65	44 826,96	5 105,13
21318	Autres bâtiments publics	72 390,88	18 491,79	17 945,15	35 953,94
2132	Immeubles de rapport	4 360,33	86,82	313,18	3 960,33
2135	Installations générales, agencements	2 774 795,53	1 658 494,38	1 019 391,66	96 909,49
2138	Autres constructions	412 840,00	2 349,00	0,00	410 491,00
2152	Installations de voirie	792,00	5 352,48	10 641,12	-15 201,60
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 496,00	2 496,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	169 705,41	63 840,28	84 866,52	20 998,61
21534	Réseaux d'électrification	3 127,58	3 127,58	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	8 237,46	7 676,18	0,00	561,28
21571	Matériel roulant	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	62 520,00	46 422,17	0,00	16 097,83
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	78 906,18	41 788,57	14 346,72	22 770,89
2161	Oeuvres et objets d'art	49 763,96	12 921,60	29 994,99	6 847,37
2181	Installat° générales, agencements	66 771,31	49 805,00	784,80	16 181,51
2182	Matériel de transport	244 244,56	168 631,36	75 397,00	216,20
2183	Matériel de bureau et informatique	157 254,62	111 344,70	35 605,10	10 304,82
2184	Mobilier	125 640,28	68 584,11	18 367,26	38 688,91
2188	Autres immobilisations corporelles	827 630,34	316 995,43	156 514,38	354 120,53
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	230 943,86	9 813,27	21 130,59	200 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	30 943,86	9 813,27	21 130,59	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
2014010	Opération d'équipement n° 2014010 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		7 748 439,04	3 309 571,33	1 789 513,53	2 649 354,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	54 744,00	54 744,00	0,00	0,00
10223	TLE	54 744,00	54 744,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 043 505,00	3 042 408,65	1 096,35	0,00
1641	Emprunts en euros	3 043 505,00	3 042 408,65	1 096,35	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	135 000,00	92 300,00	0,00	42 700,00
266	Autres formes de participation	135 000,00	92 300,00	0,00	42 700,00
27	Autres immobilisations financières	594 329,34	194 635,98	15 110,68	384 582,68
275	Dépôts et cautionnements versés	594 329,34	194 635,98	15 110,68	384 582,68
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		3 827 578,34	3 384 088,63	16 207,03	427 282,68
45410	BATIMENTS (COMMUN) (3)	2 800,00	0,00	0,00	2 800,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		2 800,00	0,00	0,00	2 800,00
TOTAL DEPENSES REELLES		11 578 817,38	6 693 659,96	1 805 720,56	3 079 436,86
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	141 658,00	2 259,22		139 398,78
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	21 658,00	2 259,22		19 398,78
13911	Etat et établissements nationaux	19 725,00	330,16		19 394,84
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	140,00	139,21		0,79
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	400,00	400,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 393,00	1 389,85		3,15
	Charges transférées (6)	120 000,00	0,00		120 000,00
21318	Autres bâtiments publics	120 000,00	0,00		120 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	196,36	196,36		0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
2113	Terrains aménagés autres que voirie	196,36	196,36		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		141 854,36	2 455,58		139 398,78
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		11 720 671,74	6 696 115,54	1 805 720,56	3 218 835,64
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	967 193,00	466 929,66	232 321,00	267 942,34
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	82 900,00	1 900,00	0,00	81 000,00
1312	Subv. transf. Régions	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
1313	Subv. transf. Départements	4 025,00	0,00	0,00	4 025,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	49 627,00	10 024,84	0,00	39 602,16
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	203 682,00	284 511,05	203 682,00	-284 511,05
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	143 236,77	0,00	-143 236,77
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	1 782,00	0,00	-1 782,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	468 110,00	25 475,00	28 639,00	413 996,00
1337	Dot. de soutien à l'investissement local	8 849,00	0,00	0,00	8 849,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	4 000 000,00	3 000 000,00	0,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	4 000 000,00	3 000 000,00	0,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
Total des recettes d'équipement		5 167 193,00	3 466 929,66	232 321,00	1 467 942,34
10	Dotations, fonds divers et réserves	749 000,00	673 456,92	0,00	75 543,08
10222	FCTVA	649 000,00	651 941,00	0,00	-2 941,00
10223	TLE	100 000,00	21 515,92	0,00	78 484,08
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	465 000,00	15 000,00	0,00	450 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	465 000,00	15 000,00	0,00	450 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 520 000,00		0,00	
Total des recettes financières		2 734 000,00	688 456,92	0,00	2 045 543,08
45420	BATIMENTS (COMMUN) (2)	2 800,00	0,00	0,00	2 800,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		2 800,00	0,00	0,00	2 800,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		7 903 993,00	4 155 386,58	232 321,00	3 516 285,42
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 466 013,23			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	1 378 945,00	1 378 944,65		0,35
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	20 347,00		-20 347,00
28031	Frais d'études	0,00	1 592,00		-1 592,00
28033	Frais d'insertion	0,00	2 160,00		-2 160,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	144 425,00		-144 425,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	5 733,00		-5 733,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	94 800,00		-94 800,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	106 949,23		-106 949,23
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	12 561,32		-12 561,32
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	14 869,78		-14 869,78
28132	Immeubles de rapport	0,00	2 173,31		-2 173,31
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	30 021,40		-30 021,40
28152	Installations de voirie	0,00	6 650,89		-6 650,89
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	882,00		-882,00
281533	Réseaux câblés	0,00	14 133,76		-14 133,76
281534	Réseaux d'électrification	0,00	1 538,00		-1 538,00
281538	Autres réseaux	0,00	1 266,00		-1 266,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	766,00		-766,00
281571	Matériel roulant	0,00	52 163,04		-52 163,04
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	51 913,76		-51 913,76
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	41 248,84		-41 248,84
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	124 377,42		-124 377,42
28182	Matériel de transport	0,00	45 833,00		-45 833,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	150 824,39		-150 824,39

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
28184	Mobilier	0,00	89 127,63		-89 127,63
28188	Autres immo. corporelles	1 378 945,00	362 587,88		1 016 357,12
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 844 958,23	1 378 944,65		1 466 013,58
041	Opérations patrimoniales (5)	196,36	196,36		0,00
2033	Frais d'insertion	196,36	196,36		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 845 154,59	1 379 141,01		1 466 013,58
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 749 147,59	5 534 527,59	232 321,00	4 982 299,00
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		971 524,15			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2014010 (1)
LIBELLE : CONSTRUCTION NOUVELLE ECOLE PRIMAIRE P. BROSSOLETT

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B
				0,00	0,00	134 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	134 000,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	134 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	
				0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-134 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2015011 (1)
LIBELLE : MISE EN PLACE DISPOSITIF DE VIDEO PROTECTION

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		244 086,35	A	122 521,25	54 643,07	66 922,03	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	213 142,49		112 707,98	33 512,48	66 922,03		0,00
21318	Autres bâtiments publics	37 809,26		0,00	355,01	37 454,25		0,00
21533	Réseaux câblés	34 542,51		18 718,71	15 163,78	660,02		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	140 790,72		93 989,27	17 993,69	28 807,76		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	30 943,86		9 813,27	21 130,59	0,00		0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	30 943,86		9 813,27	21 130,59	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-122 521,25	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2018012 (1)
LIBELLE : RUBAN VERT-PROJET PARC URBAIN

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		39 381,50	A 12 410,81	26 970,69	0,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	39 381,50	12 410,81	26 970,69	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	39 381,50	12 410,81	26 970,69	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-12 410,81	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2018013 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT LOCAUX 29 AV C.GIDE

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		4 354,36	A	0,00	640,80	3 713,56	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	4 354,36		0,00	640,80	3 713,56		0,00
2181	Installat° générales, agencements	4 354,36		0,00	640,80	3 713,56		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2019015 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT NOUVELLE ESPACE JEUNESSE

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		10 413,84	A	7 994,46	2 279,18	140,20	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	10 413,84		7 994,46	2 279,18	140,20		0,00
21318	Autres bâtiments publics	3 762,38		1 483,20	2 279,18	0,00		0,00
2184	Mobilier	6 651,46		6 511,26	0,00	140,20		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-7 994,46	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Dépenses réelles	3 100 643	751 020	206 197	1 141 445	334 331	386 510	5 421	110 143	92 334	309 630	255 985	6 693 660
- Equipements municipaux (2)		713 925	206 197	1 141 445	334 331	386 510	5 421	110 143	34	309 630	98 444	3 309 571
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	3 100 643											3 100 643
Dépenses d'ordre	2 456											2 456
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	3 103 099	751 020	206 197	1 141 445	334 331	386 510	5 421	110 143	92 334	309 630	255 985	6 696 116
Total recettes	6 024 122	28 707	50 000	111 178	83 333	0	0	0	0	208 712	0	6 506 052
Solde d'investissement	2 921 023	-722 313	-156 197	-1 030 267	-250 998	-386 510	-5 421	-110 143	-92 334	-100 919	-255 985	-190 064
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	1 096	464 110	69 098	793 211	175 832	40 309	476	2 339	15 227	239 922	4 100	1 805 721
Total RAR recettes	0	0	0	50 600	0	153 082	0	0	0	28 639	0	232 321
SOLDE RAR investissement	-1 096	-464 110	-69 098	-742 611	-175 832	112 773	-476	-2 339	-15 227	-211 283	-4 100	-1 573 400

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)

Total dépenses	9 161 361	10 973 965	1 885 053	5 149 286	1 849 773	4 885 243	1 029 108	2 575 495	167 807	3 886 565	360 842	41 924 498
Total recettes	40 400 494	574 656	6 867	827 877	135 763	956 719	303 487	990 755	31 050	1 363 547	230 409	45 821 626
Solde de fonctionnement	31 239 134	-10 399 309	-1 878 186	-4 321 410	-1 714 010	-3 928 524	-725 620	-1 584 740	-136 756	-2 523 017	-130 434	3 897 128
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses d'investissement	3 104 195	1 215 130	275 295	1 934 656	510 163	426 819	5 897	112 482	107 561	549 553	260 085	8 501 836	
Dépenses réelles	3 101 740	1 215 130	275 295	1 934 656	510 163	426 819	5 897	112 482	107 561	549 553	260 085	8 499 381	
010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
10 Dotations, fonds divers et réserves	54 744	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 744	
10223 TLE	54 744	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 744	
13 Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
16 Emprunts et dettes assimilées	3 043 505	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 043 505	
1641 Emprunts en euros	3 043 505	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 043 505	
18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
20 Immobilisations incorporelles	0	212 516	0	0	0	45 324	0	0	0	79 743	60 500	398 083	
2031 Frais d'études	0	3 720	0	0	0	45 324	0	0	0	79 743	0	128 787	
2033 Frais d'insertion	0	6 480	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 480	
2051 Concessions, droits similaires	0	202 316	0	0	0	0	0	0	0	0	0	202 316	
2088 Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 500	60 500	
204 Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
21 Immobilisations corporelles	3 491	965 519	244 351	1 934 656	510 163	381 495	5 897	112 482	150	469 810	42 044	4 670 058	
2113 Terrains aménagés autres que voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	209 966	0	209 966	
2116 Cimetières	0	17 336	0	0	0	0	0	0	0	34 061	0	51 397	
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 721	0	50 721	
2128 Autres agencements et aménagements	0	0	20 424	0	0	0	0	0	0	10 495	0	30 919	
21312 Bâtiments scolaires	0	0	0	284 481	0	0	0	0	0	0	0	284 481	
21318 Autres bâtiments publics	0	1 700	355	0	3 892	25 637	946	3 906	0	0	0	36 437	
2132 Immeubles de rapport	0	250	0	0	0	0	0	0	150	0	0	400	
2135 Installations générales, agencements	0	268 854	0	1 475 928	454 312	294 244	0	83 431	0	101 117	0	2 677 886	
2138 Autres constructions	0	2 349	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 349	
2152 Installations de voirie	0	0	15 202	0	792	0	0	0	0	0	0	15 994	
21531 Réseaux d'adduction d'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 496	0	2 496	
21533 Réseaux câblés	0	87 015	61 692	0	0	0	0	0	0	0	0	148 707	
21534 Réseaux d'électrification	0	0	3 128	0	0	0	0	0	0	0	0	3 128	
21568 Autres matériels, outillages incendie	0	0	7 676	0	0	0	0	0	0	0	0	7 676	
21578 Autre matériel et outillage de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 378	42 044	46 422	

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0	9 729	0	5 361	462	4 309	0	0	0	36 274	0	56 135
2161	Oeuvres et objets d'art	0	4 972	0	0	37 945	0	0	0	0	0	0	42 917
2181	Installat° générales, agencements	0	45 810	0	0	641	0	4 139	0	0	0	0	50 590
2182	Matériel de transport	0	241 380	0	0	0	2 648	0	0	0	0	0	244 028
2183	Matériel de bureau et informatique	0	145 657	0	900	319	0	0	74	0	0	0	146 950
2184	Mobilier	0	27 182	0	17 577	353	34 808	476	6 556	0	0	0	86 951
2188	Autres immobilisations corporelles	3 491	113 286	135 874	150 410	11 448	19 850	336	18 514	0	20 302	0	473 510
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	30 944	0	0	0	0	0	0	0	0	30 944
2312	Agencements et aménagements de terrains	0	0	30 944	0	0	0	0	0	0	0	0	30 944
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	92 300	0	0	92 300
266	Autres formes de participation	0	0	0	0	0	0	0	0	92 300	0	0	92 300
27	Autres immobilisations financières	0	37 095	0	0	0	0	0	0	15 111	0	157 541	209 747
275	Dépôts et cautionnements versés	0	37 095	0	0	0	0	0	0	15 111	0	157 541	209 747
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	2 456	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 456
040	Opérat° ordre transfert entre sections	2 259	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 259
13911	Etat et établissements nationaux	330	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	330
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	139	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	139
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	400
13918	Autres subventions d'équipement	1 390	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 390
041	Opérations patrimoniales	196	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	196
2113	Terrains aménagés autres que voirie	196	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	196
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes d'investissement		6 024 122	28 707	50 000	161 778	83 333	153 082	0	0	0	237 351	0	6 738 373
Recettes réelles		3 673 457	28 707	50 000	161 778	83 333	153 082	0	0	0	237 351	0	4 387 708
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	673 457	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	673 457
10222	FCTVA	651 941	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	651 941
10223	TLE	21 516	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 516
13	Subventions d'investissement	0	13 707	50 000	161 778	83 333	153 082	0	0	0	237 351	0	699 251
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0	1 900	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 900
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0	10 025	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 025

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0	0	50 000	161 778	83 333	153 082	0	0	0	40 000	0	488 193
1322	Subv. non transf. Régions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	143 237	0	143 237
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0	1 782	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 782
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 114	0	54 114
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000 000
1641	Emprunts en euros	3 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000
275	Dépôts et cautionnements versés	0	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	1 379 141	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 379 141
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 378 945	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 378 945
2802	Frais liés à la réalisation des document	20 347	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 347
28031	Frais d'études	1 592	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 592
28033	Frais d'insertion	2 160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 160
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	144 425	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	144 425
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	5 733	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 733
280422	Privé : Bâtiments, installations	94 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	94 800
28051	Concessions et droits similaires	106 949	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	106 949
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	12 561	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 561
28128	Autres aménagements de terrains	14 870	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 870
28132	Immeubles de rapport	2 173	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 173
28135	Installations générales, agencements, ..	30 021	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 021
28152	Installations de voirie	6 651	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 651
281531	Réseaux d'adduction d'eau	882	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	882
281533	Réseaux câblés	14 134	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 134
281534	Réseaux d'électrification	1 538	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 538
281538	Autres réseaux	1 266	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 266

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
281568	Autres matériels, outillages incendie	766	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	766
281571	Matériel roulant	52 163	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	52 163
281578	Autre matériel et outillage de voirie	51 914	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 914
28158	Autres installat°, matériel et outillage	41 249	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	41 249
28181	Installations générales, aménagt divers	124 377	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	124 377
28182	Matériel de transport	45 833	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 833
28183	Matériel de bureau et informatique	150 824	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 824
28184	Mobilier	89 128	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	89 128
28188	Autres immo. corporelles	362 588	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	362 588
041	Opérations patrimoniales	196	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	196
2033	Frais d'insertion	196	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	196
001	Solde d'exécution reporté de N-1	971 524	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	971 524

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement	9 161 361	10 973 965	1 885 053	5 149 286	1 849 773	4 885 243	1 029 108	2 575 495	167 807	3 886 565	360 842	41 924 498	
Dépenses réelles	7 782 416	10 973 965	1 885 053	5 149 286	1 849 773	4 885 243	1 029 108	2 575 495	167 807	3 886 565	360 842	40 545 553	
011	Charges à caractère général	1 840	2 870 996	360 639	1 384 317	453 830	483 332	84 043	266 773	6 187	847 967	266 013	7 025 938
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0	0	0	0	0	73 727	0	24 470	0	0	0	98 197
60611	Eau et assainissement	0	14 312	-182	61 633	10 638	11 790	162	2 388	0	42 269	0	143 009
60612	Energie - Electricité	0	108 682	22 978	117 474	76 674	39 969	13 950	29 465	0	-406	23 665	432 451
60613	Chauffage urbain	0	35 602	0	173 855	30 000	54 006	0	12 800	0	0	0	306 263
60621	Combustibles	0	0	0	0	0	7 670	0	0	0	0	0	7 670
60622	Carburants	0	60 454	0	0	0	20	0	0	0	0	0	60 474
60623	Alimentation	0	465	0	621 216	804	8 140	0	7 017	0	0	180	637 822
60628	Autres fournitures non stockées	0	61 787	0	28 752	-100	1 558	8 923	9 222	0	38 404	0	148 546
60631	Fournitures d'entretien	0	195 216	6 388	64 090	5 237	14 056	687	16 295	0	15 012	924	317 905
60632	Fournitures de petit équipement	0	18 679	1 467	15 545	11 469	7 505	22	1 648	0	19 747	0	76 082
60633	Fournitures de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 261	0	31 261
60636	Vêtements de travail	0	12 215	4 227	940	0	4 396	0	-553	0	16 650	0	37 876
6064	Fournitures administratives	0	48 163	0	0	0	848	0	0	0	0	0	49 012
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0	0	0	0	44 585	0	0	0	0	0	0	44 585
6067	Fournitures scolaires	0	0	0	57 018	0	0	0	0	0	0	0	57 018
6068	Autres matières et fournitures	0	389	0	11 701	792	55 076	0	8 518	0	0	0	76 476
611	Contrats de prestations de services	0	10 474	0	5 701	0	0	0	0	0	341 663	132 286	490 124
6132	Locations immobilières	0	285 716	37 262	0	34 643	29 677	46 560	74 709	0	0	46 652	555 219
6135	Locations mobilières	0	186 372	8 332	5 209	4 831	177	0	0	0	0	0	204 922

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
614	Charges locatives et de copropriété	0	37 974	5 095	0	743	2 537	8 459	7 730	3 100	0	6 219	71 858
61521	Entretien terrains	0	53 343	0	0	0	8 235	0	0	0	62 683	0	124 261
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	69 707	65 522	157 952	119 820	71 034	343	24 528	0	40 209	67	549 183
615231	Entretien, réparations voiries	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 670	0	19 670
615232	Entretien, réparations réseaux	0	0	0	444	0	0	0	0	0	31 103	0	31 547
61551	Entretien matériel roulant	0	57 644	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 644
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	13 594	-1 780	38 748	110	3 340	-127	-1 587	0	3 382	0	55 680
6156	Maintenance	0	128 188	144 316	1 796	16 935	2 119	0	6 241	0	33 010	0	332 605
6161	Multirisques	0	78 974	0	0	0	0	0	0	0	0	0	78 974
6182	Documentation générale et technique	0	25 420	255	3 720	17 216	1 411	0	194	0	257	0	48 471
6184	Versements à des organismes de formation	0	43 871	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43 871
6185	Frais de colloques et de séminaires	0	270	0	0	0	0	0	0	0	0	0	270
6188	Autres frais divers	0	85 872	0	4 051	1 741	11 844	1 727	637	0	360	55 796	162 028
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0	576	0	419	293	0	444	0	0	0	0	1 733
6226	Honoraires	0	195 674	0	0	0	146	0	0	0	16 299	0	212 119
6227	Frais d'actes et de contentieux	0	29 123	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 123
6228	Divers	0	77 363	45 606	0	28 935	0	0	4 355	0	0	0	156 258
6231	Annonces et insertions	0	44 463	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 463
6232	Fêtes et cérémonies	0	140 677	0	0	37 569	10 922	0	35 672	0	0	0	224 840
6236	Catalogues et imprimés	0	114 185	504	0	0	0	0	0	0	870	0	115 560
6237	Publications	0	51 002	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 002
6238	Divers	0	42 892	0	0	0	18 777	0	0	0	0	0	61 670
6241	Transports de biens	0	528	0	0	0	5	2 894	0	0	0	0	3 427
6247	Transports collectifs	0	28 437	0	0	0	7 654	0	0	0	0	0	36 091
6248	Divers	0	1 698	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 698
6251	Voyages et déplacements	0	14 714	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 714
6256	Missions	0	1 538	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 538
6257	Réceptions	0	475	0	0	0	0	0	290	0	0	0	765
6261	Frais d'affranchissement	0	87 550	0	0	0	52	0	0	0	0	0	87 602
6262	Frais de télécommunications	0	145 379	5 280	0	0	0	0	0	0	0	0	150 659
627	Services bancaires et assimilés	1 840	0	0	2 355	0	623	0	423	0	3 928	0	9 168
6281	Concours divers (cotisations)	0	32 542	0	0	3 199	996	0	0	0	2 972	225	39 936
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	205 917	0	0	0	0	0	0	0	0	0	205 917
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	2 887	0	0	0	2 887
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0	-7 753	0	6 098	1 331	0	0	0	0	44 881	0	44 556
6288	Autres services extérieurs	0	12 352	15 370	5 600	547	34 087	0	0	0	65 103	0	133 059

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
63512	Taxes foncières	0	9 193	0	0	0	0	0	0	2 329	4 547	0	16 069
63513	Autres impôts locaux	0	409	0	0	0	170	0	0	758	3 058	0	4 395
6358	Autres droits	0	5 681	0	0	1 574	607	0	640	0	11 034	0	19 535
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0	3 000	0	0	4 243	159	0	-1 217	0	0	0	6 184
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	7 564 423	897 026	3 723 523	1 375 743	3 937 313	581 250	2 233 180	157 821	2 889 174	81 869	23 441 322
6218	Autre personnel extérieur	0	0	-8 505	83 976	0	0	0	0	0	868	0	76 339
6331	Versement mobilité	0	122 234	13 925	63 535	25 135	69 759	9 982	38 042	2 292	45 669	1 285	391 860
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	20 717	2 360	10 768	4 260	11 822	1 692	6 586	389	7 740	218	66 551
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	65 467	6 825	30 899	12 343	33 935	4 887	19 154	1 088	22 478	645	197 723
64111	Rémunération principale titulaires	0	2 876 106	325 444	1 487 207	377 059	1 315 651	243 900	623 040	74 826	1 365 705	34 019	8 722 956
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	168 408	12 359	87 490	23 375	75 878	17 762	34 234	6 087	73 909	1 042	500 545
64118	Autres indemnités titulaires	0	869 573	186 769	294 430	101 510	333 730	56 347	146 333	22 148	451 899	14 685	2 477 426
64131	Rémunérations non tit.	0	1 462 123	146 452	693 988	465 539	1 048 891	93 931	795 049	15 552	199 843	9 948	4 931 316
6417	Rémunérations des apprentis	0	11 571	0	3 349	0	8 327	0	0	0	0	0	23 247
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	847 488	93 684	435 096	198 232	526 393	64 933	318 886	14 307	267 634	8 228	2 774 880
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	984 445	110 423	498 432	144 139	465 660	83 260	220 133	20 263	440 040	11 218	2 978 013
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	55 751	5 895	27 949	18 227	41 731	3 582	28 334	628	7 775	409	190 280
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	857	93	497	459	281	0	363	0	198	37	2 785
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	10 963	1 300	5 907	5 465	5 255	975	3 024	241	5 416	136	38 683
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	68 088	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 088
6488	Autres charges	0	631	0	0	0	0	0	0	0	0	0	631
014	Atténuations de produits	475 339	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	475 339
739118	Autres reversements de fiscalité	321 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	321 800
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	153 539	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	153 539
65	Autres charges de gestion courante	6 745 856	470 598	627 387	38 560	20 200	461 034	363 814	65 000	3 799	40 220	12 960	8 849 429
6531	Indemnités	0	246 148	0	0	0	0	0	0	0	0	0	246 148
6533	Cotisations de retraite	0	15 728	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 728
6535	Formation	0	5 413	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 413
6541	Créances admises en non-valeur	0	36 860	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36 860
6542	Créances éteintes	0	2 938	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 938
6553	Service d'incendie	0	0	627 387	0	0	0	0	0	0	0	0	627 387
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	6 745 856	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 745 856
65548	Autres contributions	0	1 321	0	38 560	0	0	0	0	0	0	0	39 881
657362	Subv. fonct. CCAS	0	0	0	0	0	0	363 814	0	0	0	0	363 814
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	0	0	0	0	20 000	0	0	0	0	0	0	20 000

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0	162 188	0	0	200	461 000	0	65 000	3 799	40 220	12 960	745 367
65888	Autres	0	2	0	0	0	34	0	0	0	0	0	36
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	559 381	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	559 381
66111	Intérêts réglés à l'échéance	586 588	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	586 588
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-27 207	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-27 207
67	Charges exceptionnelles	0	67 948	0	2 886	0	3 564	0	10 543	0	109 203	0	194 144
6712	Amendes fiscales et pénales	0	558	0	0	0	0	0	0	0	0	0	558
6713	Secours et dots	0	0	0	0	0	0	0	1 618	0	0	0	1 618
6714	Bourses et prix	0	994	0	1 849	0	3 355	0	0	0	0	0	6 198
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0	61 413	0	0	0	0	0	0	0	0	0	61 413
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0	0	0	520	0	126	0	6	0	109 168	0	109 820
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0	0	0	518	0	0	0	0	0	0	0	518
678	Autres charges exceptionnelles	0	4 983	0	0	0	83	0	8 919	0	35	0	14 020
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>1 378 945</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 378 945</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>1 378 945</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 378 945</i>
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	<i>1 378 945</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 378 945</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		40 400 494	574 656	6 867	827 877	135 763	956 719	303 487	990 755	31 050	1 363 547	230 409	45 821 626
Recettes réelles		36 935 778	574 656	6 867	827 877	135 763	956 719	303 487	990 755	31 050	1 363 547	230 409	42 356 909
013	Atténuations de charges	0	187 740	0	0	0	0	0	0	0	0	0	187 740
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	153 032	0	0	0	0	0	0	0	0	0	153 032
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0	34 709	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34 709
70	Produits des services, du domaine, vente	0	146 965	0	822 687	1 154	302 610	0	125 226	15 371	350 282	0	1 764 296
70311	Concessions cimetières (produit net)	0	86 314	0	0	0	0	0	0	0	0	0	86 314

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
70312	Redevances funéraires	0	25 042	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 042
70328	Autres droits stationnement et location	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 418	0	70 418
70384	Forfait de post-stationnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	279 864	0	279 864
70631	Redevances services à caractère sportif	0	0	0	0	0	1 899	0	0	0	0	0	1 899
70632	Redevances services à caractère loisir	0	0	0	0	0	300 711	0	0	0	0	0	300 711
7066	Redevances services à caractère social	0	0	0	0	1 154	0	0	0	0	0	0	1 154
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0	0	0	822 687	0	0	0	0	0	0	0	822 687
70688	Autres prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	125 226	0	0	0	125 226
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	12 010	0	0	0	0	0	0	15 371	0	0	27 381
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0	23 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 600
73	Impôts et taxes	34 335 781	0	0	0	0	0	0	0	0	954 597	105 233	35 395 611
73111	Impôts directs locaux	24 724 553	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 724 553
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	180 328	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	180 328
73211	Attribution de compensation	6 867 569	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 867 569
73222	Fonds solidar. com. région Ile-de-France	872 582	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	872 582
7338	Autres taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	476 940	0	476 940
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	382 679	0	382 679
7362	Taxes de séjour	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	105 233	105 233
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	94 979	0	94 979
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	1 690 749	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 690 749
74	Dotations et participations	2 599 290	190 760	0	0	99 735	653 026	302 128	864 628	0	105	0	4 709 672
7411	Dotation forfaitaire	1 965 218	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 965 218
74123	Dotation de solidarité urbaine	504 478	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	504 478
74127	Dotation nationale de péréquation	3 336	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 336
744	FCTVA	15 252	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 252
74718	Autres participations Etat	0	190 760	0	0	6 319	0	134 311	0	0	105	0	331 495
7472	Participat° Régions	0	0	0	0	1 150	0	0	0	0	0	0	1 150
7473	Participat° Départements	0	0	0	0	0	0	167 817	0	0	0	0	167 817
7478	Participat° Autres organismes	0	0	0	0	92 266	653 026	0	864 628	0	0	0	1 609 920

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	90 296	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	90 296
7485	Dotation pour les titres sécurisés	20 710	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 710
75	Autres produits de gestion courante	0	49 191	6 867	796	34 875	908	1 359	849	15 679	58 564	125 175	294 263
752	Revenus des immeubles	0	38 623	0	0	29 812	0	0	0	14 873	0	0	83 309
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	58 537	125 175	183 713
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	10 568	6 867	796	5 062	908	1 359	849	806	26	0	27 242
76	Produits financiers	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
761	Produits de participations	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
77	Produits exceptionnels	706	0	0	4 393	0	174	0	53	0	0	0	5 326
7711	Dédits et pénalités perçus	0	0	0	269	0	0	0	0	0	0	0	269
7714	Recouvr. créances admises en non valeur	0	0	0	479	0	174	0	50	0	0	0	703
7718	Autres produits except. opérat° gestion	706	0	0	3 645	0	0	0	3	0	0	0	4 354
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		2 259	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 259
042	Opérat° ordre transfert entre sections	2 259	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 259
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 259	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 259
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	3 462 457	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 462 457

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		9 161 360,67	10 973 965,05	0,00	0,00	0,00	20 135 325,72
Réalizations		9 161 360,67	10 973 965,05	0,00	0,00	0,00	20 135 325,72
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 840,00	2 870 996,40	0,00	0,00	0,00	2 872 836,40
60611	Eau et assainissement	0,00	14 312,02	0,00	0,00	0,00	14 312,02
60612	Energie - Electricité	0,00	108 682,39	0,00	0,00	0,00	108 682,39
60613	Chauffage urbain	0,00	35 601,86	0,00	0,00	0,00	35 601,86
60622	Carburants	0,00	60 454,07	0,00	0,00	0,00	60 454,07
60623	Alimentation	0,00	465,03	0,00	0,00	0,00	465,03
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	61 786,77	0,00	0,00	0,00	61 786,77
60631	Fournitures d'entretien	0,00	195 215,57	0,00	0,00	0,00	195 215,57
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	18 679,16	0,00	0,00	0,00	18 679,16
60636	Vêtements de travail	0,00	12 215,21	0,00	0,00	0,00	12 215,21
6064	Fournitures administratives	0,00	48 163,45	0,00	0,00	0,00	48 163,45
6068	Autres matières et fournitures	0,00	388,80	0,00	0,00	0,00	388,80
611	Contrats de prestations de services	0,00	10 473,84	0,00	0,00	0,00	10 473,84
6132	Locations immobilières	0,00	285 716,30	0,00	0,00	0,00	285 716,30
6135	Locations mobilières	0,00	186 372,32	0,00	0,00	0,00	186 372,32
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	37 974,14	0,00	0,00	0,00	37 974,14
61521	Entretien terrains	0,00	53 343,26	0,00	0,00	0,00	53 343,26
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	69 706,89	0,00	0,00	0,00	69 706,89
61551	Entretien matériel roulant	0,00	57 643,82	0,00	0,00	0,00	57 643,82
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	13 593,95	0,00	0,00	0,00	13 593,95
6156	Maintenance	0,00	128 188,42	0,00	0,00	0,00	128 188,42
6161	Multirisques	0,00	78 973,68	0,00	0,00	0,00	78 973,68
6182	Documentation générale et technique	0,00	25 419,53	0,00	0,00	0,00	25 419,53
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	43 870,60	0,00	0,00	0,00	43 870,60
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	270,00	0,00	0,00	0,00	270,00
6188	Autres frais divers	0,00	85 872,45	0,00	0,00	0,00	85 872,45
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	575,81	0,00	0,00	0,00	575,81
6226	Honoraires	0,00	195 674,10	0,00	0,00	0,00	195 674,10
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	29 123,21	0,00	0,00	0,00	29 123,21
6228	Divers	0,00	77 362,60	0,00	0,00	0,00	77 362,60
6231	Annonces et insertions	0,00	44 462,90	0,00	0,00	0,00	44 462,90
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	140 676,85	0,00	0,00	0,00	140 676,85
6236	Catalogues et imprimés	0,00	114 185,23	0,00	0,00	0,00	114 185,23
6237	Publications	0,00	51 002,00	0,00	0,00	0,00	51 002,00
6238	Divers	0,00	42 892,42	0,00	0,00	0,00	42 892,42
6241	Transports de biens	0,00	528,00	0,00	0,00	0,00	528,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
6247	Transports collectifs	0,00	28 436,86	0,00	0,00	0,00	28 436,86
6248	Divers	0,00	1 697,60	0,00	0,00	0,00	1 697,60
6251	Voyages et déplacements	0,00	14 713,70	0,00	0,00	0,00	14 713,70
6256	Missions	0,00	1 537,95	0,00	0,00	0,00	1 537,95
6257	Réceptions	0,00	474,50	0,00	0,00	0,00	474,50
6261	Frais d'affranchissement	0,00	87 550,32	0,00	0,00	0,00	87 550,32
6262	Frais de télécommunications	0,00	145 379,06	0,00	0,00	0,00	145 379,06
627	Services bancaires et assimilés	1 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 840,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	32 542,32	0,00	0,00	0,00	32 542,32
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	205 916,64	0,00	0,00	0,00	205 916,64
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	-7 753,35	0,00	0,00	0,00	-7 753,35
6288	Autres services extérieurs	0,00	12 351,88	0,00	0,00	0,00	12 351,88
63512	Taxes foncières	0,00	9 192,70	0,00	0,00	0,00	9 192,70
63513	Autres impôts locaux	0,00	409,00	0,00	0,00	0,00	409,00
6358	Autres droits	0,00	5 680,57	0,00	0,00	0,00	5 680,57
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	7 564 422,57	0,00	0,00	0,00	7 564 422,57
6331	Versement mobilité	0,00	122 234,39	0,00	0,00	0,00	122 234,39
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	20 716,58	0,00	0,00	0,00	20 716,58
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	65 467,25	0,00	0,00	0,00	65 467,25
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	2 876 105,81	0,00	0,00	0,00	2 876 105,81
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	168 408,43	0,00	0,00	0,00	168 408,43
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	869 573,16	0,00	0,00	0,00	869 573,16
64131	Rémunérations non tit.	0,00	1 462 123,35	0,00	0,00	0,00	1 462 123,35
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	11 571,37	0,00	0,00	0,00	11 571,37
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	847 487,51	0,00	0,00	0,00	847 487,51
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	984 444,65	0,00	0,00	0,00	984 444,65
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	55 750,96	0,00	0,00	0,00	55 750,96
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	857,40	0,00	0,00	0,00	857,40
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	10 963,13	0,00	0,00	0,00	10 963,13
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	68 087,92	0,00	0,00	0,00	68 087,92
6488	Autres charges	0,00	630,66	0,00	0,00	0,00	630,66
014	Atténuations de produits	475 339,00	0,00	0,00	0,00	0,00	475 339,00
739118	Autres reversements de fiscalité	321 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	321 800,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	153 539,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 539,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 378 944,65	0,00	0,00	0,00	0,00	1 378 944,65
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 378 944,65	0,00	0,00	0,00	0,00	1 378 944,65
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 745 856,01	470 597,82	0,00	0,00	0,00	7 216 453,83
6531	Indemnités	0,00	246 147,59	0,00	0,00	0,00	246 147,59
6533	Cotisations de retraite	0,00	15 727,90	0,00	0,00	0,00	15 727,90
6535	Formation	0,00	5 413,00	0,00	0,00	0,00	5 413,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	36 860,46	0,00	0,00	0,00	36 860,46
6542	Créances éteintes	0,00	2 937,99	0,00	0,00	0,00	2 937,99
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	6 745 856,01	0,00	0,00	0,00	0,00	6 745 856,01
65548	Autres contributions	0,00	1 321,00	0,00	0,00	0,00	1 321,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	162 188,00	0,00	0,00	0,00	162 188,00
65888	Autres	0,00	1,88	0,00	0,00	0,00	1,88

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	559 381,01	0,00	0,00	0,00	0,00	559 381,01
66111	Intérêts réglés à l'échéance	586 588,10	0,00	0,00	0,00	0,00	586 588,10
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-27 207,09	0,00	0,00	0,00	0,00	-27 207,09
67	Charges exceptionnelles	0,00	67 948,26	0,00	0,00	0,00	67 948,26
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00	557,80	0,00	0,00	0,00	557,80
6714	Bourses et prix	0,00	994,00	0,00	0,00	0,00	994,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	61 413,18	0,00	0,00	0,00	61 413,18
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	4 983,28	0,00	0,00	0,00	4 983,28
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	40 400 494,37	574 656,49	0,00	0,00	0,00	40 975 150,86
	Réalisations	40 400 494,37	574 656,49	0,00	0,00	0,00	40 975 150,86
002	Résultat de fonctionnement reporté	3 462 457,17	0,00	0,00	0,00	0,00	3 462 457,17
013	Atténuations de charges	0,00	187 740,34	0,00	0,00	0,00	187 740,34
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	153 031,51	0,00	0,00	0,00	153 031,51
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	34 708,83	0,00	0,00	0,00	34 708,83
042	Opérat° ordre transfert entre sections	2 259,22	0,00	0,00	0,00	0,00	2 259,22
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 259,22	0,00	0,00	0,00	0,00	2 259,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	146 964,71	0,00	0,00	0,00	146 964,71
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	86 313,74	0,00	0,00	0,00	86 313,74
70312	Redevances funéraires	0,00	25 041,50	0,00	0,00	0,00	25 041,50
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	12 009,79	0,00	0,00	0,00	12 009,79
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	23 599,68	0,00	0,00	0,00	23 599,68
73	Impôts et taxes	34 335 780,76	0,00	0,00	0,00	0,00	34 335 780,76
73111	Impôts directs locaux	24 724 553,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 724 553,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	180 328,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 328,00
73211	Attribution de compensation	6 867 569,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 867 569,00
73222	Fonds solidar. com. région Ile-de-France	872 582,00	0,00	0,00	0,00	0,00	872 582,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	1 690 748,76	0,00	0,00	0,00	0,00	1 690 748,76
74	Dotations et participations	2 599 290,00	190 760,18	0,00	0,00	0,00	2 790 050,18
7411	Dotations forfaitaire	1 965 218,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 965 218,00
74123	Dotations de solidarité urbaine	504 478,00	0,00	0,00	0,00	0,00	504 478,00
74127	Dotation nationale de péréquation	3 336,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 336,00
744	FCTVA	15 252,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 252,00
74718	Autres participations Etat	0,00	190 760,18	0,00	0,00	0,00	190 760,18
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	90 296,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 296,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	20 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 710,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	49 191,26	0,00	0,00	0,00	49 191,26
752	Revenus des immeubles	0,00	38 623,00	0,00	0,00	0,00	38 623,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	10 568,26	0,00	0,00	0,00	10 568,26
76	Produits financiers	1,44	0,00	0,00	0,00	0,00	1,44
761	Produits de participations	1,44	0,00	0,00	0,00	0,00	1,44
77	Produits exceptionnels	705,78	0,00	0,00	0,00	0,00	705,78
7718	Autres produits except. opérat° gestion	705,78	0,00	0,00	0,00	0,00	705,78

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	31 239 133,70	-10 399 308,56	0,00	0,00	0,00	20 839 825,14

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
	DEPENSES	8 622 295,86	0,00	605 910,41	1 181 729,90	413 844,08	81 648,01	68 536,79	0,00	0,00
	Réalisations	8 622 295,86	0,00	605 910,41	1 181 729,90	413 844,08	81 648,01	68 536,79	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	2 157 182,06	0,00	37 225,35	417 417,38	161 851,09	31 098,01	66 222,51	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	11 748,57	0,00	0,00	0,00	0,00	421,96	2 141,49	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	94 431,22	0,00	0,00	0,00	0,00	12 435,40	1 815,77	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	32 601,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	60 454,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	465,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	61 786,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	192 910,62	0,00	0,00	0,00	468,00	1 389,47	447,48	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	14 244,76	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	3 434,40	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	10 275,00	0,00	0,00	0,00	2 005,97	-65,76	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	45 504,31	0,00	2 659,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	388,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	10 473,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	278 751,70	0,00	0,00	0,00	0,00	6 964,60	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	166 352,05	0,00	4 482,91	0,00	12 369,36	3 168,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	37 734,86	0,00	0,00	0,00	0,00	239,28	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 343,26	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	62 538,36	0,00	0,00	0,00	0,00	5 373,35	1 795,18	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	57 643,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	14 193,95	0,00	0,00	0,00	-600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	79 697,00	0,00	9 472,32	39 019,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	78 973,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	25 347,82	0,00	0,00	0,00	0,00	71,71	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	43 870,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
6188	Autres frais divers	80 425,65	0,00	5 446,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	312,05	0,00	0,00	263,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	100 898,89	0,00	0,00	94 775,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	29 123,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	600,00	0,00	0,00	70 931,08	4 486,59	1 100,00	244,93	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	35 462,90	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 355,68	0,00	0,00	0,00	137 321,17	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	5 711,55	0,00	4 215,84	104 257,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	0,00	0,00	0,00	51 002,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	621,00	0,00	0,00	42 271,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	528,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	28 436,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	1 697,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	14 713,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 537,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	474,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	87 550,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	145 379,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	30 742,32	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	205 916,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	-7 753,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	6 454,91	0,00	0,00	5 896,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	9 192,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	409,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	5 680,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 980 426,00	0,00	568 685,06	764 312,52	250 998,99	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	95 485,90	0,00	9 332,61	13 513,83	3 902,05	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	16 183,65	0,00	1 582,00	2 289,62	661,31	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	52 428,15	0,00	4 587,14	6 554,66	1 897,30	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 293 294,77	0,00	259 189,64	216 479,33	107 142,07	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	137 963,78	0,00	16 269,88	7 973,16	6 201,61	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	694 947,06	0,00	79 355,00	61 886,34	33 384,76	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	1 121 893,32	0,00	51 876,76	253 494,36	34 858,91	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	5 008,36	0,00	0,00	6 563,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	659 461,75	0,00	56 498,95	106 074,02	25 452,79	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	783 287,32	0,00	86 864,79	78 627,45	35 665,09	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	42 245,45	0,00	2 081,73	10 017,96	1 405,82	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	857,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	8 650,51	0,00	1 046,56	838,78	427,28	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	68 087,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	630,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739118	Autres reversements de fiscalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	418 726,82	0,00	0,00	0,00	0,00	50 550,00	1 321,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	246 147,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	15 727,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	5 413,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	36 860,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	2 937,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 321,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	111 638,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 550,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	65 960,98	0,00	0,00	0,00	994,00	0,00	993,28	0,00	0,00
6712	Amendes fiscales et pénales	557,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	0,00	0,00	994,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	61 413,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	3 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	993,28	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	419 651,95	0,00	16 952,18	23 599,68	2 600,00	407,05	111 445,63	0,00	0,00
	Réalisations	419 651,95	0,00	16 952,18	23 599,68	2 600,00	407,05	111 445,63	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	187 740,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	153 031,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	34 708,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	12 009,79	0,00	0,00	23 599,68	0,00	0,00	111 355,24	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 313,74	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 041,50	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	12 009,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	23 599,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73222	Fonds solidar. com. région Ile-de-France	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	173 808,00	0,00	16 952,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	173 808,00	0,00	16 952,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	46 093,82	0,00	0,00	0,00	2 600,00	407,05	90,39	0,00
752	Revenus des immeubles	38 623,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	7 470,82	0,00	0,00	0,00	2 600,00	407,05	90,39	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-8 202 643,91	0,00	-588 958,23	-1 158 130,22	-411 244,08	-81 240,96	42 908,84	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
	DEPENSES	1 885 052,64	0,00	0,00	1 885 052,64
	Réalizations	1 885 052,64	0,00	0,00	1 885 052,64
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	360 639,22	0,00	0,00	360 639,22
60611	Eau et assainissement	-182,50	0,00	0,00	-182,50
60612	Energie - Electricité	22 978,19	0,00	0,00	22 978,19
60631	Fournitures d'entretien	6 387,55	0,00	0,00	6 387,55
60632	Fournitures de petit équipement	1 466,50	0,00	0,00	1 466,50
60636	Vêtements de travail	4 227,19	0,00	0,00	4 227,19
6132	Locations immobilières	37 262,41	0,00	0,00	37 262,41
6135	Locations mobilières	8 332,35	0,00	0,00	8 332,35
614	Charges locatives et de copropriété	5 095,42	0,00	0,00	5 095,42
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	65 522,27	0,00	0,00	65 522,27
61558	Entretien autres biens mobiliers	-1 780,40	0,00	0,00	-1 780,40
6156	Maintenance	144 316,01	0,00	0,00	144 316,01
6182	Documentation générale et technique	255,00	0,00	0,00	255,00
6228	Divers	45 605,59	0,00	0,00	45 605,59
6236	Catalogues et imprimés	503,86	0,00	0,00	503,86
6262	Frais de télécommunications	5 280,00	0,00	0,00	5 280,00
6288	Autres services extérieurs	15 369,78	0,00	0,00	15 369,78
012	Charges de personnel, frais assimilés	897 026,33	0,00	0,00	897 026,33
6218	Autre personnel extérieur	-8 504,80	0,00	0,00	-8 504,80
6331	Versement mobilité	13 925,43	0,00	0,00	13 925,43
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 360,20	0,00	0,00	2 360,20
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 825,43	0,00	0,00	6 825,43
64111	Rémunération principale titulaires	325 444,05	0,00	0,00	325 444,05
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	12 359,13	0,00	0,00	12 359,13
64118	Autres indemnités titulaires	186 769,40	0,00	0,00	186 769,40
64131	Rémunérations non tit.	146 452,11	0,00	0,00	146 452,11
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	93 683,92	0,00	0,00	93 683,92
6453	Cotisations aux caisses de retraites	110 423,23	0,00	0,00	110 423,23
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 895,09	0,00	0,00	5 895,09
6455	Cotisations pour assurance du personnel	92,71	0,00	0,00	92,71
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 300,43	0,00	0,00	1 300,43
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	627 387,09	0,00	0,00	627 387,09

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
6553	Service d'incendie	627 387,09	0,00	0,00	627 387,09
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	6 866,79	0,00	0,00	6 866,79
	Réalisations	6 866,79	0,00	0,00	6 866,79
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	6 866,79	0,00	0,00	6 866,79
7588	Autres produits div. de gestion courante	6 866,79	0,00	0,00	6 866,79
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-1 878 185,85	0,00	0,00	-1 878 185,85

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES	897 281,33	0,00	4 321,47	695 051,35	288 398,49
	Réalisations	897 281,33	0,00	4 321,47	695 051,35	288 398,49
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	255,00	0,00	4 321,47	67 664,26	288 398,49
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	764,61	-947,11
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	22 978,19
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	6 387,55
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 466,50
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	4 321,47	0,00	-94,28
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	37 262,41
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	8 332,35
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	5 095,42
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	63 886,69	1 635,58
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	608,40	-2 388,80
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	144 316,01
6182	Documentation générale et technique	255,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	45 605,59
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	503,86
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	5 280,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	2 404,56	12 965,22
012	Charges de personnel, frais assimilés	897 026,33	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	-8 504,80	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	13 925,43	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 360,20	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 825,43	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	325 444,05	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	12 359,13	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	186 769,40	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	146 452,11	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	93 683,92	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	110 423,23	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 895,09	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	92,71	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 300,43	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	627 387,09	0,00
6553	Service d'incendie	0,00	0,00	0,00	627 387,09	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	6 866,79
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	6 866,79
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	6 866,79
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	6 866,79
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-897 281,33	0,00	-4 321,47	-695 051,35	-281 531,70

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		265 202,34	2 964 261,73	0,00	0,00	0,00	1 919 822,29	0,00	5 149 286,36
Réalizations		265 202,34	2 964 261,73	0,00	0,00	0,00	1 919 822,29	0,00	5 149 286,36
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	2 701,18	638 484,30	0,00	0,00	0,00	743 131,69	0,00	1 384 317,17
60611	Eau et assainissement	0,00	61 633,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 633,33
60612	Energie - Electricité	0,00	113 646,32	0,00	0,00	0,00	3 827,47	0,00	117 473,79
60613	Chauffage urbain	0,00	173 855,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173 855,20
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	621 215,54	0,00	621 215,54
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	1 496,17	0,00	0,00	0,00	27 255,86	0,00	28 752,03
60631	Fournitures d'entretien	0,00	57 463,83	0,00	0,00	0,00	6 626,63	0,00	64 090,46
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	7 603,51	0,00	0,00	0,00	7 941,33	0,00	15 544,84
60636	Vêtements de travail	0,00	2 602,05	0,00	0,00	0,00	-1 662,19	0,00	939,86
6067	Fournitures scolaires	0,00	57 018,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 018,22
6068	Autres matières et fournitures	0,00	7,99	0,00	0,00	0,00	11 693,27	0,00	11 701,26
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 701,01	0,00	5 701,01
6135	Locations mobilières	0,00	5 208,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 208,62
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	141 477,40	0,00	0,00	0,00	16 474,71	0,00	157 952,11
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	444,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	444,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	6 545,96	0,00	0,00	0,00	32 202,43	0,00	38 748,39
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 795,70	0,00	1 795,70
6182	Documentation générale et technique	0,00	225,09	0,00	0,00	0,00	3 494,48	0,00	3 719,57
6188	Autres frais divers	0,00	3 823,58	0,00	0,00	0,00	227,65	0,00	4 051,23
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	346,19	0,00	0,00	0,00	0,00	73,21	0,00	419,40
627	Services bancaires et assimilés	2 354,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 354,99
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	5 433,03	0,00	0,00	0,00	664,59	0,00	6 097,62
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00	0,00	5 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	262 501,16	2 323 928,83	0,00	0,00	0,00	1 137 092,99	0,00	3 723 522,98
6218	Autre personnel extérieur	0,00	83 976,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 976,29
6331	Versement mobilité	4 249,69	38 885,62	0,00	0,00	0,00	20 399,93	0,00	63 535,24
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	720,27	6 590,09	0,00	0,00	0,00	3 457,42	0,00	10 767,78
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 040,40	18 915,45	0,00	0,00	0,00	9 943,49	0,00	30 899,34
64111	Rémunération principale titulaires	117 547,27	959 896,40	0,00	0,00	0,00	409 763,68	0,00	1 487 207,35
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	7 220,60	57 146,89	0,00	0,00	0,00	23 122,08	0,00	87 489,57

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
64118	Autres indemnités titulaires	39 808,62	183 249,48	0,00	0,00	0,00	71 371,52	0,00	294 429,62
64131	Rémunérations non tit.	24 758,41	376 487,24	0,00	0,00	0,00	292 741,87	0,00	693 987,52
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	1 982,10	0,00	0,00	0,00	1 366,98	0,00	3 349,08
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	25 943,22	259 680,40	0,00	0,00	0,00	149 472,72	0,00	435 096,34
6453	Cotisations aux caisses de retraites	38 735,95	317 615,95	0,00	0,00	0,00	142 079,80	0,00	498 431,70
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 006,41	15 287,90	0,00	0,00	0,00	11 654,41	0,00	27 948,72
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	414,09	0,00	0,00	0,00	83,30	0,00	497,39
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	470,32	3 800,93	0,00	0,00	0,00	1 635,79	0,00	5 907,04
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 560,00	0,00	38 560,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 560,00	0,00	38 560,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	1 848,60	0,00	0,00	0,00	1 037,61	0,00	2 886,21
6714	Bourses et prix	0,00	1 848,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 848,60
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	519,72	0,00	519,72
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	517,89	0,00	517,89
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	3 564,00	0,00	0,00	0,00	824 312,79	0,00	827 876,79
	Réalisations	0,00	3 564,00	0,00	0,00	0,00	824 312,79	0,00	827 876,79
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	822 686,92	0,00	822 686,92
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	822 686,92	0,00	822 686,92
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	796,38	0,00	796,38

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	796,38	0,00	796,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	3 564,00	0,00	0,00	0,00	829,49	0,00	4 393,49
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	269,25	0,00	269,25
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	479,01	0,00	479,01
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	3 564,00	0,00	0,00	0,00	81,23	0,00	3 645,23
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-265 202,34	-2 960 697,73	0,00	0,00	0,00	-1 095 509,50	0,00	-4 321 409,57

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES		1 590 232,29	1 374 029,44	0,00	1 859 119,63	0,00	38 787,65	539,07	21 375,94
Réalizations		1 590 232,29	1 374 029,44	0,00	1 859 119,63	0,00	38 787,65	539,07	21 375,94
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	348 121,13	290 363,17	0,00	721 031,74	0,00	227,65	539,07	21 333,23
60611	Eau et assainissement	25 892,16	35 741,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	64 877,02	48 769,30	0,00	3 827,47	0,00	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	98 503,60	75 351,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	620 807,41	0,00	0,00	0,00	408,13
60628	Autres fournitures non stockées	749,41	746,76	0,00	26 579,44	0,00	0,00	0,00	676,42
60631	Fournitures d'entretien	38 969,55	18 494,28	0,00	6 626,63	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	7 603,51	0,00	0,00	7 941,33	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	1 913,92	688,13	0,00	-1 662,19	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	16 487,87	40 530,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	7,99	0,00	0,00	0,00	0,00	539,07	11 154,20
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	5 701,01	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	2 671,92	2 536,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	88 386,89	53 090,51	0,00	16 474,71	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	444,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	-560,00	7 105,96	0,00	32 202,43	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	1 795,70	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	283,09	-58,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 494,48
6188	Autres frais divers	1 438,19	2 385,39	0,00	0,00	0,00	227,65	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00	73,21	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	460,00	4 973,03	0,00	664,59	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 240 262,56	1 083 666,27	0,00	1 137 092,99	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
6218	Autre personnel extérieur	0,00	83 976,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	21 939,52	16 946,10	0,00	20 399,93	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 718,10	2 871,99	0,00	3 457,42	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	10 671,97	8 243,48	0,00	9 943,49	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	502 127,98	457 768,42	0,00	409 763,68	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	26 817,34	30 329,55	0,00	23 122,08	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	99 384,29	83 865,19	0,00	71 371,52	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	240 358,64	136 128,60	0,00	292 741,87	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	1 982,10	0,00	0,00	1 366,98	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	150 676,31	109 004,09	0,00	149 472,72	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	170 430,07	147 185,88	0,00	142 079,80	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	9 722,48	5 565,42	0,00	11 654,41	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	414,09	0,00	0,00	83,30	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 019,67	1 781,26	0,00	1 635,79	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 560,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 560,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 848,60	0,00	0,00	994,90	0,00	0,00	0,00	42,71
6714	Bourses et prix	1 848,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	477,01	0,00	0,00	0,00	42,71
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	0,00	0,00	517,89	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	3 564,00	0,00	705 097,91	0,00	0,00	0,00	119 214,88
Réalisations		0,00	3 564,00	0,00	705 097,91	0,00	0,00	0,00	119 214,88
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	703 621,82	0,00	0,00	0,00	119 065,10
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	703 621,82	0,00	0,00	0,00	119 065,10
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	796,38	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	796,38	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	3 564,00	0,00	679,71	0,00	0,00	0,00	149,78
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	269,25	0,00	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	410,46	0,00	0,00	0,00	68,55

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	3 564,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	81,23
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-1 590 232,29	-1 370 465,44	0,00	-1 154 021,72	0,00	-38 787,65	-539,07	97 838,94

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		352 550,75	0,00	966 181,94	531 040,50	0,00	1 849 773,19
Réalizations		352 550,75	0,00	966 181,94	531 040,50	0,00	1 849 773,19
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 404,22	0,00	236 973,29	215 452,24	0,00	453 829,75
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	3 783,25	6 854,26	0,00	10 637,51
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	44 337,75	32 336,38	0,00	76 674,13
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	29 999,95	0,00	29 999,95
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	804,27	0,00	804,27
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	-100,00	0,00	-100,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	1 103,44	4 133,99	0,00	5 237,43
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	9 126,12	2 342,75	0,00	11 468,87
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	44 585,02	0,00	0,00	44 585,02
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	48,52	743,73	0,00	792,25
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	34 642,97	0,00	34 642,97
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	4 831,20	0,00	4 831,20
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	743,45	0,00	743,45
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	84 783,41	35 036,27	0,00	119 819,68
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	110,00	0,00	110,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	16 934,85	0,00	0,00	16 934,85
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	17 215,70	0,00	0,00	17 215,70
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	1 741,07	0,00	1 741,07
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	73,36	0,00	0,00	220,08	0,00	293,44
6228	Divers	0,00	0,00	11 375,24	17 559,80	0,00	28 935,04
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	37 569,09	0,00	37 569,09
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	110,00	3 089,45	0,00	3 199,45
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 330,86	0,00	0,00	0,00	0,00	1 330,86
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	547,00	0,00	547,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	1 573,79	0,00	0,00	1 573,79
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	1 996,20	2 246,53	0,00	4 242,73
012	Charges de personnel, frais assimilés	351 146,53	0,00	729 208,55	295 388,26	0,00	1 375 743,34
6331	Versement mobilité	6 962,37	0,00	12 422,84	5 750,10	0,00	25 135,31
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 180,02	0,00	2 105,61	974,62	0,00	4 260,25
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 396,39	0,00	6 038,80	2 907,61	0,00	12 342,80
64111	Rémunération principale titulaires	22 274,18	0,00	313 634,85	41 149,85	0,00	377 058,88
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	668,13	0,00	20 278,61	2 428,48	0,00	23 375,22
64118	Autres indemnités titulaires	7 717,81	0,00	86 610,28	7 182,07	0,00	101 510,16
64131	Rémunérations non tit.	215 810,50	0,00	97 975,42	151 752,88	0,00	465 538,80
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	66 127,03	0,00	79 644,46	52 460,21	0,00	198 231,70

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
6453	Cotisations aux caisses de retraites	18 218,44	0,00	105 672,51	20 248,30	0,00	144 139,25
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	8 656,51	0,00	3 402,00	6 168,87	0,00	18 227,38
6455	Cotisations pour assurance du personnel	46,03	0,00	0,00	412,87	0,00	458,90
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	89,12	0,00	1 423,17	3 952,40	0,00	5 464,69
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	20 200,00	0,00	20 200,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	200,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,10	0,00	0,00	0,10
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,10	0,00	0,00	0,10
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	33 156,09	102 607,35	0,00	135 763,44
Réalizations		0,00	0,00	33 156,09	102 607,35	0,00	135 763,44
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	1 154,12	0,00	1 154,12
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	1 154,12	0,00	1 154,12
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	7 469,00	92 265,77	0,00	99 734,77
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	6 319,00	0,00	0,00	6 319,00
7472	Participat° Régions	0,00	0,00	1 150,00	0,00	0,00	1 150,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	92 265,77	0,00	92 265,77
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	25 687,09	9 187,46	0,00	34 874,55
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	20 625,00	9 187,46	0,00	29 812,46
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	5 062,09	0,00	0,00	5 062,09
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-352 550,75	0,00	-933 025,85	-428 433,15	0,00	-1 714 009,75

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	966 133,42	0,00	48,52	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	966 133,42	0,00	48,52	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	236 924,77	0,00	48,52	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	3 783,25	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	44 337,75	0,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	1 103,44	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	9 126,12	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	44 585,02	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48,52	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	84 783,41	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	16 934,85	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	17 215,70	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	11 375,24	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	110,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00	0,00	1 573,79	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 996,20	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	729 208,55	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	12 422,84	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 105,61	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	6 038,80	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	313 634,85	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	20 278,61	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	86 610,28	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	97 975,42	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	79 644,46	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	105 672,51	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	3 402,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	1 423,17	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat ^o , personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,10	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,10	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	33 156,09	0,00	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	33 156,09	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat^o ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat^o ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	7 469,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	6 319,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat ^o Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 150,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat ^o Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	25 687,09	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	20 625,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	5 062,09	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	-932 977,33	0,00	-48,52	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		1 103 670,85	164 561,76	3 617 010,42	0,00	4 885 243,03
Réalizations		1 103 670,85	164 561,76	3 617 010,42	0,00	4 885 243,03
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	20 326,26	164 561,76	298 444,19	0,00	483 332,21
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	0,00	73 726,78	0,00	73 726,78
60611	Eau et assainissement	0,00	11 396,05	393,70	0,00	11 789,75
60612	Energie - Electricité	0,00	26 890,00	13 078,81	0,00	39 968,81
60613	Chauffage urbain	0,00	49 985,01	4 020,84	0,00	54 005,85
60621	Combustibles	0,00	0,00	7 669,52	0,00	7 669,52
60622	Carburants	0,00	0,00	20,00	0,00	20,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	8 140,23	0,00	8 140,23
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	1 557,80	0,00	1 557,80
60631	Fournitures d'entretien	0,00	11 424,27	2 631,78	0,00	14 056,05
60632	Fournitures de petit équipement	5 970,91	0,00	1 534,23	0,00	7 505,14
60636	Vêtements de travail	0,00	4 396,45	0,00	0,00	4 396,45
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	848,17	0,00	848,17
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	55 075,74	0,00	55 075,74
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	29 677,05	0,00	29 677,05
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	177,30	0,00	177,30
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	2 537,35	0,00	2 537,35
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	8 234,64	0,00	8 234,64
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	59 852,88	11 181,37	0,00	71 034,25
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 499,96	-160,00	0,00	0,00	3 339,96
6156	Maintenance	2 119,20	0,00	0,00	0,00	2 119,20
6182	Documentation générale et technique	54,00	0,00	1 356,60	0,00	1 410,60
6188	Autres frais divers	4 324,95	0,00	7 519,20	0,00	11 844,15
6226	Honoraires	0,00	0,00	145,88	0,00	145,88
6232	Fêtes et cérémonies	852,00	0,00	10 069,83	0,00	10 921,83
6238	Divers	1 105,24	0,00	17 672,00	0,00	18 777,24
6241	Transports de biens	0,00	0,00	5,00	0,00	5,00
6247	Transports collectifs	2 400,00	0,00	5 254,00	0,00	7 654,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	51,84	0,00	51,84
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	622,53	0,00	622,53
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	996,35	0,00	996,35
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	34 087,11	0,00	34 087,11
63513	Autres impôts locaux	0,00	170,00	0,00	0,00	170,00
6358	Autres droits	0,00	607,10	0,00	0,00	607,10
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	158,54	0,00	158,54
012	Charges de personnel, frais assimilés	683 322,45	0,00	3 253 990,39	0,00	3 937 312,84

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
6331	Versement mobilité	11 288,24	0,00	58 470,59	0,00	69 758,83
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 913,17	0,00	9 908,40	0,00	11 821,57
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 493,55	0,00	28 441,62	0,00	33 935,17
64111	Rémunération principale titulaires	322 841,46	0,00	992 809,70	0,00	1 315 651,16
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	31 534,23	0,00	44 344,03	0,00	75 878,26
64118	Autres indemnités titulaires	78 497,34	0,00	255 232,88	0,00	333 730,22
64131	Rémunérations non tit.	51 363,45	0,00	997 527,77	0,00	1 048 891,22
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	8 326,74	0,00	8 326,74
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	67 762,62	0,00	458 630,81	0,00	526 393,43
6453	Cotisations aux caisses de retraites	109 891,69	0,00	355 768,59	0,00	465 660,28
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 167,01	0,00	40 563,61	0,00	41 730,62
6455	Cotisations pour assurance du personnel	280,80	0,00	0,00	0,00	280,80
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 288,89	0,00	3 965,65	0,00	5 254,54
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	399 784,35	0,00	61 250,00	0,00	461 034,35
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	399 750,00	0,00	61 250,00	0,00	461 000,00
65888	Autres	34,35	0,00	0,00	0,00	34,35
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	237,79	0,00	3 325,84	0,00	3 563,63
6714	Bourses et prix	155,23	0,00	3 200,00	0,00	3 355,23
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	125,84	0,00	125,84
678	Autres charges exceptionnelles	82,56	0,00	0,00	0,00	82,56
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 899,01	0,00	954 819,59	0,00	956 718,60
Réalisations		1 899,01	0,00	954 819,59	0,00	956 718,60
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	1 899,01	0,00	300 711,29	0,00	302 610,30
70631	Redevances services à caractère sportif	1 899,01	0,00	0,00	0,00	1 899,01
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	300 711,29	0,00	300 711,29
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	653 026,29	0,00	653 026,29
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	653 026,29	0,00	653 026,29
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	908,35	0,00	908,35
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	908,35	0,00	908,35
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	173,66	0,00	173,66
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	0,00	173,66	0,00	173,66
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
SOLDE (3)		-1 101 771,84	-164 561,76	-2 662 190,83	0,00	-3 928 524,43

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES		114 794,89	49 766,87	0,00	0,00	0,00	2 864 232,21	752 778,21	0,00
Réalizations		114 794,89	49 766,87	0,00	0,00	0,00	2 864 232,21	752 778,21	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	114 794,89	49 766,87	0,00	0,00	0,00	147 030,60	151 413,59	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 032,00	35 694,78	0,00
60611	Eau et assainissement	6 171,61	5 224,44	0,00	0,00	0,00	-80,85	474,55	0,00
60612	Energie - Electricité	21 535,11	5 354,89	0,00	0,00	0,00	5 401,75	7 677,06	0,00
60613	Chauffage urbain	29 868,78	20 116,23	0,00	0,00	0,00	4 020,84	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 669,52	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 750,70	3 389,53	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 130,24	427,56	0,00
60631	Fournitures d'entretien	9 760,54	1 663,73	0,00	0,00	0,00	1 419,22	1 212,56	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 034,23	500,00	0,00
60636	Vêtements de travail	4 396,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	449,17	399,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 969,91	11 105,83	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 677,05	0,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177,30	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 537,35	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 234,64	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	42 972,40	16 880,48	0,00	0,00	0,00	5 985,00	5 196,37	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	-80,00	-80,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134,60	1 222,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 519,20	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145,88	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 069,83	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 672,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 254,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51,84	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	622,53	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	687,00	309,35	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 051,71	5 035,40	0,00
63513	Autres impôts locaux	170,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	0,00	607,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00	8,54	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 717 075,77	536 914,62	0,00
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 244,94	9 225,65	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 344,82	1 563,58	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 930,61	4 511,01	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	813 601,56	179 208,14	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 301,53	12 042,50	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 875,56	59 357,32	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	865 190,16	132 337,61	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 326,74	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	389 577,26	69 053,55	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	292 482,62	63 285,97	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 954,31	5 609,30	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 245,66	719,99	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 250,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 250,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125,84	3 200,00	0,00
6714	Bourses et prix	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125,84	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	799 260,05	155 559,54	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	799 260,05	155 559,54	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	286 601,84	14 109,45	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	286 601,84	14 109,45	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	512 222,15	140 804,14	0,00
7478	Participat° Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	512 222,15	140 804,14	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262,40	645,95	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262,40	645,95	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173,66	0,00	0,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	173,66	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-114 794,89	-49 766,87	0,00	0,00	0,00	-2 064 972,16	-597 218,67	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		324 128,04	704 979,48	0,00	1 029 107,52
Réalizations		324 128,04	704 979,48	0,00	1 029 107,52
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	73 354,33	10 688,73	0,00	84 043,06
60611	Eau et assainissement	162,25	0,00	0,00	162,25
60612	Energie - Electricité	3 803,71	10 146,08	0,00	13 949,79
60628	Autres fournitures non stockées	8 922,85	0,00	0,00	8 922,85
60631	Fournitures d'entretien	686,52	0,00	0,00	686,52
60632	Fournitures de petit équipement	22,25	0,00	0,00	22,25
6132	Locations immobilières	46 559,55	0,00	0,00	46 559,55
614	Charges locatives et de copropriété	8 459,22	0,00	0,00	8 459,22
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	243,98	98,60	0,00	342,58
61558	Entretien autres biens mobiliers	-127,00	0,00	0,00	-127,00
6188	Autres frais divers	1 726,60	0,00	0,00	1 726,60
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	444,05	0,00	444,05
6241	Transports de biens	2 894,40	0,00	0,00	2 894,40
012	Charges de personnel, frais assimilés	250 773,71	330 476,47	0,00	581 250,18
6331	Versement mobilité	4 582,27	5 399,98	0,00	9 982,25
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	776,68	915,23	0,00	1 691,91
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 261,52	2 625,90	0,00	4 887,42
64111	Rémunération principale titulaires	63 996,61	179 903,02	0,00	243 899,63
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	3 642,59	14 118,96	0,00	17 761,55
64118	Autres indemnités titulaires	15 734,76	40 611,81	0,00	56 346,57
64131	Rémunérations non tit.	93 930,95	0,00	0,00	93 930,95
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	36 687,29	28 245,35	0,00	64 932,64
6453	Cotisations aux caisses de retraites	25 318,05	57 941,97	0,00	83 260,02
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 582,00	0,00	0,00	3 582,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	260,99	714,25	0,00	975,24
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	363 814,28	0,00	363 814,28
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	363 814,28	0,00	363 814,28
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
RECETTES		302 128,34	1 358,96	0,00	303 487,30
Réalizations		302 128,34	1 358,96	0,00	303 487,30
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	302 128,34	0,00	0,00	302 128,34
74718	Autres participations Etat	134 311,34	0,00	0,00	134 311,34
7473	Participat° Départements	167 817,00	0,00	0,00	167 817,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1 358,96	0,00	1 358,96
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1 358,96	0,00	1 358,96
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-21 999,70	-703 620,52	0,00	-725 620,22

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES		101 635,07	0,00	222 492,97	696 833,38	0,00	0,00	8 146,10	0,00
Réalizations		101 635,07	0,00	222 492,97	696 833,38	0,00	0,00	8 146,10	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	52 752,16	0,00	20 602,17	2 542,63	0,00	0,00	8 146,10	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	162,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	3 803,71	1 999,98	0,00	0,00	8 146,10	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	6 355,08	0,00	2 567,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	686,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	22,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	37 593,33	0,00	8 966,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 261,21	0,00	4 198,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	243,98	98,60	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	-127,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 625,89	0,00	100,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00	444,05	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	2 894,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	48 882,91	0,00	201 890,80	330 476,47	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	1 001,93	0,00	3 580,34	5 399,98	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	169,84	0,00	606,84	915,23	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	488,48	0,00	1 773,04	2 625,90	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	63 996,61	179 903,02	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	3 642,59	14 118,96	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	15 734,76	40 611,81	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	34 109,27	0,00	59 821,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	10 036,20	0,00	26 651,09	28 245,35	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 701,66	0,00	23 616,39	57 941,97	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 375,53	0,00	2 206,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	260,99	714,25	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	363 814,28	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00	0,00	363 814,28	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	134 311,34	0,00	167 817,00	0,00	0,00	0,00	1 358,96	0,00
	Réalisations	134 311,34	0,00	167 817,00	0,00	0,00	0,00	1 358,96	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	134 311,34	0,00	167 817,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	134 311,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	0,00	0,00	167 817,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 358,96	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 358,96	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	32 676,27	0,00	-54 675,97	-696 833,38	0,00	0,00	-6 787,14	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 6 – Famille

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		174 272,44	261 397,18	0,00	1 617,87	2 138 207,97	0,00	2 575 495,46
Réalizations		174 272,44	261 397,18	0,00	1 617,87	2 138 207,97	0,00	2 575 495,46
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	13 663,25	106 757,16	0,00	0,12	146 352,26	0,00	266 772,79
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	24 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 470,00
60611	Eau et assainissement	0,00	579,37	0,00	0,00	1 808,33	0,00	2 387,70
60612	Energie - Electricité	2 578,44	8 635,96	0,00	0,00	18 250,59	0,00	29 464,99
60613	Chauffage urbain	0,00	12 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 800,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,12	7 016,59	0,00	7 016,71
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	9 222,37	0,00	9 222,37
60631	Fournitures d'entretien	319,18	2 862,81	0,00	0,00	13 113,36	0,00	16 295,35
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 648,04	0,00	1 648,04
60636	Vêtements de travail	0,00	515,87	0,00	0,00	-1 068,39	0,00	-552,52
6068	Autres matières et fournitures	5 339,32	0,00	0,00	0,00	3 178,58	0,00	8 517,90
6132	Locations immobilières	0,00	10 189,24	0,00	0,00	64 519,66	0,00	74 708,90
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	13,81	0,00	0,00	7 716,07	0,00	7 729,88
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	288,63	5 552,98	0,00	0,00	18 686,61	0,00	24 528,22
61558	Entretien autres biens mobiliers	-80,00	-1 506,80	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 586,80
6156	Maintenance	6 240,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 240,76
6182	Documentation générale et technique	194,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	194,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	637,26	0,00	637,26
6228	Divers	0,00	3 155,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	4 355,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	35 672,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 672,00
6257	Réceptions	0,00	290,13	0,00	0,00	0,00	0,00	290,13
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	423,19	0,00	423,19
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	2 887,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 887,00
6358	Autres droits	0,00	639,79	0,00	0,00	0,00	0,00	639,79
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	-1 217,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 217,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	160 609,19	154 027,02	0,00	0,00	1 918 543,61	0,00	2 233 179,82
6331	Versement mobilité	2 834,11	2 532,43	0,00	0,00	32 675,84	0,00	38 042,38
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	480,35	429,24	0,00	0,00	5 676,79	0,00	6 586,38
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 344,69	1 222,06	0,00	0,00	16 587,67	0,00	19 154,42
64111	Rémunération principale titulaires	42 408,23	83 316,45	0,00	0,00	497 315,43	0,00	623 040,11
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 450,78	6 777,92	0,00	0,00	26 005,32	0,00	34 234,02
64118	Autres indemnités titulaires	9 440,96	17 532,82	0,00	0,00	119 359,55	0,00	146 333,33
64131	Rémunérations non tit.	59 782,20	1 607,24	0,00	0,00	733 660,02	0,00	795 049,46
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	23 734,22	13 485,44	0,00	0,00	281 666,27	0,00	318 885,93
6453	Cotisations aux caisses de retraites	15 925,31	26 723,99	0,00	0,00	177 483,28	0,00	220 132,58

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 413,97	64,90	0,00	0,00	25 855,29	0,00	28 334,16
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	362,83	0,00	362,83
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	794,37	334,53	0,00	0,00	1 895,32	0,00	3 024,22
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00	0,00	65 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00	0,00	65 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	613,00	0,00	1 617,75	8 312,10	0,00	10 542,85
6713	Secours et dots	0,00	0,00	0,00	1 617,75	0,00	0,00	1 617,75
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	5,95	0,00	5,95
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	613,00	0,00	0,00	8 306,15	0,00	8 919,15
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		42 122,89	0,00	0,00	2 077,77	946 554,67	0,00	990 755,33
Réalisations		42 122,89	0,00	0,00	2 077,77	946 554,67	0,00	990 755,33
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	125 226,06	0,00	125 226,06
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	125 226,06	0,00	125 226,06
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	42 122,89	0,00	0,00	2 077,77	820 427,10	0,00	864 627,76
7478	Participat° Autres organismes	42 122,89	0,00	0,00	2 077,77	820 427,10	0,00	864 627,76
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	848,75	0,00	848,75
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	848,75	0,00	848,75
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	52,76	0,00	52,76
7714	Recouvr. créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	50,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	2,76	0,00	2,76
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-132 149,55	-261 397,18	0,00	459,90	-1 191 653,30	0,00	-1 584 740,13

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 – Logement

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		157 820,86	6 187,00	3 799,00	0,00	0,00	167 806,86
Réalizations		157 820,86	6 187,00	3 799,00	0,00	0,00	167 806,86
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	6 187,00	0,00	0,00	0,00	6 187,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	3 100,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00
63512	Taxes foncières	0,00	2 329,00	0,00	0,00	0,00	2 329,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	758,00	0,00	0,00	0,00	758,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	157 820,86	0,00	0,00	0,00	0,00	157 820,86
6331	Versement mobilité	2 292,05	0,00	0,00	0,00	0,00	2 292,05
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	388,56	0,00	0,00	0,00	0,00	388,56
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 087,61	0,00	0,00	0,00	0,00	1 087,61
64111	Rémunération principale titulaires	74 826,21	0,00	0,00	0,00	0,00	74 826,21
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	6 086,87	0,00	0,00	0,00	0,00	6 086,87
64118	Autres indemnités titulaires	22 148,39	0,00	0,00	0,00	0,00	22 148,39
64131	Rémunérations non tit.	15 552,17	0,00	0,00	0,00	0,00	15 552,17
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	14 306,80	0,00	0,00	0,00	0,00	14 306,80
6453	Cotisations aux caisses de retraites	20 263,33	0,00	0,00	0,00	0,00	20 263,33
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	627,98	0,00	0,00	0,00	0,00	627,98
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	240,89	0,00	0,00	0,00	0,00	240,89
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	3 799,00	0,00	0,00	3 799,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	3 799,00	0,00	0,00	3 799,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	31 050,40	0,00	0,00	0,00	31 050,40
Réalizations		0,00	31 050,40	0,00	0,00	0,00	31 050,40
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	15 371,12	0,00	0,00	0,00	15 371,12

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	15 371,12	0,00	0,00	0,00	15 371,12
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	15 679,28	0,00	0,00	0,00	15 679,28
752	Revenus des immeubles	0,00	14 873,28	0,00	0,00	0,00	14 873,28
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	806,00	0,00	0,00	0,00	806,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-157 820,86	24 863,40	-3 799,00	0,00	0,00	-136 756,46

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		1 686 252,28	2 189 699,01	10 613,32	0,00	3 886 564,61
Réalisations		1 686 252,28	2 189 699,01	10 613,32	0,00	3 886 564,61
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	41 753,49	795 599,97	10 613,32	0,00	847 966,78
60611	Eau et assainissement	0,00	42 268,61	0,00	0,00	42 268,61
60612	Energie - Electricité	0,00	-406,30	0,00	0,00	-406,30
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	38 404,42	0,00	0,00	38 404,42
60631	Fournitures d'entretien	0,00	15 012,11	0,00	0,00	15 012,11
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	9 133,72	10 613,32	0,00	19 747,04
60633	Fournitures de voirie	0,00	31 261,38	0,00	0,00	31 261,38
60636	Vêtements de travail	0,00	16 649,62	0,00	0,00	16 649,62
611	Contrats de prestations de services	16 509,50	325 153,78	0,00	0,00	341 663,28
61521	Entretien terrains	0,00	62 682,66	0,00	0,00	62 682,66
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	40 209,30	0,00	0,00	40 209,30
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	19 670,00	0,00	0,00	19 670,00
615232	Entretien, réparations réseaux	25 175,99	5 926,80	0,00	0,00	31 102,79
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	3 382,25	0,00	0,00	3 382,25
6156	Maintenance	0,00	33 009,89	0,00	0,00	33 009,89
6182	Documentation générale et technique	0,00	257,00	0,00	0,00	257,00
6188	Autres frais divers	0,00	360,00	0,00	0,00	360,00
6226	Honoraires	0,00	16 298,86	0,00	0,00	16 298,86
6236	Catalogues et imprimés	0,00	870,48	0,00	0,00	870,48
627	Services bancaires et assimilés	0,00	3 927,70	0,00	0,00	3 927,70
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	2 972,43	0,00	0,00	2 972,43
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	44 881,00	0,00	0,00	44 881,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	65 103,26	0,00	0,00	65 103,26
63512	Taxes foncières	68,00	4 479,00	0,00	0,00	4 547,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	3 058,00	0,00	0,00	3 058,00
6358	Autres droits	0,00	11 034,00	0,00	0,00	11 034,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 644 498,79	1 244 675,58	0,00	0,00	2 889 174,37
6218	Autre personnel extérieur	868,00	0,00	0,00	0,00	868,00
6331	Versement mobilité	25 391,31	20 278,05	0,00	0,00	45 669,36
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 303,26	3 436,75	0,00	0,00	7 740,01
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 562,09	9 915,85	0,00	0,00	22 477,94
64111	Rémunération principale titulaires	735 488,01	630 216,61	0,00	0,00	1 365 704,62
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	45 435,52	28 473,76	0,00	0,00	73 909,28
64118	Autres indemnités titulaires	282 016,32	169 883,15	0,00	0,00	451 899,47
64131	Rémunérations non tit.	138 326,49	61 516,24	0,00	0,00	199 842,73
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	152 531,96	115 101,55	0,00	0,00	267 633,51

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
6453	Cotisations aux caisses de retraites	239 169,20	200 871,19	0,00	0,00	440 040,39
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 278,87	2 495,69	0,00	0,00	7 774,56
6455	Cotisations pour assurance du personnel	198,46	0,00	0,00	0,00	198,46
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 929,30	2 486,74	0,00	0,00	5 416,04
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	40 220,38	0,00	0,00	40 220,38
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	40 220,38	0,00	0,00	40 220,38
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	109 203,08	0,00	0,00	109 203,08
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	109 168,08	0,00	0,00	109 168,08
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	35,00	0,00	0,00	35,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		441 216,03	922 331,37	0,00	0,00	1 363 547,40
Réalizations		441 216,03	922 331,37	0,00	0,00	1 363 547,40
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	350 282,40	0,00	0,00	350 282,40
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	70 417,97	0,00	0,00	70 417,97
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	279 864,43	0,00	0,00	279 864,43
73	Impôts et taxes	382 678,57	571 918,21	0,00	0,00	954 596,78
7338	Autres taxes	0,00	476 939,55	0,00	0,00	476 939,55
7351	Taxe consommation finale d'électricité	382 678,57	0,00	0,00	0,00	382 678,57
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	0,00	94 978,66	0,00	0,00	94 978,66
74	Dotations et participations	0,00	104,66	0,00	0,00	104,66
74718	Autres participations Etat	0,00	104,66	0,00	0,00	104,66
75	Autres produits de gestion courante	58 537,46	26,10	0,00	0,00	58 563,56
757	Redevances versées par fermiers, conces.	58 537,46	0,00	0,00	0,00	58 537,46
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	26,10	0,00	0,00	26,10
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-1 245 036,25	-1 267 367,64	-10 613,32	0,00	-2 523 017,21

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
DEPENSES		172 741,74	25 175,99	0,00	1 488 266,55	68,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	Réalisations	172 741,74	25 175,99	0,00	1 488 266,55	68,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	25 175,99	0,00	16 509,50	68,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	16 509,50	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	25 175,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	68,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	172 741,74	0,00	0,00	1 471 757,05	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	868,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	2 893,24	0,00	0,00	22 498,07	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	490,36	0,00	0,00	3 812,90	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 407,56	0,00	0,00	11 154,53	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	70 429,80	0,00	0,00	665 058,21	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	4 148,39	0,00	0,00	41 287,13	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	21 378,43	0,00	0,00	260 637,89	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	28 006,93	0,00	0,00	110 319,56	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	19 325,85	0,00	0,00	133 206,11	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	23 296,46	0,00	0,00	215 872,74	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 089,00	0,00	0,00	4 189,87	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	198,46	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	275,72	0,00	0,00	2 653,58	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	441 216,03	0,00	0,00
Réalisations		0,00	0,00	0,00	0,00	441 216,03	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	382 678,57	0,00	0,00
7338	Autres taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	382 678,57	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	58 537,46	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	0,00	0,00	0,00	58 537,46	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (3)		-172 741,74	-25 175,99	0,00	-1 488 266,55	441 148,03	0,00	0,00

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES		241 397,04	0,00	767 693,34	1 162 037,63	18 571,00	0,00	0,00	10 613,32	0,00
Réalizations		241 397,04	0,00	767 693,34	1 162 037,63	18 571,00	0,00	0,00	10 613,32	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	29 536,62	0,00	527 119,92	220 372,43	18 571,00	0,00	0,00	10 613,32	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	31 826,44	10 442,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	-207,65	-198,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	38 404,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	6 505,98	8 506,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	6 299,36	2 834,36	0,00	0,00	10 613,32	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	31 261,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	9 172,54	7 477,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	325 153,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	62 682,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	40 209,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	19 670,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	5 926,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	-552,10	3 934,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	11 317,28	0,00	8 940,00	12 752,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	257,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	16 298,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	870,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	3 927,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 050,00	0,00	1 472,43	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	0,00	57 925,00	-13 044,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	45 395,06	19 708,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	4 479,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	3 058,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	0,00	0,00	11 034,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	211 860,42	0,00	91 149,96	941 665,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6331	Versement mobilité	3 526,96	0,00	1 393,88	15 357,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	597,78	0,00	236,26	2 602,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 714,68	0,00	661,17	7 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	70 295,11	0,00	46 682,62	513 238,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	2 814,22	0,00	3 411,80	22 247,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	28 768,60	0,00	16 337,81	124 776,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	52 087,12	0,00	0,00	9 429,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	26 079,54	0,00	7 290,70	81 731,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	23 595,14	0,00	14 949,03	162 327,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 114,97	0,00	0,00	380,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	266,30	0,00	186,69	2 033,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	40 220,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	40 220,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	109 203,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	109 168,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	35,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	95 004,76	0,00	827 326,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	95 004,76	0,00	827 326,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	350 282,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	0,00	70 417,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	0,00	0,00	279 864,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
73	Impôts et taxes	94 978,66	0,00	476 939,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7338	Autres taxes	0,00	0,00	476 939,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	94 978,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	104,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	104,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	26,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7588	Autres produits div. de gestion courante	26,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
SOLDE (3)		-146 392,28	0,00	59 633,27	-1 162 037,63	-18 571,00	0,00	0,00	-10 613,32	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 – Action économique

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES		37 896,08	15 597,14	0,00	0,00	307 348,95	0,00	0,00	0,00	360 842,17
Réalizations		37 896,08	15 597,14	0,00	0,00	307 348,95	0,00	0,00	0,00	360 842,17
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	37 896,08	15 597,14	0,00	0,00	212 520,00	0,00	0,00	0,00	266 013,22
60612	Energie - Electricité	985,47	15 597,14	0,00	0,00	7 082,57	0,00	0,00	0,00	23 665,18
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00	0,00	0,00	0,00	180,00
60631	Fournitures d'entretien	923,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	923,53
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	132 286,16	0,00	0,00	0,00	132 286,16
6132	Locations immobilières	33 477,42	0,00	0,00	0,00	13 174,08	0,00	0,00	0,00	46 651,50
614	Charges locatives et de copropriété	2 442,18	0,00	0,00	0,00	3 776,59	0,00	0,00	0,00	6 218,77
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	67,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67,48
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	55 795,60	0,00	0,00	0,00	55 795,60
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	225,00	0,00	0,00	0,00	225,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	81 868,95	0,00	0,00	0,00	81 868,95
6331	Versement mobilité	0,00	0,00	0,00	0,00	1 284,76	0,00	0,00	0,00	1 284,76
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	217,76	0,00	0,00	0,00	217,76
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	645,49	0,00	0,00	0,00	645,49
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	34 018,52	0,00	0,00	0,00	34 018,52
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	1 042,27	0,00	0,00	0,00	1 042,27
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	14 685,23	0,00	0,00	0,00	14 685,23
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	0,00	0,00	9 947,92	0,00	0,00	0,00	9 947,92
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	8 227,86	0,00	0,00	0,00	8 227,86
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	11 217,54	0,00	0,00	0,00	11 217,54
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	408,53	0,00	0,00	0,00	408,53
6455		0,00	0,00	0,00	0,00	36,64	0,00	0,00	0,00	36,64

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
6458	Cotisations pour assurance du personnel Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	136,43	0,00	0,00	0,00	136,43
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	12 960,00	0,00	0,00	0,00	12 960,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0,00	0,00	0,00	0,00	12 960,00	0,00	0,00	0,00	12 960,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	125 175,27	0,00	0,00	0,00	105 233,38	0,00	0,00	230 408,65
Réalisations		0,00	125 175,27	0,00	0,00	0,00	105 233,38	0,00	0,00	230 408,65
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 233,38	0,00	0,00	105 233,38
7362	Taxes de séjour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 233,38	0,00	0,00	105 233,38
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	125 175,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 175,27
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	125 175,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 175,27
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
SOLDE (3)		-37 896,08	109 578,13	0,00	0,00	-307 348,95	105 233,38	0,00	0,00	-130 433,52

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		3 104 195,38	1 215 129,78	0,00	0,00	0,00	4 319 325,16
Réalizations		3 103 099,03	751 019,50	0,00	0,00	0,00	3 854 118,53
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	2 259,22	0,00	0,00	0,00	0,00	2 259,22
13911	Etat et établissements nationaux	330,16	0,00	0,00	0,00	0,00	330,16
13913	Sub. transf. cpté résultat. Départements	139,21	0,00	0,00	0,00	0,00	139,21
13916	Sub. transf. cpté résultat. Autres EPL	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 389,85	0,00	0,00	0,00	0,00	1 389,85
041	Opérations patrimoniales	196,36	0,00	0,00	0,00	0,00	196,36
2113	Terrains aménagés autres que voirie	196,36	0,00	0,00	0,00	0,00	196,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	54 744,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 744,00
10223	TLE	54 744,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 744,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 042 408,65	0,00	0,00	0,00	0,00	3 042 408,65
1641	Emprunts en euros	3 042 408,65	0,00	0,00	0,00	0,00	3 042 408,65
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	100 212,73	0,00	0,00	0,00	100 212,73
2031	Frais d'études	0,00	3 720,00	0,00	0,00	0,00	3 720,00
2033	Frais d'insertion	0,00	6 480,00	0,00	0,00	0,00	6 480,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	90 012,73	0,00	0,00	0,00	90 012,73
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 490,80	613 711,77	0,00	0,00	0,00	617 202,57
2116	Cimetières	0,00	16 435,87	0,00	0,00	0,00	16 435,87
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	52,72	0,00	0,00	0,00	52,72
2135	Installations générales, agencements	0,00	139 421,89	0,00	0,00	0,00	139 421,89
2138	Autres constructions	0,00	2 349,00	0,00	0,00	0,00	2 349,00
21533	Réseaux câblés	0,00	17 311,78	0,00	0,00	0,00	17 311,78
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	9 729,35	0,00	0,00	0,00	9 729,35
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	4 971,60	0,00	0,00	0,00	4 971,60
2181	Installat° générales, agencements	0,00	45 665,96	0,00	0,00	0,00	45 665,96

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
2182	Matériel de transport	0,00	168 631,36	0,00	0,00	0,00	168 631,36
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	110 951,46	0,00	0,00	0,00	110 951,46
2184	Mobilier	0,00	13 393,59	0,00	0,00	0,00	13 393,59
2188	Autres immobilisations corporelles	3 490,80	84 797,19	0,00	0,00	0,00	88 287,99
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	37 095,00	0,00	0,00	0,00	37 095,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	37 095,00	0,00	0,00	0,00	37 095,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		1 096,35	464 110,28	0,00	0,00	0,00	465 206,63
RECETTES (2)		6 024 122,08	28 706,84	0,00	0,00	0,00	6 052 828,92
Réalisations		6 024 122,08	28 706,84	0,00	0,00	0,00	6 052 828,92
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	971 524,15	0,00	0,00	0,00	0,00	971 524,15
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 378 944,65	0,00	0,00	0,00	0,00	1 378 944,65
2802	Frais liés à la réalisation des document	20 347,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 347,00
28031	Frais d'études	1 592,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 592,00
28033	Frais d'insertion	2 160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 160,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	144 425,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 425,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	5 733,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 733,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	94 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 800,00
28051	Concessions et droits similaires	106 949,23	0,00	0,00	0,00	0,00	106 949,23
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	12 561,32	0,00	0,00	0,00	0,00	12 561,32
28128	Autres aménagements de terrains	14 869,78	0,00	0,00	0,00	0,00	14 869,78
28132	Immeubles de rapport	2 173,31	0,00	0,00	0,00	0,00	2 173,31
28135	Installations générales, agencements, ..	30 021,40	0,00	0,00	0,00	0,00	30 021,40
28152	Installations de voirie	6 650,89	0,00	0,00	0,00	0,00	6 650,89
281531	Réseaux d'adduction d'eau	882,00	0,00	0,00	0,00	0,00	882,00
281533	Réseaux câblés	14 133,76	0,00	0,00	0,00	0,00	14 133,76
281534	Réseaux d'électrification	1 538,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 538,00
281538	Autres réseaux	1 266,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 266,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	766,00	0,00	0,00	0,00	0,00	766,00
281571	Matériel roulant	52 163,04	0,00	0,00	0,00	0,00	52 163,04
281578	Autre matériel et outillage de voirie	51 913,76	0,00	0,00	0,00	0,00	51 913,76
28158	Autres installat°, matériel et outillage	41 248,84	0,00	0,00	0,00	0,00	41 248,84
28181	Installations générales, aménagt divers	124 377,42	0,00	0,00	0,00	0,00	124 377,42
28182	Matériel de transport	45 833,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 833,00
28183	Matériel de bureau et informatique	150 824,39	0,00	0,00	0,00	0,00	150 824,39
28184	Mobilier	89 127,63	0,00	0,00	0,00	0,00	89 127,63

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	05 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
28188	Autres immo. corporelles	362 587,88	0,00	0,00	0,00	0,00	362 587,88
041	Opérations patrimoniales	196,36	0,00	0,00	0,00	0,00	196,36
2033	Frais d'insertion	196,36	0,00	0,00	0,00	0,00	196,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	673 456,92	0,00	0,00	0,00	0,00	673 456,92
10222	FCTVA	651 941,00	0,00	0,00	0,00	0,00	651 941,00
10223	TLE	21 515,92	0,00	0,00	0,00	0,00	21 515,92
13	Subventions d'investissement	0,00	13 706,84	0,00	0,00	0,00	13 706,84
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	10 024,84	0,00	0,00	0,00	10 024,84
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	1 782,00	0,00	0,00	0,00	1 782,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00
1641	Emprunts en euros	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		2 919 926,70	-1 186 422,94	0,00	0,00	0,00	1 733 503,76

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
DEPENSES (2)		1 155 670,70	0,00	0,00	0,00	28 563,36	3 765,49	27 130,23	0,00	0,00
Réalizations		694 744,77	0,00	0,00	0,00	27 424,76	2 619,74	26 230,23	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
13913	Sub. transf. cpté résult. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13916	Sub. transf. cpté résult. Autres EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	100 212,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	6 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	90 012,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	557 437,04	0,00	0,00	0,00	27 424,76	2 619,74	26 230,23	0,00	0,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 435,87	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	52,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	132 435,51	0,00	0,00	0,00	3 882,02	588,00	2 516,36	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 349,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	17 311,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	7 605,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 124,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	4 971,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	45 665,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
2182	Matériel de transport	168 631,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	110 951,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	11 973,03	0,00	0,00	0,00	0,00	1 420,56	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	57 838,27	0,00	0,00	0,00	21 193,74	611,18	5 154,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	37 095,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	37 095,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		460 925,93	0,00	0,00	0,00	1 138,60	1 145,75	900,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		28 706,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		28 706,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	13 706,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	10 024,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	1 782,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 02						Sous-fonction 04	
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 126 963,86	0,00	0,00	0,00	-28 563,36	-3 765,49	-27 130,23	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	13 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		275 294,79	0,00	0,00	275 294,79
Réalizations		206 197,00	0,00	0,00	206 197,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	196 383,73	0,00	0,00	196 383,73
2128	Autres agencements et aménagements	20 424,00	0,00	0,00	20 424,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	4 560,48	0,00	0,00	4 560,48
21533	Réseaux câblés	46 528,50	0,00	0,00	46 528,50
21534	Réseaux d'électrification	3 127,58	0,00	0,00	3 127,58
21568	Autres matériels, outillages incendie	7 676,18	0,00	0,00	7 676,18
2188	Autres immobilisations corporelles	114 066,99	0,00	0,00	114 066,99
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 813,27	0,00	0,00	9 813,27
2312	Agencements et aménagements de terrains	9 813,27	0,00	0,00	9 813,27
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		69 097,79	0,00	0,00	69 097,79
RECETTES (2)		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
Réalizations		50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	11	12	13	Total
		Sécurité intérieure	Hygiène et salubrité publique	Plan de relance (crise sanitaire)	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-225 294,79	0,00	0,00	-225 294,79

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
DEPENSES (2)		6 855,38	0,00	0,00	7 676,18	260 763,23
Réalizations		6 855,38	0,00	0,00	7 676,18	191 665,44
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 855,38	0,00	0,00	7 676,18	181 852,17
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	20 424,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	4 560,48
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	46 528,50

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
21534	Réseaux d'électrification	3 127,58	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	7 676,18	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 727,80	0,00	0,00	0,00	110 339,19
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	9 813,27
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	9 813,27
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	69 097,79
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-6 855,38	0,00	0,00	-7 676,18	-210 763,23

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	1 682 567,60	0,00	0,00	0,00	252 088,83	0,00	1 934 656,43
Réalizations		0,00	1 000 636,64	0,00	0,00	0,00	140 808,43	0,00	1 141 445,07
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 000 636,64	0,00	0,00	0,00	140 808,43	0,00	1 141 445,07
21312	Bâtiments scolaires	0,00	236 653,65	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	239 653,65
2135	Installations générales, agencements	0,00	711 191,44	0,00	0,00	0,00	113 247,80	0,00	824 439,24
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	4 582,20	0,00	0,00	0,00	778,80	0,00	5 361,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	14 364,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 364,50
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	33 844,85	0,00	0,00	0,00	23 781,83	0,00	57 626,68
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	26 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	681 930,96	0,00	0,00	0,00	111 280,40	0,00	793 211,36
	RECETTES (2)	0,00	161 778,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	161 778,05
	Réalisations	0,00	111 178,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 178,05
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	111 178,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 178,05
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	111 178,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 178,05
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	50 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 600,00
	SOLDE (2)	0,00	-1 520 789,55	0,00	0,00	0,00	-252 088,83	0,00	-1 772 878,38

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
DEPENSES (2)		1 031 754,05	650 813,55	0,00	252 088,83	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		536 014,79	464 621,85	0,00	140 808,43	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	536 014,79	464 621,85	0,00	140 808,43	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	3 392,20	233 261,45	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	488 338,55	222 852,89	0,00	113 247,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 582,20	0,00	0,00	778,80	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	10 622,84	3 741,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	29 079,00	4 765,85	0,00	23 781,83	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		495 739,26	186 191,70	0,00	111 280,40	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		159 242,01	2 536,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		108 642,01	2 536,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	108 642,01	2 536,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	108 642,01	2 536,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		50 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-872 512,04	-648 277,51	0,00	-252 088,83	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 – Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	109 778,98	400 383,85	0,00	510 162,83
Réalizations		0,00	0,00	47 017,96	287 312,68	0,00	334 330,64
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	47 017,96	287 312,68	0,00	334 330,64
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	45 070,40	275 450,25	0,00	320 520,65
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	792,00	0,00	792,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	172,07	289,68	0,00	461,75
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	0,00	7 950,00	0,00	7 950,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	318,79	0,00	0,00	318,79
2184	Mobilier	0,00	0,00	352,55	0,00	0,00	352,55
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 104,15	2 830,75	0,00	3 934,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	62 761,02	113 071,17	0,00	175 832,19
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	83 333,00	0,00	83 333,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	83 333,00	0,00	83 333,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	34 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	83 333,00	0,00	83 333,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	83 333,00	0,00	83 333,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	-109 778,98	-317 050,85	0,00	-426 829,83

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	109 778,98	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	47 017,96	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	47 017,96	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 31				Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	45 070,40	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	172,07	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	318,79	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	352,55	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 104,15	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	62 761,02	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	-109 778,98	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 – Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	371 048,50	55 770,84	0,00	426 819,34
Réalizations		0,00	336 773,79	49 736,66	0,00	386 510,45
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	29 172,00	0,00	0,00	29 172,00
2031	Frais d'études	0,00	29 172,00	0,00	0,00	29 172,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	307 601,79	49 736,66	0,00	357 338,45
21318	Autres bâtiments publics	0,00	11 399,01	2 240,20	0,00	13 639,21
2135	Installations générales, agencements	0,00	287 982,35	1 740,00	0,00	289 722,35
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	3 490,32	303,36	0,00	3 793,68
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	34 807,86	0,00	34 807,86
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 730,11	10 645,24	0,00	15 375,35
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	34 274,71	6 034,18	0,00	40 308,89
RECETTES (2)		0,00	0,00	153 082,00	0,00	153 082,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	43 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	153 082,00	0,00	153 082,00
SOLDE (2)		0,00	-371 048,50	97 311,16	0,00	-273 737,34

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
DEPENSES (2)		125 595,00	245 453,50	0,00	0,00	0,00	42 024,25	13 746,59	0,00
Réalizations		101 363,45	235 410,34	0,00	0,00	0,00	41 517,25	8 219,41	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	29 172,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	29 172,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	72 191,45	235 410,34	0,00	0,00	0,00	41 517,25	8 219,41	0,00
21318	Autres bâtiments publics	8 203,06	3 195,95	0,00	0,00	0,00	757,00	1 483,20	0,00
2135	Installations générales, agencements	55 767,96	232 214,39	0,00	0,00	0,00	0,00	1 740,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 490,32	0,00	0,00	0,00	0,00	303,36	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 41					Sous-fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 181,82	3 626,04	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 730,11	0,00	0,00	0,00	0,00	9 275,07	1 370,17	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		24 231,55	10 043,16	0,00	0,00	0,00	507,00	5 527,18	0,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 082,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 082,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-125 595,00	-245 453,50	0,00	0,00	0,00	111 057,75	-13 746,59	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 – Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		1 757,97	4 139,04	0,00	5 897,01
Réalizations		1 282,31	4 139,04	0,00	5 421,35
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 282,31	4 139,04	0,00	5 421,35
21318	Autres bâtiments publics	946,41	0,00	0,00	946,41
2181	Installat° générales, agencements	0,00	4 139,04	0,00	4 139,04
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	335,90	0,00	0,00	335,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		475,66	0,00	0,00	475,66
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	53 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-1 757,97	-4 139,04	0,00	-5 897,01

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
DEPENSES (2)		335,90	0,00	1 422,07	4 139,04	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		335,90	0,00	946,41	4 139,04	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	335,90	0,00	946,41	4 139,04	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	946,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	4 139,04	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	335,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52				
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établist sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	475,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-335,90	0,00	-1 422,07	-4 139,04	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 6 – Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		6 239,64	30 700,08	0,00	364,39	75 178,04	0,00	112 482,15
Réalizations		6 013,62	30 700,08	0,00	364,39	73 065,06	0,00	110 143,15
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 013,62	30 700,08	0,00	364,39	73 065,06	0,00	110 143,15
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	3 906,17	0,00	3 906,17
2135	Installations générales, agencements	5 288,16	28 090,08	0,00	0,00	50 053,22	0,00	83 431,46
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	74,45	0,00	74,45
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	364,39	5 301,22	0,00	5 665,61
2188	Autres immobilisations corporelles	725,46	2 610,00	0,00	0,00	13 730,00	0,00	17 065,46
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		226,02	0,00	0,00	0,00	2 112,98	0,00	2 339,00
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	65 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-6 239,64	-30 700,08	0,00	-364,39	-75 178,04	0,00	-112 482,15

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 – Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		92 300,00	15 260,68	0,00	0,00	0,00	107 560,68
Réalizations		92 300,00	34,10	0,00	0,00	0,00	92 334,10
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	34,10	0,00	0,00	0,00	34,10
2132	Immeubles de rapport	0,00	34,10	0,00	0,00	0,00	34,10
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	92 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 300,00
266	Autres formes de participation	92 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 300,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	15 226,58	0,00	0,00	0,00	15 226,58
RECETTES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	74 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		-92 300,00	-15 260,68	0,00	0,00	0,00	-107 560,68

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 8 – Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	549 552,91	0,00	0,00	549 552,91
Réalizations		0,00	309 630,45	0,00	0,00	309 630,45
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	69 297,00	0,00	0,00	69 297,00
2031	Frais d'études	0,00	69 297,00	0,00	0,00	69 297,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	240 333,45	0,00	0,00	240 333,45
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	97 908,16	0,00	0,00	97 908,16
2116	Cimetières	0,00	34 060,92	0,00	0,00	34 060,92
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	47 291,35	0,00	0,00	47 291,35
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	10 494,93	0,00	0,00	10 494,93
2135	Installations générales, agencements	0,00	958,79	0,00	0,00	958,79
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	2 496,00	0,00	0,00	2 496,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	4 378,35	0,00	0,00	4 378,35
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	22 442,79	0,00	0,00	22 442,79
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	20 302,16	0,00	0,00	20 302,16
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	239 922,46	0,00	0,00	239 922,46
RECETTES (2)		0,00	237 350,77	0,00	0,00	237 350,77
Réalizations		0,00	208 711,77	0,00	0,00	208 711,77

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	84 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	208 711,77	0,00	0,00	208 711,77
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	143 236,77	0,00	0,00	143 236,77
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	25 475,00	0,00	0,00	25 475,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	28 639,00	0,00	0,00	28 639,00
	SOLDE (2)	0,00	-312 202,14	0,00	0,00	-312 202,14

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOLDE (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES (2)		273 361,52	23 775,31	64 300,92	178 359,16	9 756,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		111 985,80	23 775,31	34 060,92	130 052,42	9 756,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	69 297,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	69 297,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	42 688,80	23 775,31	34 060,92	130 052,42	9 756,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	39 119,82	0,00	0,00	58 788,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	34 060,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	47 291,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	738,93	9 756,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	958,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	2 496,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	4 378,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	19 396,96	0,00	3 045,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 610,19	0,00	0,00	17 691,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser au 31/12		161 375,72	0,00	30 240,00	48 306,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)		237 350,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalizations		208 711,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	208 711,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	143 236,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	25 475,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	Sous-fonction 82					Sous fonction 83			
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Act° spécif. lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	28 639,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-36 010,75	-23 775,31	-64 300,92	-178 359,16	-9 756,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 – Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
DEPENSES (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	260 084,80	0,00	0,00	0,00	260 084,80
Réalizations		0,00	0,00	0,00	0,00	255 984,80	0,00	0,00	0,00	255 984,80
001	Solde d'exécution sect* d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	56 400,00	0,00	0,00	0,00	56 400,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	56 400,00	0,00	0,00	0,00	56 400,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	42 043,82	0,00	0,00	0,00	42 043,82
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	42 043,82	0,00	0,00	0,00	42 043,82
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	157 540,98	0,00	0,00	0,00	157 540,98
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	157 540,98	0,00	0,00	0,00	157 540,98
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	4 100,00	0,00	0,00	0,00	4 100,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	-260 084,80	0,00	0,00	0,00	-260 084,80

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	97 Plan de relance (crise sanitaire)	Total
SOLDE (2)										

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					57 464 860,13									
1641 Emprunts en euros (total)					57 464 860,13									
00001006930	Crédit Agricole	14/03/2017	15/05/2017	15/08/2017	2 500 000,00	F	Taux Fixe	1,430	20,400	EUR	T	P	O	A-1
10278 00596 00020005	Crédit Mutuel	19/06/2018	29/06/2018	31/08/2018	2 500 000,00	F	Taux Fixe	1,460	1,470	EUR	T	P	O	A-1
1356-1358	Agence France Locale	17/02/2020	31/12/2020	20/03/2021	1 390 000,00	F	Taux Fixe	0,980	1,000	EUR	T	C	O	A-1
1357-1360	Agence France Locale	17/02/2020	18/12/2020	01/01/2021	1 000 000,00	V	Eonia	0,200	0,000	EUR	M	X	O	A-1
1357-1360	Agence France Locale	17/02/2020	30/06/2021	20/09/2021	1 000 000,00	F	Taux Fixe	1,040	1,060	EUR	T	C	O	A-1
16402	Société Générale	14/04/2006	19/04/2006	19/07/2006	5 000 000,00	F	Taux Fixe	3,820	3,930	EUR	T	P	O	A-1
20100185	Crédit Foncier de France	12/10/2001	29/09/2001	15/09/2002	1 372 041,16	F	Taux Fixe	5,780	5,780	EUR	A	P	O	A-1
5354304	Banque des Territoires	21/02/2020	21/11/2020	01/03/2021	760 000,00	F	Taux Fixe	0,780	0,780	EUR	T	X	O	A-1
5354305	Banque des Territoires	21/02/2020	21/11/2020	01/03/2021	140 000,00	F	Taux Fixe	0,780	0,780	EUR	T	X	O	A-1
60193097167	Crédit Agricole	21/12/2007	08/01/2008	27/03/2008	1 500 000,00	V	Euribor 3 mois	4,830	0,900	EUR	T	P	O	A-1
60200209665	Crédit Agricole	21/12/2007	30/04/2008	15/10/2008	1 500 000,00	V	TAG 6 mois	4,250	0,530	EUR	S	C	O	A-1
60260623546	Crédit Agricole	20/07/2009	20/09/2009	28/01/2010	2 000 000,00	F	Taux Fixe	4,090	4,150	EUR	T	P	O	A-1
60266034039	Crédit Agricole	20/07/2009	29/12/2009	24/03/2010	1 000 000,00	V	Euribor 3 mois	1,450	1,120	EUR	T	P	O	A-1
60268792313	Crédit Agricole	20/07/2009	29/01/2010	29/04/2010	1 800 000,00	V	Euribor 3 mois	1,460	1,130	EUR	T	P	O	A-1
60282902948	Crédit Agricole	18/11/2010	28/02/2011	28/05/2011	3 000 000,00	F	Taux Fixe	3,010	3,010	EUR	T	C	O	A-1
60282903446	Crédit Agricole	18/11/2010	18/04/2011	18/07/2011	1 000 000,00	V	Euribor 3 mois	1,930	0,780	EUR	T	C	O	A-1
60301631497	Crédit Agricole	22/10/2011	28/11/2011	28/02/2012	1 500 000,00	F	Taux Fixe	4,230	4,230	EUR	T	P	O	A-1
989-994	Agence France Locale	06/06/2019	20/12/2019	20/03/2020	1 000 000,00	F	Taux Fixe	1,100	1,100	EUR	T	P	O	A-1
990-995	Agence France Locale	06/06/2019	20/03/2020	20/06/2020	1 000 000,00	F	Taux Fixe	1,170	1,170	EUR	T	P	O	A-1
991	Agence France Locale	06/06/2019	20/06/2019	20/09/2019	1 500 000,00	F	Taux Fixe	1,050	1,060	EUR	T	P	O	A-1
A75120A7	Caisse d'Epargne	08/03/2012	15/03/2012	15/03/2013	1 222 759,92	F	Taux Fixe	4,370	4,430	EUR	A	X	O	A-1
A75150AK	Caisse d'Epargne	23/03/2015	10/02/2016	10/05/2016	1 200 000,00	V	Euribor 3 mois	1,050	1,530	EUR	T	C	O	A-1
MIN260415EUR/0276355	Dexia Crédit Local	10/07/2008	30/07/2008	01/09/2009	4 000 000,00	F	Taux Fixe	4,870	5,040	EUR	T	P	O	A-1
MIN281064EUR	La Banque Postale	04/12/2013	03/11/2014	01/04/2015	2 400 000,00	F	Taux Fixe	3,750	3,800	EUR	T	C	O	A-1
MON233493/02422	Dexia Crédit Local	13/09/2005	15/09/2005	01/01/2006	2 500 000,00	F	Taux Fixe	3,400	3,500	EUR	T	C	O	A-1
MON244846EUR/0256433	Dexia Crédit Local	21/12/2006	27/12/2006	01/05/2007	2 500 000,00	F	Taux Fixe	3,860	3,980	EUR	T	C	O	A-1
MON267452EUR/285495	Dexia Crédit Local	16/12/2009	01/01/2010	01/10/2010	2 728 303,13	C	Taux Structuré	4,980	5,050	EUR	A	X	O	B-1
MON536872EUR	La Banque Postale	01/12/2020	27/01/2021	01/05/2021	1 700 000,00	F	Taux Fixe	0,510	0,510	EUR	T	C	O	A-1

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON541239EUR	CAFFIL/LBP	15/10/2021	01/12/2021	01/03/2022	1 300 000,00	F	Taux Fixe	0,780	0,780	EUR	T	C	O	A-1
MPH196081EUR/0197132	Dexia Crédit Local	12/03/2002	15/03/2002	01/04/2003	5 451 755,92	C	Taux Structuré	4,790	4,860	EUR	A	P	O	B-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					57 464 860,13									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
						Type de taux (12)	Index (13)				Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		25 970 761,99					3 043 685,74	586 588,10	0,00	89 792,91
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		25 970 761,99					3 043 685,74	586 588,10	0,00	89 792,91
00001006930	N	0,00	A-1	1 998 029,17	15,37	F	Taux Fixe	1,430	114 352,02	29 595,66	0,00	3 571,48
10278 00596 00020005	N	0,00	A-1	2 169 834,41	16,91	F	Taux Fixe	1,460	111 662,91	32 700,37	0,00	2 727,97
1356-1358	N	0,00	A-1	1 334 400,00	23,97	F	Taux Fixe	0,980	55 600,00	13 188,37	0,00	0,00
1357-1360	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	Eonia + 0.20	0,200	0,00	1 000,00	0,00	0,00
1357-1360	N	0,00	A-1	980 000,00	24,47	F	Taux Fixe	1,040	20 000,00	4 971,49	0,00	0,00
16402	N	0,00	A-1	1 481 935,30	4,30	F	Taux Fixe	3,820	295 864,57	64 587,91	0,00	11 479,23
20100185	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux Fixe	5,780	111 073,25	6 420,04	0,00	0,00
5354304	N	0,00	A-1	732 349,70	23,92	F	Taux Fixe	0,780	27 650,30	5 846,40	0,00	474,64
5354305	N	0,00	A-1	134 906,51	23,92	F	Taux Fixe	0,780	5 093,49	1 076,97	0,00	87,43
60193097167	N	0,00	A-1	610 831,48	5,99	V	Euribor 3 mois + 0.06	0,000	85 560,08	0,00	0,00	40,18
60200209665	N	0,00	A-1	487 500,00	6,29	V	TAG 6 mois + 0.18	0,000	75 000,00	0,00	0,00	0,00
60260623546	N	0,00	A-1	997 977,27	7,82	F	Taux Fixe	4,090	103 423,32	43 474,48	0,00	7 098,66
60266034039	N	0,00	A-1	420 224,13	7,98	V	Euribor 3 mois + 0.75	0,210	52 027,54	963,01	0,00	0,00
60268792313	N	0,00	A-1	805 408,12	8,08	V	Euribor 3 mois + 0.75	0,215	91 320,22	1 903,11	0,00	594,80
60282902948	N	0,00	A-1	850 000,00	4,16	F	Taux Fixe	3,010	200 000,00	29 347,50	0,00	2 294,31
60282903446	N	0,00	A-1	299 999,86	4,30	V	Euribor 3 mois + 0.60	0,064	66 666,68	222,61	0,00	679,57
60301631497	N	0,00	A-1	608 074,54	4,91	F	Taux Fixe	4,230	107 002,84	28 565,32	0,00	2 306,55
989-994	N	0,00	A-1	909 593,50	17,97	F	Taux Fixe	1,100	45 451,53	10 318,43	0,00	302,36
990-995	N	0,00	A-1	921 525,38	18,22	F	Taux Fixe	1,170	45 039,01	11 111,67	0,00	325,82
991	N	0,00	A-1	1 329 246,56	17,47	F	Taux Fixe	1,050	68 839,00	14 409,44	0,00	421,78
A75120A7	N	0,00	A-1	220 000,00	5,20	F	Taux Fixe	4,370	36 666,67	11 372,12	0,00	7 771,32
A75150AK	N	0,00	A-1	740 000,00	9,11	V	Euribor 3 mois + 1.05	1,050	80 000,00	8 409,33	0,00	1 646,93

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MIN260415EUR/0276355	N	0,00	A-1	1 963 514,07	7,42	F	Taux Fixe	4,870	211 976,54	103 521,91	0,00	7 968,59
MIN281064EUR	N	0,00	A-1	1 320 000,00	8,00	F	Taux Fixe	3,750	160 000,00	53 250,00	0,00	12 240,49
MON233493/02422	N	0,00	A-1	500 000,00	3,75	F	Taux Fixe	3,400	125 000,00	19 927,79	0,00	4 297,22
MON244846EUR/0256433	N	0,00	A-1	656 250,00	5,09	F	Taux Fixe	3,865	125 000,00	28 772,77	0,00	4 227,35
MON267452EUR/285495	N	0,00	B-1	146 280,69	1,75	C	Taux Structuré	4,980	162 873,91	15 609,73	0,00	1 841,43
MON536872EUR	N	0,00	A-1	1 636 250,00	19,09	F	Taux Fixe	0,510	63 750,00	6 517,55	0,00	1 360,58
MON541239EUR	N	0,00	A-1	1 300 000,00	19,92	F	Taux Fixe	0,000	0,00	0,00	0,00	845,00
MPH196081EUR/0197132	N	0,00	B-1	416 631,30	0,25	C	Taux Structuré	4,790	396 791,86	39 504,12	0,00	15 189,22
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		25 970 761,99					3 043 685,74	586 588,10	0,00	89 792,91

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MON267452EUR/285495	Dexia Crédit Local	2 728 303,13	146 280,69	1	0,00		4,98%	6,00%	0,00	Taux Structuré	4,980	15 609,73	0,00	0,56
MPH196081EUR/0197132	Dexia Crédit Local	5 451 755,92	416 631,30	1	0,00		4,79	Euribor 12 mois + 0,10	6 115,83	Taux Structuré	4,790	39 504,12	0,00	1,60
TOTAL (B)		8 180 059,05	562 911,99						6 115,83			55 113,85	0,00	2,16
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		8 180 059,05	562 911,99						6 115,83			55 113,85	0,00	2,17

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	28	0	0	0	0
	% de l'encours	97,84	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	25 407 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2	0	0	0	0
	% de l'encours	2,16	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	562 911,99	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 460,00 €			15/12/2005
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens inférieurs à 460	1	27/06/1996
L	Frais d'études non suivis de réalisation - 203	5	27/06/1996
L	Frais de recherche et de développement - 203	5	27/06/1996
L	Progiciels et logiciels spécifiques sur réseau - 205	4	27/06/1996
L	Autres progiciels et logiciels - 205	2	27/06/1996
L	Autres immobilisations incorporelles amortissables - 205, 208	5	27/06/1996
L	Voitures et cars - 2172, 2182	8	27/06/1996
L	Camions et véhicules industrielles - 2172, 2182	5	27/06/1996
L	Mobiliers - 2174, 2184	15	27/06/1996
L	Matériel informatique - 2173, 2183	5	27/06/1996
L	Matériel de bureau électrique ou électronique - 2173, 2183	5	27/06/1996
L	Matériel classique et autres matériels de bureau - 2173, 2183	10	27/06/1996
L	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile - 2156	10	27/06/1996
L	Matériel et outillage de voirie - 2157	10	27/06/1996
L	Equipement des cuisines - 2158, 2188	15	27/06/1996
L	Equipement lingerie - 2158, 2188	10	27/06/1996
L	Equipement de garage et ateliers - 2158, 2188	15	27/06/1996
L	Equipement médicaux - 2158, 2188	10	27/06/1996
L	Equipements culturels - 2158, 2188	10	27/06/1996
L	Equipements sportifs intérieurs - 2158, 2188	15	27/06/1996
L	Equipements sportifs extérieurs - 2158, 2188	10	27/06/1996
L	Equipements des espaces verts - 2158, 2188	8	27/06/1996
L	Coffre-fort - 2178, 2188	30	27/06/1996
L	Autres installations, matériel et outillage techniques - 2158	10	27/06/1996
L	Autres immobilisations corporelles d'administration générale - 2178	10	27/06/1996
L	Autres immobilisations corporelles - 2171, 2181	10	27/06/1996
L	Installations générales, agencements et aménagements divers - 2171, 2181	15	27/06/1996
L	Immeubles productifs de revenus - 2132, 2135, 2142, 2145, 2153	30	27/06/1996
L	Installations de voirie - 2152	30	29/01/1998
L	Plantations d'arbres et d'arbustes - 2121, 21721	20	29/01/1998
L	Autres agencements et aménagements - 2128, 21728	20	29/01/1998
L	Subventions d'équipement versées aux personnes de droits publics - 204	15	15/12/2005
L	Subventions d'équipement versées aux personnes de droits privé - 204	5	15/12/2005
L	Frais d'études, d'élaboration de modifications et de révisions des documents d'urbanisme - 202	10	15/12/2005

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		938 707,54	938 707,54	0,00	938 707,54
Construction de l'espace Pierre Brossolette	0,00	27/03/1997	21 291,19	21 291,19	0,00	21 291,19
Garantie d'emprunt BISEM	0,00	11/04/2002	326 520,35	326 520,35	0,00	326 520,35
Montant de la dotation globale de fonctionnement de 2000 à 2005	0,00	30/04/2009	590 896,00	590 896,00	0,00	590 896,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		938 707,54	938 707,54	0,00	938 707,54

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 119 907,00	I 3 099 411,87
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 043 505,00	3 042 408,65
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 043 505,00	3 042 408,65
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		76 402,00	57 003,22
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10223	TLE	54 744,00	54 744,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	21 658,00	2 259,22
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 099 411,87	1 805 720,56	0,00	4 905 132,43

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		5 578 958,23	III 2 067 401,57
Ressources propres externes de l'année (a)		1 214 000,00	688 456,92
10222	FCTVA	649 000,00	651 941,00
10223	TLE	100 000,00	21 515,92
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	465 000,00	15 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		4 364 958,23	1 378 944,65
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	0,00	20 347,00
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	1 592,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	0,00	2 160,00
28041512	<i>GFP rat : Bâtiments, installations</i>	0,00	144 425,00
2804172	<i>Autres EPL : Bâtiments, installations</i>	0,00	5 733,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	0,00	94 800,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	0,00	106 949,23
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	0,00	12 561,32
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	0,00	14 869,78
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	0,00	2 173,31
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	0,00	30 021,40
28152	<i>Installations de voirie</i>	0,00	6 650,89
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	0,00	882,00
281533	<i>Réseaux câblés</i>	0,00	14 133,76
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	0,00	1 538,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	0,00	1 266,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	0,00	766,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	0,00	52 163,04
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	0,00	51 913,76
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	0,00	41 248,84
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	0,00	124 377,42
28182	<i>Matériel de transport</i>	0,00	45 833,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	0,00	150 824,39
28184	<i>Mobilier</i>	0,00	89 127,63
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	1 378 945,00	362 587,88
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 520 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 466 013,23	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 067 401,57	232 321,00	971 524,15	0,00	3 271 246,72

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 905 132,43
Ressources propres disponibles	IV 3 271 246,72
Solde	V = IV – II (3) -1 633 885,71

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	367 143,00
60628	Fournitures crise sanitaire (masques, gel, gants, blouses)	55 662,00
60628	fournitures	6 355,00
6064	Enveloppes, papiers pour envoi des masques	27 525,00
6135	Sonorisation et retransmission des conseil municipaux	3 696,00
6188	collecte aiguilles pour élimination	1 626,00
6228	sécurisation	26 743,00
6232	Sonorisation et retransmission des conseil municipaux	31 296,00
6236	Pose bâche, affiche flyers vaccination,	2 723,00
6238	Distribution lettres et masques COVID	1 724,00
6241	transport médical	2 894,00
6283	Frais de nettoyage écoles	205 917,00
6288	distribution pour envoi des masques	982,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	188 961,00
64131	Personnel	188 961,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	40 937,00
2135	pose hygiaphone médiathèque	240,00
2188	Séparateurs en plexiglas, mesureurs de qualité de l'air, purificateur d'air	40 697,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
27/01/2021	RUBAN VERT ESPACES EXTERIEURS DES MARTINETS	27 760,55	0,00	0
27/01/2021	DETECTION DES RESEAUX ENTERRES PLACE VICTOR HUGO	3 450,00	0,00	0
27/01/2021	FAUTEUL TABOURET NOUVEL ESPACE JEUNESSE 1ER EQUIPE	6 511,26	0,00	15
27/01/2021	REMPLACEMENT CHAUDIERE MURAL GARDIEN ECOLE S BUISS	2 409,00	0,00	30
27/01/2021	2 VELOS ELECTRIQUES SALSA D8doFR4789S 307660/100	3 156,96	0,00	5
27/01/2021	ACQUISITION OEUVRE D ART - HESPERIDES LUNE - SENGI	500,00	0,00	0
28/01/2021	PERCHE ELAGAGE SCE SPORTS	860,00	0,00	10
28/01/2021	OEUVRE ORIGINALE CYANOTYPE PAPIER L ENFANT MARGUER	850,00	0,00	0
28/01/2021	RMPLACEMT VENTILATEUR CLIMATISATION HOTEL DE VILLE	1 746,60	0,00	30
28/01/2021	CHAISES 4 PIEDS ECOLE S BUISSON	1 749,48	0,00	15
28/01/2021	TABLE COCKTAIL SCE COM	754,20	0,00	10
28/01/2021	TABLE BISTROT SCE COM	732,42	0,00	10
28/01/2021	PUPITRE ET MATERIEL ORATOIRE SCE COM	1 922,70	0,00	10
28/01/2021	ECRAN PLEXY BUTTERFLY SCE COM	660,96	0,00	10
29/01/2021	CRECHE COLLECTIVE FRANCOISE DOLTO	3 450,00	0,00	0
29/01/2021	SISYPHORA GRAVURE	300,00	0,00	0
29/01/2021	EQUIPEMENT ET LOGICIEL P KERGOMARD	2 276,66	0,00	5
29/01/2021	FOURNITURE ET POSE D'UNE PORTE SECTORIELLE AU CTM	10 368,00	0,00	30
29/01/2021	ACQUISITION D OEUVRE PHOTOGRAPHIQUE ENCADREE	550,00	0,00	0
29/01/2021	CHGT DU BRULEUR GENERATEUR D AIR CHAUD COSEC	8 287,33	0,00	30
01/02/2021	TABLETTES IPAD AIR	3 043,68	0,00	5
01/02/2021	TABLETTES SAMSUNG	5 394,24	0,00	5
01/02/2021	TRAVAUX CHANGEMENT DU GROUPE DAIKIN	13 618,80	0,00	30
04/02/2021	OEUVRE D ART - FEMME 2 0	690,00	0,00	0
05/02/2021	REMPLACEMENT PORTE ACCÈS COUR ÉCOLE BROSSOLETTE	7 703,76	0,00	30
05/02/2021	FOURNITURES ET POSE D UNE PASSERELLE GSM HALLE DES	588,00	0,00	30
05/02/2021	FOURNITURES ET POSE D UNE PASSERELLE GSM CTM CHAST	588,00	0,00	30
05/02/2021	POSE D UNE PASSERELLE GSM ECOLE B MALON	588,00	0,00	30
05/02/2021	FOURNITURES ET POSE D UNE PASSERELLE GSM ECOLE R D	588,00	0,00	30
08/02/2021	CHANGEMENT DE LA PHONIE PAR DU GSM 53 AVE FONTAINE	588,00	0,00	30
08/02/2021	CHANGEMENT DE LA PHONIE PAR DU GSM A LA MCVA	588,00	0,00	30
08/02/2021	MISE EN PLACE DES CAMERAS	7 447,78	0,00	10
08/02/2021	SECURISATION INTRUSION BAT. RUE CONVENTION/GAL LEC	9 477,82	0,00	30
09/02/2021	RACHAT FONDS DE COMMERCE 17 RUE GENERAL LECLERC	56 400,00	0,00	5
09/02/2021	DEPOTS GARANTIE FONDS DE COMMERCE 17 RUE GENERAL L	7 540,98	0,00	0
11/02/2021	FOURNITURE ET POSE DE PORTE VENTOUSE MATER KERGO	4 340,98	0,00	30
11/02/2021	LOCAUX 40 AV CHARLES GIDE CCAS	4 139,04	0,00	10
16/02/2021	GYMNASE	8 203,06	0,00	0
16/02/2021	STADE DES ESSELIERES	3 195,95	0,00	0
16/02/2021	CENTRE DE LOISIRS AIME CESAIRE	1 754,20	0,00	0
16/02/2021	CHANGEMENT PORTES CUISINE UPC BUISSON	15 423,36	0,00	30
16/02/2021	ACQUISITION TOILE KIGALI	700,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
16/02/2021	FOURNITURE POSE BOITIER ALARME J ZAY	6 996,00	0,00	30
16/02/2021	REMPLOCT BLOC PORTE COTE RUE GAL LECLERC ECOLE J ZA	15 225,10	0,00	30
16/02/2021	POSE COMPRESSEUR A PISTON GYMNASSE DUCASSE	1 546,80	0,00	30
16/02/2021	BANC CIMETIERE	2 124,00	0,00	10
16/02/2021	MISE EN PLACE SYSTEME D INTRUSION CTM SEMBAT	3 862,72	0,00	10
18/02/2021	CHANGEMENT DE LA PHONIE PAR DU GSM10 RUE E DOLET	588,00	0,00	30
19/02/2021	TRAVX REVETEMENT DE SOL ECOLE P KERGOMARD	5 153,50	0,00	30
22/02/2021	120/128 AVENUE DE FONTAINEBLEAU	4 140,00	0,00	0
22/02/2021	1 VELO ELECTRIQUE SALSA D8doFR4789S 307660/100	1 507,20	0,00	5
22/02/2021	LISSE MURALE CRECHE DOLTO	208,28	0,00	1
22/02/2021	TABOURETS CRECHE DOLTO	326,23	0,00	1
22/02/2021	TRANSATS ADULTE CRECHE DOLTO	317,92	0,00	1
22/02/2021	CORBEILLES CRECHE DOLTO	187,92	0,00	1
22/02/2021	PANNEAUX D ACTIVITES CRECHE DOLTO	305,36	0,00	1
22/02/2021	RANGTS AMOVIBLE CHAUSSURES CRECHE DOLTO	367,61	0,00	1
22/02/2021	CHANGT DE VOLUTE SUR CENTRALE AIR ESPACE MAIGNE	1 468,32	0,00	30
25/02/2021	PORTE VITRE AVEC CONTROLE D'ACCES A E	12 038,66	0,00	30
26/02/2021	AMENAGEMENT BUREAUX 12 PL J JAURES	45 665,96	0,00	10
01/03/2021	TABLE ACTIVITES CRECHE DOLTO	549,84	0,00	10
01/03/2021	FAUTEUIL ALLAITEMENT ET ACCESSOIRES CRECHE DOLTO	621,18	0,00	1
01/03/2021	FOURNITURE ECLAIRAGE ECOLE S BUISSON	2 932,66	0,00	10
01/03/2021	VIOLON PROJET DEMOS	850,00	0,00	10
01/03/2021	ARBRES PLANTATION	492,80	0,00	20
02/03/2021	POSTE IMAC 27 POUCES SERV COMMUNICATION	2 343,60	0,00	5
02/03/2021	LICENCES MICROSOFT	35 795,84	0,00	4
03/03/2021	FORMATION LOGICIEL RECRUTEMENT INSER	1 791,00	0,00	4
03/03/2021	INSTALLATION EXTRACTEUR DANS LE LOCAL PLONGE ECOLE	26 686,33	0,00	30
11/03/2021	SIGNALITIQUE PANNEAUX HISTORIQUE	2 460,00	0,00	30
11/03/2021	REMPLE BAIE COULISSANTE CRECHE DOLTO	20 583,32	0,00	30
12/03/2021	REMPLE PORTE CUISINE ACCES LIVRAISON BENOIT MALON	4 256,40	0,00	30
12/03/2021	PLACE VICTOR HUGO	5 054,40	0,00	0
17/03/2021	PANNEAUX ROLL EXPO	4 243,20	0,00	1
19/03/2021	FAC. 210964 DU 25/01/2021	691,20	0,00	30
26/03/2021	SECURISATION INTRUSION BAT J ZAY	8 864,30	0,00	30
26/03/2021	FIBRE OPTIQUE 12 PLACE J JAURES	5 097,40	0,00	30
26/03/2021	FOURN PALISSADES CHANTIER SECURISAT° PARCELLE COM	9 756,00	0,00	20
29/03/2021	CIMETIERE	50 496,79	0,00	0
30/03/2021	ACHAT CORBEILLE DE RUE BAGATELLE	2 148,00	0,00	10
30/03/2021	ACHAT CORBEILLE RUE BAGATELLE + ECRASE MEGOTS	12 132,00	0,00	10
31/03/2021	FOURNITURE ET POSE HYGIAPHONE SCE ETAT CIVIL	1 440,00	0,00	30
31/03/2021	REPRISE MEMBRANE HALLE DES SPORTS	9 431,84	0,00	30
02/04/2021	VIOLONCELLE PROJET DEMOS	950,00	0,00	10
02/04/2021	ARMOIRES POUR LA MCVA	4 029,91	0,00	15
13/04/2021	MODIF ADOUCISSEUR UPC P BROSSOLETTE	2 719,38	0,00	30
21/04/2021	CREATION SUR ETANCHEITE SUR CANIVEAU MEDIATHEQUE	16 012,64	0,00	30
21/04/2021	RENOVATION CHAUFFERIE STADE ESSELIERS	83 745,32	0,00	30
22/04/2021	ACQUISITION OEUVRE D ART PEINTURE ACRYLIQUE CULTUR	1 000,00	0,00	0
23/04/2021	CREATION DE CONDUIT CHEMINEE STADE DES ESSELIERS	608,75	0,00	30
26/04/2021	REFECTION CONDUIT D'EXTRACTION SECHE LINGE CRECHE	620,88	0,00	30
26/04/2021	CREATION DE COFFRES - ECOLE P KERGOMARD	11 738,44	0,00	30
30/04/2021	RACCORDEMENT ALIMENTATION CONSTRUCTION RUE ELISEE	1 303,20	0,00	30
30/04/2021	RACCORDEMENT ALIMENTATION CONSTRUCTION RUE ELISEE	1 824,38	0,00	30

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
06/05/2021	REPLACEMENT CANALISATION P KERGOMARD	10 085,10	0,00	30
07/05/2021	PANNEAUX INFORMATION	870,54	0,00	10
10/05/2021	TABLES PIJ	1 048,44	0,00	1
10/05/2021	CHAISES PIJ	280,01	0,00	1
10/05/2021	ACQUISITION D UNE REMORQUE SCE SPORTS	2 741,80	0,00	5
10/05/2021	URNES ELECTORALE	1 996,56	0,00	10
10/05/2021	PLAQUES ET PANNEAUX DE RUE	325,03	0,00	10
11/05/2021	REMLCT EXTINCTEURS SUR LA COMMUNE	6 268,80	0,00	10
14/05/2021	FOURNITURE POSE REGULATEUR RESEAU RADIATEUR CTM GE	2 797,32	0,00	30
14/05/2021	FONDS DE TRAVAUX	34,10	0,00	1
14/05/2021	REMLPT POMPE RESEAU CTA CHAUFFAGE ESPACE MAIGNE	3 433,63	0,00	30
17/05/2021	MISE EN PLACE DES CAMERAS 29 35 25 26 30 46 47 42	4 436,21	0,00	10
17/05/2021	VEHICULE IVECO DAILY 35C14	56 612,40	0,00	5
18/05/2021	SS TRAITANT LOT 4 ETANCHEITE MEMBRANE HALLE DES SP	4 000,00	0,00	30
19/05/2021	FOURN POSE SIRENE P KERGOMARD	814,72	0,00	10
19/05/2021	INSTALLATION D' UN SECOND PIGEONIER CONTRACEPTIF PA	16 260,00	0,00	10
19/05/2021	REMLPCT C14 PAR HANWHA XNP-6320H STU	3 354,95	0,00	10
21/05/2021	TRAVX SOUS COUCHE SOL P KERGOMARD	5 153,50	0,00	30
25/05/2021	CREATION D UN MURET P KERGOMARD	10 786,60	0,00	30
25/05/2021	CANAPE SCE JEUNESSE	1 798,00	0,00	15
31/05/2021	REALISATION DE TRAVAUX DE PEINTURE PRIMAIRE CHARL	1 580,40	0,00	30
31/05/2021	TRVX RESEAU INFORMATIQUE MATER PEGUY	3 687,94	0,00	30
05/06/2021	DIAGNOSTICS IMMOBILIERS AVANT TRV ESPACE JEUNESS	1 740,00	0,00	30
07/06/2021	MODIF REGARD COUR DE RECREATION ECOLES BUISSON	3 896,34	0,00	30
07/06/2021	VIDEO PROJECTEUR SRVICE JEUNESSE	199,99	0,00	1
07/06/2021	ENCEINTES	250,00	0,00	1
07/06/2021	REMISE AUX NORMES DESEMFUMAGE DUCASSE DEVIS 07603	3 763,20	0,00	30
07/06/2021	TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE INCENDIE AU GYMNASE	1 747,20	0,00	30
07/06/2021	ARMOIRE ECOLE C PEGUY	296,50	0,00	1
07/06/2021	TABLE ECOLE C PEGUY	211,52	0,00	1
07/06/2021	FAUTEUIL ECOLE C PEGUY	278,92	0,00	1
08/06/2021	TRAVAUX ETANCHEITE LOT4 ESPACE MAIGNE	9 361,32	0,00	30
09/06/2021	FIBRE OPTIQUE ET RESEAU INFORMATIQUE ECOLE DESNOS	8 460,66	0,00	30
09/06/2021	MODIFICATION AIRE DE JEUX SQUARE MITTERAND	958,79	0,00	30
11/06/2021	REALISATION ETANCHEITE DES DEUX TERRASSES MAIGNE D	23 032,03	0,00	30
11/06/2021	TABLEAU BLANC TRIPTYQUE ECOLE PEGUY	399,31	0,00	1
14/06/2021	PRISE DE RDV EN LIGNE MISE EN PLACE ET FORMATION L	850,00	0,00	4
16/06/2021	MISSION COORDI SECURITE PROTECTION ESPACE MAIGNE	480,00	0,00	30
16/06/2021	TENTES TIPI - CENTRE DE LOISIRS MATER	839,92	0,00	10
17/06/2021	POSTE DELL OPERATEUR SIT	1 118,83	0,00	5
17/06/2021	CAVURNES CIMETIERE	4 428,00	0,00	10
18/06/2021	SOUFFLEUR ET BATTERIE	2 662,10	0,00	15
21/06/2021	FOURNITURE CAMERA THERMIQUE CTM GERY	880,96	0,00	10
21/06/2021	REALISATION ALIMENTATION EN EAU CUISINE ECOLE MEGR	15 640,50	0,00	30
24/06/2021	1 MEULEUSE SANS FIL CTM GERY	547,91	0,00	15
24/06/2021	ORDINATEURS PORTABLES 69 QUANTITES DIVERS SERVICES	60 951,60	0,00	5
28/06/2021	PLANTATION ARBRES DIVERS SITES	46 395,42	0,00	20
28/06/2021	BALANCELLE AIRE DE JEUX J MOULIN	1 691,29	0,00	10
28/06/2021	BARRIERES SCE SPORT	1 020,60	0,00	10
30/06/2021	DEPOSE ET REPOSE FAUX PLAFOND	17 700,84	0,00	30
01/07/2021	MISSION DE COORD SECURITE SANTE ESPACE MAIGNE	480,00	0,00	30
01/07/2021	CREATION D UNE TRAPPE TECHNIQUE ECOLE B.MALON	5 299,99	0,00	30

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
01/07/2021	FOURNITURE ECLAIRAGE LED POUR A L'ECOLE J.ZAY	697,20	0,00	10
08/07/2021	DEPOT DE GARANTI 1ER TRIMESTRE 12 PLACE J JAURES	37 095,00	0,00	0
09/07/2021	CREATION FLASH LUMINEUX KERGOMARD	1 066,62	0,00	30
09/07/2021	COMMUTEUR	850,80	0,00	5
09/07/2021	LICENCES KASPERSKY	14 914,80	0,00	4
09/07/2021	BANQUETTES 3 PLACES - CENTRE DE LOISIRS MATER	514,37	0,00	1
09/07/2021	BANQUETTES 2 PLACES - CENTRE DE LOISIRS MATER	248,06	0,00	1
09/07/2021	MEUBLES 2 COLONNES - CENTRE DE LOISIRS MATER	273,25	0,00	1
12/07/2021	TABLETTE	64,04	0,00	1
12/07/2021	TABLE CENTRES LOISIRS MATER	482,71	0,00	15
19/07/2021	FAUTEUIL ARTECH DRH	593,82	0,00	15
19/07/2021	FAUTEUIL E8 DRH	535,45	0,00	15
19/07/2021	LICENCE ARPEGE MELODIE	1 560,00	0,00	4
19/07/2021	FOURNITURE ET POSE D'UN FAUX PLAFOND A L'ESPACE M	24 004,80	0,00	30
19/07/2021	CUIS BEC TELESC	583,54	0,00	10
19/07/2021	VASQ CIRC	1 371,14	0,00	10
19/07/2021	FORFAIT ETUDE - IMPLANTATION ET REDACTION DU CAHIE	1 860,00	0,00	30
19/07/2021	FAUTEUILS SCE ARCHIVES	607,77	0,00	15
19/07/2021	FAUTEUILS SCE ARCHIVES	535,45	0,00	15
19/07/2021	FOURN ET POSE DE POTELET VISIOPHONE ECOLE R DESNOS	2 404,80	0,00	30
19/07/2021	POSE D'UNE STRUCTURE A ESCALADER ECOLE MEGHREZ	6 461,48	0,00	30
21/07/2021	BROYEUR SANIPRO	629,63	0,00	10
21/07/2021	DIAGNOSTIC AVANT TRAVAUX AU CLUB LACROIX	675,00	0,00	30
22/07/2021	MISSION COORDINAT SECURITE PROTECTION SANTE ECOLE	576,00	0,00	30
22/07/2021	MISSION COORDINATION SECURITE PROTECTION SANTE ESP	576,00	0,00	30
22/07/2021	MISSION COORDINAT SECURITE PROTECTION SANTE UPC M	576,00	0,00	30
22/07/2021	TVX MODIFICATION ESPACE CUISINE UPC M.MEGREZ	5 612,56	0,00	30
22/07/2021	TRAVAUX DE MACONNERIE A UPC M.MEGREZ	9 779,40	0,00	30
27/07/2021	BET CONSEILS CHAUFFAGE STADE DES ESSELIERES	1 740,00	0,00	30
28/07/2021	IVECO IMMATR GA-909-KZ	62 574,00	0,00	8
28/07/2021	CHARIOT DOUBLE AVEC PNEUMATIQUES	1 813,74	0,00	15
29/07/2021	THERMOCELLEUSE + ROBUSTO BACS UPC B MALON	2 814,12	0,00	10
29/07/2021	OUVRE BOITE ELECTRIQUE UPC B MALON	1 212,00	0,00	10
29/07/2021	NETTOYEUR HP UPC B MALON	778,80	0,00	10
03/08/2021	RELAIS MOTOROLA NUMERIQUE SLR5500	3 727,80	0,00	10
03/08/2021	REPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES HOTEL DE VILL	15 184,54	0,00	30
03/08/2021	BARRIERE LAPI RUE DELESCLUEZ SELON DEVIS PR2106-08	1 634,40	0,00	10
03/08/2021	COMPRESSEUR A PISTON MEDIATHEQUE	4 030,80	0,00	30
05/08/2021	DIAGNOSTIC AMIANTE AV TRAVEAUX - CRECHE ST EXUPERY	1 226,40	0,00	30
05/08/2021	CREATION VENTILATION - B MALON	5 590,34	0,00	30
09/08/2021	TAPIS DE GYMNASTIQUE GYMNASE	1 353,60	0,00	10
09/08/2021	MISSION COORDINATION SECURITE PROTECTION SANTE ESP	576,00	0,00	30
10/08/2021	DALLES PLANCHER GYMNASE DUCASSE	1 091,62	0,00	10
10/08/2021	ISOLATION PORTES COUPE FEU PRIM C PEGUY	9 973,75	0,00	30
10/08/2021	CHARIOT TRI SACS ALU PROPRETE VOIRIE	641,12	0,00	15
10/08/2021	ARMOIRE FORTE SECURITE ANTI FEU PROTECT CTM GERY	2 426,00	0,00	10
10/08/2021	CREATION D UN LOCAL POUBELLE UPC MEGHREZ	9 106,02	0,00	30
10/08/2021	ZOOM INSTRUMENT 06 MARS 2021 MEDIATHEQUE	139,00	0,00	1
10/08/2021	SYSTEME SONORISATION PGW UHF	611,18	0,00	10
10/08/2021	DIAGNOSTIC ACOUSTIQUE ESPACE MAIGNE	3 780,00	0,00	30
10/08/2021	TONDEUSE THERMIQUE SERV SPORTS	840,50	0,00	10
10/08/2021	APPAREIL TRAITEMENT CALCAIRE STADE	5 322,00	0,00	30

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
10/08/2021	POTEAUX POUR TRAVAUX PARC PINEL	918,90	0,00	10
12/08/2021	CONTROLE DE STABILITE DALLE BETON UPC MEGREZ	1 728,00	0,00	30
13/08/2021	EVIER ET LAVE VAISSELLE CLM J ZAY	360,32	0,00	1
13/08/2021	SS TRAITANT LOT9 CANALISATIONS AMIANTES ECOLE C PE	54 735,00	0,00	30
13/08/2021	ECLAIRAGE LED CLUB LACROIX	2 610,00	0,00	10
13/08/2021	ECLAIRAGE LED CRECHES LES PETITS CAILLOUX	1 026,60	0,00	10
13/08/2021	ECLAIRAGE LED STU	730,80	0,00	10
13/08/2021	FAUX PLAFONDS PIECE ENTIERE J ZAY	1 834,10	0,00	10
13/08/2021	CHARIOT DE LAVAGE ECOLE J ZAY	323,75	0,00	15
13/08/2021	VIDEOPROJECTEUR COMM	729,00	0,00	10
13/08/2021	DESAMIANTAGE VESTIAIRES UPC M MEGREZ	42 084,00	0,00	30
13/08/2021	RAYONNAGE UPC BUISSON	612,00	0,00	10
13/08/2021	RAYONNAGE L2834 UPC BUISSON	672,00	0,00	10
13/08/2021	VISSEUSE CTM GERY	709,83	0,00	10
13/08/2021	PERFOREUSE CTM GERY	1 460,87	0,00	10
16/08/2021	FOURNITURE ET POSE DE STORE ECOLE C PEGUY	40 147,20	0,00	30
17/08/2021	CITY STADE STADE ESSELIERES	98,18	0,00	0
23/08/2021	ABRI BOIS KENDO SCE MANUTENTION	2 349,00	0,00	0
23/08/2021	COMPTEUSE DE PIECES BALANCE FINANCES	1 680,00	0,00	10
23/08/2021	COMPTEUSE DE BILLETS FINANCES	1 188,00	0,00	10
01/09/2021	MEUBLES RANGEMENT ET BACS CLM CESAIRE	455,14	0,00	15
14/09/2021	GENIE CIVIL RUE DELESCLUZE ET AVE FONTAINEBLEAU 1E	6 127,20	0,00	20
15/09/2021	DETECTEURS CO2 CLM	2 168,18	0,00	10
15/09/2021	CHARIOT A LIVRES MEDIATHEQUE	857,15	0,00	10
29/09/2021	MODULE DE SEPARATION CLM S BUISSON	1 219,22	0,00	15
29/09/2021	ECLAIRAGE LED POUR LA CRECHE LES PETITS CAILLOUX	1 157,50	0,00	10
29/09/2021	REFECTION DES SANITAIRES VESTIAIRES UPC MEGREZ	8 343,02	0,00	30
29/09/2021	REFECTION DES SOLS ECOLE MATER M.MEGREZ	9 443,04	0,00	30
29/09/2021	MESUREUR DE QUALITE DE L'AIR INTERIEUR BAT ADM 10	4 927,68	0,00	10
29/09/2021	FOURNITURE D'UNE ARMOIRE POUR AUDITORIUM DE LA ME	462,17	0,00	15
29/09/2021	FOURNITURE D'ECLAIRAGE LED POUR LA CRECHE F.DOLTO	3 170,16	0,00	10
29/09/2021	TRAVAUX DE PEINTURE ECOLE MEGREZ	3 362,76	0,00	30
30/09/2021	POSE D'UN BLOC-PORTE ECOLE PEGUY	4 191,52	0,00	30
30/09/2021	REMPLACEMENT HORLOGE MERE HOTEL DE VILLE	1 189,64	0,00	10
30/09/2021	TRAVAUX D AGENCEMENT AU CLUB LACROIX	23 398,56	0,00	30
30/09/2021	POSE D UNE BARRE ANTI PANIQUE ECOLE B MALON	720,00	0,00	15
30/09/2021	FOURNITURE DE MESUREURS DE QUALITE DE L'AIR POUR	7 884,29	0,00	10
30/09/2021	CREATION D'UNE EXTRACTION A UPC M.MEGREZ	27 742,33	0,00	30
30/09/2021	REALISATION DE SORTIES DE VENTILATION ECOLE MEGREZ	9 243,19	0,00	30
30/09/2021	MODIFICATION DES BECQUETS ETANCHEITE DU PATIO ECOL	5 706,72	0,00	30
30/09/2021	POSE RESINE DE SOLS DANS LE LOCAL POUBELLE ECOLE M	10 199,40	0,00	30
30/09/2021	TRAVAUX DANS LES VESTIAIRES DE L'UPC M.MEGREZ	3 260,83	0,00	30
30/09/2021	TRAVAUX ISOLATION SOUBASSEMENTS REFECTOIRE ECOLE M	5 967,00	0,00	30
30/09/2021	TRAVAUX DANS LA SALLE DE RECEPTION DE L'ESPACE A.	6 332,89	0,00	30
30/09/2021	REALISATION DE TRAVAUX A L'ESPACE MAIGNE	3 195,30	0,00	30
30/09/2021	TRAVAUX DE MACONNERIE A UPC M.MEGREZ	22 818,60	0,00	30
30/09/2021	FOURNITURE DE POSE DE STAFF A UPC M.MEGREZ	1 645,92	0,00	30
30/09/2021	TRAVAUX DE MACONNERIE A L'ESPACE MAIGNE.	2 997,00	0,00	30
30/09/2021	CREATION D'UN LOCAL POUBELLE A UPC M.MEGREZ	485,86	0,00	30
30/09/2021	CHANGEMENT DE ECLAIRAGE A LA HALLE DES SPORTS	31 713,59	0,00	30

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
30/09/2021	REFECTION REVETEMENT DE SOLS A L'ESPACE MAIGNE	2 551,92	0,00	30
30/09/2021	TRAVAUX DE REFECTION DES SOLS SOUPLES A L'ESPACE A	67 833,72	0,00	30
30/09/2021	TRAVAUX DE PEINTURE A L'ECOLE B.MALON	8 271,48	0,00	30
30/09/2021	BALAYEUSE TENAX MAXWIND	39 968,40	0,00	8
04/10/2021	SIT 2 REALISATION ALIMENTATION EN EAU M MEGREZ	6 882,55	0,00	30
04/10/2021	TOBOGGAN ACTIBABY RAM	649,00	0,00	10
04/10/2021	CONTENEURS BLANCOTHERM ROUGE UPCSUZANNE BUISSON	2 052,00	0,00	10
04/10/2021	REALISATION TRAVX FAUX PLAFONDS MATER B MALON	13 095,98	0,00	30
04/10/2021	SIT 2 POSE FAUX PLAFONDS A MAIGNE	56 011,20	0,00	30
04/10/2021	REFECTION PEINTURE A MAIGNE	2 346,00	0,00	30
04/10/2021	REFECTION CARRELAGE M MEGREZ	1 296,00	0,00	30
04/10/2021	CREATION GAINE ET BOUCHE DE SOUFFLAGE A MAIGNE	10 620,48	0,00	30
05/10/2021	NETTOYEUR HAUTE PRESSION UPC BUISSON	778,80	0,00	15
06/10/2021	ETUDE IDENTIFICATION DE FISSURES ECOLE MEGREZ	4 116,00	0,00	30
06/10/2021	ORDINATEURS COMMUNE	19 350,00	0,00	5
06/10/2021	CANAPES CLM B MALON	608,00	0,00	15
08/10/2021	POMPE DE CHAUFFAGE S BUISSON	3 862,20	0,00	10
11/10/2021	CABLES ENCEINTES SERV JEUNESSE	508,91	0,00	10
12/10/2021	REFECTION ETANCHEITE LOT4 TERRASSE STADE DES ESSEL	103 190,16	0,00	30
13/10/2021	RENOVATION DE LA CHAUFFERIE DU GYMNASSE DUCASSE	9 304,90	0,00	30
13/10/2021	CHANGT SYSTEME CLIM LOCAL INFO	5 780,34	0,00	30
13/10/2021	MISE EN SURVEILLANCE FISSURE M MEGREZ	2 100,00	0,00	30
13/10/2021	CREATION ECLAIRAGE LOCAL VIDE ORDURE UPC M MEGREZ	1 616,08	0,00	30
13/10/2021	ACCESSIBILITE INSTALL BLOCS PORTES C PEGUY	37 646,90	0,00	30
13/10/2021	ACQUISITION D' UN OSMOSEUR POUR LE CTM SEMBAT	843,26	0,00	15
13/10/2021	COOP HLM HABITAT REUNI PART SOCIALE	92 300,00	0,00	0
19/10/2021	INSTALLATION VISIOPHONE ECOLE PRIM B MALON	3 698,68	0,00	30
19/10/2021	CLOISONNEMENT ET ISOLATION EN PLACO ECOLE PRIM PEG	10 332,43	0,00	30
19/10/2021	LAVABO COMPLET MATER DESNOS	1 758,95	0,00	10
19/10/2021	BARRIERES DE SEPARATION CRECHE DOLTO	381,06	0,00	1
19/10/2021	MEUBLE A LANGER HALTE GARDERIE MCVC	4 137,86	0,00	15
20/10/2021	SOLUTION DE STOCKAGE SCENE EVENEMENT ET MANUT	891,00	0,00	10
20/10/2021	TRX REVETEMENTS SOLS SOUPLES RAM	5 288,16	0,00	30
20/10/2021	ENCAPSULAGE REVETEMENT SOL CLSH B MALON	8 922,24	0,00	30
20/10/2021	TRX PEINTURE REFECTION VESTAIRES UPC MATER M MEGRE	2 880,12	0,00	30
20/10/2021	TRX PEINTURE REFECTION LOCAL POUBELLES UPC MATER M	448,80	0,00	1
20/10/2021	TRX REVETEMENT SOLS SALLE D ACTIVITEES BUREAUX CLU	4 016,52	0,00	30
22/10/2021	MESUREUR DE QUALITE D E L AIR CRECHE DOLTO	788,43	0,00	10
22/10/2021	LOT TABLES ET CHAISES CLM COMMUN	696,80	0,00	15
22/10/2021	ACHAT DE PANNEAUX AK 14 PREVENTION SECURITE	1 516,93	0,00	10
25/10/2021	FERME PORTE PR TRX EN REGIE ECOLE MATER M MEGREZ	1 656,90	0,00	10
27/10/2021	NETTOYEUR HP GYMNASSE DUCASSE	1 180,80	0,00	15
27/10/2021	TAILLE HAIE HALLE DES SPORTS	1 449,52	0,00	10
27/10/2021	LICENCES SOPHOS 3 ANS FIREWALL	11 557,69	0,00	4
27/10/2021	INTERFACE CIRIL FINANCES CHORUS MAINTENANCE ANNUEL	3 466,80	0,00	4
29/10/2021	COUPE LEGUME BUISSON	7 670,88	0,00	10
29/10/2021	BARRIERE LAPI RUE DELESCLUZE	4 560,48	0,00	30
29/10/2021	BORNES DE PROTECTION PREVENTION ET SECURITE	14 296,80	0,00	20
29/10/2021	TONDEUSE COMET ESPACES VERTS	942,55	0,00	15
29/10/2021	NETTOYEUR HP COMET ESPACES VERTS	1 703,50	0,00	15
29/10/2021	SOUFFLEURS ENTRETIEN OFFICES	4 177,06	0,00	15

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
02/11/2021	REALISATION ALIMENTATION EN EAU CUISINE MEGREZ	6 436,97	0,00	30
02/11/2021	APPAREIL PHOTO ECOLE MAT J ZAY	549,98	0,00	10
02/11/2021	ENCEINTE HARMAN ECOLE MAT J ZAY	360,00	0,00	1
02/11/2021	MATELAS CLM	734,71	0,00	10
02/11/2021	ACQUISITION ILLUMINATION DE FIN D'ANNEE	11 875,68	0,00	10
08/11/2021	RESTAURATION DE DOCUMENTS D'ARCHIVES	2 498,40	0,00	0
08/11/2021	BALANCE QLIVE CL PRIMAIRE	17,99	0,00	1
08/11/2021	MOULE A TARTE CL PRIMAIRE	6,99	0,00	1
08/11/2021	MOULIN PAIN CL PRIMAIRE	29,99	0,00	1
10/11/2021	25 CASQUES FILAIRE AUDIO AVEC MICROPHONE	495,00	0,00	5
10/11/2021	ACHAT SCENE EVENEMENTS ET MANUT	10 251,00	0,00	10
10/11/2021	ACQUISITION DE PURIFICATEURS D'AIR ECOLES DE LA VIL	25 050,60	0,00	10
12/11/2021	PLAQUE SQUARE AUDIN	519,60	0,00	30
17/11/2021	INSTALLATION D'UN DISCONNECTEUR RUE DANTON	2 496,00	0,00	30
26/11/2021	AUDIT ELECTRIQUE RESEAU MEDIATHEQUE	4 524,00	0,00	30
26/11/2021	2 MACHINES A CAFE ET CAFES CABINET DU MAIRE	724,11	0,00	1
26/11/2021	MISE EN PLACE DES CAMERAS VILLE	6 835,82	0,00	10
26/11/2021	RAPATRIMENT DE 5 CAMERAS EXISTANTE MCVA AU CSU	2 896,64	0,00	10
26/11/2021	MISE EN PLACE SYSTEME INTRUSION MEDITHEQUE KRB187V	9 249,42	0,00	30
26/11/2021	MISE EN PLACE CAMERA PARC URBAIN	31 506,19	0,00	10
26/11/2021	ACHAT TELEPHONE MOBILE	1 636,80	0,00	5
29/11/2021	CONTENEUR ISOTHERM UPC S BUISSON	1 108,75	0,00	10
29/11/2021	CREATION EVACUATION CANIVEAU M MEGREZ	10 586,86	0,00	30
29/11/2021	MISSION DE COORDINATION SSI C PEGUY	3 420,00	0,00	30
29/11/2021	REALISATION ALIMENTATION EN EAU M MEGREZ	1 524,18	0,00	30
29/11/2021	MISSION DE CSPS UPC M MEGREZ	576,00	0,00	30
29/11/2021	MISSION DE CSPS COORDINATION SANTE SECURITE A MAI	576,00	0,00	30
29/11/2021	TRVX D ENCAPSULAGE SOL M MEGREZ	9 729,36	0,00	30
29/11/2021	TRVX REVETEMENT SOL C PEGUY	2 652,24	0,00	30
29/11/2021	TRVX D AMELIORATION PORTILLON CIMETIERE	2 516,36	0,00	30
29/11/2021	AMELIORATION DE LA REGULATION MEDIATHEQUE	9 498,96	0,00	30
29/11/2021	REFECTION TERRASSE S BUISSON	38 052,10	0,00	30
29/11/2021	DIAGNOSTIC AMIANTE AVANT TRAVX ECOLE B MALON	628,80	0,00	30
29/11/2021	REMPCT FENETRE EN BOIS HDV	2 180,33	0,00	30
29/11/2021	REMLPCT DE 3 FENETRE HDV	6 540,98	0,00	30
29/11/2021	TRVX DE REMISE EN ETAT DESENFUMAGE ECOLE C PEGUY	6 049,20	0,00	30
29/11/2021	AUDIT VIDE SANITAIRE CHIFFRAGE HYDRAULIQUE AVANT T	3 960,00	0,00	30
07/12/2021	REFECTION TOTAL DE LA TERASSE DU STADE DES ESSELIE	12 468,26	0,00	30
07/12/2021	SS TRAITANT REFECTION TOTAL TERRASSE STADE DES ESS	10 000,00	0,00	30
08/12/2021	ACQUIS JARDINIERS AMENAG ESP PLANTE PEDAGOGIQ ECO	660,00	0,00	10
08/12/2021	HONORAIRE MISSION DE MAITRISE D'OEUVRE ECOLE M.MEG	1 728,00	0,00	30
08/12/2021	TABLES 160X80 CLP COMMUN	516,60	0,00	15
08/12/2021	TABLES 120X80 CLP COMMUN	486,91	0,00	15
08/12/2021	CHAISES CLP COMMUN	1 488,91	0,00	15
08/12/2021	BANQUETTES 3 PLACES CLP B MALON	768,11	0,00	15
08/12/2021	DALLE DE PLAFONDS AMELIORATION ACOUSTIQUE CSU	908,23	0,00	10
08/12/2021	MODIFICATION DE LA DESCENTE DE LA TERRASSE C PEGUY	1 008,00	0,00	30
08/12/2021	TABLES CLP COMMUN	464,93	0,00	15
08/12/2021	ISOLOIRS DIDEROT SCE ELECTIONS	771,60	0,00	10
08/12/2021	ISOLOIRS CASE SUIVANTE SCE ELECTIONS	1 057,20	0,00	10
08/12/2021	TABLEAU ENFANT ECOLE MATER DESNOS	489,00	0,00	15
08/12/2021	VIDEOPROJECTEUR ECOLE PEGUY	840,24	0,00	10
08/12/2021	VIDEOPROJECTEUR ECOLE MATERN R.DESNOS	744,68	0,00	10
08/12/2021	CREATION D UNE ETANCHEITE RDC R DESNOS	2 220,24	0,00	30
09/12/2021	MODIFICATION CABLAGE DES CAMERAS KRB 107	559,08	0,00	30

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
10/12/2021	TOUR AUTOSTABLE ECOLE MATERNELLE SUZANNE BUISSON	1 464,99	0,00	10
10/12/2021	TRAPEZE ANNEAUX ECOLE MATERNELLE SUZANNE BUISSON	500,01	0,00	10
13/12/2021	MISE EN PLACE FIBRE RMS C. DE GERY ET GYMNASIUM J. D	695,41	0,00	30
13/12/2021	CABLAGE CAMERA BV DE GERY KRB170	7 915,33	0,00	30
13/12/2021	ACQUISITION CAMERAS VIDEOPROTECTION	12 544,16	0,00	10
13/12/2021	MISE EN PLACE D'UNE CAMERA PLACE VICTOR HUGO	0,00	0,00	30
13/12/2021	MISE EN PLACE DE CAMERAS QUARTIER MARTINET	0,00	0,00	30
13/12/2021	CAMERA PLACE VICTOR HUGO	0,00	0,00	10
15/12/2021	MEUBLE 1 COLONNE MATER DESNOS	201,52	0,00	1
15/12/2021	TABLE MATERNELLE 1200X800 MATER DESNOS	309,40	0,00	1
15/12/2021	CHARIOT SERVICE 3 PLX UPC MOHAMED MEGREZ	330,48	0,00	1
17/12/2021	MISE EN PLACE CAMERAS QUARTIER MARTINETS	13 984,72	0,00	10
17/12/2021	ACHATS D'UN CHARIOT FLEURISTE TYPEQ15	771,97	0,00	10
17/12/2021	FOURNITURE D'UN COMPRESSEUR POUR LE CTM SEMBAT	951,02	0,00	10
20/12/2021	FOURNITURE ET POSE DE VOLETS ROULANTS A LA CRECHE	19 790,40	0,00	30
20/12/2021	TRVX D AERATION SUR LOCAL JARDINIER CHST DE GERY	5 886,72	0,00	30
20/12/2021	PISTOLET A PEINTURE CTM	2 388,00	0,00	10
20/12/2021	TRAVAUX DE SOLS SOUPLES SUR SOL AMIANTE ECOLE P.KE	7 852,69	0,00	30
20/12/2021	TRAVAUX DE REVETEMENT SUR SOL AMIANTE ECOLE KERGO	4 845,48	0,00	30
20/12/2021	AMENAGEMENT DOLET CLIMATISATION 3EME	1 306,86	0,00	30
20/12/2021	AMENAGEMENT DOLET CLIMATISATION 3EME ETAGE DOLET	6 479,10	0,00	30
20/12/2021	RENOVATION PROVISOIRE DE L'INSTALLATION CVC ESPACE	51 339,72	0,00	30
20/12/2021	MISSION CSPS TRAVAUX ECOLE S BUISSON	576,00	0,00	30
20/12/2021	CREATION CHENEAU SUR TERRASSE HAUTE A L'ECOLE P.	7 665,12	0,00	30
20/12/2021	TRAVAUX DE SECURISATION ACCES TERRASSE A L' ESPAC	4 921,92	0,00	30
20/12/2021	CHANGEMENT PORTE CRECHE SAINT EXUPERY	3 325,92	0,00	30
20/12/2021	MISE EN SURVEILLANCE FISSURE ECOLE M MEGREZ	1 429,99	0,00	30
20/12/2021	AMENAGEMENT DOLET ECLAIRAGE LED SOUS SOL	879,96	0,00	30
20/12/2021	RENOVATION COMPLET VIDE SANITAIRE ECOLE S BUISSON	106 979,17	0,00	30
21/12/2021	CONSIGNATION 48 AV DE FONTAINEBLEAU	150 000,00	0,00	0
22/12/2021	ACQUISITION D ILLUMINATION FIN D ANNEE 2021	30 168,14	0,00	10
22/12/2021	MISSION ACOUSTIQUE CUISINE S. BUISSON	1 500,00	0,00	30
23/12/2021	IMPRIMANTE EPSON SIT	726,00	0,00	5
23/12/2021	LECTEUR RFID USB SIT	1 170,00	0,00	5
23/12/2021	TRVX D AMELIORATION VMC DIVERS SITES	4 758,24	0,00	30
23/12/2021	MODULE AGORA CALENDRIER FAMILLE ANNEE 2020	6 300,00	0,00	4
23/12/2021	MODULES EVOLUTION CALENDRIER PORTAIL	5 340,00	0,00	4
23/12/2021	LICENCES ARPEGE IMAGE OCT 2021	5 997,60	0,00	4
23/12/2021	MATERIELS INFORMATIQUE TELEPHONES ANDROIDES IPHONE	4 636,72	0,00	5
23/12/2021	MODULE VISITES MEDICALES	2 439,00	0,00	4
23/12/2021	OEUVRE D'ART TUBISTE	700,00	0,00	0
27/12/2021	VELO CTM SEMBAT	1 595,40	0,00	8
27/12/2021	MISE EN PLACE D'UNE CAMERA PLACE VICTOR HUGO	7 264,90	0,00	30
27/12/2021	MISE EN PLACE DE CAMERAS QUARTIER MARTINET	20 544,89	0,00	30
27/12/2021	CAMERA PLACE VICTOR HUGO	14 435,44	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Divers				
27/01/2021	PROJECTEUR MAT BUISSON	55,20	0,00	1
27/01/2021	POUSSOIR MAT BUISSON	10,20	0,00	1
28/01/2021	EPSON 3LCD - BENOIT MALON	536,32	0,00	1
28/01/2021	PLASTIFIEUSE ECOLE P BROSSOLETTE	71,77	0,00	1
28/01/2021	MIXEUR MOULINEX	70,00	0,00	1
28/01/2021	TABLE CULTURE	340,20	0,00	1
28/01/2021	TABLE - JEUNESSE	479,60	0,00	1
28/01/2021	COMBINE DE SONORISATION ECOLE DESNOS	266,76	0,00	1
28/01/2021	VENTE D UNE OEUVRE MONTAGNE UN VOYAGE A TRAVERS L	100,00	0,00	0
28/01/2021	ACQUISITION OEUVRES NICOLAS PECQUEUX	150,00	0,00	0
28/01/2021	TABLE 4 PIEDS ECOLE S BUISSON	336,48	0,00	1
28/01/2021	CHAIRE DE PROFESSEUR ECOLE S BUISSON	280,37	0,00	1
28/01/2021	CHAISES DE TRAVAIL ECOLE S BUISSON	165,38	0,00	1
28/01/2021	ECRAN PLEXY BYRON SCE COM	138,72	0,00	1
28/01/2021	TABLE ACTIVITES MOBILE - RELAI ASSIST MATERNELLES	2,57	0,00	1
29/01/2021	COSEC & CENTRE DE SUPERVISION	486,00	0,00	0
29/01/2021	TABLES ESPACES MAIGNE	1 420,56	0,00	1
29/01/2021	TENTES TIPI CLM	151,96	0,00	1
29/01/2021	PORTE MANTEAU	123,60	0,00	1
01/02/2021	TABLE ACTIVITES MOBILE BABI UP	274,92	0,00	1
01/02/2021	BABIMDULE TRAPEZE	86,90	0,00	1
03/02/2021	TABLES BASSES SERVICE JEUNESSE	19,99	0,00	1
03/02/2021	RESTAURATION MATRICE	195,00	0,00	0
03/02/2021	RESTAURATION REGISTRE LISTE ELECTORALE 1913 A 1930	1 519,20	0,00	0
03/02/2021	RESTAURATION DE L AFFICHE 1956	759,00	0,00	0
03/02/2021	ACQUISITION OEUVRE DE BERTRAND RICQ	600,00	0,00	0
05/02/2021	MEUBLES BAS ECOLE MATER KERGOMARD	253,92	0,00	1
05/02/2021	SIRENE MULTITONS AVEC FLASH LUMINEUX ECOLE S BUISS	480,00	0,00	1
05/02/2021	BLENDER CL PRIMAIRE A CESAIRE	103,49	0,00	1
05/02/2021	BLENDER CHAUFANT CL PRIMAIRE A CESAIRE	117,49	0,00	1
05/02/2021	FRIGO CTRE LOISIRS CESAIRE	117,00	0,00	1
08/02/2021	CHANGEMENT DE LA PHONIE PAR DU GSM 53 AVE FONTAINE	588,00	0,00	30
08/02/2021	CHANGEMENT DE LA PHONIE PAR DU GSM A L'HOTEL DE VI	588,00	0,00	30
08/02/2021	CHANGEMENT DE LA PHONIE PAR DU GSM A L'ESPACE MAIG	588,00	0,00	30
11/02/2021	CHARIOT MOBILE MATER R DESNOS	200,54	0,00	1
11/02/2021	MEUBLE SUR ROULETTE MATER R DESNOS	150,93	0,00	1
11/02/2021	CHAISE MATER R DESNOS	341,35	0,00	1
11/02/2021	TAPIS MATER R DESNOS	62,82	0,00	1
11/02/2021	TABOURET MATER R DESNOS	48,08	0,00	1
11/02/2021	MOBILIER D IMITATION MATER R DESNOS	186,89	0,00	1
16/02/2021	POSE D HYGIAPHONE RESTO DU COEUR	720,00	0,00	1
16/02/2021	AQUISITION OEUVRE L HOMME SOULEVE	150,00	0,00	0
16/02/2021	PANNEAU "MOHAMED MEGREZ" A L'ECOLE	300,00	0,00	1
16/02/2021	TROTINETTE CLM S BUISSON	286,20	0,00	1
16/02/2021	TRICYCLE CLM S BUISSON	340,20	0,00	1
16/02/2021	FOURN POSE 2 EQUIPTS ALARME INCENDIE ATELIER DES A	592,66	0,00	1
16/02/2021	TABLETTE APPLE SIT	6 627,96	0,00	1
18/02/2021	APPLE IMAC WITH RETINA SIT	215,00	0,00	1
18/02/2021	ECOLE MATERNELLE SUZANNE BUISSON	3 000,00	0,00	0
18/02/2021	POSE HYGIAPHONE MEDIATHEQUE	240,00	0,00	1
22/02/2021	12 TABLETTES SAMSUNG BOOK POUR ELUS	937,44	0,00	5
23/02/2021	URNE STANDARD SECRETARIAT GENERAL	123,67	0,00	1
23/02/2021	PERFORELIEUR ELECTRIQUE SECRETARIAT GENERAL	353,21	0,00	1
25/02/2021	ACQUISITION OEUVRE D ART CONFIANCE EN SOI	200,00	0,00	0
25/02/2021	CHAMBRES TELECOM SIT	3 753,72	0,00	30
01/03/2021	CABANE BABY UP CRECHE DOLTO	437,60	0,00	1
01/03/2021	CHANGE COMPLET POUPEES CRECHE DOLTO	226,01	0,00	1
01/03/2021	CABANE CRECHE DOLTO	585,50	0,00	1
01/03/2021	BARRIERES CRECHE DOLTO	238,86	0,00	1
11/03/2021	PLASTIFIEUSE JEAN ZAY	53,77	0,00	1
17/03/2021	FOURNITURE PLANTES POUR CREATION MASSIFS	738,93	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
17/03/2021	FOURNITURE ECLAIRAGE LED POUR L'ECOLE P. BROSSOLE	683,28	0,00	1
18/03/2021	FAUTEUIL ERGONOMIQUE MEDIATHEQUE	445,34	0,00	1
18/03/2021	CRECHE FAMILIALE ANTOINE DE ST EXUPERY	456,17	0,00	0
24/03/2021	SECURISATION INTRUSION MATER BUISSON	6 720,00	0,00	1
25/03/2021	GROUPE SCOLAIRE BENOIT MALON	28 250,20	0,00	0
25/03/2021	PARC PINEL	45 190,58	0,00	0
26/03/2021	YAOURTIERE CLM M MEGREZ	130,00	0,00	1
29/03/2021	COLLECROULE CLP COMMUN	112,80	0,00	1
29/03/2021	CONTENEURS 76 L CLP COMMUN	40,80	0,00	1
29/03/2021	CONTENEURS 53L CLP COMMUN	64,80	0,00	1
29/03/2021	CONTENEURS CDL PRIM COMMUN	84,96	0,00	1
02/04/2021	GAZON ARTIFICIEL MATERNELLE MEGHREZ	259,00	0,00	1
13/04/2021	CAMELIA ESPACE VERTS	403,13	0,00	1
13/04/2021	SIEGE ERGONOMIQUE DRH	535,45	0,00	1
16/04/2021	BAC A ROULETTES + COUVERCLE	486,60	0,00	1
16/04/2021	PHILIPS MICRO CHAINE HIFI	254,48	0,00	1
16/04/2021	VITRINE EXTERIEURE ET FOND MAGNETIQUE POUR LE CIME	726,00	0,00	1
21/04/2021	BANCS ASSISES ECOLE J ZAY	582,18	0,00	1
21/04/2021	ETAGERE MURALE ECOLE J ZAY	140,15	0,00	1
21/04/2021	PUPITRE ECOLE J ZAY	404,23	0,00	1
21/04/2021	TABLES MATERNELLES ECOLE J ZAY	409,13	0,00	1
21/04/2021	MEUBLE A DESSIN ECOLE J ZAY	435,14	0,00	1
21/04/2021	FOURNITURE PANEL LED POUR LE DORTOIR DE L'ECOLE P.	383,04	0,00	1
22/04/2021	TRANSAT BASIC BLEUE - CF	213,91	0,00	1
22/04/2021	POUSSETTE DOUBLE - CF	564,05	0,00	1
22/04/2021	FAUTEUIL IGLOO GRIS - CF	113,79	0,00	1
22/04/2021	FAUTEUIL IGLOO VERT CLAIR - CF	113,79	0,00	1
22/04/2021	MEUBLE BAS+BACS B MALON	515,28	0,00	1
22/04/2021	BIBLIOTHEQUE B MALON	183,57	0,00	1
22/04/2021	TALEAU PIVOTANT B MALON	401,20	0,00	1
22/04/2021	BUREAU +VOILE DE FOND SERVICE HABITAT	319,03	0,00	1
22/04/2021	FOURNITURE D ECLAIRAGE LED P KERGOMARD	383,04	0,00	1
22/04/2021	FOUR POSE BOUCHE ALIMENTATION EAU CTM	9 360,00	0,00	30
30/04/2021	CHAISE HALTE GARDERIE MCV C	50,36	0,00	1
30/04/2021	LIT BERCEAU HALTE GARDERIE MCV C	43,40	0,00	1
30/04/2021	TAPIS MOTRICITE HALTE GARDERIE MCV C	43,33	0,00	1
30/04/2021	TAPIS BIFACE HALTE GARDERIE MCV C V	109,62	0,00	1
30/04/2021	PMI 12TER AV.DOC.LACROIX	946,41	0,00	0
06/05/2021	GUERIDON LAQUE - F DOLTO	196,90	0,00	1
10/05/2021	LAMPE INTENS FLUO SUR SOCLE BRAS RIGIDE HABITAT LO	93,84	0,00	1
10/05/2021	FOND TRAVAUX 2EME TRIMESTRE 3 RUE DU 14 JUILLET	52,72	0,00	1
10/05/2021	CREATION TROP PLEIN D EVACUATION ECOLE S BUISSON	3 755,76	0,00	30
10/05/2021	TRAVAUX REVETEMENT DE SOL	9 475,68	0,00	30
10/05/2021	REFECTION DES SOLS PALIER DROITE HDV	9 475,68	0,00	30
14/05/2021	FOURNITURE ET POSE ELEMENTS	4 100,88	0,00	30
17/05/2021	INSTALLATION COUVERTURE ZINC ISOLATION ECOLE DESNO	8 902,80	0,00	30
19/05/2021	ARMOIRE SCE HABITAT	444,83	0,00	1
19/05/2021	LAMPES LED CTRE SOCIAL	566,60	0,00	1
19/05/2021	LAMPES LED CTRE SOCIAL	153,11	0,00	1
19/05/2021	ECLAIRAGE LED REFECTOIRE J.ZAY	957,60	0,00	1
19/05/2021	TAPIS TRAIN CLM	73,54	0,00	1
19/05/2021	CASQUES C SOCIAL	165,42	0,00	1
19/05/2021	FOURNITURES WEBCAM C SOCIAL	145,62	0,00	1
05/06/2021	BIBLIOTHEQUE SCE JEUNESSE	228,95	0,00	15
05/06/2021	TAPIS DE GROUPEMENTMATER J ZAY	59,52	0,00	1
05/06/2021	BUT TCHOUKBALL+HAIES ET CIBLEJ ZAY	445,75	0,00	1
10/06/2021	CISCO 250 COMMUTATEUR	850,00	0,00	5
10/06/2021	LE RUBAN PARC URBAIN 2018	12 410,81	0,00	0
16/06/2021	SEPARATEUR EN PLEXIGLAS ANTI - COVID19 SERV LOGEME	228,00	0,00	1
16/06/2021	COFFRET SCIE ET JEU DE TOURNEVIS CTM GERY	265,51	0,00	1
17/06/2021	TABLEAU TRIPTYQUE ECOLE C PEGUY	549,67	0,00	1
17/06/2021	MISSION COORDINATION SECURITE SANTE UPC MEGREZ	480,00	0,00	1
17/06/2021	ECLAIRAGE LED MARCHE PUBLICS	587,14	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
17/06/2021	ENCEINTE CLP B MALON	100,00	0,00	1
17/06/2021	PANNEAU DE VOIRIE SCE VOIRIE	2 092,39	0,00	10
24/06/2021	1 MEULEUSE 125MM CTM GERY	131,61	0,00	1
27/06/2021	PANNEAUX SCE CULTURE	792,00	0,00	30
27/06/2021	TALKIES WALKIES MOTOROLA CLM MAT S BUISSON	104,70	0,00	10
27/06/2021	LED ECOLE J.ZAY	996,00	0,00	10
30/06/2021	MURS RIDEAUX	547,20	0,00	1
01/07/2021	WEBCAM MEDIATHEQUE	79,99	0,00	1
05/07/2021	CASSEROLERIE TEFAL CLM COMMUN	17,99	0,00	1
05/07/2021	GAUFRIER CLM COMMUN	14,99	0,00	1
05/07/2021	CUISSON LAGRANGE CLM COMMUN	29,01	0,00	1
07/07/2021	CHARIOT DE LAVAGE BI BACS MATER DESNOS	215,83	0,00	15
12/07/2021	MEUBLES AVEC BACS CLM DESNOS	825,44	0,00	1
12/07/2021	PLANCHA MAISON DES JEUNES	208,45	0,00	1
12/07/2021	LECTEUR SONY MAISON DES JEUNES	98,52	0,00	1
12/07/2021	CHAISE PLIANTE CENTRES LOISIRS MATERNELLES	384,74	0,00	1
12/07/2021	ARMOIRE CENTRES LOISIRS MATERNELLE	394,37	0,00	1
13/07/2021	MEUBLE MOBILE BI FACE PR PEINTURE CLM M MEGREZ	323,77	0,00	1
19/07/2021	CHARIOT DE LAVAGE P KERGOMARD	215,83	0,00	10
19/07/2021	CHARIOT DE LAVAGE P BROSOLETTTE	323,75	0,00	10
19/07/2021	FAUTEUILS SCE ARCHIVES	459,69	0,00	1
19/07/2021	FAUTEUILS SCE ARCHIVES	447,69	0,00	1
19/07/2021	FAUTEUILS SCE ARCHIVES	447,69	0,00	1
19/07/2021	FAUTEUILS SCE ARCHIVES	607,80	0,00	15
19/07/2021	MARCHEPIEDS TRANQUILITE ESPACE PUBLIC	303,22	0,00	1
22/07/2021	PLAQUE PIGEONNIER CONTRACEPTIF	48,06	0,00	1
22/07/2021	FOURNITURE D'ECLAIRAGE LED POUR LE BUREAU D'ETUDE	2 376,00	0,00	1
22/07/2021	TABLES ZANA CLM.DESNOS)	2 190,72	0,00	1
22/07/2021	CHAISES HAUTES BREHAT CLM DESNOS	3 116,42	0,00	1
22/07/2021	TABLES ORGA 1200 X 600MM CTRE LOISIRS BENOIT MALON	416,30	0,00	1
22/07/2021	CHAISES AUSTIN CTRE LOISIRS BENOIT MALON	1 778,98	0,00	1
22/07/2021	TABLES OULALA 1100X760MM CTRE LOISIRS BENOIT MALON	926,20	0,00	1
22/07/2021	CHAISES OULALA APPUI SUR TABLE CTRE LOISIRS BENOIT	799,98	0,00	1
03/08/2021	PISCINE - CENTRE PRIM	101,80	0,00	1
03/08/2021	ACQUISITION CAMERA STU	6 669,36	0,00	10
03/08/2021	FOURNITURE ET POSE D'UN ESCABEAU COULISSANT SUR V	475,20	0,00	1
03/08/2021	ECLAIRAGE LED POUR L'ECOLE P. KERGOMARD	533,52	0,00	1
03/08/2021	ECLAIRAGE LED POUR LA CRECHE F.DOLTO	672,30	0,00	1
06/08/2021	ECOLE PRIMAIRE CHARLES PEGUY	208 403,45	0,00	0
09/08/2021	CAFETIERE ELECTRIQUE	408,56	0,00	1
09/08/2021	3 PLAQUES PLEXI MAIRES KB	163,16	0,00	30
09/08/2021	CHARIOTS DE LAVAGE HOTEL DE VILLE	539,58	0,00	10
09/08/2021	ASPIRATEURS POUSSIERE HOTEL DE VILLE	256,99	0,00	1
09/08/2021	ASPIRATEURS SACS ASPIRATEUR HOTEL DE VILLE	348,89	0,00	1
10/08/2021	ASPIRATEUR HOTEL DE VILLE	139,75	0,00	1
11/08/2021	PERCEUSE VISSEUSE CTM GERY	157,45	0,00	1
12/08/2021	CHARIOT DE LAVAGE BI BACS ENTRETIEN OFFICES	323,75	0,00	10
12/08/2021	CHARIOTS DE LAVAGE BI BACS ECOLE BUISSON	215,83	0,00	10
12/08/2021	DRAPEAUX HOTEL DE VILLE	121,80	0,00	10
12/08/2021	DRAPEAUX HOTEL DE VILLE	170,52	0,00	10
13/08/2021	LAVE LINGE CLM J ZAY	131,34	0,00	1
13/08/2021	CUISINIERE CLM J ZAY	129,38	0,00	1
13/08/2021	REFRIGERATEUR CLM J ZAY	163,00	0,00	1
13/08/2021	THEATRE D IMITATION CLM J ZAY	385,96	0,00	10
13/08/2021	ECLAIRAGE LED B MALON	115,34	0,00	1
13/08/2021	POMPE ALTECH MEDIATHEQUE	172,07	0,00	1
13/08/2021	CHARIOTS DE LAVAGE M MEGREZ	323,75	0,00	10
13/08/2021	PERCEUSE CTM GERY	256,88	0,00	1
23/08/2021	FOURNITURE POMPE DE RELEVAGE POUR LE CENTRE SOCIA	172,07	0,00	1
23/08/2021	IMPRIMANTE POUR COMPTEUSE FINANCES	268,80	0,00	1
23/08/2021	BALANCE COMPTEUSE FINANCES	354,00	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
01/09/2021	TABLES ORGA CLM CESAIRE	491,69	0,00	15
01/09/2021	TABLES FLIC FLAC CLM CESAIRE	1 265,95	0,00	15
01/09/2021	TABOURETS CLM CESAIRE	491,02	0,00	15
01/09/2021	TAPIS MODULO CLM CESAIRE	741,24	0,00	15
01/09/2021	CHAISES RAJA CLM CESAIRE	403,34	0,00	15
01/09/2021	BANQUETTES CLM CESAIRE	757,20	0,00	15
01/09/2021	CHAISES CALI CLM CESAIRE	250,46	0,00	15
01/09/2021	CHARIOT COURRIER DST	277,80	0,00	1
01/09/2021	DESTRUCTEUR DOCUMENT DST	333,92	0,00	1
24/09/2021	PARASOL SCE JEUNESSE	104,30	0,00	10
24/09/2021	DESTRUCTEUR DE DOCUMENT CRECHE FA ST EXUPERY	74,45	0,00	1
29/09/2021	FOURNITURE D'ECLAIRAGE LED ECOLE P. BROSSOLETTE	393,72	0,00	1
04/10/2021	POMPE ALTECH CENTRE SOCIAL	117,61	0,00	1
04/10/2021	CHARIOTS TRANSPORT ROLLI UPC SUZANNE BUISSON	846,00	0,00	10
06/10/2021	MESURE DE QUALITE DE L AIR CLM MEGREZ	219,00	0,00	1
06/10/2021	MATERIEL DE SIGNALISATION URBAINS	444,00	0,00	10
13/10/2021	EXAMEN VISUEL SUITE DESAMIANTAGE VESTIAIRES M MEGR	624,00	0,00	30
19/10/2021	ESCABEAU HALLE DES SPORTS	423,79	0,00	1
19/10/2021	MESUREUR DE QUALITE DE L AIR PETITE ENFANCE	219,00	0,00	1
20/10/2021	MALETTE OUTILS PARCS ET ESPACES VERT	96,56	0,00	1
20/10/2021	FOURNITURES ECLAIRAGE LED ECOLE MATER MEGREZ	105,12	0,00	1
20/10/2021	FOURNITURES ECLAIRAGE LED CRECHE PETITS CAILLOUX	435,91	0,00	1
22/10/2021	ASPIRATEUR A EAU ECOLE MEGREZ	225,10	0,00	1
27/10/2021	2 FAUTEUILS DE BUREAU CRECHE ST EXUPERY	422,40	0,00	1
29/10/2021	PLASTIFIEUSE RAM	76,46	0,00	1
02/11/2021	APPAREIL PHOTO ECOLE MAT J ZAY	299,98	0,00	1
02/11/2021	ENCEINTE PHILIPPS ECOLE MAT J ZAY	160,00	0,00	1
02/11/2021	DESTRUCTEUR ECOLE MAT J ZAY	289,88	0,00	1
08/11/2021	INGENIO ELEGANCE SERIE 3 LO CASSEROLES CL PRIMAIRE	57,99	0,00	1
08/11/2021	PLATS FOUR PYREX METAL CL PRIMAIRE	35,97	0,00	1
08/11/2021	BOULLOIRE QLIVE CL PRIMAIRE	24,99	0,00	1
08/11/2021	SET INGENIO PERFORMANCE NOIR 9 LOT CASSEROLES CL P	110,99	0,00	1
08/11/2021	POELE 21CM TEFAL MINERALIA CL PRIMAIRE	33,90	0,00	1
08/11/2021	TAPIS 60X90 MATERNELLE MOHAMED MEGREZ	240,00	0,00	1
08/11/2021	TAPIS 90X150 PISTOLET PLASTIQUEMATERNELLE MOHAMED	770,52	0,00	1
10/11/2021	MICRO ONDE QILIVE CLM	139,00	0,00	1
12/11/2021	REFRIGERATEUR CLM	358,00	0,00	1
12/11/2021	AQUARIUM CLP	104,45	0,00	1
17/11/2021	MICRO ONDES SECRETARIAT DU MAIRE	51,99	0,00	1
18/11/2021	TABLE VIDEO PROJECTEUR DOUBLE PLATEAUX PRIM BROSSO	234,00	0,00	1
22/11/2021	TALKIE WALKIE CENTRES M.MEGREZ	299,75	0,00	10
29/11/2021	ARMOIRE A RIDEAUX SECRETARIAT GENERAL	463,46	0,00	1
29/11/2021	FAUTEUIL ULTIMA SECRETARIAT GENERAL	331,92	0,00	1
29/11/2021	OEUVRE D'ART TABLEAU INVASION	150,00	0,00	0
29/11/2021	MISSION CSPS TRVX S BUISSON	480,00	0,00	1
29/11/2021	DIAGNOSTIC AVANT TRAVX SALLE DES PORTS	525,00	0,00	1
29/11/2021	MISE EN SURVEILLANCE FISSURE AVANT TVX ECOLE M MEG	440,00	0,00	1
29/11/2021	FERME PORTE ECOLE M.MEGREZ	3 313,80	0,00	10
30/11/2021	SYSTEME COMPLET TREPIED WEB TV MEDIATHEQUE	238,80	0,00	1
30/11/2021	CHARIOT TRANSPORT BACS GASTRO UPC BUISSON	531,00	0,00	1
03/12/2021	ROUES DE MOTRICITE MATER KERGOMARD	334,80	0,00	10
08/12/2021	PLASTIFIEUSE A3 CLM COMMUN	78,68	0,00	1
08/12/2021	PLASTIFIEUSE A4 CLM COMMUN	50,10	0,00	1
08/12/2021	CHAUFFEUSES CLP B MALON	438,72	0,00	15
08/12/2021	BANQUETTES 2 PLACES CLP B MALON	220,51	0,00	15
08/12/2021	CHAISES CLP COMMUN	156,96	0,00	15
08/12/2021	MISE DISPOSIT UN MONITORING SURVEILL FISSURE ECOLE	440,00	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
08/12/2021	PERFORELIEUR ECOLE PEGUY	153,65	0,00	1
08/12/2021	PLASTIFIEUSE ECOLE PEGUY	123,45	0,00	1
08/12/2021	BAC DE RANGEMENT ECOLE MATERN R.DESNOS	72,32	0,00	1
09/12/2021	COMBINE DE SONORISATION MATER MEGREZ	312,36	0,00	1
09/12/2021	THERMOMETRE INFRAROUGE MATER MEGREZ	79,80	0,00	1
09/12/2021	COFFRET 70 PIECES	112,98	0,00	1
09/12/2021	DECAPEUR THERMIQUE GARAGE	102,50	0,00	1
10/12/2021	BANQUETTE 3 PLACSECOLE MATER MOHAMED MEGREZ	217,65	0,00	1
10/12/2021	ARMOIRE A PHARMACEMURALE ECOLE MATER MOHAMED MEGRE	79,52	0,00	1
10/12/2021	MEUBLE A DESSIN ECOLE PEGUY	428,84	0,00	1
10/12/2021	TABLEAU TRYPTIQUE ECOLE JEAN ZAY	503,39	0,00	1
10/12/2021	CHAISE DE TRAVAIL ECOLE BROSSOLETTE	167,30	0,00	1
10/12/2021	BIBLIOTHEQUE ECOLE PRIM BENOIT MALON B	590,83	0,00	1
10/12/2021	EHELLE DE LIAISON ECOLE MATERNELLE SUZANNE BUISS	189,00	0,00	1
13/12/2021	TVX FIBRE OPTIQUE RMC AU CENTRE A. CESAIRE KRB 151	299,47	0,00	1
15/12/2021	BANCS ASSISE 3 LAMES 1600MM MEUBLE MATER DESNOS	242,10	0,00	1
15/12/2021	BANCS ASSISES 3 LAMES 2000MM MATER DESNOS	290,89	0,00	1
15/12/2021	ARMOIRE 2 PORTES BATTANTES MATER DESNOS	304,84	0,00	1
15/12/2021	MEUBLE BAS MATER DESNOS	255,15	0,00	1
15/12/2021	PUPITRE MATERNELLE MOBILE MATER DESNOS	406,24	0,00	1
15/12/2021	BACS PLASTIQUES 225MM MATER DESNOS	29,48	0,00	1
15/12/2021	BACS PLASTIQUES 75MM MATER DESNOS	89,28	0,00	1
15/12/2021	MEUBLES 3 COLONNES MANDI MATER DESNOS	287,68	0,00	1
15/12/2021	ENCEINTE BLUETOOTH ECOLE JEAN ZAY	99,99	0,00	1
15/12/2021	CARTE MEMOIRE ECOLE JEAN ZAY	49,99	0,00	1
15/12/2021	ROBOT BLUE ECOLE PRIM P BROSSOLETTE	150,00	0,00	1
15/12/2021	MICRO CASQUE ECOLE PRIM P BROSSOLETTE	174,72	0,00	1
15/12/2021	DESINSECTISSEUR UPC MOHAMED MEGREZ	451,00	0,00	10
15/12/2021	CHARIOT PORTE SAC POUBELLE UPC MOHAMED MEGREZ	330,48	0,00	1
15/12/2021	CHARIOTB SERVICE 2 PLX UPC MOHAMED MEGREZ	291,76	0,00	1
15/12/2021	TABLES ORGA 1200X600MM MATER BUISSON	279,42	0,00	1
15/12/2021	BANQUETTES MATER BUISSON	377,06	0,00	1
15/12/2021	CHAISES BRIO MATER BUISSON	349,34	0,00	1
15/12/2021	ARMOIRE FROIDE CLUB LACROIX	3 672,00	0,00	1
17/12/2021	LOT DE BATTERIE DE CUISINE CLM COMMUN	109,07	0,00	1
20/12/2021	ABRI DE JARDIN ECOLE MATER R DESNOS	539,00	0,00	1
20/12/2021	RAYONNAGE CRECHE ST EXUPERY	676,92	0,00	15
23/12/2021	OEUVRE D'ART THE OCEAN SHIP	100,00	0,00	0
23/12/2021	OEUVRE D'ART DIGNITY	450,00	0,00	0
23/12/2021	OEUVRE D'ART VILLAGE DU SUD	200,00	0,00	0
23/12/2021	OEUVRE D'ART LA CLE DE L AMOUR	360,00	0,00	0
23/12/2021	MATERIELS INFORMATIQUE COMPRESSEUR	141,98	0,00	1
23/12/2021	MATERIELS INFORMATIQUE RECEPTEUR TELEPHONIQUE	461,81	0,00	1
23/12/2021	OEUVRE D'ART LE KREMLIN LA MAIRIE SON MAIRE AU COE	200,00	0,00	0
23/12/2021	MANETTE X BOX + JOY CON NINTENDO MEDIATHEQUE	108,00	0,00	1
TOTAL GENERAL		3 478 221,40	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	1 520 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					153 602 896,58	84 908 447,03										1 343 453,29	5 760 584,52	
1001 VIES HABITAT	2007		3-3 Bis Rue A.France A	Banque des Territoires	671 057,82	146 576,07	2,25		R	Livret A	1,270	R	Livret A	1,020	A-1	2 003,24	49 819,81	
1001 VIES HABITAT	2007		3-3 Bis Rue A.France B	Banque des Territoires	674 076,37	144 584,27	2,84		R	Livret A	1,270	R	Livret A	1,020	A-1	1 976,02	49 142,82	
3F RESIDENCES	2017		150 LOGEMENTS 4 RUE PASTEUR	Banque des Territoires	4 398 759,95	4 140 035,21	36,75		R	Livret A	1,340	R	Livret A	1,100	A-1	46 533,42	90 275,87	
3F RESIDENCES	2017		150 LOGEMENTS 4 RUE PASTEUR	Banque des Territoires	1 974 338,28	1 906 940,03	56,75		R	Livret A	1,340	R	Livret A	1,100	A-1	21 240,01	23 969,95	
3F RESIDENCES	2018		150 LOGEMENTS 17 AVENUE DE FONTAINEBLEAU, 4 RUE PASTEUR ET 3 RUE SALENGRO	Banque des Territoires	614 073,81	596 307,02	56,75		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,610	A-1	9 702,96	6 361,32	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
3F RESIDENCES	2018		150 LOGEMENTS 17 AVENUE DE FONTAINEBLEAU, 4 RUE PASTEUR ET 3 RUE SALENGRO	Banque des Territoires	895 628,53	848 099,48	36,75		R	Livret A	1,860	R	Livret A	1,610	A-1		13 922,92	16 678,46
ANTIN RESIDENCES	2002		FINANCEMENT DE 148 LOGEMENTS AU KREMLIN BICETRE	Crédit Foncier de France	5 226 263,61	1 862 188,27	5,16		F	Taux Fixe	5,820	F	Taux Fixe	5,700	A-1		116 371,03	284 446,47
ANTIN RESIDENCES	2017		CONSTRUCTION 14 LOGEMENTS SOCIAUX 5/7 RUE PASTEUR	Banque des Territoires	1 359 060,00	1 299 819,59	36,00		R	Livret A	1,860	R	Livret A	1,860	A-1		24 554,85	20 333,38
ANTIN RESIDENCES	2017		CONSTRUCTION 14 LOGEMENTS SOCIAUX 5/7 RUE PASTEUR	Banque des Territoires	1 273 000,00	1 249 311,38	56,00		R	Livret A	1,860	R	Livret A	1,860	A-1		23 389,68	8 198,08
APOGEI 94	2009		RECONSTRUCTION IMPRO SEGUIN	Banque des Territoires	1 129 250,00	720 987,53	27,00		R	Livret A	1,350	R	Livret A	1,350	A-1		10 220,57	36 091,18
CDC HABITAT	1990		Quartier du Fort F	Banque des Territoires	6 054 743,04	1 139 690,87	3,75		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,800	A-1		25 674,07	286 646,28
CDC HABITAT	1987		Quartier du Fort E	Banque des Territoires	1 385 593,87	201 469,95	2,67		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,020	A-1		2 753,47	68 477,72
CDC HABITAT	1987		Quartier du Fort C	Banque des Territoires	1 293 209,77	188 036,99	2,67		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,020	A-1		2 569,88	63 911,99
CDC HABITAT	1987		Quartier du Fort B	Banque des Territoires	4 847 878,75	704 897,63	2,67		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,020	A-1		9 633,75	239 588,04
CDC HABITAT	1988		Quartier du Fort A	Banque des Territoires	3 028 841,85	585 614,92	3,09		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,020	A-1		7 503,86	150 057,38
CDC HABITAT	1993		ZAC G.Péri	Banque des Territoires	3 931 411,10	1 190 618,44	6,25		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,800	A-1		24 530,76	172 201,47
CDC HABITAT	1993		60 Fontainebleau-21/23 Danton	Banque des Territoires	4 785 377,49	0,00	0,00		R	Livret A	0,000	R	Livret A	2,020	A-1		38 193,18	202 568,96
CDC HABITAT SOCIAL	2004		construction de 42 logts 7 rue charles richet	Banque des Territoires	1 531 440,00	961 485,67	17,58		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,700	A-1		17 234,23	52 292,44
CDC HABITAT SOCIAL	2004		Acquisition terrain 7 rue charles Richet	Banque des Territoires	1 527 996,00	1 210 461,24	32,58		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,700	A-1		21 199,48	36 567,18
CDC HABITAT SOCIAL	2011		1BIS - 11 RUE BABEUF	Banque des Territoires	2 641 559,19	1 120 390,76	6,42		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,700	A-1		21 840,16	164 324,82
CDC HABITAT SOCIAL	2011		1 BIS - 11 RUE BABEUF	Banque des Territoires	1 128 087,78	478 467,06	6,50		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,700	A-1		9 326,92	70 175,53
CDC HABITAT SOCIAL	1998		ZAC Salengro / 66 PLA	Banque des Territoires	3 226 969,92	1 162 371,72	8,42		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,700	A-1		22 032,87	133 679,17
CDC HABITAT SOCIAL	1997		1bis-11 rue Babeuf / 94 PLAA	Banque des Territoires	91 469,40	30 323,82	7,16		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,700	A-1		581,90	3 905,87

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CDC HABITAT SOCIAL	1998		1bis-11 rue Babeuf/94 PLA	Banque des Territoires	1 127 512,93	406 136,14	8,42		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,700	A-1		7 698,35	46 707,90
CDC HABITAT SOCIAL	2000		1bis-11 rue Babeuf/94 PLA	Banque des Territoires	557 963,40	220 437,01	10,84		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,700	A-1		4 109,95	21 324,88
CDC HABITAT SOCIAL	2018		CONSTRUCTION 51 LOGEMENTS 21-25 RUE P.SEMARD	Banque des Territoires	287 074,00	281 500,32	56,50		R	Livret A	1,200	R	Livret A	0,960	A-1		2 723,13	2 158,96
CDC HABITAT SOCIAL	2018		CONSTRUCTION 51 LOGEMENTS 21-25 RUE P.SEMARD	Banque des Territoires	294 970,00	289 281,09	36,50		R	Livret A	1,820	R	Livret A	1,610	A-1		4 749,02	5 688,91
CDC HABITAT SOCIAL	2018		CONSTRUCTION 51 LOGEMENTS 21-25 RUE P.SEMARD	Banque des Territoires	1 700 912,00	1 667 887,92	56,50		R	Livret A	1,200	R	Livret A	0,960	A-1		16 134,53	12 791,83
CDC HABITAT SOCIAL	2018		CONSTRUCTION 51 LOGEMENTS 21-25 RUE P.SEMARD	Banque des Territoires	1 555 461,00	1 522 267,08	36,50		R	Livret A	1,320	R	Livret A	1,100	A-1		17 110,07	33 193,92
CDC HABITAT SOCIAL	2018		CONSTRUCTION 51 LOGEMENTS 21-25 RUE P.SEMARD	Banque des Territoires	501 227,00	501 227,00	11,50		R	Livret A	1,300	R	Livret A	1,100	A-1		5 513,50	0,00
CDC HABITAT SOCIAL	2018		CONSTRUCTION 51 LOGEMENTS 21-25 RUE P.SEMARD	Banque des Territoires	185 519,00	180 902,60	36,50		R	Livret A	0,540	R	Livret A	0,300	A-1		556,56	4 616,40
CDC HABITAT SOCIAL	2018		CONSTRUCTION 51 LOGEMENTS 21-25 RUE P.SEMARD	Banque des Territoires	656 922,00	644 167,52	56,50		R	Livret A	1,200	R	Livret A	0,960	A-1		6 231,44	4 940,43
COOPERATIF FONCIERE FRANCILIENNE	2019		5293086	Banque des Territoires	851 062,06	831 554,24	57,67		R	Livret A	1,580	R	Livret A	1,100	A-1		9 259,41	10 210,44
EMMAUS HABITAT	2018		1344672	Banque des Territoires	447 598,40	382 307,25	20,50		R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,320	A-1		5 110,85	20 423,28
EMMAUS HABITAT	2018		1344673	Banque des Territoires	2 201 527,03	1 892 173,50	20,50		R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,450	A-1		34 916,54	97 183,48
ETAI	2003		Rénovation du foyer jour 16, rue A.France	Banque des Territoires	262 485,00	73 495,80	6,92		R	Livret A	1,950	R	Livret A	1,700	A-1		1 427,92	10 499,40
ETAI	2005		ACQUISITION ET AMELIORATION DE LA RESIDENCE COMMUNAUTAIRE	Crédit Mutuel	247 213,50	110 819,63	13,00		R	Livret A	3,170	R	Livret A	2,310	A-1		2 666,61	8 524,62
ETAI	2006		CONSTRUCTION FOYER DE VIE ET HEBERGEMENT 16 RUE ANATOLE FRANCE	Crédit Mutuel	2 679 682,50	1 201 236,87	13,00		V	Livret A	3,030	V	Livret A	2,770	A-1		34 665,51	92 402,88

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HABITAT & HUMANISME	2006		ACQUISITION D'UN LOGT. 36 DANTON	Banque des Territoires	10 000,00	6 672,39	19,09		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,000	A-1		69,72	300,03
HABITAT & HUMANISME	2008		acquisit°1 logt 47 bis rue G.Péri	Banque des Territoires	30 000,00	18 767,41	21,16		R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,300	A-1		59,59	1 094,55
IMMOBILIERE 3F	2007		3-15 Rue J.F. Kennedy A	Banque des Territoires	3 736 370,89	1 668 334,72	8,00		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,950	A-1		36 138,97	184 946,05
IMMOBILIERE 3F	2007		3-15 Rue J.F. Kennedy B	Banque des Territoires	523 575,19	227 208,64	8,33		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,700	A-1		4 301,28	25 808,04
IMMOBILIERE 3F	2006		30-32 Av.Fontainebleau	Banque des Territoires	3 135 039,40	939 899,89	6,58		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,700	A-1		18 495,53	148 072,49
IMMOBILIERE 3F	2006		55 Log. PLA ZAC G.PERI	Banque des Territoires	3 169 999,73	1 451 091,97	8,16		R	Inflation FR Hors Tabac	3,450	R	Inflation FR Hors Tabac	1,850	A-1		28 925,83	156 327,57
IMMOBILIERE 3F	1998		6 Log. PLATS ZAC G.PERI	Banque des Territoires	237 443,70	72 626,85	8,16		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,300	A-1		1 059,10	8 842,68
KREMLIN BICETRE HABITAT	2015		FINANCER REMPLACEMENT DE CHAUDIERES ET INSTALLATIONS DE POMPE A CHALEUR	La Banque Postale	1 700 000,00	751 411,49	4,04		F	Taux Fixe	1,390	F	Taux Fixe	1,390	A-1		11 928,02	170 455,34
KREMLIN BICETRE HABITAT	1996		CONSTRUCTION DE 92 LOGEMENTS PLA ZAC LACROIX GAMBETTA	CIL	190 561,27	56 790,38	5,00		F	Taux Fixe	2,500	F	Taux Fixe	2,500	A-1		1 683,28	10 540,68
KREMLIN BICETRE HABITAT	2017		ACQUISITION ANCIEN LOCAL CPAM 28/34 RUE BENOIT MALON	Crédit Agricole	1 100 000,00	883 262,07	15,42		F	Taux Fixe	1,670	F	Taux Fixe	1,660	A-1		15 177,50	49 569,78
LA SABLIERE	1999		Construction de 2 log.PLATS	Banque des Territoires	54 660,15	21 147,06	9,00		R	Livret A	1,550	R	Livret A	1,550	A-1		361,14	2 151,89
LA SABLIERE	2021		1365524	Banque des Territoires	686 445,36	686 445,36	9,00		R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,000	A-1		0,00	0,00
LA SABLIERE	1999		Construction 43 log. PLA	Banque des Territoires	1 701 824,16	0,00	-1,00		R	Livret A	2,050	R	Livret A	0,500	A-1		0,00	68 164,82
LOGIREP	2020		5377174	Banque des Territoires	72 000,00	72 000,00	38,84		R	Taux Fixe	0,000	R	Taux Fixe	0,000	A-1		0,00	0,00
LOGIREP	2020		5377175	Banque des Territoires	315 644,00	309 888,87	38,84		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,550	A-1		812,42	5 755,13
LOGIREP	2020		5377176	Banque des Territoires	599 645,00	595 808,90	78,83		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,550	A-1		1 543,39	3 836,10
PARIS HABITAT	2015		Construction 17 logts 7 bld C.Géry	Banque des Territoires	950 054,35	817 121,93	33,58		R	Livret A	1,690	R	Livret A	1,440	A-1		12 118,81	24 462,33

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PARIS HABITAT	2015		Construction 17 logts 7 bld C.Géry	Banque des Territoires	310 566,18	267 459,99	33,58		R	Livret A	1,690	R	Livret A	1,440	A-1		3 964,98	7 885,88
PARIS HABITAT	2016		Réhabilitation 58 logts 7 bld C.Géry	Banque des Territoires	1 556 054,29	1 333 443,35	20,00		R	Livret A	1,350	R	Livret A	1,350	A-1		18 764,22	56 498,82
PARIS HABITAT	2016		Construction 10 logts 7 bld C.Géry	Banque des Territoires	901 852,00	827 004,11	35,00		R	Livret A	1,350	R	Livret A	1,350	A-1		11 420,75	18 977,62
RLF - LE LOGEMENT DES FONCTIONNAIRES	2019		5310614	Banque des Territoires	60 216,56	60 216,56	39,67		R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,000	A-1		0,00	0,00
RLF - LE LOGEMENT DES FONCTIONNAIRES	2019		5310615	Banque des Territoires	80 288,75	80 288,75	49,67		R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,000	A-1		0,00	0,00
RLF - LE LOGEMENT DES FONCTIONNAIRES	2019		5310616	Banque des Territoires	202 648,97	202 648,97	49,67		R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,000	A-1		0,00	0,00
RLF - LE LOGEMENT DES FONCTIONNAIRES	2019		5310617	Banque des Territoires	202 648,97	202 648,97	39,67		R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,000	A-1		0,00	0,00
SEQENS	2010		21 logements PLA LM ZAC Salengro modifié	Banque des Territoires	1 109 780,97	674 012,32	11,16		F	Taux Fixe	0,000	F	Taux Fixe	3,610	A-1		25 080,34	47 899,02
SEQENS	1999		Renégociation Prêt N.42/0882263	Banque des Territoires	414 583,60	118 398,49	4,67		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,800	A-1		2 554,32	23 508,23
SEQENS	1999		Renégociation du Prêt N.68/08826	Banque des Territoires	973 185,42	277 926,31	4,67		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,800	A-1		5 995,96	55 182,75
SEQENS	1999		Renégociation du Prêt N.67/0882265	Banque des Territoires	223 124,20	63 720,74	4,67		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,800	A-1		1 374,71	12 651,86
SEQENS	1999		Renégociation Prêt N.43/0882266	Banque des Territoires	177 701,82	50 748,82	4,67		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,800	A-1		1 094,85	10 076,27
SEQENS	2018		1346065	Banque des Territoires	1 378 070,77	1 174 709,04	19,16		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,700	A-1		21 139,50	68 790,97
SEQENS	2021		5347691	Banque des Territoires	413 725,41	413 725,41	60,16		R	Livret A	1,690	R	Livret A	1,690	A-1		0,00	0,00
SEQENS	2021		5347692	Banque des Territoires	22 981,44	22 981,44	40,16		R	Livret A	0,800	R	Livret A	0,800	A-1		0,00	0,00
SEQENS	2021		5347693	Banque des Territoires	155 971,28	155 971,28	60,16		R	Livret A	1,690	R	Livret A	1,690	A-1		0,00	0,00
SEQENS	2021		5347694	Banque des Territoires	70 506,16	70 506,16	40,16		R	Livret A	2,110	R	Livret A	2,110	A-1		0,00	0,00
SEQENS	2021		5347695	Banque des Territoires	409 519,34	409 519,34	60,16		R	Livret A	1,690	R	Livret A	1,690	A-1		0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VALDEVY	2007		REHAB.50 LOGT 135 G.PERI	Banque des Territoires	404 853,00	103 741,79	5,75		R	Livret A	1,380	R	Livret A	1,150	A-1		1 384,03	16 608,83
VALDEVY	2006		RENEGOCIATION CONTRAT N°134 ET 151	Banque des Territoires	1 658 667,48	218 490,70	3,67		R	Livret A	1,550	R	Livret A	1,100	A-1		2 987,99	53 145,03
VALDEVY	2006		RENEGOCIATION CONTRAT N°140/145/146/147/148/149	Banque des Territoires	2 026 335,14	696 579,76	7,18		R	Livret A	2,640	R	Livret A	1,800	A-1		26 766,92	68 535,74
VALDEVY	2006		RENEGOCIATION DES CONTRATS N°49 ET 81	Banque des Territoires	6 049 490,56	3 401 106,94	15,07		R	Livret A	2,000	R	Livret A	2,050	A-1		73 373,97	178 111,20
VALDEVY	2006		RENEGOCIATION CONTR. N°150-154-157-163-164-168-175	Banque des Territoires	6 357 610,28	2 409 672,82	9,07		R	Livret A	1,850	R	Livret A	1,960	A-1		51 467,73	216 231,66
VALDEVY	2006		1095907	Banque des Territoires	47 859,81	3 359,84	0,56		F	Taux Fixe	1,990	F	Taux Fixe	1,990	A-1		132,41	3 294,29
VALDEVY	2009		Améliorat°261 logts 19 rue Mars 1962	Banque des Territoires	2 020 000,00	960 719,12	7,33		R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,750	A-1		8 076,16	116 102,09
VALDEVY	2010		CONST.5 LOGT 47 B.MALON	Banque des Territoires	236 268,00	185 002,23	23,00		R	Livret A	1,860	R	Livret A	1,880	A-1		3 591,72	6 046,81
VALDEVY	2010		CONST.5LOGT 47 B.MALON	Banque des Territoires	261 226,00	236 859,44	38,00		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,880	A-1		4 529,67	4 080,27
VALDEVY	2010		ACQ/AMEL.2LGT 47 B.MALON	Banque des Territoires	190 481,00	159 527,13	28,00		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,350	A-1		2 213,88	4 464,30
VALDEVY	2010		CONSTR.1LGT 47 B.MALON	Banque des Territoires	38 186,00	30 978,53	28,00		R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,550	A-1		175,78	982,37
VALDEVY	2010		AMELI.616 LOGT RUES SEVERINE/GIDE	Banque des Territoires	1 270 180,00	559 371,93	8,00		R	Livret A	1,350	R	Livret A	1,350	A-1		8 335,70	58 087,02
VALDEVY	2010		Réhabilitat°ascenseurs Martinets	Banque des Territoires	1 711 728,00	953 066,44	13,25		R	Livret A	1,350	R	Livret A	1,100	A-1		11 172,91	62 652,62
VALDEVY	2013		RUE 19 MARS 1962	Banque des Territoires	786 731,00	664 962,82	31,09		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,100	A-1		7 504,45	17 259,97
VALDEVY	2013		CONSTR.10 LOGEMENTS	Banque des Territoires	87 415,00	71 893,91	31,09		R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,300	A-1		222,09	2 137,53
VALDEVY	2011		52/52bis RUE DE LA CONVENTION	Banque des Territoires	419 644,00	267 739,46	14,42		R	Livret A	1,350	R	Livret A	1,100	A-1		3 124,82	16 335,29
VALDEVY	2013		CONSTR.1 LOGT RUE DU 9 MARS 1962	Banque des Territoires	49 394,00	40 623,80	31,42		R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,300	A-1		125,49	1 207,82
VALDEVY	2015		REHAB 120 LOGT 50 R M SEMBAT	Banque des Territoires	847 795,00	607 043,80	13,25		R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,500	A-1		3 244,01	41 759,01
VALDEVY	2016		CONST 83 LGTS RUE 19 MARS	Banque des Territoires	7 430 504,86	6 854 977,05	36,67		R	Livret A	1,370	R	Livret A	1,100	A-1		77 635,65	202 808,98
VALDEVY	2016		CONST 83 LGTS RUE 19 MARS	Banque des Territoires	2 258 686,59	2 114 765,46	46,67		R	Livret A	1,410	R	Livret A	1,100	A-1		23 826,95	51 321,19

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VALDEVY	2016		CONST 83 LGTS RUE 19 MARS	Banque des Territoires	1 390 611,45	1 271 421,14	36,67		R	Livret A	0,580	R	Livret A	0,300	A-1		3 939,04	41 593,34
VALDEVY	2016		CONST 83 LGTS RUE 19 MARS	Banque des Territoires	441 217,87	409 700,69	46,67		R	Livret A	0,570	R	Livret A	0,300	A-1		1 262,45	11 116,78
VALDEVY	2015		REHAB 88 PARKINGS RUE 19 MARS 1962	Banque des Territoires	1 877 677,00	1 537 605,33	14,50		R	Livret A	1,350	R	Livret A	1,100	A-2		17 574,49	106 689,33
VALDEVY	2016		ACQU 9 LOGT 39/41 RUE BABEUF	Banque des Territoires	53 557,00	49 663,94	34,58		R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,300	A-1		153,02	1 343,87
VALDEVY	2016		ACQU 9 LOGT 39/41 RUE BABEUF	Banque des Territoires	25 326,00	23 903,06	44,58		R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,300	A-1		73,20	495,44
VALDEVY	2016		ACQU 9 LOGT 39/41 RUE BABEUF	Banque des Territoires	304 445,00	290 319,01	44,58		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,100	A-1		3 248,14	4 966,05
VALDEVY	2016		ACQU 9 LOGT 39/41 RUE BABEUF	Banque des Territoires	750 756,00	703 638,50	34,58		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,100	A-1		7 920,54	16 410,17
VALDEVY	2016		REHAB 36 LOGTS 7 10 VAILLANT GAMBETTA	Banque des Territoires	522 000,00	456 123,05	19,58		F	Taux Fixe	0,000	F	Taux Fixe	0,250	A-1		1 197,37	22 825,01
VALDEVY	2015		REHAB 36 LOGTS 7 10 VAILLANT GAMBETTA	Banque des Territoires	648 538,00	578 368,18	24,58		R	Livret A	1,350	R	Livret A	1,100	A-2		6 480,26	21 051,70
VALDEVY	2018		REHABILITATION 25 LOGEMENTS 8BIS RUE DU 14 JUILLET	Banque des Territoires	400 000,00	382 592,04	21,83		F	Taux Fixe	0,500	F	Taux Fixe	0,250	A-1		1 000,00	17 407,96
VALDEVY	2018		REHABILITATION 25 LOGEMENTS 8BIS RUE DU 14 JUILLET	Banque des Territoires	1 064 507,00	1 022 201,33	21,83		R	Livret A	1,340	R	Livret A	1,100	A-1		11 709,58	42 305,67
VALDEVY	2018		REHABILITATION 49 LOGEMENTS 6BIS 8 ET 10 PI JEAN JAURES	Banque des Territoires	753 130,00	723 199,08	21,83		R	Livret A	1,340	R	Livret A	1,100	A-1		8 284,43	29 930,92
VALDEVY	2018		REHABILITATION 49 LOGEMENTS 6BIS 8 ET 10 PI JEAN JAURES	Banque des Territoires	661 500,00	632 711,59	21,83		F	Taux Fixe	0,500	F	Taux Fixe	0,250	A-1		1 653,75	28 788,41
VALOPHIS HABITAT	2010		CONST.12LOGT 6AV.FONTAINEBLEAU	Banque des Territoires	424 486,00	339 527,07	32,25		R	Livret A	1,350	R	Livret A	1,350	A-1		4 693,30	8 124,98
VALOPHIS HABITAT	2010		CONST.12LOGT 6AV.FONTAINEBLEAU	Banque des Territoires	829 200,00	610 360,52	26,25		R	Livret A	1,750	R	Livret A	1,500	A-1		9 442,16	19 117,09
VALOPHIS HABITAT	2010		CONST.12LOGT 6AV.FONTAINEBLEAU	Banque des Territoires	591 000,00	511 044,70	38,25		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,630	A-1		8 482,08	9 328,00
VALOPHIS HABITAT	2010		ACQUISITION 9 LOGTS 11/13 RUE 14 JUILLET	Banque des Territoires	832 304,16	681 379,43	33,75		R	Livret A	1,390	R	Livret A	1,350	A-1		9 410,74	15 712,40
VALOPHIS HABITAT	2010		ACQUISITION 9 LOGTS RUE 14 JUILLET FONCIER	Banque des Territoires	273 000,00	231 069,09	38,75		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,100	A-1		2 593,73	4 724,62

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VALOPHIS HABITAT	2010		114 CONST 114 LOGTS PLATS ZAC LACROIX GAMBETTA 41 RUE G.PERI	Banque des Territoires	2 719 266,14	1 550 705,07	18,33		R	Livret A	1,750	R	Livret A	1,500	A-1		24 345,02	72 295,87
VALOPHIS HABITAT	2009		1186594	Banque des Territoires	583 220,22	419 419,72	29,92		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,700	A-1		7 414,14	16 706,24
VALOPHIS HABITAT	2009		1201036	Banque des Territoires	279 923,97	136 073,47	7,92		R	Euribor 3 mois	0,000	R	Euribor 3 mois	0,040	A-2		63,70	14 833,88
VALOPHIS HABITAT	2009		1201103	Banque des Territoires	1 338 953,53	797 629,12	11,67		R	Euribor 3 mois	0,000	R	Euribor 3 mois	0,040	A-2		364,14	55 821,43
VALOPHIS HABITAT	1998		CONSTRUCTION DE 13 LOGS PLATS 32 A 48 RUE E.RECLUS	Banque des Territoires	445 252,52	192 834,24	18,33		R	Livret A	1,550	R	Livret A	1,300	A-1		2 626,04	9 168,74
VALOPHIS HABITAT	2015		CONSTR 17 LOGT 183/185 R G.PERI	Banque des Territoires	1 102 503,00	1 004 778,12	43,84		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,100	A-1		11 247,06	17 682,10
VALOPHIS HABITAT	2015		CONSTR 17 LOGT 183/185 R G.PERI	Banque des Territoires	1 033 577,00	361 318,99	33,83		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,100	A-1		4 070,48	8 725,06
VALOPHIS HABITAT	2015		CONST 17 LOGT 183/185 R G.PERI	Banque des Territoires	126 691,00	113 125,69	43,84		R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,300	A-1		346,58	2 401,73
VALOPHIS HABITAT	2015		CONST 17 LOGT 183/185 R G.PERI	Banque des Territoires	118 771,00	102 451,83	33,83		R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,300	A-1		315,93	2 858,16
VALOPHIS HABITAT	1998		6 LOGTS PLATS 11 BIS RUE E.RECLUS ET GABRIEL PERI	Banque des Territoires	307 358,27	128 237,40	18,17		R	Livret A	1,550	R	Livret A	1,300	A-1		1 746,35	6 097,34
VALOPHIS HABITAT	2001		Constr logts PLA ZAC Lacroix-Gambetta	Banque des Territoires	927 433,99	485 646,21	18,17		R	Livret A	1,740	R	Livret A	1,300	A-1		6 568,88	19 652,21
VALOPHIS HABITAT	2001		Acquisition terrain ZAC Lacroix-Gambetta	Banque des Territoires	367 963,37	257 983,46	29,92		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,300	A-1		3 480,75	9 766,59
VALOPHIS HABITAT	2004		FINANCEMENT D UN PRET CDC N 1041	Crédit Foncier de France	2 883 620,17	56 249,46	0,01		F	Taux Fixe	0,000	F	Taux Fixe	4,100	A-1		7 955,71	219 349,13
VALOPHIS HABITAT	2018		5213510	Banque des Territoires	40 646,16	40 156,42	58,50		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,050	A-1		426,78	489,74
VALOPHIS HABITAT	2018		5213511	Banque des Territoires	289 012,65	283 809,81	38,50		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,610	A-1		4 653,10	5 202,84
VALOPHIS HABITAT	2018		5213512	Banque des Territoires	115 816,95	113 087,44	38,50		R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,300	A-1		347,45	2 729,51
VALOPHIS HABITAT	2018		5213513	Banque des Territoires	62 860,80	62 103,40	58,50		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,050	A-1		660,04	757,40
VALOPHIS HABITAT	2018		5213514	Banque des Territoires	508 402,55	502 276,90	58,50		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,050	A-1		5 338,23	6 125,65
VALOPHIS HABITAT	2018		5213515	Banque des Territoires	231 406,41	226 769,69	38,50		R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,100	A-1		2 545,47	4 636,72
TOTAL GENERAL					153 602 896,58	84 908 447,03											1 343 453,29	5 760 584,52

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	3 630 273,84
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	3 630 273,84
Recettes réelles de fonctionnement	II	45 819 366,34
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	7,92

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					23 461 247,09	23 462 869,09	0,00
2009	Acquisition 18/20 rue de la Réunion	E.P.F.I.F	6	X	160 843,77	160 843,77	0,00
2009	Acquisition 173 rue Gabriel Péri	E.P.F.I.F	6	X	216 228,36	216 228,36	0,00
2009	Acquisition 3 rue Professeur Bergonié (lots 2/5)	E.P.F.I.F	6	X	178 911,29	178 911,29	0,00
2009	Acquisition 3 rue Professeur Bergonié (lots 1/6/7 et 8)	E.P.F.I.F	6	X	133 253,95	133 253,95	0,00
2009	Acquisition 3 rue Professeur Bergonié (lots 3/4)	E.P.F.I.F	6	X	163 090,00	163 090,00	0,00
2009	Acquisition 128 avenue Charles Gide	E.P.F.I.F	6	X	251 042,18	251 042,18	0,00
2009	Acquisition 68/72 rue du Général Leclerc (lots 19/20/21/22/23/28)	E.P.F.I.F	6	X	309 661,02	309 661,02	0,00
2009	Acquisition 68/72 rue du Général Leclerc (lot N.48)	E.P.F.I.F	6	X	92 494,00	92 494,00	0,00
2009	Acquisition 68/72 rue du Général Leclerc (lot N.16)	E.P.F.I.F	6	X	91 434,52	91 434,52	0,00
2009	Acquisition 68/72 rue du Général Leclerc (lot N.31/32/33/34 et 35)	E.P.F.I.F	6	X	206 000,00	206 000,00	0,00
2009	Acquisition 62/66 rue du Général Leclerc (lots 28/34)	E.P.F.I.F	6	X	177 910,00	177 910,00	0,00
2010	Acquisition 5 rue Professeur Bergonié	E.P.F.I.F	5	X	220 000,00	220 000,00	0,00
2010	Acquisition 119 avenue Charles Gide	E.P.F.I.F	5	X	280 000,00	280 000,00	0,00
2010	Acquisition 131 avenue Charles Gide	E.P.F.I.F	0	X	200 000,00	200 000,00	0,00
2010	Acquisition 169 rue G.Péri - 24 rue de la Réunion - 124 Av. Ch. Gide - 126 av. Ch.Gide	E.P.F.I.F	5	X	700 000,00	700 000,00	0,00
2010	Acquisition 62/66 rue du Général Leclerc (lot 35)	E.P.F.I.F	5	X	90 000,00	90 000,00	0,00
2010	Acquisition 68/72 rue du Général Leclerc (lots 39/46)	E.P.F.I.F	5	X	80 000,00	80 000,00	0,00
2010	Acquisition 68 rue du Général Leclerc (lot 9)	E.P.F.I.F	5	X	65 000,00	65 000,00	0,00
2010	Acquisition 68/72 rue du Général Leclerc (lots 24/25/26/27/29/30/54)	E.P.F.I.F	5	X	230 000,00	230 000,00	0,00
2011	Acquisition 3 rue Professeur Bergonié (lots 9/10 et 11)	E.P.F.I.F	4	X	45 000,00	45 000,00	0,00
2011	Acquisition 11 rue de l'avenir	E.P.F.I.F	4	X	280 000,00	280 000,00	0,00
2011	Acquisition 4 rue de la Réunion	E.P.F.I.F	4	X	140 000,00	140 000,00	0,00
2011	Acquisition 4 rue Rossel	E.P.F.I.F	4	X	410 000,00	410 000,00	0,00
2011	Acquisition 13 rue Babeuf	E.P.F.I.F	4	X	290 000,00	290 000,00	0,00
2012	Acquisition 5/7 rue de l'avenir et 2/4 rue de l'avenir	E.P.F.I.F	3	X	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
2012	Acquisition 11 rue Professeur Bergonié	E.P.F.I.F	3	X	235 000,00	235 000,00	0,00
2012	Acquisition 68 rue du Général Leclerc (lot 12)	E.P.F.I.F	3	X	65 000,00	65 000,00	0,00
2012	Acquisition 66 rue du Général Leclerc (lot 6)	E.P.F.I.F	3	X	280 000,00	280 000,00	0,00
2012	Acquisition 68 rue du Général Leclerc (lots 6+7)	E.P.F.I.F	3	X	90 000,00	90 000,00	0,00
2013	Acquisition 12 rue Robert Schuman	E.P.F.I.F	2	X	400 000,00	400 000,00	0,00
2013	Acquisition 66 rue du Général Leclerc (boulangerie/local commercial lots 12/1/4/7)	E.P.F.I.F	2	X	470 000,00	470 000,00	0,00
2013	Acquisition 66 rue du Général Leclerc (lot 3/11)	E.P.F.I.F	2	X	140 000,00	140 000,00	0,00
2013	Acquisition 66 rue du Général Leclerc (lots 2/8/9)	E.P.F.I.F	2	X	160 000,00	160 000,00	0,00
2014	Acquisition 66 rue du général Leclerc (lot 5)	E.P.F.I.F	2	X	140 000,00	140 000,00	0,00
2014	Acquisition 6 rue de la réunion	E.P.F.I.F	1	X	348 378,00	350 000,00	0,00
2015	Acquisition 12 rue Robert Schuman	E.P.F.I.F	5	X	380 000,00	380 000,00	0,00
2016	Acquisition 23 b rue Robert Schuman	E.P.F.I.F	4	X	410 000,00	410 000,00	0,00
2016	Acquisition 13 rue de l'avenir	E.P.F.I.F	4	X	380 000,00	380 000,00	0,00
2016	Acquisition 8 rue de l'avenir	E.P.F.I.F	4	X	600 000,00	600 000,00	0,00
2016	Acquisition 19 rue de la réunion	E.P.F.I.F	4	X	320 000,00	320 000,00	0,00
2016	Acquisition 62 rue du général Leclerc (lots 31/32/33/18/10)	E.P.F.I.F	4	X	280 000,00	280 000,00	0,00
2016	Acquisition 10 rue de l'avenir	E.P.F.I.F	4	X	380 000,00	380 000,00	0,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
2016	Acquisition 20 rue Robert Schuman	E.P.F.I.F	4	X	280 000,00	280 000,00	0,00
2017	Acquisition 5 rue R Schuman	E.P.F.I.F	3	X	315 000,00	315 000,00	0,00
2017	Acquisition 19 rue R Schuman	E.P.F.I.F	3	X	342 000,00	342 000,00	0,00
2017	Acquisition 20 rue R Schuman	E.P.F.I.F	3	X	280 000,00	280 000,00	0,00
2017	Acquisition 15 rue de la Réunion	E.P.F.I.F	3	X	540 000,00	540 000,00	0,00
2017	Acquisition 10 bis rue Rossel	E.P.F.I.F	3	X	450 000,00	450 000,00	0,00
2017	Acquisition 11 rue de la Réunion	E.P.F.I.F	1	X	198 000,00	198 000,00	0,00
2018	Acquisition 72 rue du Général Leclerc lots 40 et 41	E.P.F.I.F	2	X	125 000,00	125 000,00	0,00
2018	Acquisition 72 rue du Général Leclerc lot 47	E.P.F.I.F	2	X	60 000,00	60 000,00	0,00
2018	Acquisition 74 rue du Général Leclerc lots 106/115/117/119/122	E.P.F.I.F	2	X	240 000,00	240 000,00	0,00
2018	Acquisition 12 rue Rossel (2 appartements)	E.P.F.I.F	2	X	540 000,00	540 000,00	0,00
2018	Acquisition 2-2b rue Robert Schuman	E.P.F.I.F	2	X	245 000,00	245 000,00	0,00
2019	Acquisition 68 avenue du Général Leclerc	E.P.F.I.F	1	X	70 000,00	70 000,00	0,00
2019	Acquisition 72 avenue du Général Leclerc (lots 37/38 et 51)	E.P.F.I.F	1	X	120 000,00	120 000,00	0,00
2019	Acquisition 12 rue de l'avenir	E.P.F.I.F	1	X	450 000,00	450 000,00	0,00
2019	Acquisition 7 rue de la Réunion	E.P.F.I.F	1	X	425 000,00	425 000,00	0,00
2019	Acquisition 9 rue du Professeur Bergonié	E.P.F.I.F	1	X	270 000,00	270 000,00	0,00
2019	Acquisition 135 avenue de Fontainebleau (loft à usage mixte)	E.P.F.I.F	1	X	675 000,00	675 000,00	0,00
2019	66 rue du Général Leclerc (lot 17)	E.P.F.I.F	1	X	10 000,00	10 000,00	0,00
2019	23 rue R Schuman	E.P.F.I.F	1	X	495 000,00	495 000,00	0,00
2020	Acquisition 15 rue Babeuf	E.P.F.I.F	1	X	430 000,00	430 000,00	0,00
2020	Acquisition 195 rue G Péri	E.P.F.I.F	1	X	430 000,00	430 000,00	0,00
2020	Acquisition 14 rue de l'avenir	E.P.F.I.F	1	X	282 000,00	282 000,00	0,00
2020	Acquisition 76 rue du général Leclerc	E.P.F.I.F	1	X	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
2021	Acquisition 125 avenue de Fontainebleau	E.P.F.I.F	1	X	3 600 000,00	3 600 000,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					23 461 247,09	23 462 869,09	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
ACSED (Action caritative d'aide et de secours aux enfants deshérités)	200,00	
ADASE Association pour le développement des activités socio-culturelles	61 250,00	Centre 1 rue Jean Mermoz - 2 place Edouard Herriot
ADIL 94	3 799,00	
AGECAM	1 200,00	
AIDES	500,00	
Accueil Fraternel	1 000,00	Permanence les samedis 3 rue I. Rabin
Art cur	900,00	
Association Fraternité Boganda	250,00	
Association Kapal	200,00	
Association Percugaga	200,00	Espace Maigné les lundis
Association Rédige Assistance	1 200,00	
Association Stop à l'alcool	250,00	Maison de la citoyenneté bureau associatif B et salle 5-6 chaque dernier samedi du mois
Association To mix or not to mix	250,00	Centre social Germaine Tillion les lundis
Association culturelle Franco-Portugaise	250,00	Salle polyvalente 1 rue Jean Mermoz les vendredis
Association française de Protection	200,00	
Association l'Atelier des Arts	1 150,00	
Avant que ça commence	300,00	Espace André Maigné 1/4 salle les mercredis
Centre d'Information Féminin et Familial-Centre d'Information sur les droits des Femmes CIFF-CIDF	14 000,00	
Citoyenneté Active	7 000,00	Halle des sports, gymnase Jacques Ducasse et salle d'armes C.O.S.E.C.
Club Sportif Artistique du Fort du Kremlin-Bicêtre	10 000,00	
Club Sportif et Athlétique du Kremlin-Bicêtre C.S.A.K.B	275 000,00	Ensemble des Installations Sportives
Club d'Echecs du Kremlin-Bicêtre	200,00	Maison de la Citoyenneté les samedis après-midi
Comité Région Ile de France	1 000,00	
Comité des uvres Sociales du Personnel Communal - C.O.S.	111 638,00	Local Espace André Maigné
Compagnie BFF	450,00	
Compagnie Les Oiseaux de Nuit	1 000,00	
Compagnie SAFRA	600,00	
Compagnie The Singing Mice	800,00	
Confédération Générale du Logement	200,00	
Croix rouge française	300,00	Maison de la citoyenneté salle 5-6 et 3-4 tous les samedis
Cultures du Cur en Val de Marne	500,00	
Echange	200,00	
Femmes des ressortissants du village de Dambouga FRVD	150,00	
Flamboyant	200,00	
Fédération des gardes particuliers de Région Ile de France	200,00	
Génération Masoala Madagascar	200,00	
Harpo Mélusine	1 000,00	
Karotte	200,00	Distribution ECAM les mardis
Kremlin-Bicêtre Futsal	51 750,00	Gymnase Jacques Ducasse et halle des sports
Kremlinpro	250,00	Atelier les mardis 23 rue du Général Leclerc
L'ARBRE SEC	200,00	Espace André Maigné 1/4 salle les mardis
L'un est l'autre	5 900,00	Permanence du lundi au vendredi 25 ave Charles Gide
La Grange aux Queulx	200,00	
La ruche du KB	600,00	
Les Buveurs de Thé	1 100,00	
Les Petits Cailloux	65 000,00	
Les Restaurants du Cur	5 000,00	
Monde Solidaire Nouveau	700,00	
Prologin	800,00	
RAFAMIRAY	200,00	
RG Elégance Events	200,00	
Réseau Education sans frontière	200,00	
SOS Enfants	1 000,00	
Secours Catholique	700,00	Maison de la citoyenneté cours de français mardi et jeudi
Si les classiques m'étaient contés	350,00	
Societat Valentinas	200,00	
Société des Membres de la Légion d'honneur SEMLH	200,00	
TRANSMU	1 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
UCKB Union des Commerçants du Kremlin bicêtre UFAC Union Française des Anciens Combattants USKB Union Sportive du Kremlin-Bicêtre Vie, fête et rencontre Voix et spectacle <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>	200,00 2 800,00 56 000,00 300,00 600,00	Maison du Combattant 13 bis rue du 14 juillet Permanence le mercredi Centre Social mardi et jeudi Salle de tennis de table salle Omnisports du C.O.S.E.C. Espace André Maigné tous les mardis et mercredis
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> C.C.A.S. - Centre Communal d'Action Sociale <u>Autres</u>	414 000,00	
TOTAL GENERAL	1 107 387,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette : Taxe de séjour			
Reste à employer au 01/01/N :			0,00
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
73	7362	Taxes de séjour	105 233,38
Total recettes			105 233,38
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
Total dépenses			0,00
Reste à employer au 31/12/N :			105 233,38

Libellé de la recette : Taxe de séjour			
Reste à employer au 01/01/N :			0,00
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
Total recettes			0,00
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
011	6135	Locations mobilières	13 155,00
011	6226	Honoraires	5 181,00
011	6232	Fêtes et cérémonies	86 897,38
Total dépenses			105 233,38
Reste à employer au 31/12/N :			-105 233,38

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	105 233,38	TOTAL Dépenses	105 233,38
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		161,00	7,00	168,00	116,00	31,00	147,00
Adjoint administratif territorial	B C	33,00	2,00	35,00	25,00	7,00	32,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	17,00	0,00	17,00	16,00	0,00	16,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	45,00	5,00	50,00	45,00	2,00	47,00
Attaché	A	31,00	0,00	31,00	12,00	12,00	24,00
Attaché principal	A	8,00	0,00	8,00	4,00	3,00	7,00
Rédacteur	B	18,00	0,00	18,00	7,00	5,00	12,00
Rédacteur principal de 1ère classe	B	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		270,00	9,00	279,00	203,00	55,00	258,00
Adjoint technique territorial	C	112,00	3,00	115,00	65,00	44,00	109,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	20,00	0,00	20,00	18,00	1,00	19,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	88,00	3,00	91,00	88,00	0,00	88,00
Adjoint territorial d'animation	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent de maîtrise	C	17,00	0,00	17,00	16,00	1,00	17,00
Agent de maîtrise principal	C	10,00	0,00	10,00	9,00	0,00	9,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	0,00	2,00	2,00
Ingénieur principal	A	2,00	1,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	6,00	0,00	6,00	2,00	2,00	4,00
Technicien paramédical de classe normale	B	1,00	1,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	B	7,00	0,00	7,00	2,00	2,00	4,00
Technicien principal de 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		37,00	2,00	39,00	19,00	12,00	31,00
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Assistant socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe	C	4,00	1,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	9,00	1,00	10,00	2,00	5,00	7,00
Educateur territorial de jeunes enfants	A	10,00	0,00	10,00	2,00	4,00	6,00
Educateur territorial de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Infirmier en soins généraux de classe normale	A	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Psychologue hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puéricultrice de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		3,00	2,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Educateur territorial des A.P.S principal de 1ère classe	B	1,00	2,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Educateur territorial des A.P.S principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Garde champêtre chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		14,00	1,00	15,00	11,00	2,00	13,00
Adjoint territorial du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation	B	7,00	1,00	8,00	4,00	2,00	6,00
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Bibliothécaire territorial principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		71,00	4,00	75,00	59,00	10,00	69,00
Adjoint territorial d'animation	C	25,00	0,00	25,00	23,00	1,00	24,00
Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	C	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	15,00	2,00	17,00	13,00	4,00	17,00
Animateur territorial	B C	15,00	1,00	16,00	7,00	5,00	12,00
Animateur territorial principal de 1ère classe	B	6,00	1,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Animateur territorial principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Brigadier-chef principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Gardien-brigadier	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		577,00	25,00	602,00	418,00	123,00	541,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	340	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint administratif territorial	C	ADM	342	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint administratif territorial	C	ADM	354	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint administratif territorial	C	ADM	372	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	ADM	380	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	ADM	404	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	354	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	330	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	332	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	333	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	337	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	340	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	337	0,00	3-3-2°	CDI Contrat durée indéterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	340	0,00	3-3-2°	CDI Contrat durée indéterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	342	0,00	3-3-2°	CDI Contrat durée indéterminée
Adjoint technique territorial	C	TECH	348	0,00	3-3-2°	CDI Contrat durée indéterminée
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	TECH	403	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	332	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	340	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint territorial d'animation	C	TECH	348	0,00	3-3-2°	CDI Contrat à durée indéterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	334	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	340	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	354	0,00	3-3-2°	CDI Contrat à durée indéterminée
Agent de maîtrise	C	TECH	476	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Animateur territorial	B	ANIM	343	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Animateur territorial	B	ANIM	355	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Animateur territorial	B	ANIM	361	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Animateur territorial	B	ANIM	381	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Animateur territorial	B	ANIM	396	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Assistant de conservation	B	CULT	396	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Assistant de conservation	B	CULT	343	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Assistant de conservation	B	CULT	349	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	430	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	480	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	513	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	513	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	513	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	545	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	575	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	640	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	640	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	640	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	513	0,00	3-3-2°	CDI Contrat durée indéterminée
Attaché	A	ADM	545	0,00	3-3-2°	CDI Contrat durée indéterminée

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Attaché principal	A	ADM	690	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché principal	A	ADM	730	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	MS	354	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	MS	340	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	MS	346	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe	C	MS	354	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Collaborateur de cabinet			0	0,00	110	CDD Contrat à durée déterminée
Directeur cabinet			758	0,00	110	CDD Contrat à durée déterminée
Educateur territorial de jeunes enfants	A	MS	415	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Educateur territorial de jeunes enfants	A	MS	440	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Educateur territorial de jeunes enfants	A	MS	452	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Educateur territorial de jeunes enfants	A	MS	465	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Educateur territorial de jeunes enfants	A	MS	502	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Educateur territorial de jeunes enfants	A	MS	523	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Infirmier en soins généraux de classe normale	A	MS	422	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	390	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	419	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	540	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Puéricultrice de classe normale	A	MS	490	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur	B	ADM	355	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur	B	ADM	369	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur	B	ADM	381	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur	B	ADM	396	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur	B	ADM	415	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Rédacteur	B	ADM	431	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur principal de 1ère classe	B	ADM	551	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Rédacteur principal de 2ème classe	B	ADM	534	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien	B	TECH	343	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien	B	TECH	396	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien	B	TECH	503	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien paramédical de classe normale	B	TECH	371	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien paramédical de classe normale	B	TECH	462	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien principal de 1ère classe	B	TECH	534	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien principal de 1ère classe	B	TECH	587	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Technicien principal de 2ème classe	B	TECH	534	0,00	3-3-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-2-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-2-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
11 ELUS CHIBOUB Nadia RUGGIERI Jean-Pierre	Formation prise de parole en public équipe municipale "Formation ""Participation citoyenne 15 juin 2019" Formation des Elus Locaux février à Novembre 2021

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C2
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
01/09/1987 - Quartier du Fort E	CDC HABITAT	ESH	Privé	1 385 593,87
01/09/1987 - Quartier du Fort C	CDC HABITAT	ESH	Privé	1 293 209,77
01/09/1987 - Quartier du Fort B	CDC HABITAT	ESH	Privé	4 847 878,75
01/02/1988 - Quartier du Fort A	CDC HABITAT	ESH	Privé	3 028 841,85
01/10/1990 - Quartier du Fort F	CDC HABITAT	ESH	Privé	6 054 743,04
01/04/1993 - ZAC G.Péri	CDC HABITAT	ESH	Privé	3 931 411,10
01/11/1993 - 60 Fontainebleau-21/23 Danton	CDC HABITAT	ESH	Privé	4 785 377,49
19/12/1996 - CONSTRUCTION DE 92 LOGEMENTS PLA ZAC LACROIX GAMBETTA	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	190 561,27
01/03/1997 - 1bis-11 rue Babeuf / 94 PLAA	EFIDIS	ESH	Privé	91 469,40
01/03/1998 - 6 Log. PLATS ZAC G.PERI	IMMOBILIERE 3F	ESH	Privé	237 443,70
01/03/1998 - 6 LOGTS PLATS 11 BIS RUE E.RECLUS ET GABRIEL PERI	VALOPHIS HABITAT	OPH	Public	307 358,27
01/05/1998 - CONSTRUCTION DE 13 LOGS PLATS 32 A 48 RUE E.RECLUS	VALOPHIS HABITAT	OPH	Public	445 252,52
01/06/1998 - ZAC Salengro / 66 PLA	EFIDIS	ESH	Privé	3 226 969,92
01/06/1998 - 1bis-11 rue Babeuf/94 PLA	EFIDIS	ESH	Privé	1 127 512,93
01/01/1999 - Construction 43 log. PLA	LA SABLIERE	AUTRES	Privé	1 701 824,16
01/01/1999 - Construction de 2 log.PLATS	LA SABLIERE	AUTRES	Privé	54 660,15
01/03/1999 - 61 logements PLA ZAC Salengro modifié	SEQENS	ESH	Privé	2 868 193,04
01/09/1999 - Renégociation Prêt N.42/0882263	DOMAXIS	ESH	Privé	414 583,60
01/09/1999 - Renégociation du Prêt N.68/08826	DOMAXIS	ESH	Privé	973 185,42
01/09/1999 - Renégociation du Prêt N.67/0882265	DOMAXIS	ESH	Privé	223 124,20
01/09/1999 - Renégociation Prêt N.43/0882266	DOMAXIS	ESH	Privé	177 701,82
01/01/2000 - Logements PLATS 1 rue Babeuf	EMMAUS HABITAT	ESH	Privé	838 883,02
01/01/2000 - 56 Logements PLA 1 rue Babeuf	EMMAUS HABITAT	ESH	Privé	3 991 963,19
21/03/2000 - FINANCEMENT DE 148 LOGEMENTS AU KREMLIN BICETRE	ANTIN RESIDENCES	ESH	Privé	5 226 263,61
01/11/2000 - 1bis-11 rue Babeuf/94 PLA	EFIDIS	ESH	Privé	557 963,40
01/12/2001 - Constr logts PLA ZAC Lacroix-Gambetta	VALOPHIS HABITAT	OPH	Public	927 433,99
01/12/2001 - Acquisition terrain ZAC Lacroix-Gambetta	VALOPHIS HABITAT	OPH	Public	367 963,37
01/12/2003 - Rénovation du foyer jour 16, rue A.France	ETAI	ASSOCIATION	Public	262 485,00
18/12/2003 - ACQUISITION ET AMELIORATION DE LA RESIDENCE COMMUNAUTAIRE	ETAI	ASSOCIATION	Public	247 213,50
06/01/2004 - CONSTRUCTION FOYER DE VIE ET HEBERGEMENT 16 RUE ANATOLE FRANCE	ETAI	ASSOCIATION	Public	2 679 682,50
01/08/2004 - construction de 42 logts 7 rue charles richet	EFIDIS	ESH	Privé	1 531 440,00
01/08/2004 - Acquisition terrain 7 rue charles Richet	EFIDIS	ESH	Privé	1 527 996,00
25/01/2006 - RENEGOCIATION DES CONTRATS N°49 ET 81	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	6 049 490,56
25/01/2006 - RENEGOCIATION CONTR. N°150-154-157-163-164-168-175	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	6 357 610,28
01/02/2006 - ACQUISITION D'UN LOGT. 36 DANTON	HABITAT & HUMANISME	ASSOCIATION	Privé	10 000,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

05/03/2006 - RENEGOCIATION CONTRAT N°140/145/146/147/148/149	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	2 026 335,14
25/07/2006 - 1095907	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	47 859,81
01/08/2006 - 30-32 Av.Fontainebleau	IMMOBILIERE 3F	ESH	Privé	3 135 039,40
01/09/2006 - RENEGOCIATION CONTRAT N°134 ET 151	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	1 658 667,48
01/09/2006 - 55 Log. PLA ZAC G.PERI	IMMOBILIERE 3F	ESH	Privé	3 169 999,73
01/01/2007 - 3-15 Rue J.F. Kennedy A	IMMOBILIERE 3F	ESH	Privé	3 736 370,89
01/04/2007 - 3-3 Bis Rue A.France A	1001 VIES HABITAT	ESH	Privé	671 057,82
01/05/2007 - 3-15 Rue J.F. Kennedy B	IMMOBILIERE 3F	ESH	Privé	523 575,19
01/10/2007 - REHAB.50 LOGT 135 G.PERI	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	404 853,00
01/11/2007 - 3-3 Bis Rue A.France B	1001 VIES HABITAT	ESH	Privé	674 076,37
01/03/2008 - acquisit°1 logt 47 bis rue G.Péri	HABITAT & HUMANISME	ASSOCIATION	Privé	30 000,00
01/01/2009 - RECONSTRUCTION IMPRO SEGUIN	APOGEI 94	ASSOCIATION	Privé	1 129 250,00
01/05/2009 - Améliorat°261 logts 19 rue Mars 1962	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	2 020 000,00
01/12/2009 - 1186594	VALOPHIS HABITAT	OPH	Public	583 220,22
01/12/2009 - 1201036	VALOPHIS HABITAT	OPH	Public	279 923,97
01/12/2009 - 1201103	VALOPHIS HABITAT	OPH	Public	1 338 953,53
01/01/2010 - CONST.5 LOGT 47 B.MALON	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	236 268,00
01/01/2010 - CONST.5LOGT 47 B.MALON	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	261 226,00
01/01/2010 - ACQ/AMEL.2LGT 47 B.MALON	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	190 481,00
01/01/2010 - CONSTR.1LGT 47 B.MALON	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	38 186,00
01/01/2010 - AMELI.616 LOGT RUES SEVERINE/GIDE	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	1 270 180,00
01/04/2010 - CONST.12LOGT 6AV.FONTAINEBLEAU	VALOPHIS HABITAT	OPH	Public	424 486,00
01/04/2010 - CONST.12LOGT 6AV.FONTAINEBLEAU	VALOPHIS HABITAT	OPH	Public	829 200,00
01/04/2010 - CONST.12LOGT 6AV.FONTAINEBLEAU	VALOPHIS HABITAT	OPH	Public	591 000,00
01/04/2010 - Réhabilitat°ascenseurs Martinets	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	1 711 728,00
01/05/2010 - 114 CONST 114 LOGTS PLATS ZAC LACROIX GAMBETTA 41 RUE G.PERI	VALOPHIS HABITAT	OPH	Public	2 719 266,14
01/06/2010 - 21 logements PLA LM ZAC Salengro modifié	SEQENS	ESH	Privé	1 109 780,97
01/10/2010 - ACQUISITION 9 LOGTS 11/13 RUE 14 JUILLET	VALOPHIS HABITAT	OPH	Public	832 304,16
01/10/2010 - ACQUISITION 9 LOGTS RUE 14 JUILLET FONCIER	VALOPHIS HABITAT	OPH	Public	273 000,00
01/06/2011 - 52/52bis RUE DE LA CONVENTION	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	419 644,00
01/06/2011 - 1BIS - 11 RUE BABEUF	EFIDIS	ESH	Privé	2 641 559,19
01/07/2011 - 1 BIS - 11 RUE BABEUF	EFIDIS	ESH	Privé	1 128 087,78
01/02/2013 - RUE 19 MARS 1962	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	786 731,00
01/02/2013 - CONSTR.10 LOGEMENTS	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	87 415,00
01/06/2013 - CONSTR.1 LOGT RUE DU 9 MARS 1962	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	49 394,00
01/04/2015 - REHAB 120 LOGT 50 R M SEMBAT	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	847 795,00
01/08/2015 - Construction 17 logts 7 bld C.Géry	PARIS HABITAT	OPH	Public	950 054,35
01/08/2015 - Construction 17 logts 7 bld C.Géry	PARIS HABITAT	OPH	Public	310 566,18
01/10/2015 - REHAB 88 PARKINGS RUE 19 MARS 1962	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	1 877 677,00
01/11/2015 - CONSTR 17 LOGT 183/185 R G.PERI	VALOPHIS HABITAT	OPH	Public	1 102 503,00
01/11/2015 - CONSTR 17 LOGT 183/185 R G.PERI	VALOPHIS HABITAT	OPH	Public	1 033 577,00
01/11/2015 - CONST 17 LOGT 183/185 R G.PERI	VALOPHIS HABITAT	OPH	Public	126 691,00
01/11/2015 - CONST 17 LOGT 183/185 R G.PERI	VALOPHIS HABITAT	OPH	Public	118 771,00
01/11/2015 - REHAB 36 LOGTS 7 10 VAILLANT GAMBETTA	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	648 538,00
17/12/2015 - FINANCER REMPLACEMENT DE CHAUDIERES ET INSTALLATIONS DE POMPE A CHALEUR	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	1 700 000,00
01/08/2016 - ACQU 9 LOGT 39/41 RUE BABEUF	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	53 557,00
01/08/2016 - ACQU 9 LOGT 39/41 RUE BABEUF	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	25 326,00
01/08/2016 - ACQU 9 LOGT 39/41 RUE BABEUF	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	304 445,00

VILLE DU KREMLIN BICETRE - VILLE DU KREMLIN BICETRE - CA - 2021

01/08/2016 - ACQU 9 LOGT 39/41 RUE BABEUF	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	750 756,00
01/08/2016 - REHAB 36 LOGTS 7 10 VAILLANT GAMBETTA	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	522 000,00
01/09/2016 - CONST 83 LGTS RUE 19 MARS	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	7 430 504,86
31/12/2016 - Réhabilitation 58 logts 7 bld C.Géry	PARIS HABITAT	OPH	Public	1 556 054,29
31/12/2016 - Construction 10 logts 7 bld C.Géry	PARIS HABITAT	OPH	Public	901 852,00
31/12/2016 - CONST 83 LGTS RUE 19 MARS	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	2 258 686,59
31/12/2016 - CONST 83 LGTS RUE 19 MARS	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	1 390 611,45
31/12/2016 - CONST 83 LGTS RUE 19 MARS	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	441 217,87
01/01/2017 - CONSTRUCTION 14 LOGEMENTS SOCIAUX 5/7 RUE PASTEUR	ANTIN RESIDENCES	ESH	Privé	1 359 060,00
01/01/2017 - CONSTRUCTION 14 LOGEMENTS SOCIAUX 5/7 RUE PASTEUR	ANTIN RESIDENCES	ESH	Privé	1 273 000,00
30/07/2017 - ACQUISITION ANCIEN LOCAL CPAM 28/34 RUE BENOIT MALON	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	1 100 000,00
01/10/2017 - 150 LOGEMENTS 4 RUE PASTEUR	3F RESIDENCES	ESH	Privé	4 398 759,95
01/10/2017 - 150 LOGEMENTS 4 RUE PASTEUR	3F RESIDENCES	ESH	Privé	1 974 338,28
01/10/2017 - 150 LOGEMENTS 17 AVENUE DE FONTAINEBLEAU, 4 RUE PASTEUR ET 3 RUE SALENGRO	3F RESIDENCES	ESH	Privé	614 073,81
01/10/2017 - 150 LOGEMENTS 17 AVENUE DE FONTAINEBLEAU, 4 RUE PASTEUR ET 3 RUE SALENGRO	3F RESIDENCES	ESH	Privé	895 628,53
01/07/2018 - CONSTRUCTION 51 LOGEMENTS 21-25 RUE P.SEMARD	EFIDIS	ESH	Privé	287 074,00
01/07/2018 - CONSTRUCTION 51 LOGEMENTS 21-25 RUE P.SEMARD	EFIDIS	ESH	Privé	294 970,00
01/07/2018 - CONSTRUCTION 51 LOGEMENTS 21-25 RUE P.SEMARD	EFIDIS	ESH	Privé	1 700 912,00
01/07/2018 - CONSTRUCTION 51 LOGEMENTS 21-25 RUE P.SEMARD	EFIDIS	ESH	Privé	1 555 461,00
01/07/2018 - CONSTRUCTION 51 LOGEMENTS 21-25 RUE P.SEMARD	EFIDIS	ESH	Privé	501 227,00
01/07/2018 - CONSTRUCTION 51 LOGEMENTS 21-25 RUE P.SEMARD	EFIDIS	ESH	Privé	185 519,00
01/07/2018 - CONSTRUCTION 51 LOGEMENTS 21-25 RUE P.SEMARD	EFIDIS	ESH	Privé	656 922,00
01/11/2018 - REHABILITATION 25 LOGEMENTS 8BIS RUE DU 14 JUILLET	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	400 000,00
01/11/2018 - REHABILITATION 25 LOGEMENTS 8BIS RUE DU 14 JUILLET	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	1 064 507,00
01/11/2018 - REHABILITATION 49 LOGEMENTS 6BIS 8 ET 10 PI JEAN JAURES	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	753 130,00
01/11/2018 - REHABILITATION 49 LOGEMENTS 6BIS 8 ET 10 PI JEAN JAURES	KREMLIN BICETRE HABITAT	OPH	Public	661 500,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
-	C.O.S.	Comité des uvres Sociales du Personnel Communal	Association	111 638,00
-	C.S.A.K.B.	Club Sportif et Athlétique du Kremlin-Bicêtre	Association	275 000,00
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Syndicat Intercommunal Funéraire de Région Parisienne - SIFUREP		Sans fiscalité propre	1 321,00
Syndicat Interco de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Com. - SIPPAREC		Sans fiscalité propre	4 744,00
Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France - SIGEIF	01/01/1904	Sans fiscalité propre	4 973,00
Syndicat Intercommunal pour l'éducation d'un ensemble scolaire 2ème cycle	01/09/1977	Participation des villes de Villejuif, Gentilly et Kremlin-Bicêtre	38 560,00
FNCC Centre de formation	16/01/2002	Sans fiscalité propre	511,00
Syndicat Mixte d'Etudes Paris Métropole	18/12/2008	Sans fiscalité propre	2 408,00
Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre	31/12/2014	Contribution des communes au Fonds de Compensation des Charges Territoriales	6 713 589,00
Autres organismes de regroupement			
Association des Maires de France		Sans fiscalité propre	4 145,00
Conseil National des Villes et Villages		Sans fiscalité propre	450,00
Coordination Eau Ile de France		Sans fiscalité propre	500,00
Association Cultures du Cur du Val de Marne		Sans fiscalité propre	120,00
Les Francas		Sans fiscalité propre	1 986,00
Images en bibliothèque		Sans fiscalité propre	110,00
Association Nationale Elus en charge du Sport		Sans fiscalité propre	309,00
Syndicat mixte d'Action Foncière SAF		Sans fiscalité propre	1 050,00
Mission Locale Intercommunal du Nord-Ouest du Val de Marne	28/05/1998	Participation des villes d'Arcueil, Cachan, Gentilly et Kremlin-Bicêtre	0,00
Association Villes et Banlieues	20/03/2003	Sans fiscalité propre	4 096,00
Association Orbival	26/10/2006	Sans fiscalité propre	1 600,00
Association des Maires du Val de Marne	28/05/2009	Sans fiscalité propre	1 998,00
Fédération des Centres Sociaux du Val de Marne	17/12/2009	Sans fiscalité propre	2 969,00
Immeuble en fête	16/04/2015	Sans fiscalité propre	180,00
Réseau des Collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire RTES	26/05/2016	Sans fiscalité propre	225,00
Association des Villes pour la Propreté Urbaine	30/11/2017	Sans fiscalité propre	900,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Centre Communal d'Action Sociales		-	Action sociale sans hébergement n.c.a.	Oui
CE	Caisse des Ecoles	01/01/1980	-	Action sociale sans hébergement n.c.a.	Oui

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	3 484 630,00	-93,43	21,87	0,00	762 089,00	-93,43
TFPB	51 506 408,00	0,52	36,95	59,27	19 047 193,00	60,32
TFPNB	30 349,00	-17,04	17,89	0,00	5 429,00	-17,05
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	55 021 387,00	-47,27			19 814 711,00	-15,66

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALESSANDRINI Rose	
AZZOUG Anissa	
BADOC Elsa	
BANBUCK Jean-François	
BASSEZ Ghislaine	
BELAINOUSSI Oidi	
BOCABELLE Corinne	
BOUFRAINE Kamel	
BRICOUT Brigitte	
CHAPPELLIER Bernard	
CHIAKH Sidi	
CHIBOUB Nadia	
COURDY Corinne	
COUTO Laurence	
DEFRANCE Julie	
DELAGE Jean-François	
EDET Jean-Philippe	
EL KRETE Latifa	
ETIENNE Geneviève	
FOURCADE Catherine	
GESTIN Véronique	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

GIBLIN Jérôme	
HARTMANN Maeva	
HASSIN Jacques	
HEMERY Jonathan	
KHIAR Toufik	
LAURENT Jean-Luc	
MUSEUX Christine	
NICOLLE Jean-Marc	
RAYMOND Frédéric	
RUGGIERI Jean-Pierre	
TAPA Vry Narcisse	
THIAM Fatoumata	
TRAORÉ Ibrahima	
ZINCIROGLU Lionel	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

OBJET MIS EN DELIBERATION

N° 2022-065

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABELLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABELLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

BUDGET VILLE – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2021

NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35

Présents..... 26
Représentés 9
Absents..... 0

Monsieur EDET expose au conseil,

L'exécution du budget 2021 se résume ainsi :

- Section de FONCTIONNEMENT – Réalisé :
Dépenses : 41 924 497,56 €
Recettes : 45 821 625,56 €
- Section d'INVESTISSEMENT – Réalisé :
Dépenses : 6 696 115,54 €
Recettes : 6 506 051, 74€
- Section d'INVESTISSEMENT – Restes à réaliser :
Dépenses : 1 805 720,56€
Recettes : 232 321,00€

Ainsi, ces montants permettent de constater :

- Un solde excédentaire de la section de fonctionnement de : 3 897 128,00 €
- Un solde déficitaire de la section d'investissement hors restes à réaliser de : - 190 063,80 €
- Un solde déficitaire des restes à réaliser de : - 1 573 399,56 €
- Donc, un besoin de financement, compte tenu des restes à réaliser de : - 1 763 463,36 €

Le solde d'exécution de la section d'investissement doit toujours être repris intégralement à la nature 001 (en dépenses ou en recettes). Ici, le solde déficitaire de 190 063,80 € sera donc repris au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » en dépenses d'investissement.

Afin de couvrir le besoin de financement d'investissement, il est nécessaire d'inscrire, en recettes d'investissement (à la nature 1068) le montant de 1 763 463,36 €.

Et il est proposé au conseil municipal d'affecter le reste du solde excédentaire de la section de fonctionnement (2 133 664,64 €) au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » en recettes de fonctionnement.

La reprise des résultats de l'exercice 2021 et des restes à réaliser se fera dans le cadre de la décision modificative n°1 de l'exercice 2022.

Je vous propose d'approuver la décision d'affectation des résultats du compte administratif 2021 de la Commune.

_____ LE CONSEIL _____

Après avoir entendu l'exposé de Jean-Philippe EDET,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2311-5, R 2311-11, R 2311-12 et R 2311-13,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 30 juin 2022 portant adoption du compte administratif 2021 du budget de la commune,

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité par 6 voix pour (M. DELAGE, Mme FOURCADE, Mme BRICOUT, M. CHIAKH, M. TRAORE, M. EDET) et 1 ne prenant pas part au vote (M. ZINCIROGLU)

Après en avoir délibéré par 21 voix pour (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADOUC, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE), 8 contre (M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU), et 6 ne prenant pas part au vote (Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN),

_____ DECIDE _____

- Article 1** D'affecter au compte D 001 le résultat d'investissement déficitaire de 190 063,80 €.
- Article 2** D'affecter au compte R 1068 la somme de 1 763 463,36 € pour couvrir le besoin de financement.
- Article 3** D'affecter au compte R 002 le solde de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 2 133 664,64 €.
- Article 4** De reprendre dans la décision modificative n° 1 de l'exercice 2022 les restes à réaliser d'investissement en dépenses et en recettes (présentant un solde déficitaire de 1 573 399,56 €).

Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT



M Laurent

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : 2022-065 Affectation du résultat

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de
réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-065 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022-065-DE

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

OBJET MIS EN DELIBERATION

N° 2022-067

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

RAPPORT D'ACTIVITE 2021-2022 DU COMITE ETHIQUE

NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35

Présents..... 26
Représentés 9
Absents..... 0

Monsieur DELAGE expose au conseil,

Parce que les citoyens aspirent à ce que leurs représentants exerçant un mandat public respectent une éthique républicaine garantissant leur pleine et entière indépendance, le Conseil municipal a approuvé le 26 novembre 2020 l'adoption d'une charte éthique et la création d'un comité éthique.

Celui-ci est chargé de suivre l'application de la charte éthique et le respect des engagements programmatiques des élus de la majorité municipale. Il veille à ce que les élus respectent l'exigence de transparence, de probité, d'assiduité et d'exemplarité que requiert l'exercice d'un mandat électif.

Installé en juin 2021, le comité éthique s'est réuni à cinq reprises et a rendu deux avis, l'un sur saisine du maire sur un éventuel conflit d'intérêts, l'autre concernant le projet de règlement intérieur de la commission d'appel d'offres.

Les membres du comité éthique ont approuvé le 4 juin dernier le rapport d'activité 2021-2022 du Comité, annexé à la présente délibération.

Il est proposé au Conseil municipal d'en prendre acte.

_____ LE CONSEIL _____

Après avoir entendu l'exposé de Jean-François DELAGE,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2020-125 du 26 novembre 2020 portant adoption de la charte éthique et création d'un Comité éthique,

Vu le rapport d'activité 2021-2022 du comité éthique, annexé à la présente délibération,

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité par 5 voix pour (M. HEMERY, Mme DEFRANCE, Mme BADOUC, Mme AZZOUG, Mme BASSEZ) et 1 ne prenant pas part au vote (Mme CHIBOUB)

Après en avoir délibéré,

_____ DECIDE _____

Article unique : De prendre acte du rapport d'activité 2021-2022 du comité éthique, annexé à la présente délibération.



Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT

Maurent

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : 2022-067 Rapport d'activité 2021-2022 du comité éthique

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-067 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022-067-DE

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes

Comité éthique

A stylized profile of a human face, facing right. The top half of the face, including the forehead and hair, is outlined in dark blue. The bottom half, including the nose, lips, and chin, is outlined in red. The lines are smooth and elegant.

**Comité éthique
du Kremlin-Bicêtre**

**Rapport d'activités
juin 2021 / juin 2022**



Prévu dans les objectifs 96 à 99, traitant de « **la transparence et de l'éthique des élus** », le Comité éthique a été créé par délibération du 26 novembre 2020 et a été installé le 12 Juin 2021.

Ses membres se sont attachés à **mettre en œuvre les axes de mission** qui leur incombait.

1. s'agissant de la charte éthique des élus :

Il convient d'établir des normes, des limites, des devoirs dans les pratiques des élus municipaux, de tendre vers « **ce qui doit être** », comme à l'échelon national, pour regagner la confiance des citoyens, tout en veillant au respect de l'indépendance des adjoints et de l'ensemble des conseillers municipaux par référence à ce qui pourrait être conçu comme une « déontologie »

2. s'agissant du suivi des 118 engagements de programme de la majorité municipale :

Le propos n'est pas de vérifier que les objectifs énoncés ont été menés à bien durant la mandature, mais de concevoir ces objectifs comme **des optatifs**, c'est-à-dire comme des buts à réalisation raisonnable, en créant une sorte de majorité d'idées sur des thèmes essentiels pour les Kremlinoises et Kremlinois.

Ces principes posés, il est apparu lors des réunions de travail et à l'occasion des saisines dont le Comité éthique a été l'objet que **les recommandations** qui pouvaient être émises revêtaient **des degrés divers**.

D'où la définition de la portée des recommandations du Comité éthique :

- **concernant l'application de la charte des élus** : les recommandations s'analysent comme des instructions et/ou des directives dès lors que les faits visés mettent en cause – au-delà de la probité, de l'éthique et/ou de la morale – l'activité d'un élu susceptible de recevoir une qualification pénale découlant de la notion de conflit d'intérêt.

En effet, une telle hypothèse serait de nature à justifier la mise en œuvre des articles 40, 40-1 et 434 du Code Pénal et les articles L2211-2 et suivants du Code général des Collectivités Territoriales (loi du 9 Mars 2004).

- **concernant la saisine du Comité sur la mise en ligne en open data des documents municipaux** : les recommandations s'analysent en consultations techniques et/ou juridiques.
- **concernant les 118 engagements programmatiques** : les recommandations sont des appréciations et des vœux de voir se réaliser telle ou telle mesure dans un

contexte de choix préférentiel émis par les Kremlinois au sein du Comité éthique, mais également par des remontées des comités de quartiers.

Ces recommandations doivent pouvoir inclure, selon les participants, des contre-propositions éventuelles ou des amodiations.

L'activité du comité éthique, après avoir défini le champ de son action et la portée de ses décisions, s'est traduite par **5 réunions** les 12 Juin 2021, 20 Novembre 2021, 22 Janvier 2022, 26 Mars 2022 et 4 Juin 2022 dont vous trouverez les comptes-rendus en annexe et par des **décisions et recommandations suivantes** :

Sur la charte des élus :

- **Communication des déclarations d'intérêts et de patrimoine au 22 Janvier 2022 :**

Le maire, les adjoints au maire et les conseillers municipaux délégués ont déféré à cette déclaration **obligatoire**, à l'exception de M. Boufraïne, qui a signé la charte éthique, mais n'a pas rempli de déclaration d'intérêts et de patrimoine malgré une lettre de rappel envoyée le 21 Juin 2021 et restée sans réponse.

L'ensemble des conseillers municipaux de la majorité se sont soumis à la déclaration **facultative** de leur patrimoine.

- **Correspondances adressées aux présidents de groupe**, Messieurs Banbuck et Ruggieri : par lettre datée du 23 Mars 2022, la Présidente du Comité éthique a de nouveau fait savoir à ces élus qu'elle déplorait leur absence au sein du Comité pour priver leurs électeurs d'un lieu de discussion ouvert à tous dans le cadre d'échanges directs et hors de toute considération politique.
- La Présidente a saisi le Maire de **la représentativité des élus** du Comité éthique dans la mesure où M. Khiar a quitté le groupe majoritaire qu'il représentait entre autres élus pour participer d'un nouveau groupe, avec deux de ses collègues, groupe non existant au moment de la composition du Comité et où un nouveau groupe a été créé au sein de la majorité municipale.

La Présidente a aussi soumis au Maire la problématique de la présence de membres des bureaux de conseils de quartier en qualité d'« invités » en fonction des thèmes abordés.

- **Avis sur un conflit d'intérêt putatif** sur les conditions d'attribution de la bourse pour l'émancipation au titre du permis de conduire en date du 22 Janvier 2022.

Cet avis décisionnel a conclu à un conflit d'intérêt susceptible d'être retenu à l'encontre de M. Boufraïne, à l'époque adjoint au maire, chargé de la jeunesse et gérant de l'auto-école à l'enseigne de la « Bonne Conduite », partenaire de 7 sur 12 des dossiers déposés auprès du jury de la Bourse de l'émancipation, alors que cet élu s'était déjà affranchi de procéder à sa déclaration d'intérêts et de patrimoine.

Il s'agissait, au surplus, de veiller à ce que les jeunes attributaires puissent, malgré ce manquement au moins éthique et pouvant faire douter de la dignité et de l'impartialité dudit élu, bénéficiant de cette bourse, vu leurs mérites reconnus, ce qui a été mis en œuvre positivement.

En outre, le Comité éthique avait souhaité que cette initiative d'attribution de bourses pour des projets d'émancipation soit davantage mise en valeur par diverses formes de publicité : cette recommandation a été suivie puisqu'un article a été publié dans Le Mag', qu'une annonce a été faite sur le site internet de la ville et sur les affichages électroniques sur la voie publique. Une action d'information vis-à-vis des scolaires concernés, des étudiants et des jeunes débutant dans la vie active est également en cours.

Sur les documents open data :

Le règlement intérieur de la commission d'appels d'offres (CAO) a été soumis à l'examen technique et juridique du Comité qui a rendu des recommandations prises en compte par Mr Delage, Premier Adjoint, présent lors de la discussion le 26 Mars 2022.

Sur les objectifs examinés :

Dans un premier temps ont été sélectionnés les thèmes de la sécurité et de la tranquillité publique (objectifs 26 à 28, 58 à 62 et 101) et de la santé (objectifs 1, 6 à 15 notamment), les années 2020 et 2021 ayant été particulièrement marquées par la pandémie de la Covid-19, mais aussi par le constat de la nécessité de trouver pour les plus vulnérables les dispositifs utiles à l'amélioration de leur vie quotidienne.

Un travail est en cours sur l'environnement, l'aménagement et la propreté de la commune (PLU, restructurations...) qui sera complété lors de la réunion de rentrée ainsi que sur les engagements portant sur les commerces et les transports.

De nouveaux objectifs seront étudiés chaque année tout au long de la mandature mais sans exclure, bien entendu, le suivi sur cette même période des objectifs déjà traités.

- **Recommandations sur la sécurité :**

- développement de la vidéo-protection par caméras fixes et mobiles et étude sur le rattachement direct aux forces de Police des circuits existants et dans des lieux ouverts au public.
- recrutement de « policiers municipaux » pour atteindre dans quatre ans un ratio cohérent par rapport au nombre d'habitants et à la densité de population des 3 quartiers de la Ville.
- le recrutement d'un maître-chien a été très favorablement accueilli et les membres du Comité éthique souhaitent que chaque quartier puisse disposer à terme d'un maître-chien et qu'il soit également envisagé qu'un quatrième canidé (et son maître) soit embauché pour favoriser le repos équilibré des animaux et donc leur performance au travail
- élargissement des plages horaires de la police municipale et création d'une troisième antenne
- diffusion dans des lieux publics choisis et auprès d'un public scolaire de l'affiche retraçant les missions de la police municipale
- renforcement de la brigade anti-tags et anti-pollution, ces deux demandes relevant aussi de l'environnement et de la propreté.
- questionnement sur une antenne très accessible du Commissariat pendant les travaux.

Le Comité Ethique a noté que cette rubrique essentielle représentait 5 % du budget municipal.

- **Recommandations sur la santé :**

- nécessité d'organiser un stockage de masques en cas de nouvelle pandémie, de pollution grave ou industrielle et de canicule.
- organisation de centre de vaccination pouvant être mis en œuvre pour les vaccins anti-grippe et autres campagnes qui pourraient survenir
- pérennité d'un bus de transport avec extension des bénéficiaires (PMI, Éducation nationale, handicapés...)
- continuité nécessaire des actions qualitatives menées en faveur des cantines scolaires : promotion de la « restauration scolaire »
- mise en place d'un service social itinérant
- étude sur la mutuelle (objectif 10)
- développement des places de stationnement pour handicapés ainsi que du système parlant de traversée des chaussées pour les mal-voyants
- réflexion sur les EHPAD et la promotion d'établissements publics ou d'économie mixte : la contribution de Jacques Hassin est disponible sur le site internet de la ville

- **Pistes de réflexion sur l'embellissement de la Ville, les questions environnementales et écologiques et un plan de circulation : objectifs 52 à 54, 78, 63 à 69 et 81 à 87**

Les actions de fleurissement, d'aménagement de nouveaux espaces verts plantés d'espèces choisies et variées telles que décrits dans le fascicule du concours des Villes et Villages fleuris de Juillet 2021 recueillent l'approbation des membres du Comité éthique.

La notion de « mini forêts » telle que mise en œuvre dans des communes voisines semble devoir être développée.

Il est recommandé que soit aménagé un plan Vélo, tout en marquant l'interdiction pour tous les 2 roues, trottinettes comprises, de circuler en sens interdit sauf couloirs dédiés (mise en cause éventuelle de la responsabilité de la Mairie en cas d'accident)

Ces premières réflexions seront complétées lors de la prochaine réunion du Comité éthique, au plus tard le 26 Novembre 2022, date anniversaire de sa création, en prenant en compte les demandes des comités de quartiers comme les conclusions des Assises de l'écologie populaire.

- **Pistes de réflexion sur les commerces et les transports : objectifs 88 à 91, 104, 108, 93 et 94 (RATP)**

Ces points sont en cours.

Une première approche se focalise sur l'importance numérique des « fast food », sur les empiètements des commerces sur les trottoirs (occupations temporaires autorisées pour les étalages, les terrasses... et taxes afférentes) et sur les flux piétonniers sur les grands axes communaux et le stationnement.

Une étude plus poussée se déroulera lors de la prochaine réunion du 4 juin et celle de la rentrée.

CONCLUSION

Le comité Ethique a été saisi une fois pour une question de conflit d'intérêt, une fois sur un document open data.

Il a examiné plus d'un quart des 118 objectifs et en suivra l'évolution sur l'ensemble de la mandature, sans omettre pour autant de s'intéresser aux engagements non encore étudiés.

Enfin, pour évaluer la portée financière du programme municipal ainsi défini, le Comité Ethique demande que lui soit communiqué l'audit de la gestion municipale (objectif 101) lui permettant ainsi de mieux préciser ses recommandations en fonction des coûts budgétaires, ainsi que les rapports budgétaires transmis au Conseil municipal pour en appréhender la réalisation partielle ou totale ou les raisons de leur limitation dans l'exécution.

ANNEXES

Les comptes-rendus des réunions

Les avis n°1 et 2

Les lettres aux Présidents de groupe et au Maire

L'état des lieux des dépôts des déclarations d'intérêts et de patrimoine des élus

Les contributions et remarques de la Présidente

Le tableau de suivi des 118 engagements

Compte-rendu de la séance du 12 juin 2021

Le comité d'éthique s'est réuni le samedi 12 juin 2021 à la mairie du Kremlin-Bicêtre.

Jean-Luc Laurent, maire du Kremlin-Bicêtre, et Jean-François Delage, premier adjoint, ont souhaité la bienvenue aux membres du comité éthique et rappelé que l'instance a été créée par une délibération du conseil municipal.

La présidente du comité éthique, Marie-Hilda Gouineau, a présenté les missions du comité éthique : suivre les engagements de la municipalité dans le cadre d'un travail collégial des membres du comité, produire un rapport annuel qui sera remis au conseil municipal, veiller à l'absence de conflits d'intérêts des élus.

Le tour de table a mis en lumière plusieurs préoccupations des membres :

- Les questions de sécurité sont importantes et nécessitent un travail de fond, avec tous les acteurs concernés
- La pandémie de Covid-19 a des implications durables sur la société : le plus important est la manière dont la ville peut conduire un accompagnement social des habitants, notamment les plus fragiles.

Deux groupes mixtes citoyens-élus se sont constitués pour examiner les objectifs à atteindre dans ces deux domaines, les problèmes de financement qu'ils emportent et les suggestions susceptibles d'être formulées.

À l'issue des échanges, le comité éthique décide à l'unanimité de formuler une recommandation au groupe politique « Le Kremlin-Bicêtre en avant ». Le comité éthique regrette que ce groupe ait fait le choix de ne pas désigner de représentant et lui recommande de procéder à la désignation d'un représentant, afin d'assurer la représentation politique de la diversité du conseil municipal au sein du comité éthique.

Prochaines réunions du comité éthique :

- Samedi 20 novembre à 10h30, réunion conjointe avec les bureaux des conseils de quartiers, sur les questions de sécurité
- Samedi 29 janvier 2022 à 10h : élaboration du bilan annuel 2021, point sur le suivi des engagements et le respect de la charte éthique par les élus

Compte-rendu de la réunion du 20 novembre 2021

Présents :

Jean-Luc LAURENT, maire du Kremlin-Bicêtre

Elsa BADOE, adjointe au maire du Kremlin-Bicêtre

Jean-Philippe EDET, adjoint au maire du Kremlin-Bicêtre

Ibrahima TRAORE, conseiller municipal et départemental du Kremlin-Bicêtre

Marie-Hilda GOUINEAU, présidente du comité éthique

Saci ZITOUNI

Mohamed HAMMA

Nourdine NAFIA

Said EL FAIZ

Amine ABDOU

Layla VAZIFEH

Laurence OGET

André LETOWSKI

Annie CESAIRE

Léo MUSCIO

Jérôme VIGOGNE

Vincent RUDENT

Gilles TCHERNIAK

Nabila BENBELKACEM

Commissaire divisionnaire STRINGHETTA, chef du commissariat principal du Kremlin-Bicêtre
Brigadier-chef LUYAT, chef de la mission prévention contact et écoute (MPCE) – Police nationale

Denis HOCHARD, responsable de la police municipale de proximité

Ruddy OKONDZA, responsable prévention, médiation et politique de la ville



Le comité d'éthique et les bureaux des conseils de quartiers se sont réunis le samedi 20 novembre 2021 à la mairie du Kremlin-Bicêtre.

Introduction de Jean-Luc LAURENT, maire du Kremlin Bicêtre

M. le Maire rappelle que cette réunion résulte d'une double initiative émanant des bureaux des Conseils de quartiers et de la Présidente du Comité d'Éthique, préoccupés par les questions de sécurité.

Les services d'État (Police nationale) et locaux (Police municipale de proximité) ont accepté d'être auditionnés par ces représentants des Kremlinois pour expliquer leurs actions.

Intervention de Mme Gouineau, présidente du Comité d'éthique

Mme Gouineau expose succinctement les principes de fonctionnement du Comité d'Éthique en ces deux branches : le contrôle de la déontologie des élus pour éviter influences et contradictions d'intérêts dans le souci de restaurer la confiance des citoyens dans leurs représentants municipaux par la mise en œuvre « de ce qui doit être » et le respect des engagements de la Municipalité avec des rapports annuels et/ou d'étapes pouvant comprendre des contre-propositions et des amodiations.

Deux engagements ont été sélectionnés par regroupements d'objectifs : la santé (objectifs 1,6, 7, 8, 9, 10 – mutuelle et les objectifs personnes âgées 11 et 12 ainsi que les personnes en situation de handicap : 13, 14 et 15) et la sécurité (objectifs 26,27 et 28).

L'environnement, dans une acception large et l'aménagement de la Ville (objectifs 63 à 69) dont la modification du PLU et la propreté (52 à 54) sont le troisième point sélectionné par le Comité d'éthique qui se propose d'y ajouter les recommandations des Kremlinois suite aux Assises de l'écologie populaire s'agissant des propositions de rues plantées, de l'installation de composteurs collectifs et d'un plan Vélo.

Les représentants des Conseils de quartiers souhaiteraient participer au Comité d'Éthique sur certains points, ce qui n'est pas en tant que tel possible de façon systématique par sa constitution et ses règles de fonctionnement, mais qui pourrait être envisagé sous la forme d'auditions.

Il est aussi demandé au Maire de communiquer la liste des engagements (joints au présent compte-rendu).

Intervention de M. G. Tcherniak au nom des bureaux des Conseils de quartiers :

M. Tcherniak expose les soucis des Kremlinois sur les questions de sécurité, vaste sujet très problématique et exprime la volonté des citoyens d'échanger, de partager, de comprendre et de faire « passer » aux responsables le ressenti et le vécu des habitants, en insistant sur le phénomène récurrent des attroupements et des bandes dans tous les quartiers et sur la lutte constante à mener contre le trafic de stupéfiants sans être pour autant « une commission parlementaire de contrôle ».

Intervention de M. Denis Hochard, responsable de la Police municipale de proximité

M. Hochard fait un exposé très complet sur la Police municipale de proximité, qui vise à être une police de proximité, présente pour répondre tant aux questions des Kremlinois que pour gérer, dans le cadre de ses compétences, les troubles quotidiens qui perturbent la tranquillité publique et pour y apporter des solutions.

Il illustre ses propos par le commentaire d'une affiche qui précise le rôle de son service par icônes très symboliques. Il est sollicité que cette affiche puisse être diffusée pour l'information de tous pour montrer que cette police municipale de proximité, en complémentarité avec la police nationale, agit dans le temps et l'espace, mène des patrouilles de sécurité, assure un service de sécurité - vacances, travail sur les vidéos dans des conditions précisées par la loi - est présente pour mener une action de prévention dans les établissements scolaires primaires, gère les objets trouvés et la régie de stationnement entre autres sans omettre le RAPO (recours administratif préalable) et sa participation au CLSPD sur la délinquance.

M. Hochard précise que le fondement juridique de ses interventions repose outre sur le Code des Communes, sur le Code de Sécurité intérieure. Pour dresser des contraventions au stationnement interdit aux jets d'immondices sur la voie publique et relever l'identité des contrevenants (et non les contrôler), il dispose d'agents de police judiciaire adjoints.

Il indique qu'il a obligation de rendre compte au Maire, lequel saisit le Commissaire divisionnaire, ce qui est simplifié par des relations de confiance entre ces 3 intervenants.

Réponses à différentes questions :

*la video-surveillance comporte 3 caméras « nomades », 11 fixes et 42 mobiles qui fonctionnent 7 jours sur 7. 5 d'entre elles ont été installées en 2021. Les images sont exploitées par le centre de supervision urbain et sont conservées 15 jours. Ce délai devrait être porté à un mois courant 2022.



*l'affectation des sommes perçues pour les « mauvais stationnements » : il convient de distinguer entre les stationnements gênants (25 % reviennent à la commune) et les infractions au stationnement payant qui font l'objet d'un forfait post-stationnement de 17 euros.

Intervention de M. le Commissaire divisionnaire Stringhetta

M. le Commissaire divisionnaire précise qu'il dirige une circonscription regroupant 5 communes (Gentilly, Cachan, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre et Villejuif) pour 150.000 habitants.

Il dispose de 240 fonctionnaires et de 5 véhicules de patrouille. 16 500 procédures sont établies par an en moyenne, nécessitant la mise en garde à vue de 1 600 individus.

Il indique que les trafics de stupéfiants sont suivis procéduralement tant par ses services que par la sureté départementale et le SDPJ 94 suivant le type de stupéfiants et les quantités saisies. Sur les dépôts de mains courantes ou de plaintes et pour tout signalement, le courriel du Commissariat est : csp-mpc.kremlin-bicetre-94@interieur.gouv.fr.

La communication est volontairement réduite sur les techniques d'enquête dans la mesure où le secret et l'efficacité des procédures doivent être protégés.

La construction et l'extension du nouveau commissariat se fera sur des terrains de la ville et pendant les travaux, les services seront installés à Cachan avec une antenne à définir sur Le Kremlin- Bicêtre.

Intervention de M. Ruddy Okondza, prévention, médiation et politique de la ville

La médiation s'inscrit dans la politique de la ville, définie ans ses grandes lignes par les autorités gouvernementales.

Cette action est essentiellement dirigée vers les populations les plus démunies suivant trois niveaux : un niveau primaire de sensibilisation générale, un niveau secondaire dès lors que des jeunes peuvent basculer dans la délinquance et un niveau tertiaire pour éviter des récidives et faire prévaloir une réinsertion en mobilisant parents, secteur scolaire et tous acteurs putatifs.

L'équipe de Médiation est composée de 3 intervenants s'attachant notamment à la santé, à l'éducation (accompagnement scolaire) et au cadre de vie.



En conclusion de cette réunion, M. le Maire note que la sécurité est « la première des libertés », que sanctions et prévention sont intimement liées et qu'il veillera à ce que la Police municipale de proximité en évolution devienne réellement l'interlocuteur du quotidien, en procédant à de nouveaux recrutements permettant d'assurer la tranquillité des habitants sur une plus large plage horaire et dans un déploiement plus visible.

La présidente du comité éthique,

Marie-Hilda Guineau

Compte-rendu de la réunion du samedi 22 janvier 2022

Présents :

Marie-Hilda GOUINEAU, présidente du comité éthique

Mohamed HAMMA

Nourdine NAFIA

Saci ZITOUNI

Jean-Philippe EDET, adjoint au maire

Jacques HASSIN, adjoint au maire

Jonathan HEMERY, conseiller municipal délégué

Ibrahima TRAORE, conseiller municipal et départemental

Le comité éthique s'est réuni le samedi 22 janvier 2022 à la mairie du Kremlin-Bicêtre avec pour ordre du jour :

1. Les déclarations d'intérêts et de patrimoine des élus et sur les recommandations émises lors du précédent comité éthique
2. La saisine du Comité éthique concernant les conditions d'attribution de la bourse de l'émancipation et la présence d'un conflit d'intérêt éventuel
3. Les fiches d'objectifs
4. Calendrier des réunions 2022

Les auditions de M. Delage et de Mme Fourcade sur l'aspect financier des objectifs ont été reportées. Cependant M. le Maire a déclaré que les éléments consolidés entre le prévu et le réalisé seront communiqués au comité éthique prochainement.

1/ Les déclarations d'intérêts et de patrimoine des élus et sur les recommandations émises lors du précédent comité éthique

Introduction de Jean-Luc LAURENT, maire du Kremlin-Bicêtre

M. le Maire a rappelé que la charte éthique qui rend obligatoire la déclaration d'intérêt et de patrimoine pour l'ensemble des élus municipaux ayant délégation de pouvoir et de signature est une initiative locale. Elle a été votée par le Conseil municipal de novembre 2021. Son contenu s'est inspiré de la loi sur la transparence applicable à tous les élus nationaux (ministres, parlementaires etc...) et certains élus locaux (élus régionaux et départementaux et

maires). Après communication de l'état des déclarations déposées chez un notaire, le Maire se retire de la réunion.

Le Comité éthique prend acte que seul un élu, soumis à déclaration obligatoire, s'est soustrait à cet impératif malgré un premier rappel du Comité et constate que certains élus invités à faire une déclaration au caractère facultatif se sont abstenus de toute démarche.

2. La saisine du Comité éthique concernant les conditions d'attribution de la bourse de l'émancipation et la présence d'un conflit d'intérêt éventuel

La présidente a rappelé que c'est sur saisine du Maire que le comité éthique a été sollicité sur un potentiel conflit d'intérêt dans le cadre de l'attribution de bourses de l'émancipation.

Le comité éthique est donc sollicité pour se prononcer sur l'attribution de ces bourses à l'aide au permis de conduire à 7 jeunes qui projetaient de contracter avec une auto-école à l'enseigne de « la Bonne Conduite », dont le gérant s'avère être M. Kamel Boufraïne, maire-adjoint notamment chargé de la Jeunesse et à ce titre membre de droit du jury d'attribution des dites bourses.

La question posée est donc la suivante : en tant qu'élu municipal, qui plus est chargé de la jeunesse, est-il en droit d'obtenir des fonds publics pour sa propre entreprise d'auto-école ? Existe-t-il une suspicion de conflit d'intérêt ?

Le Comité éthique, après avoir échangé contradictoirement, a conclu au risque putatif - puisque l'attribution des fonds a été suspendue en attente de la décision du Comité - d'un conflit d'intérêt.

Le Comité éthique a tenu à ce que les 7 jeunes sélectionnés n'aient pas à pâtir de cette situation qui ne leur était pas, *a priori*, imputable et a donc fait des recommandations en ce sens préconisant une réunion exceptionnelle pour validation des dossiers avant le 28 Février 2022.

De même, le Comité éthique a déclaré qu'il serait opportun que cette création de bourses fasse l'objet d'une large diffusion-explication pour éviter toute ambiguïté tant vis-à-vis des jeunes que des organismes publics ou privés participant et/ou soutenant leurs projets (Avis joint et pris à l'unanimité des participants).

L'avis, après discussion, a été voté à l'unanimité.

3. Les fiches d'objectifs

a) Thématiques santé et solidarité

Les fiches portant sur les questions sanitaires, les handicaps et la COVID seront transmises avant la réunion d'avril à la Présidente pour rédaction d'un rapport d'étape. Il est décidé qu'un travail de réflexion plus développé que les stricts objectifs, rédigé par M. J. Hassin, serait annexé au rapport d'étape.

b) Thématique sécurité

Les fiches sur la sécurité sont approuvées quant aux recommandations à présenter, sous réserve qu'il soit répondu en termes de réalisations et de prévisions budgétaires aux questions suivantes par M. Delage et Mme Fourcade, absents de la réunion et excusés.

Le Comité éthique suggère à ce titre :

- Le recrutement d'un ou plusieurs maîtres-chiens supplémentaires (coût, réalisation possible ou non), pour atteindre idéalement un maître-chien par quartier ;
- L'élargissement des plages horaires des patrouilles et de la continuité du service fourni à la population par la Police municipale ;
- Une campagne de communication pour valoriser le travail et les coordonnées de la police municipale ; *avec diffusion de l'affiche expliquant ses missions*
- Le développement des caméras fixes et mobiles ;
- Pour la Police nationale, questionnement sur le financement de la construction (ventilation entre collectivités et Ministère de l'Intérieur) sur l'implantation d'une antenne du Commissariat pendant les travaux et sur le terrain fourni par la Ville (surface, location, mise à disposition : forme juridique ?).

c) Les thématiques à aborder

Confirmation pour avril du suivi des objectifs relatifs à l'environnement et l'embellissement de la Ville et pour juin, travail sur les commerces et les transports.

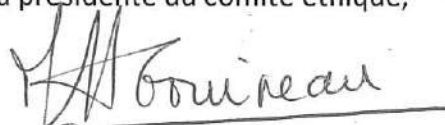
Chaque membre se prononcera par la fiche de suivi sur les recommandations qu'il souhaite présenter et les questions qui pourraient être soulevées. Synthèse et adoption en séances et rédaction globale par la Présidente.

4. Calendrier prévisionnel

Il apparaît qu'une réunion serait nécessaire fin mars et non en avril (vacances scolaires et élections présidentielles) ainsi que mi-Septembre, les dates du 4 juin et du 26 novembre étant par ailleurs retenues.

L'horaire de 10h à 13h maximum recueille l'assentiment des participants.

La présidente du comité éthique,



Marie-Hilda Guineau

Compte-rendu de la réunion du samedi 26 mars 2022

Présents :

Jean-François Delage, premier adjoint au maire du Kremlin-Bicêtre

Jean-Philippe EDET, adjoint au maire du Kremlin-Bicêtre

Jacques HASSIN, adjoint au maire du Kremlin-Bicêtre

Ibrahima TRAORE, conseiller municipal et départemental du Kremlin-Bicêtre

Marie-Hilda GOUINEAU, présidente du comité éthique

Nourdine NAFIA

Emmanuel DIABIRA

Le comité s'est réuni le samedi 26 mars 2022 à la mairie du Kremlin-Bicêtre avec pour ordre du jour :

1. Retour sur l'avis n°1 du comité éthique relatif à l'attribution des bourses d'émancipation
2. Projet de règlement intérieur de la commission d'appel d'offres : pour avis strictement consultatif
3. Examen budgétaire sur les enjeux de tranquillité publique et sur les actions menées par la Police municipale de proximité
4. Adoption des recommandations sur les objectifs de santé et sur leurs financements
5. Suivi des engagements relatifs à l'environnement et l'embellissement de la commune
6. Préparation des recommandations et du travail à réaliser concernant les engagements Municipaux pris en matière de politique commerciale et de transports et mobilités.

Communication de Madame Guineau, Présidente :

Compte-tenu des changements induits par la confirmation des élections municipales par le Conseil d'État, la présidente du Comité éthique informe le Comité du contenu de deux courriers :

L'un, portant saisine de Monsieur le Maire concernant la représentativité des élus, membres du Comité suite à la constitution d'un nouveau groupe au sein du Conseil municipal, s'agissant du cas de Monsieur Khlar, désigné jusqu'alors par la majorité municipale pour siéger au Comité éthique. L'autre adressé à Messieurs Banbuck et Ruggieri quant à leur participation au travail du Comité. Ces pièces sont jointes au présent procès-verbal.

1. Retour sur l'avis n°1 du comité éthique relatif à l'attribution des bourses d'émancipation

Après avoir précisé que les recommandations du Comité éthique revêtaient des sens différents suivant leur domaine d'application (simples avis et suggestions sur les engagements programmatiques de la municipalité, avis consultatifs techniques et juridiques concernant les documents mis en ligne en open data ; instructions en ce qui concerne les examens de questions résultant de l'activité des élus dans le cadre de la Charte éthique), Madame Guineau sollicite que Monsieur Traoré fasse le point sur l'avis n°1 sur les conditions d'attributions des bourses destinées aux jeunes du Kremlin-Bicêtre et particulièrement sur les 7 dossiers litigieux relevant d'une aide au permis de conduire.

Cinq de ces jeunes attributaires d'une bourse sous réserve d'un changement d'auto-école ont été reçus et leur dossier sera réexaminé lors d'une prochaine commission : 2 changent d'auto-école, l'une pourrait « compenser » par la mission locale, un autre a payé de ses deniers et a obtenu le permis, le cinquième a réglé 10 heures de conduite pour 500 euros, montant de la bourse et doit se réinscrire dans une nouvelle auto-école tandis que l'un des deux derniers se désistent de leur demande.

Monsieur Traoré fera un point complet de ce dossier et tous les membres du Comité éthique réitérent leur volonté de faire vivre cette initiative et de la faire connaître par tous moyens en rappelant son amplitude d'attribution à divers projets professionnels ou autres et notamment auprès des établissements scolaires, du CROUS et des étudiants en médecine ou en paramédical. Un suivi méticuleux de ce dossier sera effectué d'autant que, dès lors que peut être qualifiée pénalement l'activité d'un élu, les dispositions des articles 40, 40-1 du Code de procédure Pénale, 434 du Code Pénal et L2211-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales peuvent être mises en œuvre, ce qui serait possible dans ce cas mais inadéquat.

2. Examen du règlement intérieur de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) de la Ville

Le projet a été transmis pour avis et suggestions s'agissant d'un document « *open data* ».

Monsieur Delage, Premier-adjoint, présente le texte en indiquant que ce règlement concerne le passage de marchés publics entre la Ville et les entreprises candidates et a pour but d'éviter autant qu'il est possible, des risques de conflits d'intérêts, de prévarication et autres ou plus simplement des répétitifs non justifiés de mauvaises habitudes sans qu'elles soient condamnables dans la gestion de ces engagements.

Monsieur Delage est, par délégation du Maire, Président de la CAO.

Des précisions et recommandations sollicitées par le truchement de la Présidente ont été suggérées (cf. avis consultatif n°2). Il ressort qu'au titre 1 (compétence), la notion de « cas d'urgence impérieuse » concernant les travaux conservatoires est adoptée ; sur les règles de vote (article8), la précision de « votes exprimés » est retenue.

Seront réexaminées et au besoin réécrites dans l'article 6 les modalités d'expédition des convocations par système sécurisé pour réduire les risques de fuites informatiques. À l'article 9, la question de rendre publiques les coordonnées de l'attributaire d'un marché, pourrait, sous réserve d'une étude, être envisagée sous la forme d'une rubrique du *Mag'* pour une complète et transparente information des citoyens.

A l'article 10, il sera précisé que les critères de soumissions des candidatures pour concourir à un appel d'offres sont celles « figées » par le CGCT, par référence à l'article en cause.

Enfin, sur l'article 12, au lieu de donner des exemples de contrats de délégation de service public ou de contrats de concession, Monsieur Delage se propose d'en définir les différences de régime et d'objet pour en faciliter la compréhension par les non spécialistes, toujours dans un souci de transparence.

3. Sur les recommandations et leur chiffrage

a) sécurité et tranquillité urbaine

Objectifs concernés : 26, 58, 59, 60, 6162 et 101.

Après avoir rappelé que ce sont 5 % du budget qui sont consacrés à cette question, Monsieur Delage fournit des chiffres sur la police de proximité (qu'il complétera ultérieurement pour certains) qu'il s'agisse de la composition des services, du personnel employé et de la masse salariale dégagée, du deuxième chien à intégrer, des caméras installées et devant être remplacées, de la création des agents de surveillance de l'environnement et de la « brigade anti-TAG ».

La construction du nouveau Commissariat n'est pas encore d'actualité mais un Commissariat provisoire sera installé à Arcueil avec un bureau d'accueil à définir au Kremlin-Bicêtre, Tous ces points seront détaillés dans le rapport non calendaire, mais annuel de juin 2021 à juin 2022 qui sera rédigé par la Présidente et transmis à tous les membres du Comité pour approbation et présentation au Conseil municipal de juin.

b) santé

Jacques Hassin, maire-adjoint a rappelé que le centre de vaccination a fermé le 18 mars 2022 mais qu'il est susceptible d'être ré-ouvert jusqu'en juin 2022. Au total ce sont 25 450 vaccinations qui ont été administrées en 12 mois.

Le maintien du bus des transports depuis le centre Lacroix est acquis en cas de nouvelle pandémie, de résurgence de la COVID et même pour la vaccination contre la grippe.

La demande de stockage des masques en quantité suffisante est prévue : leur nombre reste à déterminer ainsi que le coût en l'absence d'aide réelle et suffisante de l'État.

De même, en cas de canicule, le dispositif antérieur sera réactivé (objectif 4).

La mutuelle doit faire l'objet d'un bilan de fonctionnement. Fin février, elle comptait 69 adhérents (objectif 10).

Enfin, la restauration scolaire a été développée, en qualité, par la recherche systématique d'un circuit court et est gérée par une régie municipale (objectif 31).

4. Les futurs axes de travail

Sont sélectionnés et pourront être traités en commun sur certaines dispositions, en « horizontalité », les thèmes suivants :

L'embellissement de la Ville en transversalité avec l'environnement et l'écologie (objectif 78), le fleurissement, les circuits de mobilité lente, le PLU et les restructurations (objectifs 52 à 54, 63 à 69, 81 à 86 et 87), les commerces (objectifs 88, 89, 90, 91, 108 et 104 sur le marché forain) et les transports (objectifs 93 et 94).

5. Calendrier prévisionnel

La prochaine réunion se tiendra en Mairie le 4 juin 2022 de 10h à 12h30.

La présidente du comité éthique,



Marie-Hilda Guineau

AVIS n°1 DU COMITÉ ÉTHIQUE

SUR LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LA BOURSE DE L'ÉMANCIPATION

Vu la saisine du Maire du Kremlin-Bicêtre à la demande d'élus municipaux en date du 22 décembre 2021, transmise le 14 janvier 2022,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 27 mai 2021 portant création d'une bourse pour l'émancipation permettant à de jeunes Kremlinois et Kremlinoises de solliciter une aide financière de la Ville pour les encourager à l'autonomie, l'épanouissement personnel, la responsabilité et la citoyenneté,

Vu la réunion du jury d'attribution le 17 décembre 2021,

Analyse de la décision soumise à l'examen du Comité éthique :

Pour bénéficier de cette aide (inscrite au budget municipal), les jeunes de la Commune doivent présenter un projet portant sur l'un des thèmes suivants :

- aide à la formation professionnelle ou qualifiante (BAFA, BAFD...)
- un projet solidaire ou d'utilité publique
- aide aux séjours autour de projets collectifs de découverte ou de solidarité
- aide au permis de conduire
- participation aux frais de scolarité et de formation.

Le montant de l'aide est fixé à 500 euros par projet dans certaines limites (voir la délibération). L'attribution de l'aide emporte une contre-partie citoyenne fixée par le jury d'attribution.

Lors de la première réunion du jury, 12 dossiers d'aide au permis de conduire ont été retenus : à l'examen, il est apparu que l'auto-école « la Bonne Conduite » était la partenaire de 7 de ces projets.

Son gérant est Monsieur Kamel BOUFRAINE, maire-adjoint chargé de la Jeunesse, et membre de droit du jury d'attribution, es qualité.

Question posée :

Y aurait-il un risque de putatif conflit d'intérêt même si M. Boufraïne n'était pas présent lors du jury et qu'il n'a pas pris part aux débats ?

Observations et recommandations :

Les 7 dossiers pouvant être litigieux doivent être à nouveau examinés lors du prochain jury et validés dans les meilleurs délais.

M. Boufraïne, maire-adjoint, chargé de la jeunesse, ne peut être exclu de toute réunion relative à la jeunesse, en l'état.

Il est clair que lors de l'instruction des 7 dossiers en cause, cet élu aurait dû, de lui-même, faire savoir au jury comme aux candidats que son auto-école ne pouvait être sélectionnée pour éviter tout soupçon de conflit d'intérêt putatif.

La question est d'autant plus sensible que, maire-adjoint, ayant reçu délégation du Maire, l'intéressé n'a pas cru devoir, malgré un rappel de la part du Comité éthique, procéder à sa déclaration d'intérêts et de patrimoine devant notaire comme prévu par la Charte éthique adoptée par le conseil municipal du 26 novembre 2020.

En conséquence, le Comité éthique recommande pour protéger de toute critique tant les membres du jury que M. Boufraïne :

1°) que son auto-école « la Bonne Conduite » soit systématiquement écartée des projets d'aide au permis de conduire pour prévenir toute ambiguïté tant à l'égard des jeunes candidats que des autres auto-écoles.

2°) que les 7 projets retenus lors de la réunion du jury du 17 décembre 2021 soient validés, sous réserve de la présentation par les candidats d'un nouveau devis émanant d'une autre auto-école.

3°) Le Comité éthique souhaite qu'une réunion exceptionnelle soit organisée pour valider les sept dossiers en cause dans un délai qui ne saurait dépasser le 28 février 2022 pour préserver la validité de leur projet.

4°) Il semblerait opportun que cette aide ouverte aux 16/25 ans puisse faire l'objet d'une campagne de communication.

Avis délivré, après discussion, lors de la réunion du Comité éthique du 22 janvier 2022. *à l'unanimité*
des présents

La présidente du Comité éthique



Marie-Hilda Gouineau

AVIS n°2 DU COMITÉ ÉTHIQUE

SUR L'AVIS CONSULTATIF DU COMITE ETHIQUE CONCERNANT LE REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Vu la saisine du comité éthique à la demande du Maire du Kremlin-Bicêtre,

Analyse du projet de règlement intérieur de la commission d'appel d'offres à l'examen du Comité d'Ethique :

Par défaut, le maire est président de la commission d'appel d'offres. Par délégation, il peut désigner l'un de ses adjoints pour le représenter. Ainsi, depuis le début du mandat Jean-François Delage, premier adjoint, préside les commissions d'appel d'offres. Ce règlement intérieur n'est pas une obligation légale mais il émane d'une volonté de la municipalité de réglementer, au niveau local, la procédure d'appel d'offres de la ville dans un souci de transparence.

Suite à l'examen du projet de règlement intérieur par le comité éthique le 26 mars 2022, une délibération sera examinée en Conseil municipal le 14 avril prochain.

Question posée : Le règlement intérieur d'appel d'offres respecte-t-il le critère de transparence dans lequel il a été pensé ?

Observations et recommandations :

Article 6 : Les convocations peuvent être transmises par voie dématérialisée voire par envoi FAST, système sécurisé pour réduire les risques de fuites informatiques.

Article 8 : Les votes sont soumis à la règle de la majorité simple et des votes exprimés.

Article 9 : L'identité et les coordonnées de l'attributaire d'un marché pourrait, sous réserve d'une étude, être communiquées sur les supports de communication de la ville (site internet et journal municipal) dans un souci de transparente information des citoyens.

Article 10 : Les critères de soumission des candidatures pour concourir à un appel d'offres sont ceux qui sont énumérés à l'article R2143-3 du code de la commande publique.

Article 12 : La délégation de service public et le contrat de concession sont définis à l'article L1121-3 du code de la commande publique qui stipule :

« Un contrat de concession de services a pour objet la gestion d'un service. Il peut consister à concéder la gestion d'un service public.

Le concessionnaire peut être chargé de construire un ouvrage ou d'acquérir des biens nécessaires au service.

La délégation de service public mentionnée à l'article L. 1411-1 du code général des collectivités territoriales est une concession de services ayant pour objet un service public et conclue par une

collectivité territoriale, un établissement public local, un de leurs groupements, ou plusieurs de ces personnes morales. »

Avis délivré, après discussion, lors de la réunion du Comité éthique du 26 mars 2022. *à l'unanimité des présents*

La présidente du Comité éthique

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "M. Guineau", is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

Marie-Hilda Guineau



Le 23 mars 2022

Monsieur Jean-François BANBUCK
Président du groupe Le Kremlin-Bicêtre en
avant, radical et écologiste

Courriel : comite-ethique@ville-kremlin-bicetre.fr

Monsieur le conseiller municipal,

La problématique de l'élection municipale étant définitivement et juridiquement résolue, je m'autorise, en qualité de magistrat-honoraire, présidant le comité éthique de notre commune, à solliciter votre participation aux réunions dudit comité éthique dont la prochaine se tient en mairie, ce samedi 26 mars, à compter de 10h.

De fait, c'est un lieu d'expression libre, hors contexte politique, où citoyens kremlinois et élus échangent sur les axes définis par la charte adoptée en conseil municipal. Il serait, me semble-t-il, parfaitement regrettable que votre groupe s'abstienne de participer aux travaux de cet organe pendant les quatre prochaines années. Cela priverait en outre les Kremlinoises et les Kremlinois d'une expression de certains de leurs élus. Le pluralisme est pourtant essentiel au sein de notre démocratie locale.

Une réponse de votre part, quelle que soit son contenu et son sens, m'obligerait.

Avec mes sentiments républicains,

La présidente,



Marie-Hilda Guineau



Le 23 mars 2022

Monsieur Jean-Luc LAURENT
Maire du Kremlin-Bicêtre
Hôtel-de-ville, place Jean-Jaurès
94270 Le Kremlin-Bicêtre

Courriel : comite-ethique@ville-kremlin-bicetre.fr

Monsieur le Maire,

Suite à la recomposition de l'équipe municipale intervenue en février dernier, j'observe que Monsieur Toufik KHIAR qui représentait au comité éthique la majorité municipale n'aura plus vocation à participer au comité éthique sauf à ce qu'il soit désigné à nouveau par ses colistiers au titre de son groupe.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir soumettre cette question au prochain conseil municipal de sorte que la représentation des élus au comité éthique continue de représenter le juste équilibre politique, quels que soient les aléas de la vie municipale.

Vous remerciant pour votre attention sur le sujet soulevé, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en mes sentiments citoyens.

La présidente,



Marie-Hilda Gouineau

Le 23 mars 2022

Monsieur Jean-Pierre RUGGIERI
Membre titulaire du comité éthique pour
le groupe Ensemble Changeons Le
Kremlin-Bicêtre

Courriel : comite-ethique@ville-kremlin-bicetre.fr

Monsieur le conseiller municipal,

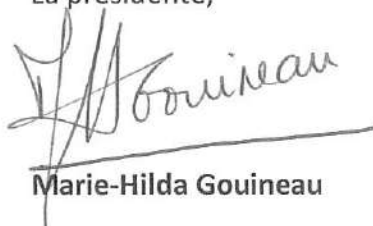
La problématique de l'élection municipale étant définitivement et juridiquement résolue, je m'autorise, en qualité de magistrat-honoraire, présidant le comité éthique de notre commune, à solliciter votre participation aux réunions dudit comité éthique dont la prochaine se tient en mairie, ce samedi 26 mars, à compter de 10h.

De fait, c'est un lieu d'expression libre, hors contexte politique, où citoyens kremlinois et élus échangent sur les axes définis par la charte adoptée en conseil municipal. Il serait, me semble-t-il, parfaitement regrettable que votre groupe s'abstienne de participer aux travaux de cet organe pendant les quatre prochaines années. Cela priverait en outre les Kremlinoises et les Kremlinois d'une expression de certains de leurs élus. Le pluralisme est pourtant essentiel au sein de notre démocratie locale.

Une réponse de votre part, quelle que soit son contenu et son sens, m'obligerait.

Avec mes sentiments républicains,

La présidente,



Marie-Hilda Guineau

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS ET DE PATRIMOINE DE DÉBUT DE MANDAT

La charte éthique adoptée par le conseil municipal dispose que les élus « les élus du conseil municipal du Kremlin-Bicêtre ayant délégation du Maire s'engagent à remplir une déclaration d'intérêts et de patrimoine, en début et en fin de mandat, par extension des déclarations obligatoires fixées par l'article 11 de la loi du 11 novembre 2013 relative la transparence de la vie publique et selon les modalités suivantes, qui assurent le respect de la vie privée : la déclaration de l'identité du conjoint est anonymisée, la déclaration n'est pas rendue publique et est conservée par un notaire. »

Me Attia, notaire, a été désignée par la Ville pour assurer le recueil et la conservation des déclarations d'intérêts et de patrimoine des élus.

Recensement des déclarations d'intérêts et de patrimoine au 22 janvier 2022

NOM-Prénom	Qualité	Déclaration ¹	Reçue
LAURENT Jean-Luc	Maire	Obligatoire	OUI
DELAGE Jean-François	Premier adjoint	Obligatoire	OUI
FOURCADE Catherine	Adjointe	Obligatoire	OUI
BOUFRAÏNE Kamel	Adjoint	Obligatoire	NON
GESTIN Véronique	Adjointe	Obligatoire	OUI
GIBLIN Jérôme	Adjoint	Obligatoire	OUI
MUSEUX Christine	Adjointe	Obligatoire	OUI
AZZOUG Anissa	Adjointe	Obligatoire	OUI
HASSIN Jacques	Adjoint	Obligatoire	OUI
ETIENNE Geneviève	Adjointe	Obligatoire	OUI
RAYMOND Frédéric	Adjoint	Obligatoire	OUI
BOCABELLE Corinne	Adjointe	Obligatoire	OUI
EDET Jean-Philippe	Adjoint	Obligatoire	OUI
BADOC Elsa	Adjointe	Obligatoire	OUI
TAPA Vry-Narcisse	Conseiller municipal délégué	Obligatoire	OUI
KHIAR Toufik	Conseiller municipal délégué	Obligatoire	OUI
BASSEZ Ghislaine	Conseillère municipale déléguée	Obligatoire	OUI
CHIAKH Sidi	Conseiller municipal délégué	Obligatoire	OUI
THIAM Fatoumata	Conseillère municipale déléguée	Obligatoire	OUI
HEMERY Jonathan	Conseiller municipal délégué	Obligatoire	OUI

¹ Le maire et les élus ayant délégation du maire doivent obligatoirement remplir la déclaration d'intérêts et de patrimoine, les autres élus peuvent la remplir s'ils le souhaitent.

BRICOUT Brigitte	Conseillère municipale déléguée	Obligatoire	OUI
DEFrance Julie	Conseillère municipale déléguée	Obligatoire	OUI
TRAORE Ibrahima	Conseiller municipal	Facultative	OUI
COURDY Corinne	Conseillère municipale	Facultative	OUI
NICOLLE Jean-Marc	Conseiller municipal	Facultative	NON
HARTMANN Maëva	Conseillère municipale	Facultative	NON
ALESSANDRINI Rose	Conseillère municipale	Facultative	NON
BANBUCK Jean-François	Conseiller municipal	Facultative	NON
BELAÏNOUSSI Oidi	Conseiller municipal	Facultative	NON
CHAPPELLIER Bernard	Conseiller municipal	Facultative	NON
ZINCIROGLU Lionel	Conseiller municipal	Facultative	NON
COUTO Laurence	Conseillère municipale	Facultative	NON
EL KRETE Laëtitia	Conseillère municipale	Facultative	NON
CHIBOUB Nadia	Conseillère municipale	Facultative	NON
RUGGIERRI Jean-Pierre	Conseiller municipal	Facultative	NON

Lors de sa séance du 12 juin 2021, le comité éthique a décidé à l'unanimité d'adresser à Kamel Boufraïne, maire-adjoint, une recommandation l'enjoignant à déposer dans les meilleurs délais sa déclaration d'intérêts et de patrimoine. À ce jour, aucun document n'est parvenu au notaire.

Contribution et remarques de la présidente :

« Pour que le Comité Ethique ne devienne pas...étique »

Au terme d'un an d'activité nourrie, il apparaît que pour continuer de mettre en œuvre les notions d'impartialité, de diligence, de dignité, de probité, d'intégrité et d'exemplarité demandées aux élus municipaux, deux constantes soient à maintenir et même à développer :

* la représentativité des élus et des citoyens :

Sans une présence effective de l'ensemble des familles de pensées composant le Conseil Municipal, il est de fait que des critiques pourraient être émises de nature à entacher la crédibilité du Comité Ethique et à l'affaiblir.

De même, les Kremlinoises et Kremlinois, tirés au sort, devraient être renforcés en nombre ,en parallèle à la désignation de nouveaux élus en fonction des groupes existants et nouvellement créés et, aussi, par la participation de membres des bureaux de quartier, volontaires et délégués ,selon les thèmes abordés lors des séances de travail et hors l'examen des questions strictement éthiques.

C'est pourquoi une réflexion du Conseil Municipal sur cette question semble intéressante et c'est la raison pour laquelle une modification des textes fondateurs du Comité Ethique a été sollicitée en Mars 2022 pour vous être soumise, dans la perspective d'une efficacité incontestable du contrôle du respect de la Charte éthique.

* le degré et la portée des « recommandations » telles que définies par le Comité Ethique lors de ses travaux et rapportées dans le rapport d'activité pour assurer, en termes concrets, le suivi de l'application de la Charte éthique et le respect des engagements programmatiques se doivent d'être partagés.

Sans la réaffirmation de ces deux données essentielles, l'indépendance des membres du Comité et l'absence d'influences, y compris logistiques, ne sauraient être garanties et vicieraient une contribution nécessaire à « la chose publique », transformant le Comité Ethique en une entité vide de contenu, ce qui serait parfaitement déplorable.

Tels sont les commentaires complémentaires que je souhaitais apporter au rapport d'activité du Comité Ethique créé dans notre Ville, organe original pour être quasi-unique sur l'ensemble du territoire national et pour garantir- au moins tenter de garantir- la transparence des relations citoyens- élus, particulièrement sensible et impérative au niveau de la territorialité communale.

MH GOUINEAU
Magistrat Honoraire
Présidente du Comité Ethique

TABLEAU DE SUIVI DES ENGAGEMENTS 2020-2026

N°	ENGAGEMENT	REALISATION
UN BOUCLIER COMMUNAL DES L'ÉTÉ 2020		
1	La pandémie de Covid-19 a des conséquences sanitaires, mais aussi sociales, économiques et écologiques. Nous proposons un bouclier communal à mettre en œuvre dès cet été pour protéger et accompagner les Kremlinois.	X
A	Constituer un stock de masques pour organiser des distributions de masques gratuits aux Kremlinois en cas de nouvelle vague de pandémie	X
B	Créer un service social de proximité itinérant et mobile capable de se rendre dans les quartiers en pieds d'immeubles, pour recenser les Kremlinois qui éprouvent des difficultés et les orienter vers les aides et les services appropriés. S'ajoutera également une écoute d'accompagnement psychologique	X
C	Une aide exceptionnelle aux familles pour les tranches 1 à 6 du quotient familial versée par chèque d'accompagnement personnalisé, qui sera envoyée par la poste aux familles. Cette aide sera de 50 à 100 euros par mois de confinement par famille, pour lutter contre la hausse des dépenses alimentaires et favoriser une alimentation saine des enfants.	X
D	Un accompagnement personnalisé des locataires du parc social qui pourrait donner lieu à des reports de paiement ou des exonérations partielles ou totales de loyers pour certains foyers, en plus des aides sollicitées auprès du fonds de solidarité logement (FSL). Mise en place d'un remboursement anticipé sur les charges locatives.	
E	Des centres de loisirs éducatifs pour les élèves, particulièrement ceux qui éprouvaient déjà des difficultés scolaires. La ville doit anticiper d'éventuels décrochages en construisant un programme éducatif et des animations culturelles, numériques et sportives en lien avec les associations de la ville.	EN COURS
F	Des "journées évasions" pour les enfants, les jeunes et les familles, notamment ceux qui ne peuvent pas partir en vacances, par petits groupes à la mer ou à la campagne.	X
G	Des activités culturelles pour tous par un festival de rue, des représentations artistiques, musicales et théâtrales en plein air et une programmation artistique et culturelle pour passer un bel été au Kremlin-Bicêtre.	X
H	Un pique-nique républicain le 14 juillet, avec des rues piétonisées, pour se retrouver et célébrer la fête nationale avec un concert et un feu d'artifice.	X
I	Un fonds de solidarité pour les commerçants et artisans en lien avec l'EPT GOSB et la Chambre de commerce et d'industrie, pour recenser les besoins des commerçants et les accompagner dans la sollicitation des aides auxquelles ils peuvent prétendre.	X
J	Des "rencontres pour les jobs d'été et les stages" entre les jeunes kremlinois et des entreprises et collectivités locales, pour aider les étudiants et les jeunes à trouver un job ou un stage.	X
K	Une bourse aux vélos pour permettre aux Kremlinois de trouver des vélos moins chers.	X
L	Des horaires étendus pour les parcs, afin que les Kremlinois profitent des espaces verts plus tard le soir.	X
FAVORISER LE LIEN SOCIAL ET LA CONVIVIALITE		
2	La fête de la ville sera organisée au centre de la ville avec les associations pour développer le lien social entre les Kremlinois; les fêtes de voisins seront accompagnées et encouragées.	X

3	Créer le 14 juillet, jour de notre fête nationale, une grande fête populaire avec animations, banquet républicain, bal et feu d'artifice, dès 2020 si la situation sanitaire le permet.	X
4	Une manifestation annuelle pour la laïcité sera organisée le 9 décembre en partenariat avec les établissements scolaires de la ville.	X
5	Encourager la vie associative locale : soutenir la vie associative et les projets des associations ; aider les associations à développer le bénévolat; mettre en place un conseil local de la vie associative pour favoriser les échanges et la concertation; rénover l'espace polyvalent André Maigné.	X
DEVELOPPER L'INTERGENERATIONNEL		
6	Développer les actions municipales pour favoriser les liens intergénérationnels et permettre le partage des compétences des seniors et la transmission des valeurs de confiance, de responsabilité, de travail, etc... ; encourager les actions pour la solidarité entre les générations : soutien scolaire pour les enfants par des retraités et des adultes qui veulent partager leurs connaissances et aider à la réussite éducative, l'initiation au numérique, l'histoire de la ville et au travail de mémoire.	
7	Encourager la cohabitation intergénérationnelle solidaire permettant à des jeunes de pouvoir être logés chez des aînés dans le parc privé comme dans le parc public (loi ELAN).	
GARANTIR L'ACCES A LA SANTE		
8	Création d'un établissement de santé permettant un accès à des soins de qualité pour tous, pour réduire l'engorgement des services d'urgences et que notre ville cesse d'être un désert médical. La pandémie de Covid-19 rappelle aussi que les visites à domicile doivent faire partie de l'offre de soins.	EN COURS
9	Développer les actions de prévention pour la santé : IST, obésité, cancer du sein, addictions, etc.	EN COURS
10	Trop de Kremlinois renoncent à des soins faute d'un remboursement convenable. Il faudra donc créer une mutuelle communale qui sera une complémentaire santé à laquelle les Kremlinois pourront adhérer pour bénéficier de prix réduits obtenus par un achat en gros par la ville.	X
RETRAITES & PERSONNES AGEES		
11	Bien vieillir dans ma ville : augmenter les sorties extérieures (culture, loisirs, etc.) et les animations organisées par le Club Lacroix; mettre en place des activités sportives pour les seniors en partenariat avec les clubs sportifs; adapter l'offre en fonction des tranches d'âge; amplifier le maintien à domicile pour bien vieillir au Kremlin-Bicêtre ; agir pour la création d'une résidence publique pour les personnes âgées avec une attention particulière concernant les plafonds de ressources et les revenus des personnes âgées; mettre en place un recensement des offres et demandes pour favoriser le lien social et le partage : lecture, loisirs, petits travaux, etc.	EN COURS
12	Colis des personnes âgées : les modalités vont changer pour élargir le choix des retraités avec une corbeille gourmande offerte par la ville aux personnes à revenus modestes ou aux personnes âgées qui ne peuvent pas se déplacer pour participer au banquet ; le banquet annuel sera ouvert à tous les retraités qui le souhaitent.	X
HANDICAP : VIVRE SA VIE COMME LES AUTRES		
13	Objectif 100 % des trottoirs et de la voirie accessibles aux personnes à mobilité réduite et en situation de handicap : augmenter le nombre de places de stationnement réservé et bien les répartir sur la ville; améliorer les cheminements des personnes handicapées et des piétons et se déplacer en sécurité : un nouvel aménagement est à réaliser pour interdire les vélos, motos et trottinettes sur les trottoirs, organiser les terrasses des commerces pour ne pas gêner les piétons, améliorer l'accessibilité à l'hôpital; la ville demandera à la RATP d'adapter le sens de fonctionnement des deux escalators aux flux des voyageurs de la station de métro de telle sorte que l'un soit montant et l'autre, descendant.	EN COURS

14	Accompagner l'adaptation des logements des personnes en situation de handicap, à mobilité réduite ou âgées; agir pour réduire les délais liés aux sources de financements multiples (adaptation des logements, acquisition de fauteuils roulants électriques ou pas, etc.).	
15	Recruter dans les services municipaux des personnes ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ; renforcer l'accueil des personnes en situation de handicap dans les activités sportives et culturelles.	
16	Créer une épicerie sociale : cette épicerie sociale sera un lieu d'accueil et d'échange pour rompre l'isolement des personnes en difficultés sociales et financières, les travailleurs à revenus modestes, les personnes âgées et les familles monoparentales qui rencontrent des difficultés pour subvenir à leurs besoins; l'épicerie sociale proposera à prix cassés des produits notamment issus des circuits courts et locaux.	EN COURS
17	Femmes victimes de violences intra-familiales : accompagnement et soutien avec une permanence gratuite; aider à la création d'une offre d'hébergement et mettre en place un réseau d'appui et d'accompagnement au niveau intercommunal.	
18	Création d'un guide des solidarités pour faciliter l'accès aux droits; développer les partenariats pour les solidarités entre la ville, le CCAS, l'Espace départemental des solidarités, la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), et les associations concernées.	
19	Développer le rôle d'impulsion, de coordination et d'accompagnement du Centre communal d'action sociale qui doit aussi être un outil de mise en réseau de tous les dispositifs existants pour accompagner les Kremlinois (difficultés sociales, personnes sans abri, accompagnement des migrants, accès aux droits, etc.)	EN COURS
20	Créer une aide municipale de solidarité : cette aide temporaire aux foyers kremlinois dans le besoin doit être un tremplin pour leur permettre un retour à la formation ou à l'emploi. Elle sera expérimentée après un diagnostic social approfondi et conditionnée à un suivi personnalisé des foyers par le CCAS.	EN COURS
21	Accompagner les personnes sans abri avec les structures spécialisées	
22	Créer un lieu d'accueil pour les familles au cimetière communal.	EN COURS
PETITE ENFANCE : LES PREMIERS PAS KREMLINOIS		
23	Augmenter l'accueil pour les jeunes enfants et créer des places supplémentaires en crèche collective.	
24	Développer les actions du Relai Assistantes Maternelles (RAM) pour les familles et les assistantes maternelles, créer une instance de concertation du RAM avec des représentantes des assistantes maternelles.	
25	Créer une Maison des Parents pour développer l'accompagnement à la parentalité ; créer un lieu ressource et de conseils pour le baby-sitting au Kremlin-Bicêtre.	EN COURS
NOTRE PREMIERE LIBERTE : LA SECURITE		
26	Mettre en place une véritable politique de tranquillité publique fondée sur la médiation, la prévention spécialisée et la sanction : faire évoluer la police municipale en police de proximité avec des patrouilles à pieds ou à vélo pour être au contact des habitants, des commerces, des bailleurs et des acteurs locaux afin d'assurer une mission de prévention de la délinquance; cette police municipale de proximité qui ne sera pas armée, est destinée à agir en complémentarité avec la police nationale; la vidéoprotection mérite d'être évaluée : un audit de celle-ci et de la vidéo-verbalisation sera réalisé (coût d'installation et de fonctionnement, évaluation des résultats dans la lutte contre la délinquance et de résolution des délits, de l'efficacité des implantations) en lien avec le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance.	EN COURS
27	Accueillir des personnes devant effectuer des travaux d'intérêt général (TIG); renforcer les relations partenariales avec la Police nationale et la Justice qui sont en première ligne pour lutter contre la délinquance.	

28	Créer un observatoire citoyen de la sécurité afin d'associer les Kremlinois à l'état des lieux et aux réorientations en matière de sécurité avec la présence de représentants de la police nationale, de la police municipale, d'éducateurs de prévention et de citoyens, de commerçants. etc. Sensibiliser la population sur les questions de sécurité et de citoyenneté. Un compte-rendu des travaux de cet observatoire sera fait au conseil municipal et à la population. Cet observatoire pourra proposer des préconisations sur la politique de sécurité de la ville (ex: TIG, projet d'aménagement urbain adapté, utilisation de la vidéo-protection, etc.)	
29	Pour la réussite éducative : développer l'aide aux devoirs, le soutien et les sorties scolaires ; poursuivre les actions pour lutter contre le décrochage scolaire et pour l'apprentissage de la lecture avec les clubs coup de pouce; étudier la mise en place de nouveaux clubs coup de pouce pour aider l'apprentissage du langage en grande section de maternelle; mener des actions d'initiation au numérique et à ses usages; mettre en place des espaces "premiers livres" en maternelle avec la médiathèque pour développer la lecture et les animations autour du livre et la culture de manière plus large sur le temps scolaire et périscolaire ; accompagner la réussite éducative des collégiens et lycéens en partenariat avec le conseil départemental et la région; élargir l'accueil et l'aide à la réussite toute l'année par la médiathèque pour les lycéens kremlinois qui préparent le Bac.	EN COURS
30	La construction de la nouvelle école Pierre-Brossolette prévue à côté de l'école Jean-Zay sera réalisée afin de constituer un nouveau groupe scolaire; les locaux scolaires sur le haut de la ville seront agrandis pour accompagner les nouvelles constructions à côté du nouveau métro et autour du nouveau commissariat de police.	EN COURS
31	Maintien du service de la restauration scolaire en régie municipale, développement du bio, des circuits courts et des menus végétariens.	EN COURS
32	Mettre en place des opérations de prévention et de sensibilisation pour la sécurité routière; faire passer les permis piéton et vélo aux enfants; développer la prévention santé - hygiène alimentaire et avec les associations sportives et l'hôpital sur le dopage et les addictologies.	EN COURS
33	Utiliser les connaissances et compétences des étudiants sur la ville en mettant en place des stages d'initiation ; mobiliser les talents de la ville Epitech/Epita/Fac de médecine/Fort de Bicêtre pour les mettre en lien avec les collèges et lycées pour offrir leurs compétences.	
34	Création d'une université d'éducation populaire permanente : conférences, ateliers, ciné-débat, etc...	X
35	Mettre davantage en réseau les acteurs et les dispositifs de repérage du décrochage scolaire pour mieux accompagner les élèves	EN COURS
CULTURE : UNE VOIE VERS LA SOCIALISATION ET L'EMANCIPATION		
36	Réalisation des nouveaux locaux pour le conservatoire de musique, danse et théâtre au-dessus de la médiathèque; les locaux libérés par le conservatoire pourraient permettre l'accueil notamment de compagnies ou artistes en résidences et ateliers	EN COURS
37	Création d'un nouvel équipement culturel sur le haut de la ville : le projet culturel sera élaboré en concertation avec les Kremlinois;il pourrait être un lieu dédié par exemples aux arts plastiques et graphiques, une ludothèque, une maison des pratiques artistiques amateurs, un musée numérique. Création d'un tiers lieu / ressourcerie qui pourrait accueillir une conciergerie, une artothèque, une micro-folie (accès à la culture par le numérique) et un musée de la ville.	
38	Développer l'offre culturelle : inciter à la création de chorales dans les établissements scolaires et avec des personnes volontaires; création d'un festival culturel (par exemple un carnaval / cavalcade ou du théâtre de rue en lien avec l'histoire de la ville); développer l'art urbain; élargir l'offre de cinéma et les expositions d'artistes.	EN COURS
39	Etudier la création d'un projet de coopération avec une ville étrangère	
LA JEUNESSE : ACTEUR DE DEMAIN		
40	Associer les jeunes aux projets et services qui les concernent; création d'un conseil des jeunes.	EN COURS

41	Mettre en place une "carte culture" pour les jeunes de 20 ans et plus permettant des prix réduits pour l'accès aux spectacles de GOSB; amplifier la médiation culturelle pour attirer les jeunes vers le spectacle vivant et l'enseignement artistique; accompagner les jeunes au bon usage du numérique; relancer et élargir l'activité du studio de musique à destination des jeunes; développer l'accueil en mairie de stagiaires collégiens, lycéens et étudiants, et d'emplois saisonniers; accompagner l'insertion professionnelle avec les entreprises du territoire.	EN COURS
42	Création d'une bourse jeune pour l'émancipation et le financement des projets des jeunes kremlinois, dont les modalités d'attribution seront discutées par le conseil des jeunes.	X
ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOUS		
43	Le Kremlin-Bicêtre, ville sportive, continuera à soutenir le sport permettant aux Kremlinois d'exceller au haut niveau sans être professionnels. La ville et les associations sportives ont mis en place une politique sportive partenariale qui repose sur une diversité des activités permettant une offre large et de qualité. Cette politique sera renforcée pour développer la féminisation de la pratique sportive; l'offre de sport des séniors et des personnes en situation de handicap sera élargie.	EN COURS
44	Agrandissement et rénovation des équipements sportifs pour créer des espaces supplémentaires, couvrir les terrains de tennis, traiter les plafonds des gymnases pour améliorer l'isolation thermique, rénover le terrain synthétique de football et créer un nouveau terrain multisports couvert pour les plus jeunes, entretenir nos équipements seront nos priorités pour aider au développement des pratiques sportives.	EN COURS
45	Soutenir financièrement le rayonnement du CSAKB, club omnisports de la ville et les associations sportives (USKB; KBF; ADASE; Citoyenneté active); la ville aidera les déplacements sportifs avec la mise à disposition d'un minibus.	X
46	Création d'une charte municipale des sports et d'un office municipal des sports pour porter des événements ayant vocation à proposer des activités nouvelles, à participer à l'animation de la ville et à fédérer le sport au Kremlin-Bicêtre ; développer l'accès gratuit pour les Kremlinois aux installations sportives avec "sport en liberté"; mettre en place un parcours sportif sur la ville conçu en priorité pour les jeunes, les femmes et les séniors.	X
47	Donner plus de place au sport, à la culture et à la vie associative dans le journal municipal et les réseaux sociaux de la ville (annoncer les événements et les résultats notamment).	X
LE NUMERIQUE : UNE UTILISATION SAIN ET RAISONNEE		
48	Assurer un soutien en matière de démarches en ligne pour les personnes démunies	
49	Utiliser le numérique pour rendre publiques et accessibles aux habitants l'utilisation des logiciels libres et l'open data les données sur la ville et sur le budget	
50	Déclarer Le Kremlin-Bicêtre ville respectueuse de la vie privée et mettre en œuvre le régime général de protection des données (RGPD) dans tous les services publics municipaux.	
51	Création d'une application mobile avec les informations sur les ouvertures des services et des équipements publics, le calendrier des manifestations et sorties, les événements locaux, etc. Mettre en place dans les espaces publics le wifi et des bornes numériques avec carte interactive de la ville, histoire du Kremlin-Bicêtre, programme des événements, renseignements pratiques, etc..	
PROPRETE ET TRI SELECTIF : DES EFFORTS A FAIRE !		
52	Renforcer les services communaux chargés de la propreté quotidienne et des espaces verts pour embellir la ville; agir contre les incivilités, impliquer les forains pour améliorer la propreté du marché.	EN COURS
53	Développer l'information, la sensibilisation et la communication pour développer le tri sélectif, augmenter le mobilier urbain (poubelles de rue avec tri sélectif, cendriers, toilettes publiques, etc.); favoriser la création d'un repair café pour réparer au lieu de jeter.	EN COURS

54	Sensibiliser les habitants au civisme, à l'environnement et au développement durable; développer le tri sélectif des déchets : mettre en place des agents conseils pour les contacts avec les habitants, les syndicats d'immeubles, les entreprises, commerces et artisans; accompagner le tri des déchets à l'école et dans les restaurants scolaires municipaux; installation de composteurs au sein des résidences de logements et de corbeilles doubles pour le tri dans nos rues et dans les espaces verts.	EN COURS
FAVORISER L'ACCES A L'EMPLOI		
55	Renforcer l'accès à l'emploi des jeunes avec la mission locale INNOVAM; rapprocher les offres et demandeurs d'emploi par les rencontres "job dating" ou forum de l'emploi et la diffusion d'annonces d'emploi par la ville; mieux faire connaître le tissu économique des entreprises de la ville et du territoire.	X
56	Accompagner le retour à l'emploi avec les institutions et les associations concernées; création d'une plateforme pour accompagner les jeunes dans leurs recherches de stages; augmenter l'accueil de stagiaires dans les services de la ville et inciter les entreprises à accueillir des jeunes.	EN COURS
57	Favoriser l'implantation d'une structure de formation ouverte à tous aux métiers du numérique.	
STATIONNEMENT ET CIRCULATION : STOP AU MATRAQUAGE		
58	Réduction de l'amende stationnement FPS de 35 à 17 euros pour revenir au niveau des anciennes sanctionnant le défaut de paiement du stationnement payant.	X
59	Baisse des tarifs de stationnement : le forfait annuel pour les Kremlinois sera à 150 euros (contre 176 euros aujourd'hui), la gratuité sera étendue d'août à juillet-août, et les tarifs non-résidents baisseront de 10%, création d'un forfait le samedi pour ne pas pénaliser les visites familiales et amicales.	X
60	la verbalisation des véhicules sur les emplacements réservés aux personnes en situation de handicap ne pourra intervenir qu'après vérification qu'il ne s'agit pas d'un véhicule disposant d'une autorisation.	X
61	Demander au conseil départemental de réaliser des travaux sur les routes départementales permettant de mettre fin aux bouchons qui ne sont développés ces derniers mois et qui rendent la vie quotidienne insupportable et augmentent les nuisances et la pollution (RD7 avenue de Fontainebleau, rue Roger Salengro, avenue Eugène Thomas, rue de Verdun - Lazare Ponticelli, boulevard Chastenet-de-Géry et avenue Charles-Gide).	X
62	limiter la circulation automobile de transit dans les quartiers pour améliorer la qualité de vie, réduire les nuisances, et favoriser les circulations douces (piétons et vélos).	EN COURS
AMENAGEMENT DURABLE : PENSER LA VILLE DE DEMAIN EN DEVELOPPANT LA BEAUTE URBAINE ET CONSTRUIRE LA VILLE DURABLE		
63	Créer un "cœur de ville" au centre géographique de la commune dans la continuité du nouveau parc à l'entrée de l'hôpital avec le réaménagement complet de l'avenue Eugène Thomas pour développer les circulations douces (déplacements des piétons et cyclistes), renforcer la qualité et la diversité du commerce de proximité, et augmenter les passages pour la traversée des piétons.	
64	Après la réalisation du parc Philippe Pinel en 2001 et l'obtention des terrains en 2013 pour réaliser le parc devant l'entrée de l'hôpital, nous voulons terminer la coulée du ruban vert et obtenir du ministère des Armées une partie des espaces verts du Fort de Bicêtre pour réaliser un nouveau parc public afin que le haut de la ville puisse avoir également un parc qui sera accessible à tous.	
65	Agir pour la couverture du périphérique à la Porte d'Italie, la végétalisation de la couverture de l'A6b, et la réalisation de la passerelle entre l'avenue du docteur Lacroix et le XIIIème pour lutter contre les nuisances sonores et la pollution, favoriser les déplacements doux en direction du parc Kellermann et de Paris, et réaménager cette porte pour mettre fin au bouchon de la Porte d'Italie et de l'avenue de Fontainebleau.	EN COURS
66	Modification du PLU : réduction de la densification dans certains quartiers, préserver la diversité de l'habitat avec des maisons de ville et des pavillons qui donnent un esprit "village" au Kremlin-Bicêtre.	EN COURS

67	Opération d'urbanisme : les aménagements de la place Victor-Hugo, de l'entrée de ville au Sud, Du nouveau quartier de la nouvelle gare de la ligne 14, du secteur du nouveau commissariat de police, du quartier autour de l'école Jean-Zay et de la rue du général Leclerc, du quartier Carnot et Walesa feront l'objet de véritables concertations pour associer pleinement les habitants des quartiers concernés tout au long de l'élaboration des projets jusqu'à leur réalisation.	EN COURS
68	Embellir la ville par l'incitation au ravalement et à la colorisation des immeubles; mettre en place un plan pluriannuel d'implantation d'arbres dans les rues et espaces publics; installer des œuvres d'arts en ville.	EN COURS
69	Elaborer une charte promoteur pour imposer nos objectifs publics et d'intérêt général en matière de concertation et de participation des habitants, nos exigences architecturales et environnementales, de prix de ventes et de logements sociaux.	
LOGEMENT ET KBH : REpondre A LA DEMANDE ET EQUILIBRER L'HABITAT POUR DEVELOPPER LE PARCOURS RESIDENTIEL		
70	Mettre en place l'encadrement des loyers des logements privés pour réguler la flambée des prix de l'immobilier et ainsi que le permis de louer dans les copropriétés très dégradées et sur les logements détenus par des marchands de sommeil.	EN COURS
71	Construire des logements accessibles aux jeunes et une résidence pour les jeunes travailleurs ou en formation; réaliser des logements en accession sociale à la copropriété et de l'habitat participatif.	
72	Conserver la maîtrise de nos logements sociaux en empêchant la fusion-absorption de Kremlin-Bicêtre Habitat par la création d'un outil alternatif à la fusion des offices : Coopérative ou société d'économie mixte.	X
73	Le Kremlin-Bicêtre doit être une ville pour toutes et tous avec un habitat équilibré favorisant le parcours résidentiel et comprenant un maximum de 40% de logements publics (sociaux et intermédiaires), et 60% de logements pour propriétaires occupants et de locatifs privés. Les logements sociaux sont en baisse ces dernières années (de 38% à 34% actuellement avec l'objectif fixé par l'actuelle municipalité de le réduire à 30%). Nous proposons d'équilibrer la répartition des logements pour tenir compte des besoins locaux des 2400 demandeurs de logements sociaux en attente et des familles qui aspirent à un logement social ou privé plus grand.	X
74	Aider et accompagner les échanges de logements des locataires de KBH et des bailleurs du parc social de la ville; améliorer la vie quotidienne dans les résidences HLM (entretien et nettoyage, poubelles et encombrants, suivi et contrôle des travaux et des prestataires, etc.) et gestion de proximité plus importante; réhabiliter les résidences Hauts Martinets, 25 bis avenue Eugène-Thomas, et Glacis du Fort; travaux de rénovation, d'entretien et d'amélioration des immeubles et de leurs espaces extérieurs; mettre en place le projet de renouvellement urbain sur la résidence HLM Schuman en concertation avec les locataires et les habitants du quartier; inciter les bailleurs à sécuriser les parkings souterrains et les caves pour les louer.	
75	Transparence des attributions de logements sociaux: la ville rendra publique la liste des logements sociaux vacants afin que les demandeurs de logement puissent postuler en toute transparence et connaissance; la ville communiquera aux Kremlinois les critères précis retenus pour une attribution de logement social.	
76	Mettre en place la gratuité du stationnement des véhicules des locataires de KBH sur les parkings aériens pour mettre fin aux traitements différents selon les résidences et redonner du pouvoir d'achat aux locataires.	X
77	Favoriser le dispositif de bail réel solidaire qui permet un accès à la propriété à un coût inférieur.	X
78	Des Assises de l'écologie dès la première année du mandat. Les Kremlinois construiront les solutions de demain. Quelle place pour la voiture? Comment réduire l'émission des déchets? Comment réduire le suremballage et le gaspillage? Quel plan vélo pour notre ville? Ces questions, nous nous les poserons collectivement pour construire la ville de demain. les conseils de quartiers et le conseil de jeunes auront un rôle important dans cette démarche.	X

79	Des EcoQuartiers seront réalisés dans les opérations d'aménagement des quartiers en renouvellement urbain : entrée de ville au sud de la commune quartier Schuman et quartier Carnot; ces EcoQuartiers intégreront le développement durable et la réduction de l'empreinte écologique réduisant les consommations énergétiques des bâtiments et en utilisant les énergies renouvelables, en incitant à l'utilisation des transports doux, en organisant la collecte sélective des déchets et la récupération des eaux pluviales; en favorisant la réalisation d'espaces verts de pleine terre et en toiture; les habitants seront impliqués dès la conception jusqu'à la réalisation du projet.	
80	La ferme du KB : ce projet transversal répond à des exigences écologiques, économiques et sociales : il s'agit de cultiver sur place fruits et légumes bio, sur un modèle d'agriculture hors-sol, dans un bâtiment de type serre sur plusieurs étages, jouissant de l'ensoleillement naturel. Avec un volet consacré à l'insertion, et à la distribution en circuit court sur le modèle de l'économie sociale et solidaire. Les écoles et cantines scolaires seront pleinement associées afin de sensibiliser les plus jeunes aux questions du développement durable et de l'alimentation raisonnée	
81	Renforcer la nature en ville, la végétalisation, pour lutter contre les effets du réchauffement climatique et limiter les nuisances liées aux canicules et la qualité architecturale avec la construction en retrait des parcelles et sur les hauteurs d'immeubles, des murs végétaux, des toitures végétalisées, des jardins partagés, trottoirs végétalisés, etc. : ces initiatives sont aussi une voie nouvelle de socialisation, de convivialité et d'échange des savoirs; développer la qualité urbaine et environnementale des logements et des immeubles; création d'espaces de fraîcheur; création d'une micro-ferme pour mener des actions pédagogiques autour des animaux.	EN COURS
82	Contribuer à la transition écologique avec un projet local de bouquet énergétique : créer un puits de géothermie, encourager les pompes à chaleur, et construire un partenariat avec la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain qui produit de la chaleur à partir de l'incinération des ordures ménagères.	
83	Economiser l'énergie et contribuer à la réduction des gaz à effet de serre : gestion exemplaire du chauffage des bâtiments communaux, recours à des énergies douces (lampadaire intelligent, télégestion de l'éclairage public pour adapter la puissance, faire des économies et détecter les pannes de candélabres, revêtement des voies publiques, adapter la flotte des véhicules de la Ville, etc.)	EN COURS
84	Inciter à la création de roof top, de toits végétalisés, et à l'installation de réservoirs de récupération des eaux de pluie; développer les jardins pédagogiques et familiaux, mettre en place un concours maisons et balcons fleuris. Poursuivre la politique 0 phyto mise en place depuis plusieurs années sur les espaces publics et inciter les habitants ayant des espaces verts privés à agir pour le 0 phyto.	
85	Organiser une journée de la nuit pour regarder le ciel une fois par an dans les parcs publics de la ville ; inciter à l'extinction et réduction de l'éclairage nocturne des commerces et des bureaux pour économiser l'énergie.	
86	Mettre en place des journées piétonnes avec des rues sans voitures pour redécouvrir la ville et s'y promener.	
87	Une ville pour le bien-être animal : aménager des cani-parcs et réfléchir à un espace d'agilité; promouvoir l'identification des chiens et des chats, la stérilisation des chats, et mener des actions de régulation des pigeons; mettre en place des actions de sensibilisation au bien-être animal; former la police municipale à la protection des animaux et à la lutte contre la maltraitance.	
ASSURER LA DIVERSITE ET LA QUALITE DU COMMERCE DE PROXIMITE		
88	Mettre en place un plan d'action pour la qualité et la diversité des commerces et artisanats de proximité; l'implantation de commerces de proximité et de commerces de bouche doit être encouragée; agir auprès du propriétaire du centre commercial Okaké pour la relocation des boutiques vacantes; restructuration publique de la galerie Grand Sud pour enrayer la dégradation et l'insécurité de ce pôle commercial et d'activités économiques actuellement déserté en concertation avec les copropriétaires de logements du site et les habitants du quartier.	EN COURS

89	Pour améliorer l'offre de commerces, la ville fera des préemptions lors des mutations des boutiques et encouragera la création de commerce de proximité de qualité et diversifiés; la qualité et la diversité des commerces des marchés forains seront également améliorées; la gestion des marchés sera changée pour être reprise en gestion directe par la ville afin d'assurer un contrôle public sur l'activité commerciale.	X
90	Inciter à la création de nouvelles surfaces pour le commerce de proximité, l'artisanat et les PME dans les projets de renouvellement urbain dans le quartier Bergonié-Péri avec le nouveau commissariat et autour de la gare Kremlin-Bicêtre-Hôpital.	
91	Embellir les commerces : mettre en place une charte des devantures commerciales pour accompagner les commerçants dans leur projet de rénovation des devantures; réforme du règlement de publicité pour encadrer l'évolution des modes de publicité.	
92	Création d'un conseil local du développement économique, avec des représentants d'entreprises, de commerces et d'artisanats.	
TRANSPORTS PUBLICS, TRANSPORTS PERSONNELS : FACILITER LES DEPLACEMENTS		
93	Piétons, cyclistes, automobilistes doivent se partager l'espace public et nous voulons développer les circulations douces : nous élaborerons un plan vélo en concertation avec les habitants pour développer et faciliter les déplacements en sécurité; mettre fin aux conflits d'usage et accidents entre cyclistes et piétons sur les trottoirs en laissant les trottoirs aux piétons; augmenter les places pour le stationnement des vélos; mettre en place la circulation des vélos à double sens dans les rues le permettant; réglementer l'utilisation des trottinettes; développer les stations vélib sur le haut de la ville.	EN COURS
94	Obtenir de la RATP la desserte de rames de métro supplémentaires sur le ligne 7 du Kremlin-Bicêtre et à Villejuif actuellement saturée et de la ligne de bus 47 dont le service est chaotique et irrégulier; réorganiser la desserte de la ville par les bus avec l'arrivée de la nouvelle station de la ligne 14 du métro; revoir le circuit de la navette sur la ville; demander l'installation d'une station de taxi en lien avec l'hôpital.	EN COURS
95	ZFE : moratoire sur la mise en œuvre jusqu'à l'ouverture de la nouvelle station de métro de la ligne 14 et la mise en place d'une politique nationale d'aides au changement de véhicules pour ne pas opposer la fin du mois et la fin du monde, changer les véhicules anciens de la ville, qui se doit d'être exemplaire; installer des bornes pour recharger les véhicules électriques.	En COURS
TRANSPARENCE ET ETHIQUE DES ELUS		
96	Mise en place d'un conseil citoyen avec des citoyens tirés au sort sur la liste électorale pour suivre la mise en œuvre des engagements des élus.	X
97	Diffuser les conseils municipaux en direct et permettre à tous les Kremlinois qui le demandent, un temps d'expression à chaque conseil municipal; les séances des commissions municipales sont publiques	X
98	Charte éthique : la charte éthique sera mise en place dès le début du mandat municipal. Elle prévoira notamment que :	X
A	l'opposition municipale dispose d'un siège au comité de rédaction du journal municipal	X
B	les présidences des différentes Commissions d'ouverture des plis et Commissions d'appels d'offres sont confiées à des élus d'opposition	X
C	les élus s'engagent à un comportement exemplaire; chaque élu doit avoir un casier judiciaire vierge; tout élu mis en examen démissionne de ses fonctions	X
D	les élus ne prennent pas part aux débats et votes des délibérations relatives à des sujets en rapport avec un intérêt personnel direct ou indirect	X

E	les élus ne détiennent pas directement ou indirectement un intérêt quelconque dans une entreprise ou une opération sur laquelle ils seraient en tant qu'élus, amenés à assurer la surveillance, l'administration, la liquidation ou le paiement	X
F	les élus rendent publics chaque année les rendez-vous qu'ils ont avec des représentants d'intérêts privés	X
G	les élus ayant délégation du maire remplissent une déclaration d'intérêts et de patrimoine en début et en fin de mandat; les élus sont soumis à une obligation d'assiduité	X
H	l'absence des élus entraîne une suspension de leur indemnité; les indemnités des élus n'augmentent pas en euros nets perçus entre le premier et le dernier jour du mandat	X
I	les élus refusent tout cadeau, gratification ou avantage, à l'exception de ceux destinés à la collectivité, qui sont rendus publics	X
J	la ville désigne de façon paritaire entre les femmes et les hommes ses représentants dans toutes les instances et délégations où elle est appelée à siéger.	X
99	Création d'un comité éthique chargé de veiller à la mise en œuvre et au respect de la Charte éthique; il sera présidé par une personnalité locale nommée par le conseil municipal et composé d'élus et de citoyens tirés au sort.	X
SERVICE PUBLIC : LA VILLE EN PREMIERE LIGNE		
100	Créer la fonction de médiateur communal pour régler les différends entre l'administration et les usagers	
101	Un audit sur tous les aspects de la gestion municipale sera réalisé	X
102	Adapter les horaires d'ouverture de la mairie à la vie des habitants et mettre en place un guichet unique des services publics.	EN COURS
103	Parité Femmes/Hommes : Le Kremlin-Bicêtre prendra l'initiative de création d'un réseau de communes pour l'égalité des femmes et des hommes	
104	Contrôler les Délégations de Services Publics (DSP) et les chantiers sur la ville, coordonner les calendriers de travaux; reprendre le contrôle de services publics par la reprise de DSP en gestion directe : gestion publique de l'eau et des marchés forains.	X
105	Inclusion des normes sociales et environnementales dans les marchés publics ; mettre en place une charte insertion en faveur de l'emploi local	
106	Simplifier, clarifier et conforter l'intercommunalité qui est menacée d'asphyxie financière : GOSB qui est constitué de 24 communes avec près de 700 000 habitants et qui est l'un des 12 Territoires de la Métropole du Grand Paris, doit devenir une véritable intercommunalité de proximité avec des ressources pérennes et dynamiques pour assurer la gestion des services et des équipements publics	
107	Fiscalité locale : dans ce nouveau mandat municipal, notre objectif est de maintenir la stabilité des taux d'impôts locaux qui sont les mêmes pour la TH et la TF depuis 2008 tout en répondant aux besoins des Kremlinois et en mettant en œuvre le programme d'engagements ce qui nécessitera une politique active de recherche de subventions. La suppression de la TH qui se traduit par un risque de perte de recettes pour les communes, nécessite une vigilance pour ne pas connaître une nouvelle amputation de ressources après la diminution des dotations de l'Etat amorcée depuis une dizaine d'années et qui s'est élevée au total à 2,3 millions d'euros entre 2014 et 2020.	X
DEMOCRATIE LOCALE : LES CITOYENS AU CŒUR DE LA GESTION MUNICIPALE		
108	Création d'un référendum Kremlinois annuel sur des questions importantes d'intérêt local et général qui seront posées à l'initiative du conseil municipal ou de citoyens par voie de pétition.	X
109	Création d'un conseil de jeunes par tirage au sort parmi les 16-25 ans pour favoriser le débat et l'expression sur les questions qui les concernent. Il pourra disposer d'un budget dédié aux projets qu'il souhaite conduire.	X

110	Les élus feront chaque année un compte rendu aux Kremlinois de leur action (qu'est-ce qui a avancé; qu'est-ce qui bloque et pourquoi ; qu'est-ce qu'il reste à faire?) et présenteront le budget pour l'année suivante au débat citoyen avant son examen par le conseil municipal	X
111	Transformation du journal local ADN-KB en un magazine tourné vers la population avec des articles sur les associations, la vie sportive et culturelle, un courrier des lecteurs, et la vie des conseils de quartiers ; transformation du site internet de la ville pour parler davantage de la vie associative et locale.	X
112	Les Kremlinois seront associés en lien avec les conseils de quartier à l'élaboration des projets envisagés sur la ville jusqu'à leur réalisation; les conseils de quartier seront revitalisés pour en faire des vrais lieux de démocratie participatives qui exprimeront l'avis du quartier et favoriseront les démarches citoyennes et participatives; les présidents et un bureau du conseil de quartier seront élus parmi les citoyens; un élu délégué par le conseil municipal participera aux réunions du bureau; les conseils de quartier débattront et donneront un avis sur les questions et projets qui concernent le quartier; ils disposeront d'un budget; les présidents de conseils de quartier pourront s'exprimer sur les sujets concernant leur quartier qui sont examinés par le conseil municipal	X
PERSONNEL COMMUNAL : RENFORCER LE DIALOGUE SOCIAL		
113	Développer le dialogue social pour mettre en place des services publics locaux de qualité, une meilleure organisation du travail, et agir contre le mal-être et la souffrance au travail.	X
114	Assurer la transparence sur les avancements et les promotions internes des agents	X
115	Des assises du personnel communal dès le début de mandat pour renouer le dialogue social et engager une réflexion commune avec l'ensemble des agents et leurs représentants.	
POURSUIVRE ET DEVELOPPER LE TRAVAIL DE MÉMOIRE		
116	Les cérémonies commémoratives et le travail de mémoire seront poursuivis en développant les projets avec les établissements scolaires et le partenariat avec les associations : le 19 mars deviendra une commémoration de la ville; création d'une semaine éducative sur la Résistance et la Déportation qui permettra également de commémorer le Conseil National de la Résistance et le 25 août, date de la Libération de Paris et du Kremlin-Bicêtre	X
117	Une manifestation sera organisée par la ville en souvenir des victimes de la sanglante répression le 17 octobre 1961 contre des manifestants algériens pour l'indépendance de l'Algérie	X
118	Dénommer des rues au nom des femmes, de personnes illustres et en lien avec l'histoire locale comme Simone de Beauvoir; Olympe de Gouges; Lucie et Raymond Aubrac; John Christoforou, peintre qui a vécu dans notre ville; Arsène Tcharkarian dernier FTP du groupe de résistants de Missak Manouchian, qui venait participer au travail de mémoire dans les établissements scolaires de la ville	X

RÉALISÉS	40
EN COURS	38
RESTANTS	40

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

OBJET MIS EN DELIBERATION

N° 2022-068

NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35

Présents..... 26
Représentés 9
Absents..... 0

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE ETHIQUE

Monsieur DELAGE expose au conseil,

Le Comité éthique est chargé de suivre l'application de la charte éthique et le respect des engagements programmatiques des élus de la majorité municipale. Il veille à ce que les élus respectent l'exigence de transparence, de probité, d'assiduité et d'exemplarité que requiert l'exercice d'un mandat électif.

Le comité éthique est composé d'un président, désigné par le Conseil municipal sur proposition du maire, de 5 conseillers municipaux et de 5 Kremlinois tirés au sort parmi les citoyens inscrits sur la liste électorale. Par sa délibération du 27 mai 2021, le Conseil municipal a désigné la présidente du Comité éthique, Marie-Hilda GOUINEAU, ainsi que 5 élus et 5 Kremlinois membres du comité éthique.

Au regard des évolutions dans la composition des groupes politiques du Conseil municipal depuis cette date, il est proposé au Conseil municipal de désigner à nouveau les élus membres du Comité éthique, à raison d'un élu par groupe politique, soit 7 élus au total.

De même, des Kremlinois ont fait part de leur impossibilité de continuer à siéger en raison de contraintes personnelles (déménagement, obligations professionnelles). Il convient de les remplacer.

Au regard de la composition paritaire du comité éthique, il est proposé de porter à 7 le nombre de Kremlinois membres du comité éthique. Le 17 mars 2021, 50 Kremlinois ont été tirés au sort et constituent donc une liste complémentaire susceptible de remplacer d'éventuelles démissions ou retraits. Il est proposé de solliciter les personnes de cette liste complémentaire pour modifier la composition du collège « citoyens » du comité éthique.

_____ **LE CONSEIL** _____

Après avoir entendu l'exposé de Jean-François DELAGE,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°2020-125 du 26 novembre 2020 portant adoption de la charte éthique et création d'un Comité éthique,

Vu la délibération n°2021-045 du 27 mai 2021 portant désignation des membres du Comité éthique,

Considérant l'évolution de la composition des groupes politiques intervenue au sein du Conseil municipal depuis le 27 mai 2021,

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité par 5 voix pour (M. HEMERY, Mme DEFRANCE, Mme BADOUC, Mme AZZOUG, Mme BASSEZ) et 1 ne prenant pas part au vote (Mme CHIBOUB)

Après en avoir délibéré par 21 voix pour (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABELLE, M. EDET, Mme BADOUC, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE), 5 abstentions (M. RUGGERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE M. ZINCIROGLU), et 9 ne prenant pas part au vote (M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN),

_____ **DECIDE** _____

Article unique De désigner les élus suivants comme membres du comité éthique :

Titulaires	Suppléants
Jacques HASSIN	Corinne BOCABEILLE
Anissa AZZOUG	Corinne COURDY
Jean-Philippe EDET	Jonathan HEMERY
Ibrahima TRAORE	Ghislaine BASSEZ

Et pour chaque groupe d'opposition :

Groupe Ecologiste et Citoyens du Kremlin-Bicêtre	1 titulaire	1 suppléant
Groupe Le Kremlin-Bicêtre en avant, radical et écologiste	1 titulaire	1 suppléant
Groupe Le Kremlin-Bicêtre en avant, radical et écologiste	1 titulaire	1 suppléant

Jean-Luc LAURENT

Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire



Maurent

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Modification de la composition du comité éthique

Date de transmission de l'acte : 11/07/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 11/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-068 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022-068-DE

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assembles
5.2.3. autres

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

**OBJET MIS
EN DELIBERATION**

N° 2022-069

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

UTILISATION DU FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION ILE-DE-FRANCE – EXERCICE 2021

**NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35**

**Présents..... 26
Représentés 9
Absents..... 0**

Monsieur EDET expose au conseil,

Le Fonds de Solidarité des communes de la région Ile-de-France (FSRIF) a été créé en 1991 pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines d'Ile-de-France supportant des charges particulières au regard des besoins sociaux de leur population sans disposer de ressources fiscales suffisantes (article L.2531-12 du code général des collectivités territoriales).

Jusqu'à la loi de finances pour 2012, le FSRIF était alimenté par deux prélèvements sur les ressources fiscales des communes et des EPCI : l'un en fonction de l'écart entre le potentiel financier par habitant de la commune et le potentiel financier moyen des communes de la région; l'autre en fonction des bases totales d'imposition de la taxe professionnelle des communes et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

La loi de finances pour 2012 a adapté le dispositif du FSRIF aux conséquences de la réforme de la fiscalité locale, en supprimant le deuxième prélèvement au fonds. De ce fait, les EPCI sont exclus du fonds, d'autant qu'ils ont vocation à participer au fonds national de péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC).

La loi de finances pour 2014 a ajusté le dispositif instauré en 2012. Les modifications portent sur l'introduction d'un indice synthétique pour le calcul du prélèvement, le relèvement du plafond du prélèvement à 11% des dépenses réelles de fonctionnement et la mise en place d'un plafonnement en cas de hausse du prélèvement supérieure à 25% par rapport à l'année précédente.

Sont éligibles au reversement les communes de la Région Ile-de-France dont la population DGF au 1^{er} janvier est supérieure à 5 000 habitants et dont la valeur de l'indice synthétique (IS) est supérieure à l'IS médian de l'ensemble des communes d'Ile-de-France.

La définition de l'indice synthétique s'appuie sur trois critères mis en œuvre sous forme de ratios pondérés :

- le rapport entre le potentiel financier moyen par habitant régional et celui de la commune, pour 50% de l'indice ;
- le rapport entre la proportion de logements sociaux dans le total des logements de la commune et la proportion moyenne régionale des communes de plus de 5 000 habitants, pour 25% ;
- le rapport entre le revenu moyen par habitant régional et le revenu par habitant de la commune, pour 25%.

Afin de concentrer le bénéfice des attributions au titre du fonds sur les communes les plus en difficulté, un coefficient multiplicateur (allant de 4 à 0,5) est calculé en fonction du rang de la commune déterminé à partir du classement par ordre décroissant de valeur des indices synthétiques des communes éligibles au reversement.

Pour l'exercice 2021, notre Ville a bénéficié d'une attribution de **872 582 €**.

Conformément à l'article L 2531-16 du code général des collectivités territoriales, le bénéfice du FSRIF sur l'exercice 2021 nous conduit à vous présenter un rapport qui présente les actions entreprises afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et les conditions de leur financement.

Actions réalisées en 2021 contribuant à l'amélioration des conditions de vie des Kremlinois :

Travaux dans les écoles maternelles et primaires de la ville (réfection de toiture, travaux d'étanchéité...).

Objectif : Améliorer les conditions de vie et d'accueil des élèves.**Coût** : 989 450 €

Dont part du financement FSRIF : 494 725 €

Travaux de rénovation de l'espace André MAIGNE.

Objectif : Améliorer les conditions d'accueil des habitants.

Coût : 275 450 €

Dont financement FSRIF : 137 725 €

Travaux d'aménagement des espaces verts (agrandissement du terrain de pétanque, plantation d'arbres, réfection des allées du cimetière...).

Objectif : Améliorer le cadre de vie des habitants.

Coût : 199 651 €

Dont financement FSRIF : 99 825 €

Travaux dans les bâtiments sportifs (étanchéité des terrasses du stade, rénovation de la chaufferie du stade et du gymnase Ducasse, changement de l'éclairage de la halle des sports...).

Objectif : Améliorer les équipements sportifs de la ville

Coût : 300 473 €

Dont financement FSRIF : 150 236 €

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte de ces diverses actions.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Jean-Philippe EDET,

Vu la loi N° 91-429 du 13 mai 1991 instituant un Fonds de Solidarité des Communes de la Région Ile-de-France ;

Vu les articles L.2531-12 à L.2531-14 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le compte administratif de l'exercice 2021;

Considérant qu'il revient à la commune, chaque année, d'établir un rapport présentant l'usage du Fonds de Solidarité des Communes de la Région Ile-de-France ;

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité par 6 voix pour (M. DELAGE, Mme FOURCADE, Mme BRICOUT, M. CHIAKH, M. TRAORE, M. EDET) et 1 ne prenant pas part au vote (M. ZINCIROGLU)

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article unique : De prendre acte du rapport annexé à la présente délibération, sur l'utilisation des crédits du Fonds de Solidarité des Communes de la Région Ile de France (FSRIF) pour l'exercice 2021 :

ANNEXE A LA DELIBERATION

FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION D'ILE DE FRANCE Exercice 2021

Département : VAL DE MARNE – Commune du Kremlin-Bicêtre

Montant du F.S.R.I.F. perçu en 2021 : 872 582 €.

Actions réalisées en 2021 contribuant à l'amélioration des conditions de vie des Kremlinois :

Domaine d'intervention	Nature des dépenses	Montant mandaté (en €)	Part du financement FSRIF (en €)
Améliorer les conditions de vie et d'accueil des élèves	Travaux dans les écoles maternelles et primaires de la ville (réfection de toiture, travaux d'étanchéité...)	989 450 €	494 725 €
Améliorer les conditions d'accueil des habitants	Travaux à l'espace André MAIGNE	275 450 €	137 725 €
Améliorer le cadre de vie des habitants	Travaux d'aménagement des espaces verts (agrandissement du terrain de pétanque, plantation d'arbres, réfection des allées du cimetière...)	199 651 €	99 825 €
Améliorer les équipements sportifs de la ville	Travaux dans les bâtiments sportifs (étanchéité des terrasses du stade, rénovation de la chaufferie du stade et du gymnase Ducasse, changement de l'éclairage de la halle des sports...)	300 473 €	150 236 €

Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT



M Laurent

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

2022-069 Fonds de solidarité des communes de la Région Île-de-France (FSRIF) 2021

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de
réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-069 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022-069-DE

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

**OBJET MIS
EN DELIBERATION**

N° 2022-070

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

UTILISATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE – EXERCICE 2021

**NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35**

**Présents..... 26
Représentés 9
Absents..... 0**

Monsieur EDET expose au conseil,

La loi du 13 mai 1991 a institué une Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale (DSU) spécifiquement destinée au développement social des communes répondant à certains critères, notamment leur engagement en faveur du logement social.

Les communes de 10 000 habitants et plus sont classées par ordre décroissant selon un indice synthétique de charges et de ressources constitué pour :

- 30% du rapport entre le potentiel financier moyen par habitant des communes de 10 000 habitants et plus et le potentiel financier par habitant de la commune ;

- 15% du rapport entre la part des logements sociaux de la commune dans son parc total de logements et la part des logements sociaux dans le parc total de logements des communes de 10 000 habitants et plus ;

- 30% du rapport entre la proportion par logement de personnes couvertes par des prestations logement dans la commune et la proportion de personnes couvertes par ces mêmes prestations dans les communes de 10 000 habitants et plus ;

- 25% du rapport entre le revenu moyen des habitants des communes de 10 000 habitants et plus et le revenu moyen des habitants de la commune.

La loi de finances de 2017 a modifié les modalités de répartition de la DSU.

Sont désormais éligibles les deux premiers tiers des communes de plus de 10 000 habitants au lieu des trois premiers quarts auparavant soit 688 communes en 2019.

Ainsi pour 2021, la Ville du Kremlin-Bicêtre a bénéficié d'une attribution de **504 478 €**.

Le bénéfice de la DSU sur l'exercice 2021 conduit à présenter aux membres du Conseil un rapport qui retrace le bilan des actions de développement social urbain entreprises au cours de cet exercice, déduction faite des subventions obtenues.

Actions réalisées en 2021 contribuant au développement social urbain des Kremlinois :

Dans le cadre du contrat de ville du Val-de-Bièvre :

1°) Vie des quartiers, accompagnement, lien social et citoyenneté : 100 242 €

- **Ateliers socio-linguistiques (8 766 €)**

Il s'agit de favoriser l'autonomie des personnes en situation d'apprentissage de la langue française, en leur permettant de s'affirmer, de s'exprimer au sein d'un groupe, les soutenir dans leur apprentissage de la langue française en favorisant la prise de parole, les échanges et l'écoute au sein du groupe, les accompagner dans l'adaptation à leur environnement, les inciter à en utiliser toutes les potentialités (en particulier sur le plan culturel), pour elles-mêmes et pour les membres de leur famille le cas échéant.

- **Festival de court-métrages (6 500 €)**

Pour animer l'été au Kremlin-Bicêtre, des habitants ont participé à des ateliers autour du Cinéma. Découverte, participation et formations ont été au programme de ce projet. Les Kremlinois ont réalisé des courts-métrages ayant pour thème « écologie et démarche artistique ».

- **Estivales Kremlinoises (75 209 €)**

Les Estivales Kremlinoises regroupent tout un dispositif d'animations mis en place par la ville. Les lieux d'animations proposent des activités pour tous: ateliers cuisine, ateliers artistiques, initiations sportives, moments de lecture...Il s'agit de permettre aux Kremlinois de tout âge de se retrouver pour des moments de convivialité et de partage.

- **Fête de la ville (9 767 €)**

Moment fort qui rythme chaque année la vie festive et culturelle du Kremlin-Bicêtre, la fête de la ville repose aussi sur l'implication enthousiaste des associations. Cet événement rime avec convivialité et rencontres. L'occasion de découvrir la richesse associative de la commune.

2°) Réussite éducative : 207 099 €

La réussite éducative est primordiale pour contribuer à l'épanouissement des jeunes ; à la préparation de leur avenir et de leur insertion sociale. Si elle comporte une indispensable dimension scolaire dans laquelle la relation élève-enseignant est primordiale, elle implique d'autres acteurs et se réalise également en dehors du temps scolaire, dans le milieu familial, à travers la vie associative, culturelle et sportive, mais aussi dans le cadre périscolaire.

- **Clubs « Coup de pouce » (138 490 €)**

Clubs de lecture, d'écriture et d'apprentissage des mathématiques pour élèves de CP et de CE1 (de toutes les écoles de la ville) afin de prévenir les décrochages précoces en lecture-écriture. Ces clubs sont organisés après l'école et permettent aux enfants de bénéficier d'encadrants formés pour leur apprendre les bases de la lecture, l'envie de lire et les mathématiques. Outre l'aspect technique de l'apprentissage de la lecture, les clubs Coup de Pouce permettent aux enfants de mieux appréhender leur scolarité en prenant confiance en leurs capacités et en se sentant soutenu par l'association, les animateurs, les professeurs des écoles et les parents qui sont investis dans la démarche.

- **Accompagnement à la scolarité (12 360 €)**

Pour contribuer à l'épanouissement scolaire de chacun et favoriser la réussite aux examens, le service jeunesse propose un dispositif d'accompagnement au travail personnel des élèves.

Les élèves ont ainsi la possibilité de réaliser leurs devoirs dans de bonnes conditions, grâce à un appui technique, méthodologique et l'accès à une documentation adaptée (ouvrages et accès à des supports numériques).

Ce dispositif est encadré par les équipes d'animation.

- **Les enfants et la communication non-violente (30 120 €)**

Il s'agit à travers différentes actions d'aider les enfants, au comportement violent, accueillis sur des temps périscolaires au sein du centre de loisirs Benoit Malon, à communiquer avec les autres autrement que par la violence et de nouer des relations plus sereines, tout en accompagnant leurs parents dans leur rôle éducatif d'une part et répondre aux attentes des professionnels encadrant pour mieux appréhender les conflits, la médiation, mais aussi la confiance dans leurs capacités à gérer les situations, dans la connaissance de leurs droits et les dispositifs de signalement d'autre part.

- **Colos apprenantes (26 129 €)**

Les « colos apprenantes » ont pour objectif le renforcement des apprentissages, de la culture, du sport et du développement durable, tout en favorisant la sociabilité avec d'autres enfants. Une priorité est donnée à la remobilisation et au renforcement des compétences et des connaissances des enfants et des jeunes en vue de préparer leur rentrée scolaire. Elles accueillent les enfants et les jeunes scolarisés de 3 à 17 ans, en priorité ceux domiciliés en quartiers en politique de la ville mais également en zones rurales, issus de familles isolées ou monoparentales ou en situation socio-économique précaire. Cela concerne également les enfants en situation de handicap, les enfants de personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire ou encore les enfants de familles ayant perdu le lien avec l'école ou n'ayant pas de connexion internet suffisante pour l'enseignement à distance.

3°) Accès aux droits : 26 682 €

- **Accès aux droits (26 682 €)**

L'enjeu de cette action est de lutter contre la disqualification sociale en associant trois axes : l'accès aux droits, la sociabilité et proposer un service d'écriture publique qui se déclinent de la manière suivante :

***Permanence d'écrivain public** assurée au centre social par l'association Rédig'assistance qui met ses compétences à la disposition d'un public qui rencontre des difficultés de lecture, de compréhension, d'écriture, et d'un public désorienté par la complexité des démarches administratives et juridiques.

***Permanence d'accès aux droits itinérant** qui sont organisées au sein d'un espace de convivialité et d'échange itinérant principalement à l'occasion des actions hors les murs proposées par les services de la ville. Les habitants pourront trouver des professionnels avec qui parler de leurs préoccupations du quotidien permettant ainsi de créer à nouveau du lien dans un cadre agréable.

***Espace numérique** : réduire la fracture numérique, c'est aussi permettre l'accès, sinon libre, mais autonome à l'outil informatique pour faire une recherche, utiliser les réseaux sociaux ou encore écrire un courrier, le centre social propose deux créneaux par semaine pour venir utiliser les ordinateurs et bénéficier d'un accompagnement de l'animatrice. Ces créneaux sont ouverts à tous ceux qui ont besoin de conseils pour les démarches en ligne (e-administration).

4°) Emploi et développement économique : 15 816 €

- **Chantiers jeunes (15 816 €)**

Dispositif visant essentiellement à créer une dynamique dans les démarches de recherche de formation ou d'emploi des jeunes. Il s'agit donc pour le public de découvrir un métier, confirmer, valider un projet professionnel, découvrir le monde du travail, se familiariser avec les procédures de recrutement, évaluer des connaissances et/ou compétences techniques, et acquérir des gestes professionnels.

5°) Santé et prévention : 26 338 €

- **Atelier Santé Ville (26 338 €)**

Mise en place d'un réseau partenarial sur les questions de Santé, afin de coordonner au mieux les compétences et connaissances de tous les partenaires (institutionnels, municipaux, associatifs) et ainsi initier des projets répondant aux besoins des habitants du Kremlin-Bicêtre.

6°) Soutien aux associations, animations sportives : 128 301 €

La ville soutient les associations qui ont une action locale et participent au développement social urbain. C'est le cas par exemple des associations sportives et culturelles, du centre d'information sur les droits des femmes et des familles, de l'ADIL.

Le Conseil municipal est invité à prendre acte de ces diverses actions.

_____ LE CONSEIL _____

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur EDET,

Vu la loi N° 91-429 du 13 mai 1991 instituant une Dotation de Solidarité Urbaine et de cohésion sociale,

Vu la loi N° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale,

Vu les articles L 2334-15 à L 2334-18-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte administratif de l'exercice 2021 de la commune,

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité par 6 voix pour (M. DELAGE, Mme FOURCADE, Mme BRICOUT, M. CHIAKH, M. TRAORE, M. EDET) et 1 ne prenant pas part au vote (M. ZINCIROGLU)

Après en avoir délibéré,

_____ DECIDE _____

Article unique : DE PRENDRE ACTE de la réalisation des actions menées en matière de développement social urbain, au cours de l'exercice 2021, et identifiées dans le cadre de la dotation de solidarité urbaine :

- Vie des quartiers, accompagnement, lien social et citoyenneté :	100 242 €
- Réussite éducative :	207 099 €
- Accès aux droits :	26 682 €
- Emploi et développement économique :	15 816 €
- Santé et prévention :	26 338 €
- Soutien aux associations, animations sportives :	128 301 €



Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : 2022-070 Dotation de solidarité urbaine (DSU)

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de
réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-070 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022-070-DE

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

**OBJET MIS
EN DELIBERATION**

N° 2022-071

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

**COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DU DELEGATAIRE EN CHARGE
DES MARCHES FORAINS, LA SOCIETE SOMAREP - RAPPORT ANNUEL 2020**

**NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35**

**Présents..... 26
Représentés 9
Absents..... 0**

Madame BOCABELLE expose au conseil,

Le Conseil municipal a approuvé, le 9 janvier 2013, le contrat de délégation de service public pour la gestion des marchés forains de la Ville avec la société SOMAREP, 3, rue Bassano – 75116 PARIS, sous forme d'un contrat d'affermage, pour une durée de sept ans, du 1^{er} février 2013 au 31 janvier 2020.

Le contrat a été prolongé par avenant n°3 jusqu'au 30 septembre 2021 du fait de la crise sanitaire puis jusqu'au 28 février 2022 par avenant n°4, approuvé lors du Conseil Municipal du 16 septembre dernier.

Comme le prévoit l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire doit transmettre avant le 1^{er} juin chaque année, le rapport d'activité de l'année précédente. Ce rapport comporte notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services.

Le rapport d'activité 2020 a été transmis le 8 juin 2021 et fait état de plusieurs éléments dont :

- Une analyse du service rendu
- Un compte rendu financier

- **Analyse de la qualité de service**

La Somarep rappelle que l'année 2020 a été marquée par la crise du COVID-19. Le marché du Kremlin-Bicêtre a été contraint de fermer le 24 mars sur le fondement du décret du 14 octobre 2020, prononçant la fermeture totale des marchés forains. Le marché a ré-ouvert le 21 mai.

Le rapport précise que la crise sanitaire a eu un impact significatif sur le marché forain, notamment financièrement, sur la fréquentation de la clientèle et le recrutement de nouveaux commerçants.

Commerçants :

Actuellement, le marché compte en moyenne 42 commerçants abonnés, répartis de la manière suivante :

- 16 abonnés alimentaires
- 25 abonnés non-alimentaires (produits manufacturés)

Les secteurs d'activités les plus représentés sont les fruits et légumes et les vêtements pour femmes.

Les commerçants volants sont représentés de la manière suivante :

- Cinq commerçants le mardi
- Vingt-trois le jeudi
- Trente-deux le dimanche

Le jeudi, les secteurs les plus représentés sont les vêtements femmes et les chaussures.

Le dimanche, les secteurs d'activités les plus représentés sont les vêtements femmes, chaussures et maroquinerie.

Existent également comme activités sur les deux séances : téléphonie, articles ménagers, bazar, bijoux fantaisie, démonstrateur, lingerie, maroquinerie, produits d'entretien, soldeur, vaisselle, vêtements homme et enfants.

Le personnel :

La Somarep rappelle qu'elle engage en tout 2 placiers, 1 chauffeur/monteur, et 4 monteurs, à temps partiel sur le marché du Kremlin-Bicêtre.

Les différentes animations mises en place pour promouvoir le marché forain de la Ville :

- Samedi 15 janvier – animation galette des rois
- Dimanche 1^{er} mars – animation mimosa
- Dimanche 20 et jeudi 24 décembre – animation de Noël

Pour un total de 12 955€ HT, soit 15 546€ TTC au titre de 2020. Le délégataire prend également en compte un solde de 4 711 € HT datant de 2019. Le solde en faveur des commerçants est de 5 870€ HT fin 2020.

Certains marchés thématiques, qui avaient été proposés en début d'année, n'ont pas pu se tenir compte tenu de la situation sanitaire, à savoir : 2 vide-greniers et 3 marchés thématiques (marché art et fleurs, marché des Terroirs).

➤ Compte rendu financier

Les recettes TTC du marché pour l'année 2020 s'élèvent à la somme de : 220 700€TTC (perte de près de 30% par rapport à 2019) répartis ainsi :

- 129 866, €TTC pour les commerçants abonnés
- 90 834 €TTC pour les commerçants volants

Les charges : 179 788€ HT

Le délégataire propose une redevance de 48 111€ à la Ville alors que le contrat précise que la redevance annuelle et forfaitaire est de 55 000€ (article 25) et que figure, dans un courrier du 7 janvier 2021, un engagement de la SOMAREP sur le versement de 61 915€ de redevance.

Les dépenses sont présentées en HT, ce qui crée une distorsion avec les recettes rebasculées également en HT.

Or, la TVA relative aux dépenses est en partie déductible ou récupérable.

À noter également que le basculement des recettes en HT s'opère en retranchant 20% de TVA au résultat alors que la TVA appliquée par le délégataire est de 20% uniquement sur la publicité, de 16,4% sur le droit de place et 0% sur la redevance déchet. Le résultat est donc forcément erroné et minoré par rapport au réel.

Les frais de nettoyage pour l'année 2020 s'élèvent à 38 714, 12 €HT.

Les sommes collectées auprès des commerçants, au titre des déchets du marché, et reversées à l'EPT Grand Orly Seine Bièvre, s'élèvent à : 30 664, 57€.

Toutefois, ni les animations ni les dépenses en collecte (30 664 €) ne figurent dans le compte d'exploitation, ce qui le rend très peu lisible.

Autre poste important : les salaires et charges sociales qui accusent une minoration de seulement 16 000€ sur un montant de 88 000€ HT en 2019. A noter qu'aucune aide de l'Etat, ouverte aux entreprises pendant la crise sanitaire, n'est mentionnée dans le rapport d'activités 2020.

La dotation aux amortissements, qui ne peut concerner que les bâches et barnums, est disproportionnée au regard de l'existant (36 147€ HT/an).

Le compte d'exploitation fait apparaître un résultat négatif de 43 788 €HT qui ne semble pas très significatif à l'aune du montant surévalué de la dotation aux amortissements, des informations manquantes dans le tableau et de l'enchevêtrement entre le TTC et le HT.

Des informations complémentaires ont été sollicitées par courrier du 21 juin 2021 à propos des frais de siège, des salaires et des animations ainsi que la répartition des recettes par mois, ce courrier est resté sans réponse de la SOMAREP à ce jour.

Compte-tenu de ces éléments d'analyse du rapport d'activité du délégataire et de l'absence de réponses aux demandes d'éclaircissement de la ville depuis le 21 juin 2021, je vous propose de refuser de prendre acte du présent rapport en raison de la carence du délégataire.

En complément de cette analyse sur le rapport d'activités 2020 de la DSP avec la SOMAREP, il est proposé un premier bilan des premiers mois de mise en œuvre de la reprise en régie directe de l'exploitation des marchés forains.

Ainsi, au 30 mai 2022, après trois mois de reprise en régie, les commerçants sont les suivants :

15 abonnés alimentaires

8 volants alimentaires

25 abonnés en produits manufacturés

30 volants environ en produits manufacturés (présents par rotation sur les séances du mardi, jeudi, dimanche)

Soit 40 abonnés et une vingtaine de commerçants volants par séances les jeudis et dimanches.

La séance du mardi s'est développée en attirant à chaque séance une petite dizaine de commerçants volants entre le début de l'avenue Eugène Thomas et la rue Danton, en complément du pôle alimentaires (2 commerçants).

Deux animations ont eu lieu, le dimanche 6 mars 2022 pour l'inauguration du marché (distribution de sacs en tissu et papier, fanfare) et le 29 mai pour la Fête des Mères (distribution de roses).

_____ LE CONSEIL _____

Après avoir entendu l'exposé de Madame Corinne BOCABEILLE,

Vu le code général des collectivités territoriales, en particulier son article L1411-3

Vu le rapport d'activité de SOMAREP l'année 2020,

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 23 novembre 2021 refusant de se prononcer au regard des incohérences et de l'absence de transparence dans la gestion,

Vu l'absence de réponses aux demandes d'éclaircissement de la ville depuis le 21 juin 2021,

Vu la délibération 2022-009 du 17 février 2022 relative à la fixation des tarifs du marché à compter du 1^{er} mars 2022, et du droit de présentation d'un successeur pour les commerçants,

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité par 4 voix pour (Mme MUSEUX, Mme BOCABEILLE, M. RAYMOND, Mme DEFRANCE) et 2 ne prenant pas part au vote (M. KHIAR, M. RUGGIERI)

Vu l'adoption de l'amendement, proposé en séance par M. le Maire, par 21 voix pour (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE), 6 abstentions (Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN) et 8 ne prenant pas part au vote (M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE M. ZINCIROGLU),

Après en avoir délibéré, par 21 voix pour (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE), 14 ne prenant pas part au vote (Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE M. ZINCIROGLU),

_____ DECIDE _____

Article unique : De refuser de prendre acte du rapport d'activité du délégataire du marché forain par la société SOMAREP pour l'année 2020 et constate la carence du délégataire.



Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT

Jean-Luc Laurent

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

2022-071 Rapport d'activité 2020 du délégataire chargé des marchés forains, la société SOMAREP

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-071 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022-071-DE

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes



RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DU MARCHÉ FORAIN DE LA VILLE DU KREMLIN- BICÊTRE 2020

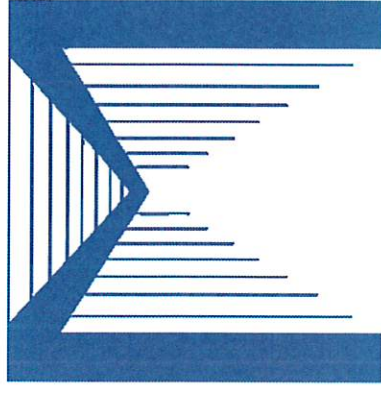


SAS SOMAREP
3 Rue de Bassano
75116 Paris

Sommaire

1. COMPTE RENDU TECHNIQUE

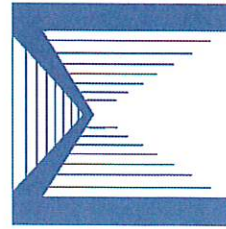
- Le marché
- Réglementation et administration des marchés - Généralités
- Crise sanitaire
 - Liste des commerçants
 - Liste des abonnés au 31 décembre 2020 & répartition
 - Répartition des commerçants volants le mardi, jeudi et dimanche
 - Le personnel
 - Situation du personnel
 - Organigramme
 - Les animations
 - Les Marchés Thématiques
 - L'assurance



2. COMPTE RENDU FINANCIER

- Tarifs et redevance
- Le compte publicité
- Le nettoyage & les déchets
 - Le nettoyage
 - Les déchets
- Le compte d'exploitation
 - Les recettes TTC du marché
 - Le compte d'exploitation
 - La répartition des postes de dépenses
- Comparatif 2020/2019

1. COMPTE RENDU TECHNIQUE



Au Kremlin-Bicêtre, le contrat de délégation de service public a été renouvelé le 1^{er} février 2013.

C'est donc en application de l'article L 3131-5 du Code de la Commande Publique que le présent rapport est établi au titre de l'année 2020.

La réalisation de ce rapport répond ainsi aux principes de gestion du service public des marchés forains, de transparence et d'évaluation des politiques publiques.

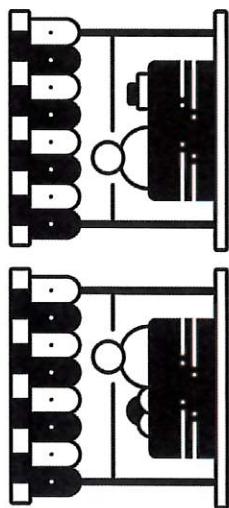
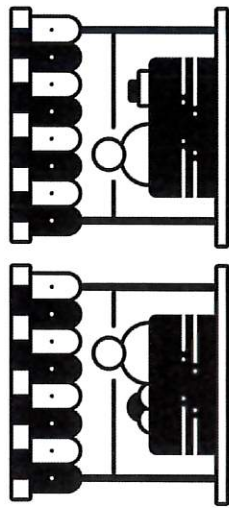
Ce rapport annuel contient des informations économiques, financières et des stratégies commerciales ou industrielles protégées de sorte qu'il n'est pas communicable aux tiers en l'état (Article L311-6 du Code des relations entre le public et l'administration).

Toute demande de communication devra préalablement être soumise à la société SOMAREP afin que les données protégées soient occultées.

La Ville du Kremlin Bicêtre accueille un marché forain :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin		Marché		Marché			Marché
Après-midi							Marché manufacturé

LE MARCHÉ



LOCALISATION DU MARCHÉ DU KREMLIN-BICÊTRE



Réglementation et administration des marchés - Généralités

L'administration et la gestion d'un marché forain répondent à un ensemble de règles incontournables ou variables en fonction des conditions contractuelles et des caractéristiques du marché.

Un contrat de délégation de service public liant la ville au délégataire donne les conditions d'exploitation du marché forain.

Un règlement des marchés encadre l'organisation des tenues de marchés : horaires et droit d'occupation du domaine public, droit de débailage, hygiène et nettoyage, sanctions, etc.

La ville met en place une Commission tripartite des marchés présidée par le Maire, composée de représentants de la Commune, du délégataire et des commerçants.

Elle se réunit autant de fois que nécessaire afin de pouvoir traiter des différents dossiers liées à la gestion du marché (travaux, demandes de places, animations, sanctions, ...).

Le délégataire vérifie systématiquement et tous les ans les documents administratifs (kbis, attestations d'assurance, carte de commerçant non sédentaire) et techniques (conformité des stands sous halle) des commerçants qui débailent sur le marché.

Sur le plan pratique, le délégataire met à disposition du marché des placiers professionnels qui s'occupent de la gestion et de la commercialisation des emplacements du marché. Ils sont également un interlocuteur dynamique avec les services de la Ville et les commerçants.

Ils s'attellent à surveiller la bonne tenue du marché : placement des commerçants volants, respect des alignements, respect des horaires réglementaires et suivi des règles d'hygiène et de salubrité des stands conformément aux normes européennes.

Enfin un gestionnaire administratif s'occupe du relationnel administratif avec la Ville et les commerçants.

Crise sanitaire

L'année 2020 a été particulièrement marquée par la crise sanitaire de la Covid-19.

Cette crise a eu un lourd impact sur le marché du Kremlin-Bicêtre.

Par un décret du 16 mars 2020, le Gouvernement a mis en place un confinement national et a restreint la tenue des marchés aux seuls produits alimentaires. Les produits manufacturés et les buvettes étaient interdits de déballage.

Par la suite, un décret du Gouvernement en date du 23 mars 2020 a prononcé la fermeture totale des marchés.

Au Kremlin-Bicêtre, le marché a été intégralement fermé à compter du 24 mars.

Dès le 21 mai, le marché rouvrait avec un quota de commerçants et dans le strict respect du protocole sanitaire, à savoir notamment l'espacement entre les commerçants, une entrée et sortie unique, du personnel pour gérer le flux de clientèle et un barriérage suffisant.

Le 31 mai, le marché accueillait à nouveau les manufacturés.

L'évolution de la crise sanitaire a entraîné la mise en place d'un second confinement, allégé, à compter du 30 octobre 2020. Les produits manufacturés et buvettes étaient interdits de déballage à l'exception des fleuristes jusqu'au 1^{er} novembre 2020.

Cette crise, sans précédent, a eu des impacts significatifs sur le recrutement de nouveaux commerçants et la fréquentation par la clientèle.

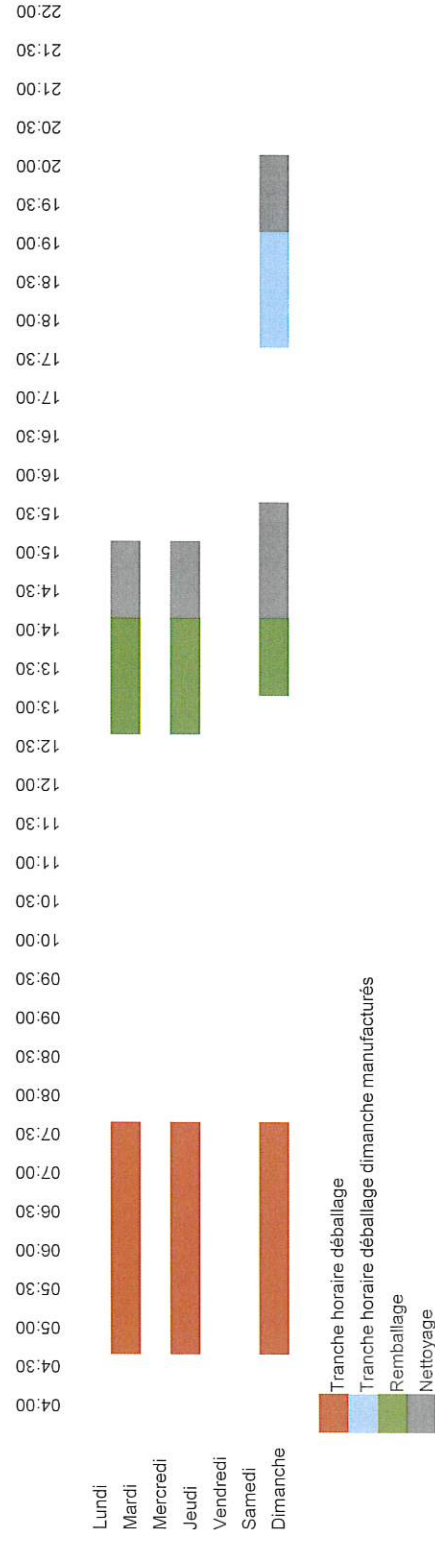
En effet, les commerçants alimentaires ont dû cesser de débiller sans préavis. Leur stock a été détruit compte tenu des règles vétérinaires. Cette interdiction soudaine les empêche aujourd'hui d'investir dans du matériel pour débiller sur d'autres marchés, par crainte de nouvelle fermeture soudaine.

Quant à la fréquentation, nous avons constaté que celle-ci était timide à se rendre sur le marché dans les jours suivants le déconfinement ou lors des ouvertures partielles. Le constat par eux-mêmes du strict respect des mesures barrières a fait revenir la clientèle. En outre, celle-ci est soucieuse du soutien de ses commerçants forains. Par ailleurs, la clientèle a pu constater que le marché était davantage aéré et qu'un filtrage se faisait à l'entrée et sortie, à l'opposition des centres commerciaux, clos, où l'entrée leur est libre, sans qu'une jauge soit respectée.

Notre mobilisation a été totale et en partenariat avec la Ville afin que le marché puissent se tenir dans les meilleurs conditions sanitaires possibles.

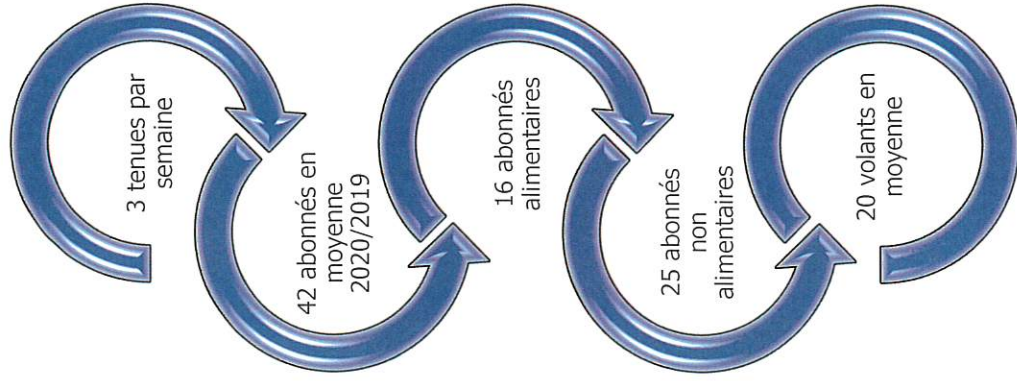
MARCHÉ DU KREMLIN-BICÊTRE

Le marché du Kremlin-Bicêtre est un marché de plein vent situé avenue Eugène Thomas des deux côtés de l'avenue. Il a lieu tous les mardis, jeudis et dimanches matin pour le pôle alimentaire et tous les mardis et jeudis matins et les dimanches toute la journée pour le pôle manufacturé et accueille environ soixante dix commerçants.



Liste des commerçants

Le marché du Kremlin-Bicêtre, c'est:



Mouvement des commerçants abonnés en 2020					
Nom	Prénom	Commerce	Métrage	Date d'entrée	Date de sortie
KHAU EK HOA		ROTISSERIE	7		30/06/2020
MEMBRIVES	Helene	FRUITS ET LEGUMES	17		02/01/2020
SINGH	Prabhjot	VETEMENTS FEMMES	8	01/03/2020	

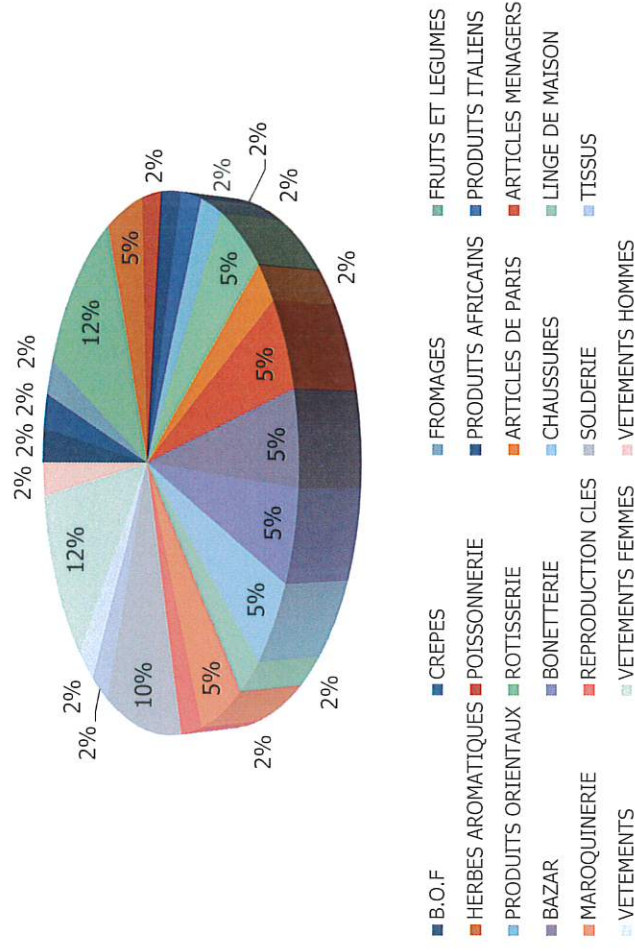
Liste des abonnés au 31 décembre 2020

Nom	Prénom	Commerce	Métrage	Date entrée	Date sortie
ABITBOL	Gade david	SOLDERIE	8		
ABOU ALI	Abou el magd	FRUITS ET LEGUMES	27		
AFZAL	Mohammad	TISSUS	11		
AMAR	Marc	VETEMENTS	9		
AZOULAY	Serge	FRUITS ET LEGUMES	17		
BELLANGER	Laurent	LINGE DE MAISON	6		
BENDAIMI	Ali	MAROQUINERIE	9		
BENDALI	Hocine	VETEMENTS HOMMES	9		
BENDIFALLAH	Mohamed	ROTISSERIE	4		
BENNACI	Abdellah	FRUITS ET LEGUMES	17		
BOULAYAT	Younes	BAZAR	9		
BOUQUINET	Pascal	POISSONNERIE	13		
BOUTCHICH	Miloud	HERBES AROMATIQUES	14		
CHAHOUR JEGHLOUL	Tajdigite	PRODUITS ORIENTAUX	7		
CHALQUI	Abdelkader	ARTICLES MENAGERS	11		
CHEVTCHENKO	Michel	FROMAGES	8		
DAHAN	David	VETEMENTS FEMMES	9		
DEVIGNES	Arnaud	HERBES AROMATIQUES	12		
DI MAMBRO	Renaldo	PRODUITS ITALIENS	11		
DJA DAOUJDI	Belmehel	CHAUSSURES	9		
EL BOUKHYARI	Oifi	ARTICLES MENAGERS	9		
EL KHAIFI	Ali	SOLDERIE	9		
ELFASSY	David	VETEMENTS FEMMES	9		
GARCINI	Jean-luc	BONETTERIE	7		
HÉRITTEAU	Philippe	CREPES	4		
JARRY	Maryse	SOLDERIE	9		
KHAU EK HOA		ROTISSERIE	7		30/06/2020
KHIDER		BONETTERIE	9		
LHULLIER	Daniele	VETEMENTS FEMMES	4		
MEMBRIVES	Helene	FRUITS ET LEGUMES	17		02/01/2020
NICOLAS	Monique	BAZAR	4		
ORIENTAL	Marie	MAROQUINERIE	9		
RAMKUMAR	Ramkumar	ARTICLES DE PARIS	9		
REBIBO	Many	SOLDERIE	9		
ROUILLAT	Rodney	REPRODUCTION CLES	5		
ROZANES	Francis	VETEMENTS FEMMES	9		
SANE	Adama	PRODUITS AFRICAINS	4		
SINGH	Prabhjot	VETEMENTS FEMMES	8	01/03/2020	
STATTI	Dominique	CHAUSSURES	9		
VASSEUR	Stéphane	B.O.F	9		
VETTESE	Fiona	FRUITS ET LEGUMES	16		

Répartition des abonnés par commerce d'activité

Commerce	Nombre
B.O.F	1
CREPES	1
FROMAGES	1
FRUITS ET LEGUMES	5
HERBES AROMATIQUES	2
POISSONNERIE	1
PRODUITS AFRICAINS	1
PRODUITS ITALIENS	1
PRODUITS ORIENTAUX	1
ROTISSERIE	2
ARTICLES DE PARIS	1
ARTICLES MENAGERS	2
BAZAR	2
BONETTERIE	2
CHAUSSURES	2
LINGE DE MAISON	1
MAROQUINERIE	2
REPRODUCTION CLES	1
SOLDERIE	4
TISSUS	1
VETEMENTS	1
VETEMENTS FEMMES	5
VETEMENTS HOMMES	1

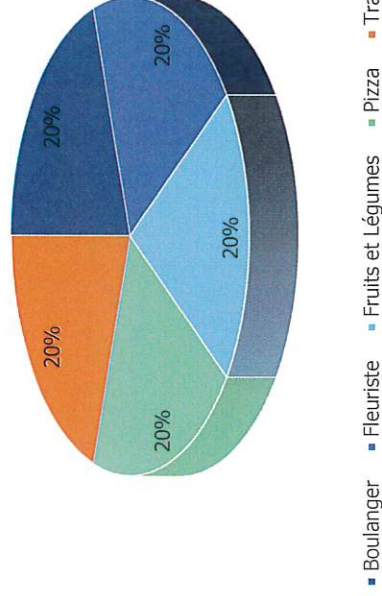
Répartition des abonnés par commerce d'activité



Répartition des commerçants volants le mardi

Commerce	Nombre
Boulangier	1
Fleuriste	1
Fruits et Légumes	1
Pizza	1
Traiteur libanais	1

Répartition des commerces volants le mardi par secteur d'activité.

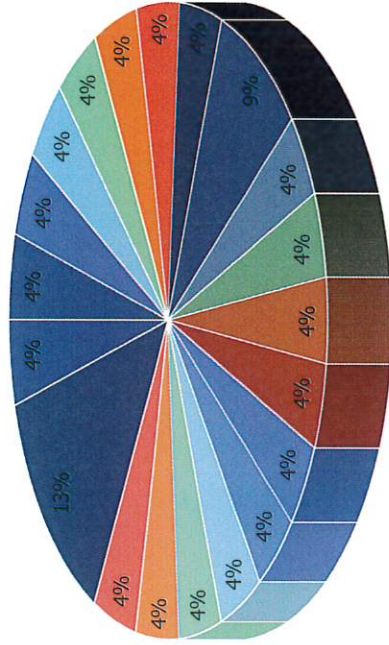


5
commerçants
volants
présents en
moyenne

Répartition des commerçants volants le jeudi

Commerce	Nombre
Accessoire téléphonie	1
Articles ménagers	1
Bazar	1
Bijoux Fantaisie	1
BOF	1
Boucher	1
Boulangier & Pâtissier	1
Chaussures	2
Démonstrateur	1
Fleuriste	1
Gâteaux & Boissons	1
Lingerie	1
Maroquinerie	1
Olives & Fruits Secs	1
Produits d'entretien ménager	1
Soldeur	1
Vaisselle	1
Vêtement enfant	1
Vêtement femme	3
Vêtement homme	1

Répartition des commerces volants du jeudi par secteur d'activité.



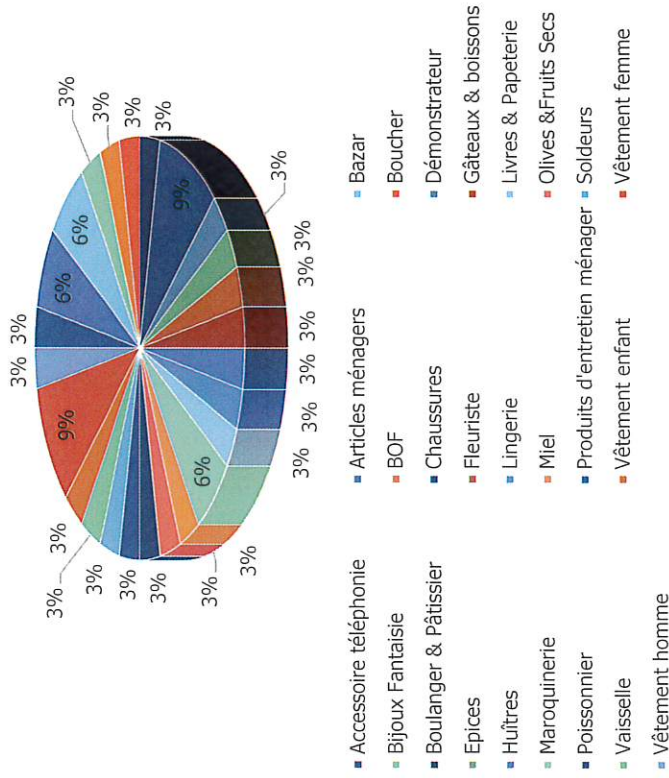
- Accessoire téléphonie
- Bijoux Fantaisie
- Boulanger & Pâtissier
- Fleuriste
- Maroquinerie
- Soldeur
- Vêtement femme
- Articles ménagers
- BOF
- Chaussures
- Gâteaux & Boissons
- Olives & Fruits Secs
- Vaisselle
- Vêtement homme
- Bazar
- Boucher
- Démonstrateur
- Lingerie
- Produits d'entretien ménager
- Vêtement enfant

23
commerçants
volants
présents en
moyenne

Répartition des commerçants volants le dimanche

Commerce	Nombre
Accessoire téléphonie	1
Articles ménagers	2
Bazar	2
Bijoux Fantaisie	1
BOF	1
Boucher	1
Boulangier & Pâtissier	1
Chaussures	3
Démonstrateur	1
Epices	1
Fleuriste	1
Gâteaux & boissons	1
Huîtres	1
Lingerie	1
Livres & Papeterie	1
Maroquinerie	2
Miel	1
Olives & Fruits Secs	1
Poissonnier	1
Produits d'entretien ménager	1
Soldeurs	1
Vaisselle	1
Vêtement enfant	1
Vêtement femme	3
Vêtement homme	1

Répartition des commerces volants le dimanche par secteur d'activité.



32
commerçants
volants
présents en
moyenne

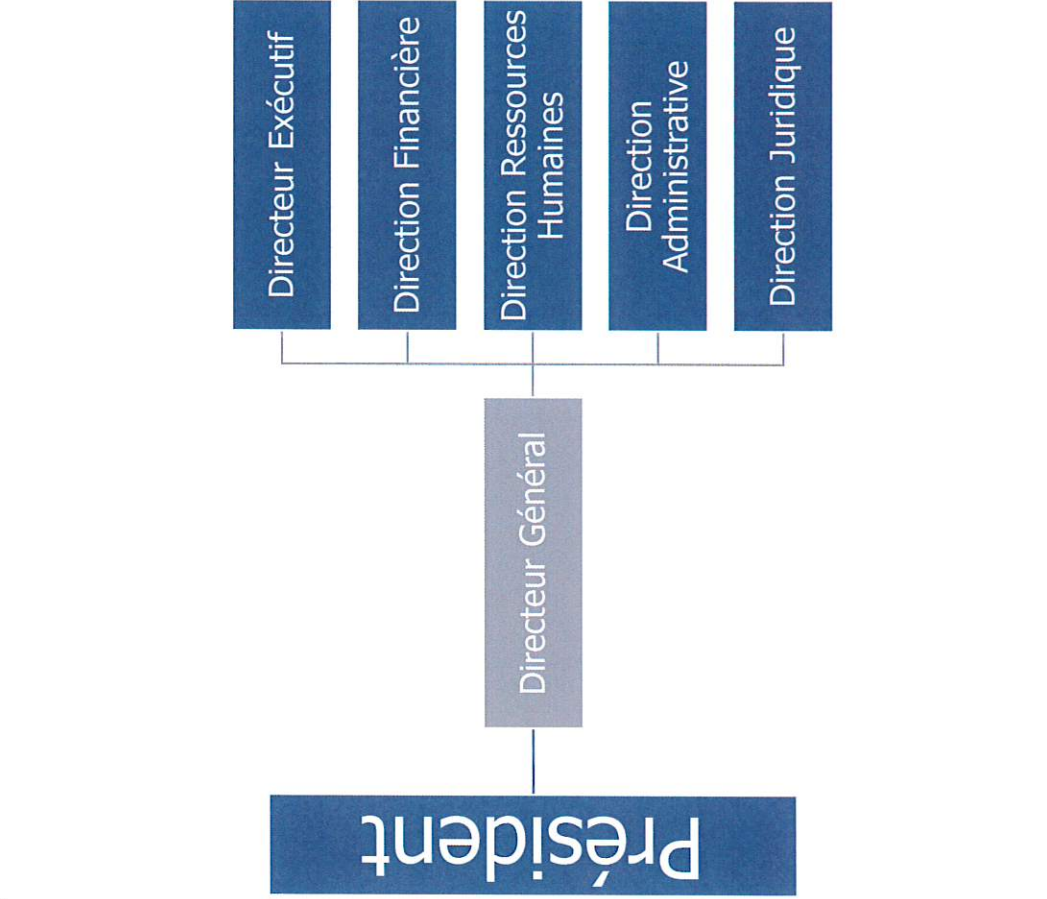
LE PERSONNEL



Situation du personnel

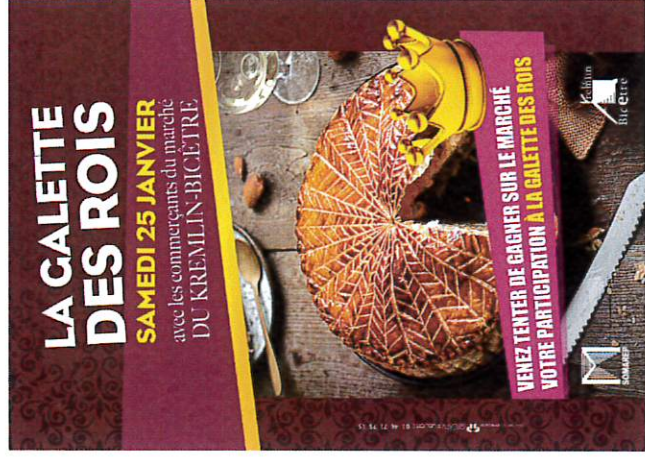
Nom	Nombre heures / mois
Monsieur Hakim HANIFI Placier	56,33
Monsieur Laurent FLINOIS FORASTE Placier	73,67
Monsieur Jean BANGURA Chauffeur – Monteur	86,00
Monsieur Souleymane TRAORE Monteur	50,00
Monsieur Demba DRAME Monteur	65,00
Monsieur Mbemba SQUARE Monteur	65,00
Monsieur KEITA Lassana Monteur	65,00

Organigramme



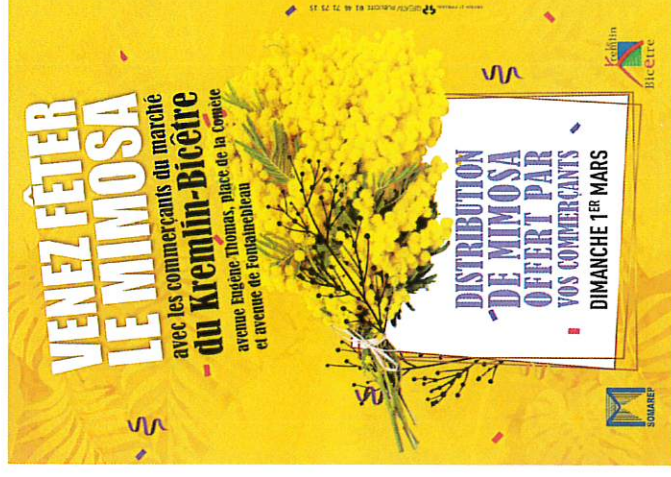
LES ANIMATIONS





Le samedi 25 janvier 2020, l'animation galette des rois.

Les clients du marché pouvaient tenter de gagner une invitation à la dégustation de la galette salle André Maigné.



Le dimanche 1^{er} mars 2020, l'animation mimosa.

Les stands des commerçants ont été décorés avec du mimosa.

Des brins de mimosa ont été offerts à la clientèle du marché.

JOYEUSES FÊTES

AVEC VOS COMMERÇANTS DU MARCHÉ
DU KREMLIN-BICÊTRE

Dimanche **20** DÉCEMBRE | Jeudi **24** DÉCEMBRE

DES BONS D'ACHAT
À GAGNER

Distribution de papillotes
en chocolat par vos commerçants
dans une ambiance musicale

SOMAREP

Kremlin
Bicêtre

ACTIV'PUBLICITÉ 01 46 71 75 15

Le dimanche 20 et le jeudi 24 décembre, l'animation Noël.

Le dimanche 20 décembre, 400 bons d'achat d'un montant de 5€ étaient à gagner via un jeu de questions réponses réalisé par deux animateurs.

Ces bons d'achat étaient valables chez tous les commerçants du marché jusqu'au 31 janvier 2021.

Le jeudi 24 décembre, le Père Noël a distribué des papillotes en chocolat à la clientèle du marché.

Un orchestre musical a déambulé sur le marché sur la thématique des chants de Noël.

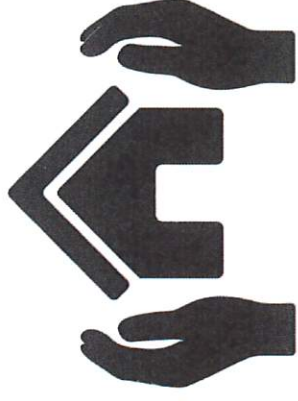
Les marchés thématiques

En début d'année, nous avons proposé à la Ville le programme de marchés thématiques suivant:

- Samedi 28 mars, Vide Grenier,
- Samedi 16 mai, Marché Art et Fleurs,
- Samedi 20 juin, Marché des Terroirs,
- Samedi 19 septembre, Vide Grenier,
- Samedi 14 novembre, Marché des Terroirs.

Malheureusement, au vu du contexte sanitaire, ce programme n'a pas pu se tenir.

L'ASSURANCE





SAS SOMAIREP
3 RUE BASSANO
75116 PARIS

Votre Agent Général
Cabinet BERCIER
28 ave de la République
94600 CHOISY LE ROI
Tel : 01 48 89 49 63
Fax : 01 48 53 80 99
Email : agence.bercier@axa.fr
n°ORIAS : 070 10810 - 07011125

ATTESTATION

Nous, soussignés, J.-F. et C. BERCIER, Agents Généraux AXA, certifions que

SAS SOMAIREP 3 RUE DE BASSANO 75116 PARIS

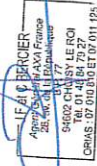
Est titulaire d'une police d'Assurance n° 1995599804, garantissant sa **Responsabilité Civile Professionnelle**, pour l'activité de :

GESTION DE MARCHES, HALLES, NETTOYAGE, ORGANISATION DE BROCANTEES, GESTION D'EMPLACEMENTS DE FETES FORAINES

La présente attestation est valable pour période du **01 janvier 2020 au 31 décembre 2020**, et ne peut engager la garantie de la Compagnie en dehors des clauses & conditions auxquelles elle se réfère.

Fait à Choisy-le-Roi, le 30/12/2019.

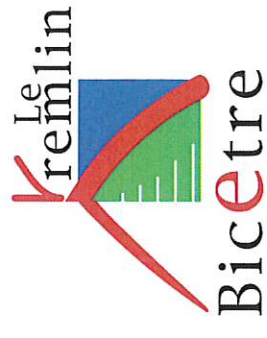
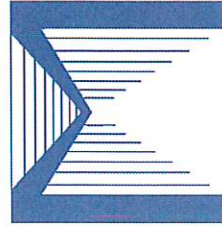
J.-F. A.C. BERCIER



AXA France est soumise au régime des assurances de 211 771818 euros - 7221674 460100, BANIERE
AXA France est soumise au régime des assurances de 211 771818 euros - 7221674 460100, BANIERE
AXA Assurances Indemnités Assurances de 211 771818 euros - 7221674 460100, BANIERE
AXA Assurances Vie Maladie Indemnités Assurances de 211 771818 euros - 7221674 460100, BANIERE
Société soumise à l'OrIAS 07010810 et 07011125

2.

**COMPTE
RENDU
FINANCIER**



TARIFS ET REDEVANCE



En 2020, les tarifs des droits de place sont les suivants :

Tarifs		2020
Abonnés Alimentaires		
Droit de place		2,47€
Pub HT		0,45€
Collecte		0,77€
Abonnés manufactures		
Droit de place		2,94€
Pub HT		0,45€
Collecte		0,88€
Volants Alimentaires		
Droit de place		3,49€
Pub HT		0,45€
Collecte		1,02€
Volants Non Alimentaires		
Droit de place		4,43€
Pub HT		0,45€
Collecte		1,34€

En 2020, nous avons provisionné la somme de 48 111,20 € due au titre de la redevance.

Période	Montant
Provision 2020	48 111,20 €
TOTAL	48 111,20 €

COMPTE PUBLICITE



Nous percevons une participation publicitaire auprès de tous les commerçants du marché afin de financer les animations qui ont pour but de dynamiser le marché et fidéliser la clientèle.

Mois	Recettes HT	Dépenses HT
SOLDE 2019	2 291,96 €	
Janvier	2 396,16 €	4 710,98 €
Février	2 077,65 €	2 538,36 €
Mars	1 516,17 €	3 427,06 €
Avril	0,00 €	
Mai	230,96 €	
Juin	1 933,51 €	
Juillet	2 439,29 €	
Août	2 355,24 €	
Septembre	2 288,84 €	
Octobre	2 197,23 €	
Novembre	1 309,20 €	
Décembre	2 500,03 €	6 989,71 €
TOTAL	23 536,24 €	17 666,11 €
SOLDE 2020		5 870,13 €

Voici le détail des dépenses:

2019		
Société	Prestation	Montant HT
Qreativ	affiches banderole, bons de participation & 500 mugs Anima'soup affiches banderole & bons d'achat animation pouvoir d'achat	1 795,00 €
Qreativ	affiches banderole, bons d'achat et tickets tombola	776,00 €
Qreativ		736,00 €
Remise des lots	organisation remboursement bons d'achat Noël	433,98 €
		970,00 €
	TOTAL	4 710,98 €

Janvier – Galette des Rois		
Société	Prestation	Montant HT
Au Pain Gourmand	Galettes des rois	519,15 €
Badaoui	buffet d'inaoire du 25/01	1 900,00 €
Qreativ	affiches	119,21 €
	TOTAL	2 538,36 €

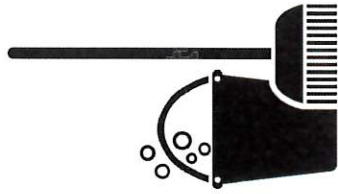
Mars - Mimosa

Société	Prestation	Montant HT
Dias	Mimosa	2 900,00 €
Qreativ	affiches & banderoles	527,06 €
	TOTAL	3 427,06 €

Décembre – Noël

Société	Prestation	Montant HT
Monica Médias	Animation	560,00 €
Monica Médias	Père Noël	450,00 €
	Hôteses	383,71 €
Double D	Animation musicale	1 850,00 €
Somarep	Chocolats	2 721,00 €
	Remboursement bons d'achat	1 025,00 €
	TOTAL	6 989,71 €

LE NETTOYAGE & LES DÉCHETS



Le nettoyage

Nous vous faisons appel à une société spécialisée, Clair et Net pour le nettoyage du marché:

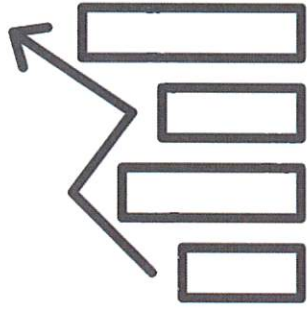
Mois	Factures HT
Janvier	4 150,00 €
Février	4 150,00 €
Mars	3 043,33 €
Avril	0,00 €
Mai	0,00 €
Juin	3 670,79 €
Juillet	4 150,00 €
Août	4 150,00 €
Septembre	4 150,00 €
Octobre	4 150,00 €
Novembre	2 950,00 €
Décembre	4 150,00 €
TOTAL	38 714,12 €

Les déchets

Voici le tableau récapitulatif des sommes collectées au titre des déchets auprès des commerçants abonnés et volants du marché reversées intégralement à la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre.

Mois	Abonnés	Volants	TOTAL
Janvier	2 226,04 €	1 203,89 €	3 429,93 €
Février	2 018,06 €	884,22 €	2 902,27 €
Mars	1 846,11 €	675,18 €	2 521,29 €
Avril	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Mai	0,00 €	364,58 €	364,58 €
Juin	1 116,68 €	1 976,43 €	3 093,11 €
Juillet	1 756,65 €	1 322,38 €	3 079,03 €
Août	2 269,04 €	1 176,61 €	3 445,65 €
Septembre	2 097,42 €	1 193,16 €	3 290,58 €
Octobre	1 884,81 €	1 403,12 €	3 287,93 €
Novembre	1 231,84 €	476,17 €	1 708,01 €
Décembre	2 263,42 €	1 278,76 €	3 542,18 €
TOTAL	18 710,08 €	11 954,49 €	30 664,57 €

COMPTE D'EXPLOITATION



Les recettes TTC du marché

	Abonnés	Volants	TOTAL
Janvier	14 941,48 €	9 134,12 €	24 075,60 €
Février	13 792,18 €	6 741,14 €	20 533,32 €
Mars	12 203,60 €	5 247,43 €	17 451,03 €
Avril	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Mai	0,00 €	2 089,85 €	2 089,85 €
Juin	7 535,86 €	16 760,37 €	24 296,23 €
Juillet	15 033,78 €	9 866,83 €	24 900,61 €
Août	15 987,38 €	9 481,29 €	25 468,67 €
Septembre	14 336,52 €	8 889,93 €	23 226,45 €
Octobre	13 256,50 €	10 308,42 €	23 564,92 €
Novembre	7 458,40 €	3 380,63 €	10 839,03 €
Décembre	15 320,20 €	8 933,65 €	24 253,85 €
TOTAL	129 865,90 €	90 833,66 €	220 699,56 €

Le compte d'exploitation

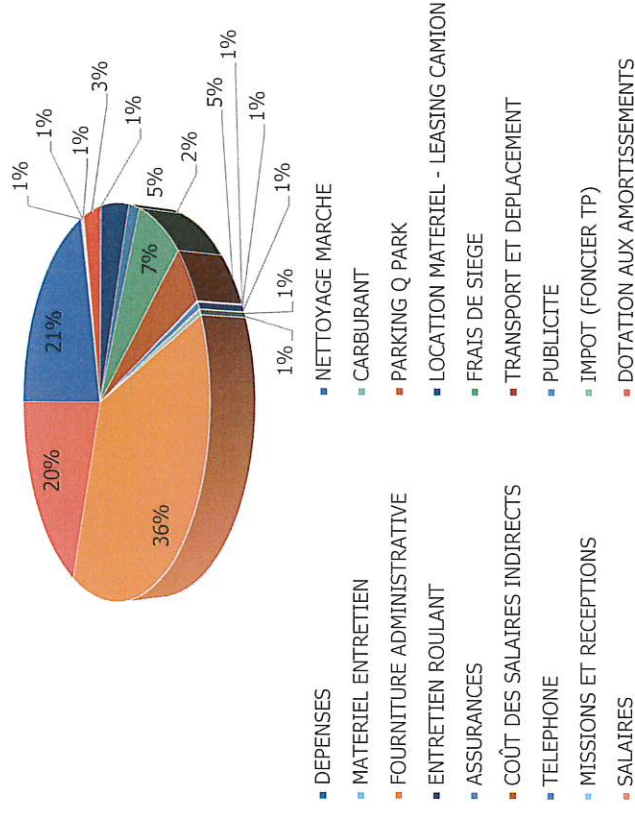
SAS SOMAREP / KREMLIN BICÉTRE	2019	2020	Ecart 2020/2019
CA BRUT TTC	311 467 €	220 700 €	-90 767 €
REDEVANCES	60 701 €	48 111 €	-12 590 €
CA TTC NET	250 766 €	172 589 €	-78 177 €
RECETTES HT	211 589 €	136 071 €	-75 518 €
AUTRES PRODUITS	783 €	0 €	-783 €
DEPENSES			
NETTOYAGE MARCHÉ	49 800 €	38 714 €	-11 086 €
MATERIEL ENTRETIEN	198 €	393 €	195 €
VETEMENTS TRAVAIL	0 €	0 €	0 €
CARBURANT	558 €	394 €	-164 €
FOURNITURE ADMINISTRATIVE	0 €	44 €	44 €
PARKING Q PARK	7 500 €	5 500 €	-2 000 €
ENTRETIEN ROULANT	1 243 €	460 €	-783 €
LOCATION MATERIEL - LEASING CAMION	8 493 €	8 493 €	0 €
ASSURANCES	3 373 €	3 123 €	-250 €
FRAIS DE SIEGE	19 043 €	12 246 €	-6 797 €
COÛT DES SALAIRES INDIRECTS	12 695 €	8 164 €	-4 531 €
TRANSPORT ET DEPLACEMENT	0 €	4 €	4 €
TELEPHONE	63 €	161 €	98 €
PUBLICITE	1 411 €	968 €	-443 €
MISSIONS ET RECEPTIONS	909 €	43 €	-866 €
IMPOT (FONCIER TP)	1 490 €	744 €	-746 €
TAXE APPRENTISS, FORMATION CONT	742 €	913 €	171 €
O, 90 CONSTRUC	295 €	245 €	-50 €
SALAIRES	65 502 €	57 802 €	-7 700 €
CHARGES SOCIALES	9 932 €	6 203 €	-3 729 €
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	36 147 €	36 147 €	0 €
VARIATION PROVISION	3 985 €	-902 €	-4 887 €
TOTAL DEPENSES	223 379 €	179 859 €	-43 520 €
RESULTATS	-11 007 €	-43 788 €	-32 781 €

La répartition des postes de dépenses

Les « frais sièges » sont répartis selon les contrats, en fonction d'une clef de répartition. Ces frais représentent l'ensemble des frais qui ne peuvent être affectés de manière directe à un contrat donné. Ils représentent : les salaires du siège, la comptabilité, les loyers, les frais administratifs, etc...

Le poste « assurances » est également réparti en fonction d'une clef de répartition. Ce poste comprend l'assurance responsabilité civile, ainsi que l'assurance des halles en elles-mêmes, et des véhicules inhérents aux marchés (bennes à ordures, véhicules de montage).

Répartition des postes de dépenses.



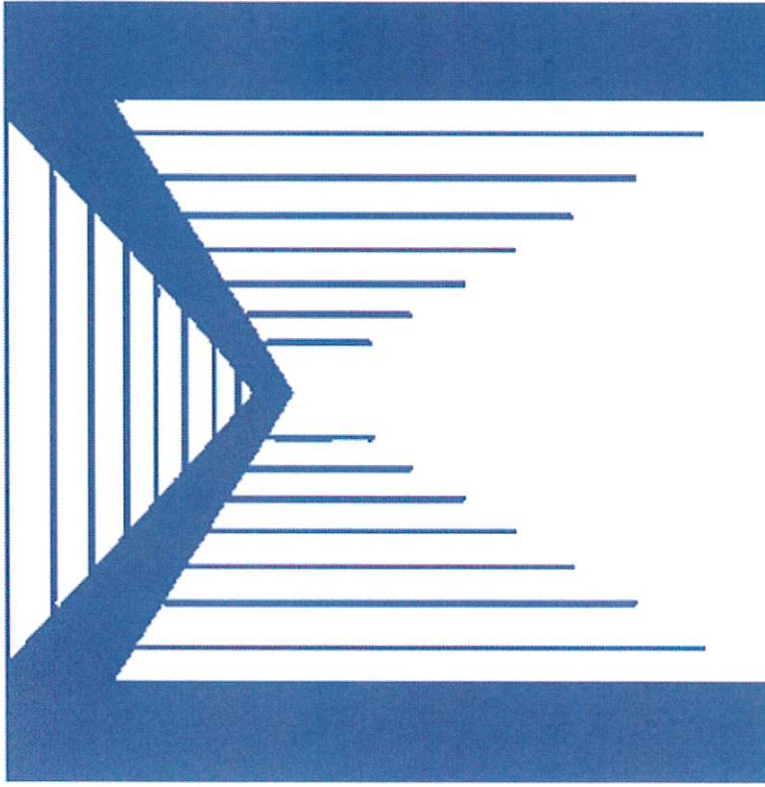
Comparatif 2020/2019

Les recettes du marché du Kremlin-Bicêtre sont en baisse par rapport à 2019 cela s'explique par la fermeture totale et partielle du marché du fait de la crise sanitaire.

Quant aux dépenses, elles sont diminué dans leur globalité entre 2019 et 2020.

En effet, des postes tels que le nettoyage marché, le parking Q Park, les frais siège et coût des salaires indirects et les salaires ont baissé.

- Pour ce qui est du nettoyage marché, notre prestataire a proratisé sa prestation sur la période d'ouverture du marché,
- Quant au parking QPark, la facturation des places de stationnement neutralisées pour les forains a été proratisé en tenant compte de la période de fermeture du marché,
- Pour ce qui est des frais siège et du coût des salaires indirects, ils sont calculés en fonction d'un pourcentage du chiffre d'affaires, leur baisse est corrélative à celle des recettes,
- Quant aux salaires, cela correspond à la prise en charge par l'Etat du dispositif de chômage partiel.



SAS SOMAREP

 3 Rue de Bassano - 75116 Paris

 01.53.57.42.60

 contact@mandon.fr

 <http://www.mandon.fr>

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

**OBJET MIS
EN DELIBERATION**

N° 2022-072

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOE par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

REVISION DE LA CARTE SCOLAIRE DES ECOLES ELEMENTAIRES

**NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35**

**Présents..... 26
Représentés 9
Absents..... 0**

Monsieur DELAGE expose au conseil,

Il convient tout d'abord de rappeler que la question des effectifs scolaires relève de compétences partagées de la commune et de l'Education Nationale : le conseil municipal, depuis la loi n° 2004-809 relative aux libertés et responsabilités locales (article 80), fixe les périmètres scolaires qui déterminent l'école où les enfants seront scolarisés. L'Etat, de son côté, détermine la structure pédagogique des écoles, attribue les postes des enseignants dans chaque établissement, et prononce les ouvertures ou fermetures de classes.

La répartition des effectifs sur les périmètres scolaires, plus communément appelée « Carte scolaire », est un outil majeur dont notre municipalité entend se saisir, pour atteindre nos objectifs de politique éducative, d'égalité sociale et territoriale, de mixité sociale, en concertation bien sûr avec les différents acteurs impliqués (Inspectrice de l'Education nationale, directions d'écoles, parents d'élèves et leurs représentants).

Il s'agit d'une procédure qui nécessite une évaluation aussi fine que possible, afin d'atteindre, par des révisions correctement ciblées, les équilibres nécessaires sur le plan éducatif et social, tout en essayant d'améliorer les conditions des enfants, des parents et, plus généralement, de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

Aussi, afin d'éviter autant que possible des fermetures de classes mais aussi des classes surchargées, et d'essayer en même temps d'apporter davantage de cohérence dans le trajet des parents accompagnant leur enfant à l'école, la municipalité a décidé de proposer une mise à jour progressive de la carte scolaire.

C'est pourquoi, dans un premier temps, les périmètres des écoles maternelles ont été révisés et votés lors du conseil municipal du 11 février 2021 et mis en œuvre en septembre 2021.

Dans un second temps, il a été décidé de réfléchir, durant l'année scolaire 2021-2022, à l'évolution des périmètres pour les écoles élémentaires.

Pour ce faire des réunions d'information et de concertation ont eu lieu avec les partenaires de la communauté éducative. Les propositions présentées prennent en compte les remarques formulées lors de ces différents temps de travail.

Suite à ces échanges, il vous est proposé une modification de la carte scolaire permettant ainsi d'atteindre l'objectif poursuivi qui est d'assurer une cohérence dans le parcours des élèves kreminoises. En effet, chacune des écoles maternelles sera rattachée à une école élémentaire.

La nouvelle carte scolaire qui vous est proposée entrera en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2023. Cela permettra de prendre en compte le calendrier de l'Éducation nationale (mouvements des effectifs enseignants, décision des ouvertures et fermetures de classes). Cette modification ne concerne pas les familles ayant des fratries qui pourront, à la demande des parents, continuer à rester dans la même école. Ces nouveaux périmètres ne comportent pas de secteur assoupli.

Ces propositions ont été concertées et ont reçues un avis favorable des directions d'école et des représentants de parents d'élèves. Vous trouverez ci-dessous la liste des modifications proposées dans le cadre de cette actualisation.

		Proposition carte scolaire pour rentrée 2023	
Rues	Carte scolaire maternelle 2021	Carte scolaire 2011	Modifications
Du 17 au 25 avenue Charles Gide	Ecole Pauline Kergomard	Ecole Charles Péguy	Ecole Benoit Malon
40 avenue Charles Gide	Ecole Pauline Kergomard	Ecole Charles Péguy	Ecole Benoit Malon
rue Séverine	Ecole Pauline Kergomard	Charles Péguy	Ecole Benoit Malon
1 au 13 rue Danton	Ecole Jean Zay	Ecole Charles Péguy	Ecole Pierre Brossolette
2 au 12 rue Danton	Ecole Jean Zay	Ecole Charles Péguy	Ecole Pierre Brossolette
18 au 30 Boulevard Chastenet de Géry	Ecole Robert Desnos	Ecole Benoit Malon	Ecole Charles Péguy
7 boulevard Chastenet de Géry	Ecole Robert Desnos	Ecole Benoit Malon	Ecole Charles Péguy
1 au 17 rue de la Convention	Périmètre assoupli J. Zay /R.Desnos	Périmètre assoupli C.Péguy/P.Brossolette	Ecole Pierre Brossolette
2 au 16 rue de la Convention	Périmètre assoupli J. Zay /R.Desnos	Périmètre assoupli C.Péguy/P.Brossolette	Ecole Pierre Brossolette
25 au 31 rue de la Convention	Ecole Jean Zay	Ecole Charles Péguy	Ecole Pierre Brossolette
34 au 56 rue de la Convention	Ecole Jean Zay	Périmètre assoupli C.Péguy/P.Brossolette	Ecole Pierre Brossolette
47 au 73 rue du Général Leclerc	Ecole Jean Zay	Ecole Charles Péguy	Ecole Pierre Brossolette
56 au 76 bis rue du Général Leclerc	Ecole Jean Zay	Ecole Charles Péguy	Ecole Pierre Brossolette
75 au 79 rue du Général Leclerc	Périmètre assoupli J. Zay /R.Desnos	Périmètre assoupli C.Péguy/P.Brossolette	Ecole Charles Péguy
78 rue du Général Leclerc	Périmètre assoupli J. Zay /R.Desnos	Périmètre assoupli C.Péguy/P.Brossolette	Ecole Charles Péguy
Rue Rossel	Ecole Jean Zay	Ecole Charles Péguy	Ecole Pierre Brossolette
Avenue du cimetière communal	Ecole Jean Zay	Charles Péguy	Ecole Pierre Brossolette
Rue Jean-Baptiste Clément	Ecole Jean Zay	Charles Péguy	Ecole Pierre Brossolette
Rue Delescluze	Ecole Jean Zay	Charles Péguy	Ecole Pierre Brossolette
21 au 59 avenue de Fontainebleau	Ecole Jean Zay	Charles Péguy	Ecole Pierre Brossolette
26 au 48 avenue de Fontainebleau	Ecole Jean Zay	Charles Péguy	Ecole Pierre Brossolette
Rue du Capitaine Morinet	Périmètre assoupli S. Buisson /R.Desnos	Périmètre assoupli C.Péguy/B.Malon	Ecole Charles Péguy

Il est donc proposé de valider cette évolution de la carte scolaire qui entrera en vigueur pour la rentrée 2023.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-François DELAGE,

Vu la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983, complétant la loi du n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétence entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,

Vu l'article L212-7 du Code de l'Education modifié par la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2005,

Vu les délibérations du Conseil Municipal des 28 février 1995, 27 juin 1996, 5 juin 1997 et 27 avril 2000,

Vu les délibérations du Conseil Municipal des 24 juin 2010 et 28 avril 2011 au sujet des périmètres scolaires,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 27 juin 2019 portant intégration de la voie Suzanne Flon à la carte scolaire,

Vu les délibérations du Conseil Municipal du 11 février 2021 relatives aux périmètres scolaires maternels,

Vu la carte ci-annexée,

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité : 6 (Mme BRICOUT, Mme GESTIN, Mme COURDY, Mme THIAM, M. HASSIN, M. HEMERY). Ne prend pas part au vote : 1 (Mme COUTO)

Après en avoir délibéré par 30 voix pour (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADOE, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE, M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN) et 5 abstentions (M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE M. ZINCIROGLU),

DECIDE

Article 1 D'approuver la révision des secteurs scolaires des écoles élémentaires Charles Péguy, Benoît-Malon et Pierre Brossolette, situées dans le ressort de la ville du Kremlin-Bicêtre à compter de la rentrée scolaire 2023/2024.

Article 2 De retenir les secteurs scolaires des écoles élémentaires figurant sur la carte jointe en annexe.



Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : 2022-072 Révision de la carte scolaire des écoles élémentaires

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-072 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022-072-DE

Date de décision : 30/06/2022

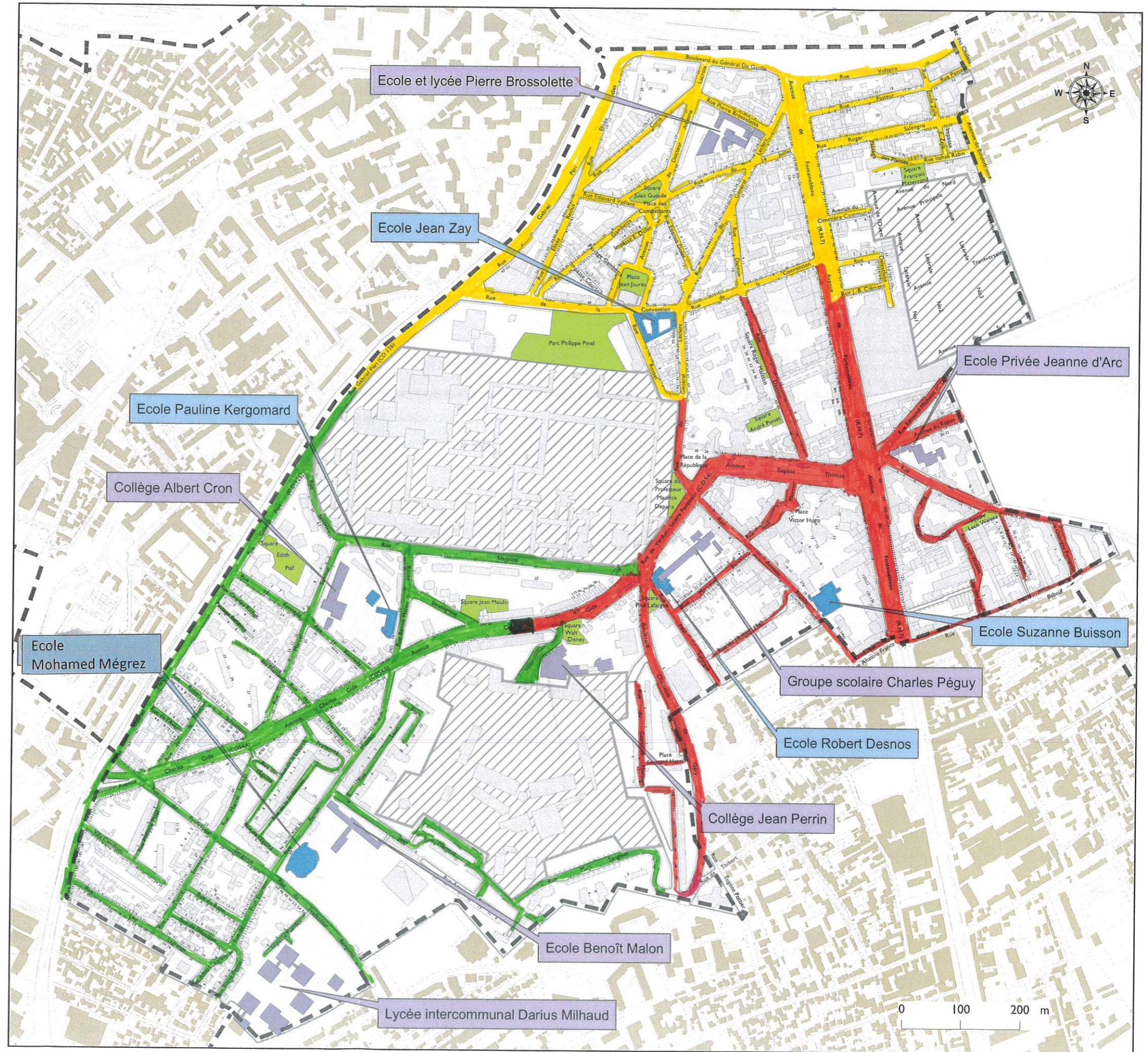
Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

Proposition Secteurs scolaires – écoles élémentaires

2022



Secteurs scolaires – écoles élémentaires

- Charles Péguy
- Pierre Brossolette
- Benoît Malon

■ Squares et parc

Equipements scolaires

- Ecoles maternelles
- Etablissements primaires et secondaires

Ecole et lycée Pierre Brossolette

Ecole Jean Zay

Ecole Pauline Kergomard

Collège Albert Cron

Ecole Mohamed Mégrez

Ecole Benoît Malon

Lycée intercommunal Darius Milhaud

Ecole Privée Jeanne d'Arc

Ecole Suzanne Buisson

Groupe scolaire Charles Péguy

Ecole Robert Desnos

Collège Jean Perrin

0 100 200 m

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

OBJET MIS EN DELIBERATION

N° 2022-073

NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35

Présents..... 26
Représentés 9
Absents..... 0

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

ATTRIBUTION COMPLEMENTAIRE DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES LOCALES - EXERCICE 2022 ET CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN

Monsieur CHIAKH expose au conseil,

Plusieurs rencontres entre la municipalité et les associations sportives ont permis de définir de nouvelles conventions d'objectifs triennales, qui ont été adoptées au Conseil Municipal du 16 décembre 2021. Les conventions prévoient le versement des subventions en deux temps : une première part de 70 % en début d'exercice, et une seconde de 30 % à la fin de la saison sportive, soit généralement au mois de juin de chaque année.

Ainsi, le Conseil Municipal du 16 décembre 2021 a voté l'attribution de 70 % des subventions annuelles octroyées aux clubs sportifs.

Le Conseil Municipal du 30 juin 2022 doit donc proposer l'attribution du solde, soit 30 % du montant des subventions, car l'ensemble des clubs a atteint les objectifs fixés dans les conventions et a fourni les pièces administratives et financières attendues.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de voter l'attribution des subventions complémentaires aux associations suivantes, pour l'exercice 2022 :

Nom de l'organisme	Montants inscrits dans les conventions	70 % du montant (CM Décembre 2021)	30 % du montant (CM Juin 2022)
CSAKB	275 000 €	192 500 €	82 500 €
USKB	56 000 €	39 200 €	16 800 €
KB FUTSAL	51 750 €	36 225 €	15 525 €
CA	7 000 €*	0 €	0 €

* intégralement versé compte tenu du faible montant.

De plus, il est proposé au Conseil municipal d'adopter un avenant ci-joint annexé aux conventions d'objectifs passées entre la Ville et les clubs concernés par la présente délibération, en application des nouvelles dispositions relatives au contrat d'engagement républicain, créées par la loi du 24 août 2021 et le décret 21-1947 du 31 décembre 2021.

_____ **LE CONSEIL** _____

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur CHIAKH,

Vu la convention d'objectifs avec l'association CSAKB,

Vu la convention d'objectifs avec l'association USKB,

Vu la convention d'objectifs avec l'association KB Futsal,

Vu le budget primitif 2022,

Vu la loi du 24 août 2021 et son décret d'application n° 21-1947 du 31 décembre 2021

Vu la délibération 2021-125 du Conseil Municipal du 16 décembre 2021,

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité : 6 (Mme BRICOUT, Mme GESTIN, Mme COURDY, Mme THIAM, M. HASSIN, M. HEMERY). Ne prend pas part au vote : 1 (Mme COUTO)

Après en avoir délibéré à l'unanimité, (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADOE, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE, M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU),

_____ DECIDE _____

Article 1er De voter l'attribution des subventions complémentaires suivantes pour l'exercice 2022 :

Nature	Nom de l'organisme	Nature juridique	Montant
6574	Club sportif et Athlétique du Kremlin-Bicêtre	Association	82 500 €
6574	Union Sportive du Kremlin-Bicêtre	Association	16 800 €
6574	Kremlin-Bicêtre Futsal	Association	15 525 €

Article 2 D'approuver l'avenant n° 1 aux conventions d'objectifs signées entre la ville et les associations sportives CSAKB, USKB et KB FUTSAL, ci-joint annexé.



Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

2022-073 Attribution complémentaire de subventions aux associations sportives locales _exercice 2022_ et contrat d'engagement républicain

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-073 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022-073-DE

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions

AVENANT N° 1 AUX CONVENTIONS D'OBJECTIFS CONCLUES ENTRE LA VILLE ET LES CLUBS SPORTIFS CSAKB, USKB et KB FUTSAL RELATIF AU CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN

Le club s'engage à respecter les dispositions du décret 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, telle que modifiée par la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, et à souscrire au « Contrat d'engagement républicain » ainsi rédigé :

« L'importance des associations et des fondations dans la vie de la Nation et leur contribution à l'intérêt général justifient que les autorités administratives décident de leur apporter un soutien financier ou matériel. Il en va de même pour les fédérations sportives et les ligues professionnelles. L'administration, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifier du bon usage des deniers publics et de la reconnaissance qu'elle peut attribuer, est fondée à s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain. A cette fin la [loi n° 2021-1109 du 24 août 2021](#) confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain.

Conformément aux dispositions des articles [10-1](#) et [25-1](#) de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'Etat. Ainsi, l'association ou la fondation « s'engage (...) à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République (...) », « à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ».

Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création.

ENGAGEMENT N° 1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public.

L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques.

Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

ENGAGEMENT N° 2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression.

Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

ENGAGEMENT N° 3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT N° 4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi. Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations. Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT N° 5 : FRATERNITÉ ET PREVENTION DE LA VIOLENCE

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme.

Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT N° 6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.

Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence.

Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement.

Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

ENGAGEMENT N° 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République. »

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

OBJET MIS EN DELIBERATION

N° 2022-074

NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35

Présents..... 26
Représentés 9
Absents..... 0

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

ATTRIBUTION COMPLEMENTAIRE DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES SOCIOEDUCATIVES (ADASE) - EXERCICE 2022 ET CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN

Madame AZZOUG expose au conseil,

Plusieurs rencontres entre la municipalité et l'ADASE ont permis de définir de nouvelles conventions d'objectifs qui ont été adoptées au Conseil Municipal du 16 décembre 2021. Les conventions prévoient le versement des subventions en deux temps : une première part de 70 % et une seconde de 30 % au mois de juin après analyse des engagements.

Ainsi, le Conseil Municipal du 16 décembre 2021 a voté l'attribution de 70 % de la subvention annuelle octroyée à l'ADASE.

Le Conseil Municipal du 30 juin 2022 doit donc proposer l'attribution du solde, soit 30 % du montant de la subvention, puisque les objectifs fixés dans la convention ont été atteints et que l'ADASE a fourni les pièces administratives et financières attendues.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de voter l'attribution du solde de la subvention à l'ADASE, pour l'exercice 2022 :

Nom de l'organisme	Montants inscrits dans les conventions	70 % du montant (CM Décembre 2021)	30 % du montant (CM Juin 2022)
ADASE	61 250 €	42 875 €	18 375 €

De plus, il est proposé au Conseil municipal d'adopter un avenant ci-joint annexé aux conventions d'objectifs passées entre la Ville et l'ADASE, en application des nouvelles dispositions relatives au contrat d'engagement républicain, créées par la loi du 24 août 2021 et le décret 21-1947 du 31 décembre 2021.

_____ LE CONSEIL _____

Après avoir entendu l'exposé de Madame Anissa AZZOUG,

Vu la convention d'objectifs avec l'association ADASE,

Vu le budget primitif 2022,

Vu la délibération 2021-125 du Conseil Municipal du 16 décembre 2021,

Vu la loi du 24 août 2021 et son décret d'application n° 21-1947 du 31 décembre 2021

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité : 6 (Mme BRICOUT, Mme GESTIN, Mme COURDY, Mme THIAM, M. HASSIN, M. HEMERY). Ne prend pas part au vote : 1 (Mme COUTO)

Après en avoir délibéré à l'unanimité, (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE, M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU),

_____ DECIDE _____

Article 1 : De voter l'attribution de la subvention complémentaire suivante pour l'exercice 2022 :

Nature	Nom de l'organisme	Nature juridique	Montant
6574	ADASE – Association de développement des activités socioéducatives	Association	18 375 €

Article 2 : D'approuver l'avenant n° 1 à la convention d'objectif signée entre la ville et l'ADASE, ci-joint annexé.



Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT

Maurent

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

2022-074 Attribution complémentaire de subvention à l'Association de Développement des Activités Socioéducatives (ADASE) _exercice 2022_ et contrat d'engagement républicain

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-074 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022-074-DE

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions

AVENANT N° 1 A LA CONVENTIONS D'OBJECTIFS CONCLUE ENTRE LA VILLE ET L'ADASE RELATIF AU CONTRAT D'ENGAGEMENT REPUBLICAIN

L'association s'engage à respecter les dispositions du décret 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, telle que modifiée par la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, et à souscrire au « Contrat d'engagement républicain » ainsi rédigé :

« L'importance des associations et des fondations dans la vie de la Nation et leur contribution à l'intérêt général justifient que les autorités administratives décident de leur apporter un soutien financier ou matériel. Il en va de même pour les fédérations sportives et les ligues professionnelles. L'administration, qui doit elle-même rendre des comptes aux citoyens, justifier du bon usage des deniers publics et de la reconnaissance qu'elle peut attribuer, est fondée à s'assurer que les organismes bénéficiaires de subventions publiques ou d'un agrément respectent le pacte républicain. A cette fin la [loi n° 2021-1109 du 24 août 2021](#) confortant le respect des principes de la République a institué le contrat d'engagement républicain.

Conformément aux dispositions des articles [10-1](#) et [25-1](#) de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, le présent contrat a pour objet de préciser les engagements que prend toute association ou fondation qui sollicite une subvention publique ou un agrément de l'Etat. Ainsi, l'association ou la fondation « s'engage (...) à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République (...) », « à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ».

Ces engagements sont souscrits dans le respect des libertés constitutionnellement reconnues, notamment la liberté d'association et la liberté d'expression dont découlent la liberté de se réunir, de manifester et de création.

ENGAGEMENT N° 1 : RESPECT DES LOIS DE LA RÉPUBLIQUE

Le respect des lois de la République s'impose aux associations et aux fondations, qui ne doivent entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public.

L'association ou la fondation bénéficiaire s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques.

Elle s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

ENGAGEMENT N° 2 : LIBERTÉ DE CONSCIENCE

L'association ou la fondation s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme abusif exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression.

Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations ou fondations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment religieuses, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs ou des croyances de l'organisation.

ENGAGEMENT N° 3 : LIBERTÉ DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

ENGAGEMENT N° 4 : ÉGALITÉ ET NON-DISCRIMINATION

L'association ou la fondation s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi. Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations. Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

ENGAGEMENT N° 5 : FRATERNITÉ ET PREVENTION DE LA VIOLENCE

L'association ou la fondation s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme.

Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

ENGAGEMENT N° 6 : RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE

L'association ou la fondation s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine.

Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence.

Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement.

Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

ENGAGEMENT N° 7 : RESPECT DES SYMBOLES DE LA RÉPUBLIQUE

L'association s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République. »

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

OBJET MIS EN DELIBERATION

N° 2022-075

NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35

Présents..... 26
Représentés 9
Absents..... 0

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

PROPOSITION DE MODIFICATION DES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE L'AIDE COMMUNALE (ACAM) VERSEE AUX PARENTS EMPLOYEURS EXERCANT SUR LA VILLE

Madame FOURCADE expose au conseil,

Les efforts constants de la commune et du département pour les modes d'accueil collectifs des enfants de moins de 4 ans permettent à 225 familles kremlinoises de bénéficier d'un mode de garde dans les deux crèches collective Françoise Dolto et familiale Antoine de Saint-Exupéry, les deux haltes garderies et les deux crèches départementales. Par ailleurs, une crèche parentale associative est en convention avec la Ville et la CAF.

Malgré les efforts fournis, l'ensemble des demandes des familles ne peut être satisfaite. Cette situation engendre des difficultés pour les familles lorsqu'elles recrutent une assistante maternelle agréée rémunérée par leurs soins. En effet, malgré les aides de la Caisse d'Allocations Familiales, le coût pour les familles reste élevé en regard des coûts pour l'accueil en structure communale ou départementale.

C'est pourquoi, le conseil municipal dans sa séance du 26 juin 2008 avait décidé la création au 1^{er} septembre 2008, d'une Aide Communale pour l'emploi d'une Assistante Maternelle agréée (ACAM).

Je vous en rappelle les conditions d'attribution :

- Le montant de cette aide est calculé en tenant compte du tarif théorique que la famille paierait en crèche avec le salaire de l'assistante maternelle, sur la base d'un accueil à temps plein (10 heures par jour sur 5 jours par semaines et 45 semaines dans l'année) après déduction des différentes aides de la Caisse d'Allocations Familiale (CAF) et des employeurs des parents.
- Les bénéficiaires de cette aide sont les parents employeurs qui perçoivent le Complément de libre choix du Mode de Garde (CMG), prestation allouée par la CAF.
- Cette aide est attribuée en fonction des revenus de la famille et du nombre d'enfants à charge indiqués à la CAF.

Aujourd'hui, nous constatons que cette aide municipale ne remplit plus sa fonction initiale puisque peu de parents en bénéficient.

Par conséquent, Il est nécessaire de revoir les modalités de calcul de cette aide dans la poursuite de l'objectif de la Ville de ce dispositif qui vise à réduire les écarts entre la charge des frais d'accueil d'un enfant chez une assistante maternelle et le coût correspondant à la participation familiale pour un enfant en crèche.

Pour le calcul de l'Aide Communale, la ville utilise les mêmes barèmes de revenus que ceux de la CAF : revenus annuels des familles ainsi que le montant du plafond journalier que les assistantes maternelles ne doivent pas dépasser dans le calcul de leur salaire.

Tous les ans, La CAF procède à une réévaluation de ces barèmes. Il est donc nécessaire pour la ville de réajuster ses propres barèmes en fonction de l'évolution de ceux de la CAF.

C'est pourquoi je vous propose :

- de prendre en compte, pour le calcul de l'Aide Communale pour l'emploi d'une Assistante Maternelle Agréée, les mêmes barèmes de revenus que ceux utilisés par la CAF pour le calcul du Complément de libre choix de Mode de Garde et de réévaluer ainsi le montant maximal du coût des frais de garde chez une assistante maternelle pris en compte par la ville à 900€ (656€ en 2008). Celui-ci est représenté par le salaire de l'assistante maternelle et les indemnités d'entretien.
- d'étendre à 47 377 € (45 000 € en 2008) le plafond de revenus annuels des parents pour pouvoir bénéficier de cette aide.
- de passer de 4 tranches de revenus annuels des familles à 3, de modifier les barèmes du pourcentage du reste à charge ainsi que le montant des plafonds annuels de cette aide.
- d'attribuer l'ACAM par trimestre échu, en respectant un plafond trimestriel et non plus annuel et de créer un seuil de versement trimestriel d'un montant égal ou supérieur à 15€.
- d'élargir, sur dérogation, l'octroi de cette aide aux familles kremlinoises qui emploieraient une assistante maternelle d'une autre commune. En effet, il arrive que certaines familles, faute d'avoir trouvé une assistante maternelle au Kremlin Bicêtre font appel à des professionnelles aux alentours de la commune.
- d'alléger la procédure à suivre pour la constitution du dossier et de retirer certains documents déjà visés par la CAF et auquel le relais a accès. Le formulaire d'inscription et les conditions d'attribution remis aux parents demandeurs de l'ACAM seront réécrits selon ces dernières modifications.

De façon systématique, les tarifs des barèmes de l'ACAM suivront les mises à jour de ceux de la CAF afin d'être en mesure de répondre au soutien des familles en toute cohérence.

Un travail sur la communication de cette aide auprès des familles sera effectué par l'équipe du relais Petite Enfance : création de flyers qui seront remis aux parents par l'intermédiaire de leurs assistantes maternelles et du RPE.

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Madame Catherine FOURCADE,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le code de la famille,
Vu le décret N° 2000-762 du 01 aout 2000, relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans,
Vu la délibération N° 2008-091 relative à la création d'une Aide Communale pour les parents employant une Assistante Maternelle Agréée (ACAM),
Vu la délibération N° 2009 -080 relative à la modification des barèmes de ressources pour l'attribution de l'Aide Communale pour l'emploi d'une Assistante Maternelle Agréée (ACAM),
Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité : 6 (Mme BRICOUT, Mme GESTIN, Mme COURDY, Mme THIAM, M. HASSIN). M. HEMERY). Ne prend pas part au vote : 1 (Mme COUTO)
Après en avoir délibéré à l'unanimité, (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADOUC, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE, M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU)

DECIDE

Article 1 : De fixer le montant maximum de l'aide communale versée aux parents employeurs au regard des barèmes actuels de la CAF et dans le respect d'un plafond trimestriel à :

Tranche de revenus nets annuels	pourcentage du reste à charge pris en compte	Aide trimestrielle plafonnée
0€ à 21 320 €	80 %	700€ (2800€ à l'année)
21 320 € à 36 000€	60 %	400 € (1600€ à l'année)
36 001 € à 47 377€	40 %	250 € (1000€ à l'année)

Article 2 : De réévaluer le montant du coût des frais engagés par les familles pris en compte dans le calcul de l'ACAM à 900€.

Article 3 : De fixer un plafond trimestriel et non plus annuel et un seuil de versement trimestriel d'un montant égal ou supérieur à 15€.

Article 4 : D'ouvrir, à titre dérogatoire, l'octroi de cette aide aux parents employeurs d'une assistante maternelle exerçant sur une autre commune que celle du Kremlin-Bicêtre.

La dérogation sera accordée après vérification par le service municipal compétent de l'indisponibilité des assistantes maternelles résidant dans la Ville au moment du dépôt de la demande.

Article 5 : De fixer la liste de pièces à fournir comme suit :

- Un justificatif de domicile récent des parents (loyer, EDF, eau, téléphone)
- Le contrat de travail de l'assistante maternelle
- Le(s) bulletin(s) de salaire de l'assistante maternelle du trimestre échu
- Le justificatif de versement par la CAF du CMG (complément de libre choix de mode de garde)
- L'attestation sur l'honneur de non versement d'une participation des employeurs des parents ou à contrario, un justificatif de versement de la participation des employeurs des parents.
- Le RIB ou RIP de l'employeur.



Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT

Jean-Luc Laurent

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

2022-075 Proposition de modification des conditions d'attribution de l'aide communale (ACAM) versée aux parents employeurs exerçant sur la ville

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-075 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022-075-AI

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.2. Aide sociale

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

OBJET MIS EN DELIBERATION

N° 2022-078

NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35

Présents..... 26
Représentés 9
Absents..... 0

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

**ADHESION A LA COMPETENCE « DEVELOPPEMENT DES ENERGIES
RENOUVELABLES » DU SIPPAREC POUR LA MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS DE
PRODUCTION D' ENERGIES RENOUVELABLES**

Monsieur LAURENT expose au conseil,

L'équipe municipale s'est engagée à promouvoir les énergies renouvelables et à mettre en place une stratégie locale pour agir en faveur de la transition énergétique. Le code de l'énergie fixe également les orientations de la politique énergétique ; son article L.100-4 4° détermine comme objectif de porter la part des énergies renouvelables de la consommation finale brute d'énergie à 33% au moins en 2030.

Si l'on ajoute à cette obligation, les tensions sur les prix des énergies fossiles et la menace liée au réchauffement climatique, il semble important de diversifier les ressources énergétiques et de faire appel aux énergies renouvelables et locales qui sont de plus en plus compétitives économiquement.

La production d'énergie renouvelable s'inscrit parfaitement dans la démarche de développement durable et d'amélioration de la qualité de l'air au sens où celle-ci induit des émissions de gaz à effet de serre beaucoup moins importantes que dans le cas des énergies fossiles, pas de déchets à gérer, des créations d'emplois locaux. Il faut ajouter que celles-ci sont de plus en plus compétitives économiquement.

Selon les données du Schéma Régional du Climat de l'Air et de l'Energie (SRCAE) en Ile-de-France, 70% de la consommation énergétique finale est d'origine fossile et seulement 11% de l'énergie consommée est produite localement.

Les collectivités territoriales ont un rôle à jouer dans la sensibilisation au niveau de leurs concitoyens, dans l'exemplarité énergétique de leur patrimoine (bâtiments à faible consommation) ou encore dans l'exploitation de sites potentiellement intéressants pour produire des énergies renouvelables.

Le SIPPAREC est compétent, en vertu de l'article 6 bis de ses statuts, en matière de « Développement des Energies Renouvelables ».

Le SIPPAREC auquel la ville est adhérente, est compétent dans ce domaine et compte tenu de son activité dans ce secteur, met en œuvre une action dans le domaine des énergies renouvelables en procédant notamment à la pose d'équipements photovoltaïques pour la production d'électricité et au développement de réseaux de chaleur à base d'énergies renouvelables (géothermie, bois énergie ...).

Il est en outre l'interlocuteur unique des différents partenaires. Il coordonne les aides financières proposées en Ile-de-France afin de les optimiser qu'il s'agisse des aides aux études préalables ou des aides à la réalisation.

Le SIPPAREC peut intervenir sur tout projet mettant en œuvre les énergies renouvelables (photovoltaïques, bois-énergie, géothermie, éolien...) à la demande et pour le compte des collectivités qui le souhaitent.

Au 1er janvier 2022, les centrales solaires photovoltaïques du SIPPAREC réparties sur 50 villes d'Ile-de-France représentent une puissance installée de plus de 5 Mwc pour une production annuelle de 4 GWh. Cette production représente l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 1 500 foyers. Avec 100 centrales raccordées au réseau, le Syndicat est le premier opérateur public pour la production d'énergie solaire en Île-de-France.

Dans le cadre de cette compétence, le SIPPAREC peut mettre en place des capteurs solaires photovoltaïques lors de la rénovation de toiture ou lors de la construction de bâtiment neuf (accompagnement du SIPPAREC lors de la relecture du dossier de consultation, lors des travaux, à la réalisation des démarches administratives, etc.). Pour les collectivités disposant déjà d'installations photovoltaïques sur leur territoire, les collectivités peuvent décider de confier leur installation en gestion au SIPPAREC.

En outre, le SIPPAREC a conclu, pour le compte des villes d'Arcueil et de Gentilly, de Rosny-sous-Bois, Noisy-le-Sec et Montreuil, de Bagneux et Châtillon, de Grigny et Viry-Châtillon, quatre conventions de délégation de service public pour la réalisation et l'exploitation de centrales géothermales et de leur réseau de distribution. Les délégataires retenus sur ces projets sont respectivement les sociétés ARGEO (filiale de la société ENGIE), YGEO (filiale de la société ENGIE), BAGEOPS (filiale de la société DALKIA France), la société publique locale SEER constituée par le SIPPAREC (actionnaire majoritaire) et les villes de Fleury-Mérogis, Grigny, Sainte Geneviève des Bois, Viry-Châtillon et la société UniGéo constituée par le SIPPAREC (actionnaire majoritaire) et les villes de Pantin, le Pré Saint-Gervais et les Lilas.

Par ailleurs, le SIPPAREC exploite directement en maîtrise d'ouvrage un réseau de chaleur et une centrale géothermale sur les communes de Bobigny et Drancy.

Ces réalisations permettront à terme, d'économiser l'équivalent de 75 000 tonnes de CO2 par an.

Enfin, le SIPPAREC a créé la société d'économie mixte locale SIPEnR dédiée aux énergies renouvelables. Elle a pour objet de réaliser des projets d'aménagement et d'exploitation de moyens de production et de distribution utilisant les énergies renouvelables, de réaliser et d'apporter son concours à des actions ou opérations favorisant la maîtrise de l'énergie ou de nature à réduire le recours aux énergies fossiles.

A ce jour, 82 collectivités ont adhéré à la compétence « Développement des énergies renouvelables » du SIPPAREC.

Conformément à l'article 8-1-a) des statuts du SIPPAREC, toute collectivité territoriale, tout groupement de collectivité territoriale et tout autre personne morale de droit public visé à l'article L. 5721-2 du Code général des collectivités territoriales déjà membre du Syndicat peut transférer cette compétence optionnelle par décision de son organe délibérant. La décision du membre concerné portant transfert de compétence est notifiée au Président du Syndicat. Celui-ci en informe le Maire ou le Président de chaque collectivité ou groupement de collectivités territoriales ou autres personnes morales de droit public membre.

Il est donc proposé au conseil municipal d'adhérer à la compétence « Développement des énergies renouvelables » et d'autoriser le Maire ou son représentant à prendre toute mesure d'exécution nécessitée par cette adhésion.

La délibération prise en ce sens par la commune sera notifiée au Président du SIPPAREC.

Le transfert prend effet au premier jour du mois qui suit la date à laquelle la décision de l'organe délibérant du membre portant transfert de compétence est devenue exécutoire.

_____ LE CONSEIL _____

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Luc LAURENT,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1321-1 et suivants et L. 5721-1 et suivants,

Vu les statuts du SIPPAREC, et notamment ses articles 6 bis et 8-1-a,

Considérant que les statuts du SIPPAREC prévoient que toute collectivité territoriale, tout groupement de collectivités territoriales et toute autre personne morale de droit public visée à l'article L. 5721-2 du Code général des collectivités territoriales, situé(s) en Ile-de-France, déjà membre du Syndicat peut transférer une ou plusieurs des compétences « Electricité », « Infrastructures de charge », « Eclairage public », « Réseaux de communications électroniques et services de communication audiovisuelle », « Développement des énergies renouvelables » et « Système d'information géographique »,

Considérant que le transfert prend effet au premier jour du mois qui suit la date à laquelle la décision de l'organe délibérant du membre portant transfert de compétence est devenue exécutoire,

Considérant que le SIPPAREC, de par ses statuts, est habilité à exercer la compétence « Développement des Energies Renouvelables »,

Considérant d'autre part, que le potentiel géothermique en Ile-de-France est important,

Considérant l'intérêt que présente, pour la commune du Kremlin-Bicêtre, la réalisation d'installations de production d'énergies renouvelables sur son territoire,

Considérant que l'adhésion à la compétence « Développement des Energies Renouvelables », peut entraîner en outre la mise à disposition au profit du Syndicat, à titre gratuit, des éventuelles installations existantes nécessaires à l'exercice de la compétence « Développement des énergies renouvelables » qui appartiennent à la collectivité et que cette mise à disposition est constatée dans un procès-verbal établi contradictoirement entre les représentants de la collectivité et le Syndicat,

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité: 4 (Mme MUSEUX, Mme BOCABELLE, M. RAYMOND, Mme DEFRANCE). Ne prennent pas part au vote : 2 (M. KHIAR, M. RUGGIERI)

Après en avoir délibéré à l'unanimité, (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADOE, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE, M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU)

_____ DECIDE _____

Article 1 : D'adhérer à la compétence « Développement des énergies renouvelables » prévue à l'article 6bis des statuts du SIPPAREC.

Article 2 : D'autoriser le Maire ou son représentant à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération nécessaire à l'exercice de la compétence transférée et notamment à signer les procès-verbaux de mise à disposition des éventuelles installations nécessaires à l'exercice de la compétence «Développement des énergies renouvelables » qui appartiendraient à la collectivité.



Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

2022-078 Adhésion à la compétence " Développement des énergies renouvelables " visée à l'article 6 bis des statuts du SIPPAREC pour la mise en oeuvre d'actions de production d'énergies renouvelables

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-078 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022-078-DE

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

OBJET MIS EN DELIBERATION

N° 2022-079

NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35

Présents..... 26
Représentés 9
Absents..... 0

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

**APPROBATION DE LA RÉVISION PARTIELLE DU SCHEMA D'AMENAGEMENT
ET DE GESTION DES EAUX DE LA BIEVRE**

Monsieur LAURENT expose au conseil,

Par délibération n° 21.09.24-2/2 en date du 24 septembre 2021, la Commission Locale de l'Eau de la Bièvre a décidé de mettre en révision partielle son Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) afin de préciser et consolider deux objectifs : la gestion à la source des **eaux pluviales et la protection des zones humides**.

Cette révision partielle est issue de quatre années de mise en œuvre du SAGE initial, entré en vigueur le 7 août 2017, et s'adapte donc aux besoins actuels et futurs sur le bassin versant de la Bièvre.

Dans le cadre du Code de l'Environnement, notamment **les articles L212-3 à L212-11 et R212-39**, il est demandé aux communes et territoires, le département et la région, ainsi qu'aux organismes compétents en gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, de se prononcer sur cette révision qui impacte les outils stratégiques et réglementaires que sont les documents d'urbanisme (PLU, PLUI).

Cette révision vise notamment deux objectifs à savoir :

1. **Préciser les dispositions du SAGE et les règles relatives à la gestion à la source des eaux pluviales et à la protection des zones humides du bassin versant de la Bièvre du fait des imprécisions dans la rédaction du SAGE,**
2. **Créer un article ad hoc au règlement du SAGE afin de renforcer la prise en compte de la gestion à la source des eaux pluviales dans les projets d'aménagement et documents d'urbanisme.**

Le 1^{er} avril 2022, la Commission Locale de l'Eau a validé son projet de SAGE révisé, après une importante phase de concertation et de co-rédaction ayant permis d'aboutir au projet de SAGE.

Le projet de SAGE soumis à cette consultation est téléchargeable sur le site internet du Syndicat mixte du Bassin Versant de la Bièvre (SMBVB), rubrique « SAGE / révision partielle du SAGE Bièvre », paragraphe Consultation des assemblées : 25 avril au 25 août 2022 » à l'adresse suivante : http://www.smbvb.fr/revision-partielle-du-sage-bievre-2021-2022_101.html

A l'issue de cette phase de consultation des assemblées, le document sera soumis pour avis au public par voie électronique pendant 30 jours.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer favorablement.

_____ **LE CONSEIL** _____

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Luc LAURENT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article 5211-18,

Vu le Code de l'Environnement, notamment les articles L212-35 et suivants et R212-46 et suivants,

Vu la Loi n° 2004-338 du 21 avril 2004 portant transposition de la directive 2000/60/CE du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau,

Vu le Décret n° 2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux, modifiant le Code de l'Environnement,

Vu la Circulaire NOR/DEV/00809212C du 21 avril 2008 du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, relative aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux,

Vu l'Arrêté inter préfectoral n° 2007/4767 du 6 décembre 2007, fixant le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Bièvre, et désignant le Préfet du Val-de-Marne, préfet coordonnateur du bassin de la Bièvre,

Vu l'Arrêté inter préfectoral n°2017/1415 du 19 avril 2017 portant approbation du SAGE de la Bièvre,

Vu la délibération n° 21.09.24-2/2 du 24 septembre 2021 portant sur la mise en révision partielle de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant de la Bièvre,

Vu le courrier reçu le 21 avril 2022 du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bièvre,

Considérant que la commune du Kremlin-Bicêtre est incluse dans le périmètre du bassin versant de la Bièvre,

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité : 4 (Mme MUSEUX, Mme BOCABEILLE, M. RAYMOND, Mme DEFRANCE). Ne prennent pas part au vote : 2 (M. KHIAR, M. RUGGIERI),

Après en avoir délibéré à l'unanimité, (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADOUC, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE, M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU),

_____ DECIDE _____

Article unique : D'approuver la révision partielle du SAGE Bièvre.



Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT

Maurent

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

2022-079 Approbation de la révision partielle du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Bièvre

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022_079 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022_079-DE

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

OBJET MIS EN DELIBERATION

N° 2022-080

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme COUTO, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN
Mme CHIBOUB par M. ZINCIROGLU
Mme EL KRETE par Mme COUTO

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

**AVIS FAVORABLE AVEC RESERVES DE LA VILLE DU KREMLIN-BICETRE SUR
LE PROJET DE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIAL METROPOLITAIN
(SCOTM)**

OMBRE DE MEMBRES
OMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35

résents..... 24
représentés 11
absents..... 0

Monsieur RAYMOND expose au conseil,

Le contexte réglementaire

La Métropole du Grand Paris (MGP) a prescrit l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale métropolitain (SCoTm) par une délibération en date du 23 juin 2017. Ce document réglementaire et stratégique organise le développement de son territoire pour les 15-20 prochaines années dans toutes les dimensions urbaines et dans un principe de développement durable.

Il est composé de trois documents soumis à évaluation environnementale :

- un rapport de présentation qui justifie les choix retenus sur la base d'un diagnostic territorial problématisé ;
- un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui est l'expression du projet de développement de la métropole ;
- un Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), prescriptifs, qui affecte la destination générale des sols et ses utilisations. Ce document est directement opposable aux plans locaux d'urbanisme, qu'ils soient communaux ou intercommunaux dans un lien de comptabilité : les PLU ne peuvent ainsi pas remettre en cause la réalisation d'une orientation du DOO. A cet effet, les prescriptions littérales et cartographiques du document sont déclinées dans un cahier de recommandation pour l'élaboration des PLUi.

Le PADD a été débattu en Conseil Métropolitain fin 2018. Une première version du DOO a ensuite été travaillée par la MGP avec le concours de l'Institut Paris Région (IPR) et de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR).

De son côté, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre a construit un avis technique en mai-juin 2019 en articulation étroite avec les communes. Mi-juin 2019, une réunion regroupant administration et élus de l'EPT et des communes a eu lieu avec le Président de la MGP. Le choix a été fait de ne pas refuser cette rencontre, tout en marquant un fort désaccord sur la méthode d'élaboration descendante.

La MGP a gelé la procédure fin 2019 le temps du renouvellement des instances municipales, métropolitaines, et de la crise sanitaire. Une nouvelle version du DOO a été présentée au printemps 2021 avec l'objectif d'un arrêt du projet en décembre 2021. Cette nouvelle version a servi de base la deuxième rencontre entre les élus de l'exécutif métropolitain et les élus locaux de Grand-Orly Seine Bièvre le 8 juillet dernier.

Le Conseil territorial s'est prononcé le 28 septembre 2021 à l'unanimité sur les réserves portées par le territoire sur le projet de DOO et les cartographies. Depuis, la MGP a poursuivi la mise en œuvre de son calendrier et le Conseil métropolitain a arrêté le projet de SCoTm le 24 janvier 2022.

L'EPT est ainsi appelé à formuler un avis sur le SCoTm arrêté en tant que personne publique associée. La prochaine étape de la procédure du SCoTm sera l'enquête publique avant approbation définitive et donc mis en œuvre exécutoire du document.

Le futur schéma doit porter des ambitions métropolitaines et appuyer la mise en cohérence des politiques territoriales, sans être toutefois un « super PLUi ». Il doit de ce fait pouvoir comporter des éléments de souplesse, permettant une adaptation au plus près de la réalité des territoires, tout en portant des principes forts de compensation et de recomposition, mais aussi trouver la bonne échelle de prescription, qui ne peut être celle de la parcelle et difficilement celle de l'îlot, qui relèvent toutes deux du PLUi.

Derrière cette notion d'échelle se pose la question de la stabilité juridique du futur SCoTm et à travers lui des futurs PLUi, notamment celui du Grand-Orly Seine Bièvre dont la prescription d'élaboration a été prise par délibération du Conseil Territorial le 26 janvier 2021. Il s'agit de pouvoir assurer aux communes et leurs groupements que les plans locaux d'urbanisme intercommunaux pourront trouver une pleine compatibilité avec le SCoTm afin d'éviter tout contentieux qui fragiliserait les projets portés par les collectivités.

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre et les 24 communes du territoire ont contribué tout au long de l'élaboration de ce document stratégique pour l'espace urbain dense francilien que doit représenter le SCoTm.

Les réserves de la ville du Kremlin-Bicêtre

Concernant, plus spécifiquement, le Kremlin-Bicêtre, plusieurs points conduisent à formuler des réserves de la part de la ville:

Le franchissement du périphérique au niveau de la porte d'Italie ne devra pas se limiter à un simple aménagement de voirie permettant la continuité banlieue / Paris de tous les modes de déplacement. Ce dernier devra intégrer une réflexion plus large de couverture du périphérique avec l'aménagement d'espaces verts, de loisirs et de promenade assurant une réelle continuité Banlieue / Paris et en réduisant drastiquement la coupure urbaine qu'est le périphérique. La question de la couverture de la Porte d'Italie, allant de la Poterne des Peupliers jusqu'à la Porte d'Ivry est ainsi en cours de réflexion par les communes du Kremlin-Bicêtre, de Gentilly et d'Ivry-sur-Seine ainsi que l'EPT Grand Orly Seine Bièvre.

Le renforcement des liaisons transversales de transports en commun permettant de relier les principales stations de transport en commun, notamment, la future gare de L14 de l'hôpital Bicêtre, la station Kremlin-Bicêtre de ligne 7, le tramway T9, la gare Ivry sur Seine du RER C, et la gare de Gentilly du RER B. Ce renforcement est nécessaire pour désengorger un secteur, aujourd'hui saturé, de la proche banlieue en proposant des modes de circulations alternatifs efficaces tant en terme de régularité que de capacité.

Le SCOTm doit être plus ambitieux pour une présence accrue de la nature en ville. Dans ce domaine, la ville du Kremlin-Bicêtre se veut exemplaire en portant au travers de ses outils de planification (OAP ruban vert) et ses projets de développement de ses espaces verts.

_____ LE CONSEIL _____

Après avoir entendu l'exposé de Frédéric RAYMOND,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme, et notamment l'article L.143-20,

Considérant le SCOTm arrêté,

Considérant l'avis que doit émettre la commune en sa qualité de personne publique associée,

Considérant la nécessité de porter l'ambition de Projet de Ville Durable pour améliorer le cadre de vie des Kremlinoises et des Kremlinois, notamment la couverture de la Porte d'Italie, l'offre de transports en surface reliant la future ligne 14 et la ligne 7 du métro ainsi que les RER B et C.

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité : 4 (Mme MUSEUX, Mme BOCABEILLE, M. RAYMOND, Mme DEFRANCE). Ne prennent pas part au vote : 2 (M. KHIAR, M. RUGGIERI)

Après en avoir délibéré par 21 voix pour (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE), 5 abstentions (M. ZINCIROGLU, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, M. RUGGIERI, Mme EL KRETE) et 9 ne prenant pas part au vote (M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN),

_____ DECIDE _____

- Article 1 :** De prononcer un avis favorable avec réserves sur le Schéma de Cohérence Territorial métropolitain.
- Article 2 :** REGRETTE le manque d'ambition du projet de SCOTm sur le traitement des interfaces et des interactions entre la commune du Kremlin-Bicêtre et la Ville de Paris d'une part, des relations est-ouest en transports en commun et modes doux au nord du territoire Grand Orly Seine Bièvre,
- Article 3 :** De demander la prise en compte des réserves suivantes :
- Le franchissement du périphérique au niveau de la porte d'Italie ne devra pas se limiter à un simple aménagement de voirie permettant la continuité banlieue / Paris de tous les modes de déplacement. Ce dernier devra intégrer une réflexion plus large de couverture du périphérique avec l'aménagement d'espaces verts, de loisirs et de promenade assurant une réelle continuité Banlieue / Paris et en réduisant drastiquement la coupure urbaine qu'est le périphérique.
 - Le renforcement des liaisons transversales de transports en commun et en modes doux permettant de relier les principales stations de transport en commun, notamment, la future gare de L14 de l'hôpital de Bicêtre, la station Kremlin-Bicêtre de ligne 7, le tramway T9 et la gare Ivry sur Seine du RER C ainsi que celle de Gentilly du RER B. Ce renforcement est nécessaire pour désengorger un secteur, aujourd'hui saturé, de la proche banlieue en proposant des modes de circulations alternatifs efficaces tant en terme de régularité que de capacité.
 - Le SCOTm doit être plus ambitieux pour une présence accrue de la nature en ville. Dans ce domaine, la ville du Kremlin-Bicêtre se veut exemplaire en portant au travers de ses outils de planification (OAP ruban vert) et ses projets de développement de ses espaces verts.
- Article 4 :** De charger, Monsieur le Maire ou son représentant, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.



Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT

Jean-Luc Laurent

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

2022-080 Avis favorable avec réserves de la ville du Kremlin-Bicêtre sur le projet de Schéma de cohérence Territorial métropolitain (SCOTM)

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-080 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022-080-DE

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

**OBJET MIS
EN DELIBERATION**

N° 2022-081

**NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35**

**Présents..... 24
Représentés 11
Absents..... 0**

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme COUTO, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN
Mme CHIBOUB par M. ZINCIROGLU
Mme EL KRETE par Mme COUTO

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

ORGANISATION ANNUELLE DU TEMPS DE TRAVAIL

Monsieur LAURENT expose au conseil,

L'article 47 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique abroge les régimes dérogatoires à la durée légale de travail obligeant les collectivités territoriales dont le temps de travail annuel est inférieur à 1607 heures à se mettre en conformité avec la législation. Les collectivités ont disposé d'un délai d'un an à compter du renouvellement des instances municipales intervenu en 2020 afin de prendre une nouvelle délibération définissant les règles applicables aux agents territoriaux.

Le Gouvernement a engagé des mesures de contraintes pour les collectivités territoriales qui n'ont pas mis en œuvre la loi au 1^{er} janvier 2021. C'est ainsi que des recours ont été engagés auprès du Tribunal administratif par la Préfecture du Val-de-Marne.

La municipalité comme les représentants du personnel communal au Comité technique ont pris position contre cette loi qui met en cause la libre administration des collectivités locales et un service public de qualité et de proximité, en introduisant une logique de rentabilité.

La municipalité du Kremlin-Bicêtre a voulu une large démarche de concertation pour définir, avec les agents, les représentants du personnel et le Comité technique, c'est-à-dire les salariés qui vont vivre nos services publics locaux, une nouvelle organisation du temps de travail :

- Un état des lieux a été produit à la demande de la Ville par les services du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne, entre 2020 et 2021, permettant d'explicitier les enjeux spécifiques pour la commune, et de définir une démarche partagée. Cet état des lieux a été présenté en comité technique le 23/11/2021 ;
- 23 réunions ont ensuite été organisées dans les services municipaux pour informer l'ensemble des agents des dispositions de la loi du 6 août 2019 et recueillir leurs attentes en matière d'organisation du travail ;
- Un questionnaire de synthèse permettant de croiser les attentes des agents avec les nécessités de service a été diffusé à l'ensemble des directeurs et responsables afin de recueillir les propositions relatives aux futurs horaires d'ouverture au public et les souhaits des agents sur les horaires de travail ;
- Les représentants du personnel ont été associés tout au long de la démarche de concertation, lors de plusieurs réunions de travail et séances du Comité technique pour construire la meilleure solution pour tous les agents et pour préserver la qualité de nos services publics locaux. Le Comité technique a ainsi adopté, à l'unanimité le 19 mai 2022, les différents choix proposés à la décision des agents par référendum.
- Deux assemblées générales regroupant l'ensemble des cadres, des représentants du personnel et des agents de la collectivité ont eu lieu le 24 mai pour présenter les modalités de vote et les bulletins du référendum ;
- Enfin, un référendum du personnel communal s'est tenu les 7 et 9 juin, durant lequel les agents ont pu exprimer leurs choix sur les modalités du passage aux 1607h annuelles.

1/ Résultats du référendum du personnel communal les 7 et 9 juin 2022

Inscrits : 601

Votants : 414 (68,88 %)

Catégorie B et C

Inscrits : 492

Votants : 323

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 1

Exprimés : 322

Passage à 35h par semaine : 9 voix, soit 2,79 %

Passage à 37h ou 39h30 par semaine : 114 voix, soit 35,40 %

Passage à 37h30 ou 40h par semaine : 199 voix, soit 61,80 %

Catégorie A

Inscrits : 50

Votants : 41

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Exprimés : 41

Passage à 35h par semaine : 0 voix, soit 0 %
Passage à 39h30 par semaine : 22 voix, soit 53,66 %
Passage au forfait : 19 voix, soit 46,34 %

Agents annualisés

Inscrits : 59
Votants : 50
Bulletins blancs : 0
Bulletins nuls : 0
Exprimés : 50

Passage à 1607h annuelles : 48 voix, soit 96 %
Passage à plus de 1607h annuelles : 2 voix, soit 4 %

La municipalité propose au Conseil municipal de respecter les trois choix majoritaires effectués par les agents lors du référendum du personnel. La démocratie n'est forte que lorsque nous la faisons vivre.

2/ La législation en vigueur

Il convient de rappeler la définition, la durée et l'aménagement du temps de travail des agents territoriaux sont fixés par l'organe délibérant, après avis du Comité technique. Le travail des agents est organisé selon des périodes de référence appelées « cycles de travail ». Les horaires de travail sont définis à l'intérieur du cycle, qui peut lui-même être déterminé de manière hebdomadaire, bihebdomadaire, mensuelle, annuelle ou autre.

Le décompte du temps de travail effectif s'effectue sur l'année, la durée annuelle de travail ne pouvant excéder 1 607 heures, sans préjudice des heures supplémentaires susceptibles d'être accomplies.

Ce principe garantit une égalité de traitement en ce qui concerne le temps de travail global sur 12 mois, tout en permettant des modes d'organisation de ce temps différents selon la spécificité des missions exercées.

Les cycles peuvent ainsi varier en fonction de chaque service ou encore en prenant en considération la nature des fonctions exercées.

Le temps de travail peut également être annualisé, notamment pour les services alternant des périodes de haute activité et de faible activité. Dans ce cadre, l'annualisation du temps de travail répond à un double objectif :

- répartir le temps de travail des agents pendant les périodes de forte activité et le libérer pendant les périodes d'inactivité ou de faible activité ;
- maintenir une rémunération identique tout au long de l'année, c'est-à-dire y compris pendant les périodes de moindre activité.

Les collectivités peuvent enfin définir librement les modalités concrètes d'accomplissement du temps de travail dès lors que la durée annuelle de travail et les prescriptions minimales suivantes prévues par la réglementation sont respectées.

L'aménagement du temps de travail doit en effet respecter des garanties minimales fixées par la directive européenne n°95/104/CE du Conseil de l'Union européenne du 23 novembre 1993 et par le décret n°2000-815 du 25 août 2000, reprises au tableau ci-dessous :

Périodes de travail	Garanties minimales
Durée maximale hebdomadaire	48 heures maximum (heures supplémentaires comprises) 44 heures en moyenne sur une période quelconque de 12 semaines consécutives
Durée maximale quotidienne	10 heures
Amplitude maximale de la journée de travail	12 heures
Repos minimum journalier	11 heures
Repos minimal hebdomadaire	35 heures, dimanche compris en principe.
Pause	20 minutes pour une période de 6 heures de travail effectif quotidien
Travail de nuit	Période comprise entre 22 heures et 5 heures ou une autre période de sept heures consécutives comprise entre 22 heures et 7 heures.

Au regard des raisons d'organisation et de fonctionnement des services municipaux, et afin de répondre au mieux aux besoins des usagers, il convient d'instaurer, pour les différents services de la commune du Kremlin-Bicêtre, des cycles de travail distincts et identifiés par la présente délibération.

Un nouveau règlement intérieur, approuvé par le Comité technique, et précisant les modalités horaires par service ainsi que les pratiques de gestion du temps de travail, sera mis en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2023. Ce document servira de référence pour les agents, les encadrants et les nouveaux arrivants.

En tenant compte de ces nouvelles dispositions légales, la municipalité propose de se fixer les objectifs suivants :

- Mettre en œuvre l'obligation pour la Ville du Kremlin Bicêtre de respecter la durée annuelle légale de 1.607 heures de travail, tout en permettant aux agents de maintenir *a minima* un nombre de jours de repos équivalent ;
- Maintenir un service public de qualité, en adaptant l'organisation du temps de travail aux attentes des agents et des usagers, dans un souci collectif d'efficacité de l'action publique territoriale et du service public ;
- Harmoniser les modes d'organisation du temps de travail entre directions, services et entre agents afin de garantir une équité de traitement en matière de gestion du temps de travail ;
- Assurer l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, et plus globalement la qualité de vie au travail.

3/ Fixation de la durée hebdomadaire de travail et détermination des cycles de travail

Le temps de travail hebdomadaire en vigueur au sein de la commune du Kremlin-Bicêtre est fixé à 35 heures par semaine. Une durée hebdomadaire supérieure générera des jours de repos au titre de l'aménagement et de la réduction du temps de travail (ARTT) pour l'ensemble des agents concernés.

Dans le respect du cadre légal et réglementaire relatif au temps de travail et des résultats issus du référendum du personnel, il est proposé que l'organisation des cycles de travail au sein des services municipaux du Kremlin-Bicêtre soit établie de la manière suivante :

Pour les agents en ETP relevant des cadres d'emploi de catégorie B et C :

- *Un cycle hebdomadaire de 37h30 générant 15 jours au titre de l'ARTT (pour les agents actuellement à 35 heures/semaine)*
- *OU Un cycle hebdomadaire de 40h générant 27 jours au titre de l'ARTT (pour les agents actuellement à 37h30/semaine)*

Pour les agents en ETP relevant du cadre des cadres d'emploi de catégorie A :

- *Un cycle hebdomadaire de 39h30 générant 26 jours au titre de l'ARTT (au lieu de 37h30 actuellement)*

Pour les agents en ETP relevant de la filière animation :

- *Un cycle « annualisé » de 1607h*

4/ Détermination des sujétions particulières liées à la nature des missions et aux cycles de travail

La durée annuelle du temps de travail peut être réduite pour tenir compte des sujétions liées à la nature des missions et à des cycles de travail effectués (travail de nuit, travail de dimanche, travail en horaires décalés ...) ou de travaux pénibles ou dangereux.

Il est proposé d'accorder les sujétions suivantes :

Type de sujétions	Equivalent en nb de jrs octroyés	Services concernés
Roulement sur des cycles différents (3x8 7j/7)	4j	- Agents du centre de supervision urbaine
Travail quotidien à l'extérieur, et/ou avec port de charges lourdes, vibrations mécaniques et positions de travail debout ou accroupies prolongées	4j	- Jardiniers - Agents du service Patrimoine / bâtiments - Agents du service restauration en UPC - Agents du service Garage/Logistique
Travail régulier le dimanche et/ ou les jours fériés (au moins 15 par an)	3 j	- Agents de la propreté urbaine - Agents de la PM de proximité (hors CSU) - Placiers du marché
Travail quotidien exercé dans un contexte sanitaire et social difficile avec des postures de travail pénibles	2j	- Auxiliaires de vie - Agents des crèches et multi-accueils - ATSEM
Travail quotidien en horaires décalés (début de service avant 7h et/ou fin après 20h)	1j	- Agents du service des Sports - Agents du service Entretien-Office - Agents affectés à l'espace A. Maigné

5/ Journée de solidarité

La journée de solidarité peut être intégrée au volume annuel de travail sous différentes formes. Après concertation avec les membres du Comité technique réunis le 19 mai 2022, il est proposé que cette journée de solidarité soit effectuée en répartissant les 7 heures effectives de travail sur l'ensemble des jours travaillés.

En conclusion, la présente délibération qui est vous est proposée a ainsi pour objectif de :

- Proposer une nouvelle organisation du temps de travail visant à atteindre les 1607h annuelles dans le respect des choix exprimés par les agents lors du référendum du personnel communal ;
- Préciser les sujétions liées à la nature des missions et aux cycles de et les agents concernés ;
- Fixer les modalités d'application de la journée de solidarité.

Je vous précise que le projet de délibération a reçu un avis favorable de la majorité du comité technique réuni le 14 juin 2022.

_____ LE CONSEIL _____

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Luc LAURENT,

Vu le code général de la fonction publique et notamment son article L. 611-2,

Vu la loi n°2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement dans la fonction publique ainsi qu'au temps de travail dans la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées,

Vu le décret n°2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail pour la fonction publique d'état,

Vu le décret n°2001-623 du 12 juillet 2001 pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale,

Vu la circulaire n°17-10891C du 31 mars 2017 relative à l'application des règles en matière de temps de travail dans les trois versants de la fonction publique,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique et notamment son article 47 abrogeant le fondement législatif du maintien des régimes dérogatoires mis en place avant la loi n°2001-2 du 3 janvier 2000,

Vu les réunions du Comité technique en date des 23 novembre 2021, 6 janvier 2022 et 19 mai 2022 ;

Vu l'avis favorable (9 voix pour [collège des élus et représentants FO du personnel], 3 voix contre [représentants CGT du personnel]) du Comité technique en date du 14 juin 2022 ;

Considérant que les agents consultés lors du référendum interne des 7 et 09 juin 2022 se sont prononcés, dans leur majorité, en faveur du principe d'une augmentation du temps de travail pour atteindre les 1607h annuelles imposées par la loi

Dès lors, l'organisation du temps de travail des agents du Kremlin-Bicêtre prendra la forme suivante :

- Cat. B et C : un cycle à 37h30 hebdomadaire (au lieu de 35h) générant 15 jours d'ARTT **ou** un cycle à 40h (au lieu de 37h30) générant 27 jours d'ARTT (pour un poste en ETP)
- Cat. A : un cycle à 39h30 (au lieu de 37h30) générant 26 jours d'ARTT (pour un poste en ETP)
- Soit un cycle annualisé, pour répondre aux fluctuations d'activités au cours d'une année.

Considérant que l'organisation du temps de travail permet de déterminer les cycles de travail cohérents et de les définir, selon la nature et la spécificité des activités ou les besoins du service ;

Considérant que la durée annuelle du temps de travail peut être réduite pour tenir compte des sujétions liées à la nature des missions et à des cycles de travail effectués (travail de nuit, travail de dimanche, travail en horaires décalés ...) ou de travaux pénibles ou dangereux ;

Il est proposé d'accorder les sujétions suivantes :

Type de sujétions	Equivalent en nb de jrs octroyés	Services concernés
Roulement sur des cycles différents (3x8 7j/7)	4j	- Agents du centre de supervision urbaine
Travail quotidien à l'extérieur, et/ou avec port de charges lourdes, vibrations mécaniques et positions de travail debout ou accroupies prolongées	4j	- Jardiniers - Agents du service Patrimoine / bâtiments - Agents du service restauration en UPC - Agents du service Garage/Logistique
Travail régulier le dimanche et/ ou les jours fériés (au moins 15 par an)	3 j	- Agents de la propreté urbaine - Agents de la PM de proximité (hors CSU) - Placiers du marché
Travail quotidien exercé dans un contexte sanitaire et social difficile avec des postures de travail pénibles	2j	- Auxiliaires de vie - Agents des crèches et multi-accueils - ATSEM
Travail quotidien en horaires décalés (début de service avant 7h et/ou fin après 20h)	1j	- Agents du service des Sports - Agents du service Entretien-Office - Agents affectés à l'espace A. Maigné

Considérant que la journée de solidarité peut prendre plusieurs formes et qu'après concertation avec les membres du Comité technique réunis en séance le 19 mai 2022, il est proposé que cette journée de solidarité soit effectuée en répartissant les 7 heures effectives de travail sur l'ensemble des jours travaillés.

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité par 6 voix pour (M. DELAGE, Mme FOURCADE, Mme BRICOUT, M. CHIAKH, M. TRAORE, M. EDET) et 1 ne prenant pas part au vote (M. ZINCIROGLU),

Après en avoir délibéré avec 21 voix pour (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUZ, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABELLE, M. EDET, Mme BADOZ, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE, 9 abstentions (M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN) et 5 ne prenant pas part au vote (M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU),

_____ DECIDE _____

- Article 1 :** D'adopter l'organisation du temps de travail en cycles définis de la manière suivante :
- Pour les agents en ETP relevant des cadres d'emploi de catégorie B et C :
 - Un cycle hebdomadaire de 37h30 (au lieu de 35h) générant 15 jours au titre de l'ARTT
 - OU Un cycle hebdomadaire de 40h (au lieu de 37h30) générant 27 jours au titre de l'ARTT
 - Pour les agents en ETP relevant du cadre des cadres d'emploi de catégorie A :
 - Un cycle hebdomadaire de 39h30 (au lieu de 37h30) générant 26 jours au titre de l'ARTT
 - Pour les agents en ETP relevant de la filière animation :
 - Un cycle « annualisé » de 1607h
- Article 2 :** D'accorder au titre des sujétions, une réduction du temps de travail annuelle sous forme de journées, aux agents exerçant leur métier au sein des services suivants :
- 4 jours (soit 28h) pour les agents opérateurs au Centre de supervision urbaine
 - 4 jours (soit 28h) pour les agents jardiniers du service Environnement et espaces verts, les agents de la régie du service Patrimoine et bâtiments, les agents de la restauration travaillant dans les deux Unités de production culinaire et les agents du service Garage et logistique
 - 3 jours (soit 21h) pour les agents du service propreté urbaine, les agents de la police municipale de proximité (hors CSU) et les agents placiers du marché
 - 2 jours (soit 14h) pour les agents auxiliaires de vie, les agents des crèches et multi-accueils en charge d'enfants, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles ;
 - 1 jour (soit 7h) pour les agents du service des sports, les agents du service entretien-office et les agents affectés à l'espace André Maigné
- Article 3 :** D'accomplir la journée solidarité en répartissant en répartissant les 7 heures effectives de travail sur l'ensemble des jours travaillés.



Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT

M Laurent

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : 2022-081 Mise en oeuvre des 1 607 heures

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de
réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-081 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022-081-DE

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.4. Autres categories de personnels
4.4.2. autres

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

OBJET MIS EN DELIBERATION

N° 2022-082

NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35

Présents..... 24
Représentés 11
Absents..... 0

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme COUTO, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN
Mme CHIBOUB par M. ZINCIROGLU
Mme EL KRETE par Mme COUTO

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

CREATION ET COMPOSITION DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL ET DE SA FORMATION SPECIALISEE COMMUNS ENTRE LA COMMUNE DU KREMLIN-BICETRE ET SON CCAS

Monsieur LAURENT expose au conseil,

La loi de transformation de la fonction publique prévoit la mise en place, à compter du prochain renouvellement général des instances qui aura lieu le 8 décembre prochain, d'un Comité social territorial (CST) unique, en lieu et place du Comité technique et du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Ce Comité social territorial est obligatoirement créé dans chaque collectivité ou établissement public territorial employant au moins cinquante agents. La Commune du Kremlin-Bicêtre est donc tenue de créer ce Comité et il est proposé, à cette occasion, de maintenir la création d'un comité social territorial commun avec le CCAS de la Ville.

En outre, une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail est obligatoirement instituée au sein du comité social territorial dans chaque collectivité ou établissement public territorial employant au moins deux cents agents, ce qui est le cas de la commune du Kremlin-Bicêtre. A l'instar du CST en formation plénière, il est proposé de maintenir la création d'une formation spécialisée commune entre la Commune et son CCAS.

Afin de délibérer sur le nombre de représentants titulaires du personnel au sein du comité social territorial et de la formation spécialisée, dans les conditions fixées par le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021, l'effectif apprécié au 1^{er} janvier 2022, il convient de déterminer le nombre d'agents relevant du périmètre de ce dernier en prenant comme date d'appréciation le 1^{er} janvier de l'année de l'élection, soit le 1^{er} janvier 2022. Pour la commune et le CCAS, cet effectif est de 613 agents dont 396 femmes (soit 65 %) et 217 hommes (soit 35 %).

Les organisations syndicales représentées au sein de l'actuel comité technique ont été consultées sur la détermination du nombre de représentants du personnel au sein du comité social territorial et de la formation spécialisée, lors de réunions organisées le 2 juin 2022 et lors du comité technique du 14 juin 2022. Il a été convenu de maintenir le nombre de six représentants titulaires du personnel, et autant de suppléants au comité social territorial et autant pour la formation spécialisée (titulaires et suppléants).

S'agissant des représentants de la collectivité, le choix a été fait de maintenir le paritarisme, soit six représentants titulaires et suppléants au sein de chaque formation (CST et formation spécialisée) et de prévoir le recueil de leur avis sur toutes les questions sur lesquelles ces instances émettent un avis.

Il est proposé au Conseil municipal d'acter la création du Comité social territorial commun et de sa formation spécialisée commune entre la Commune et le CCAS, ainsi que leur composition et leur fonctionnement tel que décrits ci-dessus.

_____ LE CONSEIL _____

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Luc LAURENT,

Vu le code général de collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 112-1, L. 211-1 à L. 211-4, L. 214-7, L. 231-4, L. 241-7, L. 251-5, L. 251-7, L. 251-9, L. 252-1, L. 252-8, L. 252-9, L. 253-5, L. 253-6, L. 254-2, L. 254-4, L. 731-1 à L. 731-3 dans leur version en vigueur en vue du prochain renouvellement général des instances ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 32 à 33-3 dans leur version en vigueur en vue du prochain renouvellement général des instances ;

Vu le décret n°85-397 du 3 avril 1985 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique territoriale, notamment son article 1er ;

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité au travail ainsi qu'à la médecine préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;

Vu l'arrêté du 9 mars 2022 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique ;

Vu le tableau des effectifs de la collectivité ou de l'établissement ;

Vu la consultation des organisations syndicales lors du comité technique en date du 2 juin 2022,

Vu l'avis favorable à l'unanimité du comité technique du 14 juin 2022,

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité par 6 voix pour (M. DELAGE, Mme FOURCADE, Mme BRICOUT, M. CHIAKH, M. TRAORE, M. EDET) et 1 ne prenant pas part au vote (M. ZINCIROGLU)

Après en avoir délibéré à l'unanimité, (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABELLE, M. EDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE, M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU),

_____ **DECIDE** _____

- Article 1** De créer un comité social territorial commun entre la commune du Kremlin-Bicêtre et son CCAS.
- Article 2** De créer une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail au sein de ce comité social territorial commun.
- Article 3** De fixer le nombre de représentants du personnel au sein du comité social territorial commun à six représentants titulaires et un nombre égal de suppléants.
- Article 4** Précise que le nombre de représentants titulaires du personnel au sein de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail de ce comité social territorial est égal au nombre de représentants du personnel titulaires dans le comité social territorial, soit six représentants titulaires et un nombre égal de suppléants.
- Article 5** De fixer le nombre de représentants de la collectivité ou de l'établissement au sein du comité social territorial commun à six représentants titulaires et un nombre égal de suppléants, ce nombre incluant le président du comité social territorial.
- Article 6** De fixer le nombre de représentants de la collectivité ou de l'établissement au sein de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail du comité social territorial à six représentants titulaires et un nombre égal de suppléants, ce nombre incluant le président de la formation spécialisée.
- Article 7** De recueillir, dans le cadre du comité social territorial commun et de sa formation spécialisée, l'avis des représentants de la collectivité sur toutes les questions qui leur sont présentées pour avis.



Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT

Maurent

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

2022-082 Création et composition du comité social territorial et de sa formation spécialisée communs entre la commune du Kremlin-Bicêtre et son CCAS

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-082 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022-082-DE

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de representants
5.3.4. autres

VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

OBJET MIS
EN DELIBERATION

N° 2022-083

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme COUTO, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOE par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN
Mme CHIBOUB par M. ZINCIROGLU
Mme EL KRETE par Mme COUTO

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

ADOPTION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE ASSISTANTE SOCIALE POUR LE PERSONNEL PAR LA COMMUNE DE VILLEJUIF AUPRES DE LA COMMUNE DU KREMLIN-BICETRE

NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35

Présents..... 24
Représentés 11
Absents..... 0

Monsieur LAURENT expose au conseil,

A la suite du placement en disponibilité de l'assistante sociale pour le personnel par l'établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre et de l'impossibilité de ce dernier de reconduire ce poste budgétaire, la convention de mise à disposition de cette assistante sociale pour le personnel auprès de la commune du Kremlin-Bicêtre a pris fin.

Pour autant, le besoin de pouvoir bénéficier des services d'une assistante sociale du personnel subsiste au sein de la commune, afin de pouvoir proposer aux agents un certain nombre d'actions et un suivi dans ce domaine, notamment :

- Accueil, information et accompagnement des agents et de leurs familles pour toutes difficultés en matières sociales, économiques, psychologiques où de santé les concernant,
- Constitution de dossiers à caractère social et intervention auprès des organismes concernés,
- Participation active aux groupes de travail internes (agents en congés de maladie, d'accident du travail, reclassement) en partenariat avec les autres professionnels concernés (médecine de prévention, psychologue du travail, chargé de mission en hygiène et sécurité),
- Assistance de la direction des ressources humaines en matière de suivi et d'accompagnement d'agents,
- Etablissement d'un bilan annuel d'activité.

La commune de Villejuif, qui était également partie à la convention de mise à disposition par l'établissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre, a recruté dernièrement une assistante sociale pour le personnel et propose, afin de répondre également aux besoins de la commune du Kremlin-Bicêtre, de la mettre à disposition de cette dernière afin de réaliser pour son compte les missions listées ci-dessus.

Cette mise à disposition, consentie pour une durée d'un an à compter du 1^{er} juillet 2022, soit jusqu'au 31 mai 2023, à raison d'une journée par semaine, fait l'objet d'une convention dont le projet est joint à la présente délibération. Cette dernière prévoit, notamment, les modalités de remboursement de cette mise à disposition seront effectuées « à l'euro, l'euro » par journée de mise à disposition, le remboursement se faisant sur la base d'un titre de recette, établi semestriellement au cours de l'année civile par la commune de Villejuif.

Le conseil municipal, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, est donc informé de cette mise à disposition d'une assistante sociale pour le personnel par la commune de Villejuif auprès de la commune du Kremlin-Bicêtre, selon les modalités précisées ci-dessus et dans le projet de convention joint ; et invité à autoriser le Maire à signer ladite convention, ainsi que tout document afférent, et à autoriser l'inscription des crédits nécessaires au budget principal de la collectivité.

_____ LE CONSEIL _____

Après avoir entendu l'exposé de Jean-Luc LAURENT,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L. 512-12 à L. 512-15,

Vu la loi n° 2004-809 du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilité locales et notamment son article 166,

Vu le décret n°85-1081 du 8 octobre 1985 modifié, relatif au régime de la mise à disposition des fonctionnaires territoriaux,

Vu la délibération votée au Conseil Municipal de Villejuif et portant approbation de la convention de mise à disposition d'une assistante sociale pour le personnel par la commune de Villejuif auprès de la commune du Kremlin-Bicêtre, à compter du 1er juillet 2022 pour une durée d'un an, soit jusqu'au 31 mai 2023,

Vu le projet de convention de mise à disposition d'une assistante sociale pour le personnel par la commune de Villejuif auprès de la commune du Kremlin-Bicêtre annexé à la présente délibération,

Vu l'avis du comité technique en date du 14 juin 2022,

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité par 6 voix pour (M. DELAGE, Mme FOURCADE, Mme BRICOUT, M. CHIAKH, M. TRAORE, M. EDET) et 1 ne prenant pas part au vote (M. ZINCIROGLU),

Après en avoir délibéré à l'unanimité, (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADOE, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE, M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU)

_____ **DECIDE** _____

- Article 1** D'approuver la convention de mise à disposition d'une assistante sociale pour le personnel par la commune de Villejuif auprès de la commune du Kremlin-Bicêtre.
- Article 2** D'autoriser le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document afférent.
- Article 3** D'inscrire les crédits nécessaires au budget principal de la collectivité.

Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT



Maurent



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

2022-083 Adoption de la convention de mise à disposition d'une assistante sociale pour le personnel par la commune de Villejuif auprès de la commune du Kremlin-Bicêtre

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-083 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022-083-DE

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.4. Autres categories de personnels
4.4.2. autres

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE ASSISTANCE SOCIALE POUR LE PERSONNEL
PAR LA COMMUNE DE VILLEJUIF AUPRES DE LA COMMUNE DU KREMLIN-BICETRE**

Entre,

La Commune du **Kremlin-Bicêtre**, représentée par son Maire, M. Jean-Luc LAURENT, ci-après dénommée la collectivité d'accueil,

et,

La Commune de **Villejuif**, représentée par son Maire, M. Pierre GARZON, ci-après dénommée la collectivité d'origine,

Vu le Code général de la fonction publique et notamment ses articles L. 512-12 à L. 512-15,

Vu la loi n° 2004-809 du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, et notamment son article 166,

Vu le décret n°85-1081 du 8 octobre 1985 modifié, relatif au régime de la mise à disposition des fonctionnaires territoriaux,

Vu la délibération n°08.09.29 – 17/22 du 29 septembre 2008 portant approbation de la mutualisation du service d'assistante sociale au sein des villes de l'agglomération,

Vu la délibération n°15.11.09 – 12/13 du 9 novembre 2015 portant révision des taux de remboursement des vacances pour le service d'assistance sociale et de la psychologue du travail,

Vu la lettre d'information du 12 *novembre* 2020 de Monsieur Antoine VALBON, Directeur Général de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT GOSB), annonçant le demande de disponibilité à compter du 1^{er} février 2021 de Madame Jocelyne ARLANDA-DUBOEUF, assistante sociale du personnel mise à disposition, et l'impossibilité pour l'EPT GOSB de reconduire ce poste budgétaire, menant à la résiliation de la convention du 06 juin 2019 entre l'EPT GOSB, représenté par son président, Monsieur Michel LEPETRE, et les villes précédemment nommées,

Vu la délibération n° 2022-083 du 30 juin 2022, votée au Conseil Municipal du Kremlin-Bicêtre et portant approbation de la convention de mise à disposition d'une assistante sociale pour le personnel par la commune de Villejuif auprès de la commune du Kremlin-Bicêtre, à compter du 1^{er} juin 2022 pour une durée d'un an, soit jusqu'au 31 mai 2023,

Vu la délibération n°----- du -----, votée au Conseil Municipal de Villejuif et portant approbation de la convention de mise à disposition d'une assistante sociale pour le personnel par la commune de Villejuif auprès de la commune du Kremlin-Bicêtre, à compter du 1^{er} juin 2022 pour une durée d'un an, soit jusqu'au 31 mai 2023,

Vu l'avis du comité technique en date du 14 juin 2022,

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : Objet

La commune de Villejuif s'engage à mettre à disposition de la commune du Kremlin-Bicêtre l'assistance sociale à destination du personnel recrutée par ses soins, afin d'assurer les fonctions suivantes pour son compte :

- Accueil, information et accompagnement des agents et de leurs familles pour toutes difficultés en matières sociales, économiques, psychologiques où de santé les concernant ;
- Constitution de dossiers à caractère social et intervention auprès des organismes concernés ;
- Participation active aux groupes de travail internes (agents en congés de maladie, d'accident du travail, reclassement) en partenariat avec les autres professionnels concernés (médecine de prévention, psychologue du travail, chargé de mission en hygiène et sécurité) ;
- Assistance de la DRH en matière de suivi et d'accompagnement d'agents ;
- Etablissement d'un bilan annuel d'activité.

ARTICLE 2 : Organisation de la mise à disposition

La mise à disposition est consentie sur la base d'une journée par semaine, définie en accord entre les deux collectivités et l'assistante sociale pour le personnel, pour la durée de la convention, ce qui couvre la totalité du temps consacré à la collectivité (présence physique dans la collectivité, travail administratif, de recherche et d'étude, échanges et communication avec les différents interlocuteurs...).

Afin de garantir les moyens d'exercice de la mission, la répartition du temps est établie de la manière suivante :

- 50% du temps est consacré à l'accueil physique dans la collectivité ou au domicile des agents,
- 30% du temps est consacré aux missions administratives,
- 20% du temps est consacré aux missions de conseils et réunions.

La mission se déroulera dans les locaux mis à disposition par la collectivité d'accueil : ces locaux devront être adaptés à la nature de la mission, notamment en termes de confidentialité, d'accessibilité. Par ailleurs, l'agent devra disposer d'un bureau équipé d'une armoire fermant à clé, de fourniture de bureau, d'un téléphone avec répondeur et d'un accès à internet.

L'information aux agents de cette mise à disposition sera effectuée par la collectivité d'accueil.

ARTICLE 3 : Responsabilité

La commune de Villejuif ne saurait se substituer à l'autorité territoriale au regard de ses obligations en matière de sécurité et santé au travail, ni modifier la nature et l'étendue des responsabilités incombant à la collectivité d'accueil.

ARTICLE 4 : Prise d'effet et durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée d'un an à compter du 1^{er} juillet 2022, soit jusqu'au 31 mai 2023.

ARTICLE 5 : Participation financière

Les modalités de remboursement de cette mise à disposition seront effectuées « à l'euro, l'euro » par journée de mise à disposition.

Si l'agent mis à disposition est amené à se déplacer pour le compte de la collectivité pour les besoins de sa mission en dehors de la région Ile de France, ses frais de déplacements seront pris en charge par la collectivité selon les textes en vigueur.

Un titre de recette sera établi semestriellement au cours de l'année civile par la commune de Villejuif.

ARTICLE 6 : Contrôle et évaluation de l'activité

Il est convenu entre les parties que l'évaluation de l'activité de l'assistante sociale pour le personnel sera effectuée conjointement entre les collectivités de façon annuelle. Toute difficulté devra être signalée par écrit aux deux parties qui conviendront d'une réponse par concertation qu'elles jugeront adaptées à la nature des difficultés rencontrées.

ARTICLE 7 : Résiliation

La présente convention pourra être résiliée par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception, sous condition de respecter un préavis de deux mois.

ARTICLE 8 : Règlement amiable des litiges

Les parties conviennent de traiter à l'amiable tout litige ou désaccord pouvant survenir dans l'interprétation de la présente convention.

ARTICLE 9 : Modification

Toute modification à la présente convention devra faire l'objet d'un avenant qui formera un tout indivisible avec la présente convention.

Fait en double exemplaire au Kremlin-Bicêtre, le

Le Maire de Villejuif,

Le Maire
du Kremlin Bicêtre,

M. Pierre GARZON

M. Jean-Luc LAURENT



REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

OBJET MIS EN DELIBERATION

N° 2022-084

NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35

Présents..... 24
Représentés 11
Absents..... 0

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme COUTO, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN
Mme CHIBOUB par M. ZINCIROGLU
Mme EL KRETE par Mme COUTO

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

ADHESION A LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE « REALISATION D'ACTES DE GESTION EN RELATION AVEC LA RETRAITE CNRACL » DU CIG PETITE-COURONNE

Monsieur LAURENT expose au conseil,

Afin d'accompagner la Direction des Ressources Humaines dans la gestion des dossiers de retraite, il est proposé d'adhérer à la convention payante de prestation de service « Réalisation d'actes de gestion en relation avec la retraite CNRACL » proposée par le Service Retraite du CIG Petite-Couronne.

Les prestations réalisables dans le cadre de cette convention poursuivent deux objectifs :

- Prendre en charge les dossiers retraite de la collectivité,
- Et assurer la montée en compétences des équipes de la collectivité.

Cette intervention s'inscrit donc obligatoirement sur une durée limitée qui doit permettre à la collectivité adhérent à la prestation de pouvoir faire face à des difficultés conjoncturelles grâce à l'intervention du service retraite du CIG sur les deux volets précités, en plus des ressources internet dont dispose la Ville.

Dans le cadre de cette convention, la collectivité confie au CIG la réalisation pour son compte et à sa place de différents actes de gestion inhérents à l'étude des droits à la retraite et de la liquidation ainsi qu'éventuellement le renseignement direct des agents concernés, ce qui recouvre, notamment :

- La constitution et la réalisation de dossiers de liquidation,
- La constitution de dossiers de demande d'avis préalable,
- La réalisation des entretiens individuels pour constitution du dossier de liquidation et pour apporter des conseils à l'agent,
- Les qualifications de Compte individuel Retraite (QCIR) hors cohortes du droit à l'information,
- La constitution de dossiers de validation ou de régularisation de services de non titulaire en lien avec une liquidation de retraite,
- La réalisation de simulations de calcul à la demande de l'agent.

La convention jointe à la présente délibération précise, entre autres, le périmètre d'intervention du CIG, les modalités de mobilisation des prestations objets de la convention et les conditions tarifaires de cette dernière. S'agissant de ce dernier point, la tarification de la prestation « Réalisation d'actes de gestion en relation avec la retraite CNRACL » est fixée à 35 euros de l'heure et la facturation se fera sur la base d'un relevé mensuel du nombre d'heures d'intervention du CIG.

Il convient de préciser que la date d'entrée en vigueur de la convention et sa durée seront fixées par la Direction des Ressources Humaines au regard de ses besoins et en accord avec le service Retraite du CIG Petite-Couronne.

Le conseil municipal est donc invité à approuver l'adhésion à la convention de prestation de service « Réalisation d'actes de gestion en relation avec la retraite CNRACL » du CIG Petite-Couronne, à autoriser le Maire à signer ladite convention, ainsi que tout document afférent, et à autoriser l'inscription des crédits nécessaires au budget principal de la collectivité.

_____ LE CONSEIL _____

Après avoir entendu l'exposé de Jean-Luc LAURENT,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L. 452-34 à L. 452-48 ;

Vu le projet de convention de prestation de service « Réalisation d'actes de gestion en relation avec la retraite CNRACL » du CIG Petite-Couronne annexé à la présente délibération,

Vu l'avis favorable à l'unanimité du comité technique du 14 juin 2022,

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité par 6 voix pour (M. DELAGE, Mme FOURCADE, Mme BRICOUT, M. CHIAKH, M. TRAORE, M. EDET) et 1 ne prenant pas part au vote (M. ZINCIROGLU)

Après en avoir délibéré à l'unanimité, (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABELLE, M. EDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE, M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU),

_____ **DECIDE** _____

- Article 1** D'adhérer à la convention de prestation de service « Réalisation d'actes de gestion en relation avec la retraite CNRACL » du CIG Petite-Couronne pour une période qui sera à définir en fonction des besoins de la Direction des Ressources Humaines.
- Article 2** D'autoriser le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document afférent à sa mise en œuvre.
- Article 3** D'inscrire les crédits afférents au budget principal de la collectivité.



Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme
Le Maire
Jean-Luc LAURENT

Maurent

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

2022-084 Adhésion à la convention de prestation de service " Réalisation d'actes de gestion en relation avec la retraite CNRACL " du CIG Petite-couronne

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-084 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022-084-DE

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.4. Autres categories de personnels
4.4.2. autres

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE
« Réalisation d'actes de gestion en relation avec la retraite CNRACL »
Annexée à la délibération du conseil d'administration du CIG
n° ... du 31 mars 2020

ENTRE

La collectivité territoriale, l'établissement public : XXXXX
Représenté(e) par: XXXXX, dûment autorisé(e),
Ci-après dénommé(e): la collectivité

ET

Le Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne de la région Ile-de-France,
1, rue Lucienne Gérard 93698 Pantin cedex, représenté par son Président,
Ci-après dénommé: le CIG,

Préambule :

L'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale prévoit que les centres de gestion peuvent assurer toute tâche administrative en matière de gestion des ressources humaines à la demande des collectivités.

Depuis plusieurs années, dans le cadre de la convention de partenariat avec la Caisse des dépôts, le CIG assure, par le biais de son service retraite, une mission d'assistance des collectivités et établissements publics de la petite couronne pour l'utilisation des services disponibles sur la plateforme e-services de la CNRACL.

Aujourd'hui, certaines collectivités affiliées sollicitent le service retraite pour un accompagnement plus important incluant la réalisation complète des dossiers retraite et le conseil aux agents pour la réalisation de leurs démarches, la constitution de leur dossier de retraite mais aussi la mise à jour de leur compte de droit.

Afin de répondre à cette sollicitation croissante, il est proposé la mise en place d'une prestation payante de réalisation d'actes de gestion en relation avec la retraite CNRACL.

Cette prestation, proposée aux collectivités et établissements du ressort géographique du CIG, poursuit deux objectifs : prendre en charge les dossiers retraite de la collectivité et assurer la montée en compétences des équipes de la collectivité. Cette intervention s'inscrit donc obligatoirement sur une durée limitée qui doit permettre à la collectivité adhérent à la prestation de pouvoir faire face à des difficultés conjoncturelles grâce à l'intervention du service retraite du CIG sur ces deux volets (prise en charge des dossiers et formation des agents).

Cette prestation est naturellement complétée par les missions du service retraite, relevant notamment de la convention de partenariat avec la Caisse des dépôts, telles que les séances d'information et les ateliers à destination des gestionnaires en vue d'accompagner une montée en compétence des intervenants retraite de la collectivité concernée.

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale notamment l'article 25,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de Gestion institués par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la délibération n° 2022-084 en date du 30 juin 2022 relative à la mise en place de prestations payantes en matière de retraite auprès des collectivités,

Vu l'avis du comité technique en date du 14 juin 2022,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La collectivité confie au CIG la réalisation de différents actes de gestion inhérents à l'étude des droits à la retraite et de la liquidation ainsi qu'éventuellement le renseignement direct des agents concernés.

Article 2 : Prise d'effet et durée

La présente convention prend effet à compter du ... pour une durée de ... (maximum 12 mois).

Article 3 : Description de la prestation

Le CIG assurera pour le compte et à la place de la collectivité, et en fonction de ses besoins, les missions suivantes :

- Constitution et réalisation de dossiers de **liquidation**
- Constitution de dossiers de **demande d'avis préalable**
- **Entretien individuel** pour constitution du dossier de liquidation, conseil à l'agent
- Qualifications de Compte individuel Retraite (**QCIR**) hors cohortes du droit à l'information
- Constitution de dossiers de **validation ou de régularisation** de services de non titulaire en lien avec une liquidation de retraite
- **Simulations** de calcul à la demande de l'agent

Article 4 – Modalités d'intervention

Toute intervention du CIG, qu'il s'agisse de la prise en charge d'un dossier « retraite » ou d'un rendez-vous « agent », fera l'objet au préalable d'une saisine matérialisée par un formulaire de demande de prestation, ci-annexé, complété et signé,

La collectivité s'engage :

- A transmettre au service retraite du CIG toutes les pièces justificatives nécessaires.
- A adresser les dossiers de demande de liquidation au Centre de gestion au moins 4 mois avant la date d'admission à la retraite.

La collectivité et le CIG s'engagent à utiliser la plateforme e-services de la CNRACL pour les processus dématérialisés.

La collectivité s'engage à désigner au sein de la DRH :

- un référent auquel le service retraite du CIG pourra s'adresser dans le cadre de son intervention ;
- un ou plusieurs agent(s) au sein de la DRH à former pour permettre la montée en compétence et l'autonomisation de la structure.

Article 5 - Participation financière

La tarification de la prestation « Réalisation d'actes de gestion en relation avec la retraite CNRACL » est fixé à 35€ de l'heure.

Sur la base d'un relevé mensuel du nombre d'heures d'intervention du CIG, attesté par la collectivité, le CIG émettra un titre de recettes dont la collectivité devra se libérer dans les 30 jours suivant sa date d'émission.

Article 6 - Modification

Toute modification de la présente convention devra faire l'objet d'un avenant.

Article 7 - Résiliation

La présente convention sera résiliée automatiquement à l'échéance prévue à l'article 2, soit au

Elle pourra également être résiliée par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception moyennant un préavis d'un mois. Cette lettre devra préciser les modalités de la poursuite de la prestation objet de la présente convention pendant la durée du préavis.

Toutes les interventions réalisées par le service retraite du CIG seront dues.

Article 8 — Contentieux:

En cas de litige sur l'interprétation ou sur l'application de la convention, les parties s'engagent à rechercher toute voie amiable de règlement. A défaut, le Tribunal administratif de Montreuil est compétent.

Fait à Pantin, le

Le représentant de la collectivité,
ou de l'établissement public
(cachet et signature)

Le Président du CIG

Jacques-Alain BENISTI

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

OBJET MIS EN DELIBERATION

N° 2022-085

NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35

Présents..... 24
Représentés 11
Absents..... 0

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme COUTO, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN
Mme CHIBOUB par M. ZINCIROGLU
Mme EL KRETE par Mme COUTO

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

ADHESION DE LA VILLE DE VILLIERS SUR MARNE AU SYNDICAT D'ACTION FONCIERE DU VAL DE MARNE

Monsieur RAYMOND expose au conseil,

En tant que membre du Syndicat d'Action Foncière du Val-de-Marne depuis 1997, la commune du Kremlin-Bicêtre est aujourd'hui sollicitée par le SAF94 pour se prononcer sur l'adhésion récente de la commune du Villiers-sur-Marne.

En effet, par un courrier du 15 avril 2022, reçu le 20 avril 2022, le SAF94 souhaite que les communes membres puissent se prononcer, conformément aux statuts du syndicat régi par le Code des Collectivités Territoriales, sur cette nouvelle adhésion.

Le Comité syndical du SAF94 a autorisé cette adhésion par délibération n° 2021-24 C du 1^{er} décembre 2021.

Conformément aux dispositions du CGCT, la délibération du SAF94 est notifiée à chacune de ses collectivités adhérentes, qui disposeront d'un délai de trois mois pour se prononcer sur l'adhésion de toute nouvelle commune.

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer favorablement.

_____ LE CONSEIL _____

Après avoir entendu l'exposé de Frédéric RAYMOND,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article 5211-18,

Vu l'arrêté préfectoral n° 96-3890 du 31 octobre 1996 de création du Syndicat Mixte d'Action Foncière du Val de Marne, dit SAF94,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-4524 du 20 décembre 2017 portant modification des Statuts du SAF94,

Vu la délibération n° 2021-24 C du Comité Syndical du Syndicat d'Action Foncière du Val de Marne en date du 1^{er} décembre 2021 autorisant l'adhésion de la commune de Villiers sur Marne,

Considérant l'intérêt pour la ville de Villiers sur Marne d'adhérer au Syndicat d'Action Foncière du Val de Marne (SAF94),

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité : 4 (Mme MUSEUX, Mme BOCABEILLE, M. RAYMOND, Mme DEFRANCE). Ne prennent pas part au vote : 2 (M. KHIAR, M. RUGGIERI)

Après en avoir délibéré par 30 voix pour (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADOE, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE, M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN), et 5 abstentions (M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE M. ZINCIROGLU),

_____ DECIDE _____

Article unique : D'approuver l'adhésion de la ville de Villiers sur Marne au Syndicat d'Action Foncière du Val de Marne.



Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT

Mauant

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

2022-085 Adhésion de la ville de Villiers sur Marne au Syndicat d'Action Foncière du Val de Marne

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de
réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022_085 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022_085-DE

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes

VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

OBJET MIS
EN DELIBERATION

N° 2022-086

NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35

Présents..... 24
Représentés 11
Absents..... 0

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme COUTO, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN
Mme CHIBOUB par M. ZINCIROGLU
Mme EL KRETE par Mme COUTO

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

**MODIFICATION DU TARIF DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE
(T.L.P.E) POUR L'ANNEE 2023**

Monsieur EDET expose au conseil,

En application de l'article 171 de la loi dite "loi de modernisation de l'économie" (articles L 2333-6 à 16 du Code Général des Collectivités Territoriales) le conseil municipal, après en avoir délibéré lors de la séance du 23 octobre 2008 a décidé par la délibération n°2008-135 d'instaurer la taxe locale sur la publicité extérieure (T.L.P.E) en exonérant les enseignes dont la superficie est inférieure ou égale à 7m².

Après une période transitoire de 2009 à 2013 le tarif majoré s'applique depuis le 1er janvier 2014.

L'article L.2333-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) stipule que les tarifs maximaux de la T.L.P.E. sont relevés chaque année, dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de la pénultième année.

Les communes et les établissements publics de coopération intercommunale qui ont institué cette taxe peuvent décider, par voie de délibération d'appliquer un tarif maximum sous réserve de l'application de l'article L.2333-11 du CGCT qui prévoit une augmentation limitée, d'une année à l'autre, à 5 € par m².

Considérant que les tarifs depuis 2019 étaient les suivants :

Enseignes			Dispositifs publicitaires et pré enseignes (supports <u>non</u> numériques)		Dispositifs publicitaires et pré enseignes (supports numériques)	
Superficie supérieure à 7 m ² et inférieure ou égale à 12 m ²	superficie supérieure à 12 m ² et inférieure ou égale à 50 m ²	superficie supérieure à 50 m ²	superficie inférieure ou égale à 50 m ²	superficie supérieure à 50 m ²	superficie inférieure ou égale à 50 m ²	superficie supérieure à 50 m ²
21,10 €/m ²	42,20 €/m ²	84,40 €/m ²	21,10 €/m ²	42,20 €/m ²	63,30 €/m ²	126,60 €/m ²

Considérant que la commune doit délibérer avant le 1er juillet 2022 en vue des tarifs applicables pour l'année 2023, il est proposé:

- d'appliquer les tarifs suivants:

Enseignes			Dispositifs publicitaires et pré enseignes (supports <u>non</u> numériques)		Dispositifs publicitaires et pré enseignes (supports numériques)	
superficie inférieure ou égale à 12 m ²	superficie supérieure à 12 m ² et inférieure ou égale à 50 m ²	superficie supérieure à 50 m ²	superficie inférieure ou égale à 50 m ²	superficie supérieure à 50 m ²	superficie inférieure ou égale à 50 m ²	superficie supérieure à 50 m ²
22,00 €	22,00 € x 2	22,00 € x 4	22,00 €	22,00 € x 2	22,00 € x 3	(22,00 € x 3) x 2

- De maintenir la majoration prévue à l'article L.2333-10 relative aux communes de moins de 50 000 habitants appartenant à un établissement public de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants
- D'exonérer en application de l'article L2333-8 du C.G.C.T. les enseignes dont la somme de leurs superficies est inférieure ou égale à 7 m² et les dispositifs publicitaires dépendant des concessions municipales d'affichage

_____ LE CONSEIL _____

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Philippe EDET,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2333-6 à L2333-16 ;

Vu la délibération n°2008-135 du 23 octobre 2008 du conseil municipal instituant la T.L.P.E. sur la commune du Kremlin Bicêtre;

Vu la délibération n°2019-047 du 27 juin 2020 du conseil municipal fixant les tarifs maximaux applicables, pour la Taxe locale pour la publicité extérieure ;

Vu les tarifs maximaux de la Taxe Locale sur la Publicité extérieure (TLPE) actualisés pour 2023 ;

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité : 4 (Mme MUSEUX, Mme BOCABEILLE, M. RAYMOND, Mme DEFRANCE). Ne prennent pas part au vote : 2 (M. KHIAR, M. RUGGIERI)

Après en avoir délibéré par 21 voix pour (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADOUC, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE), et 14 abstentions (M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU),

_____ DECIDE _____

Article 1 : Le maintien de la majoration prévue à l'article L.2333-10 relative aux communes de moins de 50.000 habitants appartenant à un établissement public de coopération intercommunale de plus de 50.000 habitants.

Article 2 : L'application comme suit des de la T.L.P.E. pour l'année 2023 :

Enseignes			Dispositifs publicitaires et pré enseignes (supports <u>non</u> numériques)		Dispositifs publicitaires et pré enseignes (supports numériques)	
Superficie supérieure à 7 m ² et inférieure ou égale à 12 m ²	superficie supérieure à 12 m ² et inférieure ou égale à 50 m ²	superficie supérieure à 50 m ²	superficie inférieure ou égale à 50 m ²	superficie supérieure à 50 m ²	superficie inférieure ou égale à 50 m ²	superficie supérieure à 50 m ²
22,00 €/m ²	44,00 €/m ²	88,00 €/m ²	22,00 €/m ²	44,00 €/m ²	66,00 €/m ²	132,00 €/m ²

Article 3 : L'exonération, en application de l'article L2333-8 du C.G.C.T. des dispositifs publicitaires



Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT

Maurent



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

2022-086 Modification du tarif de la Taxe Locale sur la Publicité extérieure (TLPE) pour l'année 2023

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-086 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022-086-DE

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.2. Fiscalité



VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

OBJET MIS
EN DELIBERATION

N° 2022-087

NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35

Présents..... 24
Représentés 11
Absents..... 0

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme COUTO, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN
Mme CHIBOUB par M. ZINCIROGLU
Mme EL KRETE par Mme COUTO

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

PROPOSITION D'ADHESION ET DESIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION STEPHANE LAMART

Monsieur LAURENT expose au conseil,

Implantée en Ile-de-France depuis 22 ans, la Fondation Stéphane LAMART agit en faveur des droits et de la protection des animaux. Reconnue d'utilité publique, l'association œuvre dans le Val-de-Marne pour secourir les animaux abandonnés, maltraités, victimes de leur inhabilité. Elle développe des enquêtes, des projets et des actions juridiques visant à soutenir la cause animale.

L'association entame une mutation en devenant une fondation. Dans ce cadre, un membre du commissaire du Gouvernement siègera au sein du conseil d'administration. D'autres partenaires institutionnels sont également contactés pour participer à ce comité directeur. L'autorité territoriale a été sollicitée par un courrier du 28 mars dernier afin de désigner un membre du conseil municipal.

La ville du Kremlin-Bicêtre est attachée aux valeurs et aux combats portés par la Fondation Stéphane LAMART et veille à ce que les projets futurs puissent continuer à bénéficier d'un soutien des pouvoirs publics et de la mobilisation pérenne des différents partenaires.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de se prononcer favorablement.

_____ LE CONSEIL _____

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Jean-Luc LAURENT,

Vu le courrier en date du 28 mars 2022 saisissant l'autorité territoriale sur cette question,

Vu l'engagement de la collectivité à contribuer à la réflexion et aux actions concrètes visant à préserver la biodiversité et le bien être-animal,

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité par 6 voix pour (M. DELAGE, Mme FOURCADE, Mme BRICOUT, M. CHIAKH, M. TRAORE, M. EDET) et 1 ne prenant pas part au vote (M. ZINCIROGLU)

Après en avoir délibéré par 21 voix pour (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABELLE, M. EDET, Mme BADOUC, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE), et 14 abstentions (M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE M. ZINCIROGLU),

_____ DECIDE _____

Article 1 D'adhérer à la Fondation Stéphane LAMART.

Article 2 De désigner Madame Geneviève ETIENNE pour représenter la ville du Kremlin-Bicêtre au sein du conseil d'administration de la Fondation Stéphane LAMART.



Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT

Laurent

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

2022-087 Désignation d'un représentant du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration de la Fondation Stéphane LAMART

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022_087 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022_087-DE

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants
5.3.4. autres



REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

OBJET MIS EN DELIBERATION

N° 2022-088

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme COUTO, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN
Mme CHIBOUB par M. ZINCIROGLU
Mme EL KRETE par Mme COUTO

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

ADHESION A LA FEDERATION FRANCAISE D'EDUCATION PHYSIQUE ET DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE – COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE

NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35

Présents..... 24
Représentés 11
Absents..... 0

Monsieur HASSIN expose au conseil,

La Fédération Française de d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) est une association à but non lucratif reconnue d'utilité publique.

Elle a pour vocation de rendre accessible l'activité physique et sportive au plus grand nombre notamment par le programme sport santé qui répond à des enjeux de santé publique comme la lutte contre la sédentarité et l'inactivité physique, l'accompagnement du Bien-Vieillir, la prévention de certaines pathologies, car la pratique régulière d'un sport participe au bien-être physique, apporte de nombreux effets bénéfiques pour la santé et prend soin de l'esprit.

Depuis des décennies, la ville s'est engagée au bien vieillir des retraités en leur proposant des activités de loisirs et culturelles, mais également des activités physiques et sportives adaptées.

L'atelier gymnastique proposé aux retraités est assuré par une intervenante vacataire affiliée à la Fédération Française de d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire – comité départemental du Val-de-Marne et attire près d'une centaine de retraités.

Le montant de l'adhésion annuelle pour l'année 2022 s'élève à 45,00 euros et sera prélevé sur le budget communal.

Je vous remercie de vous prononcer sur l'adhésion de la ville à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire – Comité Départemental du Val-de-Marne, pour la saison 2022-2023 et les suivantes.

_____ LE CONSEIL _____

Après avoir entendu l'exposé de Jacques HASSIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget communal,

Considérant l'obligation de prendre une délibération pour toute nouvelle adhésion à une fédération,

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité par 6 voix pour (Mme BRICOUT, Mme GESTIN, Mme COURDY, Mme THIAM, M. HASSIN, M. HEMERY), et 1 ne prenant pas part au vote (Mme COUTO),

Après en avoir délibéré à l'unanimité, (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUZ, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADOZ, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE, M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU),

_____ DECIDE _____

Article 1 : Que la ville du Kremlin-Bicêtre adhère à la Fédération Française d'Education et de Gymnastique Volontaire (FFEGV).

Article 2 : Que le montant de cette adhésion annuelle, soit la somme de 45,00 euros pour l'année 2022, sera prélevée sur le budget communal – fonction : 61 – nature 6281 – service 290 – antenne 460.

Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,

et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT



M Laurent

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

2022-088 Adhésion à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire - Comité Départemental du Val de Marne

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-088 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022-088-DE

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

OBJET MIS EN DELIBERATION

N° 2022-089

NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35

Présents..... 24
Représentés 11
Absents..... 0

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme COUTO, M. ZINCIROGLU.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND
Mme ALESSANDRINI par Mme HARTMANN
M. CHAPPELLIER par M. BANBUCK
M. NICOLLE par Mme HARTMANN
Mme CHIBOUB par M. ZINCIROGLU
Mme EL KRETE par Mme COUTO

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

**AUTORISATION DE SORTIE DE L'INVENTAIRE MUNICIPAL DE TROIS
VEHICULES**

Monsieur RAYMOND expose au conseil,

Dans le cadre du décret n°2020-1138 relatif à la Zone à Faibles Emissions mobilités (ZFE-M) du 16 septembre 2020, la ville renouvelle progressivement sa flotte automobile autant pour faire face aux enjeux environnementaux que pour maintenir un niveau qualitatif de ses véhicules permettant ainsi d'optimiser leurs coûts d'entretien et de fonctionnement (basses consommations ou énergies à plus faibles coûts).

A ce titre, en investissant dans des véhicules non polluants, la Ville participe concrètement à la démarche d'amélioration de la qualité de l'air et des conditions de déplacements des agents.

La ville est ainsi amenée à sortir de son inventaire les véhicules les plus anciens et polluants, ce qui permet notamment de bénéficier d'aides à l'acquisition de véhicules propres sous la forme de subventions. La pertinence de l'emploi de chaque véhicule est examinée, ainsi que les perspectives de mutualisation entre agents, voire entre services, cela en vue de réduire au nécessaire la flotte automobile.

Le présent rapport a pour objet de sortir de l'inventaire les véhicules suivants :

- Le Renault Twingo immatriculé 6239 XF 94, Crit'Air 3 mis en circulation le 28/01/2005.
- Le Peugeot Boxer immatriculé 4558 WN 94, Crit'Air 4 mis en circulation le 20/11/2003.
- Le Scooter immatriculé BS-185-H mis en circulation le 21/04/2005.

Ces véhicules seront cédés pour destruction.

_____ LE CONSEIL _____

Après avoir entendu l'exposé de Frédéric RAYMOND,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la Loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 et son décret d'application n°2020-1138 du 16 septembre 2020,

Considérant la nécessité de renouveler le parc automobile municipal progressivement et en fonction des besoins,

Considérant l'engagement de la commune du Kremlin-Bicêtre en faveur des mobilités douces, du climat et de la qualité de l'air, et d'accompagner un nouveau modèle de déplacements et de mobilités,

Vu l'avis de la commission municipale concernée émis à l'unanimité : 4 (Mme MUSEUX, Mme BOCABELLE, M. RAYMOND, Mme DEFRANCE). Ne prennent pas part au vote : 2 (M. KHIAR, M. RUGGIERI)

Après en avoir délibéré à l'unanimité (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABELLE, M. EDET, Mme BADOE, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE, M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR, Mme ALESSANDRINI, M. BANBUCK, M. CHAPPELLIER, M. NICOLLE, M. BELAINOUSSI, Mme HARTMANN, M. RUGGIERI, Mme CHIBOUB, Mme COUTO, Mme EL KRETE, M. ZINCIROGLU),

_____ DECIDE _____

Article unique : D'autoriser la sortie de l'inventaire du Renault Twingo 6239 XF 94, du Peugeot Boxer 4558 et du Scooter BS-285-H pour destruction.

Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Laurent', is written over the printed name 'Jean-Luc LAURENT'.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : 2022-089 Sortie de l'inventaire du parc automobile de 3 véhicules

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de
réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-089 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022-089-DE

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.5. Autres actes de gestion du domaine public
3.5.7. autres

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DU KREMLIN-BICÊTRE

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 30 juin 2022

**OBJET MIS
EN DELIBERATION**

N° 2022-090

**NOMBRE DE MEMBRES
COMPOSANT LE CONSEIL
MUNICIPAL 35**

**Présents..... 18
Représentés 6
Absents..... 11**

Le 30 juin 2022 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la ville du KREMLIN-BICETRE se sont réunis en l'hôtel de ville dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur LAURENT, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 17 juin 2022.

Membres présents : M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, Mme MUSEUX, Mme AZZOUG, M. HASSIN, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TRAORE, M. BOUFRAINE, M. KHIAR.

Membres représentés :

M. HEMERY par M. EDET
Mme ETIENNE par M. TRAORE
Mme BADOUC par Mme BOCABEILLE
M. TAPA par Mme AZZOUG
M. GIBLIN par M. BOUFRAINE
Mme DEFRANCE par M. RAYMOND

Membres absents :

M. BANBUCK, M. BELAINOUSSI, M. NICOLLE, Mme ALESSANDRINI, Mme HARTMANN, M. CHAPPELLIER, M. ZINCIROGLU, Mme CHIBOUB, Mme EL KRETE, M. RUGGIERI, Mme COUTO.

Secrétaire de séance : Mme BASSEZ

OBJET MIS EN DELIBERATION :

VŒU POUR UN PLAN D'URGENCE DANS L'EDUCATION

Monsieur Jean-François DELAGE expose au conseil,

Vœu soutenu par : Le Kremlin-Bicêtre en commun, le groupe des élus socialistes, Pour une ville qui nous rassemble, PCF et apparentés, tous citoyens, Génération écologie et sociale.

CONSIDERANT que la scolarité des enfants a été impactée trois années scolaires d'affilée par la crise sanitaire et sociale du COVID-19,

CONSIDERANT que les élèves ont, de ce fait, perdu de nombreuses heures de cours durant cette période et que les difficultés scolaires, sociales et pour certains psychologiques ont été aggravées par cette crise inédite,

CONSIDERANT que les conditions d'enseignement se sont fortement dégradées ces dernières années : crise du recrutement, manque de remplaçants, effectifs trop importants dans les classes, manque de personnel RASED, manque d'AESH et, plus généralement, manque de moyens pour le handicap (ULIS, IME, CMP...), manque de dispositifs UPEAA pour les enfants allophones,

CONSIDERANT que la qualité de l'instruction et de son égale accessibilité sur le territoire pour tous les élèves est au cœur de la promesse républicaine,

_____ LE CONSEIL _____

Après avoir entendu l'exposé des groupes *Le Kremlin-Bicêtre en commun, le groupe des élus socialistes, Pour une ville qui nous rassemble, PCF et apparentés, tous citoyens, Génération écologie et sociale.*

Vu le règlement intérieur du conseil municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité (M. LAURENT, M. DELAGE, Mme FOURCADE, M. CHIAKH, Mme GESTIN, M. HEMERY, Mme MUSEUX, Mme AZZOU, M. HASSIN, Mme ETIENNE, M. RAYMOND, Mme BOCABEILLE, M. EDET, Mme BADO, Mme BASSEZ, M. BRICOUT, Mme COURDY, Mme THIAM, M. TAPA, M. TRAORE, Mme DEFRANCE, M. GIBLIN, M. BOUFRAINE, M. KHIAR),

_____ DECIDE _____

Article unique : Demande que l'Etat engage, dès la rentrée de septembre 2022, un plan d'urgence pour l'Education dans le 1^{er} et le 2nd degrés.

Demande en conséquence :

- Que les 163 fermetures de classes envisagées dans l'Académie de Créteil soient annulées et qu'au contraire des classes soient ouvertes pour alléger les effectifs et permettre aux élèves de rattraper leur retard ;
- Que les Dotations Horaires Globales soient revalorisées dans le 2nd degré et les effectifs maintenus inférieurs à 26 élèves par classe ;
- Qu'un concours de recrutement exceptionnel niveau Licence soit organisé au plus vite pour pallier le manque de remplaçants et le manque de candidats au concours de professeur des écoles et que des postes de professeurs titulaires soient créés en nombre suffisant ;
- Que le statut, le salaire et la formation des AESH soient revalorisées et qu'un processus adapté de recrutement soit mis en œuvre afin de répondre aux besoins d'accompagnement des élèves concernés ;
- Que les moyens alloués au handicap, clairement insuffisants, soient revus à la hausse : augmentation des places d'ULIS, IME, CMP... ;
- Que des dispositifs UPEAA soient ouverts en nombre suffisant pour accueillir tous les élèves allophones ;
- Que des postes de RASED pour aider à la prise en charge des difficultés soient réouverts ainsi que des postes de psychologues, dans un contexte où les enfants en ont particulièrement besoin.



Fait et délibéré en les jours, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Le Maire

Jean-Luc LAURENT

Maurent

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : 2022-090 voeu pour un plan d'urgence dans l'Education

Date de transmission de l'acte : 08/07/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 08/07/2022

Numéro de l'acte : 2022-090 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 094-219400439-20220630-2022-090-DE

Date de décision : 30/06/2022

Acte transmis par : Cecile VOITELAIN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

